


LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES



L'HISTOIRE
DE FRANCE
RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

24 962. — PARIS. TYPOGRAPHIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9



UNE GRANDE CLARTÉ LUI APPARUT

L'HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1789

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

PAR M. GUIZOT

TOME SECOND

ILLUSTRÉ DE 66 GRAVURES DESSINÉES SUR BOIS

PAR ALPH. DE NEUVILLE



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1877



VUE DE LA VILLE DE LAON

CHAPITRE XIX

LES COMMUNES ET LE TIERS ÉTAT

L'histoire des Mérovingiens est celle des barbares envahissant la Gaule et s'y établissant sur les ruines de l'empire romain. L'histoire des Carlovingiens est celle du plus grand des barbares entreprenant de ressusciter l'empire romain, et des descendants de Charlemagne se disputant les débris de son œuvre aussi fragile que grande. Au sein de ce vaste chaos et sur cette double ruine s'est formée la société féodale qui, de transformation en transformation, est devenue la France. Un de ses chefs, Hugues Capet, s'est fait son roi. Les Capétiens ont fait la royauté française. Je vous ai retracé son caractère et son développement progressif du onzième au quatorzième siècle, à travers les règnes de Louis le Gros, de Philippe Auguste, de saint Louis et de Philippe le Bel, princes très-divers et très-inégaux en mérite et en influence, mais tous habiles et actifs. Cette époque est aussi le berceau de la nation française; c'est alors qu'elle a commencé à se manifester dans ses di-

vers éléments, et à surgir, sous le régime monarchique, du sein de la société féodale. Ce sont ses premiers traits et ses premiers efforts dans l'œuvre si longue et si laborieuse de son développement que j'ai maintenant à cœur de mettre sous vos yeux.

Les deux mots que j'inscris en tête de ce chapitre, *les Communes et le Tiers État*, expriment les deux grands faits où se révèle, à cette époque, le travail de formation de la nation française. Intimement unis l'un à l'autre et tendant au même but, ces deux faits sont cependant très-divers, et même quand on ne les a pas confondus, on ne les a pas assez nettement distingués et caractérisés chacun à part. Ils sont divers et quant à leur date chronologique et quant à leur importance sociale. Les *communes* apparaissent les premières dans l'histoire : elles y apparaissent comme des faits locaux, isolés les uns des autres, souvent très-différents dans leur origine quoique analogues dans leur but, et, en tout cas, ne prenant et ne prétendant à prendre aucune place dans le gouvernement de l'État; les intérêts et les droits locaux, les affaires particulières de certaines populations agglomérées sur certains points du territoire, c'est là l'unique objet, l'unique domaine des communes; c'est sous ce caractère purement municipal et individuel qu'elles naissent, s'établissent et se développent du onzième au quatorzième siècle; au bout de deux siècles, elles entrent dans leur déclin; elles tiennent bien moins de place et font bien moins de bruit dans l'histoire. C'est précisément alors que le *tiers état* se manifeste et s'élève comme un fait général, un élément national, un pouvoir politique. Il est le successeur, non le contemporain des *communes;* elles ont beaucoup contribué, mais n'ont pas suffi à sa formation; il a puisé à d'autres sources, il s'est développé sous d'autres influences que celles qui ont donné naissance aux communes. Il a persisté, il a grandi dans tout le cours de notre histoire; et au bout de cinq siècles, en 1789, quand les *communes* étaient depuis longtemps tombées dans la langueur et l'insignifiance politique, au moment où la France élisait l'*Assemblée constituante*, un homme d'un esprit plus puissant que juste, l'abbé Siéyes, a pu dire : « Qu'est-ce que le *tiers état?* Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. — Que demande-t-il? A être quelque chose. »

Il y avait dans ces paroles trois erreurs graves. Dans le cours du régime antérieur à 1789, bien loin que le tiers état ne fût rien, il était devenu chaque jour plus grand et plus fort. Ce que demandaient pour lui en 1789, M. Siéyes et ses amis, ce n'était pas qu'il devînt quelque

chose, mais qu'il fût tout. C'était vouloir au delà de son droit et de sa force; la Révolution, qui a été sa victoire, l'a elle-même prouvé. Quelles qu'aient été les faiblesses et les fautes de ses adversaires, le tiers état a eu terriblement à lutter pour les vaincre, et la lutte a été si violente et si obstinée, que le tiers état s'y est décomposé et a payé très-cher son triomphe. Il y a trouvé d'abord le despotisme au lieu de la liberté; et quand la liberté est revenue, le tiers état s'est vu en présence d'une double hostilité: celle de ses adversaires de l'ancien régime et celle de la démocratie absolue, qui à son tour a prétendu être tout. Les prétentions excessives amènent les résistances intraitables et soulèvent les ambitions effrénées. Ce qu'il y avait dans les paroles de l'abbé Siéyes en 1789, ce n'était pas la vérité de l'histoire; c'était un programme mensonger de révolution.

Je devance les temps pour bien caractériser et expliquer les faits à mesure qu'ils se présentent, en faisant entrevoir leur portée et leur avenir. Maintenant que j'ai bien nettement marqué la différence profonde entre le tiers état et les communes, je reviens aux communes seules, les premières dans l'ordre des temps. Je retracerai les origines et la composition du tiers état quand j'arriverai à l'époque où il devient l'un des grands acteurs de l'histoire de France par la place qu'il prend et le rôle qu'il joue dans les états généraux du royaume.

En traitant de la formation des communes du onzième au quatorzième siècle, la plupart de nos historiens, même le plus original et le plus clairvoyant de tous, M. Augustin Thierry, qualifient souvent cet événement du nom de *révolution communale*. Je ne trouve pas que cette expression donne une idée parfaitement juste du fait auquel elle s'applique. Le mot *révolution*, dans le sens ou du moins dans la physionomie que lui ont donnée parmi nous les événements contemporains, indique le renversement d'un certain régime, des idées et de l'autorité qui y présidaient, et l'élévation systématique, à leur place, d'un régime essentiellement différent, en principe et en fait. Les révolutions de nos jours substituent ou veulent substituer la république à la monarchie, la démocratie à l'aristocratie, la liberté politique au pouvoir absolu. Les luttes qui, du onzième au quatorzième siècle, ont donné naissance à tant de communes n'avaient pas un caractère si profond: les populations ne prétendaient pas à renverser radicalement le régime qu'elles attaquaient; elles conspiraient, elles *conjuraient*, comme disent les documents du temps, elles se soulevaient pour se soustraire à l'oppression

et aux misères excessives qu'elles subissaient, non pour abolir la souveraineté féodale et pour changer le personnel de leurs seigneurs. Quand elles réussissaient, elles obtenaient ces traités de paix qu'on appelait des *chartes*, et qui apportaient dans la condition des insurgés des changements salutaires, accompagnés de certaines garanties plus ou moins efficaces. Quand elles échouaient, ou quand les chartes étaient violées, il en résultait des réactions violentes, des excès mutuels; les relations des populations avec leurs seigneurs étaient orageuses et pleines de vicissitudes; mais au fond ni le régime politique ni le système social des communes n'étaient changés. C'était là, sur un grand nombre de points sans lien entre eux, des révoltes, des guerres civiles locales, non une révolution communale.

L'un des premiers faits de ce genre signalés avec quelque détail dans l'histoire en révèle clairement le caractère primitif : fait d'autant plus remarquable que la révolte retracée par les chroniqueurs naît et se passe dans les campagnes, parmi les paysans, pour rentrer dans une complète indépendance, non dans une population urbaine et pour aboutir à l'érection d'une commune. Vers la fin du dixième siècle, sous le duc de Normandie Richard II, dit *le Bon*, et pendant que *le bon roi* Robert régnait en France, « dans plusieurs comtés de la Normandie, dit Guillaume de Jumiége, tous les paysans, se réunissant dans des conventicules, résolurent de vivre selon leurs volontés et leurs propres lois, aussi bien dans l'intérieur des forêts que le long des rivières, et sans se soucier d'aucun droit établi. Pour accomplir ce dessein, ces agglomérations furieuses élurent chacune deux députés qui devaient former, au milieu des terres, une assemblée chargée de faire exécuter leurs décrets. Dès que le duc (Richard II) en fut informé, il envoya une grande troupe d'hommes de guerre pour réprimer cette audace des campagnes et dissiper cette assemblée rustique. En exécution de ses ordres, les députés des paysans et beaucoup d'autres rebelles furent aussitôt arrêtés ; on leur coupa les pieds et les mains et on les renvoya ainsi mutilés chez eux pour détourner leurs pareils de telles entreprises et les rendre plus prudents, crainte de pire. Après cette expérience, les paysans cessèrent leurs réunions et retournèrent à leurs charrues. »

C'était environ quatre-vingts ans après l'événement que le moine Guillaume de Jumiége racontait cette insurrection de paysans si antérieure et si semblable à celle qui, plus de trois siècles après, éclata



LES PAYSANS RÉSOLURENT DE VIVRE SELON LEURS VOLONTÉS ET LEURS PROPRES LOIS, AUSSI BIEN DANS L'INTÉRIEUR DES FORÊTS QUE LE LONG DES RIVIÈRES.

dans presque toute la France septentrionale et qu'on nomma *la Jacquerie.* Moins d'un siècle après Guillaume de Jumiége, un poëte normand, Robert Wace, racontait le même fait dans son *Roman de Rou*, histoire en vers de Rollon et des premiers ducs de Normandie : « Les seigneurs ne nous font que du mal, fait-il dire aux paysans normands; avec eux nous n'avons ni gain ni profit de nos labeurs; chaque jour est pour nous jour de souffrance, de peine et de fatigue; chaque jour on nous prend nos bêtes pour les corvées et les services..... Pourquoi nous laisser faire tout ce mal et ne pas sortir de peine? Ne sommes-nous pas des hommes comme eux? N'avons-nous pas la même taille, les mêmes membres, la même force pour souffrir? Lions-nous ensemble par un serment; jurons de nous soutenir l'un l'autre; et, s'ils veulent nous faire la guerre, n'avons-nous pas, pour un chevalier, trente ou quarante paysans jeunes, dispos et prêts à combattre à coups de massues, à coups d'épieux, à coups de flèches, à coups de haches ou à coups de pierres s'ils n'ont pas d'armes? Sachons résister aux chevaliers, et nous serons libres de couper des arbres, de courir le gibier et de pêcher à notre guise, et nous ferons notre volonté sur l'eau, dans les champs et aux bois. »

J'ai déjà cité ces deux passages dans le chapitre XIV de cette histoire, en vous décrivant l'état général de la France sous les Capétiens, avant les croisades; je les reproduis ici parce qu'ils expriment et peignent vivement la principale cause qui, dès la fin du dixième siècle, détermina tant d'insurrections parmi les populations rurales aussi bien qu'urbaines, et amena l'érection de tant de communes

Je dis seulement la principale cause, parce que l'oppression et l'insurrection ne furent pas la seule origine des communes. Le mal moral et matériel abonde dans les sociétés humaines, mais il n'y règne jamais seul; la force n'en bannit jamais absolument la justice, et la violence brutale des forts n'étouffe jamais dans tous les cœurs la sympathie envers les faibles. Deux causes tout autres que l'oppression féodale, les traditions romaines et les sentiments chrétiens, eurent leur part dans la formation des communes et dans ses salutaires résultats

Le régime municipal romain, que j'ai décrit dans mes *Essais sur l'histoire de France*[1], ne périt point partout avec l'empire; il se maintint

[1] Premier essai : *du Régime municipal dans l'empire romain, au cinquième siècle de l'ère chrétienne*, page 1-44

dans un grand nombre de villes, surtout dans celles de la Gaule méridionale, à Marseille, Arles, Nîmes, Narbonne, Toulouse, etc.; à Arles, la municipalité portait même le nom de commune (*communitas*); Toulouse, à l'exemple du Capitole de Rome, donnait à ses magistrats municipaux le nom de *capitouls*, et dans la plupart des autres villes du Midi ils s'appelaient *consuls*. Après la grande invasion des Barbares, du septième à la fin du onzième siècle, l'existence de ces municipalités romaines apparaît rarement et confusément dans l'histoire; mais il n'y a rien là de particulier aux villes et au régime municipal: la confusion et l'obscurité sont universelles à cette époque, et la société féodale naissante y est plongée aussi bien que les petites sociétés municipales languissantes. Beaucoup de municipalités romaines subsistaient sans influer sur aucun événement un peu général et sans laisser aucune trace; elles se perpétuaient comme la société féodale se formait, au sein des ténèbres et de l'anarchie universelles. Elles avaient pénétré dans le nord de la Gaule, moins nombreuses et moins fortement organisées que dans le midi, mais encore debout et tirant vanité de leur origine romaine en présence de leurs conquérants barbares. Les habitants de Reims se souvenaient avec orgueil que leur magistrature municipale et sa juridiction remontaient antérieurement à Clovis, au temps de saint Remi, l'apôtre des Francs. Les bourgeois de Metz se vantaient d'avoir *usé de droits civils* avant qu'il existât un pays de Lorraine: « Lorraine est jeune, disaient-ils, et Metz est ancienne. » La ville de Bourges a été l'un des plus complets exemples des transformations et des dénominations successives d'une municipalité romaine du sixième au treizième siècle, sous les Mérovingiens, les Carlovingiens et les premiers Capétiens : au moment de l'invasion elle avait des arènes, un amphithéâtre, tout ce qui caractérisait la cité romaine; au septième siècle, l'auteur de la Vie de sainte Estadiole, née à Bourges, dit « qu'elle appartenait à d'illustres parents qui, selon la dignité mondaine, étaient recommandables par la *noblesse sénatoriale*, et Grégoire de Tours cite un jugement rendu par les *principaux* (*primores*) de la cité de Bourges. Des monnaies du temps de Charles le Chauve sont frappées au nom de la cité de Bourges et de ses habitants (*Bituricæ*). En 1107, sous Philippe Ier, les membres du corps municipal de Bourges sont nommés *prud'hommes*. Dans deux chartes, l'une de Louis le Jeune, en 1145, l'autre de Philippe Auguste, en 1218, les anciens *senatores* de Bourges s'appellent tantôt les *bons hommes*, tantôt les *barons* de la cité. Sous

des noms divers, selon les changements de la langue, le régime municipal romain se continue et s'adapte au nouvel état social.

De nos jours, on a trop contesté, et M. Augustin Thierry lui-même a, selon moi, réduit à trop peu de chose le rôle actif et efficace de la royauté dans la formation et la protection des communes françaises. Non-seulement les rois, comme nous le verrons tout à l'heure, sont souvent intervenus, à titre de médiateurs, dans les querelles des communes avec leurs seigneurs laïques ou ecclésiastiques; mais plusieurs d'entre eux ont pris, dans leurs propres domaines et au profit des communes, une initiative intelligente et salutaire. La ville d'Orléans en a été un heureux exemple. Elle était ancienne et avait prospéré sous l'empire romain; cependant la perpétuité du régime municipal romain n'y apparaît pas clairement, comme nous venons de le voir pour la ville de Bourges; c'est surtout du moyen âge et de ses rois qu'Orléans a tenu ses franchises municipales et ses priviléges : ils ne l'ont jamais érigée en commune proprement dite, en vertu d'une charte jurée et garantie par des institutions indépendantes; mais ils se sont loyalement appliqués à y prévenir l'oppression locale, à y réformer les abus et à y faire prévaloir la justice. De 1051 à 1281, on trouve, dans le *Recueil des ordonnances des rois*, sept chartes considérables relatives à Orléans. En 1051, sur la demande du peuple d'Orléans et de son évêque qui apparaît dans la charte comme le chef du peuple, *le défenseur de la cité*, Henri Ier assure aux habitants d'Orléans la liberté du travail et de la circulation pendant les vendanges, et interdit à ses agents toute exaction à l'entrée des vins. De 1137 à 1178, pendant l'administration de Suger, Louis le Jeune, dans quatre ordonnances successives, donne dans Orléans à la liberté du commerce, à la sûreté des personnes et des propriétés, à la paix intérieure de la ville, des garanties précises; en 1183, Philippe Auguste exempte de toute taille, c'est-à-dire de tout impôt personnel, les habitants présents et futurs d'Orléans, et leur accorde divers priviléges, entre autres celui de ne pas venir plaider plus loin de leurs foyers qu'à Étampes. En 1281, Philippe le Hardi renouvelle et confirme les concessions de Philippe Auguste. Orléans n'était pas, dans le domaine royal, la seule ville où les rois de cette époque prissent soin de favoriser les progrès de la population, de la richesse, de la sécurité; plusieurs autres villes, même des bourgs moins considérables, obtinrent des faveurs pareilles : en 1155, Louis le Jeune, probablement en confirmation d'un acte de son père Louis le Gros,

accorda à la petite ville de Lorris, en Gâtinais[1], une charte très-détaillée qui en réglait le régime intérieur financier, commercial, judiciaire, militaire, et assurait à tous ses habitants de bonnes conditions pour la vie civile. Cette charte fut regardée, dans le cours du douzième siècle, comme si favorable, qu'elle fut réclamée par un grand nombre de villes et de bourgs; on demandait au roi les *coutumes de Lorris*[2], et dans l'espace de cinquante ans elles furent accordées à sept villes, quelques-unes assez éloignées de l'Orléanais. Les villes qui les obtenaient ne devenaient pas, à ce titre, des communes proprement dites dans le sens spécial et historique de ce mot : elles n'avaient point de juridiction propre, point de magistrature indépendante; elles ne se gouvernaient point elles-mêmes; les officiers du roi, prévôts, baillis ou autres, y exerçaient seuls un réel et décisif pouvoir. Mais les promesses du roi aux habitants, les droits qu'il les autorisait à réclamer de lui, les règles qu'il imposait à ses officiers dans leur gouvernement n'étaient pas des concessions sans valeur ni qui demeurassent sans fruit. En suivant, dans le cours de notre histoire, les villes qui, sans avoir été érigées en communes proprement dites, avaient obtenu des avantages de ce genre, on les voit se développer, grandir en population, en richesse, et adhérer de plus en plus à la royauté, de qui elles avaient reçu leurs priviléges, et qui, tout en faisant imparfaitement observer ses promesses, en les violant même souvent, était néanmoins accessible aux réclamations, réprimait de temps en temps la mauvaise conduite de ses officiers, renouvelait au besoin les priviléges, les étendait même, suivait, en un mot, dans son administration, les progrès de la civilisation, les conseils de la raison, et s'attachait ainsi les bourgeois, sans leur reconnaître ces droits positifs et ces garanties d'indépendance administrative qui sont, dans l'édifice social complétement et solidement construit, la base de la liberté politique.

Les rois ne furent pas les seuls, au moyen âge, à écouter les conseils de la raison et à reconnaître, dans leur conduite envers leurs villes, les droits de la justice. Beaucoup d'évêques étaient devenus seigneurs féodaux de la ville épiscopale; l'esprit chrétien éclaira et anima plusieurs d'entre eux, comme l'esprit monarchique éclairait et dirigeait quelquefois les rois. A diverses époques, de l'an 957 à l'an 1076, des

[1] Aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département du Loiret.
[2] *Consuetudines Lauracienses.*



INSURRECTION DES BOURGEOIS DE CAMBRAI CONTRE LEUR ÉVÊQUE ET POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA COMMUNE.

luttes violentes s'élevèrent dans la ville de Cambrai, entre les bourgeois et leur évêque, au sujet de l'établissement d'une commune. Plus d'une fois, l'évêque demanda, contre les bourgeois, le secours de l'empereur d'Allemagne. « On en vint aux mains, dit M. Augustin Thierry, dans les places et dans les rues; les soldats poursuivoient les bourgeois jusques dans les églises, et les tuoient ou les mutiloient ou les jetoient en prison. » La commune de Cambrai soutint jusqu'au milieu du quatorzième siècle cette lutte acharnée; mais vers la fin du onzième siècle, « il y avait parmi les membres du clergé métropolitain, continue M. Augustin Thierry, un nommé Baudri de Sarchainville, né en Artois, et qui avait le titre de chapelain de l'évêché. C'était un homme d'un caractère élevé, d'un esprit sage et réfléchi. Il ne partageait point l'aversion violente que les personnes de son ordre avaient en général contre l'institution des communes. Il voyait dans cette institution une sorte de nécessité sous laquelle, de gré ou de force, il faudrait plier tôt ou tard, et il croyait qu'il valait mieux se rendre aux vœux des citoyens que de verser le sang pour reculer de quelques jours une révolution inévitable. En 1098, il fut élu évêque de Noyon. Il trouva cette ville dans l'état où il avait vu celle de Cambrai. Les bourgeois étaient en querelles journalières avec le clergé métropolitain; les registres de l'église contenaient une foule de pièces ayant pour titre : « De la paix faite entre nous et les bourgeois de Noyon. » Mais aucune réconciliation n'était durable; la trêve était bientôt rompue, soit par le clergé, soit par les citoyens, qui étaient d'autant plus irritables qu'ils avaient moins de garanties pour leurs personnes et pour leurs biens. Le nouvel évêque pensa que l'établissement d'une commune jurée par les deux partis rivaux pourrait devenir entre eux une sorte de pacte d'alliance, et il entreprit de réaliser cette généreuse idée avant que le mot de *commune* eût servi, à Noyon, de cri de ralliement pour une insurrection populaire. De son propre mouvement, il convoqua en assemblée tous les habitants de la ville, clercs, chevaliers, commerçants et gens de métier. Il leur présenta une charte qui constituait le corps des bourgeois en association perpétuelle, sous des magistrats appelés *jurés*, comme ceux de Cambrai : « Quiconque, disait la charte, voudra entrer dans cette commune ne pourra en être reçu membre par un seul individu, mais en la présence des jurés. La somme d'argent qu'il donnera alors sera employée pour l'utilité de la ville, et non au profit particulier de qui que ce soit. Si la commune

est violée, tous ceux qui l'auront jurée devront marcher pour sa défense, et nul ne pourra rester dans sa maison, à moins qu'il ne soit infirme, malade, ou tellement pauvre qu'il ait besoin de garder lui-même sa femme et ses enfants malades. Si quelqu'un a blessé ou tué quelqu'un sur le territoire de la commune, les jurés en prendront vengeance. »

Les autres articles garantissent aux membres de la commune de Noyon l'entière propriété de leurs biens et le droit de n'être traduits en justice que devant leurs magistrats municipaux. L'évêque jura d'abord cette charte et les habitants de tout état prêtèrent, après lui, le même serment. En vertu de son autorité pontificale, il prononça l'anathème et toutes les malédictions de l'Ancien et du Nouveau Testament contre celui qui, dans l'avenir, oserait dissoudre la commune ou enfreindre ses règlements. En outre, pour donner à ce nouveau pacte une garantie plus solide, Baudri invita le roi de France, Louis le Gros, à le corroborer, comme on disait alors, par son approbation et par le grand sceau de la couronne. Le roi consentit à cette requête de l'évêque, et ce fut toute la part qu'eut Louis le Gros à l'établissement de la commune de Noyon. La charte du roi ne s'est pas conservée; mais, sous la date de 1108, il en reste une de l'évêque lui-même qui peut servir de preuve au récit :

« Baudri, par la grâce de Dieu, évêque de Noyon, à tous ceux qui persévèrent et avancent de plus en plus dans la foi :

« Très-chers frères, nous apprenons, par l'exemple et les paroles des saints Pères, que toutes les bonnes choses doivent être confiées à l'écriture, de peur que, par la suite, elles ne soient mises en oubli. Sachent donc tous les chrétiens présents et à venir que j'ai fait à Noyon une commune constituée par le conseil et dans une assemblée des clercs, des chevaliers et des bourgeois, que je l'ai confirmée par le serment, l'autorité pontificale et le lien de l'anathème, et que j'ai obtenu du seigneur roi Louis qu'il octroyât cette commune et la corroborât du sceau royal. Cet établissement fait par moi, juré par un grand nombre de personnes et octroyé par le roi, que nul ne soit assez hardi pour le détruire ou l'altérer; j'en donne l'avertissement de la part de Dieu et de ma part, et je l'interdis au nom de l'autorité pontificale. Que celui qui transgressera et violera la présente loi subisse l'excommunication; que celui qui, au contraire, la gardera fidèlement demeure sans fin avec ceux qui habitent dans la maison du Seigneur. »

Ce bon exemple ne fut pas stérile; le régime communal s'établit dans plusieurs villes, notamment à Saint-Quentin et à Soissons, sans trouble ni violence, et d'un commun accord entre les seigneurs, laïques ou ecclésiastiques, et les habitants.

J'arrive à la troisième et principale origine des communes, à celles qui ont opposé à l'oppression féodale une résistance énergique, et qui, à travers les souffrances, les vicissitudes et les violences mutuelles d'une lutte prolongée, ont fini par conquérir une véritable indépendance administrative et, dans une certaine mesure, politique. Le nombre des communes ainsi formées du onzième au treizième siècle a été grand, et nous avons l'histoire détaillée des aventures de plusieurs d'entre elles, Cambrai, Beauvais, Laon, Amiens, Reims, Étampes, Vézelay, etc. Pour en donner une juste et vive image, je choisirai la commune de Laon, l'une de celles dont les destinées ont été le plus variées comme le plus tragiques, et qui, après plus de deux siècles d'une existence très-orageuse, fut complétement abolie, d'abord par Philippe le Bel, puis par Philippe le Long et Charles le Bel, et enfin, en 1331, par Philippe de Valois « pour certains méfaits et excès notoires, énormes et détestables, et par grande délibération de notre conseil. » La première partie de l'histoire de la commune de Laon, de 1106 à 1124, nous a été racontée par Guibert, abbé de Nogent-sous-Coucy, dans le diocèse de Laon, écrivain contemporain spirituel et hardi : « Dans toutes les choses que j'ai écrites et que j'écris encore, dit-il, je bannis tous les hommes de ma pensée, ne me souciant nullement de plaire à personne. J'ai pris mon parti des opinions du monde, et tranquille ou indifférent pour moi-même, je m'attends à être exposé à toute sorte de propos, et comme battu de verges. Je poursuis mon entreprise, bien décidé à supporter avec égalité d'humeur les jugements de tous ceux qui viendront aboyer après moi. »

Laon était, à la fin du onzième siècle, l'une des villes les plus importantes du royaume de France. Elle était peuplée d'habitants industrieux et riches; les populations environnantes venaient s'y approvisionner ou s'y divertir, et ce concours donnait naissance aux plus grands désordres : « Les nobles et leurs serviteurs, dit M. Augustin Thierry, exerçaient contre les bourgeois le brigandage à main armée; les rues de la ville n'étaient point sûres la nuit, ni même le jour, et l'on ne pouvait sortir de chez soi sans courir le risque d'être arrêté, volé ou tué. Les bourgeois, à leur tour, exerçaient des violences sur les paysans qui

venaient au marché de la ville, soit pour vendre, soit pour acheter. » — « Rapportons pour exemple, dit l'abbé Guibert de Nogent, un seul fait qui, s'il se fût passé chez les barbares ou les Scythes, serait certainement réputé ce qu'il y a de plus impie, au jugement même de ceux qui ne reconnaissent aucune loi. Le samedi, les habitants des campagnes quittaient leurs champs et venaient de tous côtés à Laon pour s'approvisionner au marché; les gens de la ville faisaient alors le tour de la place, portant, soit dans des corbeilles ou des écuelles, soit de toute autre manière, des échantillons de légumes, de grains ou de toute autre denrée, comme s'ils eussent voulu en vendre. Ils les présentaient au premier paysan qui cherchait de tels objets à acheter; celui-ci promettait de payer le prix convenu; alors le vendeur disait à l'acheteur : « Suis-moi dans ma maison pour voir et examiner la tota« lité des denrées que je te vends; » l'autre suivait; puis, quand ils étaient arrivés au coffre qui contenait la marchandise, l'intègre vendeur en levait et en soutenait le couvercle, disant à l'acheteur : « Avance-toi et mets ta tête ou tes bras dans le coffre pour bien t'assurer « que toute cette marchandise ne diffère en rien de l'échantillon que je « t'ai montré sur la place. » Lorsque celui-ci, sautant sur le bord du coffre, y demeurait appuyé sur le ventre, ayant la tête et les épaules penchées dedans, le brave vendeur, qui se tenait en arrière, soulevait le rustre imprudent par les pieds, le poussait à l'improviste dans le coffre, et, rejetant le couvercle sur lui au moment où il tombait, le tenait enfermé dans cette sûre prison jusqu'à ce qu'il se fût racheté. »

En 1106, l'évêché de Laon était vacant depuis deux ans; il fut recherché et obtenu à force d'argent, disent les contemporains, par Gaudri, Normand de naissance, référendaire du roi d'Angleterre Henri I[er], et l'un de ces hommes d'Église qui, selon les expressions de M. Augustin Thierry, « étaient allés, à la suite de Guillaume le Bâtard, chercher fortune chez les Anglais en prenant le bien des vaincus. » Il paraît que dès lors la vie de Gaudri était peu édifiante; il avait, dit-on, des goûts et des mœurs militaires, était emporté et arrogant, et il aimait par-dessus tout à parler de combats et de chasse, d'armes, de chevaux et de chiens. Comme il se rendait à Rome avec une suite nombreuse pour demander la confirmation de son élection, il rencontra à Langres le pape Pascal II, venu en France pour célébrer la fête de Noël à l'abbaye de Cluny. Le pape avait sans doute entendu parler de la médiocre

réputation du nouvel évêque, car, le lendemain même de son arrivée à Langres, il entra en conférence avec les ecclésiastiques qui avaient accompagné Gaudri et les pressa de questions sur son compte : « Il nous demanda premièrement, dit Guibert de Nogent qui était du cortége, pourquoi nous avions choisi un homme qui nous était inconnu. Comme aucun des prêtres, dont certains ne savaient pas même les premiers éléments de la langue latine, ne répondait à cette question, il se tourna vers les abbés. J'étais assis entre mes deux collègues. Ceux-ci gardant aussi le silence, on commença, de droite et de gauche, à me presser de parler. J'étais de ceux à qui cette élection avait déplu ; mais, par une timidité coupable, j'avais obéi à l'autorité de mes supérieurs en dignité. Intimidé par ma jeunesse, je ne pus qu'à grand'peine et en rougissant me résoudre à ouvrir la bouche. La discussion avait lieu, non dans notre langue maternelle, mais dans celle des hommes de lettres. Je m'attachai donc, quoique avec une grande confusion d'esprit et de visage, à parler d'une manière qui convînt au goût de celui qui nous interrogeait, enveloppant de formes de langage arrangées avec art des expressions mitigées, mais qui ne s'éloignaient pas entièrement de la vérité; je dis que nous ne connaissions pas, il est vrai, pour l'avoir familièrement vu et pratiqué, l'homme dont nous avions fait choix, mais que nous avions reçu des rapports favorables sur son intégrité. Le pape s'efforça de confondre mes arguments par cette citation de l'Évangile : « Celui qui a vu rend témoignage. » Mais comme il n'élevait pas explicitement l'objection que Gaudri eût été élu par la volonté de la cour, tout subterfuge de chicane sur un tel point devenait inutile; j'y renonçai donc et je confessai que je ne pourrais rien opposer aux paroles du pontife : ce qui lui plut fort, car il était moins lettré qu'il n'eût convenu à sa haute dignité. Sentant bien cependant que toutes les phrases que j'avais entassées pour défendre notre élection étaient de peu de poids, je me jetai ensuite sur les nécessités pressantes dans lesquelles se trouvait notre Église, et je m'étendis d'autant plus sur ce sujet que la personne élue était moins propre aux fonctions de l'épiscopat. »

Gaudri était en effet très-peu propre au rôle d'évêque, et la ville de Laon ne tarda pas à s'en apercevoir. A peine installé, il commit des violences étranges : il fit crever les yeux à un homme qu'il soupçonnait de connivence avec ses ennemis, et toléra le meurtre d'un autre dans l'église métropolitaine. A l'exemple des riches croisés revenus d'Orient,

il avait un esclave noir qu'il employait à exercer ses vengeances. Les bourgeois s'inquiétaient et s'irritaient. Pendant un voyage que l'évêque fit en Angleterre, ils offrirent beaucoup d'argent aux clercs et aux chevaliers qui gouvernaient en son absence, s'ils voulaient consentir à reconnaître, par un acte authentique, à la communauté des habitants le droit de se gouverner par des autorités de son choix. « Les clercs et les chevaliers, dit un chroniqueur contemporain, s'accordèrent avec les gens du peuple dans l'espoir de s'enrichir d'une façon prompte et facile. » Une commune fut donc instituée et proclamée à Laon, sur le modèle de celle de Noyon, et investie de pouvoirs efficaces. L'évêque, de retour, fut très-irrité et s'abstint quelques jours de rentrer dans la ville; mais les bourgeois firent avec lui ce qu'ils avaient fait avec ses clercs et les chevaliers: ils lui offrirent une si grosse somme d'argent que « c'en fut assez, dit Guibert de Nogent, pour apaiser la tempête de ses paroles; » il accepta la commune et jura de la respecter. Les bourgeois voulurent avoir une garantie supérieure; ils envoyèrent à Paris, au roi Louis le Gros, des députés chargés de riches présents. « Le roi, séduit, dit le chroniqueur, par cette largesse plébéienne, confirma la commune par son propre serment, » et les députés rapportèrent à Laon leur charte scellée du grand sceau de la couronne et augmentée de deux articles ainsi conçus : « Les hommes de la commune de Laon ne pourront être forcés d'aller aux plaids hors de la ville; si le roi a procès contre quelqu'un d'entre eux, justice lui sera faite par la cour épiscopale. — Pour ces avantages et d'autres encore concédés aux susdits habitants par la munificence royale, les hommes de la commune sont convenus qu'outre les anciens droits de cour plénière, d'ost et de chevauchée, ils donneront au roi trois gîtes par an, s'il vient dans la ville; et, s'il n'y vient pas, ils lui payeront en place vingt livres pour chaque gîte[1]. »

Pendant trois ans, la ville de Laon fut satisfaite et tranquille; les bourgeois étaient heureux de la sécurité dont ils jouissaient et fiers de la liberté qu'ils avaient acquise. Mais, en 1112, les chevaliers, les clercs de l'Église métropolitaine et l'évêque lui-même avaient dépensé l'argent qu'ils avaient reçu et regrettaient vivement le pouvoir qu'ils avaient perdu: ils méditèrent de ramener à l'ancien état les serfs émancipés du joug. L'évêque invita le roi Louis le Gros à venir à Laon

[1] On appelait droit d'ost et de chevauchée (*expédition et équitables*) les droits qu'on payait pour l'exemption du service actif, en cas de guerre.

pour les offices de la semaine sainte, comptant sur sa présence pour intimider les bourgeois. « Mais les bourgeois, qui craignaient leur ruine, dit Guibert de Nogent, promirent au roi et à ses entours 400 livres ou plus, je ne sais pas bien lequel; de leur côté, l'évêque et les grands pressèrent le monarque de s'entendre avec eux, et s'engagèrent à lui compter 700 livres. Le roi Louis était tellement remarquable de sa personne qu'il semblait fait tout exprès pour la majesté du trône; courageux dans la guerre, ennemi de toute lenteur en affaires et d'un cœur ferme dans l'adversité; bon d'ailleurs en toute autre chose, il se montrait peu louable en ceci seulement qu'il ouvrait trop facilement son âme et son oreille aux hommes vils et corrompus par l'avarice. Ce vice fut une source féconde de dommage et de blâme pour lui, ainsi que de malheur pour beaucoup de gens. La cupidité de ce prince le fit pencher vers ceux qui lui promettaient davantage; tous ses serments et ceux de l'évêque et des grands furent en conséquence violés. » La charte, scellée du sceau royal, fut annulée, et l'on publia, de par le roi et l'évêque, l'ordre à tous les magistrats de la commune de cesser leurs fonctions, de remettre le sceau et la bannière de la ville, et de ne plus sonner la cloche du beffroi qui sonnait l'ouverture et la clôture de leurs audiences. Mais, sur cette proclamation, la rumeur fut si violente dans la ville, que le roi, qui avait logé jusque-là dans un hôtel particulier, jugea prudent d'en sortir et d'aller passer la nuit dans le palais épiscopal, qui était ceint de fortes murailles. Non content de cette précaution, et probablement un peu honteux de ce qu'il avait fait, il quitta Laon le lendemain matin, au point du jour, avec toute sa suite, sans attendre la fête de Pâques, pour la célébration de laquelle il avait fait le voyage.

Tout le jour après son départ, les boutiques des marchands et les maisons des aubergistes restèrent closes; aucune espèce de denrée ne fut mise en vente; chacun se tint enfermé chez soi. Mais quand la colère est au fond des âmes, le silence et l'immobilité du premier saisissement sont de courte durée. Le lendemain, le bruit se répandit que l'évêque et les grands s'occupaient « à calculer la fortune de tous les citoyens, afin d'exiger que, pour fournir la somme promise au roi, chacun payât, à raison de la destruction de la commune, autant qu'il avait donné pour son établissement. » Saisis d'une violente indignation, les bourgeois se réunirent; quarante d'entre eux s'engagèrent par serment, à la vie et à la mort, à tuer l'évêque et tous ceux des grands qui

avaient travaillé à la ruine de la commune. L'archidiacre Anselme, homme de bien, d'une famille obscure, et qui désapprouvait fort le parjure de l'évêque, alla cependant l'avertir, en grand secret et sans trahir personne, du péril qui le menaçait; il l'engagea à ne pas sortir de sa maison, surtout à ne pas suivre la procession le jour de Pâques. « Fi donc, répondit l'évêque, moi, je mourrais de la main de pareilles gens! » Le lendemain cependant il ne parut point à matines et ne mit pas le pied dans l'église; mais à l'heure de la procession, craignant d'être accusé de lâcheté, il sortit à la tête de son clergé, suivi de près par ses domestiques et quelques chevaliers armés sous leurs habits. Comme le cortége défilait, l'un des quarante conjurés, croyant le moment bon pour porter le coup, sortit brusquement de dessous une voûte, criant : *Commune! commune!* Un murmure sourd courut dans la foule; mais personne ne s'associa au cri ni au mouvement. La cérémonie se termina sans explosion. Le surlendemain, une autre procession solennelle devait avoir lieu à l'église de Saint-Vincent. Un peu rassuré, mais encore un peu inquiet, l'évêque fit venir, des domaines de l'évêché, une troupe de paysans qu'il chargea de défendre, les uns l'église, les autres son palais, et il suivit de nouveau la procession, sans que les conjurés osassent l'attaquer. Bien rassuré cette fois, il renvoya les paysans qu'il avait appelés. « Le quatrième jour après Pâques, dit Guibert de Nogent, mon blé ayant été pillé par suite du désordre qui régnait dans la ville, je me rendis chez l'évêque et je le priai de mettre un terme à cette situation violente : — « Que voulez-« vous, me dit-il, que ces gens-là puissent faire avec toutes leurs émeu-« tes? Si Jean, mon noir, tirait par le nez le plus redoutable d'entre « eux, le pauvre diable n'oserait seulement pas grogner. Ne les ai-je « pas contraints de renoncer à ce qu'ils appelaient leur commune, « pour tout le temps de ma vie? » — Je me tus, ajoute Guibert; beaucoup de gens l'avertissaient, comme moi, du danger; mais il ne daignait croire personne. »

Trois jours plus tard, tout semblait calmé; l'évêque était occupé avec son archidiacre à discuter les sommes qu'il fallait exiger des bourgeois. Tout à coup un grand tumulte éclata dans la ville; une foule de gens se répandirent dans les rues, criant : *Commune! commune!* Des bandes de bourgeois armés d'épées, de haches, d'arcs, de cognées, de massues, de lances, se précipitèrent dans le palais épiscopal. A ce bruit, les chevaliers qui avaient promis à l'évêque de venir à son secours s'il

lui arrivait d'en avoir besoin, arrivent successivement pour le défendre; trois d'entre eux sont, l'un après l'autre, ardemment attaqués par les bandes bourgeoises et succombent après une énergique résistance. Le palais épiscopal est incendié. Hors d'état de repousser les assauts du peuple, l'évêque prit l'habit de l'un de ses domestiques, s'enfuit dans le cellier de l'église, s'y renferma et se tapit dans une petite tonne dont un fidèle serviteur boucha l'ouverture. La foule errait partout, cherchant celui sur qui elle voulait satisfaire sa vengeance. Un bandit nommé Teutgaud, fameux dans ce temps-là par ses rapines, ses attaques et ses meurtres sur les voyageurs, s'était jeté tête baissée dans le parti de la commune. L'évêque, qui le connaissait, lui avait donné par plaisanterie, à cause de sa mauvaise mine, le sobriquet d'*Isengrin*. C'était le nom que, dans les fables du temps, on donnait au loup et qui faisait pendant à celui de *maître Renard*. Teutgaud et sa troupe pénétrèrent dans le cellier de l'église; ils allaient frappant sur toutes les tonnes; on ne sait sur quel soupçon Teutgaud s'arrêta devant celle où s'était blotti l'évêque, et la fit déboucher en criant : « Y a-t-il quelqu'un? — C'est un malheureux prisonnier, répondit l'évêque en tremblant. — Ah! ah! lui dit le bandit moqueur qui le reconnut à la voix, c'est donc vous, messire *Isengrin*, qui êtes ici caché? » Et il le tira par les cheveux hors de son tonneau. L'évêque suppliait les conjurés d'épargner sa vie, offrant de jurer sur l'Évangile qu'il abdiquerait l'épiscopat, leur promettant tout ce qu'il possédait d'argent, et disant que, si on voulait, il abandonnerait le pays. On lui répondit en l'insultant et en le frappant. Il fut bientôt assommé. Teutgaud, voyant briller à son doigt l'anneau épiscopal, lui coupa le doigt pour s'emparer de l'anneau, et le corps, dépouillé de tout vêtement, fut poussé dans un coin, où les passants lui jetaient des pierres ou de la boue en accompagnant leurs insultes de railleries et de malédictions

Le meurtre et l'incendie sont contagieux. Pendant tout le jour de l'insurrection et toute la nuit suivante, des bandes armées errèrent dans les rues de Laon, cherchant partout les parents, les amis, les serviteurs de l'évêque, tous ceux que la colère publique savait ou présumait tels, et exerçant, sur leurs personnes ou leurs maisons, des vengeances atroces ou grossières. Saisis d'effroi, beaucoup d'innocents fuyaient devant l'aveugle colère du peuple; les uns étaient atteints et frappés pêle-mêle avec les coupables; les autres s'échappaient à travers les vignes plantées entre deux collines aux environs de la ville. « Les pro-

grès de l'incendie, allumé de deux côtés à la fois, étaient si rapides, dit Guibert de Nogent, et les vents poussaient si fortement les flammes du côté du couvent de Saint-Vincent, que les moines craignaient de voir tout ce qu'ils possédaient devenir la proie du feu, et toutes les personnes qui s'étaient réfugiées dans ce monastère tremblaient comme si elles avaient vu des épées suspendues sur leurs têtes. » Des insurgés arrêtèrent un jeune homme qui avait été valet de chambre de l'évêque et lui demandèrent si le prélat avait été tué ou non ; ils n'en savaient rien, ni lui non plus ; il les aida à chercher le cadavre, et quand ils le rencontrèrent, il avait été tellement mutilé qu'on ne pouvait reconnaître aucun de ses traits. « Je me rappelle, dit le jeune homme, que lorsque le prélat vivait, il aimait à parler de faits de guerre, pour lesquels, à son grand dommage, il montra toujours trop de penchant ; il racontait souvent qu'un jour, dans un simulacre de combat, au moment où, monté sur son coursier, il attaquait, par manière de jeu, un certain chevalier, celui-ci le frappa de sa pique et le blessa au-dessous du cou, vers la trachée-artère. » Le corps de Gaudri fut en effet reconnu à ce signe, et l'archidiacre Anselme alla le lendemain, dit Guibert de Nogent, supplier les insurgés de permettre qu'au moins on l'inhumât, ne fût-ce que parce qu'il avait porté le titre et les insignes d'évêque. Ils n'y consentirent qu'avec peine. Il serait impossible de dire de combien de menaces et d'injures furent poursuivis ceux qui prirent soin de ses funérailles, et de quels discours outrageants on combla le mort lui-même ; son cadavre fut jeté dans une fosse qui n'était creusée qu'à demi, et à l'église on ne fit aucune des prières et des cérémonies prescrites pour l'enterrement, je ne dis pas d'un évêque, mais du dernier des chrétiens. » Peu de jours après, Raoul, archevêque de Reims, vint à Laon pour purifier l'église. « Le sage et vénérable archevêque, dit Guibert, après avoir, à son arrivée, fait placer plus décemment les restes de quelques-uns des morts, et célébré l'office divin en mémoire de tous, au milieu des larmes et de l'extrême chagrin de leurs parents et de leurs alliés, suspendit le saint sacrifice de la messe pour prononcer un discours sur ces exécrables institutions de communes, où l'on voit, contre toute justice et tout droit, les serfs se soustraire violemment à la légitime autorité de leurs seigneurs. »

Ici éclate la mobilité des sentiments et des jugements humains, choquante même quand elle est naturelle et presque légitime. Le même



ET IL LE TIRA PAR LES CHEVEUX HORS DE SON TONNEAU

historien contemporain qui naguère blâmait hautement le caractère et la conduite de l'évêque de Laon, Guibert de Nogent, s'associe maintenant à la réaction qu'ont suscitée les excès et les vengeances populaires, et il s'indigne contre « ces exécrables institutions de communes, » source de tant de désordres et de crimes. Les bourgeois de Laon eux-mêmes, « ayant réfléchi sur le nombre et l'énormité des crimes qu'on avait commis, séchaient de frayeur, dit Guibert, et redoutaient le jugement du roi. » Pour se défendre contre les effets de son ressentiment, ils ajoutèrent une plaie nouvelle à leur plaie ancienne en appelant à leur secours Thomas de Marle, fils du seigneur Enguerrand de Coucy. Ce Thomas, dès sa première jeunesse, s'enrichit en pillant les pauvres et les pèlerins, forma plusieurs mariages incestueux, et sa férocité est tellement inouïe dans notre siècle, que certaines gens, de ceux mêmes qui sont réputés cruels, paraissent plus avares du sang de vils troupeaux que ne l'est Thomas du sang des hommes. Tel était l'homme que les bourgeois de Laon supplièrent de venir se mettre à leur tête et qu'ils accueillirent avec joie quand il entra dans leur ville. Quant à lui, lorsqu'il eut entendu leur demande, il consulta les siens pour savoir ce qu'il devait faire; tous lui répondirent que ses forces n'étaient pas assez nombreuses pour défendre une telle cité contre le roi. Thomas engagea alors les bourgeois à sortir et à se réunir dans un champ où il leur ferait connaître son plan. Quand ils furent à près d'un mille de distance de la ville, il leur dit : « Laon est la tête du royaume ; il m'est impossible d'empêcher le roi de s'en rendre maître. Si vous redoutez ses armes, suivez-moi dans ma terre, vous trouverez en moi un patron et un ami. » Ces paroles les consternèrent à l'excès ; bientôt cependant les gens du peuple, troublés par le souvenir du crime qu'ils avaient commis et croyant déjà voir le roi menacer leur tête, s'enfuirent en grand nombre à la suite de Thomas. Teutgaud lui-même, cet assassin de l'évêque Gaudri, se rendit en toute hâte auprès du seigneur de Marle. Le bruit se répandit bientôt, parmi la population des campagnes voisines de Laon, que cette ville était entièrement vide d'habitants; tous les paysans s'y précipitèrent et s'emparèrent des maisons, qu'ils trouvaient sans défenseurs. Qui pourrait dire, ou se faire croire s'il tentait de dire, que d'argent, de vêtements et de provisions de tout genre on découvrit dans cette cité ? Bientôt des querelles s'élevèrent, entre les premiers et les derniers venus, sur le partage de leurs rapines ; tout ce que les petites gens avaient pris passa bientôt au pouvoir des puis-

sants; si deux hommes en rencontraient un troisième tout seul, ils le dépouillaient; l'état de la ville était vraiment misérable. Les bourgeois qui l'avaient quittée avec Thomas de Marle avaient auparavant détruit et brûlé les maisons des clercs et des grands qu'ils haïssaient; maintenant les grands échappés au massacre enlevaient à leur tour, des maisons des fugitifs, toutes les subsistances, tous les meubles, et jusques aux gonds et aux verrous. »

Le bruit de tant de désastres, de crimes et de réactions alternatives se répandit rapidement dans tous pays. Thomas de Marle fut mis au ban du royaume et frappé d'excommunication « par une assemblée générale de l'Église des Gaules, dit Guibert de Nogent, réunie à Beauvais; » cette sentence était lue chaque dimanche à l'issue de la messe, dans toutes les églises métropolitaines et paroissiales. Le sentiment public contre Thomas de Marle devint si fort, qu'Enguerrand de Boves, seigneur de Coucy, qui passait, dit Suger, pour être son père, s'unit à ceux qui lui déclarèrent la guerre, au nom du roi et de l'Église. Louis le Gros entra lui-même en campagne contre lui. « Les hommes d'armes, d'ailleurs en fort petit nombre, dit Guibert de Nogent, secondaient à peine le roi et ne le faisaient pas de cœur; mais l'infanterie, armée à la légère, formait un corps considérable; l'archevêque de Reims et les évêques avaient appelé tout le peuple à cette expédition en donnant à tous l'absolution de leurs péchés. Thomas de Marle, bien qu'impotent alors et étendu sur son lit, n'épargnait pas aux assaillants les moqueries ni les outrages; il se refusa d'abord absolument aux sommations du roi. » Louis persista invariablement dans son entreprise, payant de sa personne et conduisant lui-même les fantassins à l'assaut, quand les hommes d'armes n'y venaient pas ou ne s'y portaient que mollement. Il enleva successivement les châteaux de Crécy et de Nogent, domaines de Thomas de Marle, et le réduisit enfin à la nécessité de se racheter par une forte rançon, d'indemniser les églises qu'il avait ravagées, de donner des garanties de sa conduite future et de solliciter instamment sa rentrée dans la communion des fidèles. Quant aux gens de Laon, auteurs ou complices du meurtre de l'évêque Gaudri, et qui s'étaient réfugiés sous la protection de Thomas de Marle, le roi ne leur accorda point de merci : « Il ordonna, dit Suger, qu'ils fussent attachés au gibet et livrés en pâture à la voracité des milans, des corbeaux et vautours. »

Il y a quelques dissidences entre les deux récits, tous deux contem-

porains, que nous possédons de cet événement des premières années du douzième siècle, l'un dans la *Vie de Louis le Gros*, par Suger, l'autre dans la *Vie de Guibert de Nogent*, par lui-même ; on le reconnaîtra aisément en comparant ce que j'en ai dit, d'après Suger, dans le tome I[er] de cette *Histoire*[1], et ce que j'en dis ici, d'après Guibert de Nogent ; mais ces dissidences n'ont point d'importance historique, car elles ne changent rien aux faits essentiels qui caractérisent l'état social à cette époque et la conduite comme la situation des acteurs.

Après sa victoire sur Thomas de Marle et les émigrés de Laon, Louis le Gros vint à Laon avec l'archevêque de Reims ; la présence du roi, tout en rendant le pouvoir aux adversaires de la commune, leur inspira sans doute un peu de modération, car il y eut un intervalle de paix durant lequel on ne s'occupa que de cérémonies expiatoires et de la réparation des églises ruinées par l'incendie. L'archevêque célébra une messe solennelle pour le repos des âmes de ceux qui avaient péri durant les troubles, et il prêcha un sermon pour exhorter les serfs à la soumission envers leurs seigneurs et pour les détourner, sous peine d'anathème, de résister par la force. Les bourgeois de Laon ne tinrent cependant pas toute résistance pour interdite, et les seigneurs avaient sans doute un peu appris à ne pas la braver, car en 1128, seize ans après le meurtre de l'évêque Gaudri, la crainte d'une nouvelle insurrection populaire détermina son successeur à consentir à l'institution d'une nouvelle commune, dont Louis le Gros ratifia la charte dans une assemblée tenue à Compiègne. Seulement le nom de *commune* ne se retrouva pas dans cette charte ; il y fut remplacé par celui d'*établissement de paix ;* les limites territoriales de la commune furent appelées *limites de la paix*, et pour en désigner les membres, on adopta cette formule : *Tous ceux qui ont signé cette paix.* Le préambule de cette charte porte : « Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, faisons savoir à tous nos féaux présents et à venir que, du consentement des barons de notre royaume et des habitants de la cité de Laon, nous avons institué, en ladite cité, un établissement de paix. » Et, après en avoir énuméré les bornes, les formes et les règles, la charte se termine par cet acte d'amnistie : « Toutes les anciennes forfaitures et offenses commises avant la ratification du présent traité sont entièrement pardonnées. Si quelque homme, banni

[1] Page 452, chap. XVIII, *la Royauté française.*

pour avoir forfait par le passé, veut rentrer dans la ville, il y sera reçu et recouvrera la possession de ses biens. Sont néanmoins exceptés du pardon les treize dont les noms suivent : » et treize personnes sont nommées en effet comme exceptées de l'amnistie et encore bannies. « Peut-être, dit M. Augustin Thierry, ces treize bannis, exclus à jamais de leur ville natale au moment où elle devenait libre, s'étaient-ils signalés, entre tous les bourgeois de Laon, par leur opposition contre le pouvoir seigneurial; peut-être avaient-ils souillé par des violences cette opposition patriotique; peut-être enfin furent-ils pris au hasard, pour être seuls chargés du crime de leurs concitoyens. » La seconde hypothèse me paraît la plus probable; que des violences et des cruautés eussent été commises tour à tour par les bourgeois et par leurs adversaires, le fait est certain; que la charte de 1128 fût vraiment une œuvre de pacification libérale, son contenu et son langage le prouvent. Après de telles luttes et au moment où elles s'apaisent, quelques-uns des acteurs les plus passionnés portent toujours le poids du passé, et, parmi les plus passionnés, quelques-uns sont souvent aussi les plus sincères.

Pendant quarante-sept ans après la charte de Louis le Gros, la ville de Laon jouit de la paix intérieure et des libertés communales qu'elle avait ainsi conquises; mais, en 1175, un nouvel évêque, Roger de Rosoy, homme de grande naissance et parent de plusieurs grands seigneurs ses voisins, entreprit de ne tenir aucun compte du régime libre établi à Laon. Éclairés par l'expérience, les bourgeois de Laon s'adressèrent au roi Louis le Jeune, et lui offrirent une somme d'argent pour qu'il leur donnât une charte de commune. L'évêque Roger, « par lui-même et par ses amis, dit un chroniqueur chanoine de Laon, supplia le roi d'avoir pitié de son Église et d'abolir la commune de ses serfs; mais le roi, tenant à la promesse d'argent qu'il avait reçue, n'écouta point l'évêque ni ses amis, » et donna aux bourgeois de Laon, en 1177, une charte qui confirmait leur établissement de paix de 1128. L'évêque Roger ne se tint pas pour battu; il réclama l'appui des seigneurs ses voisins et rengagea la guerre contre les bourgeois de Laon qui, de leur côté, demandèrent et reçurent les secours de plusieurs communes des environs. Dans un accès d'intempérance démocratique, au lieu d'attendre dans leurs murs l'attaque de leurs ennemis, ils se portèrent sans cavalerie à leur rencontre, ravageant sur leur route les terres des seigneurs qu'ils soupçonnaient de mauvais vouloir à leur égard; mais, en arrivant devant

les alliés de l'évêque, « toute cette multitude rustique, dit le chanoine chroniqueur, saisie d'effroi au nom seul des chevaliers qu'elle trouva réunis, prit soudain la fuite, et un grand nombre de bourgeois furent massacrés avant d'atteindre leur ville. » Louis le Jeune entra alors en campagne pour les secourir; mais Baudouin, comte de Hainaut, vint au secours de l'évêque de Laon avec sept cents chevaliers et plusieurs milliers de fantassins; le roi Louis, après avoir occupé et tenu quelque temps en séquestre les terres de l'évêque, jugea à propos de faire la paix plutôt que de continuer une si rude guerre, et, sur l'intercession du pape et du comte de Hainaut, il rendit à Roger de Rosoy ses terres et son évêché, à condition de vivre en paix avec la commune. Tant que Louis VII vécut, l'évêque cessa en effet d'attaquer les libertés des bourgeois de Laon; mais, à la mort du roi, en 1180, il s'adressa à son successeur Philippe Auguste, et lui offrit de lui céder la seigneurie de la Fère-sur-Oise, dont il était possesseur, pourvu que Philippe abolît, par une charte, la commune de Laon. Philippe céda à la tentation, et rendit, en 1190, une ordonnance portant : « Désirant éviter, pour notre âme, toute espèce de péril, nous cassons entièrement la commune établie en la ville de Laon, comme contraire aux droits et libertés de l'église métropolitaine de Sainte-Marie, en vue de la justice, et pour l'heureuse issue du pèlerinage que nous devons faire à Jérusalem. » Mais, l'année suivante, sur les instances et les offres des bourgeois de Laon, Philippe changea d'avis, et, sans rendre à l'évêque la seigneurie de la Fère-sur-Oise, il garantit et confirma à perpétuité l'établissement de paix accordé en 1128 à la ville de Laon, « sous cette condition que, chaque année, à la fête de tous les Saints, ils payeront, à nous et à nos successeurs, deux cents livres parisis. » Pendant un siècle, toute lutte éclatante cessa entre les bourgeois de Laon et leur évêque; il n'y avait entre eux point de véritable accord ni de bonne intelligence; mais la paix publique n'était pas troublée, et ni les rois de France, ni les grands seigneurs voisins n'intervenaient dans leurs affaires. En 1294, des chevaliers et des clercs du chapitre métropolitain de Laon se prirent de querelle avec des bourgeois; on en vint, de part et d'autre, à des actes de violence qui rallumèrent, dans les rues de la ville et jusque dans l'enceinte de l'église épiscopale, des luttes sanglantes. L'évêque et son chapitre s'adressèrent au pape Boniface VIII, qui s'adressa au roi Philippe le Bel pour faire mettre fin à ces scandaleux désordres. Philippe le Bel, à son tour, s'adressa au parlement de Paris, qui, après

une enquête, « priva la ville de Laon de tout droit de commune et de collége, sous quelque nom que ce soit. » Le roi ne voulut pas exécuter cet arrêt dans toute sa rigueur ; il accorda aux bourgeois de Laon une charte qui les maintenait provisoirement dans la jouissance de leurs droits politiques, mais sous cette clause destructive : « Ne seront ladite commune et ledit échevinage en vigueur qu'autant qu'il nous plaira. » Pendant près de trente ans, de Philippe le Bel à Philippe de Valois, les évêques et les bourgeois de Laon furent en litige devant la couronne de France, les uns pour faire maintenir la commune de Laon dans sa condition précaire et sous le bon plaisir du roi, les autres pour lui faire recouvrer son caractère indépendant et durable. Enfin, en 1331, Philippe de Valois : « Considérant que la commune jadis de Laon, pour certains méfaits et excès notoires, énormes et détestables, avait été ôtée et abattue à toujours par arrêt de la cour de notre très-cher seigneur et oncle le roi Philippe le Bel, confirmé et approuvé par nos très-chers seigneurs les rois Philippe et Charles, dont Dieu ait les âmes, par grande délibération de notre conseil, avons ordonné que jamais commune, corps, collége, échevinage, maire, jurés ou aucun autre état ou signe à ce appartenant, ne soient institués ou établis à Laon. » Par la même ordonnance, l'administration municipale de Laon fut placée sous la seule autorité du roi et de ses délégués ; et pour effacer tout souvenir de l'ancienne indépendance de la commune, une ordonnance postérieure défendit que la tour, dont on avait enlevé les deux grosses cloches communales, fût désormais appelée tour du beffroi.

L'histoire de la commune de Laon est celle de la plupart des villes qui, dans la France septentrionale et centrale, ont lutté, du onzième au quatorzième siècle, pour se soustraire à l'oppression et aux violences féodales. Cambrai, Beauvais, Amiens, Soissons, Reims, Vézelay, plusieurs autres villes ont déployé, à cette époque, beaucoup d'énergie et de persévérance pour faire reconnaître par leurs seigneurs les droits les plus naturels et les plus nécessaires de toute créature et de toute société humaine ; mais dans l'intérieur de leurs murs les dissensions étaient extrêmes et la vie continuellement orageuse et troublée ; les bourgeois étaient emportés, grossiers, barbares, aussi barbares que les seigneurs contre lesquels ils défendaient leurs libertés. Parmi ces maires, ces échevins, ces jurats, ces magistrats de divers degrés et de divers noms institués dans les communes, beaucoup en venaient bientôt à

dominer arbitrairement, violemment, dans leur seul intérêt personnel. La population inférieure était dans une disposition habituelle de jalousie et de sédition brutale contre les riches, les chefs d'atelier, les maîtres de la fortune et du travail. Ces violences alternatives, cette anarchie, ces maux et ces périls intérieurs sans cesse renaissants appelaient sans cesse l'intervention étrangère; quand, après s'être soustraits à l'oppression et aux iniquités venues d'en haut, les bourgeois tombaient en proie aux pillages et aux massacres venus d'en bas, ils cherchaient un nouveau protecteur qui les sauvât de ce nouveau mal. De là ces recours fréquents au roi, au grand suzerain dont l'autorité pouvait réprimer les mauvais magistrats communaux ou faire rentrer dans l'ordre la multitude; et de là bientôt aussi la chute progressive, ou du moins l'extrême affaiblissement de ces libertés communales si péniblement conquises. La France en était à cet âge et dans cet état de la civilisation où la sécurité ne s'achète guère qu'au prix de la liberté. C'est un phénomène des temps modernes que l'effort prévoyant et continu pour concilier la sécurité avec la liberté et le développement hardi des forces individuelles avec le maintien régulier de l'ordre public. Cette belle solution du problème social, encore si imparfaite et si chancelante au milieu de nous, était inconnue du moyen âge; la liberté y était si orageuse, si redoutable, que les populations la prenaient bientôt, sinon en dégoût, du moins en terreur, et cherchaient, à tout prix, un régime politique qui leur donnât quelque sécurité, but essentiel de l'état social. Quand on arrive à la fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle, on voit tomber en décadence ou disparaître tout à fait une foule de communes; elles cessent de s'appartenir véritablement et de se gouverner elles-mêmes; quelques-unes, comme Laon, Cambrai, Beauvais, Reims, se défendirent longtemps contre leur déclin, et tentèrent plus d'une fois de se relever dans leur indépendance; mais elles auraient eu besoin de l'appui du roi pour résister efficacement à leur seigneur, laïque ou ecclésiastique, et elles furent hors d'état de résister à la royauté, qui avait grandi pendant qu'elles dépérissaient. D'autres, Meulan et Soissons par exemple[1], sentirent de bonne heure leur faiblesse, et demandèrent elles-mêmes à la royauté de les délivrer de leur organisation communale et de se charger de leur administration. Aussi est-ce vers cette époque,

[1] En 1320 et en 1335.

sous saint Louis et Philippe le Bel, qu'apparaissent, dans les recueils des actes de la royauté française, ces grandes ordonnances qui règlent l'administration de toutes les communes dans les domaines royaux. Jusque-là, les rois avaient traité d'ordinaire avec chaque ville en particulier; comme la plupart étaient presque indépendantes, ou du moins investies de priviléges divers et respectés, ni le roi, ni aucun grand suzerain ne songeait à prescrire des règles générales pour le régime communal, ni à administrer d'une manière uniforme toutes les communes de ses domaines. C'est sous saint Louis et Philippe le Bel que commencent les règlements généraux sur cette matière. Les communes françaises étaient des sociétés trop petites et trop faibles pour suffire à se maintenir et à se gouverner elles-mêmes au milieu des perturbations de la grande société chrétienne; elles étaient trop nombreuses et trop peu éclairées pour s'organiser en une vaste confédération capable de se donner un gouvernement central. Les libertés communales ont été hors d'état de fonder en France une grande société républicaine; c'est à la royauté qu'a appartenu la force et qu'est échu l'honneur de présider pendant cinq siècles à la formation et à la destinée de la nation française.

La royauté n'a pas accompli seule cette grande œuvre. En même temps que les communes dépérissaient et que la royauté grandissait, une nouvelle force, un nouvel élément social, le *tiers état*, naissait en France, appelé à prendre, dans l'histoire de France, une bien plus grande place et à exercer sur le sort de la patrie française bien plus de puissance que, dans leur courte et incohérente existence, il n'avait été donné aux communes d'en acquérir.

Je m'étais quelquefois étonné, en étudiant les monuments de notre histoire du onzième au quatorzième siècle, de n'y trouver nulle part ces mots, le *tiers état*. J'ai désiré savoir si les hommes qui, de nos jours, se sont adonnés sérieusement à la même étude, avaient été plus habiles que moi à découvrir ce grand nom dès l'époque où il semble qu'on doit s'attendre à le rencontrer. J'ai soumis ma question à mon savant confrère à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Littré, dont le monde lettré consulte avec respect le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, et à un jeune magistrat, M. Picot, à qui l'Académie des sciences morales et politiques a décerné naguère le premier prix pour son grand travail sur la question qu'elle avait proposée quant à l'histoire et à l'influence des états généraux en France. J'insère textuel-



CATHÉDRALE DE LAON

lement ici les réponses de deux hommes si éclairés et si autorisés en pareille matière.

M. Littré m'a écrit le 3 octobre 1871 : « Je ne trouve, dans mon historique, *tiers état* qu'au seizième siècle. J'en cite ces deux exemples-ci : « Quant au troisième ordre qu'on appelle le tiers état... » (La Noue, *Discours*, p. 541) ; et « Commis et députez spécialement pour le « *tiers estat*, mesmes pour l'estat de labour (les laboureurs). » (*Coustumier général*, t. I, p. 335.) Au quinzième siècle, ou fin du quatorzième, dans les Poésies d'Eustache Deschamps, j'ai :

« Prince qui veut que le bon temps reviengne,
« Les trois Estats en bonnes mœurs repreigne.
(*Souffrances du peuple.*)

« Au quatorzième siècle, dans Du Cange, au mot *Status*, on lit : «*Per* « *tres status concilii generalis Prælatorum*, *Baronum*, *nobilium et uni-* « *versitatum comitatuum.* »

« D'après ces documents, je pense que c'est au quatorzième siècle qu'on a commencé à appeler les trois ordres *tres status*, et que c'est seulement au seizième siècle qu'on a dit en français le *tiers estat*. Mais je ne puis donner cette conclusion comme définitive, attendu qu'elle n'est appuyée que sur les documents que j'ai consultés pour mon *Dictionnaire*. »

M. Picot m'a répondu le 3 octobre 1871 : « Il est constant que les « actes contemporains du roi Jean parlent souvent des « trois estats », « mais ne prononcent pas le nom de *tiers état*. » Les *Grandes Chroniques* et Froissart disent presque toujours : « Les gens d'Église, les no- « bles et les bonnes villes. » Les ordonnances royales emploient les mêmes expressions; quelquefois elles ajoutent, pour ne pas limiter aux députés des villes fermées leur énumération : *les bonnes villes et le plat pays*. (*Ord.*, t. III, p. 221, note.) Quand elles s'appliquent aux états provinciaux de la langue d'oïl, il leur arrive de dire : *les bourgeois et habitants;* quand il s'agit des états du Languedoc : *les communautés de la sénéchaussée*. Telles étaient, au milieu du quatorzième siècle, les seules expressions pour désigner le troisième ordre.

« Sous Louis XI, Juvénal des Ursins, dans sa harangue, s'adresse aux députés du tiers en les appelant : *bourgeois et habitants des bonnes villes*. Aux états de Tours, l'orateur des états, Jean de Rély, dit : *le peuple du commun estat*, *l'estat du peuple*. Le cahier particulier pré-

senté à Charles VIII par les trois ordres du Languedoc se sert également du mot *peuple*.

« C'est dans le procès-verbal de Masselin et dans le cahier de doléances présenté en 1483 que je rencontre pour la première fois l'expression de *tiers état*. Masselin dit : « Il fut décidé que chacune des « sections fournirait six commissaires : *duos ecclesiasticos, duos nobiles* « *et duos tertii status*. » (*Documents inédits sur l'histoire de France ; procès-« verbal de Masselin*, p. 76.) Voici le commencement du chapitre intitulé *du Commun :* « Pour le *tiers* et commun *estat* remontrent lesdites « gens... » Et quelques lignes plus bas, comparant le royaume au corps humain, les rédacteurs du cahier ajoutent : « Les membres sont « le clergé, les nobles et les gens du tiers estat. » (*Ibid. à la suite du procès-verbal de Masselin, cahier de doléances*, p. 669.)

« Ainsi, à la fin du quinzième siècle, l'expression *tiers état* était employée constamment ; mais n'est-elle pas bien plus ancienne ? Il y a des mots qui naissent tellement de la nature des choses qu'ils doivent être contemporains des idées qu'ils expriment ; leur apparition dans le langage est inévitable, et elle y est à peine remarquée. Le jour où les députés des communes sont entrés dans une assemblée et se sont assis auprès des deux premiers ordres, le nouveau venu s'est appelé, par la force de la situation et le rang qu'il occupait, le *troisième ordre ;* et comme nos pères disaient le *tiers denier* et la *tierce journée*, ils ont dû dire le *tiers état*. L'expression n'est devenue vulgaire qu'à la fin du quinzième siècle ; mais je suis disposé à croire qu'elle existait au milieu du quatorzième.

« Un instant j'avais cru, dans le cours de mes recherches, que, sous le roi Jean, les ordonnances avaient désigné les *bonnes villes* sous le nom de *tiers état*. J'ai bien vite reconnu mon erreur ; mais vous allez juger, monsieur, combien je me trouvais voisin de l'expression dont vous cherchez à fixer l'origine. Quatre fois, dans la grande ordonnance de décembre 1355, les députés font promettre au roi que, dans les prochaines assemblées, les résolutions seront prises par l'unanimité des ordres, « sans que les deux états, si ils étaient d'un accord, puissent « lier le *tiers*. » A première vue, il était permis de supposer que les députés des villes avaient entendu se garantir des dangers d'une action commune du clergé et de la noblesse ; un examen plus attentif des textes m'a fait revenir à une opinion plus juste ; il est certain que les trois ordres s'étaient mis d'accord pour se protéger mutellement contre

une alliance de deux d'entre eux. D'ailleurs, les états de 1576 virent le clergé reprendre à son profit, contre les deux ordres laïques, la proposition votée en 1355. Il est hors de doute que cette maxime servait à empêcher la majorité d'opprimer la minorité, quel que fût son nom. Seulement, en fait, c'était le plus souvent au tiers état que devait profiter cette règle.

« En résumé, avant le quinzième siècle, il est permis de faire des hypothèses, mais ce ne sont que de pures conjectures. C'est aux grands états de Tours, en 1483, que, pour la première fois, le troisième ordre porte le nom que lui a donné l'histoire. »

Le fait avait depuis longtemps devancé le nom. Si le tiers état avait résidé tout entier dans les communes en lutte contre leurs seigneurs, si le sort de la bourgeoisie de France avait dépendu des libertés communales conquises dans cette lutte, nous verrions, à la fin du treizième siècle, cet élément de la société française faible et en décadence. Il en fut tout autrement; le tiers état prit naissance et s'alimenta à des sources fort diverses; pendant que l'une était près de tarir, les autres demeuraient abondantes et fécondes. Indépendamment des communes proprement dites et investies du droit de se gouverner elles-mêmes, beaucoup de villes avaient des priviléges, des franchises efficaces quoique limitées, et, sous l'administration des officiers du roi, elles croissaient en population et en richesse. Ces villes ne participèrent point, vers la fin du treizième siècle, à la décadence des communes belliqueuses et conquérantes. La liberté politique locale y manquait; l'esprit d'indépendance et de résistance n'y prévalait point; on y vit naître un autre esprit qui a joué un grand rôle dans notre histoire, cet esprit peu ambitieux, peu entreprenant, timide même et n'abordant guère la pensée d'une résistance définitive, mais honnête, ami de l'ordre, persévérant, attaché à ses franchises traditionnelles, et assez habile à les faire tôt ou tard respecter. C'est surtout dans les villes administrées au nom du roi et par ses prévôts que s'est développé cet esprit qui a été longtemps le caractère dominant de la bourgeoisie française. Il ne faut pas croire que, faute d'une véritable indépendance communale, toute sécurité intérieure manquât à ces villes; la royauté craignait toujours que ses officiers locaux ne se rendissent indépendants; elle se souvenait de ce qu'étaient devenus, au neuvième siècle, les offices de la couronne, les duchés, les comtés, et de la peine qu'elle avait eue à ressaisir les débris épars de l'ancienne souveraineté impé-

riale. Aussi les rois Capétiens intelligents, Louis VI, Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel, tenaient-ils soigneusement la main sur leurs prévôts, leurs sergents, leurs officiers de tout genre, pour que leur puissance ne s'accrût pas au point de devenir redoutable. A cette époque, d'ailleurs, le parlement et tout notre système judiciaire commençaient à se former; beaucoup de questions relatives à l'administration des villes, beaucoup de contestations entre les prévôts et les bourgeois étaient portées devant le parlement de Paris, et jugées là avec plus d'indépendance et d'équité qu'elles ne l'auraient été par tout autre pouvoir. Une certaine mesure d'impartialité est inhérente au pouvoir judiciaire; l'habitude de prononcer selon des textes écrits, d'appliquer des lois à des faits, donne un respect naturel et presque instinctif pour les droits acquis et anciens. Les villes obtenaient souvent, en parlement, justice contre les officiers du roi et le maintien de leurs franchises. Le recueil des ordonnances royales de cette époque abonde en exemples de ce genre. Ces juges, d'ailleurs, ces baillis, ces prévôts, ces sénéchaux, tous ces officiers du roi ou des grands suzerains, tous ces agents du pouvoir central dans l'ordre civil formèrent bientôt une classe nombreuse et puissante; or la plupart d'entre eux étaient des bourgeois, et leur nombre, leur pouvoir tournaient au profit de la bourgeoisie et lui donnaient de jour en jour plus d'extension et d'importance. C'est peut-être là, de toutes les origines du tiers état, celle qui a le plus contribué à lui faire conquérir la prépondérance sociale. Au moment où la bourgeoisie, naguère formée, perdait, dans beaucoup de communes, une partie de ses libertés locales, à ce moment même, par la main des parlements, des prévôts, des juges et des administrateurs de tout genre, elle saisissait une large part du pouvoir central. C'est par des bourgeois entrés au service du roi, et administrant ou jugeant en son nom, que l'indépendance et les chartes communales ont été souvent attaquées et abolies; mais en même temps ils fortifiaient, ils élevaient la bourgeoisie; ils lui faisaient acquérir de jour en jour plus de richesse, de crédit, d'importance et de pouvoir dans les affaires intérieures et extérieures de l'État.

Philippe le Bel, ce prince ambitieux et despote, ne se trompait pas lorsque, en 1302, 1308 et 1314, en convoquant les premiers états généraux de France, il y appelait « les députés des bonnes villes ». Il ne leur donnait pas encore le nom de *tiers état*: mais il savait bien qu'il appelait ainsi à son aide, contre Boniface VIII, les Templiers et les Fla-

mands, une classe déjà investie, dans le pays, d'une grande influence et qui lui prêterait volontiers un concours efficace. Son fils, Philippe le Long, ne se trompait pas lorsque, en 1317 et en 1321, il convoquait aux états généraux « les communautés et bonnes villes du royaume » pour statuer sur l'interprétation de la loi salique quant à la succession à la couronne, « ou pour aviser aux moyens d'établir l'uniformité des monnaies, des poids et des mesures ; » il savait bien que l'autorité de la bourgeoisie lui serait d'un grand secours pour accomplir des actes si graves. Et les trois états préludaient à la formation, si pénible et si lente, de la monarchie constitutionnelle lorsque, en 1338, sous Philippe de Valois, ils déclaraient, « présent ledit roi Philippe de Valois qui s'y accorda, que l'on ne pourrait imposer ni lever taille en France si urgente nécessité ou évidente utilité ne le requérait, et de l'octroi des gens des états. »

Pour bien comprendre le tiers état français et son importance dans notre histoire, il ne suffit pas d'assister à ses origines ; il faut entrevoir sa grande destinée et le but auquel il est enfin parvenu. Je devance donc les siècles, et j'indique, dès à présent, ce que le cours des événements, du quatorzième au dix-neuvième siècle, mettra en pleine lumière.

A prendre l'histoire de France dans son ensemble et à travers toutes ses phases, le tiers état a été l'élément le plus actif et le plus décisif de la civilisation française. Si on le suit dans ses relations avec le gouvernement général du pays, on le voit d'abord allié pendant six siècles à la royauté, luttant sans relâche contre l'aristocratie féodale, et faisant prévaloir à sa place un pouvoir central et unique, la monarchie pure, très-voisine, quoique avec des réserves souvent répétées quoique assez vaines, de la monarchie absolue. Mais dès qu'il a remporté cette victoire et accompli cette révolution, le tiers état en poursuit une nouvelle ; il s'attaque à ce pouvoir unique qu'il a tant contribué à fonder, et il entreprend de changer la monarchie pure en monarchie constitutionnelle. Sous quelque aspect qu'on le considère dans ces deux grandes entreprises si diverses, soit qu'on étudie la formation progressive de la société française elle-même ou celle de son gouvernement, le tiers état est la plus puissante et la plus persévérante des forces qui ont présidé à notre civilisation.

Ce fait est unique dans l'histoire du monde. On reconnaît, dans les destinées des principales nations de l'Asie et de l'ancienne Europe,

presque tous les grands faits qui ont agité la nôtre ; on y rencontre le mélange de races diverses, la conquête d'un peuple par un peuple, de profondes inégalités entre les classes, de fréquentes vicissitudes dans les formes du gouvernement et l'étendue du pouvoir public. Nulle part on ne voit apparaître une classe qui, partant de très-bas, faible, méprisée, presque imperceptible à son origine, s'élève par un mouvement continu et un travail sans relâche, se fortifie d'époque en époque, acquiert successivement tout ce qui lui manquait, richesses, lumières, influence, change la nature de la société, la nature du gouvernement, et devient enfin tellement dominante qu'on se puisse hasarder à dire qu'elle est le pays même. Plus d'une fois, dans l'histoire du monde, les apparences extérieures de telle ou telle société ont été les mêmes que celles que je rappelle ici, mais ce sont de pures apparences. Dans l'Inde, par exemple, les invasions étrangères, le passage et l'établissement de races diverses sur le même sol se sont fréquemment renouvelés ; qu'en est-il résulté ? La permanence des castes n'en a point été atteinte ; la société est restée divisée en classes distinctes et à peu près immobiles. Après l'Inde, prenez la Chine ; là aussi l'histoire montre des conquêtes analogues à celle de l'Europe par les Germains ; là aussi, plus d'une fois, des vainqueurs barbares se sont établis au milieu d'un peuple de vaincus. Qu'en est-il arrivé ? Les vaincus ont à peu près absorbé les vainqueurs, et l'immobilité a été encore le caractère dominant de l'état social. Dans l'Asie occidentale, après les invasions des Turcs, la séparation des vainqueurs et des vaincus est demeurée invincible ; aucune fermentation intérieure de la société, aucun événement de l'histoire n'a pu abolir ce premier effet de la conquête. Dans la Perse, des événements analogues se sont succédé : des races diverses se sont combattues et mêlées ; elles n'ont abouti qu'à une anarchie insurmontable et qui dure depuis des siècles, sans que l'état social du pays change, sans qu'on y entrevoie le développement d'une civilisation.

Je laisse là l'Asie ; j'aborde l'Europe grecque et romaine. Au premier moment, on croit reconnaître quelque analogie entre le progrès de ces brillantes sociétés et celui de la société française ; mais l'analogie n'est qu'apparente ; là aussi il n'y a rien qui ressemble à notre tiers état et à son histoire. Le seul fait qui ait paru, à de bons esprits, un peu semblable à la lutte de la bourgeoisie du moyen âge contre l'aristocratie féodale, c'est la lutte des plébéiens et des patriciens de Rome ; on les a

quelquefois comparés. Comparaison fausse. La lutte des plébéiens et des patriciens commence dès le berceau de la république romaine; elle n'est pas, comme il est arrivé chez nous dans le moyen âge, le résultat du développement lent, difficile, incomplet d'une classe longtemps très-inférieure en force, en richesse, en crédit, qui peu à peu s'étend, s'élève et finit par engager, contre la classe supérieure, un véritable combat. Il est reconnu maintenant que la lutte des plébéiens contre les patriciens fut, à Rome, une suite et comme une prolongation de la guerre de conquête, l'effort de l'aristocratie des cités conquises par Rome pour participer aux droits de l'aristocratie conquérante. Les familles plébéiennes étaient les principales familles des populations vaincues; placées, par la défaite, dans une situation inférieure, elles n'en étaient pas moins des familles aristocratiques, naguère puissantes dans leurs cités, entourées de clients, et capables, dès les premiers moments, de disputer le pouvoir à leurs vainqueurs. Il n'y a rien là qui ressemble à ce travail lent, obscur, douloureux, de la bourgeoisie moderne s'échappant à grand'peine du sein de la servitude ou d'une condition voisine de la servitude, et employant des siècles, non à disputer le pouvoir politique, mais à conquérir son existence civile. Plus on y regarde de près, plus on reconnaît que notre tiers état est un fait nouveau dans l'histoire du monde, et qui appartient exclusivement à la civilisation de l'Europe moderne et chrétienne.

Non-seulement ce fait est nouveau, mais il a pour la France un intérêt tout particulier, car, pour me servir d'une expression dont on abuse de nos jours, c'est un fait éminemment français, essentiellement national. Nulle part la bourgeoisie n'a eu une destinée aussi vaste, aussi féconde que celle qui lui est échue en France. Il y a eu des communes dans toute l'Europe, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, comme en France. Non-seulement il y a eu partout des communes; mais les communes de France ne sont pas celles qui, en tant que communes, sous ce nom et au moyen âge, ont joué le plus grand rôle et tenu la plus grande place dans l'histoire. Les communes italiennes ont enfanté des républiques glorieuses. Les communes allemandes sont devenues des villes libres, souveraines, qui ont eu leur histoire particulière, et exercé, dans l'histoire générale de l'Allemagne, beaucoup d'influence. Les communes d'Angleterre se sont alliées à une portion de l'aristocratie féodale anglaise, ont formé, avec elle, la chambre prépondérante du gouvernement britannique, et ont ainsi joué, de

bonne heure, un rôle puissant dans l'histoire de leur pays. Il s'en faut bien que les communes françaises, sous ce nom et dans leur temps d'activité particulière, se soient élevées à cette importance politique et à ce rang historique. Et pourtant c'est en France que la population des communes, la bourgeoisie, s'est développée le plus complétement, le plus puissamment, et a fini par acquérir, dans la société générale, la prépondérance la plus décidée. Il y a eu des communes dans toute l'Europe; il n'y a eu vraiment de tiers état victorieux qu'en France; c'est à la révolution française de 1789, la plus grande à coup sûr, que le tiers état français est venu aboutir, et la France est le seul pays où, dans un accès d'orgueil bourgeois, un homme d'un grand esprit ait pu dire : « Qu'est-ce que le tiers état? Tout. »

Depuis l'explosion et à travers toutes les vicissitudes, libérales ou illibérales, de la révolution de 1789, c'est un lieu commun sans cesse répété qu'il n'y a plus de classes dans la société française, mais seulement une nation de trente-sept millions de personnes. Si l'on veut dire par là qu'il n'y a maintenant en France plus de priviléges, c'est-à-dire point de lois spéciales ni de droits particuliers pour telles ou telles familles, telles ou telles propriétés, tels ou tels travaux, et que la législation est la même et la circulation parfaitement libre pour tous, sur tous les degrés de l'échelle sociale, on dit vrai : l'unité des lois et la similitude des droits est maintenant le fait essentiel et caractéristique de la société civile en France : fait immense, excellent et nouveau dans l'histoire des sociétés humaines. Mais sous l'empire de ce fait, au sein de cette unité nationale et de cette égalité civile, existent évidemment et nécessairement des diversités et des inégalités nombreuses, considérables, que l'unité des lois et la similitude des droits ne préviennent et ne détruisent point. Dans la propriété, foncière ou mobilière, terre ou capital, il y a des riches et des pauvres; il y a la grande, la moyenne et la petite propriété. Que les grands propriétaires soient moins nombreux et moins riches, que les moyens et les petits propriétaires soient plus nombreux et plus puissants qu'ils n'étaient autrefois, cela n'empêche pas que la différence ne soit réelle et assez grande pour créer, dans l'ordre civil, des situations sociales profondément diverses et inégales. Dans les professions qu'on appelle libérales et qui vivent d'intelligence et de science, parmi les avocats, les médecins, les savants et les lettrés de toute sorte, quelques-uns s'élèvent au premier rang, attirent à eux les affaires et les succès, acquièrent le

renom, la richesse, l'influence; d'autres suffisent laborieusement aux nécessités de leur famille et aux convenances de leur position; d'autres végètent obscurément dans un malaise presque oisif. Dans les autres professions, là où le travail est surtout matériel et manuel, là aussi il y a naturellement des situations diverses et inégales : les uns, par l'intelligence et la bonne conduite, se créent un capital et entrent dans les voies de l'aisance et du progrès; les autres, ou bornés, ou paresseux, ou déréglés, restent dans la condition étroite et précaire des existences fondées uniquement sur le salaire. Dans toute l'étendue de notre société civile, au sein du travail comme au sein de la propriété, la diversité et l'inégalité des situations se produisent ou se maintiennent, et coexistent avec l'unité des lois et la similitude des droits. Qu'on examine toutes les sociétés humaines de tous les lieux et de tous les temps : quelle que soit la diversité de leur origine, de leur organisation, de leur gouvernement, de leur étendue, de leur durée, on trouvera dans toutes trois types de situation sociale toujours les mêmes au fond, quoique sous des formes diverses et diversement distribuées : 1° des hommes vivant du revenu de leurs propriétés, foncières ou mobilières, terres ou capitaux, sans chercher à les accroître par leur propre et assidu travail; 2° des hommes appliqués à exploiter et à accroître, par leur propre et assidu travail, les propriétés foncières ou mobilières, terres ou capitaux qu'ils possèdent; 3° des hommes vivant de leur travail quotidien, sans terres ni capitaux qui leur donnent un revenu. Et ces diversités, ces inégalités dans la situation sociale des hommes ne sont point des faits accidentels, violents ni spéciaux à tel ou tel temps, à tel ou tel pays; ce sont des faits universels, qui se produisent spontanément dans toute société humaine, en vertu des lois primitives et générales de la nature humaine, au milieu des événements et sous l'empire des régimes sociaux les plus différents.

Ces faits subsistent de nos jours et parmi nous comme jadis et ailleurs. Qu'on les appelle ou qu'on ne les appelle pas des classes, la nouvelle société française contient et ne cessera pas de contenir des situations sociales profondément diverses et inégales. Ce qui fait son bonheur et sa gloire, c'est que le privilége et l'immobilité ne s'attachent plus à cette diversité des conditions; c'est qu'il n'y a, parmi nous, plus de droits et d'avantages spéciaux légalement attribués aux uns et inaccessibles aux autres; c'est que toutes les voies sont libres et ouvertes à tous pour monter à tout; c'est que le mérite personnel et le

travail ont, dans le sort des hommes, une part infiniment plus grande qu'il ne leur en était accordé jadis. Le tiers état de l'ancien régime n'existe plus; il a disparu dans sa victoire sur le privilége et le pouvoir absolu; il a pour héritiers les classes moyennes, comme on les appelle aujourd'hui; mais ces classes, en héritant des conquêtes de l'ancien tiers état, les possèdent à des conditions nouvelles aussi et légitimes autant qu'impérieuses. Pour garantir leur intérêt propre comme pour satisfaire à leur devoir public, elles sont tenues d'être en même temps conservatrices et libérales; il faut que, d'une part, elles attirent et rallient sous leur drapeau les anciennes supériorités sociales jadis privilégiées et qui ont survécu à la chute de l'ancien régime, et que, d'autre part, elles acceptent pleinement le mouvement ascendant continu qui fermente dans tout le corps de la nation. Que dans ses rapports avec les classes aristocratiques, le tiers état de l'ancien régime fût et soit resté longtemps inquiet, ombrageux, jaloux, envieux même, rien de plus naturel; il avait ses droits à réclamer et ses conquêtes à faire; aujourd'hui les conquêtes sont faites; les droits sont reconnus, proclamés, exercés; les classes moyennes n'ont plus aucun motif légitime d'inquiétude ou d'envie; elles peuvent se confier pleinement dans leur dignité et dans leur force; elles ont subi toutes les épreuves et fait toutes les preuves nécessaires. Envers les classes populaires et la démocratie proprement dite, la situation des classes moyennes n'est pas moins bonne; aucune barrière déterminée ne les en sépare; qui dira où commencent les classes moyennes et où elles finissent? C'est au nom des principes de droit commun et de liberté générale qu'elles se sont formées; c'est par l'action des mêmes principes qu'elles se recrutent et puisent incessamment de nouvelles forces aux sources d'où elles sont sorties. Maintenir le droit commun et le libre mouvement ascendant, d'une part contre les velléités rétrogrades du privilége et du pouvoir absolu, de l'autre contre les folles et destructives prétentions du nivellement et de l'anarchie, c'est là maintenant la double mission des classes moyennes; et c'est en même temps, pour elles, le moyen assuré de conserver la prépondérance dans l'État, au nom des intérêts généraux dont ces classes sont les plus vrais et les plus efficaces représentants.

Parvenu, dans notre histoire, à l'époque où Philippe le Bel, en faisant entrer « les bourgeois des bonnes villes » dans les états généraux du royaume, a substitué le tiers état aux communes et l'action unie des trois grandes classes de Français à leurs luttes locales, je n'ai pas hé-

sité à m'arrêter un moment pour bien caractériser la situation et le rôle du nouvel acteur dans le grand drame de la vie nationale. Je rentre maintenant dans les scènes mêmes du drame, c'est-à-dire dans l'histoire de France devenue, au quatorzième siècle, plus complexe, plus tragique et plus grande qu'elle ne l'avait encore été.





CHAPITRE XX

LA GUERRE DE CENT ANS. — PHILIPPE VI ET JEAN II

Nous venons d'assister au travail de formation de la royauté française et de la nation française. Nous avons vu l'unité monarchique et l'unité nationale surgir peu à peu en dehors et au-dessus de la société féodale qui avait été le premier résultat de l'établissement des barbares sur les ruines de l'empire romain. Au quatorzième siècle, une question nouvelle et vitale s'éleva : l'État français conservera-t-il sa nationalité? la royauté y restera-t-elle française ou deviendra-t-elle étrangère? Cette question a ravagé la France et tenu en suspens ses destinées pendant cent ans de guerre avec l'Angleterre, depuis le règne de Philippe de Valois jusqu'à celui de Charles VII; et une jeune fille de Lorraine, Jeanne d'Arc, a eu la gloire d'imprimer à la France l'élan décisif qui a fait triompher l'indépendance de la nation et de la royauté française.

Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, l'élévation au trône de Philippe de Valois, représentant de la ligne masculine parmi les descendant de Hugues Capet, eut lieu en vertu, non d'un ancien droit écrit,

mais d'un droit traditionnel reconnu et confirmé par deux résolutions récentes prises à la mort des deux premiers fils de Philippe le Bel. Le droit ainsi proclamé devint immédiatement un fait accepté par la France entière; Philippe de Valois n'avait pour compétiteur qu'un prince étranger, « et on ne voulait pas en France, disent les chroniques contemporaines, être sujet du roi d'Angleterre. » Quelques semaines après son avénement, le 29 mai 1328, Philippe fut sacré à Reims, en présence d'une brillante assemblée de princes et de seigneurs français et étrangers ; et l'année suivante, le 6 juin, le roi d'Angleterre Édouard III, sommé de remplir ses devoirs de vassal en faisant hommage au roi de France pour le duché d'Aquitaine qu'il possédait, se présenta dans la cathédrale d'Amiens, la couronne sur la tête, l'épée au côté et les éperons dorés aux pieds. Lorsqu'il fut arrivé près du trône, le vicomte de Melun, chambellan du roi, l'invita à quitter sa couronne, son épée et ses éperons et à se mettre à genoux devant Philippe. Édouard obéit, non sans quelque frémissement ; mais, lorsque le chambellan lui dit : « Sire, vous devenez, comme duc d'Aquitaine, homme lige du roi monseigneur qui est ici, et promettez de lui garder foi et loyauté, » Édouard protesta, disant qu'il ne devait que l'hommage simple et non l'hommage lige, lien plus intime et qui imposait au vassal des obligations plus étroites[1]. « Mon cousin, lui dit Philippe, nous ne voulons pas vous décevoir, et ce que vous en avez fait jusqu'à présent nous plaît bien, jusqu'à ce que vous soyez retourné en votre pays, et que vous ayez vu, par les actes de vos prédécesseurs, ce que vous devez faire. — Grand merci, cher sire, » répondit le roi d'Angleterre ; et sous la réserve qu'il venait de faire et qui fut ajoutée à la formule de l'hommage, il mit ses mains entre les mains du roi de France, qui le baisa sur la bouche et accepta son hommage, se confiant dans la promesse que lui faisait Édouard de faire vérifier, dans les archives d'Angleterre, à quoi étaient tenus ses devanciers. La vérification eut lieu, et le 30 mars 1331, deux ans environ après sa visite à Amiens, Édouard III reconnut, par des lettres expresses, « que le dit hommage que nous fîmes à Amiens, au roi de France, par paroles générales, est et doit être entendu lige, et que nous lui devons foi et loyauté porter, comme duc d'Aquitaine et pair de France. »

Les relations des deux rois ne devaient pas être longtemps si courtoises et si pacifiques ; avant même que la question de la succession au

[1] L'hommage lige obligeait le vassal à servir et défendre son suzerain contre tout ennemi, quel qu'il fût.

trône de France s'élevât entre eux, ils avaient adopté, l'un et l'autre, des politiques contraires. Quand Philippe fut sacré à Reims, Louis de Nevers, comte de Flandre, s'y rendit, suivi de quatre-vingt-six chevaliers; c'était à lui qu'appartenait le droit de porter l'épée du royaume. Les hérauts d'armes répétèrent trois fois: « Comte de Flandre, si vous êtes céans, venez faire votre devoir. » Il ne répondit point. Le roi surpris lui ordonna de s'expliquer: « Mon seigneur, dit le comte, veuillez ne pas être surpris; on a appelé le comte de Flandre, et non Louis de Nevers. — Quoi donc, reprit le roi, n'êtes-vous pas le comte de Flandre? — Sire, il est vrai que j'en porte le nom, mais je n'en possède point l'autorité; les bourgeois de Bruges, d'Ypres et de Cassel m'ont chassé de ma terre, et il n'y a guère que la ville de Gand où j'ose me montrer. — Beau cousin, lui dit Philippe, nous vous jurons, par l'huile sainte qui a coulé aujourd'hui sur notre front, que nous ne rentrerons pas à Paris avant de vous avoir rétabli dans la paisible possession du comté de Flandre. » Quelques-uns des barons français qui se trouvaient présents firent au roi des représentations; les bourgeois flamands, lui dirent-ils, étaient puissants; la saison de l'automne était mauvaise pour guerroyer dans leur pays; Louis le Hutin, en 1315, avait été obligé de s'arrêter dans une expédition semblable. Philippe consulta son connétable, Gauthier de Châtillon, qui avait servi les rois ses prédécesseurs dans leurs guerres contre la Flandre: « Qui a bon cœur à batailler, répondit le connétable, trouve toujours le temps convenable. — Eh bien, dit le roi en l'embrassant, qui m'aimera me suivra. » La guerre ainsi résolue fut aussitôt entreprise; en arrivant devant Cassel avec son armée, Philippe trouva la place défendue par 16,000 Flamands que commandait Nicolas Zannequin, le plus riche des bourgeois de Furnes et déjà renommé par son ardeur dans l'insurrection contre le comte; pendant plusieurs jours, les Français restèrent inactifs autour de la montagne sur laquelle Cassel était située, et que les chevaliers montés sur leurs chevaux bardés de fer ne pouvaient gravir; les Flamands avaient planté sur une tour de Cassel un étendard portant un coq avec cette inscription :

Quand ce coq ci chanté aura,
Le roi *trouvé* ci entrera.

Ils appelaient Philippe *le roi trouvé*, parce qu'il n'avait pas dû s'attendre à être roi. Philippe irrité fit incendier et piller les environs de

la place. Les Flamands réunis en haut de la montagne ne firent aucun mouvement. Le 24 août 1328, vers trois heures après-midi, les chevaliers français s'étaient désarmés; quelques-uns jouaient aux échecs; d'autres « se promenaient d'une tente à l'autre pour s'amuser dans leurs belles robes; » le roi sommeillait dans sa tente après un long festin; tout à coup un frère dominicain, son confesseur, s'écria que les Flamands attaquaient le camp. Zannequin, en effet, « s'en venait tout paisiblement et sans point de noise, » dit Froissart, avec ses troupes divisées en trois corps, pour surprendre sur trois points le camp français. Il était tout près de la tente du roi; quelques chroniqueurs disent même qu'il levait déjà sa massue sur la tête de Philippe, qui s'était armé en toute hâte, défendu seulement par quelques chevaliers, dont l'un agitait autour de lui l'oriflamme. D'autres accoururent; Zannequin fut obligé de s'arrêter; sur deux autres points du camp, son attaque avait échoué; les Français se réunirent autour du roi, les Flamands autour de Zannequin, et là se livra un combat si acharné que « des seize mille Flamands qui s'y trouvaient pas un ne recula, dit Froissart, et que tous y demeurèrent morts et tués en trois monceaux l'un sur l'autre, sans sortir de la place où la bataille avait commencé. » Philippe entra le soir même dans Cassel, où il fit mettre le feu, et quelques jours après, partant pour rentrer en France, il dit au comte Louis, en présence des barons français: « Comte, j'ai travaillé pour vous, à mes dépens et aux dépens de mes barons; je vous rends votre terre acquise et en paix; or, faites tant que justice y soit gardée, et que, par votre faute, il n'y ait pas nécessité que je revienne, car, si j'y revenais, ce serait à mon profit et à votre dommage. »

Le comte de Flandre fut loin de suivre les recommandations du roi de France, et le roi de France était loin de prévoir où le mènerait la voie dans laquelle il venait de s'engager. Je vous ai déjà dit à quel degré de richesse, de population et de puissance le travail industriel et commercial avait porté, dans le treizième siècle, les villes de Flandre, Bruges, Gand, Lille, Ypres, Furnes, Courtrai, Douai, et avec quelle énergie elles avaient défendu contre leurs seigneurs leur prospérité et leurs libertés. C'était la lutte tantôt sourde, tantôt violente, de la seigneurie féodale contre la bourgeoisie municipale. L'habile et impérieux Philippe le Bel avait fait l'épreuve de la force des cités flamandes, et n'avait eu garde de les pousser à bout. Quand, en 1322, le comte Louis de Nevers, à peine âgé de dix-huit ans, hérita, de son grand-père Robert III, le comté

de Flandre, il se livra, envers la plupart des villes du comté, aux mêmes vexations, aux mêmes actes d'oppression et d'iniquité familiers à ses prédécesseurs; les bourgeois lui résistèrent avec la même énergie souvent brutale; et lorsque, après six ans de lutte entre Flamands, le comte de Flandre vaincu par les bourgeois dut au roi de France son retour en maître dans son comté, il ne s'inquiéta que de se venger et de jouir de sa victoire aux dépens des vaincus: il châtia, spolia, proscrivit, infligea d'atroces supplices, et, non content de frapper les personnes, il attaqua les villes elles-mêmes; presque toutes, sauf celle de Gand qui avait été favorable au comte, virent leurs priviléges annulés ou mutilés dans leurs plus essentielles garanties; les bourgeois de Bruges furent contraints d'aller au-devant du comte jusqu'à mi-chemin de son château de Male, et d'implorer à genoux sa miséricorde. A Ypres, la cloche du beffroi fut brisée. Philippe de Valois s'associa lui-même à ces rigueurs: il ordonna que les fortifications de Bruges, d'Ypres et de Courtrai fussent détruites, et il chargea des agents français de veiller à leur démolition. Le pouvoir absolu est souvent égaré par son insolence, même quand il est entre les mains d'un homme supérieur; mais quand c'est la médiocrité étourdie et imprévoyante qui le possède, on ne saurait dire à quel point il peut être inhabile et aveugle. Ni le roi de France, ni le comte de Flandre ne semblaient se souvenir que les communes flamandes avaient à leur porte un allié naturel et puissant qui ne pouvait se passer d'elles, pas plus qu'elles ne pouvaient se passer de lui. Les étoffes de laine, draps, tapis, couvertures chaudes de tout genre étaient le principal objet des manufactures et du commerce de la Flandre; c'était là surtout ce que ces actifs et habiles négociants portaient en Suède, en Norvége, en Hongrie, en Russie et jusqu'en Asie; et c'était d'Angleterre qu'ils tiraient surtout les laines, matière première de leurs travaux; « toute la Flandre était fondée sur draperie, dit Froissart, et sans laine on ne peut draper. » C'était à la Flandre que l'Angleterre, à son tour, ses propriétaires et ses fermiers, vendaient les laines de leurs troupeaux; les deux pays étaient ainsi liés par l'intérêt de leur prospérité mutuelle. Le comte de Flandre oublia ou brava cet intérêt à ce point qu'en 1336, sur l'instigation, dit-on, du roi de France, il fit arrêter et retenir en prison tous les Anglais qui se trouvaient en Flandre. Les représailles ne se firent pas attendre: le 5 octobre de la même année, le roi d'Angleterre ordonna que tous les marchands flamands fussent arrêtés dans son royaume et qu'on saisît leurs biens; il défendit en même temps l'exportation des laines. « La

Flandre fut livrée à la désolation, dit son principal historien ; presque tous ses métiers cessèrent de battre le même jour, et les rues de ses cités, naguère remplies d'ouvriers riches et industrieux, se couvrirent de mendiants qui demandaient en vain du travail pour échapper à la misère et à la faim. » Les propriétaires et les fermiers anglais ne souffraient pas autant, mais ils n'étaient guère moins irrités ; seulement c'était au roi de France et au comte de Flandre bien plus qu'à leur propre roi qu'ils s'en prenaient de la stagnation de leurs affaires, et leur mécontentement n'aspirait qu'à s'exhaler en haine de l'étranger.

Quand de grands intérêts nationaux sont à ce point méconnus et blessés, il se rencontre bientôt des hommes clairvoyants et hardis qui s'en font les champions et fomentent l'explosion de la querelle, soit dans des vues personnelles, soit par un sentiment patriotique. La question de la succession au trône de France semblait vidée par l'inaction du roi d'Angleterre et par l'hommage formel qu'il était venu rendre au roi de France à Amiens ; mais elle n'était qu'assoupie : bien des gens, en Angleterre et en France, y pensaient et en parlaient encore ; bien des intrigues, soit d'espérance, soit de crainte, s'agitaient, à ce sujet, autour des deux rois. Quand la colère gronda fortement des deux parts à l'occasion des affaires de Flandre, deux hommes considérables, un Français et un Flamand, jugeant que l'occasion était venue, entreprirent de soulever de nouveau cette question, et de faire tourner la grande lutte qu'elle ne pouvait manquer de susciter au profit de la cause de leur pays et de leur propre cause, car l'ambition et le dévouement, l'égoïsme et le patriotisme s'allient et se mêlent étrangement dans l'âme humaine, même dans de grandes âmes.

Philippe VI s'était brouillé avec un prince de sa race, Robert d'Artois, arrière-petit-fils de Robert, premier comte d'Artois, frère de saint Louis, tué dans la croisade en Égypte, à la bataille de Mansourah. Dès le règne de Philippe le Bel, Robert réclama le comté d'Artois comme son héritage ; repoussé dans sa prétention par une décision des pairs du royaume, il avait espéré plus de succès sous Philippe de Valois, dont il avait épousé la sœur. Philippe essaya de le satisfaire par un autre domaine érigé en pairie ; mais Robert, de plus en plus mécontent, s'engagea dans une série d'intrigues, de complots, de mensonges, de faux et même, selon les rumeurs publiques, d'empoisonnements et de crimes qui, en 1332, le firent condamner par la cour des pairs au bannissement et à la confiscation de ses biens. Il se réfugia d'abord dans le Brabant,

puis en Angleterre, à la cour d'Édouard III, qui le reçut avec faveur et qu'il entreprit aussitôt d'exciter à revendiquer la couronne de France, « son héritage, lui disait-il, que le roi Philippe tient à grand tort. » Édouard III, prudent par nature et engagé, presque depuis son avénement, dans une guerre obstinée avec l'Écosse, se souciait peu de se lancer dans une nouvelle et bien plus grande entreprise; mais de toutes les passions humaines la haine est peut-être la plus acharnée dans ses desseins : Robert suivait le roi d'Angleterre dans ses campagnes du Nord : « Sire, lui disait-il, en parcourant avec lui les bruyères de l'Écosse, laissez ce pauvre pays et pensez à la noble couronne de France. » Quand Édouard, revenu à Londres, se complaisait à jouir de ses succès contre ses voisins, Robert s'appliquait à piquer son amour-propre en s'étonnant qu'il ne recherchât pas des succès plus sérieux et plus éclatants. La poésie révèle quelquefois les sentiments et les menées que tait l'histoire; on lit dans un poëme du quatorzième siècle intitulé *le Vœu du héron :* « Dans la saison où l'été touche à son déclin, et où les gais oiseaux oublient leur doux langage sur des arbres déjà dépouillés de leur verdure, Robert cherche à se consoler par le plaisir de la chasse, car il ne peut oublier le gentil pays de France, terre illustre dont il est banni. Il porte un faucon qui vole sur les eaux jusqu'à ce qu'un héron soit pris; puis il appelle deux jeunes filles qui portent l'oiseau dans le palais du roi, en chantant par doux devis : « Fuyez, fuyez, chevaliers sans honneur; laissez passer les preux auxquels sourit l'amour; voici le mets des preux fidèles à leurs dames. Le héron est le plus timide des oiseaux, car il a peur de son ombre; c'est au héron à recevoir les vœux du roi Édouard qui, bien que roi légitime de France, n'a pas osé revendiquer ce noble héritage. » — A ces mots, le roi a rougi; son cœur s'est irrité et il s'écrie : — « Puisque l'on accuse mon courage, je fais vœu au Dieu du paradis qu'avant qu'une année soit écoulée, je défierai le roi de Paris. » — Le comte Robert l'entend, sourit et se dit à voix basse : — « J'ai réussi ; mon héron fera naître une grande guerre. »

La confiance de Robert dans son travail de tentation était fondée, mais trop prompte. Édouard III ne le repoussait point; il se plaignait hautement des secours que le roi de France donnait, contre lui, aux Écossais; il se refusait absolument aux instances de Philippe pour obtenir l'extradition du rebelle Robert, et il y répondait en réclamant, à son tour, contre l'accueil que recevait en France David Bruce, le rival de son protégé Baliol au trône d'Écosse. Il revendiquait en Aquitaine,

comme de son domaine, quelques places que Philippe occupait encore. Philippe, de son côté, ne négligeait aucune occasion de susciter des embarras à Édouard et de venir, plus ou moins ouvertement, en aide à ses adversaires. Les deux rois se méfiaient profondément l'un de l'autre, prévoyaient l'un et l'autre qu'ils entreraient un jour en lutte, et s'y préparaient en travaillant mutuellement à s'entraver et à s'affaiblir. Mais ni l'un ni l'autre n'osait encore proclamer ses désirs ou ses craintes, et prendre l'initiative des événements inconnus que la guerre devait amener, au grand péril de leurs peuples et peut-être d'eux-mêmes. De 1334 à 1337, à mesure qu'ils avançaient vers l'issue, à la fois prévue et ajournée, de cette situation, ils cherchaient l'un et l'autre, en Europe, des alliés pour leur lutte prochaine. Philippe en avait un considérable sous la main, le pape alors établi à Avignon ; il s'en servit pour mettre en avant le projet d'une nouvelle croisade, et sommer Édouard III de s'y engager avec lui ; si Édouard acceptait, toute entreprise sur la France lui deviendrait impossible ; s'il refusait, la chrétienté se récrierait contre lui. Deux papes successifs, Jean XXII et Benoît XII, prêchèrent la croisade, et offrirent leur médiation pour accommoder les différends entre les deux rois. Ils ne réussirent ni dans l'une ni dans l'autre tentative. Les deux rois portèrent sur les alliances laïques tous leurs efforts. Philippe s'appliqua à se bien assurer de la fidélité du comte Louis de Flandre, que le roi d'Angleterre essayait quelquefois, mais en vain, de gagner. Philippe attira dans son intimité les rois de Bohême et de Navarre, les ducs de Lorraine et de Bourgogne, le comte de Foix, les Génois, le grand prieur des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et beaucoup d'autres seigneurs. Les deux principaux voisins de la Flandre, le comte de Hainaut et le duc de Brabant, recevaient à la fois les sollicitations des deux rois. Le premier avait pour femme Jeanne de Valois, sœur du roi de France, mais il avait marié sa fille Philippa au roi d'Angleterre ; quand les envoyés d'Édouard vinrent lui demander son appui dans « la grosse besogne » que leur maître avait en vue : « Si le roi y peut réussir, leur dit le comte, j'en aurai grande joie ; on peut bien penser que je l'ai à cœur, lui qui a ma fille, plus que le roi Philippe, quoique j'aie épousé sa sœur, car il m'a dérobé le mariage du jeune duc de Brabant qui devait épouser ma fille Isabelle, et il l'a retenu pour une sienne fille. Aussi aiderai-je mon cher et aimé fils le roi d'Angleterre, à mon loyal pouvoir. Mais il lui faudrait avoir bien plus forte aide que la nôtre, car Hainaut est un petit pays au regard du royaume de France, et Angle-

terre est trop loin pour nous secourir. — Cher sire, dirent les envoyés, conseillez-nous de quels seigneurs notre sire se pourrait mieux aider et auxquels il pourrait mieux se fier. — Sur mon âme, dit le comte, je ne saurais indiquer seigneur si puissant pour l'aider en ces besognes comme seraient le duc de Brabant qui est son cousin germain, le duc de Gueldre qui a sa sœur pour femme, et le sire de Fauquemont. Ce sont ceux qui auraient le plus de gens d'armes en peu de temps, et ils sont très-bons guerriers; pourvu qu'on leur donne de l'argent à l'avenant, car ce sont seigneurs et gens qui gagnent volontiers. » Édouard III alla chercher jusqu'au delà du Rhin de puissants alliés; il traita avec l'empereur d'Allemagne, Louis V de Bavière; il eut même avec lui une entrevue solennelle dans une diète réunie à Coblenz, et Louis nomma Édouard vicaire impérial dans toute la partie de l'Empire située sur la rive gauche du Rhin, en ordonnant à tous les princes des Pays-Bas de le suivre et de lui obéir, pendant sept ans, à la guerre. Mais Louis de Bavière était un empereur chancelant, excommunié par le pape, et qui avait dans Frédéric d'Autriche un redoutable compétiteur. Quand le moment d'agir arriva, le roi Jean de Bohême, allié zélé du roi de France, persuada à l'empereur d'Allemagne que sa dignité serait compromise s'il allait joindre l'armée du roi d'Angleterre, à la solde duquel il paraîtrait s'être mis, et Louis de Bavière se dégagea de son alliance avec Édouard III, en lui renvoyant les subsides qu'il avait déjà reçus de lui.

Quel parti prendraient les Flamands eux-mêmes dans ce conflit si grave et déjà si ardent avant d'avoir éclaté ? Évidemment c'était en Flandre que l'un et l'autre roi pouvaient trouver les alliés les plus efficaces; aussi était-ce là qu'ils les cherchaient avec le plus de soin. Édouard III s'empressait de rétablir, entre l'Angleterre et les communes flamandes, les relations commerciales un moment troublées par l'arrestation des marchands dans les deux pays; il envoyait en Flandre, à Gand même, des ambassadeurs chargés d'entamer avec les bourgeois des négociations, et l'un des plus considérables entre ces bourgeois, Sohier de Courtrai, qui avait naguère soutenu le comte Louis dans ses querelles avec les gens de Bruges, déclarait hautement que l'alliance du roi d'Angleterre était le premier besoin de la Flandre, et il logeait dans son hôtel l'un des envoyés anglais. Édouard proposait l'établissement en Flandre de l'étape des laines anglaises; il assurait, aux tisserands flamands qui voudraient se fixer en Angleterre, toutes les garanties qu'ils

pouvaient désirer. Il offrait même de donner sa fille Jeanne en mariage au fils du comte de Flandre. Philippe, de son côté, travaillait à réconcilier les communes de Flandre avec leur comte, et à s'assurer ainsi leur fidélité; il leur remettait le payement, pour deux ans, d'une rente de 40,000 livres parisis qu'elles lui devaient; il leur promettait le monopole de l'exportation des laines de France; il autorisait les Brugeois à élargir les fossés de leur ville, à relever même ses remparts. Les envoyés du roi d'Angleterre rencontraient, dans la plupart des cités flamandes, une faveur réelle, mais mêlée de prudentes réserves, et le comte Louis de Flandre restait toujours étroitement attaché à l'alliance avec le roi Philippe, « car il était bon Français et loyal, dit Froissart, et bien avait raison, car il n'y avait guère que le roi de France qui l'avait remis en son pays, par force. »

Pendant que, de part et d'autre, la guerre se préparait ainsi sur le continent, la question qui devait la faire éclater se décidait en Angleterre; la tentation l'emportait, dans l'âme d'Édouard III, sur l'indécision. Dès le mois de juin 1336, dans un parlement réuni à Northampton, il s'était plaint des secours que le roi de France donnait aux Écossais, et il avait exprimé l'espérance que, « si les Français et les Écossais se réunissaient, ils lui offriraient enfin la bataille, ce que les derniers avaient toujours soigneusement évité. » En septembre de la même année, il tint le même langage dans un parlement tenu à Nottingham, et il en obtint des subsides pour la guerre engagée, non-seulement en Écosse, mais dans l'Aquitaine, contre les lieutenants du roi de France. En avril et en mai de l'année suivante, 1337, il accorda à Robert d'Artois, son tentateur depuis trois ans, des faveurs de cour qui attestaient sa résolution déjà prise. Le 21 août suivant, il déclara formellement la guerre au roi de France, et adressa à tous les shériffs, archevêques et évêques de son royaume une circulaire dans laquelle il en attribuait l'initiative à Philippe; le 26 août, il annonça ce qu'il venait de faire à l'empereur d'Allemagne, son allié, en donnant, pour la première fois, à Philippe cette qualification injurieuse : « se prétendant roi de France. » Le 7 octobre 1337 enfin, il se proclama lui-même roi de France, comme son héritage légitime, et en désignant comme représentants et soutiens de son droit le duc de Brabant, le marquis de Juliers, le comte de Hainaut et Guillaume de Bohun, comte de Northampton.

L'entreprise n'était nullement fondée en droit et semblait avoir peu de chances de succès. Si la succession au trône de France n'avait pas

été réglée d'avance par une loi spéciale et positive, Philippe de Valois avait pour lui le droit traditionnel depuis près de trois siècles et la possession en fait, sans qu'aucune contestation se fût élevée en France à ce sujet. Son titre avait été expressément déclaré par les pairs du royaume, consacré par l'Église, et reconnu par Édouard lui-même, qui était venu lui prêter hommage. Il avait l'assentiment général et libre de son peuple ; je répète les paroles des chroniqueurs du temps : « On ne voulait pas, en France, être sujet du roi d'Angleterre. » Philippe VI était regardé en Europe comme un plus grand et plus puissant souverain qu'Édouard III ; il avait le pape établi au milieu de son royaume ; il le parcourait souvent entouré d'une vaillante noblesse qu'il savait soutenir et servir dans l'occasion, comme il en était fidèlement servi. « Il fut fortement prisé et honoré, dit Froissart, de la victoire qu'il avait remportée (à Cassel) sur les Flamands, et aussi du beau service qu'il avait fait au comte Louis, son cousin. Il en demeura en grande prospérité et en grand honneur, et il accrut grandement l'état royal ; il n'y avait jamais eu en France roi, comme on disait, qui eût tenu l'état pareil au roi Philippe, et il faisait faire tournois, joutes et divertissements en grande abondance. » Aucun intérêt national, aucun motif public ne provoquait la guerre entre les deux peuples ; c'était une guerre d'ambition personnelle, pareille à celle qu'au onzième siècle Guillaume le Conquérant avait portée en Angleterre. Le souvenir de ce grand événement était encore, au quatorzième siècle, si vivant en France que, lorsque la prétention d'Édouard III fut manifestée et la lutte engagée, une réunion de Normands, barons et chevaliers, ou, selon d'autres, les états mêmes de Normandie, vinrent proposer à Philippe d'entreprendre de nouveau, à leurs frais, la conquête de l'Angleterre s'il voulait mettre à leur tête leur duc Jean, son fils aîné. Le roi reçut leurs députés à Vincennes, le 23 mars 1339, et accepta leurs offres. Ils s'engageaient à fournir, pour cette expédition, 4,000 hommes d'armes et 20,000 hommes de pied qu'ils promettaient d'entretenir pendant dix semaines, et même quinze jours en sus si, lorsque le duc de Normandie serait passé en Angleterre, son conseil jugeait cette prolongation nécessaire. Les conditions de détail et les conséquences de l'entreprise ainsi projetée furent minutieusement réglées et convenues dans un traité publié par Dutillet en 1588, d'après une copie trouvée à Caen, lorsque Édouard III s'empara de cette ville en 1346. Les événements de la guerre, les hésitations prolongées des deux rois et les alternatives

répétées des hostilités aux trêves et des trêves aux hostilités empêchèrent qu'aucune suite fût donnée à cette proposition, dont l'authenticité a été révoquée en doute, entre autres par M. Michelet, mais dont la réalité a été démontrée par M. Adolphe Dupont, conseiller à la cour de Caen, dans sa savante *Histoire du Cotentin*.

Édouard III, quoiqu'il se fût proclamé roi de France, n'agit point, au début de sa prétention, en politique fermement résolu et ardent à réussir. De 1337 à 1340, il eut l'air d'être en lutte avec le comte de Flandre plutôt qu'avec le roi de France. Il allait et venait sans cesse, tantôt par ses envoyés, tantôt en personne, d'Angleterre en Flandre, en Hainaut, en Brabant et jusqu'en Allemagne, pour déterminer les princes ou les populations à s'unir activement à lui contre son rival; et dans ce mouvement diplomatique, l'hostilité entre le roi d'Angleterre et le comte de Flandre était telle, que les ambassadeurs d'Édouard ne croyaient pas pouvoir traverser la Flandre en sûreté, et allaient chercher un navire en Hollande pour retourner en Angleterre. Il avaient en effet lieu de craindre, car le comte de Flandre avait fait arrêter et tenait en prison, au château de Rupelmonde, le Flamand Sohier de Courtrai, qui avait reçu dans son hôtel, à Gand, l'un des envoyés anglais et s'était montré favorable à leur mission. Édouard ressentait vivement ces outrages, réclamait la mise en liberté de Sohier de Courtrai, ne l'obtenait pas, et, pour se venger, en novembre 1337, il ordonna à deux de ses plus vaillants capitaines, le comte de Derby et Gautier de Mauny, d'aller attaquer la place de Cadsand, située entre l'île de Walcheren et la ville de l'Écluse, poste important pour le comte de Flandre, qui en avait confié la garde à son frère bâtard Gui, avec cinq mille de ses plus fidèles sujets. L'expédition fut sanglante ; les assiégés surpris se défendirent vaillamment; le débarquement coûta cher aux Anglais : le comte de Derby fut blessé et jeté par terre ; mais son compagnon, Gautier de Mauny, le releva en criant à ses hommes : « Sus, Lancaster, pour le comte de Derby ! » Les Anglais l'emportèrent enfin ; le bâtard de Flandre fut fait prisonnier, la ville pillée et brûlée, et les Anglais, revenus en Angleterre, « racontèrent leur aventure au roi, dit Froissart, lequel fut bien joyeux quand il vit et sut comment ils avaient exploité. »

Ainsi commença cette guerre qui devait être si cruelle et si longue. Les Flamands en subirent le premier choc. C'était là pour eux une situation déplorable : leur prospérité industrielle et commerciale se perdait ; la sécurité intérieure leur manquait ; leurs libertés commu-

nales étaient compromises ; la division se mettait entre eux ; par leurs intérêts et leurs relations habituelles, la plupart étaient attirés vers l'Angleterre ; le comte leur seigneur les en détournait de tout son pouvoir, et beaucoup d'entre eux répugnaient à se séparer absolument de la France. « Des bourgeois de Gand, s'entretenant sur les places et les carrefours, se dirent qu'ils avaient entendu parler bien sagement, à leur gré, un bourgeois qui s'appelait Jacques d'Artevelde, et était brasseur de bière ; ils lui avaient entendu dire que, s'il était ouï et cru, il remettrait en peu de temps la Flandre en bon état, et ils retrouveraient tous leurs profits sans être mal ni avec le roi de France, ni avec le roi d'Angleterre. Ces paroles commencèrent à se répandre, si bien que le quart ou la moitié de la ville en fut informé, spécialement les petites gens du commun, que le mal touchait le plus. Ils commencèrent à se rassembler dans les rues, et il avint qu'un jour, après dîner, plusieurs allèrent de maison en maison, appelant leurs compagnons et disant : « Allons ouïr le conseil du sage homme. » Le 26 décembre 1337, ils vinrent à la maison du dit Jacques d'Artevelde, et le trouvèrent appuyé sur sa porte. De si loin qu'ils l'aperçurent, ils lui firent grande révérence. « Cher seigneur, nous venons à vous à conseil, car on nous dit que, par votre grand et bon sens, vous remettrez le pays de Flandre en bon point. Si, dites-nous comment. » Lors Jacques d'Artevelde s'avança et dit : « Seigneurs compagnons, je suis natif et bourgeois de cette ville, et j'y ai mon bien. Sachez que je voudrais vous aider de tout mon pouvoir, vous et tout le pays ; s'il y avait homme qui voulût en prendre la charge, je voudrais exposer mon corps et mes biens à côté de lui ; et si vous autres me voulez être frères, amis et compagnons en toutes choses pour demeurer à côté de moi, nonobstant que je n'en sois pas digne, je l'entreprendrai volontiers. » Alors tous dirent d'une voix : « Nous vous promettons loyalement de demeurer à côté de vous en toutes choses, et d'y aventurer corps et biens, car nous savons bien que dans tout le comté de Flandre il n'y a nul homme, sinon vous, qui soit digne de le faire. » Lors Artevelde les engagea à se réunir le surlendemain dans le préau du monastère de la Biloke, qui avait reçu de nombreux bienfaits des aïeux de Sohier de Courtrai, dont Artevelde était le gendre.

Ce hardi bourgeois de Gand, né vers 1285, était issu d'une famille inscrite depuis longtemps, dans sa ville, sur le registre des corporations industrielles. Son père Jean d'Artevelde, fabricant de draps, avait été, à plusieurs reprises, échevin de Gand, et sa mère, Marie de Groote, était

grand'tante du grand-père de l'illustre publiciste que l'histoire a appelé Grotius. Jacques d'Artevelde, dans sa jeunesse, accompagna le comte Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, dans ses expéditions aventureuses en Italie, en Sicile, en Grèce, à l'île de Rhodes; et ce fut près des lieux où les guerriers de Marathon et de Salamine avaient battu les armées de Darius et de Xerxès qu'il apprit la victoire des bourgeois et des laboureurs flamands attaqués en 1302 à Courtrai par la brillante armée de Philippe le Bel. Rentré dans sa patrie, Jacques d'Artevelde s'y occupait de son industrie, de ses champs, de l'éducation de ses enfants et des affaires flamandes, lorsque, selon son invitation, les bourgeois de Gand se réunirent en foule, le 28 décembre 1337, dans le préau du monastère de la Biloke. Il y parla éloquemment, indiquant sans hésitation, quoique avec mesure, la politique qu'il croyait bonne pour son pays : « N'oubliez pas, dit-il, la puissance et la gloire de la Flandre ; qui donc nous interdirait de défendre nos intérêts en usant de nos droits ? Le roi de France peut-il nous empêcher de traiter avec le roi d'Angleterre ? et ne sommes-nous pas assurés que, si nous traitons avec le roi d'Angleterre, le roi de France n'en recherchera pas moins notre alliance ? N'avons-nous pas d'ailleurs avec nous toutes les communes du Brabant, de Hainaut, de Hollande et de Zélande ? » Les assistants applaudirent à ces paroles ; la commune de Gand se réunit aussitôt, et le 3 janvier 1337[1], elle rétablit les charges des capitaines de paroisse, selon l'ancien usage quand la ville était exposée à quelque danger pressant. Il fut déclaré que l'un de ces capitaines aurait le gouvernement supérieur de la ville, et Jacques d'Artevelde en fut immédiatement investi. Une idée dominante présida dès lors à toute la conduite d'Artevelde : assurer les libres et bonnes relations commerciales de la Flandre avec l'Angleterre, en observant d'ailleurs la neutralité dans la guerre entre le roi d'Angleterre et le roi de France, et réunir, à cet égard, toutes les communes de Flandre dans la même politique. Il réussit dans ce double dessein. « Le 29 avril 1338, les représentants de toutes les communes de Flandre (la ville de Bruges comptait parmi eux cent huit députés) se rendirent au château de Male, séjour du comte Louis, et là Jacques d'Artevelde exposa au comte ce qui avait été résolu entre eux. Le comte se soumit, et jura que désormais il maintiendrait les libertés de la Flandre telles qu'elles existaient depuis le traité d'Athies. Au mois de mai suivant.

[1] Selon l'ancien style qui faisait commencer l'année au 25 mars.



ILS TROUVÈRENT JACQUES D'ARTEVELDE APPUYÉ SUR SA PORTE

une députation composée de Jacques d'Artevelde et d'autres bourgeois désignés par les villes de Gand, de Bruges et d'Ypres, parcourut toute la Flandre, de Bailleul à Termonde et de Ninove à Dunkerque, « pour réconcilier les bonnes gens des communes avec le comte de Flandre, tant pour l'honneur du comte que pour la paix du pays. » Enfin, le 10 juin 1338, un traité fut signé à Anvers entre les députés des communes flamandes et les ambassadeurs anglais, qui déclarèrent: «Savoir faisons à tous que nous avons traité voie et substance d'amitié avec les bonnes gens des communes de Flandre, en la forme et manière qui ci-après s'ensuit:

« Premièrement, ils pourront aller acheter les laines et autres marchandises qui ont été transportées d'Angleterre en Hollande, en Zélande ou en quelque autre lieu que ce soit; et tous les marchands de Flandre qui se rendront dans les ports d'Angleterre y seront saufs et francs de leur corps et de leurs biens, de même qu'en tout autre lieu où les aventures les pourraient assembler.

« *Item*, avons accordé avec les bonnes gens et avec tout le commun pays de Flandre qu'ils ne se doivent point mêler, ni entremettre en aucune manière, par comfort de gens ou de batailles, en les guerres de notre seigneur le roi et de noble homme sire Philippe de Valois (qui se tient pour roi de France). »

Trois articles suivants réglaient en détail les applications des principes posés dans les deux premiers, et, par une autre charte, Édouard III ordonna que « toutes les étoffes marquées du sceau de la ville de Gand pourraient circuler librement en Angleterre, sans subir, pour leur aunage et leur qualité, le contrôle auquel étaient soumises toutes les marchandises étrangères[1]. »

Artevelde avait raison de dire aux Flamands que, s'ils traitaient avec le roi d'Angleterre, le roi de France n'en serait que plus empressé à rechercher leur alliance. A mesure qu'ils apprenaient les négociations engagées entre les communes flamandes et le roi Édouard, Philippe de Valois et même le comte Louis de Flandre redoublaient envers elles d'offres et de promesses. Mais quand les passions des hommes ont pris possession de leur âme, les paroles de concession et les tentatives d'accommodement ne sont que des ajournements ou des mensonges. Lorsqu'il apprit la conclusion d'un traité entre les communes flamandes et le

[1] *Histoire de Flandre*, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, t. III, p. 199-203.

roi d'Angleterre, Philippe fit dire au comte Louis « qu'il ne fallait nullement laisser régner ni vivre ce Jacques d'Artevelde, car, s'il durait longtemps ainsi, le comte y perdrait sa terre. » Très-disposé à accueillir ce conseil, le comte se rendit à Gand, et manda à Artevelde de venir le voir en son hôtel. Il y vint, mais si grandement accompagné, que le comte n'avait, en ce moment, nul pouvoir de lui résister. Il essaya de persuader au bourgeois flamand que « s'il voulait tenir la main à tenir le peuple dans l'amour pour le roi de France, lui qui avait, pour cela, plus d'autorité que nul autre, il en résulterait pour lui beaucoup de bien, » mêlant d'ailleurs à ce propos quelques paroles de menace cachée. Artevelde, qui n'avait nulle crainte de la menace et qui, en son cœur, aimait les Anglais, dit au comte qu'il ferait ce qu'il avait promis aux communes. « Sur ce, il quitta le comte, lequel consulta ses plus affidés sur ce qu'il avait à faire dans cette besogne, et ils lui conseillèrent de les laisser réunir leurs gens, disant qu'ils tueraient Artevelde secrètement ou autrement. Et, en effet, ils tendirent plusieurs piéges et tentèrent plusieurs coups contre le capitaine; mais rien n'y valait, car toute la communauté était pour lui. » Quand le bruit de ces projets et de ces tentatives se répandit dans la ville, l'émotion fut extrême, et tous les bourgeois prirent des chaperons blancs, ce qui était l'insigne propre aux membres de la commune quand ils se rassemblaient sous leurs bannières; tellement que le comte se vit réduit à en prendre un, car il craignait qu'on ne le retînt captif à Gand; et prétextant une partie de chasse, il gagna en toute hâte son château de Male.

Les bourgeois de Gand avaient encore l'esprit plein de cette alarme quand ils apprirent que, sur l'ordre, disait-on, du roi de France, le comte Louis avait fait décapiter au château de Rupelmonde, dans le lit même où le retenaient ses infirmités, leur concitoyen Sohier de Courtrai, beau-père d'Artevelde, et détenu depuis plusieurs mois en prison à cause de son intimité avec les Anglais. Le même jour, l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis étaient arrivés à Tournai, et ils y avaient fait lire, sur la place du marché, une sentence d'excommunication contre les Gantois.

Ce fut probablement à partir de cette époque qu'Artevelde irrité et inquiet prit dans Gand une attitude menaçante et despotique jusqu'à la tyrannie: « Il avait toujours après lui, dit Froissart, soixante ou quatre-vingts valets armés, entre lesquels il y en avait deux ou trois qui savaient quelques-uns de ses secrets. Quand il rencontrait un homme

qu'il haïssait ou qu'il avait en soupçon, cet homme était aussitôt tué, car Artevelde avait commandé à ses valets : «Sitôt que je rencontrerai un homme, et que je vous ferai un tel signe, tuez-le sans délai, quelque grand qu'il soit, sans attendre autre parole.» — Il fit tuer ainsi plusieurs grands maîtres. Et dès que ces soixante valets l'avaient reconduit en son hôtel, chacun allait dîner dans sa maison, et sitôt après dîner ils revenaient devant son hôtel et attendaient dans la rue jusqu'à ce qu'il voulût aller jouer et s'ébattre par la ville, et ainsi le conduisaient jusqu'au souper. Et sachez que chacun de ces soudoyés avait chaque jour quatre gros de Flandre pour ses frais et pour ses gages, et il les faisait bien payer de semaine en semaine.... Et mêmement tous les plus puissants de Flandre, chevaliers, écuyers et les bourgeois des bonnes villes qu'il croyait favorables au comte de Flandre, il les bannissait de Flandre et levait la moitié de leurs revenus. Il faisait lever les rentes, les droits sur les marchandises et tous les revenus qui appartenaient au comte, quelque part que ce fût en Flandre, et il les dépensait à sa volonté et en donnait sans rendre aucun compte.... Et quand il voulait emprunter de quelques bourgeois sur son payement, il n'en était aucun qui lui osât refuser. A parler brièvement, il n'y eut jamais en Flandre, ni en aucun autre pays, duc, comte, prince, ni autre qui pût avoir un pays à sa volonté comme Jacques Artevelde l'eut longtemps. »

J'incline à penser, avec quelques historiens, que Froissart, moins favorable aux bourgeois qu'aux princes, ne s'est pas refusé quelque exagération dans ce portrait d'un grand patriote bourgeois devenu, par l'entraînement des événements et des passions, un tyran démagogique. Mais nous avons trop assisté nous-mêmes à des scènes semblables pour douter de la vérité générale du tableau ; nous en rencontrerons bientôt, dans l'histoire de France, au quatorzième siècle, un exemple encore plus frappant et plus célèbre que celui d'Artevelde.

Pendant que le comte de Flandre, après avoir vainement tenté d'exciter un soulèvement contre Artevelde, était obligé, pour échapper aux gens de Bruges, de monter rapidement à cheval, la nuit, à peine armé, et de s'enfuir jusqu'à Saint-Omer, Philippe de Valois et Édouard III se préparaient, chacun de son côté, à la guerre qu'ils voyaient approcher. Philippe agissait vivement auprès du pape, de l'empereur d'Allemagne et des princes voisins de la Flandre pour susciter des obstacles à son rival ou lui enlever des alliés. Il ordonnait cette courte réunion des

états généraux, sur laquelle il ne nous reste aucun renseignement, sinon qu'elle vota le principe que « nulle taille ne pourrait être imposée sur le peuple si une urgente nécessité ou une évidente utilité ne le requérait, et de l'octroi des états.» Chef de la société féodale plutôt que de la nation, qui se formait peu à peu autour des seigneurs, Philippe convoqua à Amiens tous ses vassaux, grands ou petits, laïques ou clercs, cherchant toute sa force dans leur concours, et ne se préoccupant nullement d'associer le pays lui-même aux affaires de son gouvernement. Édouard III, au contraire, tout en armant sa flotte et en amassant des trésors aux dépens des juifs et des usuriers lombards, réunissait le parlement anglais, l'entretenait « de cette importante et coûteuse guerre, » pour laquelle il en obtenait de larges subsides, et accueillait sans difficulté le vœu de la chambre des communes, qui exprimait le désir « de consulter à ce sujet ses constituants, et lui demandait de convoquer un parlement prochain, auquel seraient élus, dans chaque comté, deux chevaliers pris parmi les meilleurs propriétaires de leurs comtés. » Le roi partit pour le continent; le parlement se réunit et examina les exigences de la guerre de terre et de mer, d'Écosse et de France; les marchands, les propriétaires de navires, les marins furent appelés et entendus ; les forces jugées nécessaires furent votées. Édouard entra en campagne, pillant, brûlant, ravageant, « détruisant tout le pays sur douze ou quatorze lieues de large, » dit-il lui-même dans une lettre à l'archevêque de Cantorbéry. Quand il mit le pied sur le territoire français, le comte Guillaume de Hainaut, son beau-frère et jusque-là son allié, s'approcha de lui et lui dit « qu'il ne chevaucherait pas plus loin avec lui, car il était prié et mandé près du roi de France son oncle, à qui il ne voulait point de haine, et qu'il irait servir dans son royaume, comme il avait servi le roi Édouard sur les terres de l'Empereur dont il était le vicaire; » Édouard lui dit: « Dieu y ait part! » Telle était la puissance des liens féodaux que le même seigneur se croyait obligé de passer d'un camp dans l'autre selon qu'il se trouvait sur les terres de l'un ou de l'autre de ses suzerains en guerre l'un contre l'autre. Édouard continua sa marche vers Saint-Quentin, où Philippe était enfin arrivé avec ses alliés les rois de Bohême, de Navarre et d'Écosse, « après des retards qui avaient excité grand scandale et murmures par tout le royaume. » Les deux armées, fortes, selon Froissart, la française de cent mille hommes et l'anglaise de quarante-quatre mille, furent bientôt en face l'une de l'autre, près de Buironfosse, gros bourg de Picardie. Un héraut vint du

camp anglais dire au roi de France que le roi d'Angleterre « requérait de lui bataille, pouvoir contre pouvoir. A la requête, dit Froissart, le roi de France répondit volontiers et accepta le jour qui fut fixé d'abord au jeudi 21, ensuite au samedi 23 octobre 1339. » A en juger par les récits un peu embarrassés des chroniqueurs et de Froissart lui-même, ni l'un ni l'autre des deux rois n'avait grande envie d'en venir aux mains ; les forces d'Édouard étaient très-inférieures à celles de Philippe ; aussi avait-il pris, à ce qu'il paraît, une position qui rendait, pour Philippe, l'attaque difficile. Les avis étaient très-partagés dans le camp français ; indépendamment des raisons militaires, on y parlait beaucoup de lettres du roi de Naples Robert, « grand nécromancien et plein de grande prudence, disait-on, qui, après avoir plusieurs fois jeté les sorts, avait trouvé, en astrologie et par expérience, que si le roi de France, son cousin, se combattait au roi d'Angleterre, il serait déconfit. » « Ainsi dissertant et débattant, dit Froissart, le jour passa jusqu'à grand midi ; peu après, un lièvre s'en vint courant à travers champs et se jeta entre les Français ; ceux qui le virent commencèrent à crier et à faire grand haro ; ceux qui étaient derrière crurent que ceux de devant s'engageaient dans le combat ; plusieurs mirent leurs casques en tête et prirent leurs glaives. Là furent faits plusieurs nouveaux chevaliers, et le comte de Hainaut en fit quatorze qu'on nomma depuis les chevaliers du Lièvre. » Quelle que fût la cause de sa résolution, Philippe n'attaqua point ; Édouard commença promptement sa retraite ; ils congédièrent l'un et l'autre leurs alliés ; et, dans les premiers jours de novembre, Philippe se replia sur Saint-Quentin et Édouard alla prendre à Bruxelles ses quartiers d'hiver.

C'était, pour lui, un grave échec de n'avoir pas osé attaquer le roi dont il prétendait à conquérir le royaume. Il le ressentait vivement. Il vit à Bruxelles ses alliés et leur demanda conseil ; la plupart des princes des Pays-Bas lui restaient fidèles ; le comte de Hainaut semblait disposé à lui revenir ; mais tous hésitaient sur ce qu'il avait à faire pour se relever de cet échec. Artevelde fut plus inventif et plus hardi. Les communes flamandes avaient réuni leurs milices non loin du lieu où les deux rois tenaient leurs armées en présence ; elles avaient cependant gardé strictement leur neutralité, et, sur l'invitation du comte de Flandre, qui leur promettait l'adhésion du roi de France à toutes leurs réclamations, les députés de Gand et de Bruges, Artevelde et Breydel, se rendirent même à Courtrai pour en traiter avec lui. Mais ne recevant

là que des engagements douteux et des promesses évasives, ils laissèrent tomber la négociation, et pendant que le comte Louis allait rejoindre Philippe à Saint-Quentin, Artevelde partit pour Bruxelles avec les députés des communes flamandes. Édouard, qui vivait déjà avec lui en grande confiance, lui dit que, « si les Flamands voulaient l'aider à maintenir sa guerre et aller avec lui partout où il voudrait les mener, il les aiderait à recouvrer Lille, Douai, Béthune, alors occupées par le roi de France. Après en avoir délibéré avec ses collègues, Artevelde revint trouver Édouard : « Cher sire, lui dit-il, vous nous avez déjà fait telle requête, et vraiment, si nous le pouvions en gardant notre honneur et notre foi, nous ferions comme vous nous demandez ; mais nous sommes obligés, par foi et serment, et sur un engagement de deux millions de florins envers le pape, à ne point entrer en guerre avec le roi de France sans encourir la dette de cette somme et tomber en sentence d'excommunication ; mais si vous faites ce que nous vous allons dire, si vous voulez adopter les armes de France, les écarteler de celles d'Angleterre, et vous appeler hautement roi de France, nous vous tiendrons pour vrai roi de France ; vous nous donnerez, comme roi de France, quittance de notre foi ; et alors nous vous obéirons comme au roi de France, et nous irons partout où vous l'ordonnerez. »

Cette perspective plaisait fort à Édouard ; « il lui pesait pourtant de prendre le nom et les armes de ce dont il n'avait encore rien conquis. » Il consulta ses alliés ; quelques-uns hésitaient ; mais « son plus secret et spécial ami » Robert d'Artois insista fortement pour qu'il consentît à ce qu'on lui proposait. Un prince français et un bourgeois flamand décidèrent le roi d'Angleterre à poursuivre comme son droit déclaré la conquête du royaume de France. Roi, prince et bourgeois se donnèrent rendez-vous à Gand pour conclure officiellement l'alliance ; et là, en janvier 1340, l'engagement mutuel fut écrit et scellé ; le roi d'Angleterre « enchargea les armes de France en les écartelant d'Angleterre, » et prit désormais le nom de roi de France.

Alors éclata effectivement la guerre qui devait durer cent ans, condamner les deux nations aux plus violents efforts comme aux plus cruelles souffrances, et finir, au bout de cent ans, par la France sauvée de cet immense péril et l'Angleterre vaincue dans cette illégitime tentative. En janvier 1340, Édouard croyait avoir conquis les plus utiles alliés. Artevelde croyait l'indépendance des com-

munes flamandes et sa propre domination dans sa patrie assurées. Robert d'Artois se complaisait à sentir sa haine pour Philippe de Valois satisfaite. Tous trois se trompaient dans leur joie et dans leur confiance.

Édouard, laissant à Gand la reine Philippa avec Artevelde pour conseiller, était retourné en Angleterre, et venait d'obtenir du parlement un subside presque sans exemple pour pousser vivement la guerre, quand il apprit qu'une grande flotte française se réunissait sur les côtes de la Zélande, près du port de l'Écluse, dans le dessein de le surprendre et de l'attaquer quand il repasserait sur le continent. Depuis quelque temps déjà, cette flotte parcourait la Manche, faisant çà et là des descentes sur le sol anglais, à Plymouth, à Southampton, à Sandwich, à Douvres, et semant partout l'alarme avec le pillage; elle était forte, disait-on, de 140 gros navires, « sans compter les moindres, » portant 35,000 hommes, Normands, Picards, Italiens, marins et soldats de tous pays, et commandés par deux chefs français, Hugues Quiéret, amiral en titre, et Nicolas Béhuchet, trésorier du roi Philippe, et par un fameux corsaire génois nommé Barbavera. Dès qu'il reçut cet avis, Édouard résolut d'aller au-devant de l'attaque, et il donna ordre d'appeler de toute l'Angleterre ses vaisseaux et ses troupes à Orewell, son point de départ; ses conseillers, l'archevêque de Cantorbéry en tête, s'efforcèrent en vain de le retenir. « Vous êtes tous en conspiration contre moi, leur dit-il; j'irai; ceux qui sont effrayés peuvent rester chez eux. » Il partit, en effet, le 22 juin 1340, et sur sa flotte « partirent avec lui beaucoup de dames d'Angleterre, dit Froissart, comtesses, baronnesses, chevaleresses et bourgeoises de Londres, qui allaient voir, à Gand, la reine d'Angleterre que depuis longtemps elles n'avaient vue, et le roi Édouard les fit soigneusement garder. » — « J'ai depuis longtemps, disait-il, désiré de combattre ces gens-là, et nous les combattrons maintenant, s'il plaît à Dieu et à saint George; car, vraiment, ils m'ont causé tant de déplaisirs que j'en veux prendre vengeance, si je le puis parvenir. » En arrivant près des côtes de Flandre, en face de l'Écluse, il vit « une si grande quantité de vaisseaux que, des mâts, ce semblait vraiment un bois. » Il prit sur-le-champ ses dispositions, « mettant ses plus forts navires en avant, et manœuvrant pour avoir le vent sur la droite et le soleil en poupe. Les Normands s'émerveillaient de voir ainsi les Anglais tournoyer et disaient: « Ils reculent, ils ne sont pas gens pour nous combattre. » Mais le corsaire génois ne s'y méprit pas:

« Quand il vit approcher ainsi la flotte anglaise, il dit à l'amiral français et à son collègue Béhuchet: Seigneurs, voici le roi d'Angleterre avec tous ses navires qui vient sur nous; si vous voulez suivre mon conseil, au lieu de rester serrés dans le port, vous vous tirerez en haute mer; cas, si vous demeurez ici, tandis qu'ils ont pour eux le soleil, le vent et le flot de l'eau, ils vous tiendront si court que vous ne vous pourrez aider ni manœuvrer. — A quoi répondit le trésorier Béhuchet, qui mieux savait se mêler d'un compte à faire que de guerroyer en mer: Pendu soit qui se partira! ici nous attendrons et prendrons notre aventure. — Seigneur, repartit Barbavera, si vous ne me voulez croire, je ne veux pas me perdre, et je me mettrai avec mes galères hors de ce trou. » Il sortit en effet avec tous les siens, engagea la bataille en pleine mer contre les Anglais, et s'empara du premier vaisseau qui tenta de l'aborder. Mais Édouard, quoique blessé à la cuisse, rétablit promptement le combat. Après avoir vaillamment résisté, Barbavera prit le large avec ses galères, et la flotte française se trouva seule aux prises avec les Anglais. La lutte fut acharnée des deux parts; commencée à six heures du matin le 24 juin 1340, elle durait encore à midi. L'arrivée des renforts que les Flamands avaient promis au roi d'Angleterre y mit un terme: « Les députés de Bruges, dit leur historien, avaient employé toute la nuit à mettre en mouvement un armement de deux cents navires, et les Français entendirent bientôt résonner autour d'eux les trombes des marins flamands. Ceux-ci décidèrent la victoire; le trésorier de Philippe de Valois, Béhuchet, tomba en leur pouvoir; et n'écoutant que leur désir de se venger de la dévastation de Cadsand (en 1337), ils le pendirent au mât de son vaisseau « par dépit du roi de France. » L'amiral Hugues Quiéret, quoiqu'il se fût rendu, fut égorgé; « et avec lui périrent un si grand nombre d'hommes d'armes que la mer en était ensanglantée sur cette rive, et estimait-on bien les morts à 30,000 hommes. »

Le lendemain même de la bataille, la reine d'Angleterre vint de Gand rejoindre le roi son mari, que sa blessure retenait sur son navire; et, à Valenciennes, où arriva promptement la nouvelle de la victoire, Artevelde, monté sur une tribune élevée dans la place du marché, soutint devant une grande foule le droit qu'avait le roi d'Angleterre de réclamer le royaume de France. Il vanta « la puissance des trois pays, Flandre, Hainaut et Brabant, quand ils étaient d'accord, et fit si bien, par ses paroles et son grand sens, dit Froissart, que toutes sortes de gens

qui l'ouïrent dirent qu'il avait grandement bien parlé et par grande expérience, et qu'il était bien digne de gouverner le comté de Flandre. » De Valenciennes, il se rendit auprès du roi Édouard, à Bruges, où tous les princes alliés s'étaient réunis, et là, de concert avec les autres députés des communes flamandes, Artevelde offrit à Édouard cent mille hommes pour pousser vivement la guerre. « Tous ces bourgeois, dit le moderne historien flamand, avaient déclaré qu'afin de venir en aide à la cause du pays, ils voulaient servir sans solde, tant ils avaient pris la guerre à cœur. » Le siége de Tournay fut la première opération qu'Édouard résolut d'entreprendre; il avait promis de donner cette place aux Flamands ; les bourgeois prenaient goût aux conquêtes, en compagnie des rois.

Ils trouvèrent Philippe de Valois plus averti et plus ardent aussi à la guerre que peut-être ils ne s'y attendaient. On dit qu'il avait appris la défaite de sa flotte à l'Écluse par son bouffon, qui la lui avait annoncée le premier en ces termes : « Les Anglais sont des poltrons. — Pourquoi donc? dit le roi. — Parce qu'ils n'ont pas eu le courage de sauter dans la mer à l'Écluse, comme les Français et les Normands. » Philippe s'empressa de mettre ses places de la frontière du Nord en état de défense ; il s'établit lui-même d'abord à Arras, puis à trois lieues de Tournay, où son connétable, Raoul d'Eu, se jeta aussitôt avec des forces considérables, et où ses alliés, le duc de Lorraine, le comte de Savoie, les évêques de Liége, de Metz et de Verdun, et presque tous les barons de la Bourgogne vinrent le rejoindre. Le 27 juillet 1340, il y reçut de son rival un défi longuement conçu et dont je reproduis les principaux termes.

« Philippe de Valois, de longtemps nous avons poursuivi, par messages et toutes autres voies raisonnables, que vous nous rendiez notre droit héritage de France, lequel vous nous avez longtemps détenu et à grand tort occupé. Et comme nous voyons bien que vous êtes en intention de persévérer en votre injurieuse détenue, nous vous signifions que nous nous portons vers vous pour mettre fin à notre droite réclamation. Et, attendu qu'un si grand nombre de gens assemblés, de notre part et de la vôtre, ne se peuvent tenir longtemps ensemble sans faire grande destruction au peuple et au pays, nous désirons, comme la querelle est à vous et à nous, que la décision de notre réclamation se fasse entre nos deux corps. Et si vous ne voulez cette voie, nous proposons que notre querelle se finisse par bataille de corps de cent personnes, des plus

suffisantes de votre part et de la nôtre. Et si vous ne voulez ni de l'une ni de l'autre voie, que vous nous assigniez certaine journée pour combattre devant la cité de Tournay, pouvoir contre pouvoir. Donné sous notre sceau privé, sur les champs près Tournay, le 26e jour de juillet, l'an de notre règne de France premier et d'Angleterre quatorze. »

Philippe répondit : « Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, à Édouard, roi d'Angleterre. Nous avons vu vos lettres apportées à notre cour, de par vous à Philippe de Valois, et contenant certaines requêtes que vous faites au dit Philippe de Valois. Et comme les dites lettres ne venaient pas à nous, nous ne vous faisons nulle réponse. Notre intention est, quand bon nous semblera, de vous jeter hors de notre royaume, pour le profit de notre peuple. Et de ce avons ferme espérance en Jésus-Christ, dont toute puissance nous vient. »

Les événements ne donnèrent satisfaction ni aux prétentions hautaines d'Édouard, ni aux espérances patriotiques de Philippe ; la guerre continua dans le nord et le sud-ouest de la France sans aucun résultat ; aux environs de Tournay, quelques rencontres en rase campagne tournèrent contre les Anglais et leurs alliés ; le siége de la place se prolongea pendant soixante-quatorze jours, sans que ni les assauts ni le blocus obtinssent aucun succès ; les habitants se défendirent avec un courage si opiniâtre, que lorsque enfin le roi d'Angleterre se vit forcé d'abandonner le siége, Philippe, pour leur témoigner sa reconnaissance, leur rendit leur *loi*, c'est-à-dire leur charte communale depuis longtemps supprimée, et « ils furent fort réjouis, dit Froissart, de n'avoir plus de gouverneurs royaux, et de nommer prévôts et jurés à leur fantaisie. » Malgré leur témoignage de zèle belliqueux, les bourgeois flamands se lassèrent bientôt d'être loin de leurs affaires et de vivre sous la tente. Dans l'Aquitaine, les lieutenants du roi de France avaient l'avantage sur ceux du roi d'Angleterre ; ils reprirent ou délivrèrent plusieurs places contestées entre les deux couronnes, et ils serraient de près Bordeaux même par terre et par mer. Édouard, l'agresseur, épuisait ses ressources pécuniaires, et son parlement se montrait peu disposé à les renouveler. Pour Philippe, qui n'avait qu'à se [...]ndre dans ses propres États, toute cessation des hostilités était une victoire. Une pieuse princesse, Jeanne de Valois, sœur de [...] belle-mère d'Édouard, sortit de son couvent de Fontenelle [...] deux rois de faire la paix ou de suspendre au moins la

guerre. « La bonne dame, dit Froissart, voyait là, des deux côtés, toute la fleur et l'honneur de la chevalerie du monde ; plusieurs fois, elle était tombée aux pieds du roi de France son frère, en lui priant que répit ou traité d'accord fût pris entre lui et le roi anglais. Et quand elle avait travaillé à ceux de France, elle s'en venait à ceux de l'Empire, au duc de Brabant, au marquis de Juliers, à messire Jean de Hainaut, et leur priait que, pour Dieu et pour pitié, ils voulussent entendre à quelque traité d'accord, et engager le roi d'Angleterre à ce qu'il y voulût descendre. » De concert avec les envoyés du pape Benoît XII, Jeanne de Valois réussit enfin à décider les deux souverains et leurs alliés à une trêve, qui fut conclue le 25 septembre 1340, d'abord pour neuf mois, puis renouvelée, à diverses reprises, jusqu'au mois de juin 1342. Ni l'un ni l'autre souverain, ni aucun de leurs alliés, ne renonçaient à rien et ne s'engageaient à rien de plus qu'à ne pas se battre durant cet intervalle ; mais ils étaient, les uns et les autres, impuissants à poursuivre sans relâche une lutte qu'ils ne voulaient pas abandonner.

Un incident inattendu la fit recommencer malgré la trêve : non pas dans toute la France, ni directement entre les deux rois, mais ardente quoique limitée dans une province, et suscitée par une question provinciale, non pas au nom de la royauté française. Jean III, duc de Bretagne et fidèle vassal de Philippe de Valois, qu'il était venu soutenir devant Tournay « plus grossement et plus étoffement que nul des autres princes, » dit Froissart, mourut subitement à Caen, le 30 avril 1341, en retournant dans son État. Quoique marié trois fois, il ne laissait point d'enfant. Le duché de Bretagne revenait donc à ses frères ou à leur postérité ; mais celui qui le suivait immédiatement, Gui, comte de Penthièvre, était mort depuis six ans, et n'avait eu qu'une fille, Jeanne dite la Boiteuse, mariée à Charles de Blois, neveu du roi de France. Le troisième frère du duc Jean III vivait encore ; il s'appelait aussi Jean, tenait de sa mère le titre de comte de Montfort, et prétendait être appelé au duché de Bretagne de préférence à sa nièce Jeanne. La nièce, au contraire, se croyait en droit d'exclure son oncle. C'était exactement la même question qui s'était élevée pour la couronne de France, lorsque Philippe le Long l'avait disputée avec succès à la fille unique de Louis le Hutin son frère ; mais la loi salique, qui avait prévalu depuis plus de trois siècles en France et tout récemment au profit de Philippe de Valois, n'était ni dans le droit écrit, ni dans les traditions de la Bre-

tagne; comme dans plusieurs autres grands fiefs, les femmes y avaient été plus d'une fois reconnues capables de posséder et de transmettre la souveraineté. A la mort de Jean III, son frère, le comte de Montfort, se mit sur-le-champ en possession de l'héritage, se saisit des principales villes bretonnes, Nantes, Brest, Rennes, Vannes, et passa en Angleterre pour s'assurer de l'appui d'Édouard III. Son compétiteur, Charles de Blois, en appela au jugement du roi de France, son oncle et son protecteur naturel. Philippe de Valois se trouva ainsi le patron de la succession féminine en Bretagne, tandis qu'il régnait lui-même en France en vertu de la loi salique, et Édouard III prit en Bretagne la défense de la succession masculine, qu'il contestait et combattait en France. Philippe et sa cour des pairs prononcèrent le 7 septembre 1341 que la Bretagne appartenait à Charles de Blois, qui en fit aussitôt hommage au roi de France, tandis que Jean de Montfort demandait et obtenait l'appui du roi d'Angleterre. La guerre éclata entre les deux prétendants, efficacement soutenus par les deux rois, qui pourtant n'étaient pas censés se faire la guerre entre eux et dans leurs propres États. Le système féodal entraînait quelquefois ces étranges et périlleuses complications.

Si les deux partis n'avaient eu pour chefs que les deux prétendants, la guerre n'aurait peut-être pas duré longtemps. Dès la première campagne, le comte de Montfort fut fait prisonnier au siége de Nantes, emmené à Paris et enfermé dans la tour du Louvre, d'où il ne s'évada qu'au bout de trois ans. Charles de Blois, vaillant de sa personne, était d'une dévotion si scrupuleuse que souvent elle embarrassait et ralentissait pour lui la guerre; il n'y marchait que suivi de son aumônier, qui portait partout du pain et du vin, de l'eau et du feu dans un pot pour dire la messe en chemin. Un jour qu'il l'entendait ainsi et fort près de ses ennemis, un de ses officiers, Auffroy de Montboucher, lui dit: « Seigneur, vous voyez bien que vos ennemis sont là, et vous vous arrêtez plus de temps qu'il ne leur en faut pour vous prendre. — Auffroy, lui répondit le prince, nous aurons toujours des villes et des châteaux, et s'ils sont pris, nous les recouvrerons avec l'aide de Dieu; mais, si nous manquons à entendre la messe, nous ne pourrons la recouvrer. » Ni l'un ni l'autre parti cependant n'eut beaucoup à souffrir, l'un de la captivité, l'autre des pieuses lenteurs de son chef. Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, était à Rennes, quand elle apprit que son mari avait été fait prisonnier à Nantes. « Bien qu'elle eût grand deuil au cœur,

dit Froissart, si ne fit-elle point comme femme décomfortée, mais comme homme fier et hardi; elle montrait à ses amis et soudoyés un petit enfant qu'elle avait, qu'on appelait Jean ainsi que le père, et elle leur disait : « Ah, seigneurs, ne vous décomfortez et ne vous ébahissez « point pour mon seigneur que nous avons perdu; ce n'était qu'un seul « homme; voyez ici mon petit enfant qui sera, s'il plaît à Dieu, son ven« geur. J'ai du bien en abondance, et vous en donnerai assez, et je vous « pourvoirai de tel capitaine par qui vous serez tous recomfortés. » Elle alla par toutes ses bonnes villes et forteresses, menant son jeune fils avec elle, renforçant les garnisons de gens et de tout ce qu'il leur fallait, et donnant abondamment partout où elle pensait que ce serait bien employé. Puis elle s'en vint à Hennebon-sur-Mer, qui était forte ville et fort château, et là se tint, et son fils avec elle, tout l'hiver. » En mai 1342, Charles de Blois vint l'y assiéger ; les tentatives d'assaut ne réussirent pas. « La comtesse de Montfort, qui était armée de corps et montée sur un bon coursier, chevauchait de rue en rue par la ville, sommait ses gens de se bien défendre, appelait les femmes, dames, demoiselles et autres, à défaire les chaussées et à porter les pierres aux créneaux pour les jeter aux ennemis, et elle faisait apporter bombardes et pots pleins de chaux vive pour jeter sur les assaillants. » Elle tenta une entreprise bien plus hardie : « Elle montait quelquefois en une tour tout haut pour voir mieux comment ses gens se maintenaient. Elle vit un jour que tous ceux de l'armée ennemie, seigneurs et autres, étaient sortis de leurs logis et étaient allés voir l'assaut; elle remonta sur son coursier, armée comme elle était, et fit monter avec elle à cheval environ trois cents hommes d'armes qui gardaient une porte qu'on n'assaillait point. Elle sortit par là avec toute sa compagnie, et se jeta vaillamment sur les tentes et logis des seigneurs de France qui furent tous brûlés, n'étant gardés que par des garçons et valets, lesquels s'enfuirent sitôt qu'ils virent la comtesse et ses gens entrer et mettre le feu. Quand les seigneurs virent leurs logis brûler et ouïrent le bruit qui en venait, ils accoururent tout ébahis et criant: « Trahis ! trahis ! » si bien que nul ne demeura à l'assaut. Quand la comtesse vit l'armée ennemie accourir de toutes parts, elle rassembla tous ses gens, et voyant bien qu'elle ne pourrait rentrer en la ville sans trop grand dommage, elle s'en alla par un autre chemin vers le château de Brest[1], qui

[1] Plus probablement le château d'Auray, Brest étant à bien plus de trois lieues d'Hennebon.

sied à trois lieues près de là. » Quoique vivement poursuivie par les assaillants, « elle chevaucha tant et si bien qu'elle et la plupart de ses gens vinrent au château de Brest, où elle fut reçue et fêtée à grand'-joie. Ceux de ses gens qui étaient dans Hennebon furent toute la nuit en grande inquiétude de ce que la dame ni nul de ses compagnons ne revenaient; et les seigneurs assaillants, qui s'étaient logés plus près de la ville, leur criaient: « Allez, allez querir votre comtesse; elle est « perdue; vous n'en trouverez pièce. » Les gens d'Hennebon demeurèrent cinq jours en telle peur. Mais la comtesse se travailla tant qu'elle eut bien cinq cents compagnons armés et bien montés; puis elle partit de Brest vers minuit et s'en vint, à soleil levant et chevauchant droit à l'un des côtés de l'armée ennemie; là, elle se fit ouvrir la porte du château de Hennebon, et entra dedans, à grand'joie et à grand son de trompettes et nacaires[1]; de quoi les assiégeants furent durement étourdis et réveillés. »

La joie des assiégés fut courte; Charles de Blois pressait chaque jour plus rudement le siége, menaçant, quand il emporterait la place, de passer les habitants au fil de l'épée. L'effroi gagnait les braves eux-mêmes; une négociation fut ouverte pour arriver à la capitulation; à force de prières, la comtesse Jeanne obtint un délai de trois jours; les deux premiers étaient expirés; les assiégants se préparaient à un nouvel assaut, quand Jeanne, du haut de sa tour, vit la mer couverte de voiles: « Le voilà, le voilà, s'écria-t-elle, ce secours tant dé-« siré! » Chacun de la ville courut aussitôt, à qui mieux mieux, aux fenêtres et aux créneaux des murs pour voir ce que c'était, » dit Froissart; c'était, en effet, une flotte portant 6,000 hommes amenés d'Angleterre au secours d'Hennebon par Amaury de Clisson et Gautier de Mauny; ils avaient été retenus longtemps en mer par les vents contraires. « Quand ils furent descendus, la comtesse vint elle-même à eux, et les fêta et remercia grandement, ce qui n'était pas merveille, car elle avait besoin de leur venue. » Ce fut bien mieux encore quand, dès le lendemain, les nouveaux arrivés eurent attaqué les assiégants et remporté sur eux un brillant avantage; quand ils rentrèrent dans la place, « quiconque, dit Froissart, vit la comtesse descendre du château et baiser messire Gautier de Mauny et ses compagnons, les uns après les autres, deux ou trois fois, put bien dire que c'était une vaillante dame. »

[1] Espèce de tambour.



LE VOILA, LE VOILA, S'ÉCRIA-T-ELLE, CE SECOURS TANT DÉSIRÉ

Tant que le comte de Montfort fut prisonnier dans la tour du Louvre, la comtesse sa femme lutta pour lui avec la même infatigable énergie. Il s'évada en 1345, passa en Angleterre, prêta foi et hommage à Édouard III pour le duché de Bretagne, et revint aussitôt prendre lui-même en main sa cause. Mais dans l'année même de son évasion, le 26 septembre 1345, il mourut au château de Hennebon, laissant de nouveau sa femme, avec un jeune enfant, seule à la tête de son parti et chargée de l'avenir de sa maison. La comtesse Jeanne soutint les droits et les intérêts de son fils comme elle avait soutenu ceux de son mari; pendant dix-neuf ans, elle lutta, avec l'appui de l'Angleterre, contre Charles de Blois, chef d'un parti de plus en plus puissant en Bretagne et protégé par la France. La fortune promena d'un camp à l'autre ses faveurs et ses rigueurs; Charles de Blois eut d'abord d'assez grands succès; mais le 18 juin 1347, dans une bataille où il déploya personnellement un brillant courage, il fut, à son tour, fait prisonnier, emmené en Angleterre et enfermé dans la Tour de Londres. Il y demeura neuf ans. Mais lui aussi avait une femme vaillante et indomptable, Jeanne de Penthièvre, la Boiteuse ; elle fit pour son mari tout ce que Jeanne de Montfort faisait pour le sien; tant qu'il fut en prison dans la Tour de Londres, elle fut l'âme et le chef de son parti, en rase campagne comme dans les villes, profitant habilement des dispositions de la population bretonne, que la présence et les ravages des Anglais avaient tournée contre Jean de Montfort et sa cause ; elle convoqua même à Dinan, en 1352, une assemblée générale de ses partisans, que les historiens bretons comptent comme la seconde tenue des États de leur pays. Pendant neuf ans, de 1347 à 1356, les deux Jeanne furent les deux chefs de leurs partis, dans la politique et dans la guerre. Charles de Blois obtint enfin d'Édouard III sa liberté, à de dures conditions, et il revint en Bretagne prendre la conduite de ses affaires; la lutte entre les deux prétendants dura huit ans encore, avec des vicissitudes sans résultat. En 1363, Charles de Blois et le jeune Jean de Montfort, las de leurs vains efforts et des souffrances de leur pays, se décidèrent l'un et l'autre à faire la paix en partageant entre eux la Bretagne; Rennes devait être la capitale de Charles, et Nantes celle de son rival; le traité fut signé; un autel dressé entre les deux armées, la messe célébrée, un serment prêté des deux parts; mais quand Jeanne de Penthièvre en fut informée, elle se refusa expressément à le ratifier : « Je vous avais épousé pour défendre mon héritage, dit-elle à

son mari, non pour en céder la moitié; je ne suis qu'une femme, mais je perdrais la vie, et deux si je les avais, plutôt que de consentir à une pareille cession. » Aussi faible devant sa femme que brave devant l'ennemi, Charles de Blois rompit le traité qu'il venait de jurer, et partit de Nantes pour recommencer la guerre : « Mon seigneur, lui dit la comtesse Jeanne en présence de tous ses chevaliers, vous allez défendre mon héritage et le vôtre, lequel messire de Montfort nous retient à tort, Dieu le sait, et les barons de Bretagne qui sont ici savent bien que j'en suis droite héritière. Je vous prie chèrement que vous ne fassiez aucune ordonnance, aucune composition, aucun traité que le corps du duché ne nous demeure. » Charles partit, et l'année suivante, le 29 septembre 1364, la bataille d'Auray lui coûta la vie et le comté de Bretagne; blessé à mort : « J'ai longtemps guerroyé, dit-il, contre mon escient. » A la vue de son cadavre sur le champ de bataille, le jeune Jean de Montfort, son vainqueur, fut touché et s'écria : « Ah! mon cousin, par votre opiniâtreté, vous avez été cause de grands maux en Bretagne, Dieu vous le pardonne! Je regrette bien que vous soyez venu à si triste fin. » Après ce mouvement de généreuse compassion, vint la joie de la victoire; le comte de Montfort la devait surtout aux Anglais ses alliés et au vaillant Jean Chandos leur chef : « Messire Jean, lui dit-il, cette grande aventure m'est advenue par votre grand sens et prouesse; donc, je vous prie, buvez à ma coupe. — Seigneur, répondit Chandos, partons d'ici, et rendez grâce à Dieu de la belle aventure que vous avez, car, sans la mort de ce guerrier-là, vous ne pouviez venir à l'héritage de Bretagne. » A partir de ce jour, Jean de Montfort resta en effet duc de Bretagne, et la fière princesse qui avait si opiniâtrément défendu contre lui son droit, Jeanne de Penthièvre, la Boiteuse, survécut vingt ans encore à la mort de son mari et à la perte de son duché.

Pendant que, pour conserver ou reprendre leur petit État, les deux Jeanne déployaient en Bretagne tant d'énergie et de constance, une autre Jeanne, point princesse mais non moins héroïque, faisait à elle seule, sans autre intérêt que la satisfaction de son amour et de sa vengeance, la guerre sur le même territoire. Plusieurs seigneurs normands et bretons, entre autres Olivier de Clisson et Godefroi d'Harcourt, étaient soupçonnés d'avoir, quoique attachés au roi de France, traité secrètement avec le roi d'Angleterre; Philippe de Valois les fit arrêter dans un tournoi, et fit trancher la tête, sans aucune forme de

procès, au milieu des halles de Paris, à quatorze d'entre eux. La tête de Clisson fut envoyée à Nantes et exposée sur une des portes de la ville. A cette nouvelle, sa veuve, Jeanne de Belleville, suivie de quelques gentilshommes ses voisins et ses amis, marcha vers un château occupé par les troupes de Charles de Blois, le protégé de Philippe. On ignorait là le sort de Clisson; on crut que sa femme voyageait pour une partie de chasse; on la reçut sans défiance. Dès qu'elle fut entrée, le son du cor avertit ses compagnons qu'elle avait laissés cachés dans les bois d'alentour; ils accoururent, s'emparèrent du château, et Jeanne de Clisson fit passer au fil de l'épée tous ses habitants, sauf un seul. C'était trop peu pour sa douleur et sa passion; à la tête de sa troupe grossie, elle parcourut le pays, se saisit de plusieurs places, expulsant ou mettant à mort partout les serviteurs du roi de France. Philippe confisqua les biens de la maison de Clisson; Jeanne passa de la terre sur la mer; elle équipa quelques navires, attaqua les bâtiments français qu'elle rencontrait, ravagea les côtes, et finit par aller mettre au service de la comtesse de Montfort sa haine et son fils, enfant de sept ans qu'elle avait emmené dans toutes ses courses, et qui fut plus tard le grand connétable Olivier de Clisson, que nous retrouverons, sous Charles V et Charles VI, aussi dévoué à la France et à ses rois que s'il n'avait pas fait, contre le protégé de leur aïeul Philippe, ses premières armes. Sa mère l'avait envoyé en Angleterre pour qu'il fût élevé à la cour d'Édouard III; mais, peu après avoir pris part glorieusement avec les Anglais à la bataille d'Auray, où il perdit un œil et qui assura au comte de Montfort le duché de Bretagne, Clisson ne s'en brouilla pas moins avec son suzerain, qui avait donné à Jean Chandos le château du Gavre près de Nantes : « Au diable, mon seigneur, lui dit Olivier, si jamais Anglais sera mon voisin; » et il alla sur-le-champ attaquer ce château, qu'il démolit complétement. Les haines des femmes dont leurs passions ont fait des héroïnes de guerre sont plus exclusives et plus acharnées que celles des plus rudes guerriers. Aussi la guerre pour le duché de Bretagne au quatorzième siècle a-t-elle été appelée dans l'histoire la guerre des trois Jeanne.

Cette guerre fut, des deux parts, remarquablement cruelle. Si Jeanne de Clisson faisait massacrer tous les habitants d'un château de Charles de Blois où elle était entrée sous une apparence pacifique, Charles de Blois, de son côté, trouvant dans un autre château trente chevaliers partisans du comte de Montfort, faisait lancer leurs têtes, par des ba-

listes, dans les murs de Nantes qu'il assiégeait : et tout en empêchant le pillage des églises de Quimper qu'il venait de prendre, il laissait égorger par ses troupes quatorze cents habitants, et faisait décapiter ses principaux prisonniers ; l'un d'eux était diacre : il le fit dégrader et le livra à la populace, qui le lapida. C'est le caractère du moyen âge que la férocité des temps barbares y persista à côté des sentiments chevaleresques et de la ferveur chrétienne : tant le genre humain est lent à rejeter le mal, même quand il commence à connaître et à goûter le bien. La guerre était alors la passion et la vie habituelle des hommes ; ils la faisaient sans motif comme sans prévoyance, par emportement ou par passe-temps, pour déployer leur force ou pour échapper à leur ennui ; et en la faisant, ils se livraient sans scrupule à tous les actes de violence, de vengeance, de colère brutale ou d'amusement féroce que la guerre provoque. En même temps cependant, les élans généreux de la chevalerie féodale, les sympathies de la piété chrétienne, les affections tendres, les dévouements fidèles, les goûts nobles, fermentaient dans les âmes ; la nature humaine apparaissait avec toutes ses complications, ses incohérences, ses désordres, mais aussi avec toute sa richesse et ses développements en perspective. Les trois Jeanne du quatorzième siècle ne devançaient que de quatre-vingts ans la Jeanne d'Arc du quinzième, et les chevaliers de Charles V, Du Guesclin et Clisson, préparaient le chevalier Bayard de François I[er].

Un incident qui est resté populaire dans notre histoire, le combat des trente Bretons contre les trente Anglais pendant la guerre de Bretagne que je viens de retracer, fera mieux connaître que toute réflexion générale le réel et vivant caractère des faits et des mœurs à la fois barbares et chevaleresques de cette époque. Je n'hésite pas à en reproduire ici les principaux détails, tels qu'ils sont racontés par Froissart, le chroniqueur dramatique du moyen âge.

En 1351, « il advint un jour que messire Robert de Beaumanoir, vaillant chevalier et châtelain du château qui s'appelle *château Josselin*, vint devant la ville et le château de Ploërmel, dont le capitaine, appelé Brandebourg[1], avait avec lui force soudoyés de la comtesse de Montfort : « Brandebourg, dit Robert, n'y a-t-il là dedans nul homme d'armes, deux ou trois qui voulussent jouter du glaive contre autres trois, pour l'amour de leurs amies ? » Brandebourg répondit que leurs amies

[1] Les historiens bretons et l'anglais Rymer l'appellent *Bembro*, probablement *Bembrough*.

ne voudraient pas qu'ils se fissent si misérablement tuer que d'une seule joute; on acquiert ainsi plutôt le nom de folie que renommée d'honneur. Je vous dirai ce que nous ferons, s'il vous plaît. Vous prendrez vingt ou trente de vos compagnons, et j'en prendrai autant des nôtres. Nous irons en un beau champ où nul ne nous puisse empêcher ni troubler, et là nous ferons tant qu'on en parlera au temps à venir dans les salles, les palais, les places et autres lieux du monde. — Par ma foi, dit Beaumanoir, vous parlez bravement, et je m'y accorde; soyez trente, et nous serons trente aussi. — Ainsi fut la besogne convenue. Quand le jour fut venu, les trente compagnons de Brandebourg, que nous appelons *Anglais*, ouïrent la messe, puis se firent armer, s'en allèrent en la place où la bataille devait être, descendirent tous à pied, et attendirent longtemps les autres que nous appellerons *Français*. Quand les trente Français furent venus, ils descendirent à pied, et, quand ils furent l'un devant l'autre, ils parlementèrent un peu ensemble, tous soixante; puis se retirèrent arrière, les uns d'une part, les autres de l'autre, et firent aller tous leurs gens bien loin de la place. Puis l'un d'eux fit un signe, et aussitôt ils se coururent sus et se combattirent fortement tout en un tas, et ils se secouraient bellement l'un l'autre quand ils voyaient leurs compagnons en mauvais cas. Assez tôt après qu'ils se furent assemblés, l'un des Français fut tué; mais les autres ne cessèrent nullement le combat et se maintinrent tous aussi vaillamment que s'ils eussent été tous des Roland et des Olivier. Il leur fallut enfin s'arrêter, et ils se reposèrent par accord, les uns d'une part, les autres de l'autre, se donnant trêve jusqu'à ce qu'ils se fussent reposés et que le premier qui se relèverait rappelât les autres. Ils se reposèrent longuement, et il y en eut tels qui burent du vin qu'on leur apporta en bouteilles; ils resserrèrent leurs armures qui étaient défaites, et pansèrent leurs plaies. Quatre Français étaient déjà morts et deux Anglais. »

Ce fut sans doute dans cet intervalle que le chef des Bretons, Robert de Beaumanoir, très-blessé et mourant de fatigue et de soif, demanda à boire : « Bois ton sang, Beaumanoir, » lui dit un de ses compagnons, Geoffroi de Bois, selon quelques chroniques, le sire de Tinténiac, selon d'autres. Ces mots devinrent dès lors le cri de guerre des Beaumanoir. Froissart ne dit rien de cet incident. Je reviens à son récit.

« Quand ils furent rafraîchis, le premier qui se releva fit signe et

rappela les autres. Lors la bataille recommença aussi forte qu'auparavant et dura longtemps. Ils avaient courtes épées de Bordeaux roides et aiguës, et des épieux et des dagues, et quelques-uns des haches, et ils s'en donnaient de merveilleusement grands horions, et quelques-uns se prenaient aux bras à la lutte, et se frappaient sans s'épargner. Finalement les Anglais eurent le pire; Brandebourg, leur capitaine, fut tué et huit de ses compagnons; les autres se rendirent prisonniers quand ils virent qu'ils ne se pouvaient plus défendre, car ils ne pouvaient ni ne devaient fuir. Messire Robert de Beaumanoir et ses compagnons, qui étaient demeurés en vie, les prirent, les emmenèrent au château Josselin comme leurs prisonniers; et puis ils les admirent à rançon courtoisement quand ils furent tous guéris, car il n'y en avait nul qui ne fût fort blessé, aussi bien des Français que des Anglais. Je vis depuis seoir, à la table du roi Charles de France, un chevalier breton qui y avait été, messire Yvon Charuel; il avait le visage si entaillé et si découpé, qu'il montrait bien que la besogne avait été bien combattue. L'affaire fut contée en beaucoup de lieux; quelques-uns la tenaient pour une grande pauvreté et d'autres pour une grande outrecuidance. »

Le plus moderne et le plus judicieux historien de la Bretagne, le comte Daru, qui a laissé un nom aussi honoré dans les lettres que dans la haute administration du Premier Empire, dit, avec raison, en racontant cet incident : « On ne sait pas bien précisément si ce fut une action patriotique ou chevaleresque. » Il aurait pu aller plus loin, et voir dans cette aventure à la fois les deux caractères qu'il indique, et bien d'autres encore; le patriotisme local, l'honneur de la Bretagne, l'esprit de parti, le succès de Jean de Montfort ou de Charles de Blois, l'esprit de galanterie, la gloire de la plus belle entre leurs amies, et par-dessus tout la passion de la guerre, générale ou personnelle; il y avait de tout cela pêle-mêle dans le combat des Trente, image fidèle de l'état compliqué et confus des âmes, des mœurs et des événements à cette forte époque. C'est précisément à cause de cette variété des idées, des sentiments, des intérêts, des motifs et des mobiles de tout genre impliqués dans cet incident que le combat des Trente est resté si vivant dans notre histoire, et qu'en 1811 un monument, modeste mais national, a remplacé la simple pierre placée jadis dans le champ du combat, sur le bord du chemin de Ploërmel à Josselin, avec cette inscription : « A l'immortelle mémoire de la bataille des Trente, gagnée

par monseigneur le maréchal de Beaumanoir, le 26 mars 1350 (1351). »

J'ai suivi un peu complaisamment et un peu loin cette histoire de la Bretagne au quatorzième siècle, non pas seulement à cause de l'intérêt dramatique des événements et des acteurs, mais pour faire voir, par cet exemple, combien de sociétés particulières, diverses et souvent ennemies, se déployaient alors, chacune pour son compte, dans ce vaste et beau pays qui est devenu la France. Je reviens à Philippe de Valois et à Édouard III, et à la lutte engagée entre eux pour vider la question de savoir si la France conserverait sa royauté propre et indépendante, et cette unité nationale dont elle portait déjà le nom, mais qu'elle travaillait si péniblement encore à acquérir.

Quoiqu'ils prissent une part très-active, bien qu'indirecte, à la guerre de Bretagne, Édouard III, en soutenant, par ses troupes, ses officiers, quelquefois même en personne, la cause du comte et de la comtesse de Montfort, et Philippe de Valois en prêtant à Charles de Blois et à Jeanne de Penthièvre le même appui, les deux rois persistaient à ne pas se dire en guerre ; et lorsque l'un ou l'autre se portait à des actes d'une hostilité incontestable, ils en éludaient la conséquence en concluant brusquement des trêves sans cesse violées et sans cesse renouvelées. Ils avaient usé de cet expédient en 1340 ; ils y recoururent encore en 1342, 1343 et 1344 ; la dernière de ces trêves devait durer jusqu'en 1346 ; mais, au printemps de 1345, Édouard résolut de mettre fin à ce régime équivoque et de recommencer ouvertement la guerre. Il l'annonça au pape Clément VI, à ses lieutenants en Bretagne et à toutes les cités et corporations de son royaume. Il accusait Philippe d'avoir violé, « sans même nous défier, la trêve que, par respect pour le souverain pontife, nous avions accordée avec lui, et qu'il avait prêté, sur son âme, le serment d'observer. A raison de quoi, nous avons résolu de le poursuivre, lui et tous ses adhérents, tant par terre que par mer, par tous les moyens possibles, pour recouvrer nos justes droits. » On ne voit pas bien quels motifs pressants portèrent Édouard III à cette résolution décisive : le parlement et le peuple anglais se montraient, il est vrai, plus animés à soutenir les prétentions de leur roi au trône de France ; la cause du comte de Montfort se maintenait obstinément en Bretagne ; mais rien ne semblait provoquer une rupture si éclatante, ni en promettre à Édouard un prompt et heureux résultat. Il avait perdu son plus éner-

gique et plus belliqueux conseiller ; l'ennemi passionné de Philippe de Valois, Robert d'Artois, avait été si grièvement blessé, en défendant la place de Vannes contre Robert de Beaumanoir, qu'il était venu mourir en Angleterre. Édouard ressentit vivement cette perte ; il fit faire à Robert, dans l'église de Saint-Paul, des funérailles magnifiques, déclarant « qu'il n'entendrait à rien jusqu'à ce qu'il l'eût vengé, et qu'il réduirait le pays de Bretagne en tel point que, de quarante ans, il ne serait rétabli. » De son côté, Philippe de Valois semblait se préparer à la guerre ; en 1343, il avait convoqué à Paris une de ces assemblées qu'on commençait à appeler les états généraux du royaume, et il en obtint quelques subventions. Ce fut aussi en 1343 et au commencement de 1344 qu'il fit arrêter, dans un tournoi auquel il les avait invités, et décapiter, sans forme de procès, quatorze seigneurs bretons et trois seigneurs normands qu'il soupçonnait de s'entendre contre lui avec le roi d'Angleterre. Édouard pouvait se croire menacé de périls prochains, et il avait des amis à venger. J'incline à penser que l'ardeur de son ambition et son impatience de vider enfin cette question de la royauté française en suspens depuis cinq ans entre lui et son rival furent les vraies causes de sa détermination belliqueuse. Quoi qu'il en soit, il résolut de pousser vigoureusement la guerre sur les trois points où il pouvait aisément la porter : il avait en Bretagne un parti déjà engagé dans la lutte, en Aquitaine des possessions importantes à défendre ou à recouvrer, en Flandre des alliés puissants et irrités comme lui. Il fit passer en Bretagne, au comte de Montfort, de nouveaux secours ; il envoya en Aquitaine Henri de Lancaster, comte de Derby, son cousin et le plus habile de ses lieutenants, et il se disposa à passer lui-même en Flandre avec une grande armée.

Le comte de Derby eut en Aquitaine de sérieux et brillants succès ; il attaqua et prit rapidement Bergerac, la Réole, Aiguillon, Montpezat, Villefranche, Angoulême ; aucune de ces places ne fut secourue à temps ; la forte discipline des troupes de Derby et l'habileté des archers anglais l'emportèrent sur la bravoure des hommes d'armes et des levées mal organisées et mal payées du roi de France ; en peu de mois, les Anglais furent maîtres de presque tout le pays entre la Garonne et la Charente. Ce fut sous ces heureux auspices qu'Édouard III arriva le 7 juillet 1345 au port de l'Écluse, pressé de se concerter avec les Flamands pour la campagne qu'il se proposait de commencer bientôt dans le nord de la France. Artevelde, avec les consuls d'Ypres et de Bruges, l'y attendait.

Là, selon quelques historiens, Édouard les fit venir sur sa galère, et leur représenta que le temps était venu de renoncer aux résolutions incomplètes et aux demi-mesures; leur comte, Louis de Flandre, et ses ancêtres avaient toujours, leur dit-il, méconnu et attaqué leurs libertés; ce qu'ils avaient de mieux à faire, c'était de se séparer d'une maison à laquelle ils ne pouvaient se fier; il leur offrait pour chef son fils, le jeune prince de Galles, auquel il donnerait le titre de duc de Flandre. Selon d'autres historiens, ce ne fut pas le roi Édouard, mais Artevelde lui-même qui prit l'initiative de cette proposition; il sentait depuis quelque temps sa propre domination en Flandre attaquée et ébranlée: il avait rencontré, dans sa ville natale, des ennemis déclarés qui avaient failli en venir aux mains avec ses partisans. Les diverses corporations industrielles de Gand ne marchaient plus d'accord entre elles: les tisserands s'étaient querellés avec les foulons. La division éclatait aussi entre les villes flamandes: les bourgeois de Poperinghe avaient refusé de continuer à reconnaître les priviléges de ceux d'Ypres; les Yprois courroucés avaient pris les armes et forcé, après une mêlée sanglante, les gens de Poperinghe à se soumettre; fiers de leur triomphe, les Yprois étaient allés briser les métiers des tisserands à Bailleul et dans quelques autres villes. Contraint de prendre parti dans ces petites guerres civiles, Artevelde avait été entraîné à abuser de plus en plus, dans sa ville même, de son despotisme municipal déjà odieux à beaucoup de ses concitoyens. Soit qu'il eût proposé lui-même de secouer le joug du comte Louis de Flandre et d'adopter pour duc le prince de Galles, soit qu'il n'eût fait qu'accepter la proposition du roi Édouard, il entreprit hardiment de la faire prévaloir. Sous l'empire de leurs propres passions et des nécessités croissantes de la lutte où ils se sont engagés, les plus habiles oublient bientôt leurs intentions premières et méconnaissent leurs nouveaux périls. Les consuls de Bruges et d'Ypres, présents comme Artevelde à la conférence avec le roi Édouard au port de l'Écluse, répondirent « qu'ils ne pouvaient décider une si grande chose sans que toute la communauté de Flandre s'y accordât, » et ils retournèrent dans leurs villes. Artevelde les y suivit, et parvint à faire adopter, par les populations d'Ypres et de Bruges, la résolution proposée. Mais quand il revint à Gand, le 24 juillet 1345, « ceux de la ville qui savaient son retour, dit Froissart, étaient assemblés sur la rue par où il devait chevaucher dans son hôtel. Sitôt qu'ils le virent, ils commencèrent à murmurer, disant: Voici celui qui est trop grand maître, et

qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté, ce qu'il ne faut souffrir. — On avait, outre ce, semé parmi la ville que Jacques d'Artevelde avait envoyé secrètement en Angleterre le grand trésor de Flandre qu'il avait assemblé pendant l'espace de neuf ans et plus qu'il avait eu le gouvernement de Flandre. Ce fut une chose qui irrita et enflamma fort ceux de Gand. Comme Jacques d'Artevelde chevauchait par la rue, il s'aperçut bientôt qu'il y avait quelque chose de nouveau contre lui, car ceux qui avaient coutume d'incliner et ôter leurs chaperons devant lui lui tournaient l'épaule et rentraient en leurs maisons. Donc il commença à craindre, et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il fit fermer et barrer portes et fenêtres. A peine ses valets l'eurent fait que la rue où il demeurait fut toute couverte de gens, devant et derrière, spécialement de menues gens de métier. Son hôtel fut environné et assailli, devant et derrière, et rompu par force. Ceux de dedans se défendirent longtemps, et en renversèrent et blessèrent plusieurs; mais finalement ils ne purent tenir, car ils étaient assaillis si roide que presque les trois quarts de la ville étaient à cet assaut. Quand Artevelde vit l'effort et combien il était serré de près, il vint à une fenêtre sur la rue, et commença à s'humilier et à dire, avec trop beau langage : Bonnes gens, que vous faut-il? Qu'est-ce qui vous émeut? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi? En quelle manière puis-je vous avoir courroucés? Dites-le-moi, et je l'amenderai selon votre volonté. — Alors tous ceux qui l'avaient entendu répondirent d'une voix : Nous voulons avoir compte du grand trésor de Flandre que vous avez envoyé en Angleterre, sans titre de raison. — Artevelde répondit bien doucement : Certes, seigneurs, je n'ai jamais pris un denier au trésor de Flandre; retirez-vous tranquillement dans vos maisons, je vous en prie, et revenez demain matin ; je serai si bien pourvu pour vous rendre bon compte que, par raison, cela devra vous suffire. — Ils répondirent d'une voix : Nenni, nenni ; nous le voulons avoir tout de suite ; vous ne nous échapperez pas ainsi ; nous savons de vérité que vous l'avez vidé et envoyé en Angleterre, sans notre su ; pour laquelle cause il vous faut mourir. » Quand Artevelde ouït ce mot, il commença à pleurer très-tendrement et dit : Seigneurs, vous m'avez fait ce que je suis, et vous me jurâtes jadis que vous me garderiez et défendriez contre tous hommes; et maintenant vous me voulez tuer, et sans raison. Vous le pouvez faire si vous voulez, car je ne suis qu'un seul homme contre vous tous, avec point de défense. Pensez-y pour Dieu, et retournez au temps passé. Considé-

rez les grandes courtoisies et les services que je vous ai faits. Vous me voulez rendre petite récompense des grands biens qui je vous ai faits. Ne savez-vous pas comment tout commerce avait péri dans ce pays? Je vous l'ai fait recouvrer. Après, je vous ai gouvernés en si grande paix que vous avez eu, du temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blés, laines et toutes marchandises dont vous êtes pourvus et en bon point. — Eux alors commencèrent à crier tout d'une voix: Descendez et ne nous sermonnez plus de si haut; nous voulons avoir compte et raison du grand trésor de Flandre que vous avez gouverné trop longtemps sans rendre compte, ce qui n'appartient à nul officier. — Quand Artevelde vit qu'ils ne se refroidiraient et ne se contiendraient point, il referma la fenêtre et s'avisa qu'il s'échapperait par derrière et s'en irait en une église qui touchait de près à son hôtel; mais son hôtel était déjà rompu et effondré par derrière, et il y avait plus de quatre cents personnes qui tous se pressaient pour le saisir. Finalement il fut pris entre eux, et, là, tué sans merci. Un tisserand, qui s'appelait Thomas Denis, lui donna le coup de la mort. Ainsi finit Artevelde, qui, en son temps, fut si grand maître en Flandre. Pauvres gens l'élevèrent d'abord, et méchantes gens le tuèrent à la fin. »

La perte était grande pour le roi Édouard : sous la domination hardie d'Artevelde et par suite de son alliance avec l'Angleterre, le renom guerrier de la Flandre avait retenti en Europe, si loin que Pétrarque s'écriait : « Écoutez les bruits encore obscurs qui nous viennent du monde d'Occident; la Flandre est engagée dans une guerre incessante; tout le pays situé entre le mobile Océan et les Alpes latines court aux armes; plût au ciel que de là nous vinssent des symptômes de salut! Italie, malheureuse patrie, livrée à des douleurs sans repos, toi qui as longtemps troublé par tes armes la paix du monde, maintenant tu restes immobile quand le sort du monde se décide dans les combats. » Les Flamands s'efforcèrent de rassurer le roi d'Angleterre; leurs envoyés allèrent déplorer à Westminster le meurtre d'Artevelde et tâchèrent de persuader à Édouard que sa politique se perpétuerait dans leurs villes; « si bien que, finalement, dit Froissart, le roi se tint assez content des Flamands et les Flamands de lui, et qu'entre eux la mort de Jacques d'Artevelde fut petit à petit oubliée. » Édouard en fut pourtant si frappé qu'il lui fallut un an pour reprendre avec confiance ses projets de guerre; ce fut seulement le 2 juillet 1346 qu'il s'embarqua

à Southampton emmenant, avec son fils le prince de Galles à peine âgé de seize ans, une armée qui comptait dans ses rangs, selon Froissart, sept comtes, trente-cinq barons, un grand nombre de chevaliers, quatre mille hommes d'armes, dix mille archers anglais, six mille fantassins irlandais et douze mille Gallois, en tout un peu plus de trente-deux mille hommes: troupes plus redoutables encore par leur discipline et leur expérience de la guerre que par leur nombre. Quand on fut en mer, on ne savait pas, et le roi lui-même ne savait pas encore vers quel point du continent on se porterait, le midi ou le nord, l'Aquitaine ou la Normandie. « Sire, dit au roi Godefroy d'Harcourt qui était devenu l'un de ses plus affidés conseillers, le pays de Normandie est l'un des plus gras du monde, et je vous promets, sur l'abandon de ma tête, que, si vous arrivez là, vous y prendrez terre à votre volonté, car ce sont gens qui ne furent jamais armés, et toute la fleur de leur chevalerie est maintenant à Aiguillon avec son duc; pour certain, nous trouverons là or, argent, vivres et tous autres biens en grande abondance. » Édouard adopta cet avis, et, le 12 juillet 1346, sa flotte arriva devant la presqu'île du Cotentin, au cap de la Hogue. En débarquant et au premier pas qu'il fit sur le sol, le roi tomba « si roidement, dit Froissart, que le sang lui vola hors du nez : Sire, lui dirent ses chevaliers, retirez-vous en votre nef et ne venez maintenant à terre, car voici un mauvais signe pour vous. — Vraiment non, dit le roi tout rondement, c'est un très-bon signe pour moi, car la terre me désire. » César en avait fait et dit autant en débarquant en Afrique et Guillaume le Conquérant en abordant en Angleterre. Malgré les récits contemporains, on peut douter de l'authenticité de ces mots frappants qui font fortune et se reproduisent dans toutes les occasions analogues.

•Pendant un mois Édouard promena son armée en Normandie, « trouvant sur sa route, dit Froissart, le pays gras et plantureux de toutes choses, les granges pleines de blé, les maisons pleines de toutes sortes de richesses, chars, charrettes et chevaux, pourceaux, brebis, moutons et les plus beaux bœufs du monde. » Il prit et pilla en passant Barfleur, Cherbourg, Valognes, Carentan, Saint-Lô. Quand il arriva le 26 juillet devant Caen, « ville plus grosse que nulle d'Angleterre hormis Londres, et pleine de toutes marchandises, de riches bourgeois, de nobles dames et de force belles églises, » la population essaya de résister; Philippe lui avait envoyé le connétable Raoul d'Eu et le comte



JACQUES D'ARTEVELDE, D'APRÈS LA STATUE SITUÉE SUR LA PLACE DE GAND

de Tancarville; mais, après trois jours de petits combats autour de la ville et dans les rues mêmes, Édouard s'en empara, et sur les instances, dit-on, de Godefroy d'Harcourt, il lui épargna le pillage. Continuant sa marche, il occupa Louviers, Vernon, Verneuil, Mantes, Meulan, Poissy, où il s'établit dans la vieille résidence du roi Robert, et de là ses troupes avancées se répandirent jusqu'à Ruel, Neuilly, Boulogne, Saint-Cloud, Bourg-la-Reine, presque aux portes de Paris, d'où l'on voyait « les feux et fumées des villages incendiés. » — « Nous avons vu nous-mêmes ces choses, dit un chroniqueur contemporain, et c'était grand déshonneur qu'au milieu du royaume de France le roi d'Angleterre dissipât, gâtât et dépensât les vins du roi et ses autres biens. » L'effroi fut grand dans Paris; il redoubla quand Philippe donna ordre de démolir les maisons bâties le long des murs d'enceinte et qui embarrassaient la défense; le peuple se crut à la veille d'un siége. L'ordre fut révoqué; mais l'émotion devint bien plus forte quand on sut que le roi se disposait à partir pour Saint-Denis, où ses principaux alliés, le roi de Bohême, les ducs de Hainaut et de Lorraine, les comtes de Flandre et de Blois « et très-grande baronnie et chevalerie » étaient déjà réunis : « Ah ! cher sire et noble roi, vinrent dire à Philippe les bourgeois de Paris en se jetant à genoux, que voulez-vous faire? Voulez-vous ainsi laisser la bonne cité de Paris? Vos ennemis, déjà à deux lieues près, seront bientôt dans notre ville quand ils sauront que vous en serez parti; et nous n'avons ni n'aurons personne qui nous défende contre eux. Sire, veuillez demeurer et aider à garder votre bonne cité. — Ma bonne gent, leur répondit le roi, ne craignez rien; les Anglais ne vous approcheront pas plus près; je m'en vais jusques à Saint-Denis vers mes gens d'armes, car je veux chevaucher contre les Anglais et les combattre, de quelque façon que ce soit. » Philippe rappela en toute hâte ses troupes d'Aquitaine, commanda aux milices bourgeoises de se rassembler, et leur donna, comme à tous ses alliés, Saint-Denis pour point de ralliement. A la vue de tant de grands seigneurs et de toute sorte de gens de guerre accourant de toutes parts, les Parisiens reprirent courage : « Depuis beaucoup de temps, on n'avait vu à Saint-Denis roi de France en armes et tout prêt à batailler. »

Édouard commençait à craindre de s'être trop avancé et de se trouver compromis au cœur de la France, en présence d'une armée qui serait bientôt plus forte que la sienne. Quelques chroniques disent que

Philippe, à son tour, l'envoya défier, soit dans un combat personnel, soit dans une bataille à jour fixe, dans un lieu déterminé, et qu'à son tour aussi Édouard déclina la proposition qu'il avait naguère faite à son rival. Il paraît, de plus, qu'au moment de commencer son mouvement de retraite loin de Paris, il essaya de donner le change à Philippe sur la direction qu'il se proposait de suivre, et que Philippe eut lieu de croire que l'armée anglaise se replierait vers l'ouest, par Orléans et Tours, tandis qu'elle se mit en marche vers le nord, où Édouard se flattait de retrouver des partisans, surtout l'appui des Flamands qui, selon leur promesse, s'étaient déjà avancés jusqu'à Béthune pour le soutenir. Bientôt mieux informé, Philippe se porta avec toute son armée en Picardie, à la suite de l'armée anglaise, qui se pressait d'arriver sur la Somme pour la traverser et continuer de là son mouvement vers le nord. Elle fut, plus d'une fois, obligée de se battre en route avec les populations des villes et des campagnes où elle passait; les vivres commençaient à lui manquer; Édouard envoya ses deux maréchaux, le comte de Warwick et Godefroy d'Harcourt, pour découvrir sur quel point il pourrait passer la rivière qui, à cette époque de l'année et si près de son embouchure, était large et profonde; ils revinrent sans lui rapporter aucune information satisfaisante, « sur quoi, dit Froissart, le roi ne fut pas plus joyeux ni moins pensif et commença à rêver très-mélancolieux. » Il s'était arrêté trois ou quatre jours à Airaines, à quelques lieues d'Amiens, où le roi de France était arrivé, en le poursuivant, avec son armée forte, disait-on, de plus de cent mille hommes. Philippe apprit par ses coureurs que le roi d'Angleterre délogerait le lendemain matin d'Airaines pour chevaucher vers Abbeville, où il espérait trouver un moyen de passer la Somme. Philippe ordonna sur-le-champ à un baron normand, Godemar du Fay, d'aller, avec un corps de troupes, garder le gué de Blanche-Tache, au-dessous d'Abbeville, seul point par lequel, disait-on, les Anglais pourraient passer la rivière; et le même jour, il se porta lui-même, avec le gros de son armée, d'Amiens sur Airaines. Il y arriva vers midi, quelques heures après que le roi d'Angleterre en était parti avec une telle précipitation, que les Français y trouvèrent « grande foison de provisions, chairs à la broche, pains et pâtés au four, vins en barils et force tables que les Anglais avaient laissées mises et garnies. » — « Sire, dirent à Philippe ses officiers dès qu'il fut à Airaines, logez-vous ici et attendez vos barons et leurs gens, car les Anglais ne peuvent vous échap-

per. » On comptait en effet qu'Édouard et ses troupes, ne pouvant passer la Somme, se trouveraient enfermés entre l'armée française, les places fortes d'Abbeville, Saint-Valéry et le Crotoi, dans la plus mauvaise et la plus périlleuse situation. Mais Édouard, arrivé à la petite ville d'Oisemont, voisine de la Somme, se mit lui-même en quête du gué qu'il désirait tant de découvrir ; il fit venir quelques prisonniers qu'il avait faits dans le pays et leur dit « très-courtoisement, selon Froissart : Y a-t-il ici un homme qui sache un passage au-dessous d'Abbeville, où nous et notre armée puissions passer la rivière sans péril ? » Un valet d'un moulin voisin, dont l'histoire a conservé le nom comme celui d'un traître, Gobin Agace, dit au roi : « Sire, je vous promets, sur l'abandon de ma tête, que je vous mènerai à tel pas où vous passerez la rivière de Somme sans péril, vous et votre armée. — Compagnon, lui dit le roi, si je trouve vrai ce que tu nous dis, je te renverrai de ta prison, toi et tous tes compagnons pour l'amour de toi, et je te ferai délivrer cent nobles d'or et un bon roussin. » Le valet avait dit vrai ; le gué fut reconnu sur le point dit la Blanche-Tache, où Philippe avait envoyé Godemar du Fay avec quelques milliers d'hommes pour le garder ; le combat s'engagea ; mais les deux maréchaux d'Angleterre, « déployant leurs bannières au nom de Dieu et de saint George, et avec eux les plus vaillants et les mieux montés, se jetèrent dans l'eau de plein élan, et là fut faite en la rivière mainte joute, et maint homme renversé d'une part et d'autre, car messire Godemar et les siens défendirent vaillamment le passage ; mais finalement les Anglais passèrent outre et se portèrent dans les champs à mesure qu'ils passaient. Quand messire Godemar vit le malheur, il se sauva au plus vite qu'il put, et ainsi fit maint de sa troupe. » En apprenant cette nouvelle, le roi de France fut très-courroucé, « car il espérait bien trouver les Anglais sur la rive de la Somme et là les combattre. — Qu'est-il bon de faire maintenant ? demanda Philippe à ses maréchaux. — Sire, lui répondirent-ils, vous ne pouvez passer maintenant à la poursuite des Anglais, car le flux de la mer est déjà revenu. » Philippe désolé s'en alla coucher à Abbeville, où tous ses gens le suivirent. S'il eût été aussi aussi vigilant qu'Édouard, et si, au lieu de s'arrêter à Airaines « autour des tables mises que les Anglais avaient laissées, » il avait marché sur-le-champ à leur poursuite, peut-être les aurait-il atteints et battus sur la rive gauche de la Somme, avant qu'ils eussent pu passer et s'établir sur l'autre rive. Là commença à éclater entre les deux rois l'extrême iné-

galité d'habileté et d'énergie qui devait avoir bientôt pour Philippe de si funestes conséquences.

Quand Édouard, après avoir passé la Somme, fut arrivé près de Crécy, à cinq lieues d'Abbeville, dans le comté de Ponthieu qui avait fait partie de la dot de sa mère Isabelle: « Prenons place ici, dit-il à ses maréchaux; je n'irai pas plus avant que je n'aie vu nos ennemis; je suis sur le droit héritage de ma mère qui lui fut donné en mariage; je veux le défendre contre mon adversaire Philippe de Valois; » et il se logea en plein champ, lui et toutes ses gens, et fit bien regarder, par ses deux maréchaux, le lieu où ils ordonneraient leurs batailles. » Philippe, de son côté, s'était porté à Abbeville, où tous les siens vinrent le rejoindre et d'où il envoya à la découverte « pour apprendre la vérité sur les Anglais. Quand il sut qu'ils étaient logés sur les champs, près de Crécy, et montraient qu'ils attendaient là leurs ennemis, le roi de France fut fort joyeux et dit que, s'il plaisait à Dieu, le lendemain ils seraient combattus[1]. Il pria ce jour-là à souper tous les hauts princes qui étaient à Abbeville; ils furent tous en grande récréation et grand parlement d'armes, et après souper le roi pria tous les seigneurs qu'ils fussent tous, les uns envers les autres, amis et courtois, sans envie, sans haine et sans orgueil, et chacun lui en fit la promesse. Le même jour de vendredi, le roi d'Angleterre donna aussi à souper aux comtes et barons de son armée, leur fit grande chère, et puis leur donna congé d'aller reposer, comme ils firent. Quand tous ses gens furent partis, il entra en son oratoire et fut là à genoux devant son autel, priant dévotement Dieu qu'il le laissât le lendemain, s'il combattait, sortir de cette besogne à son honneur; après quoi, environ minuit, il s'en alla coucher. Le lendemain, il se leva assez matin, par raison, ouït la messe, avec le prince de Galles son fils, et tous deux s'accommunièrent. La plupart de ses gens se confessèrent et se mirent en bon état. Après la messe, le roi recommanda à tous de s'armer et d'aller dans les champs, en la place que, le jour d'avant, il leur avait assignée. » Édouard avait divisé son armée en trois corps: il avait placé le premier, formant l'avant-garde, sous les ordres du jeune prince de Galles, entouré des meilleurs et plus éprouvés hommes de guerre; le second avait pour chefs des comtes et des barons en qui le roi avait confiance; il commandait lui-même le troisième, comme corps de réserve. Ses dispositions ainsi prises,

1. Le vendredi 25 août 1346.

Édouard, monté sur un petit palefroi, un bâton blanc à la main et accompagné de ses maréchaux, se promena au pas, de rang en rang, exhortant tout son monde, chefs et soldats, à bien défendre son droit et faire son devoir; « et il leur disait ces langages, dit Froissart, en riant si doucement et de si joyeuse mine que quiconque avait été auparavant déconforté se put réconforter en le voyant et en l'entendant. » Sa promenade finie, Edouard se retira dans son corps d'armée, en ordonnant que tous ses gens mangeassent à leur aise et bussent un coup, ce qu'ils firent; « et puis s'assirent tous à terre, leurs bassinets et leurs arcs devant eux, se reposant pour être plus frais et plus nouveaux quand leurs ennemis viendraient. »

Philippe se mit aussi en mouvement le samedi 26 août, au soleil levant, et il sortit d'Abbeville avec tous ses barons, après avoir entendu la messe. « Il y avait là si grande foison de gens d'armes, dit Froissart, que ce serait merveille à penser, et le roi chevauchait tout doucement pour attendre ses gens. » Quand il fut à deux lieues d'Abbeville, un des siens lui dit : « Sire, il serait bon que vous fissiez mettre en ordre vos batailles, et que vous envoyiez trois ou quatre de vos chevaliers chevaucher en avant pour observer vos ennemis et en quel état ils sont. » Quatre chevaliers poussèrent en effet jusqu'en vue des Anglais, et revenant aussitôt vers le roi, qu'ils ne purent approcher qu'en rompant la foule qui l'entourait : « Sire, dit l'un d'eux, sachez que les Anglais sont bien et régulièrement arrêtés en trois batailles, et ne font nul semblant qu'ils doivent fuir, mais vous attendent. Pour ma part, mon conseil est que vous fassiez arrêter et loger sur les champs toutes vos gens pour cette journée; avant que les derniers puissent arriver et que vos batailles soient mises en ordre, il sera tard ; vos gens seront las et en désarroi; vous trouverez vos ennemis frais et nouveaux ; demain matin, vous pourrez distribuer mieux vos gens et aviser par quel côté il conviendra de combattre vos ennemis. Soyez sûr qu'ils vous attendront. » Cet avis plut fort au roi de France et il commanda qu'ainsi il fût fait : » Les deux maréchaux chevauchèrent, l'un devant, l'autre derrière, en commandant aux bannerets : « Arrêtez bannières, de par le roi, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis ! » A cet ordre, ceux qui étaient les premiers s'arrêtèrent, mais les derniers non, chevauchant toujours en avant et disant qu'ils ne s'arrêteraient point jusqu'à ce qu'ils fussent aussi avant qu'étaient les premiers. Ni le roi, ni ses maréchaux ne purent être maîtres de leurs gens, car il y avait si

grand nombre de grands seigneurs que chacun voulait montrer sa puissance. Il y avait, en outre, dans les champs, si grand nombre de commun peuple que tous les chemins entre Abbeville et Crécy en étaient couverts, et quand ces gens-là se crurent près des ennemis, encore à trois lieues, ils tirèrent leurs épées, criant : « A la mort ! à la mort ! » Et ils ne voyaient personne. »

« Quand les Anglais virent les Français approcher, ils se levèrent en bel ordre et se rangèrent en leurs batailles, celle du prince de Galles tout devant, et les comtes de Northampton et d'Arundel, qui commandaient la seconde, se tenaient sur l'aile, bien ordonnément et prêts à soutenir le prince, si besoin était. Or les seigneurs, rois, ducs, comtes et barons français ne vinrent point jusques là tous ensemble, mais l'un devant, l'autre derrière, sans plan ni ordonnance. Quand le roi Philippe arriva jusques sur la place où les Anglais étaient ainsi arrêtés et qu'il les vit, le sang bouillonna en lui, car il les haïssait, et il dit à ses maréchaux : « Faites passer nos Génois devant et commencer la bataille, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis. » — Il y avait là quinze mille de ces dits Génois arbalétriers; mais ils étaient durement fatigués d'aller à pied ce jour-là plus de six lieues et tout armés ; ils dirent à leurs commandants qu'ils n'étaient pas prêts à faire nul grand exploit de bataille. — « Chargez-vous donc de telle ribaudaille qui vous manque au besoin ! » dit le duc d'Alençon en entendant ces paroles. Pendant que les Génois différaient, une pluie descendit du ciel, grosse et épaisse, avec un tonnerre et un éclair très-grand et horrible. Bientôt pourtant l'air commença à s'éclaircir et le soleil à luire. Les Français l'avaient droit en l'œil et les Anglais par derrière. Quand les Génois se furent raffermis et mis ensemble, ils s'avancèrent sur les Anglais, en poussant de grands cris pour les ébahir; mais les Anglois se tinrent cois et n'en firent semblant. Lors les Génois tendirent leurs arbalètes et commencèrent à tirer. Les Anglais, faisant un pas en avant, firent voler leurs flèches, qui descendirent sur les Génois si serrées que ce semblait neige. Troublés et déconfits, les Génois se mirent en retraite. Entre eux et les Français, il y avait une grande haie de gens d'armes qui observaient leurs dispositions. Quand le roi de France vit ses arbalétriers ainsi en désarroi, il cria aux gens d'armes : « Or sus, tuez toute cette ribaudaille, car elle nous obstrue la voie et nous empêche d'avancer. » Lors, les Français frappèrent de tous côtés les Génois, sur qui les archers anglais continuaient de tirer.

« Ainsi s'engagea la bataille entre la Broye et Crécy, à l'heure de vêpres. Les Français, à mesure qu'ils arrivaient, étaient déjà las et en grand désordre; « toutefois, tant de vaillants hommes et bons chevaliers chevauchaient toujours en avant pour leur honneur, et aimaient mieux mourir plutôt qu'une vilaine fuite leur fût reprochée. » Un ardent combat s'engagea entre eux et le corps du prince de Galles; le comte d'Alençon et le comte de Flandre pénétrèrent jusque-là avec leurs troupes en côtoyant les archers anglais; le roi de France, qui frémissait de mécontentement et de colère, chevaucha en avant pour rejoindre son frère d'Alençon; mais il y avait une si grande haie d'archers et de gens d'armes mêlés que jamais il ne put passer. Thomas de Norwich, chevalier de la troupe du prince de Galles, fut envoyé au roi d'Angleterre pour lui demander de l'aide : « Messire Thomas, lui dit le roi, mon fils est-il mort ou renversé, ou si blessé qu'il ne se puisse aider? — Nenni, mon seigneur, si Dieu plaît; mais il est en rude chance d'armes, et aurait bien besoin de votre aide. — Messire Thomas, reprit le roi, retournez vers ceux qui vous ont envoyé, et leur dites de ma part qu'ils ne m'envoient chercher, quelque aventure qui leur advienne, tant que mon fils sera en vie, et dites leur que je leur mande qu'ils laissent l'enfant gagner ses éperons; car je veux, si Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne, et que l'honneur lui en demeure, et à ceux à qui je l'ai donné en charge. » Le chevalier s'en retourna à ses chefs avec cette réponse, laquelle les encouragea grandement, et ils se reprirent en eux-mêmes de ce qu'ils l'avaient envoyé au roi. » La passion guerrière, sinon l'habileté et la prudence, était la même des deux parts : le fidèle allié de Philippe, le roi de Bohême Jean de Luxembourg, était venu là quoique aveugle, avec son fils Charles et ses chevaliers; quand il sut la bataille commencée, il demanda à ceux qui étaient près de lui comment elle se comportait. — « Mon seigneur, lui dirent-ils, les Génois sont déconfits et le roi a commandé de les tuer tous; et toutefois, entre nos gens et eux il y a si grand désordre qu'ils trébuchent l'un sur l'autre et nous empêchent grandement. — Ha, dit le roi, c'est un mauvais signe pour nous ; où est messire Charles, mon fils? — Mon seigneur, nous ne savons; nous croyons bien qu'il est d'autre part au combat. — Seigneurs, reprit le vieux roi, vous êtes mes hommes, mes amis et mes compagnons; je vous prie et requiers que vous me meniez si avant dans la journée d'aujourd'hui que j'y puisse frapper un coup d'épée; il ne sera pas dit que je sois venu ici pour ne rien faire. » Les

siens, qui aimaient son honneur et leur avancement, dit Froissart, le lui accordèrent. Pour s'acquitter et pour qu'ils ne le perdissent pas dans la presse, ils se lièrent tous ensemble par les freins de leurs chevaux, et mirent le roi leur seigneur tout devant pour mieux accomplir son désir, et ainsi s'en allèrent sur les ennemis. Et le roi alla si avant qu'il frappa un bon coup, même trois, même quatre; et ainsi firent tous ceux qui l'accompagnaient; ils le servirent si bien et se ruèrent si avant sur les Anglais que tous y demeurèrent, et furent trouvés le lendemain sur la place autour de leur seigneur et leurs chevaux attachés ensemble. »

« Le roi de France, continue Froissart, avait grande angoisse au cœur quand il voyait ses gens ainsi déconfits et tombant l'un sur l'autre par une poignée de gens que les Anglais étaient. Il demanda conseil à messire Jean de Hainaut qui était près de lui, lequel lui dit: Certes, sire, je ne saurais vous rien conseiller de meilleur pour vous si ce n'est que vous vous retiriez et mettiez en sûreté, car je n'y vois point de remède. Il sera bientôt tard; vous pourriez aussi bien chevaucher sur vos ennemis qu'entre vos amis, et être perdu. » Tard dans le soir, le jour tombant, le roi Philippe partit tout déconforté, et il y avait bien raison, lui cinquième de barons tant seulement. Il chevaucha tout lamentant jusqu'au château de la Broye. Quand il vint à la porte, il la trouva fermée et le pont levé, car il était toute nuit, et il faisait très-brun et très-épais. Le roi fit appeler le châtelain, qui vint avant sur les guérites, et demanda tout haut: « Qui est là? qui heurte à cette heure? — Ouvrez, châtelain, dit Philippe; c'est l'infortuné roi de France. » Le châtelain sortit aussitôt qu'il reconnut la parole du roi de France, et il savait bien déjà que les leurs étaient déconfits, par quelques fuyards qui avaient passé sous le château. Il abaissa le pont et ouvrit la porte. Lors le roi entra avec sa troupe, et ils restèrent là jusqu'à minuit, car le roi n'eut garde de demeurer et de s'enfermer là dedans; il but un coup, et ainsi firent ceux qui étaient avec lui; puis ils montèrent à cheval, prirent des guides pour les conduire, et chevauchèrent tant qu'au point du jour ils entrèrent en la bonne ville d'Amiens. Là le roi s'arrêta, logea dans une abbaye, et dit qu'il n'irait pas plus avant tant qu'il ne saurait pas la vérité sur ses gens, lesquels y étaient demeurés et lesquels avaient échappé. »

Pendant que Philippe reprenait en toute hâte la route de Paris, avec une armée aussi désolée que son roi, et encore plus en désarroi dans

la retraite que dans la bataille, Édouard s'empressait, avec une ardeur intelligente, à poursuivre les fruits de sa victoire. Dans la difficile guerre de conquête qu'il avait entreprise, ce qui évidemment lui importait le plus, c'était de posséder sur la côte de France, le plus près possible de la côte d'Angleterre, une place qui pût lui être, pour ses opérations de mer et de terre, un point d'arrivée et de départ, d'occupation, d'approvisionnement et de refuge assuré. Calais répondait parfaitement à ces conditions. Port naturel, protégé, depuis plusieurs siècles, par deux grosses tours, dont l'une, dit-on, avait été construite par l'empereur Caligula, l'autre par Charlemagne, creusé et amélioré, à la fin du dixième siècle, par Baudouin IV, comte de Flandre, et au treizième par Philippe de France, dit *Hurepel*[1], comte de Boulogne, Calais était devenu, au quatorzième siècle, une ville importante, entourée d'un fort mur d'enceinte et au milieu de laquelle s'élevait un vaste donjon, garni de bastions et de tours, qu'on appelait *le château*. Arrivé le 3 septembre 1346 devant la place, Édouard « fit aussitôt construire tout à l'entour, dit Froissart, hôtels et maisons solidement charpentées et rangées par rues, comme s'il dût demeurer là dix ou douze ans, car telle était son intention qu'il ne s'en partirait, par hiver ni par été, quelque temps et quelque peine qu'il y dût mettre et prendre. Il appela cette ville nouvelle *Villeneuve la Hardie ;* et il avait là toutes choses nécessaires à une armée, et plus encore, comme place ordonnée pour tenir le marché le mercredi et le samedi ; et là étaient merceries, boucheries, halles de draps, de pain et toutes autres nécessités. Le roi Édouard ne faisait point assaillir par ses gens la ville de Calais, sachant bien qu'il y perdrait sa peine, et disait qu'il les affamerait, quelque long terme qu'il y dût mettre, si le roi Philippe de France ne venait de rechef le combattre et lever le siége. »

Calais avait pour gouverneur Jean de Vienne, vaillant et fidèle chevalier bourguignon, « lequel, voyant, dit Froissart, que le roi d'Angleterre s'aménageait pour tenir le siége, ordonna que toutes sortes de menues gens, qui n'avaient nulles provisions, vidassent la ville sans point d'arrêt. Il partirent un mercredi matin, tant hommes que femmes et enfants, plus de dix-sept cents, et passèrent à travers l'armée du roi Édouard. Il leur fut demandé pourquoi ils sortaient. Ils répondirent qu'ils n'avaient de quoi vivre. Le roi alors leur permit de passer, et

[1] C'est-à-dire *dure peau.*

leur fit, à tous et à toutes, donner à dîner bien largement, et après dîner à chacun deux schellings, laquelle grâce on recommanda comme très-belle, et ce fut bien raison. » Édouard espérait probablement que sa générosité produirait, dans la ville même qui restait assiégée, une impression favorable ; mais il avait affaire à une population ardemment guerrière et patriote, les bourgeois comme les chevaliers ; ils endurèrent pendant onze mois toutes les souffrances de l'isolement et de la famine ; des pêcheurs et des marins leurs voisins, entre autres deux mariniers d'Abbeville dont l'histoire a conservé les noms, Marant et Mestriel, réussirent quelquefois à leur faire arriver des vivres. Le roi de France fit deux tentatives pour venir à leur secours ; le 20 mai 1347, il convoqua ses troupes à Amiens ; elles ne furent prêtes à marcher que vers le milieu de juillet, et dès le 25 juin une flotte française de dix galères et de trente-cinq bâtiments de transport avait été repoussée par les Anglais. Jean de Vienne écrivit à Philippe : « Tout est mangé, chiens, chats et chevaux, et nous ne pouvons plus trouver de vivres en la ville si nous ne mangeons chairs de gens.... Si nous n'avons prompt secours, nous sortirons de la ville pour combattre, pour vivre ou pour mourir, car nous aimons mieux mourir aux champs honorablement que nous manger l'un l'autre.... Si remède n'y est bientôt mis, vous n'aurez jamais plus de lettre de moi, et la ville sera perdue, et nous qui sommes dedans. Notre Seigneur vous donne bonne vie et longue, et vous mette en volonté que, si nous mourons pour vous, vous en teniez compte à nos héritiers ! » Philippe arriva en personne devant Calais, le 27 juillet ; à en croire Froissart, « il avait bien avec lui 200,000 hommes, et ces Français chevauchaient bannières déployées, comme pour combattre, et c'était beau spectacle à voir que leur puissante ordonnance ; aussi, quand ceux de Calais, qui étaient sur les murs, les virent apparaître et leurs bannières flotter aux vents, ils eurent grande joie, et crurent qu'ils allaient être bientôt délivrés ! Mais quand ils virent qu'on se campait et se logeait, ils furent plus courroucés que devant, car ce leur sembla un mauvais signe. » Les maréchaux de France allèrent partout examiner les passages, et ils rapportèrent que nulle part il n'était possible de s'ouvrir la voie sans exposer l'armée à sa perte, tant toutes les approches de la place, par mer comme par terre, étaient bien gardées par les Anglais. Deux légats du pape, qui avaient accompagné le roi Philippe, essayèrent en vain d'ouvrir une négociation ; Philippe envoya quatre chevaliers au roi d'Angleterre, pour le presser d'indiquer

une place où l'on se pût combattre sans avantage d'aucune part : « Seigneurs, répondit Édouard, je suis ici depuis près d'un an, et j'y ai grossement dépensé de mon bien ; ayant tant fait que bientôt je serai maître de Calais, je ne retarderai nullement ma conquête que j'ai tant désirée. Que mon adversaire et ses gens cherchent une voie comme ils voudront pour me combattre. »

D'autres témoignages donneraient à croire qu'Édouard accepta le défi de Philippe, et que ce fut le roi de France qui éleva de nouvelles difficultés à la suite desquelles la bataille proposée n'eut point lieu. Le récit de Froissart me paraît plus vraisemblable en soi et plus d'accord avec l'ensemble des faits. Quoi qu'il en soit, que ce fût impuissance réelle ou découragement, tant de l'armée française elle-même que du roi, le 2 août 1347, Philippe reprit la route d'Amiens et donna congé à tous ceux qui l'avaient accompagné, hommes d'armes et gens des communes.

Quand les gens de Calais virent que tout espoir d'être secourus leur échappait, ils tinrent conseil, se résignèrent à se soumettre au roi d'Angleterre plutôt que de mourir de faim, et prièrent leur gouverneur Jean de Vienne d'entrer à cet égard en négociation avec les assiégeants. Chargé par Édouard de répondre à cette ouverture, Gautier de Manny dit à Jean de Vienne : « L'intention du roi est que vous vous mettiez tous en sa pure volonté pour rançonner ou faire mourir ceux qu'il lui plaira ; les gens de Calais lui ont causé tant de déplaisir, fait dépenser tant de son argent et mourir tant de ses hommes qu'il n'est pas étonnant que cela lui pèse beaucoup. — Sire Gautier, lui dit Jean de Vienne, ce serait chose trop dure pour nous si nous consentions à ce que vous dites. Nous sommes céans un petit nombre de chevaliers et d'écuyers qui avons servi loyalement notre seigneur le roi de France, comme vous serviriez le vôtre en pareil cas ; mais nous souffririons de plus grands maux que jamais hommes n'aient eu à endurer plutôt que de consentir à ce que le plus petit garçon ou valet de la ville eût autre mal que le plus grand de nous. Nous vous prions que vous veuillez retourner vers le roi d'Angleterre et le prier qu'il ait pitié de nous ; vous nous ferez courtoisie. — Par ma foi, répondit Gautier de Manny, je le ferai volontiers, messire Jean, et je voudrais que, Dieu aidant, le roi m'en voulût croire ; » et le brave chevalier anglais porta au roi la prière des chevaliers français de Calais en disant : « Mon seigneur, messire Jean de Vienne m'a dit qu'ils étaient en bien dure extrémité et famine,

mais que, plutôt que de se rendre tous à votre volonté pour vivre ou mourir comme il vous plairait, ils se vendraient aussi cher que jamais le firent hommes d'armes. — Je ne ferai point autrement que je n'ai dit, répondit le roi. — Monseigneur, reprit Gautier, vous pourrez bien avoir tort, car vous nous donnerez mauvais exemple ; si vous nous vouliez envoyer à quelqu'une de vos forteresses, nous n'irions certes pas volontiers si vous faites mettre ces gens à mort, car ainsi ferait-on de nous en semblable cas. » Ces paroles donnèrent à réfléchir au roi Édouard ; la plupart des barons anglais vinrent en aide à Gautier de Manny. — « Seigneurs, dit le roi, je ne veux être tout seul contre vous tous. Gautier, allez à ceux de Calais et dites au commandant que la plus grande grâce qu'ils puissent trouver en moi, c'est que six des plus notables bourgeois sortent de leur ville la tête nue, les pieds nuds, la corde au cou, les clefs de la ville et du château en leurs mains. De ceux-là je ferai à ma volonté et je prendrai le reste à merci. — Monseigneur, dit Gautier, je le ferai volontiers. » Il retourna à Calais où Jean de Vienne l'attendait, et il lui rapporta la décision du roi. Le gouverneur partit aussitôt des remparts, alla au marché et fit sonner la cloche pour rassembler tous les habitants ; au son de la cloche accoururent hommes et femmes, avides de nouvelles, comme gens si pressés par la famine qu'ils n'en pouvaient supporter davantage. Jean de Vienne leur redit alors ce qu'il venait d'apprendre, ajoutant que ce ne pouvait être autrement, et qu'ils eussent à donner brève réponse. Sur ce, ils se mirent tous à pleurer et crièrent si amèrement qu'il n'est si cœur dur au monde qui, s'il les eût vus et entendus, n'en eût eu pitié. Même Jean de Vienne larmoyait. Lors se leva en pied le plus riche bourgeois de la ville, appelé sire Eustache de Saint-Pierre, qui, dans le précédent conseil, avait été d'avis de la capitulation : « Seigneur, dit-il, ce serait grande pitié de laisser mourir ce peuple, par famine ou autrement, quand on y peut trouver quelque remède, et celui-là qui pourrait le garder d'un tel malheur serait en grande grâce devant notre Seigneur. J'ai grand espoir d'avoir grâce devant notre Seigneur si je meurs pour sauver ce peuple ; je veux y être le premier et me mettrai volontiers, en chemise, la tête nue et la corde au cou, à la merci du roi d'Angleterre. » A cette parole, hommes et femmes se jetèrent aux pieds d'Eustache de Saint-Pierre, pleurant tendrement. Un autre très-honnête bourgeois, qui avait de grands biens et deux belles demoiselles pour filles, se leva et dit qu'il ferait compagnie à Eustache de Saint-

Pierre; on l'appelait sire Jean d'Aire. Puis, en troisième, Jacques de Vissant, riche homme de meubles et d'héritage; puis son frère Pierre de Vissant; puis le cinquième et le sixième, dont nul n'a dit les noms. Ainsi appareillés, le 5 août 1347, ces six bourgeois, la corde au cou et tenant chacun une poignée des clefs de la ville et du château, furent conduits hors de la porte par Jean de Vienne monté sur une petite haquenée, car il était en un tel malaise qu'il ne pouvait aller à pied. Il les remit à messire Gautier qui l'attendait et lui dit : « Je vous délivre, comme capitaine de Calais, par le consentement du pauvre peuple de cette ville, ces six bourgeois qui sont, je vous jure, les plus honorables et notables de corps, de fortune et d'ancêtres, de la ville de Calais. Je vous prie que vous veuilliez prier le roi d'Angleterre que ces bonnes gens ne soient mis à mort. — Je ne sais, répondit le sire de Manny, ce qu'en voudra faire messire le roi; mais je vous promets que j'en ferai mon pouvoir. » Quand Gautier lui amena les six bourgeois en cet état, le roi Édouard était dans sa chambre, avec grande compagnie de comtes, de barons et de chevaliers. Dès qu'il sut que les gens de Calais étaient là comme il l'avait ordonné, il sortit et s'en vint sur la place devant son hôtel, et tous ces seigneurs avec lui, et même la reine Philippa d'Angleterre, qui était enceinte, suivit le roi son seigneur. Il regarda très-cruellement ces six pauvres hommes, car il avait le cœur saisi d'un tel courroux qu'il ne put d'abord parler. Quand il parla, il commanda qu'on leur coupât sur-le-champ la tête. Tous les barons et les chevaliers qui étaient là le priaient qu'il leur fît merci : « Gentil sire, lui dit Gautier de Manny, refrénez votre colère ; vous avez renom de gentillesse et de noblesse; ne veuillez faire chose par quoi il serait diminué; si vous n'avez pitié de ces gens-là, toutes autres diront que ce sera, de votre part, grande cruauté de faire mourir ces six honnêtes bourgeois qui, de leur propre volonté, se sont mis à votre merci pour sauver les autres. » Le roi grinça des dents, disant : « Messire Gautier, taisez-vous ; qu'on fasse venir mon coupe-tête; les gens de Calais ont fait mourir tant de mes hommes qu'il convient que ceux-là meurent aussi. » Lors, avec grande humilité, la noble reine, qui était bien près d'accoucher, se jeta à genoux aux pieds du roi, disant : « Ah ! gentil sire, si, comme vous savez, je ne vous ai rien demandé depuis que je traversai la mer en grand péril, je vous prie humblement qu'en propre don, pour le fils de sainte Marie et pour l'amour de moi, vous veuilliez avoir merci de ces six hommes. » Le roi attendit un peu à parler et regarda la bonne dame

sa femme qui pleurait tendrement à genoux. Elle lui amollit le cœur, car il l'eût courroucée avec peine au point où elle était, et il lui dit : « Ha, dame, j'aimerais bien mieux que vous fussiez autre part qu'ici ; mais vous me priez tant que je n'ose vous le refuser, et quoique j'aie grand ennui de le faire, tenez, je vous les donne; faites-en à votre plaisir. — Très-grand merci, mon seigneur, lui dit la bonne reine; elle se leva, fit lever les six bourgeois, leur fit ôter les cordes du cou, et les emmena avec elle dans sa chambre, où elle les fit revêtir et dîner; puis elle leur donna à chacun six nobles, et les fit conduire hors de l'armée, en toute sûreté. »

Édouard était colère et dur dans sa colère, mais judicieux et politique; il savait comprendre les impressions qui se manifestaient autour de lui et en tenir compte; il avait cédé aux libres représentations de Gautier de Manny et aux tendres instances de la reine sa femme. Maître de Calais, il ne se fit aucune illusion sur les sentiments de la population qu'il avait conquise, et sans exclure les Français de la ville, il prit grand soin de leur associer une population anglaise ; il avait laissé passer sans obstacle les pauvres Calaisiens que chassait la famine; il fit venir de Londres trente-six bourgeois considérables et trois cents autres, de condition inférieure, avec leurs femmes et leurs enfants, et il accorda à la ville ainsi dépeuplée et repeuplée tous les priviléges municipaux et commerciaux qui pouvaient y attirer de nouveaux habitants. Mais, en même temps, il sentit le renom et l'importance qu'un dévouement comme celui des six bourgeois de Calais ne pouvait manquer de valoir à de tels hommes, et non-seulement il s'inquiéta de les rappeler dans leurs foyers, mais le 8 octobre 1347, deux mois après la reddition de Calais, il donna à Eustache de Saint-Pierre une pension considérable « à raison des bons offices qu'il devait rendre dans la ville en y maintenant le bon ordre, » et il le remit, lui et ses héritiers, en possession des maisons qui lui avaient appartenu. Plus touché des intérêts de sa ville que de ceux de la France, et bourgeois calaisien plus que patriote national, Eustache n'hésita point, à ce qu'il paraît, à accepter cette nouvelle manière de servir sa cité natale pour laquelle il s'était montré si prêt à mourir. Il vécut quatre ans sujet du roi d'Angleterre. A sa mort, survenue en 1351, ses héritiers se déclarèrent sujets fidèles du roi de France, et Édouard confisqua sur eux les biens qu'il avait rendus à leur devancier. Le cousin d'Eustache de Saint-Pierre et son compagnon dans son



LORS, LA NOBLE REINE SE JETA A GENOUX AUX PIEDS DU ROI

dévouement à sa ville, Jean d'Aire, ne voulut pas rentrer dans Calais; ses propriétés furent confisquées, et sa maison, la plus belle, dit-on, de la ville, fut donnée par le roi Édouard à la reine Philippa, qui n'hésita pas plus à l'accepter qu'Eustache à servir son nouveau roi. La délicatesse prolongée des sentiments et des conduites était plus rare, dans ces temps grossiers et rudes, que les élans héroïques du courage et du dévouement.

Philippe de Valois essaya d'apporter quelque consolation et quelque remède au malheur des habitants de Calais bannis de leur ville, soit par leur propre volonté, soit par leur vainqueur; il leur assura l'exemption de certains impôts partout où ils se transporteraient, la possession de tous les biens et héritages qui pourraient leur échoir, et il promit de leur conférer tous les offices vacants qu'il leur conviendrait d'occuper. Mais il ne lui fut pas donné de réparer, même superficiellement et en apparence, les maux qu'il n'avait pas su prévenir ni combattre efficacement. Les débuts de son règne avaient été brillants et prospères; mais sa victoire de Cassel sur les Flamands fit plus de bruit que d'effet; il l'étala plus qu'il n'en sut profiter: c'était un prince de cour, de tournois, de voyages, de fêtes royales et populaires, léger, imprévoyant, hautain avec frivolité, brave sans habileté et despotique sans suite ni éclat. La bataille de Crécy et la perte de Calais lui furent des revers dont il n'essaya même pas sérieusement de se relever; il se hâta de conclure avec Édouard une trêve deux fois renouvelée qui ne servit qu'à consolider les succès du vainqueur. Une calamité européenne vint s'ajouter aux tristesses de la France; de 1347 à 1349, une contagion effroyable, venue d'Égypte et de Syrie par les ports d'Italie, et qu'on appela la *peste noire* ou la *peste de Florence*, ravagea l'Europe occidentale, surtout la Provence et le Languedoc, où elle enleva, dit-on, les deux tiers des habitants. Machiavel et Boccace ont décrit, avec leur saisissant génie, les effets matériels et moraux de ce terrible fléau; la cour de France en fut particulièrement maltraitée, et le célèbre objet des tendres chants de Pétrarque, Laure de Noves, mariée à Hugues de Sade, fut, à Avignon, l'une de ses victimes. Quand l'épidémie eut à peu près disparu, les survivants, hommes et femmes, princes et sujets, retournèrent avec passion aux plaisirs et aux fêtes; la fureur du mariage, dit un chroniqueur contemporain, succéda à la mortalité; Philippe de Valois lui-même, déjà âgé de cinquante-huit ans, épousa en secondes noces, Blanche de Navarre, qui n'en avait que

dix-huit, sœur de ce jeune roi de Navarre, Charles II, qui devait s'appeler bientôt Charles *le Mauvais*, et devenir, pour les successeurs de Philippe, un si dangereux ennemi. Sept mois après son mariage, le 22 août 1350, Philippe mourut à Nogent-le-Roi, dans la Haute-Marne, en recommandant à son fils Jean de soutenir avec vigueur son droit bien avéré à la couronne qu'il portait, et en laissant son peuple accablé sous le poids « d'extorsions si lourdes que jamais il n'en avait été vu de telles au royaume de France. »

Un seul événement heureux marqua la fin de ce règne. Dès l'an 1343, Philippe avait traité, à prix d'argent, avec Humbert II, comte et dauphin de Viennois, pour la cession de cette belle province à la couronne de France, après la mort du possesseur actuel. Prince aventureux et fantasque, Humbert se lança, en 1346, dans une croisade contre les Turcs dont il revint l'année suivante sans avoir obtenu aucun succès; las de courir les aventures comme de régner, le 16 juillet 1349, dans une assemblée solennelle tenue à Lyon, il abdiqua sa principauté en faveur du prince Charles de France, petit-fils de Philippe de Valois, qui fut plus tard Charles V; le nouveau dauphin fit, entre les mains de l'évêque de Grenoble, le serment de maintenir les libertés, franchises et priviléges du Dauphiné; et le dauphin émérite, après avoir reçu les ordres sacrés et traversé l'archevêché de Reims et l'évêché de Paris, dont il se dégoûta pareillement, alla mourir à Clermont en Auvergne, dans un couvent de l'ordre des dominicains, dont il avait pris l'habit.

Dans la même année, le 18 avril 1349, Philippe de Valois acheta de Jayme d'Aragon, dernier roi de Majorque, pour le prix de 120,000 écus d'or, la seigneurie et la ville de Montpellier, tâchant ainsi de réparer un peu, pour le royaume de France, les pertes qu'il lui avait fait faire.

Son successeur Jean II, qu'on a appelé *le Bon*, sans autre motif sinon qu'il était gai, prodigue, crédule et adonné à ses favoris, ne fit que renouveler, en les aggravant, les fautes et les revers de son père. A peine roi, il vit arriver à Paris le connétable de France, Raoul, comte d'Eu et de Guines, qu'Édouard III avait fait prisonnier à Caen, et qui, après cinq ans de captivité, venait d'obtenir, c'est-à-dire d'acheter sa liberté. Raoul s'empressait d'accourir auprès du nouveau roi, de qui il se croyait très-aimé. Dès qu'il l'aperçut, Jean le regarda en lui disant : « Comte, suivez-moi; j'ai à vous parler à part. — Très-volontiers, mon



PORTRAIT DE JEAN II DIT LE BON

seigneur. » — Le roi l'emmena dans une chambre, et, en lui montrant une lettre, il lui demanda : — « Comte, n'avez-vous jamais vu cette lettre autre part qu'ici ? » Le connétable parut interdit et troublé : « Ah ! mauvais traître, lui dit le roi, vous avez bien mérité la mort, et elle ne vous manquera certes pas, par l'âme de mon père ; » et il l'envoya sur-le-champ en prison à la tour du Louvre. « Les seigneurs et barons de France furent tristement émerveillés, dit Froissart, car ils tenaient le comte pour loyal et prud'homme, et ils prièrent humblement le roi qu'il leur voulût dire pourquoi il avait emprisonné leur cousin, un si gentil chevalier, qui avait tant travaillé et tant perdu pour lui et pour le royaume. Mais le roi ne leur voulut rien dire, sinon que jamais il ne dormirait tant que le comte de Guines serait en vie ; et il le fit secrètement décapiter au château du Louvre, que ce fût à droit ou à tort ; de quoi le roi fut fortement blâmé, en arrière de lui, par plusieurs des hauts barons du royaume de France et des ducs et des comtes limitrophes. » Deux mois après cette exécution, Jean donna la charge de connétable et une grande partie des biens du comte Raoul à son favori, Charles d'Espagne, descendant du roi Alphonse de Castille et naturalisé en France ; il y ajouta bientôt des terres que réclamait le roi de Navarre, Charles *le Mauvais*, surnom qu'à l'âge de dix-huit ans il avait déjà reçu de ses sujets navarrins, ce qui n'avait pas empêché le roi Jean de lui donner en mariage sa propre fille, Jeanne de France. Une haine profonde s'établit dès lors entre le roi de Navarre et le favori. Celui-ci s'en inquiétait quelquefois : « Ne craignez rien de mon fils de Navarre, lui disait Jean ; il ne vous oserait courroucer, car, s'il le faisait, il n'aurait plus grand ennemi que moi. » Jean ne connaissait pas encore son gendre ; deux ans plus tard, en 1354, son favori, Charles d'Espagne, arrivait à Laigle, en Normandie ; le roi de Navarre, averti, chargea un de ses agents, le bâtard de Mareuil, d'aller, avec une troupe d'hommes d'armes, le surprendre dans cette ville, et il resta lui-même en dehors des murs, attendant l'issue de son dessein. Au point du jour, il vit accourir au galop le bâtard de Mareuil qui lui cria de loin : « C'est fait. — Qu'est-ce qui est fait ? demanda Charles. — Il est mort, » répondit Mareuil. Le favori du roi Jean avait été surpris et massacré dans son lit. Jean éclata en menaces, jura de se venger, fit des préparatifs de guerre contre son gendre ; mais le roi d'Angleterre promit au roi de Navarre son appui ; Charles le Mauvais était un intrigant hardi et habile ; il leva des troupes et gagna

des alliés parmi les seigneurs; la crainte de voir recommencer la guerre avec l'Angleterre se répandit; on criait dans le peuple et jusques dans le conseil du roi : « La paix avec le roi de Navarre! » Jean prit l'alarme et feignit de renoncer à sa vengeance; il reçut son gendre, qui le remercia un genou en terre. Le roi ne lui adressa pas la parole. Le roi de Navarre inquiet, mais toujours hardi, continua ses menées pour se faire des partisans et susciter au roi son beau-père des embarras et des ennemis : « Je ne veux nul maître en France que moi, disait Jean à ses affidés; jamais je n'aurai joie parfaite tant qu'il sera en vie. » Son fils aîné, le jeune duc de Normandie, qui fut plus tard Charles V, avait contracté avec le roi de Navarre des relations amicales; le 16 avril 1356, les deux princes étaient réunis dans un banquet au château de Rouen, ainsi que le comte d'Harcourt et quelques autres seigneurs; tout à coup le roi Jean, qui avait pénétré dans le château par une poterne, avec une troupe d'hommes d'armes, entra brusquement dans la salle, précédé du maréchal Arnoul d'Audenham, l'épée nue à la main et s'écriant : « Que nul se remue, quelque chose qu'il voie, s'il ne veut mourir par cette épée. » Le roi s'approcha de la table. Tous se levèrent, comme pour lui faire la révérence. Jean saisit par le bras le roi de Navarre et le tira rudement à lui en disant : « Or sus, traître, tu n'es pas digne de t'asseoir à la table de mon fils; par l'âme de mon père, je ne puis penser à boire ni à manger tant que tu vis. » Un serviteur du roi de Navarre, pour défendre son maître, tira son coutelas et le dirigea vers la poitrine du roi de France, qui le repoussa en disant à ses sergents : « Prenez-moi ce garçon et son maître aussi. » Le roi de Navarre se confondait en protestations humbles et en paroles de repentir sur l'assassinat du connétable Charles d'Espagne : « Allez, traître, allez, lui répondit Jean, il faudra que vous sachiez bien prêcher ou jouer d'infamie pour m'échapper. » Le jeune duc de Normandie s'était jeté aux genoux du roi son père en s'écriant : « Ah! mon seigneur, pour Dieu merci, vous me déshonorez; que pourra-t-on dire de moi, quand j'avais prié le roi Charles et ses barons de dîner chez moi, si vous les traitez ainsi? On dira que je les ai trahis. — Taisez-vous, Charles, lui répondit son père; vous ne savez pas tout ce que je sais. » Il donna ordre qu'on emmenât immédiatement le roi de Navarre, puis le comte d'Harcourt et trois autres des assistants arrêtés: « Délivrez-nous de ceux-ci, » dit-il au capitaine des ribauds, soldats de sa garde; et les quatre prisonniers furent

en effet décapités en présence du roi, hors de Rouen, dans un champ appelé le *Champ du pardon*. On eut grand'peine à obtenir de Jean qu'il ne traitât pas de la même façon le roi de Navarre; il fut conduit d'abord au château Gaillard, puis à la tour du Louvre, puis à la prison du Châtelet; « et là, dit Froissart, on lui fit toutes sortes de malaises et de peurs, car tous les jours et toutes les nuits on lui donnait à entendre qu'on lui trancherait la tête à telle heure, ou qu'à telle autre on le jetterait dans la Seine... Sur quoi il parlait si bellement et si doucement à ses gardes, que ceux qui le traitaient ainsi par le commandement du roi de France en avaient grand' pitié. »

C'était avec cette violence, cette absence de toute procédure légale, ce mélange d'indulgence mensongère et de brutalité imprévoyante que le roi Jean traitait son gendre, sa propre fille, quelques-uns de ses principaux barons, leurs parents, leurs amis, et les populations auprès desquelles ils étaient en crédit. Il compromettait chaque jour plus gravement sa sécurité et celle de son successeur, en irritant de plus en plus, sans le détruire, son plus dangereux ennemi. Il n'était ni plus prudent ni plus habile dans le gouvernement de son royaume : toujours sans argent, parce qu'il le dépensait follement en fêtes ou en dons à ses favoris, il avait recours, pour s'en procurer, tantôt au pire des expédients financiers, à l'altération des monnaies, tantôt à des impôts décriés, comme la gabelle du sel et la taxe sur les ventes de toutes les marchandises. Dans la seule année 1352, la valeur du marc d'argent varia seize fois, de 4 livres 10 sous à 18 livres. Pour faire face aux besoins de son gouvernement et à l'avidité de ses courtisans, Jean convoqua deux fois, en 1355 et 1356, des états généraux, sur lesquels je reviendrai tout à l'heure avec détail et qui ne lui refusèrent point leur appui; mais Jean ne sut ni bien employer les forces dont il était pourvu, ni inspirer aux états généraux la confiance qui pouvait seule les déterminer à continuer leurs dons. Et pourtant la nécessité était, pour le roi Jean, plus évidente et plus pressante que jamais ; la guerre avec l'Angleterre recommençait.

A dire vrai, malgré la trêve encore subsistante, les Anglais, depuis l'avénement du roi Jean, avaient, sur plusieurs points du territoire, repris les hostilités. Les désordres et les dissensions auxquelles la France était en proie, l'incapacité présomptueuse et étourdie de son

nouveau roi étaient, pour un prince ambitieux et habile comme Édouard III, de bien fortes tentations. Les occasions d'attaque et les chances de succès ne lui manquèrent pas plus que les tentations; il trouvait en France, parmi les grands du royaume et jusque dans la cour du roi, des hommes disposés à déserter la cause du roi et de la France, pour servir un prince plus capable et qui prétendait réclamer la couronne de France comme son droit légitime. Le régime féodal se prêtait aux questions obscures et aux incertitudes de conscience; un seigneur qui avait deux suzerains et qui, à tort ou à raison, croyait avoir à se plaindre de l'un des deux, était autorisé à servir celui qui pouvait et voulait le protéger. L'intérêt personnel et les querelles subtiles font bientôt des traîtres; Édouard était habile à les découvrir et à les attirer. Les colères et les faiblesses alternatives de Jean envers ceux qu'il soupçonnait, les piéges qu'il leur tendait, la précipitation et la violence cruelle avec lesquelles il les frappait, sans jugement et presque de sa main, ne permettent pas à l'histoire d'accueillir ses soupçons et ses coups comme des preuves; mais il y avait certainement, parmi ceux qu'il accusait, des traîtres envers le roi et la France. Il en est un sur qui le doute n'est pas possible : dès 1351, à travers toutes ses brouilleries et toutes ses réconciliations avec son beau-père, le roi de Navarre, Charles le Mauvais, avait conclu avec Édouard III un traité secret par lequel, en échange des promesses qu'il en obtenait, il le reconnaissait pour roi de France; en 1355, sa trahison éclata ; le roi de Navarre, qui s'était réfugié à Avignon, sous la protection du pape Clément VI, traversa la France en passant par l'Aquitaine anglaise et alla débarquer à Cherbourg qu'il se proposait d'ouvrir au roi d'Angleterre; il rentra encore une fois en relation avec le roi Jean, en obtint encore une fois son pardon, et parut un moment détaché de l'alliance anglaise; mais Édouard III avait repris ouvertement son attitude ennemie; il demandait que l'Aquitaine et le comté de Ponthieu, détachés du royaume de France, lui fussent cédés en pleine souveraineté, sans aucune condition d'hommage, et que la Bretagne devînt presque indépendante. Jean repoussa hautement ces prétentions qui n'étaient qu'un prétexte pour recommencer la guerre; elle recommença en effet, et le roi de Navarre reprit le cours de ses perfidies; il avait en Normandie des terres et des châteaux; Jean les mit sous le séquestre et ordonna aux officiers qui y commandaient de les lui livrer; six d'entre eux s'y refusèrent, entre autres les com-

mandants des châteaux de Cherbourg et d'Évreux. Ceux-là croyaient sans doute, en trahissant le roi et la France, rester fidèles à leur seigneur.

Sur quelques points du royaume, dans les provinces du nord spécialement, les débuts de la guerre ne furent pas heureux pour les Anglais; le roi Édouard, qui avait débarqué à Calais avec un corps de troupes, fit dans l'Artois et la Picardie une campagne sans résultat, et fut obligé de se rembarquer pour l'Angleterre, repoussé par le roi Jean, à qui il avait tantôt proposé, tantôt refusé de se rencontrer et de se combattre dans un lieu convenu. Mais dans le sud-ouest et le sud de la France, en 1355 et 1356, le prince de Galles, à la tête d'une petite armée d'élite et avec Jean Chandos pour compagnon, parcourut en vainqueur le Limousin, le Périgord, le Languedoc, l'Auvergne, le Berry, le Poitou, ravageant les campagnes, pillant les villes où il pouvait entrer et les environs de celles qui se défendaient derrière leurs murs; il ne rencontra presque aucune résistance, et il revenait par le Berry et le Poitou pour rentrer à Bordeaux, emmenant à sa suite tout son butin et cinq mille prisonniers, lorsqu'il apprit que le roi Jean, parti de Normandie avec une grande armée, s'avançait pour le combattre. Jean, en effet, aisément content de lui-même et un peu fier de ses petits succès en Picardie contre le roi Édouard, s'était hâté de se porter à la rencontre du prince de Galles, qu'il espérait contraindre à se rembarquer aussi pour l'Angleterre. Il était à la tête de quarante ou cinquante mille hommes, avec ses quatre fils, vingt-six ducs ou comtes et presque tout le baronnage de France; sa confiance dans cette noble armée était telle, qu'en passant la Loire il congédia les milices des communes, « ce qui fut folie à lui et à ceux qui lui en donnèrent le conseil, » disait-on déjà de son temps. Plus encore que son père Philippe, Jean était un roi de cour, toujours entouré de sa noblesse et peu préoccupé de son peuple. Jaloux de l'ordre de la *Jarretière* que venait d'instituer Édouard III, en l'honneur de la belle comtesse de Salisbury, Jean avait, à cet exemple, créé, en 1351, une confrérie dite *Notre-Dame de la noble maison* ou de l'*Étoile*, dont les chevaliers, au nombre de cinq cents, devaient jurer que, s'ils étaient forcés de reculer dans une bataille, ils ne céderaient jamais à l'ennemi plus de quatre arpents de terrain et se feraient tuer plutôt que de se *retraire*. Jean devait faire bientôt l'expérience que ni le nombre, ni la bravoure ne peuvent tenir lieu de la prudence, de l'habileté et de la discipline. Quand les deux

armées furent près l'une de l'autre sur le plateau de Maupertuis, à deux lieues au nord de Poitiers, deux légats du pape accoururent de cette ville chargés de négocier la paix entre les rois de France, d'Angleterre et de Navarre. Jean consentit à un armistice de vingt-quatre heures. Le prince de Galles, qui se voyait coupé de Bordeaux par des forces très-supérieures aux siennes, car il n'avait guère que huit ou dix mille hommes, offrit de rendre au roi de France « tout ce qu'il avait conquis en ce voyage, villes et châteaux, et tous les prisonniers que lui et ses gens avaient pris, et de jurer que, pendant sept ans entiers, il ne s'armerait plus contre le roi de France; mais le roi Jean et son conseil n'en voulurent rien accepter, disant qu'il fallait « que le prince et cent de ses chevaliers se vinssent mettre en la prison du roi de France. » Ni le prince de Galles ni Chandos n'hésitèrent à repousser une telle exigence : « A Dieu ne plaise, dit Chandos, que nous partions sans combattre ! Si nous sommes pris ou déconfits par de si belles gens d'armes et en si grande foison, nous n'y devrons avoir point de blâme; et si la journée est pour nous et que la fortune le veuille consentir, nous serons les plus honorés gens du monde. » La bataille s'engagea le 19 septembre 1356, au matin. Je n'ai garde de la raconter ici en détail, comme je l'ai fait naguère pour la bataille de Crécy ; je n'aurais à reproduire qu'un récit presque absolument semblable; les trois batailles qui, du quatorzième au quinzième siècle, ont décidé du sort de la France, celle de Crécy, le 26 août 1346, celle de Poitiers, le 19 septembre 1356, et celle d'Azincourt, le 25 octobre 1415, considérées comme événements historiques, ont été des journées pareilles, offrant le spectacle des mêmes fautes et des mêmes revers amenés par les mêmes causes; dans toutes les trois, quelle qu'ait été la différence des dates, des lieux et des hommes, ce furent des forces déréglées, sans ensemble ni ordre, et point dirigées par leurs chefs, qui vinrent vaillamment et successivement se briser contre une force compacte, fortement commandée et docilement héroïque. Je ne veux citer, de la bataille de Poitiers, que le fait glorieux qui lui est propre, et que j'appellerais malheureux comme glorieux si la captivité du roi Jean eût été pour la France un malheur. Presque toute son armée avait été battue et dispersée; trois de ses fils, leur aîné, Charles, duc de Normandie, à leur tête, avaient quitté le champ de bataille, avec les débris des corps qu'ils commandaient; Jean y restait avec les chevaliers de l'Étoile, une troupe de chevaliers fidèles, Picards, Bourguignons, Normands,



« PÈRE, GARDEZ-VOUS A DROITE! PÈRE, GARDEZ-VOUS A GAUCHE! »

Poitevins, son connétable, le duc d'Athènes, son porte-bannière, Geoffroy de Charny, et son plus jeune fils, Philippe, enfant de quatorze ans, qui se tenait obstinément à côté de lui, disant à chaque instant : « Père, gardez-vous à droite ! père, gardez-vous à gauche ! » Le roi était entouré d'assaillants, les uns le connaissant, les autres ne le connaissant pas, et qui lui criaient tous : « Rendez-vous ! rendez-vous ! autrement vous êtes mort. » La bannière de France tomba à côté de lui ; Geoffroy de Charny était tué. Un chevalier de Saint-Omer, Denis de Morbecque, pénétra jusqu'au roi et lui dit en bon français : « Sire, sire, rendez-vous ! — A qui me rendrai-je ? dit Jean ; où est mon cousin le prince de Galles ? — Sire, rendez-vous à moi ; je vous mènerai à lui. — Qui êtes-vous ? — Denis de Morbecque, un chevalier d'Artois ; je sers le roi d'Angleterre, ne pouvant demeurer au royaume de France, car j'y ai perdu tout mon bien. — Je me rends à vous, » dit Jean ; et il donna son gant au chevalier, qui l'emmena « au milieu d'une grande presse, » car chacun tirait le roi, disant : « Je l'ai pris ! » et il ne pouvait avancer, ni messire Philippe, son jeune fils... Le roi leur disait à tous : « Seigneurs, menez-moi courtoisement, et ne vous querellez plus ensemble au sujet de ma prise, car je suis riche et assez grand pour faire riche chacun de vous. » Sur ce, les deux maréchaux anglais, le comte de Warwick et le comte de Suffolk, « voyant de loin cette foule, donnèrent de l'éperon à leurs coursiers et vinrent jusque-là, demandant : « Qu'est-ce là ? » Et il leur fut dit : « C'est le roi de France qui est pris, et plus de dix chevaliers et écuyers le veulent avoir. » Lors les deux barons rompirent la presse à force de chevaux, descendirent à terre et s'inclinèrent tout bas devant le roi, lequel fut très-joyeux de leur venue, car ils le délivrèrent de grand danger. » Bien peu après, les deux maréchaux « entrèrent au pavillon du prince de Galles et lui firent présent du roi de France ; lequel présent le prince devait bien recevoir comme grand et noble, et aussi fit-il vraiment, car il s'inclina tout bas devant le roi de France, et le reçut comme roi, bien et sagement, ainsi qu'il le savait bien faire... Quand vint le soir, le prince de Galles donna à souper au roi de France et à monseigneur Philippe, son fils, et à la plupart des comtes et des barons de France qui étaient prisonniers... Et le prince ne se voulut asseoir à la table du roi, quelque prière que le roi lui sût faire, et il servait toujours la table du roi, s'agenouillant devant lui et disant : « Cher sire, ne veuillez pas faire triste figure, parce que Dieu n'a pas voulu consentir aujourd'hui à votre volonté, car certaine-

ment mon seigneur et père vous fera tout l'honneur et l'amitié qu'il pourra, et il s'accordera avec vous si raisonnablement que vous demeurerez bons amis à toujours. »

Heureusement, à partir de ce jour, ce ne fut plus du roi Jean, ni de sa guerre ou de sa paix avec le roi d'Angleterre que dépendit le sort de la France.





CHAPITRE XXI

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU QUATORZIÈME SIÈCLE

Je reviens un peu en arrière, pour faire connaître le gouvernement et la situation du roi Jean avant qu'il s'engageât dans la guerre qui aboutit, pour lui, à la bataille de Poitiers et à la captivité en Angleterre.

Vaillant et loyal chevalier, mais prince frivole, étourdi, imprévoyant, prodigue, entêté en même temps qu'impétueux, et plus inhabile encore que Philippe de Valois dans la pratique du gouvernement, Jean, après avoir, à son avénement en 1351, appelé une réunion d'états sur laquelle il ne nous est resté aucun renseignement explicite, essaya, pendant quatre ans, de suffire seul aux périls, aux difficultés et aux exigences de la situation que lui avait léguée son père. Pendant quatre ans, pour avoir de l'argent, il falsifia les monnaies, il confisqua les biens et les créances des marchands étrangers, il cessa de payer ses dettes; il parcourut plusieurs provinces, traitant avec les conseils ou les magistrats locaux pour en ob-

tenir des subsides qu'il achetait en leur accordant de nouveaux privi-léges. Il espéra, par son institution de l'*ordre de l'Étoile*, réchauffer le zèle chevaleresque de la noblesse. Tous ces moyens furent vains ou insuffisants. La défaite de Crécy et la perte de Calais avaient jeté le découragement dans le royaume et inspiré beaucoup de doutes sur l'issue de la guerre avec le roi d'Angleterre. La défection, la trahison même portaient le trouble dans la cour de Jean, dans ses conseils et jusque dans sa famille. Pour les déjouer, tantôt il comblait de faveurs les hommes qu'il craignait, tantôt il les faisait arrêter, emprisonner, décapiter même en sa présence. Il donna sa fille Jeanne en mariage au roi de Navarre Charles *le Mauvais*, et, quelques mois après, Charles lui-même, chef réel ou présumé de tous les traîtres, était saisi, jeté en prison et traité avec une extrême rigueur, malgré les supplications de sa femme, qui prenait vivement parti pour son mari contre son père. Après quatre ans ainsi consumés en vains efforts d'un pouvoir tour à tour violent ou faible pour refaire une armée, un trésor, et pour acheter à tout prix la fidélité ou frapper arbitrairement la trahison, Jean fut forcé de reconnaître son impuissance et d'appeler à son aide la nation française, encore si imparfaitement formée, en convoquant à Paris, pour le 30 novembre 1355, les états généraux de la *Langue d'oïl*, c'est-à-dire de la France septentrionale, séparée par la Dordogne et la Garonne de la *Langue d'oc*, qui avait son assemblée distincte. L'Auvergne appartenait à la *Langue d'oïl*.

A coup sûr, ni cette assemblée, ni le roi qui la convoquait n'avaient une idée nette et arrêtée de ce qu'ils allaient faire l'un en face de l'autre. La royauté ne suffisait plus à son propre gouvernement et à ses propres périls; mais elle n'en persistait pas moins, en principe, dans son pouvoir à peu près sans règle et sans limite. L'assemblée ne réclamait point pour le pays le droit de se gouverner lui-même, mais elle était fortement émue d'un sentiment patriotique et en même temps très-mécontente du gouvernement du roi : elle avait également à cœur de défendre la France contre l'Angleterre et contre les abus du pouvoir royal. Il n'y avait là aucune intention de lutte sociale, ni aucune prétention systématique de révolution politique; un péril extrême et des maux intolérables contraignaient le roi et la nation de se rapprocher pour essayer de s'entendre et de se donner mutuellement les forces et les satisfactions dont ils avaient besoin.

Le 2 décembre 1355, les trois ordres, le clergé, la noblesse et les

députés des villes, se réunirent à Paris, dans la grand'chambre du parlement. Pierre de la Forest, archevêque de Rouen et chancelier de France, leur demanda, au nom du roi, « d'aviser ensemble à lui faire une aide qui pût suffire aux frais de la guerre, » et le roi offrit de « faire une forte et durable monnaie ». L'altération de la monnaie était le plus pressant des griefs auxquels les trois ordres sollicitaient un remède. Ils déclarèrent « qu'ils étaient prêts à vivre et à mourir avec le roi, et à mettre leurs corps et avoir à son service »; ils demandèrent l'autorisation de délibérer ensemble qui leur fut accordée. Jean de Craon, archevêque de Reims, Gautier de Brienne, duc d'Athènes, et Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, portaient la parole comme présidents, chacun de son ordre. La session des états ne dura pas plus d'une semaine; ils répondirent au roi « qu'ils lui feraient une aide de 30,000 hommes d'armes par an », et pour les payer, ils votèrent une imposition de *cinquante cent mille livres* (cinq millions de livres), qui devait être levée « sur toutes gens, de tel état qu'ils fussent, gens d'Église, nobles ou autres, » et la gabelle ou taxe du sel « par tout le royaume de France ». En se séparant, les états indiquèrent d'avance deux nouvelles sessions où ils se réuniraient, « l'une, au mois de mars, pour apprécier la suffisance de l'impôt et entendre, sur ce point, le rapport des neuf surintendants chargés de faire exécuter leurs décisions; l'autre, au mois de novembre suivant, pour examiner l'état du royaume. »

Ils se réunirent, en effet, de nouveau le 1er mars et le 8 mai 1356[1]; mais ils n'eurent pas la satisfaction de voir leur autorité généralement reconnue et leur patriotique dessein effectivement accompli. L'imposition qu'ils avaient votée, notamment la gabelle, avait rencontré de violentes résistances : « Quand les nouvelles en vinrent en Normandie, dit Froissart, le pays en fut fort émerveillé, car ils n'avaient point appris à payer telle chose. Le comte d'Harcourt dit aux gens de Rouen, où il était puissant, qu'ils seraient bien serfs et bien méchants s'ils s'accordaient à cette gabelle, et que, si Dieu le pouvait aider, elle ne courrait jamais en son pays. » Le roi de Navarre tint le même langage dans son comté d'Évreux. Sur d'autres points, le mal fut encore plus grave; près de Paris même, à Melun, on refusa péremptoirement de payer; à Arras, le 5 mars 1356, « la communauté de la ville, dit Froissart, se rebella

[1] L'année commençait alors à Pâques; le 24 avril fut le premier jour de l'année 1356. J'adopte partout le nouveau style.

sur les riches bourgeois, et en tua quatorze des plus suffisants, dont ce fut pitié et dommage; et ainsi est quand méchantes gens sont au-dessus des vaillants hommes. Toutefois les gens d'Arras payèrent depuis, car le roi y envoya son cousin, monseigneur Jacques de Bourbon, qui fit prendre tous ceux par lesquels la sédition avait été faite, et leur fit, sur la place, couper les têtes. »

Les états généraux à leur retour, le 1er mars 1356, reconnurent la faiblesse de leur pouvoir et l'insuffisance de leurs votes précédents pour venir en aide au roi dans la guerre; ils abolirent la gabelle et le droit sur les ventes qui avaient rencontré de telles résistances; mais, fidèles à leur patriotisme et à leur loyauté, ils y substituèrent une taxe sur les revenus, imposée sur toute sorte de gens, nobles ou bourgeois, ecclésiastiques ou laïques, et qui devait être levée, « non par les hauts justiciers royaux, mais par les gens des trois états eux-mêmes. » L'ordonnance du roi, en date du 12 mars 1356, qui règle l'exécution de ces diverses mesures, porte (article 10) : « Il y aura, dans chaque cité, trois députés, un de chaque état. Ces députés nommeront, dans chaque paroisse, des collecteurs qui iront, dans les maisons, recevoir la déclaration que les personnes qui y habiteront leur feront de leur bien, de leur état et de leurs domestiques. Lorsqu'une déclaration paraîtra conforme à la vérité, ils s'en contenteront; sinon, ils feront ajourner celui qui l'aura faite par-devant les députés de la cité dans le district de laquelle il demeurera, et ces députés lui feront faire, à ce sujet, tels serments qu'ils jugeront à propos.... Les collecteurs dans les villages y feront faire, en présence du curé, les serments convenables au sujet des déclarations. Si, dans les villes ou dans les villages, quelqu'un refuse de faire les serments qu'on lui demande, les collecteurs estimeront son bien sur l'opinion commune et sur la déposition de ses voisins[1]. »

En retour de ce loyal et persévérant concours des états généraux, malgré les obstacles qu'avaient rencontrés leurs votes et leurs agents, le roi Jean confirma expressément, par une ordonnance du 26 mai 1356[2], toutes les promesses qu'il leur avait faites et tous les engagements qu'il avait contractés envers eux par son ordonnance du 28 décembre 1355, rendue immédiatement après leur première session[3]: véritable ordonnance de réformation qui énumérait les divers abus royaux, adminis-

[1] *Ordonnances des rois de France*, t. IV, p. 171-175.
[2] Art. 9. *Ordonnances des rois de France*, t. III, p. 55.
[3] *Ibidem*, t. III, p. 19-37.



PORTRAIT DE CHARLES LE MAUVAIS
(D'après le vitrail de la cathédrale d'Évreux.)

tratifs, judiciaires, financiers et militaires contre lesquels s'était élevée la clameur publique, et qui réglait comment ils devraient être redressés.

Après ces concessions et ces promesses mutuelles, les états généraux se retirèrent, en s'ajournant au 30 novembre suivant (1356); mais, deux mois et demi avant cette époque, le roi Jean, fier de quelques succès qu'il venait d'obtenir en Normandie et de la brillante armée chevaleresque qui lui restait quoiqu'il en eût renvoyé les milices des communes, se porta, comme je viens de le raconter, avec une impétuosité vaniteuse à la rencontre du prince de Galles, repoussa, par des exigences insultantes, les modestes propositions de retraite que lui faisait le chef de la petite armée anglaise, et perdit, contre toute attente, le 19 septembre, la déplorable bataille de Poitiers. On a vu qu'il fut délaissé, avant la fin de l'action, par son fils aîné, le prince Charles avec son corps de troupes, et qu'il resta lui-même, avec son plus jeune fils, le prince Philippe, enfant de quatorze ans, prisonnier de ses ennemis vainqueurs. « A ces nouvelles, dit Froissart, le royaume de France fut grandement troublé et courroucé, et il y avait bien cause, car ce fut une très-grande désolation et ennuyable pour toute sorte de gens. Les sages hommes du royaume présagèrent bien que grands maux en naîtraient, car le roi, leur chef, et toute la chevalerie du royaume était morte ou prise; les chevaliers et les écuyers qui en étaient revenus en étaient à ce point haïs et blâmés des communes qu'à grand'peine entraient-ils dans les bonnes villes; les trois fils du roi qui étaient de retour, Charles, Louis et Jean, étaient très-jeunes d'âge et de conseil, et il y avait en eux si petite ressource que nul des dits enfants ne voulait entreprendre le gouvernement du dit royaume. »

L'aîné des trois, le prince Charles, âgé de dix-neuf ans, et appelé *le dauphin* depuis l'accession du Dauphiné à la France, s'en chargea pourtant, malgré sa jeunesse et sa retraite peu glorieuse à Poitiers; il prit le titre de lieutenant du roi, et, à peine rentré à Paris, le 29 septembre, il y convoqua pour le 15 octobre les états généraux de la Langue d'oïl, qui se réunirent en effet le 17, dans la grand'chambre du parlement. « Jamais on n'avait vu, dit le procès-verbal de leur réunion, point d'assemblée si nombreuse, ni composée de gens plus sages. » Le haut clergé y était presque au complet; la noblesse avait trop perdu devant Poitiers pour affluer à Paris; on comptait dans l'assemblée quatre cents députés des bonnes villes, parmi lesquels les documents citent spécialement ceux d'Amiens, de Tournay, de Lille, d'Arras, de Troyes,

d'Auxerre et de Sens. Le nombre total des membres de l'assemblée s'élevait à plus de huit cents.

La session s'ouvrit par un discours du chancelier Pierre de la Forest, qui demanda aux états d'aider le dauphin de leurs conseils dans les graves et tristes conjonctures où se trouvait le royaume. Les trois ordres essayèrent d'abord de délibérer, chacun dans une salle séparée; mais, bientôt frappés des inconvénients de leur nombre et de leur séparation, ils résolurent de choisir, dans le sein de chaque ordre, des commissaires qui examineraient ensemble les questions, et feraient ensuite aux états réunis leur rapport et leurs propositions. Quatre-vingts commissaires furent ainsi élus et se mirent à l'œuvre. Le dauphin désigna quelques-uns de ses officiers pour assister à leurs réunions et leur fournir les renseignements dont ils auraient besoin. Dès le second jour, « on fit sentir à ces officiers que les députés ne besoigneraient point tant que les gens du conseil du roi seraient avec eux. » Ces derniers se retirèrent, et peu de jours après, vers la fin d'octobre 1356, les commissaires firent à chacun des trois ordres un rapport sur les résultats de leurs conférences. Les états réunis adoptèrent leurs propositions et firent savoir au dauphin qu'ils désiraient l'entretenir secrètement; Charles se rendit, avec quelques-uns de ses conseillers, au monastère des Cordeliers, où les états tenaient leurs séances, et il reçut là leurs déclarations. Ils lui demandèrent « de dépouiller de tous leurs offices les conseillers du roi qu'ils lui désigneraient, de les faire arrêter et de confisquer tous leurs biens. Vingt-deux hommes considérables, le chancelier, le premier président du parlement, les maîtres d'hôtel du roi et plusieurs officiers de la maison du dauphin lui-même lui furent ainsi désignés. Ils étaient accusés d'avoir pris part, pour en profiter eux-mêmes, à tous les abus reprochés au gouvernement et d'avoir caché au roi la vérité des faits et la misère des peuples. Les commissaires élus par les états auraient à procéder contre eux; s'ils étaient trouvés coupables, ils seraient punis; s'ils étaient innocents, ils perdraient tout au moins leurs offices et leurs biens, à raison de leurs mauvais conseils et de leur mauvaise administration.

Les chroniques du temps ne sont pas d'accord sur ces dernières exigences. Nous avons, quant aux événements de cette époque, deux témoins contemporains, tous deux abondants en détails, intelligents et animés dans leurs récits, Froissart et le dernier continuateur de la *Chronique*

latine de Guillaume de Nangis. Froissart est en général favorable aux princes et aux nobles; le chroniqueur anonyme, au contraire, incline avec quelque passion vers le parti populaire; probablement l'un et l'autre exagèrent souvent leurs assertions et leurs impressions; mais, à ne tenir compte que des faits incontestés, il est évident que les prétentions des états généraux, la plupart légitimes au fond à raison du nombre, de la gravité et du retour fréquent des abus, étaient démesurées, violentes, et avaient pour effet la complète suspension du cours régulier du gouvernement et de la justice. Le dauphin Charles était un jeune homme, d'un esprit naturellement sain et calme, mais sans expérience, qui n'avait jusque-là vécu que dans la cour du roi son père, et que de telles exigences devaient choquer et inquiéter vivement. Il fut encore bien plus troublé quand les états demandèrent que les députés, sous le nom de réformateurs, parcourussent les provinces en réprimant les malversations des officiers royaux, et que vingt-huit délégués, choisis dans les trois ordres, quatre prélats, douze chevaliers et douze bourgeois, fussent constamment placés auprès du prince, « avec puissance de tout faire et ordonner au royaume, comme le roi lui-même, tant pour mettre et ôter officiers publics comme pour autres choses. » C'était le gouvernement tout entier enlevé à la couronne et remis aux mains des états.

La surprise et la méfiance du dauphin furent bien plus vives encore quand les députés lui parlèrent de mettre en liberté le roi de Navarre, emprisonné par le roi Jean, et lui dirent que « depuis cet acte de violence, nul bien n'était venu au roi ni au royaume, à raison du péché de l'emprisonnement du dit roi de Navarre. » Charles *le Mauvais* était pourtant déjà aussi mal famé qu'il l'est resté dans l'histoire; il avait travaillé à brouiller le dauphin avec le roi son père; il n'y avait point de trame, point d'intrigue, soit avec les mécontents de France, soit avec le roi d'Angleterre, dans laquelle il ne fût, avec raison, soupçonné d'avoir été mêlé et d'être toujours prêt à se mêler. C'était évidemment un dangereux ennemi de la paix publique comme de la couronne, et, pour les états généraux qui réclamaient sa liberté, un associé corrupteur.

En présence de ces exigences et de ces pronostics, le dauphin s'efforça de gagner du temps; il fallait, dit-il, qu'avant de répondre il sût quelle aide les états généraux voudraient lui faire. On lui répéta la promesse de trente mille hommes d'armes, en indiquant les diverses

taxes par lesquelles on espérait pourvoir à la dépense; mais le produit de ces taxes était si incertain que, des deux parts, on doutait de l'efficacité de la promesse; des calculs sérieux semblaient prouver que l'aide suffirait tout au plus à l'entretien de huit ou neuf mille hommes. Les états insistaient pour une prompte adhésion à leurs demandes. Le dauphin persistait dans ses lenteurs. On le menaça d'une séance publique et solennelle dans laquelle on porterait toutes les questions devant le peuple et qu'on fixa au 3 novembre. La fermentation était grande dans Paris; le peuple se montrait disposé à soutenir, à tout prix, les états. Le 2 novembre, le dauphin convoqua au Louvre une réunion de ses conseillers et des principaux députés, et là il annonça qu'il était obligé de partir pour Metz, où il allait suivre les négociations entamées avec l'empereur Charles IV et le pape Innocent VI pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. Il ajouta que les députés s'éclaireraient sur le réel état des faits en retournant momentanément dans leurs provinces, d'où il ne manquerait pas de les rappeler dès qu'il aurait quelque nouvelle grave à leur apprendre en réclamant leur concours.

Ce n'était pas sans de sérieux motifs que le dauphin mettait tant d'importance à gagner du temps : quand, au mois d'octobre précédent, il avait appelé à Paris les états généraux de la *Langue d'oïl*, il avait aussi convoqué à Toulouse ceux de la *Langue d'oc*, et il apprenait, non-seulement qu'ils venaient de voter une levée de cinq mille hommes d'armes avec un subside équivalent, mais que, pour témoigner leur sentiment royaliste, ils avaient ordonné, pour un an, une sorte de deuil public si le roi Jean n'était pas délivré de sa captivité. Le dauphin se proposait de convoquer d'autres assemblées provinciales dont il espérait des manifestations analogues. On disait en outre que plusieurs députés, déjà partis de Paris, avaient été mal reçus dans leurs villes, à Soissons, entre autres, à raison de leurs prétentions excessives et de leur langage injurieux contre tous les conseillers du roi. Sur ces flatteuses apparences, le dauphin, comme il l'avait annoncé, partit de Paris le 5 décembre 1356 pour aller trouver à Metz l'empereur Charles IV; mais il commit, en partant, précisément la faute qui pouvait lui nuire le plus à Paris : manquant d'argent pour son coûteux voyage, il fit subir à la monnaie une nouvelle altération qui fut mise en pratique cinq jours après son départ.

Les meneurs de Paris se saisirent avidement d'un si légitime grief à l'appui de leurs réclamations. Dès le 3 novembre précédent, quand



PORTRAIT D'ÉTIENNE MARCEL

D'après les miniatures du manuscrit des chroniques de Saint-Denis. (Bibl. nat.)

ils avaient appris le prochain départ du dauphin pour Metz et l'ajournement de leurs séances, les états généraux avaient décidé que leurs remontrances et leurs demandes, résumées en vingt et un articles, seraient lues en assemblée générale, et qu'un récit des négociations qui avaient eu lieu, à ce sujet, entre les états et le dauphin, serait pareillement rédigé, « afin que tous les députés pussent dire dans leur pays pourquoi les réponses n'avaient pas été ouïes. » Lorsque, après le départ du dauphin, les nouvelles monnaies altérées furent mises en circulation, le peuple en fut très-ému et le prévôt des marchands, « Étienne Marcel, courut au Louvre pour demander au comte d'Anjou, frère et lieutenant du dauphin, le retrait de l'ordonnance. N'ayant pas obtenu de réponse, il y retourna le lendemain, escorté d'une foule d'habitants de Paris. Enfin, le troisième jour, le rassemblement fut si considérable, que le jeune prince prit peur et suspendit l'exécution de l'ordonnance jusqu'au retour de son frère. Pour la première fois, Étienne Marcel s'était fait appuyer par l'émeute; pour la première fois, la foule avait imposé ses volontés au pouvoir; à partir de ce jour, la résistance pacifique et légale se changea en une lutte violente. »

Rentré à Paris, le 14 janvier 1357, le dauphin essaya de ressaisir quelque autorité; il fit dire à Marcel et aux échevins de cesser l'empêchement qu'ils avaient mis au cours de la monnaie nouvelle; c'était porter sa résistance sur le plus mauvais côté de sa cause : « Rien n'en ferons, » répondit Marcel, et, en quelques instants, sur les ordres du prévôt, les ouvriers quittèrent leurs travaux, les cris *Aux armes!* retentirent dans les rues; les conseillers du prince furent menacés de mort. Le dauphin reconnut l'impossibilité de la lutte; à peine quelques hommes restaient à la garde du Louvre. Dès le lendemain, 20 janvier, il fit appeler Marcel et les échevins dans la grand'chambre du parlement, et, cédant à peu près sur tous les points, il s'engagea à ne plus émettre de monnaie nouvelle, à écarter de son conseil les officiers qu'on lui avait désignés, à les faire même emprisonner jusqu'au retour du roi son père, qui en ferait bonne justice. Les états étaient en même temps autorisés à se réunir quand ils voudraient : « de toutes lesquelles choses le prévôt des marchands requit des lettres qui lui furent octroyées; » et il exigea que le dauphin mît immédiatement des sergents dans les maisons de ceux de ses conseillers qui se trouvaient encore à Paris, et qu'on procédât sans délai à l'inventaire de leurs biens pour en préparer la confiscation.

Les états se réunirent le 5 février. Ce ne fut pas sans surprise qu'ils se trouvèrent moins nombreux qu'ils n'avaient été jusque-là; les députés du duché de Bourgogne, des comtés de Flandre et d'Alençon, et plusieurs nobles et bourgeois d'autres provinces ne se rendirent pas à la session. Le royaume tombait dans l'anarchie; des bandes de pillards erraient çà et là, menaçant les personnes et ravageant les terres; les magistrats ne pouvaient ou n'osaient plus exercer leur autorité; l'inquiétude et le dégoût gagnaient beaucoup d'honnêtes gens. Marcel et ses partisans, un peu désavoués et délaissés, sentirent vivement la nécessité et aussi la facilité de devenir tout à fait les maîtres; ils commencèrent par rédiger une série de propositions qu'ils firent distribuer et répandre largement dans les provinces. Ils tinrent, le 3 mars, une séance publique. Le dauphin et ses deux frères y assistaient. Une foule nombreuse remplissait la salle. L'évêque de Laon, Robert Lecocq, l'orateur du parti, fit un long et ardent résumé de tous les griefs publics, et annonça que vingt-deux officiers du roi seraient privés à perpétuité de toutes charges, que tous les officiers du royaume seraient provisoirement suspendus, et que des réformateurs, choisis par les états et institués par le dauphin lui-même, parcourraient la France pour faire des enquêtes sur ces officiers, et, selon leur mérite, les rétablir dans leurs charges ou les juger. En même temps, les états s'engageaient à lever trente mille hommes d'armes qu'ils solderaient et entretiendraient eux-mêmes; et comme le produit de l'impôt voté à cet effet était fort incertain, ils demandaient leur ajournement à la quinzaine de Pâques, et deux sessions assurées, dont ils seraient libres de fixer l'époque, avant le 15 février de l'année suivante. C'était décréter la permanence de leur pouvoir. A toutes ces demandes le dauphin ne fit aucune résistance. Dès le mois de mars suivant, une grande ordonnance, rédigée en soixante et un articles, énuméra tous les griefs dont on s'était plaint et en prescrivit le redressement. Une seconde ordonnance, réglant tout ce qui se rapportait à la suspension des officiers royaux, fut aussi, à ce qu'il paraît, rédigée au même moment, mais n'est point parvenue jusqu'à nous. Enfin, une grande commission fut instituée, composée de trente-six membres, douze élus par chacun des trois ordres : « Ces trente-six personnes, dit Froissart, devaient être souvent à Paris ensemble pour ordonner des besoignes du royaume, et toutes manières de choses se devaient rapporter par ces trois états, et tous prélats, tous seigneurs, toutes communautés des cités et des

bonnes villes devaient obéir à ce que ces trois états ordonneraient. » Leur pouvoir ainsi bien assuré en leur absence, les états s'ajournèrent au 25 avril.

Le bruit de ces événements arriva à Bordeaux où, depuis sa défaite à Poitiers, le roi Jean vivait en hôte du prince de Galles plutôt qu'en prisonnier des Anglais; au milieu des fêtes et des plaisirs auxquels il se livrait, il s'indigna d'apprendre qu'à Paris l'autorité royale était méconnue, et il envoya trois de ses compagnons de captivité signifier aux Parisiens qu'il repoussait toutes les prétentions des états, qu'il ne voulait pas qu'on payât le subside voté par eux, et qu'il leur interdisait de se réunir le 25 avril suivant. Cette étrange manifestation de la royauté prisonnière excita dans Paris une telle irritation populaire, que le dauphin se hâta de faire sortir de la ville les trois envoyés royaux dont la vie eût pu être menacée, et déclara aux trente-six commissaires des états qu'on lèverait le subside et que l'assemblée générale serait parfaitement libre de se réunir au terme qu'elle avait annoncé.

Elle se réunit en effet vers la fin d'avril, mais bien moins nombreuse qu'elle ne l'avait été jusque-là, et de jour en jour plus divisée. Presque tous les nobles et les ecclésiastiques s'en retiraient; parmi les bourgeois eux-mêmes, beaucoup d'esprits modérés s'alarmaient des violences de la commission des trente-six délégués, qui devenaient, sous la direction d'Étienne Marcel, un petit-pouvoir oligarchique prenant peu à peu la place de la grande assemblée nationale; on se récriait, dans les provinces, « contre l'iniquité de ces gouverneurs principaux qui n'étaient plus que dix ou douze; » on se refusait au payement du subside voté. Ces symptômes et la désorganisation qui éclatait dans tout le royaume firent penser au dauphin que le moment était venu, pour lui, de ressaisir le pouvoir; vers le milieu d'août 1357, il fit venir Marcel et trois échevins, meneurs habituels de Paris, et leur déclara « qu'il entendait gouverner désormais lui-même, sans curateurs. » Il remit en même temps dans leurs charges quelques-uns des officiers royaux naguère révoqués. Les trente-six commissaires eurent l'air de se soumettre; leur plus fidèle allié ecclésiastique, l'évêque de Laon, Robert Lecocq, retourna dans son diocèse. Le dauphin quitta Paris et alla voyager dans quelques provinces, s'arrêtant dans les principales villes, à Rouen, à Chartres, faisant partout, avec une sagesse intelligente quoique timide, acte de présence et de volonté, mais ne réussis-

sant guère encore à rétablir sur sa route un peu d'ordre, au nom de la royauté.

Marcel et ses partisans profitèrent de son absence pour raffermir leur domination ébranlée; ils sentaient combien il leur importait de réunir de nouveau les états, dont la présence pouvait seule rendre quelque force à leurs commissaires; mais le dauphin seul pouvait les rappeler légalement : ils le pressèrent vivement de revenir lui-même à Paris, lui promettant que, s'il consentait à y convoquer les députés de vingt ou trente villes, ils lui fourniraient l'argent dont il aurait besoin, et ne parleraient plus de la destitution des officiers royaux ni de la mise en liberté du roi de Navarre. Encore jeune et confiant, quoique déjà sage et réservé, le dauphin donna dans le piége; il revint à Paris, et y convoqua, pour le 7 novembre suivant, les députés de soixante-dix villes, nombre suffisant pour que leur réunion eût une apparence spécieuse d'états généraux du royaume. Une circonstance aurait dû lui inspirer quelque soupçon; en même temps que le dauphin adressait aux députés ses lettres de convocation, Marcel leur en adressa aussi lui-même, comme s'il avait eu, soit en son propre nom, soit au nom des trente-six commissaires délégués, le droit de les rappeler. Mais un fait bien plus grave vint révéler au dauphin le péril dans lequel il était tombé : dans la nuit du 8 au 9 novembre 1357, aussitôt après la réouverture des états, le roi de Navarre, Charles *le Mauvais*, fut enlevé, par une troupe improvisée, du château d'Arleux dans le Cambrésis où il était détenu, et ses libérateurs l'emmenèrent d'abord à Amiens, puis à Paris même, où le parti populaire l'accueillit en triomphe. Marcel et ses échevins avaient décidé et préparé, dans un conseil secret, ce coup de théâtre si contraire aux promesses qu'ils venaient de faire au dauphin. Charles *le Mauvais* exploita habilement sa délivrance; le lendemain même de son arrivée à Paris, il monta sur une estrade adossée aux murs de l'abbaye Saint-Germain, et là, devant plus de dix mille personnes, bourgeois et peuple, réunies dans le Pré-aux-Clercs, il prononça un long discours, « semé de beaucoup de venin, » dit un chroniqueur du temps. Après avoir déploré les injustices qu'il avait subies, dit-il, depuis dix-huit mois, il déclara qu'il vivrait et mourrait en défendant le royaume de France, donnant à entendre que, « s'il voulait revendiquer la couronne, il montrerait bien, par droit, qu'il en était plus prochain que le roi d'Angleterre. » Il était insinuant, éloquent, versé dans l'art de faire servir la vérité au succès du mensonge. Son discours

émut le peuple. Le dauphin fut obligé, non-seulement de supporter la liberté et le triomphe de son plus dangereux ennemi, mais de se réconcilier extérieurement avec lui et de s'engager, non-seulement à lui rendre les châteaux confisqués à la suite de son arrestation, mais « à agir envers lui comme un bon frère envers son frère ». Ce furent les propres paroles dont se servit, au nom du dauphin, « et sans lui en avoir demandé son plaisir, » l'évêque de Laon, Robert Lecocq, revenu lui aussi de son diocèse à Paris, au moment du rappel des états.

Les conséquences de cette situation ne tardèrent pas à se manifester : pendant que le roi de Navarre rentrait dans Paris et que le dauphin subissait la nécessité de se réconcilier avec lui, plusieurs des députés revenus naguère aux états généraux, entre autres presque tous ceux de la Champagne et de la Bourgogne, s'éloignaient de nouveau, ne voulant ni assister à la rentrée triomphale de Charles *le Mauvais*, ni s'associer à la responsabilité des actes qu'ils prévoyaient. Bientôt la lutte, ou plutôt la guerre entre le roi de Navarre et le dauphin, recommença; plusieurs des nobles détenteurs des châteaux qui devaient être restitués à Charles *le Mauvais*, notamment ceux de Breteuil, de Pacy-sur-Eure et de Pont-Audemer, refusèrent expressément de les lui rendre; le dauphin fut soupçonné, probablement non sans raison, de les avoir encouragés dans leur résistance. Hors de Paris, c'était vraiment la guerre qui continuait entre les deux princes; Philippe de Navarre, frère de Charles *le Mauvais*, se promenait, avec des bandes pillardes, en Normandie, en Anjou, et jusqu'à quelques lieues de Paris, déclarant qu'il n'avait pris ni voulu prendre aucune part aux arrangements pacifiques de son frère, et mettant tout le pays à feu et à sang. Les paysans des campagnes ravagées affluaient dans Paris; Étienne Marcel n'avait garde de repousser l'appui que beaucoup d'entre eux lui apportaient; mais il fallait les nourrir et le trésor était vide; les débris des états généraux, réunis le 2 janvier 1358, eurent recours eux-mêmes à l'expédient qu'ils avaient tant de fois et si violemment reproché au roi et au dauphin : ils affaiblirent notamment la monnaie, en allouant le cinquième du profit au dauphin et retenant les quatre autres cinquièmes pour la défense du royaume. Ce que Marcel et ses partisans appelaient la défense du royaume, c'était les travaux de fortification autour de Paris entrepris en octobre 1356 contre les Anglais, après la défaite de Poitiers, et repris en 1358 contre le parti du dauphin français dans les

provinces voisines aussi bien que contre les brigands qui les dévastaient. Au milieu de cette fermentation militaire et populaire, le dauphin se tenait au Louvre, entouré de deux mille hommes d'armes qu'il avait pris à sa solde, uniquement, disait-il, « à raison de ses perspectives de guerre contre le Navarrois. » Avant d'aller s'engager hors de Paris dans une guerre civile, il résolut de faire un effort pour regagner les Parisiens eux-mêmes à sa cause; il fit crier dans Paris que le peuple eût à s'assembler aux Halles, et il s'y rendit à cheval le 11 janvier avec cinq ou six de ses plus fidèles serviteurs. La foule étonnée se pressa autour de lui; il lui adressa vivement la parole; il voulait, dit-il, vivre et mourir avec les Parisiens; s'il assemblait ses gens d'armes, ce n'était pas pour piller et grever Paris, mais pour aller contre leurs ennemis communs; s'il n'y était pas allé plus tôt, c'était parce que « les gens qui avaient pris le gouvernement ne lui donnaient denier ni maille; mais ils en rendraient quelque jour bon compte. » Le dauphin était petit, maigre, délicat et de chétive apparence; mais il faisait, en ce moment, acte d'une hardiesse et d'une éloquence imprévues; la population fut émue; Marcel et ses amis sentirent qu'un coup grave venait de leur être porté.

Ils se hâtèrent d'y répondre par un coup d'une autre sorte : le bruit fut partout répandu que, si Paris souffrait tant de la guerre civile, des désordres et des maux de tout genre qui l'accompagnaient, c'était aux entours du dauphin qu'il fallait s'en prendre, et que ses nobles conseillers le détournaient des mesures qui sauveraient le peuple de ses misères. « Le prévôt Marcel et les bourgeois de Paris tinrent conseil entre eux et décidèrent qu'il serait bon que quelques-uns de ces assistants du régent fussent retirés du milieu de ce monde. Ils prirent tous le chaperon rouge d'un côté et bleu de l'autre qu'ils portaient comme signe de leur confédération pour la défense de la chose publique. Cela fait, ils se rassemblèrent en grand nombre le 22 février 1358, le prévôt à leur tête, et marchèrent vers le palais où logeait le duc. » Cette foule rencontra sur son chemin, rue de la Juiverie, l'avocat général Regnault d'Aci, l'un des vingt-deux officiers royaux dénoncés par les états l'année précédente; il fut massacré dans la boutique d'un pâtissier; et continuant sa route, Marcel, arrivé au palais, monta, suivi d'une troupe d'hommes armés, jusque dans la chambre du dauphin, « qu'il requit fort aigrement, dit Froissart, d'empêcher que tant de compagnies se répandissent de côté et d'autre, gâtant et pillant le



LE LOUVRE AU QUATORZIÈME SIÈCLE

pays. » Le duc répondit qu'il le ferait volontiers s'il avait de quoi le faire, mais que c'était à celui qui percevait les droits appartenant au royaume à s'acquitter de ce devoir. « Je ne sais pourquoi ni comment, ajoute Froissart, mais les paroles multiplièrent de la part de tous et très-haut : « Monseigneur duc, dit soudain le prévôt, ne vous effrayez « pas ; nous avons quelque chose à faire ici, » et se tournant vers ses hommes encapuchonnés : « Très-chers, leur dit-il, faites ce pour quoi « vous êtes venus. » Aussitôt le seigneur de Conflans, maréchal de Champagne, et Robert de Clermont, maréchal de Normandie, nobles et vaillants hommes, tous deux désarmés en ce moment, furent massacrés si près du dauphin et de son lit que sa robe en fut ensanglantée ; le dauphin frémissait ; ses autres officiers s'enfuyaient : « N'ayez garde, sei- « gneur duc, lui dit Marcel ; vous n'avez rien à craindre. » Il passa au dauphin son propre chaperon rouge et bleu et revêtit lui-même celui du dauphin, qui était d'étoffe noire à franges d'or. Les corps des deux maréchaux furent traînés dans la cour du palais, où ils restèrent jusqu'au soir sans que personne osât les enlever, et Marcel, avec les siens, se rendit à la maison de ville, et harangua d'une fenêtre la foule amassée sur la place de Grève : « Ce qui a été fait est pour le bien et le profit du royaume, dit-il ; les morts étaient faux et mauvais traîtres. » — « Nous avouons le fait et le soutiendrons ! » crièrent les gens qui l'entouraient.

La maison d'où Marcel parla ainsi au peuple lui appartenait à lui-même et s'appelait la *Maison aux Piliers*. Il y établit le conseil de ville, qui avait tenu auparavant ses séances dans divers *parloirs*.

Pendant un mois, après ce triple assassinat commis avec cet éclat officiel, Marcel régna dans Paris en dictateur : il écarta du conseil des trente-six députés les membres sur qui il ne pouvait compter, et y fit entrer ses plus affidés. Il somma le conseil ainsi modifié d'approuver le coup qui venait d'être frappé, et les députés, « les uns par conviction, les autres par *doute* (par crainte), répondirent qu'ils croyaient que ce qui avait été fait avait eu bonne et juste cause. » Le roi de Navarre fut rappelé de Mantes à Paris, et le dauphin fut contraint de lui assigner, au nom du roi, « en dédommagement de ses pertes, » 10,000 livres de rente sur des fonds de terre en Languedoc. Telle était la condition du jeune prince que, presque chaque jour, il subissait l'obligation de dîner avec son plus dangereux et plus hypocrite ennemi. Un gentilhomme dévoué au dauphin, qu'on appelait déjà *le régent*, Philippe de

Repenti, eut la tête coupée le 19 mars 1358, sur la place des Halles, pour avoir tenté, avec quelques hardis compagnons, « de mettre le régent hors de la puissance et des mains des gens de Paris. » Six jours après pourtant, le 25 mars, le dauphin réussit à s'évader et se rendit d'abord à Senlis, puis à Provins, où il trouva les états de Champagne empressés à l'accueillir. Marcel envoya sur-le-champ à Provins deux députés chargés d'engager les trois ordres de Champagne « à être avec ceux de Paris et à ne point s'émerveiller de ce qui avait été fait. » Avant de répondre, les membres des états se retirèrent dans un jardin pour parler ensemble et firent prier le régent de venir les trouver : « Mon seigneur, lui dit, au nom de la noblesse, le comte de Braine, avez-vous jamais reçu quelque mal ou vilenie de messire de Conflans, maréchal de Champagne, pour qu'on le dût mettre à mort comme ont fait les Parisiens? — Le prince répondit qu'il tenait et croyait fermement que ledit maréchal et Robert de Clermont l'avaient bien et loyaument servi et conseillé. — Mon seigneur, reprit le comte de Braine, nous Champenois qui sommes ici, vous remercions de ce que vous venez de dire, et souhaitons que vous fassiez bonne justice de ceux qui ont mis notre ami à mort sans cause ; » et ils s'engagèrent à le soutenir de leurs corps et de leurs biens pour le châtiment des auteurs de l'attentat.

Confiant dans cette manifestation et cette promesse, le dauphin convoqua à Compiègne, pour le 4 mai 1358, non plus seulement les états de Champagne, mais les états généraux tout entiers qui, en se séparant à la fin de leur dernière session, s'étaient ajournés eux-mêmes au 1er mai suivant. Je reproduirai ici textuellement le récit de cette nouvelle session et des événements qu'elle détermina tel que nous l'a transmis le dernier continuateur de la *Chronique de Guillaume de Nangis*, de tous les chroniqueurs de cette époque le plus favorable à Étienne Marcel et au parti populaire dans Paris. « Tous les députés, spécialement les amis des nobles massacrés, conseillèrent d'un cœur et d'une âme, au seigneur Charles, duc de Normandie, de faire frapper à mort les homicides ; et s'il ne le pouvait pas, à cause du nombre de leurs défenseurs, ils le pressèrent d'assiéger vigoureusement la cité de Paris, soit par les armes, soit en y interdisant l'entrée des vivres, de telle sorte qu'elle comprît et sentît avec certitude qu'on voulait la mort du prévôt des marchands et de ses complices. Ledit prévôt et ceux qui, après le départ du régent, avaient pris le gouvernement de la cité,



MASSACRE DES MARÉCHAUX

comprirent bien cette intention, et ils supplièrent alors l'Université des études à Paris d'envoyer des députés audit seigneur régent pour le conjurer humblement, en leur nom et au nom de toute la ville, d'écarter de son cœur la colère qu'il avait conçue contre leurs concitoyens, offrant et promettant d'ailleurs une réparation convenable de l'offense, pourvu que la vie des personnes fût sauve. L'Université, préoccupée du bien de la cité, envoya plusieurs députés considérables pour traiter de cette affaire. Ils furent reçus par le seigneur duc Charles et les autres seigneurs avec grande bonté; ils rapportèrent à Paris qu'on demandait à Compiègne que dix ou douze, ou même seulement cinq ou six des hommes soupçonnés du crime commis naguère dans Paris fussent envoyés à Compiègne, où l'on n'avait pas dessein de les mettre à mort; si cela se faisait, le duc régent retournerait à son ancienne et intime amitié pour les Parisiens. Mais le prévôt Marcel et ses complices, qui craignaient pour eux-mêmes, ne crurent pas que, s'ils tombaient au pouvoir du seigneur-duc, ils pussent échapper à une mort terrible, et ils ne voulurent pas encourir un tel péril. Prenant donc une résolution audacieuse, ils voulurent être traités comme tous les autres citoyens, et ils envoyèrent, à cet effet, plusieurs députations au seigneur-régent, soit à Compiègne, soit à Meaux, où il se transportait quelquefois; mais ils n'en reçurent aucune réponse bienveillante et bien plutôt des paroles âpres et menaçantes; saisis de crainte alors pour leur cité dans laquelle le seigneur-régent et ses nobles compagnons aspiraient si ardemment à rentrer, et voulant la mettre à l'abri du péril qui la menaçait, ils commencèrent à s'y fortifier, à réparer les murs, à approfondir les fossés, à construire du côté de l'orient de nouveaux remparts, et à élever des barrières à toutes les portes..... Comme ils manquaient d'un capitaine, ils envoyèrent au roi de Navarre Charles *le Mauvais*, qui était alors en Normandie, et qu'ils savaient brouillé de nouveau avec le régent; ils lui demandèrent de venir à Paris avec une forte troupe d'hommes d'armes pour y être leur capitaine et leur défenseur contre tous leurs adversaires, excepté contre le seigneur Jean, roi de France, prisonnier en Angleterre. Le roi de Navarre, avec tous ses hommes, fut reçu solennellement le 15 juin par les Parisiens, à la grande indignation du prince régent, de ses amis et de beaucoup d'autres. Les nobles commencèrent alors à s'approcher de Paris et à chevaucher dans les champs des environs, prêts à combattre si, de Paris, on sortait pour les attaquer... Un certain jour, les assiégeants vinrent près du pont de

teaux des nobles; et, ce qui est plus lamentable encore, ils mettaient atrocement à mort les nobles dames et les petits enfants qui leur tombaient sous la main, et ils se promenaient ensuite, eux et leurs femmes, parés des vêtements qu'ils leur avaient enlevés. Le nombre des hommes ainsi soulevés allait jusqu'à cinq mille, et le soulèvement se porta jusqu'aux environs de Paris. Ils avaient commencé par besoin et amour de la justice, car leurs seigneurs les opprimaient au lieu de les défendre; mais ils en vinrent bientôt aux actes les plus odieux et les plus criminels. Ils prirent et détruisirent de fond en comble le château fort d'Ermenonville, où ils égorgèrent une foule d'hommes et de dames nobles qui s'y étaient réfugiés. Pendant quelque temps les nobles ne marchaient plus comme auparavant; aucun d'eux n'osait se montrer en dehors des lieux fortifiés. » La *Jacquerie* était devenue un accès de fureur démagogique, et les *Jacques* répandus hors de leurs chaumières étaient la terreur des châteaux.

Marcel avait-il provoqué cette sanglante insurrection? On est tenté de le présumer; plusieurs de ses contemporains le disent, et le dauphin lui-même écrivait le 30 août 1359 au comte de Savoie que l'un des plus coupables actes de Marcel et de ses partisans était « d'avoir ému les gens du plat pays de France, du Beauvaisis, de Champagne et d'autres lieux contre les nobles du dit royaume; d'où tant de maux sont provenus que nul ne les doit ou peut penser. » Ce qui est certain, c'est que, l'insurrection une fois soulevée, Marcel s'empressa d'en profiter, et qu'il l'encouragea, la soutint même sur plusieurs points; il envoya entre autres de Paris un corps de trois cents hommes à l'appui des paysans qui assiégeaient le château d'Ermenonville. C'est le malheur mérité des réformateurs devenus par entraînement des révolutionnaires, qu'ils deviennent bientôt les complices de maux ou de crimes que leur premier dessein et leur propre intérêt leur prescrivaient de prévenir ou de réprimer.

La réaction contre la Jacquerie fut prompte et déplorablement sanguinaire : les nobles, le dauphin, le roi de Navarre, prince et noble en même temps que pervers, s'unirent contre les *Jacques*, d'autant plus désordonnés qu'ils étaient devenus plus nombreux et se croyaient plus vainqueurs. L'ascendant des maîtres sur les rebelles fut bientôt irrésistible. A Meaux, dont les *Jacques* s'étaient emparés, ils furent surpris et massacrés au nombre de sept mille, dit-on, dans la ville incendiée. Dans le Beauvaisis, le roi de Navarre, après avoir eu l'air de

traiter avec leur chef, Guillaume Karle ou Callet, se le fit livrer et le fit décapiter en le couronnant, dit une chronique, d'un trépied de fer rouge. Puis il se porta sur un camp de *Jacques* réunis près de Montdidier, en tua trois mille et dispersa le reste. Ces chiffres sont probablement fort exagérés, comme il arrive presque toujours dans de tels récits; mais le continuateur de Guillaume de Nangis, si justement sévère pour les violences et les barbaries des paysans insurgés, ne l'est pas moins pour celles de leurs vainqueurs : « Les nobles de France, dit-il, firent alors de tels ravages dans le pays de Meaux, qu'il n'était pas nécessaire que les Anglais vinssent pour détruire notre patrie ; ces ennemis mortels du royaume n'auraient pas pu faire ce que firent les nobles de l'intérieur. »

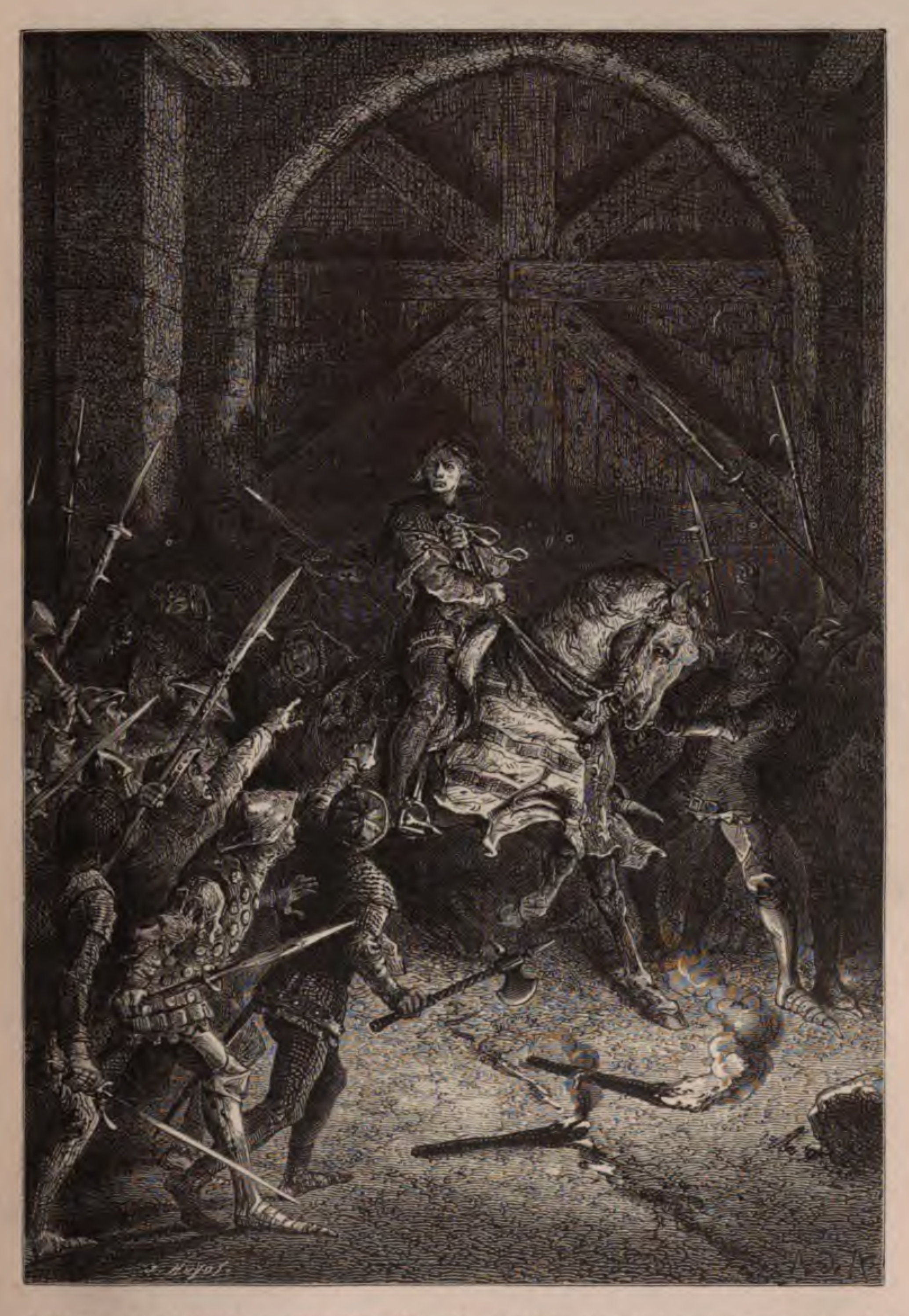
Marcel comprit dès lors que sa cause était perdue, et il ne songea plus qu'à se sauver à tout prix, lui et les siens, « car il pensait, dit Froissart, qu'il leur valait mieux occire qu'être occis. » Quoiqu'il eût plus d'une fois éprouvé la déloyauté du roi de Navarre, il traita de nouveau avec lui, espérant s'en servir comme d'un intermédiaire auprès du dauphin pour en obtenir soit une paix acceptable, soit des garanties pour sa propre sûreté en cas d'extrême péril. Le roi de Navarre se prêta volontiers à ces ouvertures; il négociait sans scrupule avec l'un ou l'autre, l'un et l'autre parti, se promettant de les faire servir l'un ou l'autre au succès de ses propres desseins. Marcel reconnut sans peine que le vrai dessein du roi de Navarre était d'écarter les Valois avec les Plantagenets, et de devenir roi de France lui-même, comme descendant, lui aussi, de saint Louis, quoique à un degré plus éloigné. L'entente se renoua entre ces deux hommes, comme elle peut se faire entre deux intérêts personnels, divers au fond, mais qui peuvent s'aider momentanément l'un l'autre. Marcel admit dans Paris, sous le prétexte de la défense contre les assiégeants, un assez grand nombre d'Anglais soudoyés par le roi de Navarre; des rixes s'élevèrent bientôt entre les Parisiens et ces étrangers impopulaires; le 21 juillet 1358, dans l'une de ces rixes, vingt-quatre Anglais furent massacrés par le peuple, et quatre cents autres, dit-on, étaient en péril de subir le même sort lorsque Marcel survint et réussit à les sauver en les faisant incarcérer au Louvre. La querelle s'échauffa et s'étendit; le peuple de Paris alla attaquer d'autres soudoyés du roi de Navarre, Anglais la plupart, qui occupaient Saint-Denis et Saint-Cloud. Les Parisiens furent battus; le roi de Navarre se retira à Saint-Denis. Le 27 juillet, Marcel résolut hardi-

ment de mettre en liberté et de lui renvoyer les quatre cents Anglais prisonniers au Louvre; il les en fit sortir en effet, et les escorta lui-même jusqu'à la porte Saint-Honoré, au milieu d'une foule immobile, quoique irritée; quelques-uns des satellites de Marcel, qui formaient l'escorte, criaient en cheminant : « A-t-on quelque chose à dire contre la mise en liberté de ces prisonniers? » Les Parisiens se souvenaient de leur échec récent; pas une voix ne s'éleva : « Si en était le peuple de Paris fortement ému en son cœur contre le prévôt des marchands, dit une chronique contemporaine; mais il n'y avait homme qui osât commencer la riote. »

La situation de Marcel devint de jour en jour plus critique; le dauphin, campé avec son armée autour de Paris, y entretenait des relations secrètes, mais très-actives; un parti nombreux et déjà populaire s'y formait en sa faveur; des hommes importants, naguère les compagnons de Marcel, se prononçaient contre lui; Jean Maillart, l'un des quatre capitaines élus de la milice municipale, était le plus vigilant. Marcel, à bout de voie, fit offrir au roi de Navarre de lui livrer Paris dans la nuit du 31 juillet au 1er août. Tout fut préparé pour ce dessein. Dans la journée du 31 juillet, Marcel voulut changer les gardiens de la porte Saint-Denis; Maillart s'y opposa, courut à l'Hôtel de Ville, y prit la bannière de France, monta à cheval et se promena dans la ville en criant : « Montjoie Saint-Denis, au roi et au duc! » C'était le mot de ralliement des partisans du dauphin. La journée finit dans un grand tumulte populaire. Vers onze heures du soir, Marcel, suivi de ses gens armés de pied en cap, se dirigea vers la porte Saint-Antoine, tenant dans ses mains, dit-on, les clefs de la ville; comme il était là, attendant la venue des hommes du roi de Navarre, Maillart arriva « avec torches et falots et un nombreux rassemblement; il alla droit au prévôt et lui dit : « Étienne, « Étienne, que faites-vous ici à cette heure? — Jean, de quoi vous mê« lez-vous? je suis ici pour prendre garde de la ville dont j'ai le gou« vernement. — Pardieu, repartit Maillart, il n'en va pas ainsi; vous « n'êtes ici, à cette heure, pour rien de bon, et je vous le montre, « dit-il en s'adressant à ses compagnons. Voyez, il tient les clefs des « portes en ses mains pour trahir la ville. — Vous mentez, Jean, dit « Marcel. — Pardieu, traître, c'est vous qui mentez, reprit Maillart; à mort, à mort, tout homme de son côté! » Et il leva sa hache d'armes sur Marcel. Un ami du prévôt, Philippe Giffard, se jeta au-devant de lui et le couvrit un moment de son corps; mais la lutte définitive était

engagée. Maillart frappa Marcel de sa hache; il tomba percé de plusieurs coups; six de ses compagnons eurent le même sort; l'évêque de Laon, Robert Lecocq, se sauva sous l'habit d'un cordelier. Les compagnons de Maillart se partagèrent en plusieurs bandes et se répandirent dans la ville, portant partout la nouvelle et assommant ou arrêtant les partisans de Marcel. Le lendemain matin, 1er août 1358, « Jean Maillart fit rassembler la plus grande partie de la communauté de Paris au marché des Halles, expliqua pour quelle raison il avait occis le prévôt des marchands et en quel forfait il l'avait trouvé, et recorda bellement et sagement comment, en cette propre nuit, la cité de Paris devait être courue et détruite si Dieu, par sa grâce, n'y avait mis remède. Quand le peuple, qui présent était, ouït ces nouvelles, il fut moult ébahi du péril où il avait été, et la plupart louaient Dieu à jointes mains de la grâce qu'il leur avait faite. » Le cadavre d'Étienne Marcel fut dépouillé et livré tout nu aux regards publics devant Sainte-Catherine du Val des Écoliers, là même où, par son ordre, les corps des deux maréchaux Robert de Clermont et Jean de Conflans avaient été exposés cinq mois auparavant. On le jeta ensuite à la rivière, en présence d'une grande multitude. « Puis furent jugés à mort par le conseil des prud'hommes de Paris, et exécutés en divers tourments de mort plusieurs qui avaient été de la secte du prévôt des marchands, » le régent ayant déclaré qu'il ne rentrerait dans Paris que lorsque ces traîtres auraient cessé de vivre.

Ainsi périt, après trois ans à peine de vie politique et par la main de ses anciens amis, un homme d'une capacité et d'une énergie rares, qui, à son début, n'avait formé que de patriotiques desseins et s'était promis sans doute une meilleure destinée. Quand, en décembre 1355, sur l'appel d'un roi déplorablement inhabile et faible, Marcel entra, simple bourgeois de Paris et homme nouveau, dans l'assemblée des états généraux de France, pouvoir nouveau elle-même, il fut justement frappé des vices et des abus du gouvernement royal, des maux et des périls qu'ils attiraient sur la France et de la nécessité d'y porter remède. Mais, à côté de cette honnête et légitime conviction, il tomba dans une erreur capitale : il tenta d'abolir, pour un temps du moins, le gouvernement qu'il voulait réformer, et de substituer à la royauté et à ses agents le peuple et ses élus. Depuis plus de trois siècles, la royauté était le pouvoir public qui s'était formé et développé naturellement en France, en secondant le travail naturel de la formation et du dévelop-



« VOYEZ, DIT MAILLART, IL TIENT LES CLEFS DES PORTES EN SES MAINS POUR TRAHIR LA VILLE »

pement de la nation française; mais ce travail était encore très-peu avancé, et la nation naissante était hors d'état de prendre place en tête de son gouvernement. Étienne Marcel entreprit de faire, par les états généraux du quatorzième siècle, ce qu'au dix-neuvième, et après tous les progrès de la nation française, nous n'avons pas encore réussi à accomplir, le gouvernement du pays par le pays lui-même. Marchant d'excès en excès et d'échec en échec dans son impossible entreprise, Marcel se trouva bientôt engagé dans une lutte ardente contre l'aristocratie féodale, encore si puissante alors, en même temps que contre la royauté. Réduit à n'avoir pour force, dans cette lutte, qu'une démocratie municipale incohérente, inexpérimentée, très-divisée dans ses propres rangs, et une insurrection furieuse dans les campagnes, il tomba rapidement dans l'égoïste et criminelle situation d'un homme préoccupé surtout de son propre salut; il le chercha dans une indigne alliance avec le plus pervers des ambitieux de son temps, et il eût livré sa propre cité comme la France au roi de Navarre et aux Anglais si un autre bourgeois de Paris, Jean Maillart, ne l'eût arrêté et mis à mort au moment où le patriote des états généraux de 1355 allait devenir traître envers sa patrie. Treize ans à peine auparavant, quand Étienne Marcel était déjà un homme fait, le grand bourgeois flamand, Jacques d'Artevelde, avait tenté, pour les libertés de son pays, une entreprise analogue, et après une série d'abord de grandes actions, puis de fautes analogues aussi à celles de Marcel, il était tombé dans le même abîme, et il avait péri de la main de ses concitoyens, au moment où il travaillait à faire passer la Flandre, sa patrie, sous un maître étranger, le prince de Galles, fils du roi d'Angleterre Édouard III. De toutes les séductions politiques, la démocratique est la plus tentante, mais aussi la plus corruptrice et la plus trompeuse quand, au lieu de garantir, dans l'intérêt de la démocratie, les libertés publiques, on prétend la mettre en possession directe du pouvoir suprême et l'exercer soi-même avec son seul appui.

Un seul résultat important fut acquis à la France par les états généraux du quatorzième siècle, le principe du droit de la nation à intervenir dans ses affaires et à décider de son gouvernement perverti ou incapable d'y suffire lui-même. Jusque-là, dans le treizième siècle et au début du quatorzième, les états généraux n'avaient guère été qu'un expédient momentané, employé par la royauté elle-même pour résoudre une question spéciale ou pour sortir d'un grave embarras. A partir du

roi Jean, les états généraux devinrent l'un des principes du droit national : principe qui ne disparut point quand même il restait sans application et dont le prestige survivait même à ses revers. La foi et l'espérance tiennent une grande place dans la vie des peuples comme dans celle des individus; nés vraiment en 1355, les états généraux de la France se sont retrouvés vivants en 1789 ; j'espère qu'après une si longue épreuve, leurs échecs et leurs mécomptes ne leur seront pas non plus mortels de nos jours.





CHAPITRE XXII

LA GUERRE DE CENT ANS. — CHARLES V

Dès que Marcel et trois de ses principaux affidés eurent été mis à mort à la porte Saint-Antoine, au moment même où ils allaient l'ouvrir aux Anglais, Jean Maillart en fit informer le régent, alors à Charenton, en l'engageant à rentrer sans délai dans Paris. « La nouvelle aussitôt répandue dans la ville y fut accueillie avec une joie bruyante, et les chaperons rouges, qu'on portait si fastueusement la veille, furent partout ôtés et cachés. Le lendemain matin, une proclamation ordonna que quiconque connaîtrait quelques-uns des sectaires de Marcel les arrêtât et les conduisît au Châtelet, mais sans toucher à leurs biens et sans maltraiter leurs femmes ni leurs enfants. Plusieurs furent pris, mis à la question, amenés sur la place publique et décapités en vertu d'un jugement. C'était les hommes qui naguère gouvernaient la ville et décidaient de toutes choses; quelques-uns étaient des bourgeois renommés, éloquents et savants, et l'un d'eux s'écria en arrivant sur la

place : « Malheur à moi ! Plût au ciel, ô roi de Navarre, que je ne t'eusse jamais vu ni entendu ! » Le 2 août 1358, sur le soir, le dauphin Charles rentra dans Paris, accompagné de Jean Maillart, qui « grandement était dans sa grâce et son amour ; » sur son passage, un homme s'écria : « Par Dieu, sire, si j'en eusse été cru, vous ne seriez nullement entré ici ; mais, après tout, on y fera peu pour vous. » Le comte de Tancarville, qui suivait le prince, tira son épée et poussa son cheval sur « ce vilain » ; le dauphin le retint, et se contenta de dire à l'homme en souriant : « On ne vous en croira pas, beau sire. » Charles était d'un esprit calme et sagace ; « il pensa, dit sa contemporaine Christine de Pisan, que, si l'on eût occis cet homme, la ville qui avait été rebelle se fût bien pu émouvoir. » Rétabli dans Paris, Charles ne fut ni clément ni cruel ; il laissa aller et mit à profit la réaction populaire contre Étienne Marcel, sans l'exciter, ni la prolonger outre mesure ; les biens de quelques-uns des condamnés furent confisqués ; quelques tentatives de conspiration pour venger le prévôt des marchands furent sévèrement réprimées ; Jean Maillart et sa famille furent comblés de dons et de faveurs ; devenu roi, Charles voulut tenir lui-même son fils sur les fonts baptismaux ; mais le plus intime complice de Marcel, l'évêque de Laon, Robert Lecoq, retourna tranquillement dans son diocèse ; deux frères de Marcel, Guillaume et Jean, protégés, dit-on, par quelques souvenirs de jeunesse du prince, furent affranchis de toute poursuite ; la veuve même de Marcel retrouva une partie de ses biens ; et dès le 10 août 1358, Charles publia une amnistie dont il n'excepta que « ceux qui avaient été du conseil secret du prévôt des marchands sur le fait de la grande trahison ; » le même jour, une autre amnistie mit à couvert de toute poursuite les actes commis pendant la Jacquerie, « soit par les nobles, soit par les non-nobles. » Charles savait que, soit dans les rigueurs, soit dans les grâces, l'impartialité convient à la force et à la considération du pouvoir.

La mort d'Étienne Marcel et la ruine de son parti renversaient les complots et les espérances ambitieuses du roi de Navarre ; au premier moment, il se hâta de renouveler son alliance avec le roi d'Angleterre et de recommencer en Normandie, en Picardie, en Champagne, la guerre contre le régent de France. Mais plusieurs de ses expéditions locales ne réussirent pas ; la politique modérée et patiente du régent lui ralliait les populations lasses de la guerre et de l'anarchie ; une négociation s'ouvrit entre les deux princes ; leurs agents débattaient pé-

niblement les conditions de la paix ; Charles de Navarre intervint brusquement en personne, disant : « Je veux m'entretenir avec le seigneur duc régent mon frère. » On sait qu'il avait pour femme Jeanne de France, sœur du dauphin. « Ce fut là, dit le chroniqueur, une grande joie pour leurs conseillers ; les deux princes se réunirent ; le roi de Navarre s'adressa modestement et doucement au régent en ces termes : — « Mon seigneur duc et frère, sachez que je vous tiens pour mon propre et spécial seigneur ; quoique j'aie fait longtemps la guerre contre vous et la France notre patrie, je ne veux plus la continuer ni la fomenter ; je veux être désormais un bon Français, votre fidèle ami et votre intime allié, votre défenseur contre les Anglais et qui que ce soit ; je vous prie de pardonner complétement, à moi et aux miens, tout ce que je que je vous ai fait jusqu'à présent. Je ne veux ni les terres ni les villes qu'on m'offre ou qu'on me promet ; si je me conduis bien et si vous me trouvez fidèle en toutes choses, vous me donnerez tout ce que mes mérites vous paraîtront justifier. » A ces paroles, le régent se leva et remercia le roi avec douceur ; ils s'offrirent et reçurent l'un et l'autre le vin et les épices ; tous les assistants se réjouirent fort, rendant grâces à Dieu qui souffle où il veut, et qui accomplit en un moment ce que les hommes, avec leur propre et seule intelligence, ne savent et ne peuvent faire en un long temps. La ville de Melun fut restituée au seigneur duc ; la navigation du fleuve redevint libre par amont et par aval ; la satisfaction fut grande à Paris et dans toute la patrie, et la paix ainsi faite, les deux princes retournèrent chacun chez eux. »

Le roi de Navarre savait donner les airs d'une volonté libre et sincère aux changements d'attitude et de conduite que lui paraissait commander la nécessité ; je pense que, tout en lui rendant bonne grâce pour bonne grâce, le dauphin le connaissait déjà trop bien pour être sa dupe ; mais, par leur réconciliation apparente, ils mirent fin, pour quelques moments, l'un et l'autre, à une situation qui leur pesait à tous les deux.

Pendant que, depuis la bataille de Poitiers jusqu'à la mort d'Étienne Marcel (du 19 septembre 1356 au 1er août 1358), ces événements se passaient en France, le roi Jean vivait prisonnier des Anglais, d'abord à Bordeaux, puis à Londres, plus préoccupé de l'accueil qu'il y recevait et des fêtes qu'il y trouvait que des affaires de son royaume. Emmené à Bordeaux, après sa défaite, par le prince de Galles, gouverneur de l'Aquitaine anglaise, il y avait été l'objet des soins les plus courtois,

non-seulement du prince son vainqueur, mais de toute la société gasconne, « dames et demoiselles, vieilles et jeunes, et leurs suivantes, qui se complaisaient à le consoler en le divertissant. » Il passa ainsi l'hiver de 1357, et au printemps le prince de Galles reçut du roi Édouard III son père les instructions et les vaisseaux qu'il lui avait demandés pour conduire son prisonnier en Angleterre. Au mois de mai 1357, « il manda, dit Froissart, tous les plus hauts barons de Gascogne, et leur dit qu'il s'en voulait aller en Angleterre où il mènerait quelques-uns d'eux, laissant les autres au pays de Bordelais et de Gascogne pour garder la terre et les frontières contre les Français. Quand les Gascons entendirent que le prince de Galles voulait emmener hors de leur puissance le roi de France qu'ils l'avaient aidé à prendre, ils n'en furent nullement d'accord et dirent au prince : « Cher sire, nous vous devons, en tout ce que nous pouvons, tout honneur, toute obéissance et loyal service ; mais ce n'est pas notre intention que vous nous éloigniez ainsi le roi de France, au sujet duquel nous avons eu grand travail pour le mettre au point où il est ; car, Dieu merci, il est en bonne et forte cité, et nous sommes forts et gens assez pour le garder contre les Français, si de puissance ils voulaient vous l'ôter. » — Le prince répondit : « Chers seigneurs, je vous l'accorde très-bien ; mais mon seigneur mon père le veut avoir et voir ; et du bon service que vous lui avez fait, et à moi aussi, nous vous savons gré, et il vous sera grandement récompensé. » — Néanmoins, ces paroles ne pouvaient apaiser les Gascons, jusqu'à ce que messire Regnault de Cobham et messire Jean Chandos y trouvèrent moyen, car ils savaient les Gascons fort convoiteux. Ils dirent au prince : « Seigneur, offrez-leur une somme de florins, et vous les verrez descendre à votre requête. » Le prince leur offrit soixante mille florins ; ils n'en voulurent rien faire. Finalement on alla tant de l'un à l'autre qu'un accord se fit pour cent mille francs que le prince dut délivrer aux barons de Gascogne, à répartir entre eux. Il en fit sa dette, et la dite somme leur fut payée et délivrée avant que le prince partît. Ces choses faites, le prince entra en mer avec une belle flotte, grosse de gens d'armes et d'archers, et mit dans un vaisseau tout à part le roi de France pour être mieux à son aise. »

« Ils furent onze jours et onze nuits sur mer, continue Froissart, et au douzième ils arrivèrent au havre de Sandwich, où ils débarquèrent et se tinrent deux jours pour rafraîchir eux et leurs chevaux. Au troisième jour, ils se partirent et s'en vinrent à Saint-Thomas de Cantor-

béry. Quand ces nouvelles vinrent au roi d'Angleterre et à la reine que le prince leur fils était arrivé et avait amené le roi de France, ils en furent grandement réjouis, et mandèrent aux bourgeois de Londres qu'ils se préparassent aussi honorablement qu'il appartenait pour recevoir tel seigneur que le roi de France. Ceux de la cité de Londres obéirent au commandement du roi, et se vêtirent, par compagnies, très-richement, tous les métiers de draps différents l'un de l'autre. » D'après le poëte héraut d'armes de John Chandos, le roi Édouard III vint en personne, avec ses barons et plus de vingt comtes, au-devant du roi Jean, qui entra dans Londres, « monté sur un grand blanc coursier très-bien harnaché et appareillé de tous points, et le prince de Galles sur une petite haquenée noire, près de lui. » Logé d'abord à Londres, à l'hôtel de Savoie, le roi Jean fut transféré peu après au château de Windsor, avec tous ses gens. « Là, dit Froissart, voler, chasser, déduire et prendre tous ses ébattements, comme il lui plaisait, et messire Philippe son fils aussi ; et tout le demeurant des autres seigneurs, comtes et barons, se tenaient à Londres ; mais ils allaient voir le roi quand il leur plaisait, et ils étaient reçus sur leur foi tant seulement. » Le poëte de Chandos ajoute : « Mainte dame et mainte damoiselle, très-aimable, gaie et belle, venait là danser, chanter, et faire grandes fêtes et joutes, comme au temps du roi Arthur. »

Au milieu de ses plaisirs d'Angleterre, le roi Jean s'occupait quelquefois aussi, à Windsor, de ses affaires de France, mais pas plus sagement ni plus heureusement qu'il n'avait coutume de faire pendant qu'il régnait. Vers la fin d'avril 1359, le dauphin régent reçut à Paris le texte d'un traité que le roi son père avait conclu à Londres avec le roi d'Angleterre : « La cession de la moitié occidentale de la France, de Calais à Bayonne, et le payement immédiat de quatre millions d'écus d'or, » telle était, aux termes de ce traité, la rançon du roi Jean, dit M. Picot dans son travail sur l'*Histoire des états généraux* que l'Académie des sciences morales et politiques a couronné en 1869 : le régent résolut de soumettre à la France l'acceptation de clauses aussi exorbitantes. Il convoqua pour le 19 mai, à Paris, les gens d'Église, les nobles et les députés des bonnes villes ; mais « il vint peu de députés, tant pour ce que l'on ne fit pas sitôt savoir la dite convocation, comme pour ce que les chemins étaient empêchés des Anglais et des Navarrais, qui tenaient forteresses en toutes les parties par lesquelles l'on pouvait arriver à Paris. » On fut forcé de remettre l'assemblée de jour en jour. En-

fin, le 25 mai, le régent se rendit au palais. Il s'arrêta sur le perron de marbre; autour de lui se tenaient les trois états et une foule nombreuse remplissait la cour. En présence de tout le peuple, Guillaume de Dormans, avocat du roi au parlement, lut le traité de paix qui divisait le royaume en deux parts pour en livrer une aux ennemis de la France. Cette lecture indigna le peuple. Les états répondirent que le traité n'était « passable ni faisable », et dans leur patriotique enthousiasme, ils « ordonnèrent à faire bonne guerre aux Anglais ». Il ne suffisait pas d'épargner au royaume la honte d'un tel traité; il fallait donner au régent les moyens d'en conclure un meilleur. Le 2 juin, les nobles déclarèrent au dauphin qu'ils le serviraient un mois à leurs dépens, et qu'en outre ils payeraient les impositions qui seraient ordonnées par les bonnes villes. Les gens d'Église offrirent aussi de les payer. La ville de Paris s'engagea à entretenir « six cents glaives, trois cents archers et mille brigands. » Les bonnes villes offrirent douze mille hommes ; mais elles ne purent tenir leur promesse, le pays étant absolument ruiné.

Quand le roi Jean apprit à Windsor que le traité dont il avait espéré sa mise en liberté avait été rejeté à Paris, il ne témoigna son mécontentement que par cette boutade d'animosité personnelle : « Ah! Charles beau fils, vous êtes conseillé du roi de Navarre, qui vous déçoit et en décevrait soixante tels que vous! » Édouard III, de son côté, prit aussitôt ses mesures pour recommencer la guerre; mais, avant de s'y engager, il fit transférer le roi Jean de Windsor au château de Hertford, puis à celui de Somerton, où il établit une forte garde; sûr ainsi que son prisonnier ne lui échapperait pas, il se mit en mer et débarqua le 28 octobre 1359 à Calais, avec une armée nombreuse et bien approvisionnée; puis traversant rapidement la France septentrionale, il ne s'arrêta que devant Reims, qu'il espérait surprendre et où il avait, dit-on, le dessein de se faire, sans délai, couronner roi de France; mais il trouva la place si bien pourvue et la population si résolue à se bien défendre, qu'il leva le siége et se porta sur Châlons, où il éprouva le même mécompte. Passant de Champagne en Bourgogne, il y commença les mêmes courses et les mêmes ravages; mais les Bourguignons entrèrent en négociation avec lui, et par un traité conclu le 10 mars 1360 et signé par la reine de France, Jeanne d'Auvergne, seconde femme du roi Jean et tutrice du jeune duc de Bourgogne Philippe de Rouvre, ils obtinrent, au prix de deux cent mille *moutons* d'or, que pendant trois

ans, Édouard et son armée « ne courraient et ne brûleraient pas » la Bourgogne comme ils faisaient des autres parties de la France. Telle était l'impuissance ou plutôt l'absence de tout gouvernement national, qu'une province traitait ainsi isolément et pour son compte sans que le régent du royaume s'en montrât surpris ou songeât à s'en plaindre.

En revanche, au même moment, une autre province, la Picardie, aidée de beaucoup de Normands et de Flamands ses voisins, « nobles, bourgeois et gens de pied, » mettait en mer une expédition qui allait tenter de délivrer, Dieu aidant, le roi Jean prisonnier en Angleterre et de le ramener en triomphe dans son royaume : « Ainsi, dit le chroniqueur, ceux qui, délaissés de Dieu ou par leurs propres fautes, ne pouvaient pas se défendre sur le sol paternel, allaient rechercher au dehors leur fortune et leur renom pour revenir chez eux couverts d'honneur et fiers du secours divin ! L'expédition picarde débarqua en Angleterre le 14 mars 1360; elle ne délivra point le roi Jean, mais elle prit, pilla et brûla pendant deux jours la ville de Winchelsea, après quoi, elle reprit la mer et rentra dans ses foyers[1]. »

Las d'errer ainsi en France avec son armée sans obtenir aucun résultat décisif, et sans parvenir même à s'emparer d'aucune « des bonnes villes qu'il s'était promis, dit Froissart, de tanner et de fouler tellement que de leur volonté elles s'accordassent à lui, » Édouard III se décida à porter son effort sur la capitale du royaume, où le dauphin se tenait renfermé. Il arriva le 7 avril 1360 près de Montrouge et ses troupes se répandirent dans les environs de Paris pour en former le blocus ou le siége; mais il avait affaire à une ville couverte par de bons remparts, assez bien pourvue de vivres, et à un prince calme, patient, obstiné, sans illusion sur ses périls ou sur ses forces, et résolu à ne risquer aucune de ces grandes batailles dont il avait éprouvé les tristes issues. Dans sa prévoyance de l'approche des Anglais, Charles avait fait brûler les villages voisins de Paris où ils auraient pu s'établir; il en fit autant des faubourgs Saint-Germain, Saint-Marcel et Notre-Dame-des-Champs ; il se refusa à toutes les provocations belliqueuses d'Édouard; quelques tentatives d'assaut de la part des chevaliers anglais, quelques sorties des chevaliers français impatients de leur inaction n'eurent aucune suite. Au bout de huit jours, Édouard, dont « l'armée ne trouvait plus rien à manger, » s'éloigna de Paris par la

[1] Continuateur de Guillaume de Nangis, t. II, p. 298.

route de Chartres, annonçant le dessein d'entrer « au bon pays de Beauce, où il se rafraîchirait tout l'été, » et d'où il reviendrait, après les vendanges, remettre le siége devant Paris pendant que ses lieutenants ravageraient toutes les provinces voisines. Comme il approchait de Chartres, « il éclata sur son armée, dit Froissart, une tempête, un orage, une éclipse, un vent, une grêle, un effondrement si grand, si merveilleux, si horrible, qu'il semblait que le ciel fût tout en branle et que la terre s'ouvrît pour tout engloutir; les pierres tombaient si épaisses et si grosses, qu'elles tuaient hommes et chevaux, et nul n'était si hardi qu'ils ne fussent tous ébahis. Il y eut lors dans l'armée quelques hommes sages qui dirent que c'était une verge de Dieu envoyée pour l'exemple, et que Dieu montrait par signes qu'il voulait qu'on fît la paix. » Édouard avait auprès de lui quelques prudents amis qui joignirent leurs conseils à ceux de la tempête; le duc de Lancaster, son cousin, lui disait : « Mon seigneur, cette guerre que vous tenez au royaume de France est très-merveilleuse et trop coûteuse pour vous; vos gens y gagnent et vous y perdez vainement le temps; vous y userez votre vie, et c'est fort douteux que vous en veniez à votre intention; prenez les offres qu'on vous présente pendant que vous pouvez en sortir à votre honneur, car, mon seigneur, nous pouvons plus perdre en un jour que nous n'avons conquis en vingt ans. » Le régent de France de son côté faisait indirectement des ouvertures de paix; l'abbé de Cluny et le général des dominicains, légats du pape Innocent VI, les appuyaient chaudement; la négociation s'ouvrit au hameau de Brétigny, près de Chartres. « Le roi d'Angleterre fut dur à entamer, » dit Froissart; il céda un peu pourtant et le 8 mai 1360 fut conclu le traité de Brétigny, paix douloureuse mais devenue nécessaire. L'Aquitaine cessa d'être un fief français et fut érigée, au profit du roi d'Angleterre, en souveraineté indépendante, avec les provinces annexes de Poitou, Saintonge, Aunis, Agénois, Périgord, Limousin, Quercy, Bigorre, Angoumois et Rouergue. Le roi d'Angleterre, de son côté, abandonna complétement au roi de France la Normandie, le Maine, et la partie de la Touraine et de l'Anjou située au nord de la Loire. Il s'engagea en outre à renoncer solennellement à toute prétention sur la couronne de France dès que le roi Jean aurait renoncé à tout droit de suzeraineté sur l'Aquitaine. La rançon du roi Jean fut fixée à trois millions d'écus d'or payables en six ans, et Jean Galéas Visconti, duc de Milan, en paya le premier terme (600,000 florins), prix de son mariage avec

Isabelle de France, fille du roi Jean. Quelque dures que fussent ces conditions, la paix fut, à Paris et dans la France septentrionale, accueillie avec joie; les cloches des églises de campagne comme celles de Notre-Dame de Paris, les chants et les danses populaires, la liberté de circulation et de séjour assurée aux Anglais en tous lieux « sans que personne les inquiétât ou les insultât, » attestèrent la satisfaction publique; mais quelques-unes des provinces cédées au roi d'Angleterre eurent grand'peine à s'y résigner : « En Poitou et dans tout le pays de Saintonge, dit Froissart, le déplaisir des barons, des chevaliers et des bonnes villes fut grand quand il leur fallut être Anglais. La ville de la Rochelle spécialement ne s'y voulait accorder; on se pourrait émerveiller des douces et piteuses paroles qu'ils écrivaient et récrivaient au roi de France, le suppliant pour Dieu qu'il ne les voulût éloigner de son domaine ni mettre en mains étrangères, et qu'ils aimaient mieux être taillés tous les ans de la moitié de leur revenu que passer aux mains des Anglais. Et quand ils virent que ni excuses, ni remontrances, ni prières ne valaient rien, ils obéirent; mais les plus notables de la ville dirent : « Nous avouerons les Anglais des lèvres, mais le cœur ne s'y portera jamais. » Ainsi commençait à naître et à s'animer, au sein de la guerre et par ses désastres mêmes, le patriotisme national jusque-là si étranger à la France féodale, et si nécessaire à son progrès vers l'unité, condition, pour elle, de la force, de la sûreté et de la grandeur, dans l'état du monde européen depuis l'établissement des Francs dans la Gaule.

Le traité de Brétigny conclu, le roi d'Angleterre retourna le 18 mai 1360 à Londres, et le 8 juillet suivant le roi Jean, mis en liberté, fut ramené par le prince de Galles à Calais, où Édouard III vint le retrouver. Les deux rois se traitèrent là mutuellement avec une grande courtoisie; « le roi d'Angleterre, dit Froissart, donna au roi de France, au château de Calais, un souper magnifique, où ses enfants, le duc de Lancaster et les plus grands barons d'Angleterre servirent à table, tête nue. » Pendant ce temps, le prince régent de France arrivait à Amiens et y recevait de son beau-frère, Galéas Visconti, duc de Milan, la somme nécessaire pour le premier payement de la rançon du roi son père. Ce payement acquitté, les deux rois confirmèrent solennellement, à Calais, le traité de Brétigny; deux des fils du roi Jean, le duc d'Anjou et le duc de Berry, avec plusieurs autres personnages considérables, princes du sang, barons et bourgeois des principales bonnes villes, furent donnés

en otages au roi d'Angleterre pour la garantie de l'exécution du traité; Édouard III négocia, entre le roi de France et le roi de Navarre, Charles le Mauvais, une réconciliation toujours précaire. L'œuvre de la pacification ainsi accomplie, le roi Jean partit à pied pour Boulogne, où le dauphin son fils l'attendait, et où le prince de Galles, avec ses deux frères, vinrent, aussi à pied, le rejoindre. Tous ces princes passèrent ensemble deux jours à Boulogne, en cérémonies religieuses et en fêtes joyeuses; après quoi le roi d'Angleterre retourna à Calais et le roi Jean se mit en route pour Paris. Il y rentra le 13 décembre 1360, et « il y fut accueilli, dit Froissart, par toutes manières de gens, car il y était fort désiré. On lui fit de riches présents; les prélats et les barons de son royaume le vinrent visiter; ils le festoyaient et conjouissaient, comme il convenait; et le roi les recevait doucement et bellement, car bien le savait faire. »

C'était là tout ce que savait faire le roi Jean. Remonté sur son trône, les conseils de son fils aîné, naguère régent, lui firent prendre quelques mesures d'administration sages et salutaires; toute altération de la monnaie cessa; les juifs furent rappelés pour vingt ans, et quelques garanties furent accordées à leur industrie et à leur fortune. Un édit renouvela l'interdiction des guerres privées. Mais dans ses actes personnels, dans son attitude et ses pratiques royales, la légèreté, la frivolité, l'imprévoyance, l'inconséquence du roi Jean demeurèrent les mêmes. Il se promena dans son royaume, surtout dans la France méridionale, cherchant partout des occasions de fêtes et de dépenses plutôt que d'observation et de réforme de l'état du pays. Dans la visite qu'en 1362 il fit à Avignon, au nouveau pape Urbain V, il essaya de se remarier avec la reine Jeanne de Naples, veuve déjà de deux maris, et n'y réussissant pas, il fut sur le point de s'engager dans une nouvelle croisade contre les Turcs. Ce fut au retour de ce voyage qu'il commit la faute la plus grave de son règne, une faute qui devait attirer sur la France et la royauté française encore plus de maux et de désastres que ceux qui avaient rendu nécessaire le traité de Bretigny. En 1362, le jeune duc de Bourgogne, Philippe de Rouvre, le dernier de la première maison des ducs de Bourgogne descendants du roi Robert, mourut sans enfants, laissant plusieurs prétendants à son riche héritage. Le roi Jean était, selon le langage des généalogistes, le plus prochain du sang et en même temps le plus puissant; il prit sur-le-champ possession du duché, vint le 23 décembre 1362 à Dijon, jura sur l'autel de sainte Bénigne qu'il maintiendrait les priviléges de la ville et de la province,

et neuf mois après, le 6 septembre 1363, il disposa du duché de Bourgogne en ces termes : « Rappelant encore à notre mémoire les services excellents et dignes de louange de notre très-cher Philippe, le quatrième de mes fils, qui s'exposa de plein gré à la mort avec nous, et tout blessé qu'il était, resta inébranlable et sans peur à la bataille de Poitiers... nous lui concédons et donnons le duché et pairie de Bourgogne, avec tout ce que nous pouvons y avoir de droit, possession et propriété... pour laquelle donation notre dit fils nous a fait hommage comme duc et premier pair de France. » Ainsi fut fondée la seconde maison des ducs de Bourgogne, qui devait, pendant plus d'un siècle, jouer un si grand et souvent si funeste rôle dans les destinées de la France.

Pendant qu'il préparait ainsi à sa patrie et à sa race un sombre avenir, le roi Jean apprit que le second de ses fils, le duc d'Anjou, l'un des otages laissés entre les mains du roi d'Angleterre comme garants de l'exécution du traité de Brétigny, s'était, contre sa parole, évadé d'Angleterre pour aller rejoindre sa femme au château de Guise. La loyauté chevaleresque était la vertu du roi Jean ; ce fut, dit-on, à cette occasion qu'il s'écria, en blâmant sévèrement son fils, que « si la bonne foi était bannie du monde, elle devrait trouver un asyle dans le cœur des rois. » Il annonça à ses conseillers réunis à Amiens son dessein d'aller lui-même en Angleterre ; on fit effort pour l'en détourner : « Plusieurs prélats et barons de France lui disaient qu'il entreprenait grande folie quand il se voulait encore mettre en danger du roi d'Angleterre. Il répondait qu'il avait trouvé au roi d'Angleterre son frère, en la reine et en ses neveux, leurs enfants, tant de loyauté, d'honneur et de courtoisie, qu'il ne doutait nullement qu'ils ne lui fussent courtois, loyaux et aimables en tout cas. Et aussi il voulait excuser son fils le duc d'Anjou qui était retourné en France. » Selon le plus intelligent des chroniqueurs du temps, le Continuateur de Guillaume de Nangis, « quelques personnes disaient que le roi voulait aller en Angleterre pour s'amuser. » J'incline à croire qu'elles avaient raison ; les amusements royaux et chevaleresques étaient la préoccupation favorite du roi Jean. Il trouva cette fois en Angleterre autre chose encore que des fêtes ; il y tomba bientôt gravement malade, « ce qui grandement déplaisait au roi d'Angleterre et à la reine, car les plus sages du pays le jugeaient en grand péril. » Il mourut en effet le 8 avril 1364, dans l'hôtel de Savoye à Londres; « dont le roi d'Angleterre, la reine, leurs

enfants et plusieurs barons anglais furent très-courroucés, dit Froissart, pour l'honneur de la grand'amour que le roi de France, depuis la paix faite, leur avait montrée. » La France allait avoir enfin dans Charles V un roi sérieux et efficace.

Malgré la prudence qu'il avait déployée pendant ses quatre ans de régence (de 1356 à 1360), son règne s'ouvrait sous les plus tristes auspices. En 1363, une des maladies contagieuses toutes appelées alors la peste ravagea cruellement la France : « Personne, dit le chroniqueur contemporain, ne pourrait compter le nombre des morts dans Paris, enfants ou hommes, pauvres ou riches ; quand la mort entrait dans une maison, les petits enfants mouraient les premiers, puis les domestiques, puis les parents. Dans les moindres villages aussi bien qu'à Paris, la mortalité était telle, qu'à Argenteuil, par exemple, où l'on comptait sept cents feux, il n'en resta plus que quarante ou cinquante. » Les ravages des voleurs ou des bandits armés qui couraient le pays s'ajoutèrent à ceux de la peste ; je n'en citerai qu'un exemple : « En Beauce, du côté d'Orléans et de Chartres, des brigands et des rôdeurs ennemis, en vêtements de marchands de porcs ou de conducteurs de vaches, vinrent au petit château de Murs, près de Corbeil, et trouvant en dehors de la porte le maître du lieu qui était chevalier, ils lui demandèrent de leur faire rendre leurs porcs que la veille, disaient-ils, ses domestiques leur avaient enlevés, ce qui était faux. Le maître leur permit d'entrer pour qu'ils pussent reconnaître leurs porcs et les emmener. Dès qu'ils eurent passé le pont-levis, ils se saisirent du maître, jetèrent bas leurs faux vêtements, tirèrent leurs armes et sonnèrent de la cornemuse ; aussitôt apparurent leurs compagnons cachés dans les bois voisins ; ils s'emparèrent du château, du maître, de la maîtresse, de tous leurs gens, et, s'y établissant, ils coururent de là dans tout le pays, pillant partout et remplissant le château des vivres qu'ils enlevaient. Au bruit de cette capture frauduleuse, beaucoup d'hommes d'armes des environs accoururent pour expulser les voleurs et reprendre sur eux le château. N'ayant pas réussi dans leur assaut, ils se replièrent sur Corbeil, et se mirent alors eux-mêmes à ravager le pays, enlevant dans les métairies les vivres et le vin sans en rien payer, et les emportant à Corbeil pour leur propre usage. Ils devinrent bientôt aussi redoutés et aussi odieux que les brigands ; tous les habitants des villages voisins, abandonnant leurs demeures et leurs travaux, se réfugièrent avec leurs enfants et ce qu'ils purent emporter dans Paris, seul lieu où ils trouvas-



PORTRAIT DE CHARLES V (D'APRÈS SA STATUE TOMBALE).

sent un peu de sûreté. » Ainsi, toute force régulière, toute protection un peu efficace manquaient à la population; les défenseurs momentanés de l'ordre passaient eux-mêmes et avec empressement au désordre quand ils ne réussissaient pas à le réprimer ; les hommes d'armes pillaient volontiers, à leur tour, les châteaux et les campagnes dont ils étaient chargés de chasser les pillards.

J'ajouterai un exemple encore plus frappant de l'absence de tout pouvoir public à cette époque, et de la nécessité où se trouvait presque partout la population de se défendre elle-même pour échapper un peu aux maux de la guerre et de l'anarchie. J'ai dit naguère pourquoi et comment, après la mort de Marcel et la ruine de son parti, le roi de Navarre, Charles le Mauvais, se décida brusquement à faire sa paix avec le régent de France. Cette paix déplut fort aux Anglais, alliés du roi de Navarre, et ils continuèrent de guerroyer, ravageant çà et là le pays, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus dans des rencontres multipliées et décousues : « Je raconterai, dit le Continuateur de Guillaume de Nangis, un de ces incidents tel qu'il s'est passé dans mon voisinage et que j'en ai été véridiquement informé. La lutte y fut soutenue vaillamment par des paysans, *Jacques Bonhomme*, comme on les appelle. Il y a un lieu assez bien fortifié dans une petite ville nommée Longueil, non loin de Compiègne, diocèse de Beauvais et près des bords de l'Oise; ce lieu touche au monastère de Saint-Corneille de Compiègne. Les habitants reconnurent qu'il y aurait péril si l'ennemi occupait ce point; et après en avoir obtenu l'autorisation du seigneur régent de France et de l'abbé du monastère, ils s'y établirent, se pourvurent d'armes et de vivres, et nommèrent un capitaine pris parmi eux, promettant au régent qu'ils défendraient ce lieu jusqu'à la mort. Beaucoup de villageois des environs vinrent s'y mettre en sûreté, et ils choisirent pour capitaine un grand et bel homme nommé Guillaume *aux Alouettes*. Il avait pour domestique et tenait comme par un frein un certain paysan d'une haute taille, d'une merveilleuse force de corps, d'une audace égale, et qui joignait à ces mérites une extrême modestie; on l'appelait le *Grand Ferré*. Ces gens s'établirent sur ce point, au nombre d'environ deux cents hommes, tous laboureurs et soutenant leur pauvre vie par le travail de leurs mains. Les Anglais campés à Creil, entendant dire que ces gens étaient là et décidés à résister, les prirent en mépris et vinrent vers eux disant : « Chassons de là ces paysans et emparons-nous de ce point bien fortifié et bien pourvu. » Ils y vinrent au nombre

de deux cents; les gens du dedans ne s'en doutaient pas et avaient laissé leurs portes ouvertes. Les Anglais entrèrent hardiment dans la place, tandis que les paysans étaient dans les cours intérieures et aux fenêtres, stupéfaits de voir pénétrer des hommes si bien armés. Le capitaine Guillaume *aux Alouettes* descendit aussitôt avec quelques-uns des siens et engagea bravement le combat; mais il eut du dessous, fut entouré par les Anglais et frappé lui-même d'un coup mortel. A cette vue, ceux de ses gens qui étaient encore dans les cours, le *Grand Ferré* en tête, se dirent: « Descendons et vendons chèrement notre vie; autrement ils nous tueront sans miséricorde. » Se rassemblant prudemment, ils descendirent par diverses portes et frappèrent à grands coups sur les Anglais, comme s'ils avaient battu leur blé dans l'aire; leurs bras s'élevaient, s'abattaient, et chaque coup faisait une blessure mortelle. Le *Grand Ferré*, voyant son capitaine abattu et déjà presque mort, gémit amèrement, et s'avançant sur les Anglais, il les dépassait tous, comme ses propres hommes, des épaules et de la tête. Élevant sa hache, il frappait des coups mortels, si bien que devant lui la place fut bientôt vide; il jettait à terre tous ceux qu'il atteignait; à l'un il cassait la tête, à l'autre il abattait les bras; il se conduisait si vaillamment qu'en une heure il en tua de sa main dix-huit, sans compter les blessés; à cette vue, ses compagnons furent pleins d'ardeur. Qu'en dirai-je de plus? Toute cette troupe d'Anglais fut contrainte de tourner le dos et de s'enfuir; les uns sautaient dans les fossés pleins d'eau; les autres tâchaient, en chancelant, de regagner les portes. Le *Grand Ferré* s'avançant vers le lieu où les Anglais avaient planté leur drapeau, le prit, en tua le porteur, et dit à l'un des siens d'aller le jeter dans un fossé où le mur n'était pas encore terminé: « Je ne puis pas le faire, dit l'autre, tant il y a encore d'Anglais de ce côté. — Suis-moi avec le drapeau, » lui dit le *Grand Ferré;* et marchant devant lui en frappant avec sa hache à droite et à gauche, il ouvrit et dégagea le chemin jusqu'au point indiqué, si bien que son compagnon put librement jeter le drapeau dans le fossé. Après s'être un moment reposé, il revint au combat et tomba si rudement sur les Anglais qui restaient que tous ceux qui pouvaient fuir se hâtèrent d'en profiter. On dit que ce jour-là, avec l'aide de Dieu et de *Grand Ferré*, qui, de sa main, à ce qu'on assure, en abattit plus de quarante, la plupart des Anglais qui étaient venus à cette affaire n'en revinrent pas. Mais le capitaine des nôtres, Guillaume *aux Alouettes* y fut frappé à mort; il n'était pas encore mort

quand le combat finit; on le transporta sur son lit; il reconnut tous ceux de ses compagnons qui étaient là, et succomba peu après à ses blessures. Ils l'ensevelirent en pleurant, car il était sage et bon. »

« A la nouvelle de ce qui s'était passé ainsi à Longueil, les Anglais se désolèrent fort, disant que c'était une honte que tant et de si braves guerriers eussent été tués par de tels rustres. Le lendemain, ils se rassemblèrent de tous leurs camps voisins et vinrent attaquer vigoureusement, à Longueil, nos gens qui ne les craignaient plus guère et qui sortirent de leurs murs pour les combattre. Au premier rang était le *Grand Ferré*, dont les Anglais avaient tant entendu parler. Quand ils le virent et quand ils sentirent le poids de sa hache et de son bras, beaucoup de ceux qui étaient venus à ce combat auraient bien voulu n'y pas être. Beaucoup s'enfuirent ou furent grièvement blessés ou tués. Quelques-uns des nobles anglais furent pris. Si les nôtres avaient voulu les rendre pour de l'argent, comme font les nobles, ils en auraient eu beaucoup d'argent; mais ils ne voulurent pas. Le combat fini, le *Grand Ferré*, accablé de chaleur et de fatigue, but une grande quantité d'eau froide et fut aussitôt saisi de la fièvre. Il se mit au lit, sans se séparer de sa hache, qui était si pesante qu'à peine un homme de force ordinaire pouvait la soulever de terre à deux mains. Apprenant que le *Grand Ferré* était malade, les Anglais se réjouirent fort, et de peur qu'il ne se guérît, ils envoyèrent secrètement, autour du lieu où il logeait, douze de leurs hommes chargés de tâcher de les en délivrer. En les apercevant de loin, sa femme accourut auprès de son lit où il était couché, lui disant : « Mon « cher Ferré, les Anglais approchent, et je crois bien que c'est toi qu'ils « cherchent; que feras-tu? » Oubliant son mal, *Grand Ferré* s'arma en toute hâte, prit sa hache qui avait déjà frappé à mort tant d'ennemis, sortit de sa maison et, entrant dans sa petite cour, il cria aux Anglais dès qu'il les vit : « Ah! brigands, vous venez me prendre dans mon lit; « vous ne m'aurez pas. » Il se mit contre un mur pour être en sûreté par derrière, et se défendit virilement avec sa bonne hache et son grand cœur. Les Anglais l'assaillirent, ardents à le tuer ou à le prendre; mais il leur résista si admirablement, qu'il en coucha cinq par terre très-blessés et que les sept autres prirent la fuite. *Grand Ferré*, revenu triomphant dans son lit et réchauffé par les coups qu'il avait donnés, but encore abondamment de l'eau froide, et retomba dans une fièvre plus violente. Peu de jours après, succombant à son mal et après avoir reçu les saints sacrements, *Grand Ferré* sortit de ce monde et fut enseveli

dans le cimetière de son village. Tous ses compagnons et sa patrie le pleurèrent amèrement, car tant qu'il aurait vécu, les Anglais n'auraient pas approché de ce lieu. »

Il y a probablement quelque exagération dans les exploits de *Grand Ferré* et dans le nombre de ses victimes : le récit que je viens de reproduire n'est pourtant pas une légende; authentique et simple, il a tous les caractères d'un fait réel et vrai, tel que l'a vu et recueilli le narrateur contemporain. C'est une image fidèle de l'état intérieur de la nation française au quatorzième siècle : nation en travail de formation, dont les éléments, épars et incohérents sous un même nom, fermentaient chacun de son côté et pour son compte, tendant à se rapprocher dans une puissante unité, mais bien loin encore d'y réussir.

A l'extérieur, la mission du roi Charles V n'était guère plus facile. Il n'avait avec son grand rival, le roi d'Angleterre Édouard III, qu'une paix fatale et odieuse à la France; sortir un jour du traité de Brétigny et reprendre quelques-unes des provinces qu'on y avait perdues, c'était là le désir et le travail secret du roi et du pays. En attendant une occasion favorable de servir cet intérêt supérieur, la guerre continuait en Bretagne entre Jean de Montfort et Charles de Blois, toujours encouragés et protégés sous main, l'un par le roi d'Angleterre, l'autre par le roi de France. Presque aussitôt après l'avénement de Charles V, elle recommença entre lui et son beau-frère, le roi de Navarre Charles le Mauvais, l'un profondément méfiant, l'autre effrontément perfide, tous deux se détestant et épiant le moment de prendre avantage l'un sur l'autre. Les États voisins de la France, entre autres l'Espagne et l'Italie, étaient en proie à des discordes et même à des guerres civiles qui ne pouvaient manquer d'être pour la France une source de troubles ou de graves embarras. En Espagne, les deux frères, Pierre le Cruel et Henri de Transtamare se disputaient le trône de Castille. Peu après l'avénement de Charles V et malgré ses vives remontrances, en 1367, le pape Urbain V quittait Avignon pour retourner à Rome, d'où il ne devait revenir, trois ans après, à Avignon que pour y mourir. L'empereur d'Allemagne était presque, à cette époque, le seul des grands souverains de l'Europe qui portât à la France et à ses rois une bienveillance sincère; lorsque, en 1378, il vint à Paris faire une visite à Charles V, il voulut aller voir à Saint-Denis les tombeaux de Charles le Bel et de Philippe de Valois : « Dans mon jeune âge, dit-il à l'abbé, j'ai été nourri aux hôtels de ces bons rois qui m'ont fait beaucoup de bien; je vous requiers



IL SE DÉFENDIT VIRILEMENT AVEC SA BONNE HACHE ET SON GRAND CŒUR

affectueusement de bien prier Dieu pour eux. » Charles V, qui l'avait reçu très-amicalement, était, je pense, compris dans sa pieuse recommandation.

Pour lutter contre ces difficultés intérieures et extérieures, les instruments qu'avait à sa disposition Charles V étaient de médiocre valeur. Il avait trois frères et trois sœurs plus propres à l'embarrasser, quelquefois même à lui nuire, qu'à le servir. Le premier de ses frères, Louis, duc d'Anjou, était remuant, dur, belliqueux; il exerçait assez activement l'autorité en Languedoc dont Charles l'avait fait gouverneur, mais en la faisant détester, et il était plus préoccupé de ses propres vues ambitieuses sur le royaume de Naples, que lui avait transmis par adoption la reine Jeanne de Hongrie, que des intérêts de la France et de son roi. Le second frère de Charles V, Jean, duc de Berry, était un prince insignifiant qui n'a pas laissé grande trace dans l'histoire. Le troisième, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, après avoir été le favori du roi Jean son père, fut aussi celui de son frère Charles V, qui n'hésita pas à agrandir encore ce vassal déjà si grand, en lui faisant obtenir en mariage la princesse Marguerite, héritière du comté de Flandre; et ce mariage, qui devait rendre plus tard les ducs de Bourgogne des voisins si redoutables pour les rois de France, fut déjà, du vivant de Charles V, pour la France et pour la Bourgogne, une source de déplaisantes complications. Des trois sœurs du roi Charles, la première, Jeanne, était mariée au roi de Navarre, Charles le Mauvais, et beaucoup plus dévouée à son mari qu'à son frère; la seconde, Marie, épousa Robert, duc de Bar, qui donna au roi de France, son beau-frère, plus d'ennui qu'il ne lui rendit de services; et la troisième, Isabelle, femme de Galéas Visconti, duc de Milan, ne fut utile à son frère qu'en contribuant, comme on l'a vu, à faire payer par son mari une part de la rançon du roi Jean. Bienveillant et judicieux dans le sein de sa famille, Charles V savait empêcher qu'il ne lui vînt de là des conflits ou des embarras sérieux; mais il n'y trouvait ni une force efficace, ni un sûr appui.

Ses conseillers civils, son chancelier Guillaume de Dormans, cardinal-évêque de Beauvais, son ministre des finances, Jean de la Grange, cardinal-évêque d'Amiens, son trésorier, Philippe de Savoisy, son chambellan et secrétaire intime Bureau de la Rivière, étaient, à coup sûr, des hommes capables et zélés pour son service, car il les avait choisis et il les maintint constamment à leurs postes. Il y a lieu de croire qu'ils s'y conduisirent sagement, car on ne vit pas éclater

contre eux, après la mort de leur maître, ces haines violentes et acharnées de la cour ou du peuple qui ont si souvent ensanglanté notre histoire. Bureau de la Rivière fut attaqué et poursuivi, mais sans devenir une des victimes du pouvoir judiciaire aux ordres des passions politiques. Aucun des conseillers de Charles V n'exerçait sur son maître cette influence prépondérante et avérée qui fait les premiers ministres; Charles dirigeait lui-même son gouvernement avec une vigilance infatigable, « mais sans hâte et sans bruit. » J'ai sous les yeux la première partie d'un travail encore inédit de mon savant confrère à l'Académie des inscriptions et belles-lettres M. Léopold Delisle, qui contient le catalogue complet et explicatif de tous les *Mandements et Actes divers de Charles V*. Ce catalogue, qui fait pendant à un travail semblable accompli par M. Delisle pour le règne de Philippe Auguste, n'est pas encore terminé; et pour les sept premières années seulement du règne de Charles V, de 1364 à 1371, j'y trouve énumérés et décrits 854 *mandements, ordonnances et actes divers de Charles V*, relatifs aux diverses branches de l'administration et aux incidents journaliers du gouvernement: actes tous empreints d'un caractère d'intelligence active, prévoyante, attentive à tout connaître et à tout régler, non pas systématiquement, mais sciemment et justement. Charles se montrait toujours réfléchi, point pressé, et uniquement préoccupé de se conduire selon l'intérêt public et le bon sens. Il était un jour à table, dans sa chambre, avec quelques-uns de ses familiers; la nouvelle lui arriva que les Anglais avaient assiégé en Guyenne une place où il n'y avait qu'une petite garnison hors d'état de résister si elle n'était promptement secourue; « le roi, dit Christine de Pisan, n'en fit pas grand semblant, et tout rassisément, comme s'il parlait d'autre chose, il se tourne, regarde, voit un de ses secrétaires, courtoisement le fait appeler et lui commande tout bas d'écrire à Louis de Sancerre, son maréchal, qu'il vînt bientôt vers lui. Ceux qui étaient là s'émerveillaient de ce que la chose était assez pesante et que le roi n'en tint grand compte. Quelques jeunes écuyers qui le servaient à table s'enhardirent à lui dire : « Sire, donnez-nous de l'argent pour nous habiller, plusieurs que nous sommes de votre hôtel, pour aller en cette besogne; nous serons nouveaux chevaliers et irons lever le siége. » Le roi commença à sourire et dit : « Ce ne sont nouveaux chevaliers qui y conviennent; il y faudra tous vieux. » Voyant qu'il n'en disait autre chose, quelques-uns ajoutèrent : « Qu'ordonnez-vous, sire, de cette affaire qui est hâtive? — Ce n'est pas en

hâtivité qu'on ordonne bien; quand nous verrons ceux à qui il convient de parler, nous en ordonnerons. »

Dans une autre circonstance, le trésorier de Nîmes étant mort, le roi lui donna un successeur. Son frère, le duc d'Anjou, vint lui demander la place pour l'un de ses familiers, disant que celui à qui le roi l'avait accordée était un homme de rien et sans crédit. Charles fit prendre des informations et dit ensuite au duc: « Vraiment, beau frère, celui dont vous me parlez est un homme riche mais de petit sens et de mauvaise conduite. — Certes, dit le duc d'Anjou, celui à qui vous avez donné l'office est un homme de rien et incapable de le remplir. — Pourquoi donc? dit le roi. — Parce que c'est un pauvre homme, né de petites gens de labour qui fouillent encore la terre en notre pays. — Ah! dit Charles, n'y a-t-il autre chose? Certes, beau frère, faut bien plus priser le pauvre sage prud'homme que le sot désordonné; » et il maintint dans son office celui qu'il y avait placé.

Le gouvernement de Charles V était le gouvernement personnel d'un roi intelligent, prudent, honnête, préoccupé des intérêts de l'État, au dedans et au dehors, en même temps que de ses propres intérêts, portant peu de goût et peu de confiance au libre concours du pays dans ses affaires, mais sachant se résigner à l'appeler quand la nécessité en devenait pressante, et l'acceptant alors sans chicane ni fourberie, sauf à retourner le plus tôt possible à ce pouvoir unique, mêlé d'égoïsme et de patriotisme, qui est la très-insuffisante et très-précaire ressource des peuples encore incapables d'appliquer leur liberté à l'art de leur propre gouvernement. Charles V eut recours trois fois, en juillet 1367, en mai et en décembre 1369, à la convocation des états généraux pour être mis en mesure de suffire aux nécessités politiques et financières de la France; dans la seconde de ces assemblées, lorsque le chancelier Guillaume de Dormans eut fait l'exposé de la situation du royaume, le roi lui-même se leva « pour dire à tous que, s'ils voyaient qu'il eût fait quelque chose qu'il ne dût pas faire, qu'ils le dissent et il corrigerait ce qu'il avait fait, car il était encore temps de réparer s'il avait fait trop ou pas assez. » Il s'agissait alors d'accueillir l'appel des barons de l'Aquitaine au roi de France comme suzerain du prince de Galles, dont le gouvernement leur était devenu insupportable, et de faire ainsi un premier pas hors de l'humiliante paix de Brétigny. Une telle démarche et de telles paroles font grand honneur à la mémoire du prince pacifique qui portait alors le poids du gouvernement de la France.

Ce fut la bonne fortune de Charles V de trouver, parmi ses serviteurs, un homme qui devait être la force guerrière et la gloire chevaleresque de son règne. Vers 1314, cinquante ans avant l'avénement de Charles au trône, naissait au château de la Motte-Broon, près de Rennes, dans une famille qui comptait deux de ses ancêtres parmi les compagnons de Godefroi de Bouillon à la première croisade, Bertrand Du Guesclin, « l'enfant le plus laid qu'il y eût de Rennes à Dinan, » dit une chronique contemporaine, camus et noir, la taille épaisse, les épaules larges, la tête énorme, mauvais garçon, malôtru, au dire de sa mère elle-même, violent, toujours battant ou battu, et que son précepteur quitta sans avoir pu lui apprendre à lire. A seize ans, il s'échappa de la maison paternelle, alla à Rennes, courut toute sorte d'aventures, querelles, défis, tournois, où il se signala par sa force, sa vaillance, et aussi sa loyauté; il s'engagea dans la cause de Charles de Blois contre Jean de Montfort, tous deux prétendants au duché de Bretagne; et au bout de trente ans, « ni le bien de lui, ni sa prouesse n'étaient encore grandement renommés, dit Froissart, si ce n'est entre les chevaliers qui le hantaient au pays de Bretagne. » Mais Charles V, alors régent, l'avait remarqué en 1359, au siége de Melun, où Du Guesclin avait, pour la première fois, porté les armes au service de la France. Lorsque, en 1364, Charles devint roi, il dit à Boucicaut, maréchal de France : « Boucicaut, partez d'ici avec ce que vous avez de gens et chevauchez vers la Normandie; vous y trouverez messire Bertrand Du Guesclin; tenez-vous prêts, je vous prie, vous et lui, pour reprendre sur le roi de Navarre la ville de Mantes, par quoi nous soyons seigneurs de la rivière de Seine. — Bien volontiers, sire, » répondit Boucicaut; et peu de semaines après, le 7 avril 1364, Boucicaut entrait, par ruse, dans Mantes avec sa troupe; Du Guesclin survenait brusquement avec la sienne, s'élançait au grand galop dans la ville en criant : « Saint Yves, Guesclin, à mort, à mort tous les Navarrois! » Les deux guerriers en firent autant le lendemain, aux portes de Meulan, à trois lieues de Mantes; « ainsi furent prises les deux villes, dont le roi Charles V fut très-joyeux quand il en sut les nouvelles, et le roi de Navarre très-courroucé, car il tint à grand dommage la perte de Mantes et de Meulan, qui lui étaient une trop belle entrée en France. »

Ce fut à Reims, pendant la cérémonie de son sacre, que Charles V apprit le succès de ses deux officiers. La guerre ainsi engagée contre le roi de Navarre fut chaudement poursuivie de part et d'autre; Charles le

Mauvais rassembla en hâte ses forces, Gascons, Normands, Anglais, et les mit sous le commandement de Jean de Grailli, dit le Captal de Buch, officier de renom; Du Guesclin recruta en Normandie, en Picardie, en Bretagne et dans les bandes guerrières qui erraient déjà dans toute la France. C'était le projet du Captal de Buch d'aller troubler les fêtes de Reims; mais il rencontra à Cocherel, sur les bords de l'Eure, à deux lieues d'Évreux, les troupes de Du Guesclin; les deux armées, à peu près d'égale force, s'arrêtèrent en observation mutuelle. Du Guesclin tint conseil et dit à ses compagnons d'armes: « Seigneurs, nous savons que, devant nous, il y a, dans le Captal, un aussi preux chevalier qu'on en pourrait trouver aujourd'hui en toute la terre; tant qu'il sera sur la place, il nous fera grand dommage; mettons donc à cheval trente des nôtres, des plus experts et plus hardis; ils n'entendront à rien qu'à se diriger sur le Captal, à rompre la presse et à arriver jusqu'à lui; ils le prendront alors, le trousseront, l'emporteront entre eux, et le mèneront en sûreté quelque part, sans attendre la fin de la bataille. S'il peut être pris et retenu par telle voie, la journée sera nôtre, tant ses gens seront ébahis de sa prise. » La bataille s'engagea sur tous les points[1]; et pendant qu'elle amenait des rencontres et des chances diverses, « les trente élus, bien montés sur fleurs de coursiers, dit Froissart, et ne pensant à autre chose qu'à leur entreprise, s'en vinrent tous serrés là où était le Captal, qui combattait très-vaillamment avec sa hache, et donnait des coups si grands que nul n'osait l'approcher; mais les trente rompirent la presse à force de chevaux, vinrent jusqu'au Captal, s'arrêtèrent tout à coup sur lui, le prirent et le serrèrent entre eux par force; puis ils vidèrent la place et l'emportèrent en cet état, pendant que ses gens, qui semblaient forcenés, criaient: « Rescousse au Captal! rescousse! » mais rien ne leur put valoir ni aider; le Captal fut enlevé et mis en sûreté. En ce fouillis et froissis, pendant que Navarrois et Anglais essayaient de suivre la trace du Captal qu'ils voyaient emmener devant eux, des Français s'entendirent de grand'volonté pour se porter vers la bannière du Captal, qui était en un buisson et dont les Navarrois faisaient leur étendard. Là il y eut grand tumulte et rude combat, car la bannière était bien gardée et par de bonnes gens; mais enfin elle fut prise, conquise, déchirée et jetée par terre. Les Français obtinrent le champ de bataille; messire Bertrand et ses Bretons s'ac-

[1] Le 16 mai 1364.

quittèrent loyalement et bien se tinrent toujours ensemble, s'aidant l'un l'autre ; mais il leur coûta grandement de leurs gens. »

Charles très-satisfait fit résolûment son métier de roi après la victoire ; il récompensa et punit. Du Guesclin fut fait maréchal de Normandie et reçut en don le comté de Longueville, confisqué sur le roi de Navarre. Quelques Français qui étaient devenus les affidés du roi de Navarre furent exécutés, et Charles V ordonna à ses généraux de ne plus accorder désormais merci aux sujets du royaume qui seraient trouvés dans les rangs de l'ennemi. La guerre contre Charles le Mauvais continua. Encouragé par ses succès, Charles V se décida à prendre part aussi à celle que se faisaient toujours les deux prétendants au duché de Bretagne, Charles de Blois et Jean de Montfort; Du Guesclin fut envoyé pour soutenir Charles de Blois, « ce dont il fut grandement réjoui, dit Froissart, car il avait toujours tenu le dit monseigneur Charles pour son naturel seigneur. » Le comte et la comtesse de Blois « le reçurent très-joyeusement et doucement, et la meilleure partie des barons de Bretagne avaient aussi monseigneur Charles de Blois en propos et affection. » Du Guesclin entra immédiatement en campagne et marcha sur Auray, qu'assiégeait le comte de Montfort. Mais il devait y rencontrer le plus redoutable de ses adversaires; Jean de Montfort avait réclamé l'appui du roi d'Angleterre son patron, et le plus célèbre des officiers anglais, John Chandos, s'était adressé au prince de Galles pour savoir ce qu'il devait faire : « Vous pouvez bien y aller, lui avait répondu le prince, puisque les Français y vont pour le comte de Blois ; je vous en donne bon congé. » Chandos joyeux se hâta de recruter des compagnons; peu d'Aquitains se décidèrent à le suivre; ils commençaient à se dégoûter de la domination anglaise, et le sentiment national français se développait en Gascogne autour même du prince de Galles. Chandos ne recruta guère que des Anglais ou des Bretons, et quand il arriva devant Auray, à la grande joie du comte de Montfort, « il y amena bien, dit Froissart, seize cents combattants, chevaliers et écuyers, Anglais et Bretons, et environ huit ou neuf cents archers. » Les troupes de Du Guesclin étaient à peu près en pareil nombre et non moins braves, mais moins bien disciplinées et probablement aussi moins habilement commandées. La bataille s'engagea le 29 septembre 1364, devant Auray. J'en ai déjà raconté, dans le vingtième chapitre de cette histoire, les circonstances et l'issue ; Charles de Blois y fut tué ; Du Guesclin y fut fait prisonnier. La cause de Jean de Montfort était évidemment gagnée,

et en prenant possession du duché de Bretagne, il ne demandait pas mieux que de se reconnaître vassal du roi de France et de lui jurer fidélité. Charles V était trop judicieux pour ne pas pressentir que, même après une défaite, une paix qui donnait à la question de Bretagne une solution légale et définitive, lui rendait, avec cette importante province, des rapports et des moyens d'influence bien plus assurés qu'une guerre prolongée ne pouvait lui promettre de succès. Il fit donc la paix à Guérande le 11 avril 1365, après en avoir discuté pied à pied les conditions; et quelques semaines auparavant, le 6 mars, sur les instances détournées du roi de Navarre qui, depuis la bataille de Cocherel, se sentait en péril, Charles V avait aussi mis fin à sa lutte publique contre ce perfide voisin, dont il ne cessait certainement pas de se méfier. Délivré ainsi de toute guerre extérieure et de tout ennemi déclaré, le sage roi de France restait maître de s'adonner au rétablissement de la paix intérieure et de l'ordre dans son royaume qui en avait le plus pressant besoin.

A coup sûr, nous avons aujourd'hui une cruelle expérience des désordres et des maux de la guerre; mais nous ne nous formons, je crois, qu'une très-inégale idée de ce qu'ils étaient au quatorzième siècle, en l'absence de toutes les mesures administratives et humaines encore si inefficaces, approvisionnements, hôpitaux, ambulances, casernes, campements, qu'on prend de nos jours pour les prévenir ou les réparer. Le Recueil des ordonnances des rois de France est plein des sauvegardes que Charles V donnait à des monastères, à des hospices, à des communes qui invoquaient sa protection pour avoir un peu moins à souffrir que tout le pays. J'emprunte au mieux informé et au plus intelligent des chroniqueurs contemporains, le Continuateur de Guillaume de Nangis, le tableau de ces souffrances et de leurs causes : « Il n'y avait, dit-il, en Anjou, en Touraine, dans la Beauce, près d'Orléans et jusqu'aux approches de Paris, aucun coin de la contrée qui fût affranchi de pillards et de voleurs. Ils étaient si nombreux partout, soit dans de petits forts qu'ils occupaient, soit dans les villages et les campagnes, que les paysans et les marchands ne pouvaient voyager sans de grands frais et de grands périls. Les gardiens même chargés de défendre les cultivateurs et les voyageurs concouraient honteusement à les harasser et à les dépouiller. Il en était de même en Bourgogne et dans les contrées voisines. Quelques chevaliers qui se disaient les amis du roi et de la majesté royale, et dont je ne veux pas placer ici

les noms, tenaient à leur service des brigands qui en faisaient tout autant. Ce qui est bien plus étrange, c'est que, lorsque ces gens-là venaient dans les villes, à Paris ou ailleurs, tout le monde les connaissait et les signalait, mais personne n'osait mettre la main sur eux. J'ai vu qu'une nuit, à Paris, dans le faubourg Saint-Germain des Prés, pendant que la population dormait, des brigands qui se tenaient dans la ville avec leurs chefs avaient tenté de saccager certains hospices; ils furent arrêtés et emprisonnés au Châtelet; mais bientôt excusés et déclarés innocents, ils furent mis en liberté sans subir la moindre peine : grand encouragement pour eux et leurs pareils à en faire encore bien plus... Quand le roi donna à Bertrand Du Guesclin le comté de Longueville, dans le diocèse de Rouen, qui avait appartenu à Philippe, frère du roi de Navarre, Du Guesclin promit au roi de France qu'il en chasserait, à main armée, tous les pillards et les voleurs, ces ennemis du royaume; mais il n'en fit rien ; les Bretons même de Du Guesclin, en revenant de Rouen, pillaient et volaient dans les villages tout ce qu'ils y trouvaient, vêtements, chevaux, moutons, bœufs, bêtes de somme et de labour. »

Charles V n'était pas, comme Louis XII et Henri IV, d'un naturel affectueux et sympathiquement populaire; mais c'était un homme sérieux qui, dans son cabinet et au milieu de sa bibliothèque naissante, se préoccupait des intérêts de son royaume comme des siens propres; il avait le bien public à cœur et le désordre lui était odieux. Il venait, moyennant une rançon de cent mille francs, de faire mettre en liberté Bertrand Du Guesclin, resté prisonnier de John Chandos après la bataille d'Auray. La pensée lui vint que le vaillant Breton pouvait lui être utile pour tirer la France du déplorable état où la plongeaient les bandes pillardes partout errantes sur son sol. Je trouve dans la *Chronique en vers de Bertrand Guesclin*, par Cuvelier, trouvère du quatorzième siècle, un récit détaillé des perplexités du roi à ce sujet et des mesures qu'il prit pour y porter remède; je suis loin de regarder ce récit comme strictement historique; mais c'est un tableau vivant et moralement vrai des événements et des hommes, tels que les connaissait et les concevait un contemporain, poëte médiocre, mais narrateur animé. J'en reproduirai les principaux traits, en en modifiant la langue pour la rendre facilement intelligible, sans en altérer, au fond, le caractère.

« Il y avait tant de gens qui allaient pillant le pays de France que le roi en avait le cœur triste et dolent. Il manda son conseil et leur dit : « Que ferons-nous de cette multitude de larrons qui vont détruisant

notre peuple? Si j'envoye contre eux mon vaillant baronnage, je perds mes nobles barons, et jamais plus je n'aurai joie de mon vivant. Si quelqu'un pouvait mener ces gens-là en Espagne contre le mécréant et tyran Pierre qui a fait mourir notre sœur, je le voudrais bien, quoi qu'il m'en dût coûter. »

« Bertrand Du Guesclin écoutait le roi : « Seigneur roi, dit-il, je désire en mon cœur de passer outre mer et d'aller combattre les payens au tranchant de l'épée; mais si je pouvais approcher de cette gent qui vous courrouce, j'en délivrerais le royaume. — Je le voudrais bien, dit le roi. — N'en parlez plus, lui dit Bertrand, je saurai leur vouloir; n'en ayez nul souci. »

« Bertrand Du Guesclin appela son héraut et lui dit : « Va-t'en à la *Grande Compagnie*, et fais assembler tous les capitaines; tu leur iras demander un sauf-conduit pour moi, car j'ai grand désir de leur parler. » Le héraut monta sur son cheval et alla trouver ces gens vers Châlon-sur-la-Saône. Ils étaient ensemble assis au dîner et buvaient bon vin qu'ils avaient perforé. « Seigneurs, dit le héraut, Jésus vous bénisse! Bertrand Du Guesclin vous prie qu'il vous puisse parler à tous en compagnie. — Par ma foi, gentil héraut, dit Huon de Calverley, qui maîtrisait les Anglais, je verrai Bertrand volontiers ici, et lui donnerai bon vin; je lui en puis bien donner, pour vrai, je vous assure, car rien il ne me coûte. » Lors partit le héraut qui revint à son seigneur et la nouvelle lui dit de cette compagnie.

« Or chevaucha Bertrand qui point ne s'arrêta; et chevaucha tant qu'il vint vers la *Grande Compagnie* et puis les salua. « Dieu garde, dit-il, les compagnons que je vois là ! » Lors se sont inclinés; chacun s'humilia. « A Dieu le vœu, dit Bertrand, qui croire me voudra; tous riches vous ferai. » Et ils ont répondu : « Bien soyez venu ça; sire, nous ferons tous tant qu'il vous plaira. — Seigneurs, dit Bertrand, veuillez m'écouter; pourquoi je suis venu je veux vous raconter. Je viens de par le roi que France doit garder, et qui voudrait fort, pour sauver son peuple, qu'avec moi vous vinssiez où je voudrais aller; en bonne compagnie je vous voudrais porter. Si nous voulons tous en notre cœur passer, nous pourrions bien de vrai considérer que nous avons fait assez pour nos âmes damner; regardons comment nous avons usé de la vie, forcé les dames et brûlé les maisons, occis hommes, enfants et tous mis à rançon, comment avons mangé vaches, bœufs et moutons, bu les bons vins et fait pis que ne font les larrons. Faisons hon-

neur à Dieu et le diable laissons. Demandez, s'il vous plaît, à tous les compagnons, à tous les chevaliers et à tous les barons; si vous êtes d'accord, nous irons vers le roi, et je ferai apprêter l'or que nous vous promettons; je voudrais avoir rassemblé tous mes amis pour faire le voyage que nous désirons si fort. »

Du Guesclin expliqua alors, en termes larges et qui laissaient le choix *à la Grande Compagnie*, quel était ce voyage tant désiré. Il parla du roi de Chypre, des Sarrasins de Grenade, du pape d'Avignon, surtout d'Espagne et du roi de Castille Pierre le Cruel, « vilain meurtrier de sa femme (Blanche de Bourbon), » sur lequel Du Guesclin voulait surtout attirer la colère de ses auditeurs. « En Espagne, leur dit-il, nous pourrons largement profiter, car le pays est bon pour mener bonne vie, et il y a de bons vins qui sont friands et clairs. » Presque tous les assistants, dont vingt-cinq capitaines fameux, « s'accordèrent au fait de ce que disait Bertrand. » — « Seigneurs, leur dit-il enfin, écoutez-moi; je m'en irai parler au riche roi des Francs; je vous ferai bailler ces deux cent mille francs; vous viendrez dîner à Paris chez moi, comme je le désire, quand il en sera temps; et vous verrez le roi qui en sera joyeux. Nous n'aurons en rien aucun mauvais soupçon, car jamais je ne fus enclin à trahison, et ne le serai jamais tant que je serai vivant. » Lors lui dirent les vaillants chevaliers et écuyers : « Jamais plus vaillant homme ne fut vu en terre; et nous avons en vous plus de créance et de foi qu'en tous les prélats et grands clercs qui habitent à Avignon ou en France. »

Quand Du Guesclin retourna à Paris : « Sire, dit-il au roi, j'ai accompli votre gré; je mettrai hors de votre royaume toute la pire gent de cette *Grande Compagnie*, et j'exploiterai tant que tout sera sauvé. — Bertrand, lui dit le roi, que la sainte Trinité veuille te garder, et que je te voye longtemps en joie et en santé! — Noble roi, dit Bertrand, les capitaines ont bien grand désir de venir à Paris, votre bonne cité. — Je le veux, dit le roi, de bon gré; s'ils viennent, qu'ils se rassemblent au Temple; ailleurs, il y a trop de peuple et trop grande abondance; il en pourrait venir trop d'effroi. Puisqu'ils se sont accordés envers nous, je ne veux avoir avec eux rien qu'amitié. »

Le poëte conclut ainsi la négociation : « Sur le mandement de Bertrand, quand il sut le gré du noble roi de France, tous les capitaines vinrent à Paris en bonne sûreté; ils furent menés droit au Temple; là ils furent fêtés et noblement dînèrent, et reçurent maint don, et tout fut scellé. »



BERTRAND DU GUESCLIN

Les choses se passèrent, au début du moins, comme Du Guesclin l'avait promis, d'une part au roi, de l'autre aux capitaines de la *Grande Compagnie*. Il y avait, en effet, en Espagne une guerre civile flagrante entre don Pèdre le Cruel, roi de Castille, et son frère naturel Henri de Transtamare, et c'était là le théâtre sur lequel Du Guesclin s'était d'abord proposé de jeter l'armée vagabonde qu'il voulait faire sortir de France. Il ne paraît pas cependant qu'à leur départ de Bourgogne, à la fin de novembre 1365, cette armée et ses chefs eussent, à cet égard, une résolution bien arrêtée, ni un but bien déterminé à leurs mouvements. Ils se dirigèrent d'abord vers Avignon, et, en apprenant leur approche, le pape Urbain V, un peu inquiet, leur envoya un de ses cardinaux pour leur demander ce qu'ils voulaient. A en croire le chroniqueur-poëte Cuvelier, la commission ne plaisait guère au cardinal, qui dit à l'un de ses affidés : « Je suis dolent qu'on m'ait mis dans cette affaire, car on m'envoye à une foule d'enragés qui n'ont pas une heure, pas même une demi-heure de conscience. » Les capitaines répondirent qu'ils allaient combattre les païens, soit dans l'île de Chypre, soit dans le royaume de Grenade, et qu'ils demandaient au pape l'absolution de leurs péchés et deux cent mille livres, que Du Guesclin leur avait promises en son nom. Le pape se récria : « Ici, dit-il, à Avignon, on nous donne de l'argent pour obtenir l'absolution, et il faut la donner à ces gens-là, et de l'argent aussi; c'est bien contre raison. » Du Guesclin insista : « Sachez, dit-il au cardinal, qu'il y a dans cette armée bien des gens qui ne se soucient nullement de l'absolution et qui aiment bien mieux avoir de l'argent; nous les faisons prud'hommes malgré eux, et nous les menons au dehors pour qu'ils ne fassent point de mal aux chrétiens. Dites cela au pape, car autrement nous ne pourrions les emmener. » Le pape céda et donna les deux cent mille livres. Il se les procura en les imposant à la population d'Avignon. Elle se plaignit sans doute bruyamment, car les chefs de la *Grande Compagnie* en furent informés, et Du Guesclin dit : « Par la foi que je dois à la sainte Trinité, je ne prendrai pas un denier de ce que les pauvres gens ont donné; que le pape et les clercs nous le donnent du leur; nous voulons que tous ceux qui ont payé la taille retrouvent leur argent, sans perdre une maille; » et, selon les chroniques contemporaines, l'armée vagabonde ne se retira qu'après avoir obtenu cette satisfaction. La piété du moyen âge, quoique sincère, était sou-

vent moins désintéressée et plus brutale qu'on ne la représente communément.

Arrivés d'Avignon à Toulouse, Du Guesclin et ses bandes, fortes, dit-on, de 30,000 hommes, prirent décidément le parti d'aller en Espagne soutenir la cause du prince Henri de Transtamare contre le roi de Castille son frère, Pierre le Cruel. Le duc d'Anjou, gouverneur de Languedoc, les y encouragea, d'accord sans doute avec le roi Charles V, et pressé lui-même d'éloigner de sa province ces hôtes incommodes. Le 1er janvier 1366, Du Guesclin entra à Barcelone, où Henri de Transtamare vint le rejoindre. Je n'ai garde de raconter ici en détail cette expédition, qui appartient bien plus à l'histoire d'Espagne qu'à celle de France; la lutte fut courte et à peu près nulle : Henri de Transtamare fut couronné roi, d'abord à Calahorra, puis à Burgos; don Pèdre, bientôt aussi méprisé qu'il était déjà détesté, s'enfuit de Castille en Andalousie, d'Andalousie en Portugal, dont le roi ne voulut pas lui donner asile dans ses États, et il finit par s'embarquer à la Corogne pour aller à Bordeaux invoquer le secours du prince de Galles, qui le reçut avec un empressement magnifique. Le roi d'Angleterre Édouard III s'était inquiété de l'entrée de la *Grande Compagnie* en Espagne, et il avait donné à John Chandos et à ses principaux capitaines en Guienne l'ordre de veiller à ce que les Anglais ne prissent aucune part à cette expédition contre son cousin le roi de Castille; mais plusieurs des chefs anglais, engagés dans les bandes et avec Du Guesclin, ne tinrent pas compte de cette interdiction et contribuèrent efficacement à la chute de don Pèdre. Édouard III ne jugea pas que ce fût là, de la part de la France, une infraction au traité de Brétigny, et il continua de vivre en paix avec Charles V, tout en lui témoignant sa mauvaise humeur. Mais quand don Pèdre fut arrivé à Bordeaux et eut dit au prince de Galles que, s'il obtenait l'appui de l'Angleterre, il ferait son fils aîné Édouard roi de Galice, et partagerait à ses guerriers le trésor qu'il avait laissé en Castille, si bien caché que lui seul savait où, « les chevaliers du prince de Galles, dit Froissart, entendirent volontiers à ces paroles, car Anglais et Gascons de leur nature sont convoiteux. » Le prince de Galles convoqua immédiatement les barons d'Aquitaine, et, sur l'avis qu'il en reçut, il fit partir quatre chevaliers chargés d'aller demander à Londres les instructions du roi son père. Édouard III réunit à Westminster ses principaux conseillers, et, finalement, « il sembla à tous chose due et raisonnable, pour le prince de Galles, de

remettre et mener le roi d'Espagne en son royaume; sur quoi ils écrivirent lettres notables, de par le roi et le conseil d'Angleterre, au prince et aux barons d'Aquitaine. Quand lesdits barons ouïrent lire ces lettres, ils dirent au prince : « Monseigneur, nous obéirons au commandement du roi, notre sire et votre père; c'est bien raison, et nous vous servirons en ce voyage, et le roi don Pèdre aussi; mais nous voulons savoir qui nous payera et délivrera nos gages, car on ne met ainsi gens d'armes hors de leurs hôtels pour aller guerroyer en étrange pays sans être payés et délivrés. Si c'était pour les affaires de notre cher seigneur votre père ou pour les vôtres, ou pour votre honneur ou de notre pays, nous n'en parlerions pas si avant que nous faisons. » Adonc regarda le prince don Pèdre et lui dit : « Sire roi, vous entendez ce que nos gens disent; à vous il tient de répondre qui les devez employer. » Lors répondit le roi don Pèdre au prince : « Mon cher cousin, autant que mon or, mon argent et tout mon trésor que j'ai amené ici, et qui n'est si grand de trente fois comme celui qui est par delà, se pourra étendre, je le veux donner et départir à vos gens. — Vous dites bien, dit le prince, et du surplus je ferai ma dette envers eux, et vous prêterai tout ce qu'il vous faudra jusqu'à ce que nous soyons en Castille. — Par mon chef, répondit le roi don Pèdre, vous me ferez grand' grâce et grand' courtoisie. »

Quand les chefs anglais et gascons qui avaient suivi Du Guesclin en Espagne apprirent les résolutions de leur roi Édouard III, et les préparatifs du prince de Galles pour aller rétablir don Pèdre sur le trône de Castille, ils renoncèrent à l'aventure qu'ils venaient d'accomplir au profit de Henri de Transtamare, se séparèrent du chef français qui les y avait conduits, et rentrèrent en Aquitaine, prêts à tenter l'aventure contraire et à suivre le prince de Galles au service de don Pèdre. La plupart des aventuriers bourguignons, picards, champenois, normands et autres, engagés dans les bandes que Du Guesclin avait emmenées hors de France, le quittèrent aussi après avoir recueilli les profits de leur course, et repassèrent les Pyrénées pour aller reprendre en France leur vie errante et pillarde. Quinze cents hommes d'armes environ restèrent en Espagne, fidèles à Du Guesclin, fidèle lui-même à Henri de Transtamare, qui l'avait fait connétable de Castille.

A travers toutes ces vicissitudes et au fond des événements comme des âmes restait toujours le grand fait de l'époque, la lutte des deux rois de France et d'Angleterre pour la domination dans le beau pays qui,

malgré ses déchirements, s'appelait la France. Édouard III à Londres et son fils le prince de Galles à Bordeaux n'avaient pu voir sans une sérieuse inquiétude le plus renommé des guerriers français passer les Pyrénées, avec des bandes la plupart françaises, et mettre sur le trône de Castille un prince nécessairement l'allié du roi de France. La question de la rivalité des deux rois et des deux peuples avait été ainsi transportée en Espagne, et, pour le moment, la victoire appartenait à la France. Après plusieurs mois de préparatifs, le prince de Galles, achetant la complicité du roi de Navarre, entra en Espagne en février 1367, avec une armée de 27,000 hommes et le plus habile des guerriers anglais, John Chandos. Henri de Transtamare avait des troupes plus nombreuses, mais moins disciplinées et éprouvées. Les deux armées se livrèrent bataille le 3 avril 1367, à Najara ou Navarette, non loin de l'Èbre. Le désordre et même la déroute se mirent promptement dans celle du roi Henri, qui se jetait au-devant des fuyards, leur criant : « Pourquoi me voulez-vous ainsi délaisser et trahir, vous qui m'avez fait roi de Castille? Retournez-vous et demeurez près de moi; par la grâce de Dieu, la journée sera à nous. » Du Guesclin et ses hommes d'armes soutinrent la lutte avec une bravoure obstinée, mais ils furent enfin vaincus, et tués ou pris. Au dernier moment de l'action, Du Guesclin, adossé contre une muraille, se défendait héroïquement contre plusieurs assaillants; le prince de Galles survenant s'écria : « Gentils maréchaux français, et vous Bertrand aussi, rendez-vous à moi. — Ce sont là mes ennemis, dit le roi don Pèdre; c'est eux qui m'ont pris mon royaume, c'est d'eux que je veux me venger. » Du Guesclin, s'élançant en avant, porta de son épée un si rude coup à don Pèdre qu'il le renversa évanoui, et se tournant vers le prince de Galles : « Je rends du moins mon épée au plus vaillant prince de la terre. » Le prince de Galles reçut son épée et chargea le Captal de Buch de garder le prisonnier : « Eh bien, messire Bertrand, dit le Captal à Du Guesclin, vous me prîtes à la bataille de Cocherel, et je vous tiens aujourd'hui. — Oui, reprit Du Guesclin, mais je vous pris moi-même à Cocherel, et ici vous n'êtes que mon garde. »

La bataille de Najara terminée et don Pèdre le Cruel rétabli sur un trône qu'il ne devait pas occuper longtemps, le prince de Galles retourna à Bordeaux avec son armée et son prisonnier Du Guesclin, qu'il traitait avec courtoisie, mais en le retenant assez étroitement. L'un des chefs anglais qui s'étaient joints à Du Guesclin lors de son entrée en

Espagne, sir Hugh Calverley, essaya un jour de décider le prince de Galles à mettre le guerrier français en liberté : « Seigneur, lui dit-il, Bertrand est un très-loyal chevalier; mais il n'est pas un homme riche et en état de payer grand argent; il aurait bien besoin d'en finir aisément de sa captivité. — Laissez cela, dit le prince; je n'ai que faire de rien prendre du sien; je le ferai prolonger malgré lui sa vie; s'il était délivré, il voudrait être encore en bataille et toujours guerroyer. » Après le souper et sans tergiverser, Hugh dit à Bertrand la réponse du prince : « Seigneur, lui dit-il, je ne puis rapprocher votre délivrance. — Seigneur, dit Bertrand, n'y pensez plus; je laisserai décider la chose à Dieu, qui est bon et juste maître. » Quelque temps après, Du Guesclin ayant fait prier le prince de Galles de le recevoir à rançon, le prince, un jour qu'il était en gaieté, se le fit amener et lui dit que ses conseillers l'avaient engagé à ne pas lui rendre la liberté tant que durerait la guerre entre la France et l'Angleterre : « Seigneur, lui dit Du Guesclin, je suis donc le plus honoré chevalier du monde, car on dit, parmi le royaume de France et ailleurs, que vous me redoutez plus que tout autre. — Pensez-vous donc que, pour votre chevalerie, nous vous retenions? dit le prince; par saint George, nenni; fixez vous-même votre rançon et vous serez délivré. » Du Guesclin fixa fièrement sa rançon à cent mille francs; la somme parut forte, même au prince de Galles. « Seigneur, lui dit Du Guesclin, le roi qui doit garder France me prêtera ce qui me manquera, et il n'y a fileuse en France qui ne file pour gagner ce qu'il faudra pour me mettre hors de vos lacs. » Les conseillers du prince de Galles auraient voulu qu'il se repentît et brisât sa promesse : « Ce que nous lui avons accordé, nous le tiendrons, dit le prince; ce nous serait honte et vergogne si on pouvait nous reprocher de le mettre à finance quand il s'y veut mettre si grossement lui-même que de payer cent mille francs. » Le prince et le chevalier tinrent également leur parole; Du Guesclin trouva, parmi ses amis bretons, une partie de la somme dont il avait besoin; le roi Charles V lui prêta trente mille doubles d'Espagne que, par acte du 27 décembre 1367, Du Guesclin s'engagea à lui rembourser, et au commencement de 1368 le prince de Galles mit le guerrier français en liberté.

Le premier usage qu'en fit Du Guesclin fut d'aller mettre son nom et son épée au service, d'abord du duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc, qui guerroyait en Provence contre la reine Jeanne de Naples; puis de son patron espagnol Henri de Transtamare, qui avait recommencé la

guerre en Espagne contre son frère Pierre le Cruel, qu'il devait bientôt détrôner pour la seconde fois et tuer de sa propre main. Mais pendant que Du Guesclin prenait part à cette issue de la question espagnole, de grands événements le rappelèrent au nord des Pyrénées pour le service de son roi, la défense de son pays et la grandeur de sa propre fortune. Les bandes anglaises et gasconnes qui, en 1367, avaient repassé les Pyrénées avec le prince de Galles, après avoir rétabli don Pèdre le Cruel sur le trône de Castille, ne s'étaient point dissoutes; n'ayant plus rien à faire au service de leur prince, elles s'étaient répandues en France, qu'elles appelaient « leur chambre », et elles recommençaient, dans les pays entre Seine et Loire, leur vie vagabonde et pillarde. Une clameur générale s'éleva; c'était, disait-on, le prince de Galles qui les avait déchaînées, et le peuple les appelait *l'host* (l'armée) *d'Angleterre*. Une mesure du prince de Galles lui-même vint ajouter à la colère du peuple celle des classes aristocratiques : il était dépensier et tenait à Bordeaux une cour magnifique, à laquelle ses revenus domaniaux et ordinaires ne pouvaient suffire; il imposa pour cinq ans une taxe de dix sous par feu ou famille, « afin d'apaiser, dit-il, le grand argent qu'il devait. » Pour lever légalement cette taxe, il convoqua les états d'Aquitaine, d'abord à Niort, puis successivement à Angoulême, à Poitiers, à Bordeaux, à Bergerac; nulle part il ne put obtenir le vote qu'il demandait : « Quand nous obéissions au roi de France, disaient les Gascons, nous n'avons jamais été grevés de subsides, fouages ni gabelles, ni ne le serons tant que nous défendre nous pourrons. » Le prince de Galles persista dans sa prétention; il était malade, irritable et devenait vraiment *le prince Noir;* les Aquitains s'irritèrent aussi; les conseillers modérés du prince, même Anglais de race, essayèrent en vain de le détourner de son obstination; John Chandos lui-même, le plus considérable comme le plus sage, y échoua et se retira dans son domaine de Saint-Sauveur en Normandie pour rester étranger à des mesures qu'il désapprouvait. Poussés à bout, les principaux seigneurs d'Aquitaine, les comtes de Comminges, d'Armagnac, de Périgord et beaucoup d'autres barons partirent pour la France et portèrent plainte, le 30 juin 1368, devant Charles V et ses pairs, « à raison des griefs que le prince de Galles leur voulait faire. » Ils recouraient, disaient-ils, au roi de France comme à leur seigneur souverain, qui n'avait pu renoncer à sa suzeraineté ni à la juridiction de sa cour des pairs et de son parlement.

Rien ne pouvait mieux répondre aux vœux de Charles V; depuis huit

ans, il avait le traité de Brétigny sur le cœur, et il était aussi résolu à ne pas manquer l'occasion d'y faire brèche que patient à l'attendre. Mais trop prudent pour agir avec une précipitation qui aurait donné à sa conduite l'apparence d'un dessein prémédité et préparé sans cause légitime, il n'eut garde d'admettre sur-le-champ et sans réserve l'appel des seigneurs aquitains; il les reçut avec bienveillance, leur fit « grande chère et riches dons »; mais il proclama son intention d'examiner à fond les stipulations du traité de Brétigny et les droits de sa royauté; « il fit apporter en la chambre du conseil toutes les chartes de la paix, et là les fit lire par plusieurs jours et à grand loisir. » Il fit consulter les écoles de Bologne, de Montpellier, de Toulouse, d'Orléans et les plus doctes clercs de la cour papale; ce fut seulement après s'être ainsi assuré les moyens légaux de soutenir que les stipulations du traité de Brétigny n'avaient pas été toutes accomplies par le roi d'Angleterre, et que par conséquent le roi de France n'avait pas perdu tous ses droits de suzeraineté sur les provinces cédées, que le 25 janvier 1369, six mois seulement après avoir reçu l'appel des seigneurs aquitains, il l'admit en ces termes, qu'il adressa à Bordeaux, au prince de Galles, et dont j'abrége les formules juridiques:

« Charles, par la grâce de Dieu roi de France, à notre neveu le prince de Galles et d'Aquitaine, salut. — Comme plusieurs prélats, barons, chevaliers, universités, communes et colléges du pays de Gascogne et duché d'Aquitaine se sont retirés par devers nous pour avoir droit sur quelques griefs et molestations indues que, par faible conseil et simple information, vous avez proposé de leur faire, de laquelle chose nous sommes tout émerveillés... de notre majesté royale et seigneurie nous vous commandons que vous veniez en notre cité de Paris, en propre personne, et vous présentiez devant nous en notre chambre des pairs, pour ouïr droit sur les dites complaintes et griefs émus de par vous à faire sur votre peuple qui réclame à avoir ressort sur notre cour... Et soit au plus hâtivement que vous pourrez. »

« Quand le prince de Galles eut ouï lire cette lettre, dit Froissart, il remua la tête et regarda de côté les dessus dits Français; et quand il eut un petit pensé, il répondit: « Nous irons volontiers, à notre jour, à Paris, puisque mandé nous est du roi de France; mais ce sera le bassinet en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. »

C'était la guerre déclarée, et les actes suivirent immédiatement les paroles; après une courte et vaine tentative d'accommodement, Édouard III

guerre en Espagne contre son frère Pierre le Cruel, qu'il devait bientôt détrôner pour la seconde fois et tuer de sa propre main. Mais pendant que Du Guesclin prenait part à cette issue de la question espagnole, de grands événements le rappelèrent au nord des Pyrénées pour le service de son roi, la défense de son pays et la grandeur de sa propre fortune. Les bandes anglaises et gasconnes qui, en 1367, avaient repassé les Pyrénées avec le prince de Galles, après avoir rétabli don Pèdre le Cruel sur le trône de Castille, ne s'étaient point dissoutes ; n'ayant plus rien à faire au service de leur prince, elles s'étaient répandues en France, qu'elles appelaient « leur chambre », et elles recommençaient, dans les pays entre Seine et Loire, leur vie vagabonde et pillarde. Une clameur générale s'éleva ; c'était, disait-on, le prince de Galles qui les avait déchaînées, et le peuple les appelait *l'host* (l'armée) *d'Angleterre*. Une mesure du prince de Galles lui-même vint ajouter à la colère du peuple celle des classes aristocratiques : il était dépensier et tenait à Bordeaux une cour magnifique, à laquelle ses revenus domaniaux et ordinaires ne pouvaient suffire ; il imposa pour cinq ans une taxe de dix sous par feu ou famille, « afin d'apaiser, dit-il, le grand argent qu'il devait. » Pour lever légalement cette taxe, il convoqua les états d'Aquitaine, d'abord à Niort, puis successivement à Angoulême, à Poitiers, à Bordeaux, à Bergerac ; nulle part il ne put obtenir le vote qu'il demandait : « Quand nous obéissions au roi de France, disaient les Gascons, nous n'avons jamais été grevés de subsides, fouages ni gabelles, ni ne le serons tant que nous défendre nous pourrons. » Le prince de Galles persista dans sa prétention ; il était malade, irritable et devenait vraiment *le prince Noir ;* les Aquitains s'irritèrent aussi ; les conseillers modérés du prince, même Anglais de race, essayèrent en vain de le détourner de son obstination ; John Chandos lui-même, le plus considérable comme le plus sage, y échoua et se retira dans son domaine de Saint-Sauveur en Normandie pour rester étranger à des mesures qu'il désapprouvait. Poussés à bout, les principaux seigneurs d'Aquitaine, les comtes de Comminges, d'Armagnac, de Périgord et beaucoup d'autres barons partirent pour la France et portèrent plainte, le 30 juin 1368, devant Charles V et ses pairs, « à raison des griefs que le prince de Galles leur voulait faire. » Ils recouraient, disaient-ils, au roi de France comme à leur seigneur souverain, qui n'avait pu renoncer à sa suzeraineté ni à la juridicti[illegible] sa cour des pairs et de son parlement.

Rien ne pouvait mieux répondre aux vœux

ans, il avait le traité de Brétigny sur le cœur, et il était aussi résolu à ne pas manquer l'occasion d'y faire brèche que patient à l'attendre. Mais trop prudent pour agir avec une précipitation qui aurait donné à sa conduite l'apparence d'un dessein prémédité et préparé sans cause légitime, il n'eut garde d'admettre sur-le-champ et sans réserve l'appel des seigneurs aquitains ; il les reçut avec bienveillance, leur fit « grande chère et riches dons » ; mais il proclama son intention d'examiner à fond les stipulations du traité de Brétigny et les droits de sa royauté ; « il fit apporter en la chambre du conseil toutes les chartes de la paix, et là les fit lire par plusieurs jours et à grand loisir. » Il fit consulter les écoles de Bologne, de Montpellier, de Toulouse, d'Orléans et les plus doctes clercs de la cour papale ; ce fut seulement après s'être ainsi assuré les moyens légaux de soutenir que les stipulations du traité de Brétigny n'avaient pas été toutes accomplies par le roi d'Angleterre, et que par conséquent le roi de France n'avait pas perdu tous ses droits de suzeraineté sur les provinces cédées, que le 25 janvier 1369, six mois seulement après avoir reçu l'appel des seigneurs aquitains, il l'admit en ces termes, qu'il adressa à Bordeaux, au prince de Galles, et dont j'abrége les formules juridiques :

« Charles, par la grâce de Dieu roi de France, à notre neveu le prince de Galles et d'Aquitaine, salut. — Comme plusieurs prélats, barons, chevaliers, universités, communes et colléges du pays de Gascogne et duché d'Aquitaine se sont retirés par devers nous pour avoir droit sur quelques griefs et molestations indues que, par faible conseil et simple information, vous avez proposé de leur faire, de laquelle chose nous sommes tout émerveillés... de notre majesté royale et seigneurie nous vous commandons que vous veniez en notre cité de Paris, en propre personne, et vous présentiez devant nous en notre chambre des pairs, pour ouïr droit sur les dites complaintes et griefs émus de par vous à faire sur votre peuple qui réclame à avoir ressort sur notre cour... Et soit au plus hâtivement que vous pourrez. »

« Quand le prince de Galles eut ouï lire cette lettre, dit Froissart, il remua la tête et regarda de côté les dessus dits Français ; et quand il eut un petit pensé, il répondit : « Nous irons volontiers, à notre jour, à Paris, puisque mandé nous est du roi de France ; mais ce sera le bassinet en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. »

C'était la guerre déclarée, et les actes suivirent immédiatement les paroles ; après une courte et vaine tentative d'accommodement, Édouard III

reprit, le 3 juin 1369, le titre de roi de France, et ordonna la levée de tous ses sujets entre seize et soixante ans, laïques ou ecclésiastiques, pour la défense de l'Angleterre menacée par une flotte française qui se promenait dans la Manche; il envoya des renforts au prince de Galles, dont le frère, le duc de Lancaster, débarqua avec une armée à Calais; il offrit à tous les aventuriers qui pullulaient en Europe la possession de tous les fiefs qu'ils pourraient conquérir en France. Charles V, de son côté, poussa vivement les préparatifs; il les avait commencés avant d'éclater, car dès le 19 juillet 1368 il avait envoyé en Espagne des ambassadeurs chargés de conclure une alliance avec Henri de Transtamare contre le roi d'Angleterre et son fils, qu'il appelait « le duc d'Aquitaine ». Il signa, le 12 avril 1369, le traité qui, en mariant son frère le duc de Bourgogne Philippe le Hardi à la princesse Marguerite de Flandre, faisait passer cette riche province dans la maison de France. Enfin il manda à Paris Du Guesclin, qui, depuis sa mise en liberté, guerroyait tantôt en Espagne, tantôt dans le midi de la France, et il lui annonça son intention de le faire connétable. « Cher sire et noble roi, dit l'honnête et modeste Breton, je vous prie de m'excuser; je suis un pauvre chevalier et un petit bachelier. L'office de connétable est si grand et si noble que, pour qui veut s'en bien acquitter, il convient de l'exercer et de commander bien avant, et plus sur les grands que sur les petits. Voici messeigneurs vos frères, vos neveux et vos cousins qui auront charge de gens d'armes dans les armées et les chevauchées, comment oserais-je commander sur eux? Certes, Sire, les envies sont si grandes que je les dois bien craindre. Je vous prie chèrement que vous me dispensiez de cet office et le bailliez à un autre qui le prendra plus volontiers que moi et le saura mieux faire. — Messire Bertrand, messire Bertrand, lui répondit le roi, ne vous excusez point par cette voie; je n'ai frère, cousin, ni neveu, ni comte, ni baron en mon royaume qui ne vous obéisse; et si quelqu'un agissait autrement, il me courroucerait tellement qu'il s'en apercevrait. Prenez donc l'office de bon cœur, je vous en prie. » — « Messire Bertrand connut bien, dit Froissart, que ses excusances ne valaient rien, et il s'accorda finalement à l'opinion du roi; mais ce fut avec effort et grand ennui... Pour le plus assurer et avancer, le roi l'assit près de lui à sa table, lui montra tous les signes d'amour qu'il put, et lui donna, avec l'office, plusieurs beaux dons et grandes terres pour lui et ses héritiers. » Charles V pouvait sans crainte prodiguer ses dons au loyal guerrier, car Du Guesclin n'avait rien de

plus pressé que de les prodiguer à son tour pour le service du roi ; en prenant possession de son office, il donna de nombreux et somptueux dîners aux barons, chevaliers et soldats de toute sorte qu'il devait commander :

> La vaisselle de Bertrand fut là fort regardée,
> Car elle était fort grande et richement ouvrée,

dit le chroniqueur poëte Cuvelier : mais Du Guesclin l'engagea plus d'une fois et en vendit une grande partie pour payer « sans faute les chevaliers et combattants d'honneur dont il fut conducteur ».

La guerre ainsi rengagée fut chaudement soutenue de part et d'autre ; le sentiment national devint de jour en jour plus vif et plus général en France ; au commencement des hostilités, ce fut dans le Nord surtout qu'il éclata : les bourgeois d'Abbeville ouvrirent leurs portes au comte de Saint-Pol ; Saint-Valery, le Crotoy, toutes les places du comté de Ponthieu suivirent, en une semaine, cet exemple. Le mouvement gagna bientôt dans le Midi : Montauban et Milhau relevèrent dans leurs murs la bannière royale ; l'archevêque de Toulouse « se mit à chevaucher dans tout le Quercy, prêchant et montrant le bon droit du roi de France ; il fit tourner, sans coup férir, Cahors et plus de soixante villes, châteaux ou forteresses. » Charles V ne négligeait aucun moyen pour animer et soutenir l'élan public ; j'ai dit que, dès le 9 mai 1369, il avait convoqué les états généraux, leur déclarant en personne que « s'ils voyaient qu'il eût fait quelque chose qu'il ne dût, ils le dissent, et il le corrigerait, car il était encore temps de réparer s'il avait fait trop au pas assez. » Il les convoqua de nouveau le 7 décembre 1369, après l'explosion des hostilités, et il en obtint les subsides les plus considérables qu'ils eussent jamais accordés ; ils adhérèrent au roi aussi énergiquement en principe que de leur bourse, et leurs interprétations du traité de Brétigny allèrent fort au delà des motifs que Charles avait allégués pour justifier la guerre. Ce n'était pas seulement sur les classes élevées et les esprits politiques que le roi agissait, il prenait soin aussi des impressions populaires ; il faisait faire dans Paris de fréquentes processions où il allait en personne, et la reine avec lui, « pieds nuds et déchaux, afin de prier Dieu qu'il voulût entendre aux faits et besognes du royaume. »

Mais en même temps qu'il faisait ainsi, dans toute la France et par tous les moyens, appel au sentiment national, Charles restait fidèle à la

règle de conduite que lui avait inculquée l'expérience de sa jeunesse : il recommandait, il commandait à tous ses chefs militaires d'éviter toute grande bataille avec les Anglais. C'était à grand'peine qu'il obtenait de la noblesse féodale l'obéissance à ses injonctions ; plus nombreuse souvent que les Anglais, elle regardait une telle interdiction comme une injure, et elle se retirait quelquefois dans ses châteaux plutôt que de s'y soumettre ; le frère même du roi, Philippe le Hardi, en témoignait hautement en Bourgogne son mécontentement. Plus intelligent et plus ferme, Du Guesclin, même avant d'être fait connétable et en quittant à Toulouse le duc d'Anjou, lui avait conseillé de ne point accepter la bataille, de bien munir toutes les places recouvrées, et de laisser les Anglais se disperser et s'user dans une multitude de petites expéditions et de combats lointains incessamment renouvelés. Une fois connétable, Du Guesclin mit obstinément en pratique la maxime du roi, tranquillement confiant dans son vaillant renom quand il se refusait aux impatiences de ses compagnons.

Cette guerre décousue et indécise dura huit ans, mêlée d'incidents plus ou moins graves qui n'en changèrent point le caractère. En 1370, le prince de Galles fit le siége de Limoges, qui avait ouvert ses portes au duc de Berry ; il était déjà si malade qu'il ne pouvait monter à cheval, et se faisait porter en litière de poste en poste pour suivre et diriger les opérations du siége. Malgré un mois de résistance, le prince emporta la place et la livra en proie à une multitude de pillards effrénés dont les excès furent tels, que Froissart lui-même, spectateur en général si indifférent et plutôt Anglais de goût, en fut profondément choqué : « Là, dit-il, il y eut grand pitié, car hommes, femmes et enfants se jetaient à genoux devant le prince, et criaient : « Merci, gentil sire ! » Mais il était si enflammé d'ardeur que point n'y entendait, et nul ni nulle n'était ouï, mais tous mis à l'épée. Il n'est si dur cœur, s'il fût adonc en la cité de Limoges et s'il lui souvînt de Dieu, qui n'en pleurât tendrement, car plus de trois mille personnes, hommes, femmes et enfants y furent décollés en cette journée. Dieu en ait les âmes, car ils furent bien martyrs ! » Le massacre de Limoges devint, dans toute la France, un sujet d'horreur et de colère passionnée contre le nom anglais. En 1373, une armée anglaise, débarquée à Calais sous le commandement du duc de Lancaster, parcourut presque toute la France, sans cesse harcelée, jamais puissamment attaquée sur sa route, et sans gagner une seule forteresse : « Laissez-les aller, disait-on autour

du roi ; quand un orage éclate en un pays, il se départ après et se dissipe de soi-même ; ainsi adviendra-t-il de ces Anglais. » Les souffrances et les échecs de l'armée anglaise dans cette expédition furent tels, que, de 30,000 chevaux que les Anglais avaient débarqués à Calais, « ils n'en purent pas mettre à Bordeaux plus de 6,000, et bien avaient perdu le tiers de leurs gens et plus. On voyait de nobles chevaliers qui avaient de grands biens dans leur pays, se traîner à pied, sans armure, et mendier leur pain de porte en porte, sans en trouver. » En vain Édouard III traita avec le duc de Bretagne et le roi de Navarre pour avoir leur appui dans cette guerre; le duc de Bretagne Jean IV, après avoir hautainement défié le roi de France son suzerain, fut obligé de s'enfuir en Angleterre, et le roi de Navarre négociait tour à tour avec Édouard III et Charles V, toujours prêt à trahir l'un ou l'autre, selon ce que lui conseillait son intérêt du moment. Las de tant d'efforts sans effet, Édouard III, de 1375 à 1377, fut deux fois obligé de conclure avec Charles V une trêve qui permît aux deux peuples comme aux deux rois de respirer ; mais les trêves furent aussi vaines que les petits combats pour mettre fin à cette grande lutte.

Les grands acteurs de cette histoire ne savaient pas combien étaient proches les jours où ils seraient rappelés hors de cette arène encore si pleine de leurs exploits ou de leurs revers. Peu de semaines après le massacre de Limoges, le prince de Galles perdit à Bordeaux son fils aîné, enfant de six ans, qu'il aimait avec la tendresse d'un vieux guerrier, d'autant plus sensible aux impressions douces qu'elles étaient pour lui plus rares ; il était lui-même si malade, que « ses médecins lui conseillèrent de retourner en Angleterre, *sur sa nation*, disant que peut-être y recouvrerait-il plus grande santé. » Il quitta en effet la France, qu'il ne devait plus revoir, et, rentré en Angleterre, après s'être reposé quelques mois à la campagne, il prit dans le parlement une part active à la politique intérieure de son pays, et soutint l'opposition contre le gouvernement du roi son père, qui, depuis la mort de la reine, Philippa de Hainaut, donnait à l'Angleterre le spectacle d'une vieillesse scandaleuse au terme d'une vie glorieuse. Les querelles parlementaires épuisèrent bientôt les restes de force du prince Noir, et il mourut le 8 juin 1376, en possession d'une popularité constante et méritée par les qualités d'une nature grande et généreuse, quoique souvent obscurcie par les emportements d'un caractère dur jusqu'à la passion féroce. « La bonne fortune de l'Angleterre, dit son contem-

porain Walsingham, semblait inhérente à sa personne, car elle prospéra tant qu'il se porta bien, languit quand il fut malade et s'éteignit avec sa vie. Tant qu'il fut là, les Anglais n'avaient craint ni invasion de l'ennemi, ni rencontre sur les champs de bataille ; avec lui moururent toutes leurs espérances. » Un an après lui, le 21 juin 1377, mourut son père Édouard III, roi habile, glorieux et heureux pendant près d'un demi-siècle, mais presque tombé, à la fin de sa vie, dans le mépris de son peuple et dans l'oubli du continent européen, qui n'entendait plus parler que des faiblesses complaisantes d'un vieillard indolent pour une maîtresse avide.

Pendant que l'Angleterre perdait ainsi ses deux grands chefs, la France conservait encore les siens; trois ans encore, Charles V et Du Guesclin restèrent à la tête de son gouvernement et de ses armées. La trêve entre les deux États durait encore quand le prince de Galles mourut, et Charles, toujours soigneux de pratiquer la courtoisie chevaleresque, lui fit faire à Paris, dans la Sainte-Chapelle, un service funèbre solennel ; mais l'année suivante, à la mort d'Édouard III, la trêve était expirée, le jeune fils du prince de Galles, Richard II, succédait à son grand-père : Charles s'empressa de prendre, à l'avénement d'un roi mineur, tous les avantages qu'il en pouvait espérer ; la guerre fut vigoureusement poussée ; une flotte française se promena sur les côtes d'Angleterre, ravagea l'île de Wight, brûla Yarmouth, Darmouth, Plymouth, Winchelsea, Lewes ; ce que Charles désirait avec passion, c'était de recouvrer Calais ; il eût fait pour l'obtenir des sacrifices considérables, et du fond de son cabinet il mettait, dans ses efforts guerriers ou diplomatiques vers ce but, une intelligente activité. « Il avait, dit Froissart, des coureurs allant à cheval nuit et jour, et qui, du jour au lendemain, lui rapportaient nouvelles de quatre-vingts ou cent lieues loin, à l'aide des relais disposés de ville en ville. » Ce travail royal ne réussit point : à tout prendre, la guerre que poursuivit Charles V, entre la mort d'Édouard III et la sienne propre, n'eut aucun résultat considérable ; la tentative judiciaire et militaire qu'il fit en 1378 pour s'approprier la Bretagne et la réunir à la couronne échoua complétement, grâce à l'attachement passionné des Bretons, nobles, bourgeois et paysans, pour l'indépendance de leur patrie. Charles V courut même, à cette occasion, le risque de se brouiller avec le héros de son règne ; il avait chargé Du Guesclin de soumettre le comté de Rennes, sa terre natale, et il laissa percer quelque humeur de ce que le connétable, non-seule-

ment n'y réussissait pas, mais lui conseillait de faire la paix avec le duc de Bretagne et son parti. Du Guesclin, vivement blessé, renvoya au roi l'épée de connétable, en ajoutant qu'il allait se retirer à la cour de Castille, auprès d'Henri de Transtamare, qui reconnaîtrait mieux ses services. La sagesse de Charles V ne l'avait pas préservé de l'une de ces légèretés hautaines que l'habitude du pouvoir souverain fait quelquefois commettre aux plus sages rois; mais la réflexion lui fit promptement reconnaître et réparer sa faute : il chargea les ducs d'Anjou et de Bourbon d'aller conjurer, de sa part, Du Guesclin de rester son connétable; et quoique certaines chroniques disent que Du Guesclin s'y refusa, son testament, en date du 9 juillet 1380, fait foi du contraire, car il y prend le titre de connétable de France, et ce testament ne précéda que de quatre jours la mort du héros. Tombé malade devant Châteauneuf-Randon, place du Gévaudan qu'il assiégeait, Du Guesclin expira le 13 juillet 1380, âgé de soixante-six ans, et ses dernières paroles recommandèrent aux vieux capitaines qui l'entouraient « de ne jamais oublier, en quelque pays qu'ils fissent la guerre, que les gens d'église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple n'étaient pas leurs ennemis. » Selon quelques chroniques, je dirais presque quelques légendes contemporaines, Châteauneuf-Randon devait se rendre le lendemain du jour où Du Guesclin mourut; le maréchal de Sancerre, qui commandait l'armée royale, somma le gouverneur de lui remettre la place; le gouverneur répondit qu'il avait donné sa parole à Du Guesclin et ne la rendrait qu'à lui. On lui dit la mort du connétable : « Eh bien, reprit-il, je porterai les clefs de la ville sur son tombeau. » Le maréchal y consentit; le gouverneur sortit de la place à la tête de sa garnison, traversa l'armée assiégeante, vint s'agenouiller devant le corps de Du Guesclin, et déposa en effet les clefs de Châteauneuf-Randon sur son cercueil.

Ce dramatique récit ne me paraît pas suffisamment autorisé par les documents authentiques pour être admis comme un fait historique; je trouve cependant, dans une vieille chronique sur Du Guesclin[1], un récit qui, malgré bien des différences, confirme le fait principal des clefs de Châteauneuf-Randon apportées par la garnison sur son cercueil : « Au trépassement de messire Bertrand, dit le chroniqueur, un grand cri s'éleva dans l'armée des Français. Les Anglais refusèrent de

[1] M. Francisque Michel a donné, en 1830, une nouvelle édition de cette chronique, publiée pour la première fois à la fin du quinzième siècle.

rendre le château. Le maréchal Louis de Sancerre fit amener les otages sur les fossés pour leur faire trancher la tête. Mais aussitôt les gens du château abaissèrent leur pont, et le capitaine vint offrir les clefs au maréchal, lequel les refusa et lui dit : « Amis, vous avez vos conventions avec messire Bertrand et vous les lui rendrez. — Dieu Seigneur, dit le capitaine, bien savez que messire Bertrand, qui tant valait, est mort; comment serait-ce que nous lui rendissions ce château? Certes, seigneur maréchal, vous demandez notre déshonneur, quand vous voulez faire rendre, nous et notre château, à un chevalier mort. — Ne faut parler de ceci, dit le maréchal, mais faites-le tantôt, car si vous poussez plus avant les paroles, brève sera la vie de vos otages. » — Bien aperçurent les Anglais qu'il n'en pouvait être autrement; donc ils sortirent tous du château, leur capitaine devant eux, et vinrent au maréchal, lequel les mena en l'hôtel où reposait messire Bertrand et leur fit rendre et mettre les clefs sur son cercueil, tout en pleurant : « Que tous sachent qu'il n'y eut là chevalier ni écuyer, Français ni Anglais, qui ne menât grand deuil. »

Le corps de Du Guesclin fut transporté du Gévaudan à Paris pour être enterré à Saint-Denis, auprès du tombeau que Charles V avait fait construire pour lui-même; et neuf ans après, en 1389, le successeur de Charles V, son fils Charles VI, fit célébrer, en l'honneur du guerrier breton, de nouvelles funérailles où les princes, les grands du royaume et le jeune roi lui-même assistèrent solennellement. L'évêque d'Auxerre y prononça l'oraison funèbre du connétable, et un poëte du temps dit en racontant la cérémonie :

Les princes fondirent en larmes
Des mots que l'évêque montroit,
Car il disoit : « Pleurez, gens d'armes,
Bertrand qui tretous vous aimoit ;
On doit regretter les faits d'armes
Qu'il parfit au temps qu'il vivoit.
Dieu ait pitié, sur toutes âmes,
De la sienne, car bonne étoit ! »

La vie, le caractère et le nom de Bertrand Du Guesclin ont été et sont restés l'une des plus populaires, des plus patriotiques et des plus justes gloires du moyen âge alors sur son déclin.

Deux mois après la mort de son connétable, le 16 septembre 1380, Charles V mourut, au château de Beauté-sur-Marne, près de Vincennes,



LE GOUVERNEUR DÉPOSANT LES CLEFS DE CHATEAUNEUF-RANDAN SUR LE CERCUEIL DE DU GUESCLIN

guerre en Espagne contre son frère Pierre le Cruel, qu'il devait bientôt détrôner pour la seconde fois et tuer de sa propre main. Mais pendant que Du Guesclin prenait part à cette issue de la question espagnole, de grands événements le rappelèrent au nord des Pyrénées pour le service de son roi, la défense de son pays et la grandeur de sa propre fortune. Les bandes anglaises et gasconnes qui, en 1367, avaient repassé les Pyrénées avec le prince de Galles, après avoir rétabli don Pèdre le Cruel sur le trône de Castille, ne s'étaient point dissoutes; n'ayant plus rien à faire au service de leur prince, elles s'étaient répandues en France, qu'elles appelaient « leur chambre », et elles recommençaient, dans les pays entre Seine et Loire, leur vie vagabonde et pillarde. Une clameur générale s'éleva; c'était, disait-on, le prince de Galles qui les avait déchaînées, et le peuple les appelait *l'host* (l'armée) *d'Angleterre*. Une mesure du prince de Galles lui-même vint ajouter à la colère du peuple celle des classes aristocratiques : il était dépensier et tenait à Bordeaux une cour magnifique, à laquelle ses revenus domaniaux et ordinaires ne pouvaient suffire; il imposa pour cinq ans une taxe de dix sous par feu ou famille, « afin d'apaiser, dit-il, le grand argent qu'il devait. » Pour lever légalement cette taxe, il convoqua les états d'Aquitaine, d'abord à Niort, puis successivement à Angoulême, à Poitiers, à Bordeaux, à Bergerac; nulle part il ne put obtenir le vote qu'il demandait : « Quand nous obéissions au roi de France, disaient les Gascons, nous n'avons jamais été grevés de subsides, fouages ni gabelles, ni ne le serons tant que nous défendre nous pourrons. » Le prince de Galles persista dans sa prétention; il était malade, irritable et devenait vraiment *le prince Noir;* les Aquitains s'irritèrent aussi; les conseillers modérés du prince, même Anglais de race, essayèrent en vain de le détourner de son obstination; John Chandos lui-même, le plus considérable comme le plus sage, y échoua et se retira dans son domaine de Saint-Sauveur en Normandie pour rester étranger à des mesures qu'il désapprouvait. Poussés à bout, les principaux seigneurs d'Aquitaine, les comtes de Comminges, d'Armagnac, de Périgord et beaucoup d'autres barons partirent pour la France et portèrent plainte, le 30 juin 1368, devant Charles V et ses s, « à raison des griefs que le prince de Galles leur voulait faire. » ouraient, disaient-ils, au roi de France comme à leur seigneur erain, qui n'avait pu renoncer à sa suzeraineté ni à la juridiction de our des pairs et de son parlement.

ien ne pouvait mieux répondre aux vœux de Charles V; depuis huit

ans, il avait le traité de Brétigny sur le cœur, et il était aussi résolu à ne pas manquer l'occasion d'y faire brèche que patient à l'attendre. Mais trop prudent pour agir avec une précipitation qui aurait donné à sa conduite l'apparence d'un dessein prémédité et préparé sans cause légitime, il n'eut garde d'admettre sur-le-champ et sans réserve l'appel des seigneurs aquitains; il les reçut avec bienveillance, leur fit « grande chère et riches dons »; mais il proclama son intention d'examiner à fond les stipulations du traité de Brétigny et les droits de sa royauté; « il fit apporter en la chambre du conseil toutes les chartes de la paix, et là les fit lire par plusieurs jours et à grand loisir. » Il fit consulter les écoles de Bologne, de Montpellier, de Toulouse, d'Orléans et les plus doctes clercs de la cour papale; ce fut seulement après s'être ainsi assuré les moyens légaux de soutenir que les stipulations du traité de Brétigny n'avaient pas été toutes accomplies par le roi d'Angleterre, et que par conséquent le roi de France n'avait pas perdu tous ses droits de suzeraineté sur les provinces cédées, que le 25 janvier 1369, six mois seulement après avoir reçu l'appel des seigneurs aquitains, il l'admit en ces termes, qu'il adressa à Bordeaux, au prince de Galles, et dont j'abrége les formules juridiques:

« Charles, par la grâce de Dieu roi de France, à notre neveu le prince de Galles et d'Aquitaine, salut. — Comme plusieurs prélats, barons, chevaliers, universités, communes et colléges du pays de Gascogne et duché d'Aquitaine se sont retirés par devers nous pour avoir droit sur quelques griefs et molestations indues que, par faible conseil et simple information, vous avez proposé de leur faire, de laquelle chose nous sommes tout émerveillés... de notre majesté royale et seigneurie nous vous commandons que vous veniez en notre cité de Paris, en propre personne, et vous présentiez devant nous en notre chambre des pairs, pour ouïr droit sur les dites complaintes et griefs émus de par vous à faire sur votre peuple qui réclame à avoir ressort sur notre cour... Et soit au plus hâtivement que vous pourrez. »

« Quand le prince de Galles eut ouï lire cette lettre, dit Froissart, il remua la tête et regarda de côté les dessus dits Français; et quand il eut un petit pensé, il répondit: « Nous irons volontiers, à notre jour, à Paris, puisque mandé nous est du roi de France; mais ce sera le bassinet en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. »

C'était la guerre déclarée, et les actes suivirent immédiatement les paroles; après une courte et vaine tentative d'accommodement, Édouard III

seillers, ceux que je viens de reproduire sont les plus sérieux, les plus précis et les plus simples. Chargé à dix-neuf ans, d'abord comme lieutenant du roi et dauphin, puis comme régent, du gouvernement de la France, Charles V employa toute son âme et toute sa vie à réparer les désastres de la guerre sous ses prédécesseurs et à en prévenir le retour; nul souverain n'a été plus résolûment pacifique; il portait la prudence dans la pratique même de la guerre, comme il le prouva en interdisant à ses généraux toute grande bataille contre les Anglais, tant les défaites de Crécy et de Poitiers et leurs causes lui avaient donné une leçon et laissé une impression profonde. Mais sans guerroyer, sans courir aucune aventure hasardeuse, il savait se faire respecter et craindre de ses ennemis : « Il n'y eut oncques roi, disait Édouard III, qui moins s'armât, ni oncques roi qui me donnât tant à faire. » Quand le meilleur état du royaume et les circonstances plus favorables firent croire à Charles V que le jour était venu d'affranchir la France des cruelles conditions que lui avait imposées le traité de Brétigny, il entreprit sans hésiter cette guerre de réparation patriotique ; et après la mort de ses deux puissants adversaires, Édouard III et le prince *Noir*, il la poursuivait, non sans chance de succès, quand il mourut lui-même du mal dont il était depuis longtemps atteint. Il laissa en mourant, au trésor royal, une épargne de dix-sept millions de francs, forte somme pour son temps. Ni les travaux du gouvernement, ni les dépenses de la guerre, ni les économies prévoyantes ne l'avaient empêché de porter un sérieux intérêt aux œuvres et aux études savantes, et de protéger efficacement les hommes qui s'y adonnaient; l'Université de Paris, malgré les embarras qu'elle lui donna quelquefois, fut toujours l'objet de sa bienveillance: « Il était grand amateur de sapience, dit Christine de Pisan, et quand certaines gens murmuraient de ce qu'il honorait tant de clercs, il répondait: « Tant que sapience sera honorée en ce royaume, il continuera en prospérité ; mais quand elle y sera déboutée, il décherra. » Il recueillit neuf cent cinquante volumes, premier fond de la Bibliothèque royale, qui furent déposés dans une tour du Louvre, dite *tour de la librairie*, et dont, en 1373, il fit dresser l'inventaire par son valet de chambre Gilles de Presle. Son goût pour les lettres et les sciences ne se bornait pas à recueillir des manuscrits; il fit traduire en français, pour en répandre la connaissance, d'abord la Bible, puis plusieurs ouvrages d'Aristote, de Tite Live, de Valère Maxime, de Végèce et de saint Augustin. Il aimait l'industrie et les arts aussi bien que les lettres;

Henri de Vic, horloger allemand, construisit pour lui la première horloge publique qui ait paru en France, et elle fut placée dans la tour dite de l'Horloge, au palais de justice ; le roi avait même un horloger en titre, nommé Pierre de Sainte-Béathe. Plusieurs des monuments de Paris, églises ou édifices d'usage public, furent entrepris ou achevés par ses soins ; il commença la construction de la Bastille, cette forteresse alors si nécessaire à la sécurité de Paris, où elle devait être, quatre siècles plus tard, l'objet du courroux et des premiers excès populaires. Sous quelque rapport qu'on le considère, après Louis le Gros, Philippe Auguste, saint Louis et Philippe le Bel, Charles le Sage est le cinquième des rois qui ont puissamment concouru à fonder la France en Europe et la royauté en France. Non pas le plus grand ni le plus vertueux, mais peut-être le plus honnêtement habile. Et il fut en même temps un grand exemple de l'incertitude et de l'insuffisance de l'habileté humaine; Charles V mourant trouvait que « les besognes de son royaume étaient en bon état » ; il ne soupçonnait seulement pas dans quel chaos de guerres, d'anarchie, de revers et de ruines elles allaient tomber sous le règne de son fils Charles VI.





CHAPITRE XXIII

LA GUERRE DE CENT ANS
CHARLES VI ET LES DUCS DE BOURGOGNE

Sully, dans ses *Mémoires*, qualifie en ces termes le règne de Charles VI : « Ce règne si *fécond en événements sinistres*, *le tombeau des bonnes lois et des bonnes mœurs de la France.* » Il n'y a point d'exagération dans ces paroles ; le seizième siècle avec *la Saint-Barthélemi* et *la Ligue*, le dix-huitième avec le régime de *la Terreur*, le dix-neuvième avec la *Commune de Paris*, contiennent à peine des événements aussi sinistres que ceux dont, sous le règne de Charles VI, de 1380 à 1422, la France a été le théâtre et la victime.

A peine Charles V était couché dans son cercueil qu'on reconnut combien il manquait et manquerait à son royaume. La discorde éclata dans la famille royale. Pour abréger les temps toujours critiques des minorités, Charles V avait fixé la majorité des rois à quatorze ans ; son fils Charles VI n'avait pas encore douze ans et devait ainsi rester deux ans sous la tutelle de ses quatre oncles, les ducs d'Anjou, de Berry, de

Bourgogne et de Bourbon ; mais le dernier n'étant que l'oncle maternel du jeune roi et un bien moins puissant prince que ses oncles paternels, ce fut entre les trois premiers que s'engagea la lutte pour la possession temporaire du pouvoir royal. Très-inégaux en talents et en force, ils étaient tous les trois ambitieux et jaloux : l'aîné, le duc d'Anjou, actif, despotique et obstiné, aspirait à dominer en France pour faire servir l'influence française à la conquête du royaume de Naples, objet de son ambition ; le duc de Berry était un prince médiocre, remuant, dépensier et avide ; le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, le plus capable et le plus puissant des trois, avait été le favori d'abord de son père le roi Jean, puis de son frère Charles V, qui avait confiance en lui et prenait volontiers ses conseils; son mariage, en 1369, avec l'héritière du comté de Flandre avait été vivement contesté par le comte de Flandre, père de la jeune princesse, et par les communes flamandes, toujours plus amies de l'Angleterre que de la France; mais la vieille comtesse de Flandre, Marguerite de France, irritée du mauvais vouloir du comte son fils, lui avait dit un jour, en déchirant devant lui le haut de sa robe : « Puisque vous ne voulez pas vous rendre au vœu de votre mère, je vais trancher ce sein qui vous a nourri, vous et nul autre, et je le jetterai à manger aux chiens. » Cet étrange argument avait ému le comte de Flandre ; il avait consenti au mariage, et la puissance du duc de Bourgogne en avait été accrue à ce point que, le 4 octobre 1380, quand Charles VI fut sacré à Reims, Philippe le Hardi, sans en parler d'avance à personne, alla tout à coup s'asseoir à côté du jeune roi, au-dessus de son frère aîné le duc d'Anjou, prenant ainsi, sans que personne osât lui résister, le rang et les droits de premier pair de France.

Il ne tarda pas à prouver que sa supériorité extérieure ne pouvait manquer d'amener sa prépondérance politique. Son beau-père le comte Louis de Flandre était en lutte presque permanente avec les grandes communes flamandes, toujours près de se soulever contre les impôts dont il les accablait et les atteintes qu'il portait à leurs priviléges. La ville de Gand en particulier réclamait avec menace. En 1381, la querelle devint la guerre ; les Gantois essuyèrent d'abord des échecs : « Ah ! si Jacques d'Artevelde vivait ! » disaient-ils. Jacques d'Artevelde avait laissé un fils nommé Philippe, et il y avait à Gand un capitaine bourgeois, Pierre Dubois, qui alla un soir trouver Philippe d'Artevelde : « Nous avons maintenant grand besoin de choisir un capitaine d'un grand renom ; ressuscitez en ce [illegible] père qui fut, de son vivant,

tant aimé et craint en Flandre. — Pierre, répondit Philippe, vous m'offrez une grande affaire ; je vous promets que, si vous me placez là, je ne ferai rien sans votre conseil. — Ah çà, dit Dubois, saurez-vous bien être hautain et cruel ? Les Flamands veulent être ainsi menés ; avec eux, il ne faut pas plus tenir compte de la vie des hommes que de celle des alouettes quand vient la saison d'en manger. — Je ferai ce qu'il faudra, » dit Artevelde. La lutte s'engagea violemment entre le comte et les communes de Flandre, Gand à leur tête ; après des alternatives de succès et de revers, les Gantois eurent la victoire ; le comte Louis leur échappa à grand'peine en se cachant à Bruges chez une pauvre femme qui le fit monter dans le grenier où dormaient ses enfants et où il se blottit entre la paillasse et le lit de plumes. Au sortir de cet asile, il alla trouver à Bapaume son gendre le duc de Bourgogne et lui demanda secours : « Mon seigneur, lui dit le duc, par la foi que je dois à vous et aussi au roi, vous aurez satisfaction ; ce serait manquer à son devoir que de laisser une telle canaille gouverner un pays ; si l'on n'y mettait ordre, toute chevalerie et seigneurie pourraient être détruites dans la chrétienté. » Le duc de Bourgogne alla à Senlis, où était Charles VI, et lui demanda son appui pour le comte de Flandre. La question fut portée au conseil du roi ; le duc de Berry hésitait : « Il faut, dit-il, rassembler la meilleure partie des prélats et des nobles du royaume, et leur exposer toute l'affaire ; nous verrons quelle sera la volonté générale. » Au milieu de cette délibération, le jeune roi survint, un épervier sur le poing : « Hé bien, dit-il, mes oncles, de quoi parlez-vous ? est-ce chose que je puisse savoir ? » Le duc de Berry le mit au courant : « Un brasseur, nommé Artevelde, qui a le cœur tout anglais, lui dit-il, assiége le reste des chevaliers de Flandre enfermés dans Oudenarde ; ils ne peuvent recevoir secours que de vous. Qu'en dites-vous ? Voulez-vous aider le comte de Flandre à reconquérir son héritage que ces orgueilleux vilains lui ont ôté ? — Par ma foi, répondit le roi, j'en ai grande volonté ; allons-y ; je ne désire rien tant que de m'armer, car je n'ai pas encore porté les armes ; je voudrais partir demain. » Parmi les prélats et les seigneurs appelés à Compiègne, quelques-uns parlèrent des difficultés et des périls qu'on pourrait rencontrer : « Oui, oui, disait le roi, mais qui ne commence rien n'achève rien. » Quand les Flamands apprirent la résolution du roi de France, ils lui envoyèrent des lettres respectueuses en le priant de leur servir de médiateur auprès du comte leur seigneur ; les lettres furent reçues avec moquerie

et les messagers retenus en prison. A cette nouvelle : « Il faut nous allier aux Anglais, dit Artevelde ; de quoi s'avise ce roitelet de France ? C'est le duc de Bourgogne qui le mène, et il n'en demeurera pas là ; nous intimiderons la France en lui montrant que nous avons les Anglais pour alliés. » Artevelde se faisait illusion ; Édouard III ne régnait plus en Angleterre ; la demande des Flamands y fut trouvée arrogante et contraire aux intérêts des seigneurs en tous pays ; l'alliance ne se forma point. Quelques tentatives de négociation eurent lieu entre les conseillers de Charles VI et les Flamands, mais sans succès ; le comte de Flandre se rendit auprès du roi : « Votre querelle est la nôtre, lui dit Charles ; retournez en Artois ; nous y serons bientôt et nous verrons nos ennemis. »

En novembre 1382, en effet, le roi de France et son armée entrèrent en Flandre ; plusieurs villes, Cassel, Bergues, Gravelines, Turnhout, s'empressèrent de se soumettre à lui ; l'unanimité était moins complète parmi les Flamands et l'alarme plus grande que leurs chefs ne l'avaient pressenti : « Noble roi, disaient les habitants, nous mettons nos personnes et nos biens en votre obéissance, et pour vous montrer que nous vous reconnaissons comme notre légitime seigneur, voici les capitaines qu'Artevelde nous a donnés ; faites-en à votre volonté, car ce sont eux qui nous ont gouvernés. » Le 28 novembre, les deux armées se trouvèrent l'une près de l'autre, à Rosebecque, entre Ypres et Courtrai ; le soir, Artevelde réunit à souper ses capitaines : « Mes compagnons, leur dit-il, nous aurons demain rude besogne, car le roi de France est là, en grande volonté de combattre. Ne vous alarmez point ; nous défendons notre bon droit et les libertés de la Flandre. Les Anglais ne nous ont pas secourus ; nous n'en aurons que plus d'honneur. Avec le roi de France est toute la fleur de son royaume. Dites à vos gens de tout tuer et de ne faire nulle merci. Il ne faut épargner que le roi de France ; c'est un enfant : on doit lui pardonner ; nous l'emmènerons à Gand pour lui apprendre à parler flamand. Quant aux ducs, comtes, barons et autres gens d'armes, tuez-les tous ; les communes de France ne nous en sauront pas mauvais gré ; je suis bien sûr qu'elles voudraient qu'il n'en revînt pas un. » Au même moment, le roi Charles VI avait aussi à souper les princes ses oncles, le comte de Flandre, le connétable Olivier de Clisson, les maréchaux, etc. On régla l'ordre de bataille du lendemain. Beaucoup de gens blâmaient le duc de Bourgogne d'avoir emmené un si jeune roi, l'espoir du royaume,

dans une guerre hasardeuse ; on résolut de confier sa garde au connétable de Clisson, en chargeant, pour ce jour-là seulement, le sire de Coucy de commander l'armée : « Très-cher seigneur, dit au roi le connétable, je sais qu'il n'y a de plus grand honneur que de garder votre personne ; mais ce serait un grand chagrin pour mes compagnons s'ils ne m'avaient pas avec eux. Je ne dis pas qu'on ne puisse se passer de moi ; mais voilà quinze jours que je prépare tout pour le plus grand honneur de vous et de vos gens. Ils seraient bien surpris si maintenant je me retirais. » Le roi était un peu embarrassé : « Connétable, lui dit-il, je voudrais bien vous avoir aujourd'hui en ma compagnie ; vous savez bien que feu mon seigneur mon père vous aimait et se fiait à vous plus qu'à aucun autre ; au nom de Dieu et de saint Denis, faites ce que vous trouverez le meilleur. Vous y voyez plus clair que moi et que ceux qui m'ont conseillé. Venez seulement demain à ma messe. » La bataille s'engagea ardemment le lendemain matin, au milieu d'un épais brouillard. Selon le religieux de Saint-Denis, Philippe d'Artevelde n'était pas sans inquiétude ; il avait chargé un de ses gens d'aller observer l'armée française : « Tu m'apportes une mauvaise nouvelle, lui dit-il tout bas, quand tu me dis qu'il y a tant de Français avec le roi ; j'étais loin de m'y attendre.... Ceci est une rude guerre ; il faut la conduire prudemment. J'estime qu'il est à propos que j'aille hâter l'arrivée de dix mille de nos compagnons qui doivent nous venir. — Pourquoi donc, lui dirent ceux qui l'entouraient, laisser ton camp sans chef ? c'est pour t'obéir que nous nous sommes engagés dans cette entreprise ; il faut que tu coures avec nous les chances du combat. » Les Français étaient plus confiants qu'Artevelde : « Sire, dit le connétable en abordant le roi, son chaperon bas, réjouissez-vous ; ces gens-ci sont à nous ; il suffirait de nos valets pour les battre. » C'était là des paroles beaucoup trop présomptueuses ; les Flamands se battirent très-vaillamment ; formés en un corps d'armée compacte, ils firent reculer un moment les Français qui leur étaient opposés ; mais Clisson avait tout préparé pour les envelopper ; attaqués de toutes parts, ils essayèrent en vain de s'enfuir ; à peine quelques-uns réussirent-ils à s'échapper et à jeter, en passant, dans les marais voisins, la bannière de saint George. « Il est difficile, dit le religieux de Saint-Denis, d'indiquer avec certitude le nombre des morts ; ceux qui assistèrent à cette journée, et je suis disposé à suivre leur récit, disent que vingt-cinq mille Flamands tombèrent là avec leur chef Artevelde, artisan de cette rébellion, dont le

cadavre, retrouvé avec grand'peine dans un monceau de morts, fut, par l'ordre de Charles VI, pendu à un arbre du voisinage. Les Français perdirent aussi dans cette lutte de nobles chevaliers, non moins illustres par leur naissance que par leur valeur, entre autres quarante-quatre vaillants hommes qui, se jetant les premiers sur les rangs ennemis pour les enfoncer, s'acquirent ainsi une grande gloire. »

La victoire de Rosebecque fut, pour Charles VI et pour son oncle, le duc de Bourgogne, un grand sujet de satisfaction et d'orgueil; ils avaient vaincu en Flandre la commune de Paris aussi bien que celle de Gand, et ils avaient grand besoin en France de ce succès, car, dès l'avènement du jeune roi, les Parisiens s'étaient soulevés réclamant l'abolition effective des impôts dont Charles V mourant avait déploré la nécessité et presque ordonné lui-même la cessation. Les oncles du roi, ses tuteurs, avaient d'abord cédé et supprimé en effet la plupart de ces taxes; mais peu après ils se retrouvèrent en présence de la nécessité : la guerre avec l'Angleterre continuait; les revenus du domaine royal ne pouvaient suffire à la soutenir; le duc d'Anjou essaya de rétablir les taxes, et l'un des anciens conseillers de Charles V, Jean Desmarets, avocat général au parlement, le seconda dans cette tentative; sept fois, dans le cours de l'année 1381, des assemblées de notables furent réunies à Paris dans ce dessein, et, le 1[er] mars 1382, un agent du pouvoir parcourut la ville, au grand galop de son cheval, annonçant le rétablissement de la principale des taxes. Un nouveau soulèvement éclata; la population munie de toute sorte d'armes, entre autres de forts maillets, se répandit partout, tuant les percepteurs, forçant et pillant l'Hôtel de Ville; on les appela *les Maillotins*. On les réprima, mais aussi timidement que cruellement ; on en arrêtait quelques-uns, et, la nuit, on les jetait à la Seine, cousus dans des sacs, sans autre formalité ni jugement. Une nouvelle assemblée des notables fut convoquée, vers le milieu d'avril, à Compiègne, et les députés des principales villes y furent appelés; ils n'osèrent rien décider; « ils n'étaient venus, dirent-ils, que pour ouïr et rapporter; ils s'emploieraient de leur pouvoir à faire consentir ceux qui les avaient envoyés à faire le plaisir du roi. » Vers la fin d'avril, quelques-uns revinrent à Meaux, annonçant qu'ils avaient rencontré partout la plus vive résistance; partout on leur avait crié : « Nous aimons mieux mourir que de subir l'impôt. » Seuls les députés de Sens avaient voté une taxe sur toutes les marchandises; mais, quand il s'agit de la percevoir, le peuple

de Sens s'y opposa si violemment, qu'on fut obligé d'y renoncer. C'était dans cet état des faits et des esprits en France que Charles VI et le duc de Bourgogne étaient partis avec leur armée pour aller contraindre les communes flamandes de se soumettre à leur comte.

Revenus vainqueurs de Flandre en France, Charles VI et ses oncles, partout brillamment fêtés sur leur route, allèrent d'abord passer neuf jours à Compiègne, « pour se reposer de leurs ennuis, dit le religieux de Saint-Denis, dans les plaisirs de la chasse; puis, le 10 janvier 1383, le roi rapporta solennellement à l'église de Saint-Denis l'oriflamme qu'il en avait emportée pour son expédition, et le lendemain 11 janvier il rentra à Paris, seul à cheval au milieu de son armée. » Les bourgeois sortirent de la ville pour aller à sa rencontre et lui offrir leurs hommages accoutumés; mais on leur enjoignit brusquement de retourner sur leurs pas; le roi et ses oncles, leur dit-on, ne pouvaient oublier des offenses si récentes. On brisa, à coups de hache, les barrières en bois qui avaient été placées devant les portes de la ville pour qu'on n'y pût entrer sans permission; on arracha les portes mêmes de leurs gonds; on les renversa sur la chaussée du roi, et le cortége passa par-dessus, comme pour fouler aux pieds l'orgueil farouche des Parisiens. Une fois entré dans la ville et au sortir de Notre-Dame, le roi fit publier dans toutes les rues une ordonnance qui défendait, sous les peines les plus sévères, d'insulter les bourgeois ou de leur faire éprouver aucun dommage en quoi que ce fût; et le connétable fit pendre deux pillards aux fenêtres des maisons où ils avaient commis leurs vols. » Mais l'ordre matériel ainsi maintenu, la réaction commença contre les soulèvements des Parisiens, magistrats municipaux ou peuple, bourgeois ou artisans, riches ou pauvres, dans le cours des deux années précédentes; les arrestations, les emprisonnements, les amendes, les confiscations, les exécutions, les rigueurs de toute sorte frappèrent les plus apparents et les plus redoutés parmi les chefs ou les fauteurs des mouvements populaires. Le plus solennel et le plus inique de ces supplices fut celui de l'avocat général Jean Desmarets. « Pendant presque toute une année, dit le religieux de Saint-Denis, il avait servi de médiateur entre le roi et les Parisiens; il avait souvent modéré la fureur du peuple et arrêté ses excès en l'empêchant de lâcher la bride à sa cruauté. Il remontrait toujours aux factieux que c'était s'exposer à une mort presque certaine que de provoquer la colère du roi et des princes. Mais, cédant aux prières de cette multitude rebelle et turbulente, au lieu de quitter

Paris comme avaient fait les autres personnes de sa profession, il y était resté et, se jetant trop hardiment au milieu des orages de la discorde civile, il avait donné le conseil de prendre les armes et de défendre la ville, ce qu'il savait bien déplaire au roi et aux grands. » Lorsqu'il fut conduit au supplice, « on le plaça sur la charrette plus haut que les autres, afin qu'il fût mieux vu de tout le monde. » Rien ne troubla un moment la fermeté de ce vieillard de soixante-dix ans : « Où sont-ils ceux qui m'ont jugé? disait-il, qu'ils viennent et qu'ils exposent les motifs de ma mort. Jugez-moi, mon Dieu, et discernez ma cause de celle des impies. » Arrivé aux halles, quelques-uns des spectateurs lui crièrent : « Demandez merci au roi, maître Jean, pour qu'il vous pardonne vos fautes. » Il se retourna disant : « J'ai servi bien et loyalement le roi Philippe son bisaïeul, le roi Jean et le roi Charles son père; jamais aucun de ces rois n'a eu rien à me reprocher, et celui-ci ne me reprocherait rien non plus s'il avait l'âge et la connaissance d'un homme fait. Je ne pense pas que ce soit lui qui soit en rien coupable d'un tel jugement; je n'ai donc que faire de lui crier merci. C'est à Dieu seul qu'il faut demander merci et je le prie de me pardonner mes péchés. » Le respect public accompagna le vieux et courageux magistrat au delà de l'échafaud; son corps fut recueilli par ses amis et enseveli plus tard honorablement dans l'église de Sainte-Catherine.

Après les châtiments revinrent les fêtes; le roi et sa cour en étaient avides; quelque jeune qu'il fût encore (il avait dix-sept ans), son puissant oncle, le duc de Bourgogne se préoccupait fort de le marier pour assurer auprès de lui sa propre influence; le sage Charles V avait témoigné en mourant le désir que son fils cherchât des alliances en Allemagne; un frère du duc régnant, Étienne de Bavière, était venu servir dans l'armée française; le duc de Bourgogne lui demanda s'il n'y avait pas quelque princesse de Bavière à marier : « Mon frère aîné, lui répondit le Bavarois, a une fille très-belle de quatorze ans. — C'est ce qu'il nous faut, dit le Bourguignon; tâchez de nous l'amener ici; le roi aime beaucoup les belles personnes; si elle lui plaît, elle sera reine de France. » Informé par son frère, le duc de Bavière hésita d'abord : « Ce serait, dit-il, un grand honneur pour ma fille d'être reine de France; mais c'est bien loin d'ici. Si l'on menait ma fille en France, et puis qu'on me la renvoyât, parce qu'elle ne conviendrait pas, ce me serait un trop grand chagrin. J'aime mieux la marier tout à mon aise et près de moi. » On insista et le duc de Bavière finit par consentir;



ET LE CORTÈGE PASSA PAR DESSUS LES PORTES RENVERSÉES SUR LA CHAUSSÉE

on convint que la princesse Isabelle irait faire une visite à la duchesse de Brabant, qui l'endoctrina et lui fit faire de belles robes, disent les chroniqueurs, car, en Allemagne, on se mettait trop simplement pour les modes de France. Ainsi préparée, la princesse Isabelle fut conduite à Amiens, où était alors le roi, à qui l'on avait déjà montré son portrait; on la lui présenta; elle mit le genou en terre devant lui; il la trouva charmante; en voyant avec quel plaisir il la regardait, le connétable Olivier de Clisson dit au sire de Coucy : « Par ma foi, elle nous demeurera. » Le soir même, le jeune roi dit à son conseiller Bureau de la Rivière : « Elle me plaît; allez dire à mon oncle le duc de Bourgogne de conclure tout de suite. » Le duc satisfait s'empressa de l'annoncer aux dames de la cour, qui crièrent : « Noël ! » avec joie. Le duc eût souhaité que les noces se fissent à Arras; mais le jeune roi impatient insista pour Amiens, sans délai, disant qu'il n'en dormait pas : « Eh bien, lui répondit son oncle, il faut vous guérir de votre mal. » Le 18 juillet 1385, le mariage fut célébré à la cathédrale d'Amiens, où la princesse Isabelle « fut conduite dans un beau chariot dont les cerceaux étaient recouverts d'étoffe d'argent. » Roi, oncles et courtisans étaient loin de se douter des crimes et des hontes qui s'attacheraient en France au nom d'Isabeau de Bavière. Il y a encore plus de légèreté et d'imprévoyance dans les mariages des rois que dans ceux de leurs sujets.

Pendant qu'on célébrait ce fatal mariage, la guerre avec l'Angleterre et son nouveau roi Richard II continuait, mais languissamment et sans résultat. Encore pleins de l'orgueilleuse confiance que leur avait inspirée leur succès contre les communes flamandes et parisiennes, Charles VI et son oncle de Bourgogne résolurent de porter à l'Angleterre un grand coup et d'aller y débarquer avec une forte armée. D'immenses préparatifs furent faits en France pour cette expédition; en septembre 1386, on avait réuni au port de l'Écluse et en mer, entre l'Écluse et Blankenberg, selon les uns treize cent quatre-vingt-sept, selon les autres seulement neuf cents vaisseaux, grands ou petits; et Olivier de Clisson avait fait construire à Tréguier en Bretagne une ville en bois qui devait être transportée en Angleterre et reconstruite après le débarquement, « de telle sorte, dit Froissart, que les seigneurs pussent s'y loger et retirer de nuit pour être à l'abri des réveils soudains et pour dormir plus en sûreté. » On prenait autant de soin des approvisionnements que de la flotte même : « Qui eût été en ce temps à Bruges, au Dam et à l'Écluse, eût vu comment on emplissait nefs et vais-

seaux de foin par torches en tonneaux, de biscuits en sacs, d'oignons, pois, fèves, orge, avoine, chandelles, guêtres, souliers, bottines, éperons, fer, clous, outils de cuisine et de toutes choses dont on peut se pourvoir pour servir corps d'homme. » On allait chercher partout, en Hollande spécialement, ces provisions diverses, et elles coûtaient fort cher : « Si vous voulez que nous soyons à vous et avoir notre service, disaient les Hollandais, payez-nous tout sec ; autrement nous n'irons nulle part. » A cette prévoyance intelligente se joignait une magnificence inutile : « On ne voyait que peintures et dorures sur les mâts ; tout était blasonné et couvert d'armoiries ; mais rien n'approchait du navire du duc de Bourgogne ; il était tout peint au dehors en or et en azur ; on y voyait cinq grandes bannières aux armes du duché de Bourgogne, des comtés de Flandre, d'Artois, de Réthel et de Bourgogne, et partout la devise du duc : « Il me tarde. » Le jeune roi aussi se montrait fort pressé d'entrer en campagne ; il se plaisait à aller sur son vaisseau disant : « J'ai grande envie de partir ; je crois que je serai bon marin, car la mer ne me fait point de mal. » Mais tout le monde n'était pas aussi impatient que le roi ; il attendait son oncle, le duc de Berry, et lui écrivait en vain lettre sur lettre pour le presser d'arriver ; le duc, qui n'avait nul goût pour l'expédition, se contentait de lui répondre en l'engageant « à n'avoir nul souci et à s'amuser, car l'affaire se terminerait peut-être autrement qu'on ne pensait. » Le duc de Berry arriva enfin à l'Écluse le 14 octobre 1386 : « Sans vous, mon oncle, lui dit le roi, nous serions déjà en Angleterre ; » mais trois mois s'étaient écoulés ; la belle saison était passée ; les vents devenaient violents et contraires ; les navires venus de Tréguier avec le connétable pour rejoindre la flotte avaient beaucoup souffert dans la traversée ; on recommença à délibérer sur l'opportunité, la possibilité même de l'expédition ainsi retardée : « Si quelqu'un va en Angleterre, j'irai, » disait le roi. Personne n'y alla. « Un jour que le temps était calme, dit le religieux Saint-Denis, le roi s'embarqua tout armé avec ses oncles sur le vaisseau royal ; mais le vent ne leur permit pas de s'avancer en mer à plus de deux milles, et les repoussa, malgré les efforts des matelots, vers le rivage qu'ils venaient de quitter. Le roi, qui se voyait avec grand déplaisir frustré dans ses espérances, fit donner à ses troupes l'ordre de retour, et laissa en partant, d'après le conseil des barons, quelques gens de guerre pour décharger la flotte et la mettre en lieu de sûreté le plustôt possible. Mais l'ennemi ne leur donna pas

le temps d'exécuter ces ordres; dès que le calme de la mer permit aux Anglais de mettre à la voile, ils fondirent sur les Français, brûlèrent ou emmenèrent dans leurs ports la plus grande partie de la flotte, enlevèrent les provisions, et trouvèrent deux mille tonneaux pleins de vin, qui suffirent pour longtemps aux besoins de l'Angleterre. »

Un tel mécompte après un tel fracas ne fut probablement pas étranger à la résolution que prit Charles VI quelque temps après, l'abandon de l'expédition projetée contre l'Angleterre. En octobre 1388, il assembla à Reims un grand conseil où se trouvaient ses deux oncles les ducs de Bourgogne et de Berry[1], son frère le duc d'Orléans, ses cousins et plusieurs prélats et seigneurs considérables. Le chancelier y annonça que le roi lui avait ordonné de mettre en délibération la question de savoir s'il ne convenait pas que désormais il gouvernât lui-même son royaume. Interrogé le premier à ce sujet, le cardinal Ascelin de Montaigu, évêque de Laon, répondit que le roi était, à son avis, fort en état comme en droit de gouverner lui-même son royaume, et sans nommer personne, il désigna les oncles du roi, surtout le duc de Bourgogne, comme n'étant plus nécessaires au gouvernement de la France. Presque tous les assistants furent de cet avis. Le roi, sans plus attendre, remercia ses oncles du soin qu'ils avaient pris de ses États comme de lui-même, et les pria de lui continuer leur affection. Ni le duc de Bourgogne, ni le duc de Berry ne s'attendaient à cette résolution; ils s'y soumirent sans objection, mais non sans laisser percer leur humeur; le duc de Berry dit même que, son frère et lui, ils suppliaient le roi d'en conférer plus mûrement avec eux quand il serait de retour à Paris. Sur ce, le conseil se sépara; les deux oncles du roi partirent pour leurs propres États; et, peu de semaines après, le cardinal évêque de Laon mourut d'une courte maladie: « On crut généralement, dit le religieux de Saint-Denis, qu'il était mort empoisonné. » Sur son propre vœu en mourant, aucune recherche ne fut faite à ce sujet. La mesure adoptée dans le dernier conseil fut d'ailleurs généralement approuvée. Le roi était populaire; il avait le cœur bon, les manières courtoises et douces; il était fidèle à ses amis et accueillant pour tous; le peuple aimait à le voir passer dans les rues. En prenant en main le gouvernement, il y rappela les anciens conseillers de son père Charles V, Bureau de la Rivière, Le Mercier de Noviant, Le Bègue de Vilaine, tous

[1] Le troisième, le duc d'Anjou, était mort en Italie le 20 septembre 1384, après avoir vainement tenté de conquérir le royaume de Naples.

hommes sensés et estimés. Les impôts furent diminués; la ville de Paris recouvra une partie de ses libertés municipales; on se félicitait de ce qu'on obtenait et on espérait davantage.

Charles VI ne se contenta pas de la satisfaction de Paris : il voulut que tout son royaume s'aperçût et profitât de son indépendance; il entreprit de visiter le centre et le midi de la France. Un tel voyage était, pour lui et pour les princes et les villes qui le recevaient, l'occasion d'énormes dépenses : « Lorsque le roi s'arrêtait quelque part, il fallait, pour sa table et l'entretien de sa suite, six bœufs, quatre-vingts moutons, trente veaux, sept cents poulets, deux cents pigeons, et beaucoup d'autres choses encore. On estimait à deux cent trente livres les frais d'une journée du roi; sans compter les présents que les grandes villes se croyaient obligées de lui faire. » Mais Charles était lui-même magnifique jusqu'à la prodigalité, et se complaisait dans les magnificences dont il était l'objet sans se soucier de ce qu'elles lui coûtaient à lui-même. De 1389 à 1390, pendant près de six mois, il parcourut la Bourgogne, les rives du Rhône, le Languedoc, les petites principautés voisines des Pyrénées; on l'arrêtait partout pour lui porter des plaintes ou lui exprimer des vœux; à Nîmes, à Montpellier et dans tout le Languedoc, on l'entretint passionnément du mauvais gouvernement de ses deux oncles, les duc d'Anjou et de Berry : « ils avaient, lui dit-on, pillé et ruiné cette belle et riche province; c'était cinq ou six tailles par an; l'une n'était pas payée que l'autre commençait; ils ont bien levé trois millions d'or depuis Villeneuve-d'Avignon jusqu'à Toulouse. » Charles écoutait avec émotion, promettait de faire justice, et les vieux conseillers de son père qui l'accompagnaient n'avaient garde de l'en détourner. En le voyant partir, avec ceux-là seuls, pour ce voyage, le duc de Bourgogne en avait témoigné au duc de Berry son dépit et son inquiétude : « Hé bien, lui avait-il dit, voilà le roi qui va visiter le Languedoc pour faire une enquête sur ceux qui l'ont gouverné. Il n'emmène pour tout conseil que La Rivière, Le Mercier, Montaigu et le Bègue de Vilaine. Que dites-vous de cela, mon frère? — Le roi notre neveu est jeune, lui répondit le duc de Berry; s'il croit les nouveaux conseillers qu'il prend, il sera trompé et cela finira mal; vous le verrez. Quant à présent, il nous faut le supporter. Un temps viendra où nous en ferons repentir tous ces conseillers et le roi lui-même. Par Dieu, qu'ils fassent ce qu'ils voudront; nous retournerons dans nos États. Nous n'en sommes pas moins les deux plus grands du royaume,

et tant que nous serons ensemble, personne ne peut rien contre nous. »

L'avenir est aussi inconnu aux inquiétudes des hommes qu'à leurs espérances; les oncles du roi étaient près de ressaisir le pouvoir qu'ils croyaient perdu pour eux. Le 13 juin 1392, le connétable Olivier de Clisson fut assassiné en rentrant chez lui, après une fête que le roi avait donnée à l'hôtel de Saint-Paul; l'assassin était Pierre de Craon, cousin du duc de Bretagne Jean IV: il crut Clisson mort et le laissa baigné dans son sang, à la porte d'un boulanger de la rue Culture-Sainte-Catherine. Le roi était près de se mettre au lit quand un de ses gens vint lui dire : « Ah! sire, un grand malheur vient d'arriver dans Paris. — Quel malheur et à qui? dit le roi. — A votre connétable, sire, qui vient d'être tué. — Tué ! reprit Charles, et par qui ? — On ne le sait pas; mais c'est ici près, dans la rue Sainte-Catherine. — Vite des flambeaux, dit le roi; je veux l'aller voir; » et il partit sans attendre sa suite. Quand il entra dans la boutique du boulanger, Clisson, grièvement blessé, commençait à reprendre ses sens : « Ah ! connétable, comment vous sentez-vous? dit le roi. — Bien petitement, cher sire. — Et qui vous a mis en cet état? — Pierre de Craon et ses complices; traîtreusement et sans défense. — Connétable, dit le roi, jamais chose n'aura été si punie ni si chèrement payée que celle-là; pensez à vous, mon cher connétable, et ne vous souciez de rien; l'affaire est mienne. » Des ordres furent immédiatement donnés pour rechercher Pierre de Craon et poursuivre son procès; il s'était réfugié d'abord dans son château de Sablé, puis auprès du duc de Bretagne, qui le fit cacher et répondit aux envoyés du roi qu'il ne savait où il était. Le roi annonça sa résolution de faire la guerre au duc de Bretagne jusqu'à ce que Pierre de Craon fût trouvé et justice faite au connétable. Les préparatifs de guerre furent commencés; les ducs de Berry et de Bourgogne reçurent ordre de s'y préparer, ainsi que leurs vassaux. Le premier, qui se trouvait à Paris au moment de l'assassinat, n'avait garde de s'opposer directement au dessein du roi; mais il éludait, ajournait, prédisait la gravité de cette guerre. Au dire de Froissart, la veille de l'assassinat, il avait été averti, par un simple clerc, du projet de Pierre de Craon : « Le jour est trop avancé, avait-il dit; je ne veux pas troubler aujourd'hui le roi; demain matin, sans faute, nous y pourvoirons. » Il avait oublié ou négligé de parler à son neveu. Ni lui, ni son frère le duc de Bourgogne n'étaient complices, je pense, de l'assassinat de Clisson;

mais ils n'y avaient nul regret; ils voyaient là un incident de la lutte engagée entre eux, princes du sang royal, et ces anciens conseillers de Charles V, redevenus ceux de Charles VI, qu'avec l'impertinence de grands seigneurs, ils appelaient *les marmousets*. Ils ne négligèrent rien pour faire avorter la colère du roi et pour préserver le duc de Bretagne de la guerre qui se préparait contre lui.

L'émotion de Charles VI avait été très-vive et durait toujours ; il pressait avec ardeur les préparatifs de la guerre; on essayait de le calmer; on lui recommandait de se ménager; il avait été malade; il pouvait à peine monter à cheval; le duc de Bourgogne lui fit quelques représentations sur les fatigues qu'il se donnait: « Je me trouve mieux, répondit-il, d'être à cheval et de travailler dans mon conseil que de me tenir en repos. Qui veut me persuader autre chose n'est pas de mes amis et me déplaît. » Une lettre de la reine d'Aragon donna lieu de supposer que Pierre de Craon s'était réfugié en Espagne; le duc de Bourgogne s'en prévalut pour détourner le roi de son prompt départ pour la guerre de Bretagne: « Au moins, lui dit-il, faut-il envoyer en Aragon pour savoir ce qui en est et remercier la reine de sa courtoisie. — Nous le voulons bien, mon oncle, lui répondit Charles; il ne faut pas vous fâcher; mais, pour moi, je tiens que ce traître de Pierre de Craon n'est pas dans une autre prison, ni dans une autre Barcelone que bien tranquille chez le duc de Bretagne. » Il n'y eut pas moyen de le détourner de son dessein; il avait réuni ses oncles et ses troupes au Mans; après y avoir passé trois semaines, il donna l'ordre du départ pour la Bretagne. Le tragique incident qui éclata alors n'a été nulle part plus fidèlement ni mieux raconté que dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de M. de Barante ; je n'hésite pas à lui emprunter ce récit. « On était, dit-il, au commencement d'août 1392, dans les jours les plus chauds de l'année. Le soleil était ardent, surtout dans ces pays sablonneux. Le roi était à cheval, vêtu de l'habillement court et étroit qu'on nommait *une jacque;* le sien était en velours noir et l'échauffait beaucoup. Il avait sur la tête un chaperon de velours écarlate orné d'un chapelet de grosses perles que lui avait donné la reine à son départ. Derrière lui étaient deux pages à cheval. Pour ne pas incommoder le roi par la poussière, on le laissait marcher presque seul. Le duc de Bourgogne et le duc de Berry étaient à gauche, quelques pas en avant, conversant ensemble. Le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le sire de Coucy et quelques autres étaient aussi en avant, formant un autre groupe. Par derrière,

les sires de Navarre, de Bar, d'Albret, d'Artois et beaucoup d'autres se trouvaient en assez grande troupe. On cheminait en cet équipage et l'on venait d'entrer dans la grande forêt du Mans, lorsque tout à coup sortit de derrière un arbre, au bord de la route, un grand homme, la tête et les pieds nus, vêtu d'une méchante souquenille blanche; il s'élança et saisit le cheval du roi par la bride : « Ne va pas plus loin, cria-t-il, tu es trahi! » Les hommes d'armes accoururent sur-le-champ, et frappant du bâton de leur lance sur les mains de cet homme, ils lui firent lâcher la bride. Comme il avait l'air d'un pauvre fou et rien de plus, on le laissa aller sans s'informer de rien, et il suivit le roi pendant près d'une demi-heure, répétant de loin le même cri. Le roi fut fort troublé de cette apparition subite; sa tête, qui était très-faible, en fut ébranlée. Cependant on continua à marcher. La forêt passée, on se trouva dans une grande plaine de sable où les rayons du soleil étaient plus brûlants encore. Un des pages du roi, fatigué de la chaleur, s'étant endormi, la lance qu'il portait tomba sur le casque et fit soudainement retentir l'acier. Le roi tressaillit, et alors on le vit, se levant sur ses étriers, tirer son épée, presser son cheval des éperons, et s'élancer en criant: « En avant sur ces traîtres! ils veulent me livrer aux ennemis! » Chacun s'écarta en toute hâte, pas pourtant sitôt que quelques-uns ne fussent blessés; on dit même que plusieurs furent tués, entre autres un bâtard de Polignac. Le frère du roi, le duc d'Orléans, se trouvait là tout près; le roi courut sur lui l'épée levée et allait le frapper : « Fuyez, mon neveu d'Orléans, s'écria le duc de Bourgogne; monseigneur est dans le délire. Mon Dieu, qu'on tâche de le prendre! » Il était si furieux que personne n'osait s'y risquer; on le laissait courir çà et là et se fatiguer, en poursuivant tantôt l'un, tantôt l'autre. Enfin, quand il fut lassé et trempé de sueur, son chambellan, Guillaume de Martel, s'approcha par derrière et le prit à bras le corps; on l'entoura, on lui ôta son épée, on le descendit de cheval, il fut couché doucement par terre; on défit sa jacque. Son frère et ses oncles s'approchèrent; ses yeux fixes ne reconnaissaient personne ; il ne disait pas une parole : « Il faut retourner au Mans, dirent les ducs de Berry et de Bourgogne; voilà le voyage de Bretagne fini. » On trouva sur le chemin une charrette à bœufs; on y plaça le roi de France, en le liant, de peur que sa fureur ne le reprît, et on le ramena à la ville sans mouvement et sans parole. »

Ce n'était pas un simple accès de fièvre chaude; c'était le début

d'une aliénation mentale profonde, quelquefois suspendue, atténuée du moins pendant quelque temps, mais qui éclatait de nouveau sans cause appréciable, et s'aggravait à chaque nouvelle explosion. Charles VI avait toujours eu le goût des déguisements; lorsque, en 1389, la jeune reine Isabelle de Bavière arriva à Paris pour se marier, le matin de son entrée, le roi dit au sire de Savoisy, son chambellan: « Je te prie, prends un bon cheval; je monterai derrière toi; nous nous habillerons de façon à n'être pas connus, et nous irons voir l'arrivée de ma femme. » Savoisy ne voulait pas; le roi insista, et ils s'en allèrent ainsi à travers la foule, recevant de bons coups de baguette des huissiers quand ils voulaient trop approcher du cortége. En 1393, un an après la première explosion de sa folie, le roi, dans une fête de cour, imagina de se déguiser en sauvage, lui et cinq de ses courtisans; ils s'étaient fait coudre dans une toile de lin qui leur dessinait tout le corps; cette toile était enduite de poix résine pour faire tenir une toison d'étoupe de lin qui les faisait paraître velus de la tête aux pieds. Ainsi déguisés, ces sauvages entrèrent en dansant dans la salle du bal; quelqu'un des assistants prit une torche allumée et s'approcha d'eux; en un moment plusieurs furent en flammes; on ne pouvait arracher les vêtements bizarres collés sur leurs corps: « Sauvez le roi! » s'écria l'un de ces malheureux déguisés; on ne savait lequel était le roi; la duchesse de Berry sa tante le reconnut, le saisit, l'enveloppa de sa robe en lui disant: « Ne bougez pas; vous voyez que vos compagnons brûlent. » Il fut ainsi sauvé, au milieu de l'effroi de tous les assistants. Quand il reconnut son état de démence, il en eut horreur; il demanda pardon du mal qu'il avait fait, se confessa et reçut la communion. Plus tard, quand il sentait revenir le mal, il en parlait les larmes aux yeux, demandait qu'on lui ôtât son couteau, et disait à ceux qui l'entouraient: « Si quelqu'un d'entre vous, par ne sais quel maléfice, est coupable de mes souffrances, je le conjure, au nom de Jésus-Christ, de ne pas me tourmenter davantage, et de m'achever tout de suite, sans me tant faire languir. » Il prit la reine Isabelle en horreur, et, sans la reconnaître: « Qui est cette femme? disait-il quand il la voyait; que me veut-elle? Ne cessera-t-elle pas de m'importuner? Qu'on me délivre de sa persécution! » On prit d'abord grand soin de lui; on appela un habile médecin de Laon, nommé Guillaume de Harsely, qui le mit à un régime dont, pendant quelque temps, les bons effets se firent sentir; mais ce médecin se déplaisait à la cour; il aima mieux retourner



IL S'ÉLANÇA ET SAISIT LE CHEVAL DU ROI PAR LA BRIDE

à son petit ménage de Laon, où il mourut peu après, et onze ans plus tard, en 1405, on ne s'occupait plus du roi; on lui donnait à manger, comme à un animal, le laissant se jeter gloutonnement sur sa nourriture; pendant cinq mois on négligea de changer ses vêtements; on eut enfin honte d'un tel oubli ; on entreprit de le réparer; il fallut douze hommes pour vaincre la résistance maniaque du roi; on le lava, on le rasa, on lui mit des vêtements neufs; il devint plus calme et recommença à connaître quelques personnes, entre autres l'ancien prévôt de Paris, Juvénal des Ursins, dont la visite paraissait lui faire plaisir; il lui disait, sans trop savoir pourquoi : « Juvénal, ne perdons pas notre temps. » Dans ses bons jours, on le faisait quelquefois assister à quelques conseils où il était question de diminuer les impôts et de soulager le peuple, et il avait, par moments, l'air d'y prendre quelque intérêt. Une jeune Bourguignonne, Odette de Champdivers, était, parmi ses nombreuses favorites, la seule qui réussît un peu à le calmer dans ses violents accès. C'était le duc Jean sans Peur qui l'avait placée auprès du roi pour qu'elle y servît son influence, et elle en profita pour sa propre fortune, ce qui ne l'empêcha pas de passer plus tard au service de Charles VII contre la maison de Bourgogne. Pendant trente ans, de 1392 à 1422, la couronne resta sur la tête de ce pauvre fou, pendant que la France était en proie aux querelles sanglantes de la maison royale, à la dislocation nationale, à la licence morale, à l'anarchie civile et à la conquête étrangère.

Quand, pour la première fois, au milieu de la forêt du Mans, les ducs de Berry et de Bourgogne virent le roi leur neveu dans cet état, ils eurent un premier mouvement de tristesse et d'inquiétude; le duc de Bourgogne surtout, accessible aux impressions généreuses et sympathiques, s'écria tout en larmes en embrassant le roi : « Mon cher seigneur et neveu, consolez-moi par une parole seulement! » Mais les désirs et les espérances de l'ambition égoïste reparurent bientôt au-dessus de ces honnêtes émotions de l'âme : « Ah! disait le duc de Berry, Clisson, la Rivière, Noviant et Vilaines ont été hautains et durs envers moi; voici l'heure où je vais les payer en la même monnaie, et forgée à la même forge. » La garde de la personne du roi fut retirée à ses conseillers et remise à quatre chambellans choisis par ses oncles; cependant les deux ducs ne s'emparèrent pas immédiatement du gouvernement du royaume; le connétable de Clisson et les anciens conseillers de Charles V en demeurèrent chargés quelque temps encore; ils avaient

par devers eux de longues preuves de capacité et de fidélité au service du roi; les deux ducs ne les attaquèrent pas d'abord ouvertement, mais ils travaillèrent activement à les détruire; le duc de Bourgogne dit un jour au sire de Noviant: « Il m'est survenu une affaire pressante pour laquelle j'ai besoin sur-le-champ de trente mille écus; faites-les-moi donner sur le trésor de mon seigneur; je les restituerai dans un autre moment. » Noviant répondit respectueusement qu'il fallait en parler au conseil: « Je voudrais que personne n'en sût rien, » dit le duc; Noviant persista : « Vous ne voulez pas me faire ce plaisir ? reprit le duc, vous ne tarderez pas à vous en repentir. » C'était principalement sur le connétable que portait la colère des princes; il était le plus puissant et le plus riche; il se présenta un jour, suivi d'un seul écuyer, à l'hôtel du duc de Bourgogne : « Monseigneur, lui dit-il, beaucoup de chevaliers et d'écuyers me poursuivent pour avoir l'argent qui leur est dû. Je ne sais où le prendre. Le chancelier et le trésorier me renvoient à vous. Puisque c'est vous et le duc de Berry qui gouvernez, veuillez avoir la bonté de me répondre. — Clisson, dit le duc, vous n'avez que faire de vous embarrasser de l'état du royaume; il se gouvernera très-bien sans vos services. Où donc avez-vous pu amasser tant d'argent ? Mon seigneur, mon frère de Berry et moi, nous n'en avons pas tant à nous trois. Sortez de ma présence et que je ne vous voie plus. Si je ne me respectais pas, je vous ferais crever l'autre l'œil. » Clisson sortit, monta à cheval, rentra à son hôtel, mit ordre à ses affaires et partit, lui troisième, pour son château fort de Montlhéry. Les deux ducs regrettèrent beaucoup de ne l'avoir pas fait sur-le-champ arrêter. La rupture éclata : des quatre autres conseillers du roi, l'un s'échappa à temps ; deux furent saisis et mis en prison ; le quatrième, Bureau de la Rivière, était à son château d'Auneau, près de Chartres, honoré et aimé de tous ses voisins; tous le pressaient de se sauver : « Si je m'enfuyais ou me cachais, dit-il, je m'avouerais coupable des crimes dont je me sens pur. Ici, comme ailleurs, je suis à la volonté de Dieu ; il m'a donné tout ce que j'ai ; il peut me l'ôter quand il lui plaît. J'ai servi le roi Charles de bonne mémoire, et aussi le roi son fils ; ils ont magnifiquement récompensé mes services. J'attendrai le jugement du parlement de Paris sur ce que j'ai fait, d'après les ordres de mes rois, pour les affaires du royaume. » On vint lui dire que les gens envoyés pour le chercher approchaient : « Leur ouvrirons-nous ? » lui demanda-t-on. — « Pourquoi pas ? » Il alla lui-même au-devant d'eux, les reçut avec une courtoisie

qu'ils lui rendirent, et il fut emmené à Paris, où on l'enferma au Louvre avec ses collègues.

Leur procès devant le parlement fut suivi avec ardeur, surtout contre Clisson absent; un arrêt le bannit du royaume « comme faux et mauvais traître à la couronne, et le condamna à payer cent mille marcs d'argent et à perdre à perpétuité l'office de connétable. » Il est impossible d'apprécier aujourd'hui la part de la justice légale dans cette sentence; en tout cas, c'était une bien extrême rigueur envers un si noble et si vaillant guerrier qui avait tant fait pour la sûreté et l'honneur de la France. Les ducs de Bourgogne et de Berry et beaucoup de barons du royaume signèrent l'arrêt; le frère du roi, le duc d'Orléans, refusa d'y prendre part. Contre les autres conseillers du roi, la poursuite continua, acharnée par moments, mais, en général, lente et incertaine; sous l'influence des ducs de Bourgogne et de Berry, le parlement se montrait enclin à la sévérité; mais Bureau de la Rivière avait des amis chauds, entre autres la jeune et belle duchesse de Berry, au mariage de laquelle il avait fort contribué, et Jean Juvénal des Ursins, prévôt des marchands de Paris, l'un des hommes à qui le roi et la population portaient le plus d'estime et de confiance; le roi, favorable aux accusés par son propre penchant et par l'influence de son frère le duc d'Orléans, fit demander au parlement que les pièces de la procédure lui fussent apportées; le parlement hésita et ajourna sa réponse; la procédure suivit son cours; au bout de quelques mois encore le roi ordonna qu'elle prît fin, et que les sires de la Rivière et de Noviant fussent mis en liberté et réintégrés dans leurs biens immeubles, avec perte de leurs biens meubles et ordre de se tenir toujours à quinze lieues au moins de sa cour. C'était de l'équité morale, sinon de la justice légale. Les accusés avaient été de capables et fidèles serviteurs du roi et du pays. Leur emprisonnement avait duré plus d'un an. Les ducs de Bourgogne et de Berry restèrent en possession du pouvoir.

Ils l'exercèrent pendant dix ans, de 1392 à 1402, sans grande contestation entre eux, car l'influence du duc de Bourgogne était prédominante, ni avec le roi, qui, sauf dans quelques-uns de ses intervalles lucides, ne prenait au gouvernement qu'une part nominale. Nul grand événement n'agita la France à l'intérieur pendant cette époque : en 1395, le roi d'Angleterre, Richard II, fils d'Édouard III, demanda en mariage la fille de Charles VI, Isabelle de France, âgée seulement de huit ans; dans l'une et l'autre cour et dans l'un et l'autre pays, on dé-

sirait la paix; une ambassade solennelle vint demander la main de la princesse; les ambassadeurs lui furent présentés; le comte de Northampton, maréchal d'Angleterre, mettant un genou en terre devant elle, lui dit : « Madame, s'il plaît à Dieu, vous serez notre dame et reine d'Angleterre. » La jeune fille, bien enseignée, lui répondit : « S'il plaît à Dieu et à monseigneur mon père que je sois reine d'Angleterre, je le serai volontiers, car on m'a bien dit qu'ainsi je serais une grande dame. » Le contrat fut signé le 9 mars 1396, avec la promesse que, lorsque la princesse aurait accompli sa douzième année, elle serait libre de donner ou de refuser son assentiment à cette union, et dix jours après le mariage, les oncles du roi et les ambassadeurs anglais signèrent pareillement une trêve qu'on se promit, bien vainement, pour vingt-huit ans.

Vers la même époque, le roi de Hongrie Sigismond, menacé de voir son royaume envahi par le grand sultan turc Bajazet Ier, surnommé *l'Éclair*[1] à cause de la rapidité de sa conquête, invoqua le secours des rois chrétiens de l'Occident, surtout du roi de France. Aussitôt éclata une de ces recrudescences des croisades si souvent renouvelées depuis la fin du treizième siècle; toute la chevalerie française se leva pour voler à la défense d'un roi chrétien; le comte de Nevers Jean, fils aîné du duc de Bourgogne, à peine âgé de vingt-deux ans, dit à ses compagnons : « S'il plaisait à mes deux seigneurs, mon seigneur le roi et mon seigneur mon père, je me ferais volontiers chef de cette armée et de ce voyage, car j'ai envie de me faire connaître. » Le duc de Bourgogne y consentit et conduisit lui-même son fils à Saint-Denis, mais sans vouloir encore le faire chevalier : « Il recevra l'accolade, dit-il, comme chevalier de Jésus-Christ, à la première bataille contre les infidèles. » En avril 1396, une armée de nouveaux croisés partit de France et traversa bruyamment l'Allemagne, étalant partout sa vaillante ardeur, sa présomptueuse imprévoyance et son désordre chevaleresque. On fut quelques mois sans en avoir presque aucune nouvelle; mais, au commencement de décembre, on vit arriver en France de pauvres gens à demi nus, mourant de faim, de froid et de fatigue, et faisant de déplorables récits de la destruction de l'armée française; le peuple ne voulait pas les croire : « Il faudrait, disait-on, jeter à l'eau ces canailles qui sèment de tels mensonges. » Mais, le 25 décembre, arriva à Paris Jacques de

[1] *Il Derim.*

Helly, chevalier de l'Artois, qui entra tout botté et en éperons à l'hôtel Saint-Paul, se jeta à genoux devant le roi, au milieu des princes, racontant qu'il venait tout droit de Turquie, que le 28 septembre précédent, l'armée chrétienne avait été détruite à la bataille de Nicopolis, que la plupart des seigneurs avaient été tués dans la bataille ou massacrés après par ordre du sultan, et que le comte de Nevers l'avait envoyé au roi et au duc son père pour qu'on négociât sa délivrance. Il n'y avait point d'exagération dans le récit du chevalier; la bataille avait été terrible et le massacre horrible; un moment vainqueurs, les Français en avaient donné, sur leurs prisonniers, le cruel exemple; Bajazet les avait dépassés en férocité froide. Après la première explosion de la douleur paternelle et publique, on s'occupa de la rançon des prisonniers; elle était grande et assez difficile à recueillir; pendant qu'on la cherchait, Jacques de Helly retourna l'annoncer à Bajazet et se remettre lui-même en son pouvoir : « Sois le bienvenu, lui dit le sultan; tu as loyalement acquitté ta parole; je te rends ta liberté; tu peux aller où tu voudras. » Le traité de rançon fut conclu; la somme totale fut payée par l'entremise de Barthélemi Pellegrini, marchand génois. Avant que le comte de Nevers et ses compagnons de captivité partissent, Bajazet les fit venir : « Jean, dit-il au comte par interprète, je sais que tu es un grand seigneur en ton pays, et fils d'un grand seigneur. Tu es jeune. Il se peut que tu sois confus et chagrin de ce qui t'est advenu lors de ta première chevalerie, et que, pour réparer ton honneur, tu rassembles contre moi une puissante armée. Je pourrais, avant de te délivrer, te faire jurer que tu n'armeras contre moi ni toi, ni tes gens. Mais non; je ne ferai faire ce serment, ni à eux ni à toi. Quand tu seras de retour là-bas, arme-toi si cela te plaît, et viens m'attaquer. Tu me trouveras toujours prêt à recevoir en pleine campagne, toi et tes hommes d'armes. Et ce que je te dis, je le dis pour tous les chrétiens que tu voudrais amener. Je ne les crains pas; je suis né pour les combattre et pour conquérir le monde. » Partout et toujours l'orgueil humain est le même, avec son arrogante imprévoyance : Bajazet n'entrevoyait pas dans l'avenir son empire en décadence et ne subsistant plus que sous la protection intéressée des puissances chrétiennes. Après avoir payé leurs fautes et leurs désastres, le comte Jean de Nevers et ses compagnons de captivité rentrèrent en France en février 1398, et leur expédition en Hongrie ne fut que l'une des dernières et vaines aventures chevaleresques dans la grande lutte

commencée, au septième siècle, entre l'islamisme et la chrétienté.

Pendant que ce tragique incident se passait dans l'Europe orientale, la cour du roi fou tombait en proie aux rivalités, aux intrigues et aux scandales qui devaient faire, jusqu'à la fin de ce règne, le malheur et la honte de la France. Entre la reine Isabeau de Bavière et le duc d'Orléans Louis, frère du roi, une intimité s'était établie qui, dans la ville et parmi les honnêtes gens, choquait les moins sévères; sans doute par l'influence de la reine, Charles VI se décida brusquement, en 1402, à remettre au duc d'Orléans l'entier gouvernement du royaume et le droit de le suppléer en tout durant les accès de sa maladie. Le duc de Bourgogne en écrivit sur-le-champ au parlement de Paris en disant : « Avisez et mettez-vous en peine pour que les intérêts de monseigneur le roi et de son domaine ne soient pas gouvernés comme ils le sont maintenant, car, en vérité, c'est grande pitié et douleur que d'entendre ce qu'on m'en raconte. » L'accusation n'avait pas pour unique cause l'humeur personnelle du duc de Bourgogne; son neveu, le duc d'Orléans, était élégant, affable, léger, facile; il avait pour partisans, à la cour, tous ceux qui partageaient ses goûts et ses mœurs plus que frivoles, et son jugement politique ne valait pas mieux que ses mœurs; dès qu'il fut investi du pouvoir, il en abusa étrangement; il ordonna sur le clergé comme sur le peuple, la levée d'une taille énorme, et l'usage qu'il faisait de l'argent aggravait encore la colère publique. Un moine augustin, nommé Jacques Legrand, célèbre déjà par ses livres, prêcha audacieusement, devant la cour même, contre les abus du pouvoir et la licence des mœurs, le roi se leva de sa place et vint s'asseoir en face du prédicateur : « Oui, sire, continua le moine, le roi votre père, durant son règne, mit aussi des taxes sur le peuple; mais, avec leur produit, il construisit des forteresses pour la défense du royaume; il repoussa les ennemis; il s'empara de leurs villes; il épargna des trésors qui le rendirent le plus puissant des rois de l'Occident. Maintenant, rien de tout cela ne se fait; la suprême noblesse de ce temps-ci, c'est de fréquenter les maisons de bains, de vivre dans la débauche, de porter de riches habits à belles franges et à grandes manches. Voilà, ô reine, ajouta-t-il, ce qui se dit à la honte de la cour; si vous ne voulez pas me croire, prenez l'habit de quelque pauvre femme et marchez par la ville; vous en entendrez parler assez de gens. » Malgré sa maladie et son amitié pour son frère, Charles VI, soit par pure faiblesse, soit qu'il fût frappé de ces vérités si hardiment proclamées,

céda aux conseils de quelques hommes sages qui lui représentèrent « que ce n'était une chose ni raisonnable ni honorable de confier le gouvernement du royaume à un prince dont la jeunesse avait plus besoin d'être gouvernée que de gouverner. » Il retira la direction des affaires au duc d'Orléans et la rendit au duc de Bourgogne, qui la ressaisit fortement et ne souffrit plus que son neveu Louis s'en mêlât en rien; mais une méfiance et une haine déclarées s'établirent dès lors entre les deux princes et leurs familles. Précisément, au milieu de cette crise de cour, le duc Philippe le Hardi tomba malade et mourut en quelques jours, le 27 avril 1404. Prince vaillant et habile, ambitieux, impérieux, ardent à poursuivre ses intérêts personnels, mais prudent, soigneux de ménager ceux qu'il aspirait à dominer, et capable de les bien servir en tout ce qui s'accordait avec ses propres fins, il mérita et posséda la confiance et l'affection, non-seulement du roi Jean, son père, mais de Charles V, son frère, bon juge de la sagesse et de la fidélité. Il fonda cette grande maison de Bourgogne qui devait, pendant plus d'un siècle, éclipser et souvent compromettre déplorablement la France; mais Philippe le Hardi aima sincèrement la France et la mit toujours en tête de sa politique. Sa vie privée fut régulière et grave au milieu de la licence scandaleuse de sa cour. Il était de ceux qui laissent des regrets sérieux et une mémoire honorée sans avoir inspiré à ses contemporains une vive sympathie.

Jean sans Peur, comte de Nevers, son fils, et son successeur comme duc de Bourgogne, ne tarda pas à prouver qu'on avait raison de regretter son père. Son expédition en Hongrie, mal conduite et malheureuse, avait donné de l'estime pour son courage et sa fermeté dans les revers, mais peu de confiance dans sa direction des affaires publiques. C'était un homme violent, sans scrupule comme sans prudence, jaloux, haineux, capable de tout faire et de tout risquer pour satisfaire ses passions ou ses fantaisies. A son avénement, il fit quelques démarches populaires; il parut disposé à poursuivre vivement la guerre contre l'Angleterre qui continuait languissamment; il témoigna quelque esprit de conciliation en allant faire une visite à son cousin, le duc d'Orléans, malade dans son château de Beauté, près Vincennes; quand le duc d'Orléans fut guéri, les deux princes communièrent ensemble, dînèrent ensemble chez leur oncle, le duc de Berry; le duc d'Orléans invita le nouveau duc de Bourgogne à dîner chez lui le dimanche suivant; les Parisiens prenaient plaisir à remarquer ces petits faits et à

espérer le rétablissement de l'harmonie dans la famille royale. Ils devaient être bientôt cruellement détrompés.

Le 23 novembre 1407, le duc d'Orléans avait dîné chez la reine Isabelle. Il en revenait vers huit heures du soir, le long de la Vieille Rue du Temple, chantant et jouant avec son gant, et suivi seulement de deux écuyers montés sur le même cheval et de quatre ou cinq valets de pied portant des flambeaux. La nuit était sombre; personne dans les rues. Quand le duc fut environ à cent pas de l'hôtel de la reine, dix-huit ou vingt hommes armés, qui s'étaient embusqués devant une maison nommée *l'Image de Notre-Dame*, s'élancèrent tout à coup; le cheval des deux écuyers eut peur et les emporta; les assassins se ruèrent sur le duc d'Orléans, criant : « A la mort! à la mort! — Qu'est ceci? dit-il; je suis le duc d'Orléans. — C'est ce que nous demandons; » et ils le jetèrent à bas de sa mule. Il se releva sur les genoux; mais ces gens frappaient sur lui à grands coups de hache et d'épée. Un jeune homme de sa suite essaya de le défendre et fut aussitôt abattu; un autre, blessé grièvement, n'eut que le temps de se réfugier dans une boutique voisine. La femme d'un pauvre cordonnier ouvrit sa fenêtre, et, voyant l'assassinat, cria : « Au meurtre! au meurtre! — Taisez-vous, mauvaise femme! » lui dit-on de la rue. D'autres tiraient des flèches sur les fenêtres d'où l'on voulait regarder. Un grand homme, vêtu d'un chaperon rouge qui lui descendait sur les yeux, dit à haute voix : « Éteignons tout et allons-nous-en. » Les assassins s'enfuirent grand train, en criant : « Au feu! au feu! » en jetant des chausse-trapes derrière eux, et en faisant, par menaces, éteindre les lumières qu'on allumait çà et là dans les boutiques.

Le duc était mort, en effet; un de ses écuyers, revenu sur le lieu, trouva son corps étendu sur le pavé et tout mutilé; on le transporta à l'église voisine des Blancs-Manteaux; toute la famille royale vint lui rendre là ses tristes devoirs. Le duc de Bourgogne ne parut pas moins affligé que les autres : « Jamais, dit-il, plus méchant et plus traître meurtre n'a été commis en ce royaume. » Le prévôt de Paris, le sire de Tignouville, se mit activement à la recherche des coupables; on l'appela au conseil des princes, et le duc de Berry lui demanda s'il avait découvert quelque chose : « Je crois, dit le prévôt, que si j'avais permission d'entrer en tous les hôtels des serviteurs du roi, et même des princes, je pourrais être sur la trace des auteurs ou des complices du crime. » On l'autorisa à entrer partout où bon lui semblerait. Il



ASSASSINAT DU DUC D'ORLÉANS

sortit pour aller se mettre à l'œuvre. Le duc de Bourgogne parut troublé et pâlissant : « Mon cousin, lui dit le roi de Naples, Louis d'Anjou, qui assistait au conseil, en sauriez-vous quelque chose? Il faut nous le dire. » Le duc de Bourgogne le prit à part avec son oncle, le duc de Berry, et leur dit que c'était lui qui, tenté par le diable, avait ordonné ce meurtre. « Dieu! s'écria le duc de Berry, je perds mes deux neveux. » Le duc de Bourgogne sortit en grand désordre et le conseil se sépara. Les recherches firent découvrir que le crime était depuis longtemps préparé, et qu'un gentilhomme normand, Raoul d'Auquetonville, ancien receveur général des finances, privé de son emploi par le duc d'Orléans pour cause de malversation, en avait été l'instrument. Le conseil des princes se réunit le lendemain à l'hôtel de Nesle. Le duc de Bourgogne, qui avait repris toute son audace, vint pour y siéger. On lui fit dire de ne pas entrer dans la salle. Le duc Jean insista; le duc de Berry vint à la porte et lui dit : « Mon neveu, déportez-vous d'entrer au conseil; on ne vous y verrait pas avec plaisir. — Je m'en déporte volontiers, répondit le duc Jean, et afin qu'on n'accuse personne de la mort du duc d'Orléans, je déclare que c'est moi, et nul autre, qui ai fait faire ce qui a été fait. » Sur ce, il tourna son cheval, rentra sur-le-champ à l'hôtel d'Artois, et, ne prenant que six hommes avec lui, il courut sans s'arrêter, si ce n'est pour changer de chevaux, jusqu'à la frontière de Flandre. Le duc de Bourbon se plaignit vivement, dans le conseil, qu'on ne l'eût pas immédiatement arrêté. L'amiral de Brabant et une centaine de chevaliers du duc d'Orléans se mirent à sa poursuite sans pouvoir l'atteindre. Ni Raoul d'Auquetonville, ni aucun autre des assassins ne fut pris. Les magistrats, comme le public, étaient saisis de stupeur en présence d'un si grand crime et d'un si grand coupable.

Mais le duc d'Orléans laissait une veuve qui l'aimait passionnément, malgré ses infidélités et ses désordres. Valentine Visconti, fille du duc de Milan, et dont la dot avait été employée à payer la rançon du roi Jean, était à Château-Thierry quand elle apprit l'assassinat de son mari. C'était une de ces natures à la fois tendres et ardentes que la douleur n'accable point, et en qui la passion de la vengeance s'irrite et se nourrit de leur désespoir. Elle partit pour Paris dans les premiers jours de décembre 1407, par le plus rude hiver, dit-on, qu'on eût vu depuis plusieurs siècles, emmenant avec elle tous ses enfants; le duc de Berry, le duc de Bourbon, le comte de Clermont, le connétable vinrent au-

devant d'elle. En grand deuil avec toute sa suite, elle descendit à l'hôtel Saint-Paul, se jeta aux genoux du roi entouré des princes et de son conseil, et lui demanda justice de la cruelle mort de son mari. Le chancelier promit justice au nom du roi, qui ajouta de sa propre bouche : « Nous réputons le fait relatif à notre propre frère comme fait à nous-même. » L'attendrissement de tous les assistants était expansif, comme leur indignation; mais on apprit que le duc de Bourgogne se disposait à revenir à Paris; avec quelle suite et qu'y viendra-t-il faire? On n'en savait rien. On n'avait aucune force pour s'en défendre. On ne fit rien pour la duchesse d'Orléans; aucune poursuite ne commença. Inquiète et irritée autant que désolée, elle partit pour Blois avec ses enfants, résolue de s'y fortifier. Charles VI retomba dans un accès de son mal. Le peuple de Paris, plutôt favorable que contraire au duc de Bourgogne, s'en prenait de cette rechute du roi et de l'effroi général à la duchesse d'Orléans qui s'enfuyait. Jean sans Peur rentra en effet à Paris, le 20 février 1408, avec mille hommes d'armes, au milieu d'acclamations populaires : « Vive le duc de Bourgogne ! » Après s'être établi fortement à l'hôtel d'Artois, il fit demander au roi une audience solennelle, en annonçant l'intention d'exposer par quels motifs il avait fait tuer le duc d'Orléans. Le jour fut fixé au 8 mars. Charles VI, plus malade ce jour-là, ne s'y trouva point; ce fut le dauphin Louis, duc de Guyenne, enfant de douze ans, entouré des princes, des conseillers, d'un grand nombre de seigneurs, de docteurs de l'Université, de bourgeois notables et de gens de divers états, qui tint, dans cette assemblée, la place du roi son père. Le duc de Bourgogne avait chargé un cordelier normand, maître Jean Petit, de sa justification; le moine parla pendant plus de cinq heures, parcourant l'histoire sainte, l'histoire de Grèce, de Rome, de Perse, les exemples du juif Phinée, d'Absalon, fils de David, de la reine Athalie, de Julien l'Apostat, pour établir « qu'il est licite, et non pas seulement licite, mais honorable et méritoire à tout sujet d'occire ou de faire occire un traître et déloyal tyran, surtout lorsqu'il est de si grande puissance que justice ne peut pas bonnement être faite par le souverain. » Ce principe une fois posé, Jean Petit l'appliqua au duc de Bourgogne « faisant occire le criminel tyran duc d'Orléans qui méditait le damnable dessein de débouter le roi et ses enfants de leur couronne; » et il en tira la conséquence que « le duc de Bourgogne ne devait en rien être blâmé ou repris de ce qui était advenu en la personne du duc d'Orléans, et que le roi non-seulement

n'en devait pas être mécontent, mais qu'il devait avoir le dit seigneur de Bourgogne, ainsi que son action, pour agréables et l'autoriser en tant que de besoin. » L'apologie ainsi accomplie, des lettres furent, en effet, présentées au roi portant : « Voulons et nous plaît que notre cousin de Bourgogne, ses héritiers et successeurs soient et demeurent paisibles, envers nous et nos successeurs, quant au susdit fait et tout ce qui s'en est suivi ; sans que par nous, nos dits successeurs, nos gens et officiers, ou les gens et officiers de nos successeurs, aucun empêchement, pour cause de ce, puisse leur être donné, maintenant ni au temps à venir. »

Charles VI, faible d'esprit et de volonté, même hors de ses accès, signa ces lettres et fit au duc Jean un accueil assez doux, lui disant cependant « qu'il pouvait remettre la peine, mais non le ressentiment de tous, et que c'était à lui à se garder de périls peut-être imminents. » Le duc répondit fièrement que, « tant qu'il aurait les bonnes grâces du roi, il ne craignait aucun homme vivant. »

Trois jours après cette étrange audience et cette déclaration, la reine Isabelle, naguère dans la plus étroite intimité avec le duc d'Orléans assassiné en sortant de dîner chez elle, fut saisie de crainte et partit brusquement pour Melun, emmenant son fils le dauphin Louis, et suivie de presque tous les princes, qui revinrent pourtant bientôt à Paris, inquiets du mécontentement que le duc de Bourgogne témoignait de leur départ. Pendant plus de quatre mois, le duc Jean sans Peur resta maître absolu à Paris, disposant de tous les emplois, y plaçant ses créatures, et se mettant en bons termes avec l'Université et les principaux bourgeois. Une grave révolte des Liégeois l'appela en Flandre ; les premières troupes qu'il avait envoyées contre eux avaient été repoussées ; il reconnut la nécessité d'y aller lui-même. Mais, deux mois après son départ de Paris, le 26 août 1408, la reine Isabelle y revint de Melun avec le dauphin Louis, qui montait pour la première fois à cheval, et trois mille hommes d'armes ; elle vint s'établir au Louvre. Les Parisiens crièrent Noël sur son passage ; le duc de Berry, le duc de Bourbon, le duc de Bretagne, le connétable, tous les grands officiers de la couronne se rallièrent autour d'elle. Deux jours après, le 28 août, la duchesse d'Orléans y arriva de Blois, dans une litière noire traînée par quatre chevaux drapés de noir, et suivie d'un grand nombre de voitures de deuil. Le 5 septembre, une assemblée solennelle fut tenue au Louvre ; toute la famille royale, les princes et les grands officiers de

la couronne, les présidents du parlement, quinze archevêques ou évêques, le prévôt de Paris, le prévôt des marchands et cent bourgeois notables y assistaient. Là, maître Juvénal des Ursins, avocat du roi, annonça l'intention de Charles VI malade de conférer le gouvernement à la reine, en exposa les raisons, rappela l'habile régence de la reine Blanche, mère de saint Louis, et produisit des lettres royales scellées du grand sceau. Aussitôt la duchesse d'Orléans se présenta, s'agenouilla devant le dauphin, demandant justice de la mort de son mari, et qu'un jour lui fût assigné pour réfuter les calomnies dont on avait voulu noircir sa mémoire. Le dauphin lui promit une prompte réponse. Le 11 septembre, en effet, une nouvelle assemblée des princes, des seigneurs, des prélats, du parlement, de l'Université et des bourgeois, se réunit dans la grande salle du Louvre; la duchesse d'Orléans, le duc son fils, leur chancelier, les principaux officiers de leur maison y furent introduits, et permission leur fut donnée d'exposer la justification du feu duc d'Orléans. Elle avait été rédigée d'avance; la duchesse en remit le manuscrit devant le conseil, pour avouer sans réserve tout ce qu'il contenait, et maître Serisy, abbé de Saint-Fiacre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, en fit publiquement la lecture. C'était une longue et docte apologie où les imputations du cordelier Jean Petit contre le feu duc d'Orléans étaient efficacement et parfois éloquemment réfutées. Après la justification, maître Cousinot, avocat de la duchesse d'Orléans, présenta ses conclusions contre le duc de Bourgogne en personne; elles réclamaient qu'il fût tenu de venir « sans ceinture ni chaperon » désavouer solennellement et publiquement, à genoux devant toute la famille royale; et aussi sur le lieu même où le crime avait été commis, le meurtre du duc d'Orléans. Après plusieurs autres actes de réparation qui lui étaient imposés, il devait être envoyé en exil pendant vingt ans, outre mer, et se tenir, à son retour, à vingt lieues au moins du roi et de la famille royale. Après la lecture de ces conclusions, plus légitimes que praticables, le jeune dauphin, bien instruit de ce qu'il avait à dire, s'adressa en ces termes à la duchesse d'Orléans et à ses enfants : « Nous et tous les princes du sang royal ici présents, après avoir entendu la justification de notre oncle le duc d'Orléans, ne conservons nul doute sur l'honneur de sa mémoire, et le tenons pour parfaitement net de tout ce qui a été dit de contraire à sa réputation. Quant à ce que vous demandez de plus, il y sera convenablement pourvu en justice. » Sur cette réponse, l'assemblée se sépara.

On venait d'apprendre que le duc de Bourgogne avait complétement vaincu et soumis les Liégeois insurgés, et qu'il se disposait à revenir à Paris avec son armée. L'alarme fut grande dans le conseil de la reine Isabelle et des princes; ils craignaient par-dessus tout de voir le roi et le dauphin dans les mains du duc de Bourgogne; on résolut de quitter Paris, qui témoignait toujours pour le duc Jean des dispositions favorables; Charles VI partit le premier le 3 novembre 1408; la reine, le dauphin et les princes le suivirent deux jours après, et, à Gien, ils s'embarquèrent tous sur la Loire pour se rendre à Tours. Arrivé à Paris le 28 novembre, le duc de Bourgogne n'y trouva plus personne de la famille ni de la cour royale; il eut un moment d'embarras; son audace et son défaut de scrupule n'allaient pas jusqu'à se défaire du roi, ni même jusqu'à se passer de l'avoir pour instrument; et il avait vu de trop près la population parisienne pour ne pas savoir combien sa faveur était compromettante et mobile. Il se décida à négocier avec le parti royal, et, à cet effet, il envoya à Tours son beau-frère, le comte de Hainaut, avec une brillante suite de compagnons sans armes, chargés de plaire et non de combattre.

Une circonstance récente fut probablement pour beaucoup dans sa résolution; sa plus indomptable ennemie, celle à qui le roi et ses conseillers venaient d'accorder une partie de la vengeance qu'elle poursuivait contre lui, la duchesse d'Orléans, Valentine de Milan, mourut le 4 décembre 1408 à Blois, point satisfaite de la réparation morale qu'elle avait obtenue en l'absence de son ennemi, et prévoyant bien que, contre le duc de Bourgogne vainqueur et présent, elle n'obtiendrait rien de ce qu'elle avait demandé. Pour les âmes les mieux trempées, et surtout pour un cœur de femme, c'est un rude fardeau que celui de la passion impuissante : belle, aimable, malheureuse, même dans ses beaux jours, par le mari qu'elle aimait, Valentine Visconti succomba sous cette épreuve; à la fin de sa vie, elle avait pris pour devise : « Rien ne m'est plus; plus ne m'est rien; » et c'était si bien là son sentiment habituel, qu'elle avait fait inscrire ces paroles sur la tenture noire de sa chambre. Dans ses derniers jours, elle avait auprès d'elle ses trois fils et sa fille; ils ne suffisaient pas à ses souvenirs; elle fit venir un enfant de six ans, Jean, fils naturel que son mari avait eu de Mariette d'Enghien, femme du sire de Cany-Dunois : « Celui-là, dit-elle, m'a été enlevé; il n'y a point d'enfant aussi bien taillé que lui pour venger la mort de son père. » Vingt-cinq ans plus

tard, Jean était le célèbre bâtard d'Orléans, le comte Dunois, lieutenant général de Charles VII, et le compagnon de Jeanne d'Arc dans le salut de la royauté française et de la France.

Les négociations du duc de Bourgogne à Tours ne furent pas vaines; il en résulta, le 9 mars 1409, un traité conclu et une entrevue accomplie à Chartres entre le duc d'une part et de l'autre le roi, la reine, le dauphin, toute la famille royale, les conseillers de la couronne, le jeune duc d'Orléans, son frère et cent chevaliers de leur maison, tous réunis pour entendre le roi déclarer qu'il pardonnait au duc de Bourgogne; le duc pria « monseigneur d'Orléans et messeigneurs ses frères de bannir de leur cœur toute haine et toute vengeance; » les princes d'Orléans « consentirent à ce que leur commandait le roi, et remirent à leur cousin le duc de Bourgogne toutes choses entièrement. » En revenant de Chartres, le fou du duc de Bourgogne se jouait avec une patène d'église et l'enfonçait dans sa fourrure en disant : « Voilà une paix bien fourrée.» « Beaucoup de gens, dit Juvénal des Ursins, trouvaient ce fou assez sage. » Le duc de Bourgogne avait eu raison pourtant de rechercher cette réconciliation apparente; elle mettait fin à une situation trop tendue pour ne pas devenir bientôt intenable; la paix fut à Paris un sujet de grande joie ; le roi tarda peu à y rentrer; deux cent mille personnes, disent les chroniques, vinrent à sa rencontre en criant : « Noël ! » Le duc de Bourgogne était allé au-devant de lui; la reine et les princes arrivèrent deux jours après. Ce qu'on ne savait pas alors et ce qui était peut-être le résultat le plus sérieux de la négociation, c'est qu'une entente secrète s'était établie entre le duc Jean sans Peur et la reine Isabeau de Bavière; aussi perverse que désordonnée, la reine avait compris que le duc pouvait la servir, dans l'occasion, si elle le servait à son tour, et ils avaient ajouté le mensonge de leur rapprochement caché à celui de la réconciliation générale.

Mais le mensonge ne supprime pas les faits qu'il essaye de voiler; l'inimitié entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne ne pouvait manquer de survivre au traité de Chartres et de chercher un chef à la lutte dès qu'il serait possible de la recommencer. L'occasion et le chef ne se firent pas longtemps attendre. Dans l'année même du traité, Charles d'Orléans, le fils aîné du duc assassiné et de Valentine de Milan, perdit sa femme Isabelle de France, fille de Charles VI; et dès l'année suivante (1410), les princes ses oncles lui firent épouser Bonne d'Armagnac, fille du comte Bernard d'Armagnac, l'un des plus puissants, des



MORT DE VALENTINE DE MILAN, DUCHESSE D'ORLÉANS

plus capables et des plus ambitieux seigneurs de la France méridionale. Sur-le-champ, et de concert avec le duc de Berry, le duc de Bretagne et plusieurs autres seigneurs, le comte Bernard se mit à la tête du parti de la maison d'Orléans, et se prépara à poursuivre, contre le duc de Bourgogne, la domination avec la vengeance. De 1410 à 1415, la France fut en proie à la guerre civile entre les deux factions des Armagnacs et des Bourguignons, et à leurs succès ou à leurs revers alternatifs dans l'emploi sans scrupule des plus odieux et plus désespérés moyens. Les Bourguignons eurent en général l'avantage dans cette lutte, car Paris surtout en était le théâtre, et leur influence y était prédominante. Ils avaient là, pour principaux alliés, les bouchers, la corporation la plus hardie et la plus ambitieuse de la cité. Depuis longtemps la boucherie de Paris appartenait à une vingtaine de familles; le nombre en avait été successivement réduit, et, au début du quinzième siècle, trois familles, les Legoix, les Saint-Yon et les Thibert, dominaient absolument dans le quartier des halles, qui dominait à son tour dans presque toute la cité. « Un nommé Caboche, écorcheur de bêtes dans la boucherie de l'Hôtel-Dieu, et maître Jean de Troyes, chirurgien habile à discourir, étaient leurs plus actifs associés. Leur troupe se composait de garçons bouchers, d'élèves chirurgiens, de pelletiers, de tailleurs et de toute sorte de mauvais sujets. Dès que quelqu'un leur déplaisait, ils disaient : « C'est un Armagnac! » ils l'assommaient sur l'heure, pillaient sa maison, ou le traînaient en prison pour qu'il se rachetât chèrement. Les riches bourgeois vivaient dans l'alarme et le danger. Plus de trois cents d'entre eux s'en allèrent à Melun avec le prévôt des marchands, « qui ne pouvait plus répondre de la tranquillité de la ville. » Malgré leur infériorité habituelle, les Armagnacs reprenaient quelquefois l'avantage et n'en usaient guère plus sagement: ils commirent la faute de demander le secours du roi d'Angleterre en lui promettant « la remise immédiate de toutes les villes, châteaux et bailliages qu'ils possédaient encore en Guyenne et en Poitou. » Leurs correspondances tombèrent entre les mains des Bourguignons, et le duc de Bourgogne montra au roi lui-même une lettre qui disait « qu'à Bourges le duc de Berry, le duc d'Orléans et le duc de Bourbon venaient de conjurer entre eux la destruction du roi, du royaume et de la bonne ville de Paris. » « Ah! dit le pauvre roi en pleurant, nous voyons bien leur méchanceté, et nous vous conjurons, vous qui êtes de notre sang, de nous aider et conseiller contre eux. » Le duc et ses par-

tisans, mettant un genou en terre, promirent au roi tout l'appui de leurs personnes et de leurs biens. La guerre civile fut poursuivie avec passion. Les Bourguignons allèrent assiéger Bourges. Le siége se prolongea sans succès. Quelques-uns des assiégeants s'en lassèrent. Une négociation s'ouvrit avec les assiégés. Une entrevue eut lieu devant la place entre le duc de Berry et le duc de Bourgogne. « Mon neveu, dit le premier, j'ai mal fait, et vous pis encore. C'est à nous de tâcher que le royaume demeure paisible et heureux. — Il ne tiendra pas à moi, mon oncle, » répondit le duc Jean. La paix se fit : on convint que le duc de Berry et les seigneurs armagnacs renonceraient à toute alliance avec les Anglais et à toute confédération contre le duc de Bourgogne, qui, de son côté, renoncerait à celle qu'il avait pu former contre eux ; on s'engagea mutuellement à prêter aide, service et obéissance au roi contre son adversaire d'Angleterre, comme les y obligeaient le droit et la raison ; on promit enfin d'observer les articles de la paix de Chartres et de les jurer de nouveau. Il fut spécialement défendu de se servir désormais des mots d'*Armagnacs* et de *Bourguignons*, ni d'aucun terme injurieux pour les deux partis. La pacification fut solennellement célébrée le 22 août 1412 à Auxerre, et le 29 septembre suivant, le dauphin fit sa rentrée à Paris, ayant à côté de lui le duc de Bourgogne ; le roi, la reine, le duc de Berry y arrivèrent peu de jours après. Le peuple leur faisait grand accueil, même aux Armagnacs bien connus comme tels ; mais les bouchers et les gens de leur faction murmuraient hautement et traitaient la paix de trahison. Au dehors, elle n'était guère que nominale ; le comte d'Armagnac restait en armes ; le duc d'Orléans se tenait éloigné de Paris. Une violente fermentation y recommença. Les bouchers étaient toujours les maîtres. Le duc de Bourgogne, tout en les trouvant très-incommodes, continuait de les caresser. Beaucoup de ses chevaliers avaient grand déplaisir à le voir se mêler avec de telles gens. Les bourgeois honnêtes commençaient à s'effrayer moins des menaces des bouchers et à s'irriter de leurs excès. L'avocat général Juvénal des Ursins s'était présenté plusieurs fois à l'hôtel d'Artois sans être reçu ; une nuit, le duc de Bourgogne l'envoya chercher et lui demanda ce qu'il pensait de la situation : « Mon seigneur, lui dit le magistrat, ne vous obstinez pas à toujours soutenir que vous avez bien fait de faire tuer le duc d'Orléans ; il en est advenu assez de mal pour que vous conveniez que vous avez eu tort. Il n'est pas conforme à votre honneur de vous laisser gouverner par des écorcheurs de bêtes et

tant de méchantes gens. Je puis vous garantir que cent bourgeois de Paris, des plus notables, s'engageraient à vous accompagner partout, à faire ce que vous leur commanderiez, et même à vous prêter de l'argent si vous en aviez besoin. » Le duc écouta patiemment l'avocat général; mais il lui répondit qu'il n'avait pas eu tort envers le duc d'Orléans, et qu'il ne le confesserait jamais : « Quant aux gens dont vous parlez, je sais ce que j'ai à faire. » Juvénal rentra chez lui ne comptant guère sur la fermeté du duc. Lui-même, tout courageux qu'il était, il n'osait encore se déclarer hautement. Ces pensées le préoccupaient sans relâche dans son sommeil comme dans la veille; une nuit, s'étant endormi vers le matin, il lui sembla qu'une voix lui disait : *Surgite cum sederitis qui manducatis panem doloris* (Levez-vous au lieu de rester assis, vous qui mangez le pain de douleur); quand il s'éveilla, sa femme, bonne et dévote dame, lui dit : « Mon ami, j'ai entendu ce matin qu'on vous disait ou que vous prononciez en rêvant des paroles que j'ai souvent lues dans mes *Heures*, » et elle les lui répéta : « Ma mie, lui répondit Juvénal, nous avons onze enfants et par conséquent grand sujet de prier Dieu de nous accorder la paix; ayons espoir en lui; il nous aidera. » Il voyait souvent le duc de Berry : « Eh bien, Juvénal, lui disait le vieux prince, cela durera-t-il toujours? resterons-nous toujours sous la domination de ces méchantes gens? — Monseigneur, répondait Juvénal, espérons en Dieu; avant peu, nous les verrons confondus et détruits. »

Juvénal ne se trompait pas; la réaction contre le joug des Bourguignons devenait de jour en jour plus vive et plus générale. Les bouchers essayèrent de s'y opposer; mais les charpentiers prirent parti contre eux, en disant : « Nous verrons qui est le plus en force à Paris, les frappeurs de coignée ou les abatteurs de bœufs. » Le Parlement, la Chambre des comptes, l'Hôtel de Ville demandaient la paix; le cri : *La paix! la paix!* retentissait dans les rues. Une grande foule populaire se rassembla sur la place de Grève; les bouchers y vinrent avec leur troupe, environ douze cents personnes, dit-on; ils commencèrent à parler contre la paix; on ne les écouta point : « Que ceux qui la veulent, cria une voix, passent à droite, et ceux qui ne la veulent pas à gauche! » Les adversaires de la paix n'osèrent pas risquer cette épreuve. Le duc de Bourgogne ne pouvait méconnaître son déclin croissant; on ne l'appelait plus au conseil du roi; on faisait le guet autour de son hôtel; il se décida à partir. Le 23 août 1413, sans rien dire même aux

gens de sa maison, il s'en alla au bois de Vincennes, en engageant le roi à venir chasser l'oiseau avec lui. On soupçonna que le duc voulait enlever le roi; Juvénal des Ursins accourut à Vincennes avec une compagnie de bourgeois armés, et allant droit au roi : « Sire, lui dit-il, venez-vous-en à Paris; le temps est trop chaud pour être dehors. » Le roi reprit son chemin vers la ville. Le duc de Bourgogne se fâcha, disant que le roi allait à la chasse : « Vous le mèneriez trop loin, reprit Juvénal; vos gens sont en habit de voyage et vous avez avec vous vos trompettes. » Le duc prit congé du roi; ses affaires, dit-il, l'appelaient en Flandre; et il s'éloigna au plus vite.

Quand on le sut parti, il y eut à Paris, parmi les bourgeois sensés et modérés, une impression de trouble et d'inquiétude; c'était la paix qu'ils voulaient, et pour la paix, l'adhésion du duc de Bourgogne était indispensable; lui présent, on pouvait espérer de l'y amener ou de l'y obliger; lui absent et entêté comme on le connaissait, c'était le renouvellement de la guerre qui devenait probable. Ce triste résultat parut certain quand on vit les princes ennemis du duc de Bourgogne, surtout le duc Charles d'Orléans, le comte d'Armagnac et leurs partisans, revenir en hâte à Paris et reprendre l'ascendant auprès du roi et dans son conseil. Le dauphin Louis, duc d'Aquitaine, se lia avec le duc d'Orléans d'une amitié intime; il l'engagea à quitter les vêtements de deuil qu'il portait depuis le meurtre de son père; les deux princes paraissaient partout vêtus d'habits pareils; l'écharpe des Armagnacs remplaça celle de Bourgogne; la passion du peuple changea comme la mode de la cour; quand des enfants chantaient dans la rue la chanson naguère usitée : « Duc de Bourgogne, Dieu te tienne en joie! » ils étaient battus et jetés par terre. Les faits furent bientôt d'accord avec les apparences; après quelques simulacres d'accommodement, le duc de Bourgogne arma et marcha sur Paris; Charles VI, de son côté, annula, devant le Parlement, tous les actes contraires au duc d'Orléans et à ses adhérents; le roi, la reine et le dauphin s'engagèrent, par serment, à ne pas traiter avec le duc de Bourgogne avant d'avoir détruit sa puissance. A la fin de mars 1414, l'armée du roi se mit en mouvement; Compiègne, Soissons et Bapaume, qui tenaient pour le duc de Bourgogne, furent successivement prises d'assaut ou rendues; les troupes royales traitèrent les populations en rebelles vaincus; les quatre grandes communes de Flandre envoyèrent des députés au roi pour protester de leur respect et tenter un accommodement entre leur



PORTRAIT DE JEAN SANS PEUR, DUC DE BOURGOGNE
D'après une miniature du XVe siècle. (Bibl. nat.)

seigneur et son suzerain. L'acharnement était encore trop vif et trop récent dans le camp royal pour qu'on s'y contentât d'une victoire encore incomplète. Le 28 juillet, on commença le siége d'Arras; mais cinq semaines après, les assiégeants n'y avaient fait aucun progrès; une maladie épidémique les envahissait; le duc de Bavière et le connétable Charles d'Albret en étaient atteints; la lassitude gagnait les deux partis; le duc de Bourgogne lui-même commençait à être inquiet de sa situation; il envoya le duc de Brabant, son frère, et la comtesse de Hainaut, sa sœur, porter au roi et au dauphin des paroles plus soumises qu'il n'en avait jusque-là voulu prononcer; la comtesse de Hainaut, au nom de tous les liens de famille et d'intérêt royal, parvint à incliner le dauphin vers la paix; le dauphin, à son tour, agit sur l'esprit du roi, de plus en plus faible et accessible aux impressions les plus contraires; en vain les intimes amis du duc d'Orléans s'efforcèrent de retenir Charles VI dans sa colère de la veille; un jour qu'il était encore au lit, l'un d'eux, s'approchant doucement, et passant sa main sous la couverture, lui dit, en le tirant par le pied : « Dormez-vous, mon seigneur? — Non, mon cousin, répondit le roi; soyez le bienvenu; y a-t-il quelque chose de nouveau? — Non, sire; si ce n'est que vos gens disent que, si vous vouliez assaillir Arras, il y aurait bon espoir d'y entrer. — Mais si mon cousin de Bourgogne se rend à la raison, s'il met la ville en ma main sans assaut, nous ferons la paix. — Comment, sire, vous voulez faire la paix avec ce méchant, ce déloyal qui a si cruellement fait tuer votre frère? — Mais tout lui a été pardonné du consentement de mon neveu d'Orléans, dit tristement le roi. — Hélas! sire, vous ne le reverrez jamais, votre frère. — Laissez-moi, mon cousin, dit le roi avec impatience; je le reverrai au jour du jugement. »

Malgré ce travail obstiné des haines irréconciliables qui divisaient la famille royale, la paix fut décidée et conclue à Arras, le 4 septembre 1414, à des conditions toujours vagues, qui ne mettaient pas vraiment un terme aux causes de la guerre civile, mais qui permettaient au roi d'une part, au duc de Bourgogne de l'autre, de se dire et de paraître réconciliés. Un grave événement extérieur pesait alors sur la France, y réveillait le sentiment national, et faisait un peu sentir aux partis la nécessité de suspendre leurs égoïstes discordes Le roi d'Angleterre, Henri IV, était mort le 20 mars 1413; occupé surtout des difficultés de son gouvernement intérieur, et sans renoncer à la guerre

avec la France, il ne l'avait pas poursuivie vigoureusement, et l'avait suspendue ou ajournée par des trêves répétées. Henri V, son fils et son successeur, jeune prince de vingt-cinq ans, actif, ambitieux, capable et populaire, laissa paraître, dès son avénement, des vues plus hardies, et qui ne tarderaient pas à éclater, sur ses relations avec la France. Le duc de Bourgogne les avait sans doute pressenties, car dès qu'il sut la mort du roi Henri IV, il fit des ouvertures à Londres pour le mariage de sa fille Catherine avec le nouveau roi d'Angleterre, et il reçut à Bruges une ambassade anglaise à ce sujet. Quand on en fut informé à Paris, le conseil de Charles VI envoya au duc le sire de Dampierre et l'évêque d'Évreux chargés de lui remettre des lettres du roi « qui lui défendaient, sous peine de forfaiture et de trahison, d'entrer en aucun traité avec le roi d'Angleterre, soit pour le mariage de sa fille, soit pour toute autre cause. » Les vues de Henri V portaient plus haut qu'un mariage avec une fille du duc de Bourgogne; c'était à la fille du roi de France, nommée aussi la princesse Catherine, qu'il prétendait, se promettant de trouver dans cette union une force à l'appui de sa prétention à la couronne de France. Un an à peine après son avénement au trône, il reprit cette prétention, en la fondant, comme Édouard III, sur le prétendu droit d'Isabelle de France, femme d'Édouard II, à la succession du roi Jean. Aucune réponse ne fut faite, de Paris, à cette réclamation. Seulement la princesse Catherine, qui n'avait encore que treize ans, fut montrée aux envoyés du roi d'Angleterre, qui la trouvèrent grande et belle. Un mois plus tard, en août 1414, Henri V fit savoir à Charles VI qu'il se contenterait de la stricte exécution du traité de Brétigny, plus l'addition de la Normandie, de l'Anjou et du Maine, et la main de la princesse Catherine avec une dot de deux millions de couronnes. La guerre entre Charles VI et Jean sans Peur suspendit toute négociation à ce sujet; mais, après la paix d'Arras en janvier 1415, une nouvelle et solennelle ambassade anglaise arriva à Paris et y reproduisit ces dernières propositions; on lui fit un magnifique accueil; on lui donna de beaux présents et de belles fêtes; mais on ne répondit point à ses demandes; on annonça seulement que le roi de France allait envoyer une ambassade au roi d'Angleterre. Elle ne partit que le 27 avril suivant, l'archevêque de Bourges, le plus éloquent prélat du conseil, en était l'orateur; elle était chargée d'offrir au roi d'Angleterre la main de la princesse Catherine avec une dot de huit cent quarante mille écus d'or, plus quinze villes d'Aquitaine et la séné-

chaussée de Limoges. Henri V repoussa ces offres en déclarant que, si on ne lui donnait pas la Normandie et tous les pays cédés par le traité de Brétigny, il aurait recours à la guerre pour reprendre une couronne qui lui appartenait. A cet arrogant langage l'archevêque de Bourges répondit : « O roi! à quoi penses-tu de vouloir ainsi débouter le roi des Français, notre sire, le plus noble et le plus excellent des rois chrétiens, du trône d'un si puissant royaume? Crois-tu qu'il t'ait fait offrir sa fille, avec une si grande finance et une partie de sa terre, par peur de toi et des Anglais? Non, en vérité; il était mû par la pitié et l'amour de la paix; il ne voulait pas que le sang innocent fût répandu et que le peuple chrétien fût détruit dans le tourbillon des batailles. Il appellera l'aide de Dieu tout-puissant, de la bienheureuse vierge Marie et de tous les saints. Alors, par ses armes et par celles de ses loyaux sujets, vassaux et alliés, tu seras chassé de son royaume, et peut-être y mourras-tu ou y seras-tu pris. »

De retour à Paris, devant le conseil du roi et une nombreuse réunion de clergé, de noblesse et de peuple, les ambassadeurs racontèrent leur ambassade, et conseillèrent de s'apprêter à la guerre, sans se laisser prendre à aucune parole de paix. « Ils déclarèrent hautement, dit le religieux de Saint-Denis, que les lettres du roi Henri, bien qu'elles fussent, en apparence, pleines de modération, cachaient, au fond, beaucoup de perfidie, et que ce roi, tout en offrant la paix et l'union dans les termes les plus doucereux, n'aspirait qu'à la destruction du royaume et levait des troupes de toutes parts. » Henri V, en effet, en novembre 1414, demanda à son Parlement un fort subside qui lui fut immédiatement voté, sans désignation précise de l'emploi qui en serait fait, et dans ces seuls termes : « Pour la défense du royaume d'Angleterre et la sûreté des mers. » Au commencement de l'année suivante, Henri reprit la négociation avec la France, en renonçant à ses prétentions sur la Normandie, l'Anjou et le Maine; Charles VI et son conseil s'en tinrent à leurs premières offres. Le 16 avril 1415, Henri annonça à un grand conseil de pairs spirituels et temporels, réunis à Westminster, sa résolution « de partir en personne pour aller, avec la grâce de Dieu, recouvrer son héritage. » Il chargea l'un de ses frères, le duc de Bedford, d'être régent en son absence, et les pairs ecclésiastiques et laïques applaudirent à son dessein en lui promettant leur sincère concours. Ainsi fut renouvelée, pour la France, sous un pauvre roi fou et au milieu des plus obstinées dissensions civiles, la question de

la royauté française contre la royauté anglaise et de l'indépendance nationale contre la conquête étrangère.

Le 14 août 1415, une flotte anglaise portant, avec le roi Henri V, six mille hommes d'armes, vingt-quatre mille archers, de puissants engins de guerre et une multitude d'artisans « et de menues gens, » débarqua près de Harfleur, non loin de l'embouchure de la Seine ; c'était la plus redoutable expédition qui fût sortie des ports de l'Angleterre. « Les Anglais employèrent plusieurs jours à opérer leur débarquement et à établir leurs machines de siége autour des murs de la ville. « Il eût été facile, dit le religieux de Saint-Denis, d'empêcher cette opération, et les habitants de la ville et des environs s'y seraient employés avec zèle, s'ils n'avaient compté que la noblesse du pays et l'armée royale commandée par le connétable Charles d'Albret viendraient à leur aide. » Personne ne vint. Les bourgeois et la petite garnison d'Harfleur se défendirent vaillamment ; mais, le 22 septembre, ne recevant de Vernon, où le roi et le dauphin réunissaient leurs troupes, aucun autre secours que ce conseil : « Prenez courage et confiez-vous à la prudence du roi, » ils capitulèrent, et après avoir pris possession de la place, Henri V s'avança dans le pays avec une armée déjà fort réduite par les maladies, cherchant un point favorable pour passer la Somme et pousser plus loin son invasion. Il n'y réussit que le 19 octobre, à Béthencourt, près de Saint-Quentin. Après avoir tenu à Rouen un conseil de guerre où il fut résolu de livrer bataille aux Anglais, Charles VI, alors dans un intervalle lucide, voulait se rendre avec le dauphin son fils à Bapaume, où l'armée française avait pris position ; mais son oncle, le duc de Berry, encore tout ému des souvenirs de la bataille de Poitiers, livrée cinquante-neuf ans auparavant, s'y opposa en disant : « Il vaut mieux perdre la bataille que le roi et la bataille. » Tous les princes du sang et toute la fleur de la noblesse française, sauf le roi et ses trois fils, les ducs de Berry, de Bretagne et de Bourgogne, rejoignirent l'armée. Les ducs d'Orléans et de Bourbon, et le connétable d'Albret, qui la commandait, firent demander au roi d'Angleterre quel jour et en quel lieu il voudrait leur livrer bataille : « Je ne m'enferme point dans des villes murées, répondit Henri ; on me trouvera toujours et partout prêt à combattre si l'on essaye de me couper le chemin. » Les Français résolurent de l'arrêter entre Azincourt et Framecourt, un peu au nord de Saint-Paul et d'Hesdin. La rencontre eut lieu le 25 octobre 1415. Monotone et lamentable répétition des désastres de Crécy et de Poitiers,



HOMMES ET CHEVAUX ÉTAIENT DÉJA HARASSÉS LE MATIN, QUAND L'ACTION S'ENGAGEA.

désastres presque inévitables par l'inhabileté des chefs et toujours par les mêmes défauts de la noblesse française, défauts qui rendaient ses vaillantes et généreuses qualités non-seulement vaines, mais fatales. Elle n'avait jamais été plus nombreuse et plus brillante que dans cette lutte préméditée; la veille de la bataille, le maréchal de Boucicaut avait armé cinq cents nouveaux chevaliers; la plupart passèrent la nuit à cheval, en armes, sur un sol détrempé par la pluie; hommes et chevaux étaient déjà harassés le matin, quand l'action s'engagea. Je ne m'arrêterai pas à décrire les fausses manœuvres de notre armée dans cette journée et leurs déplorables conséquences; jamais le combat ne fut plus acharné, ni la défaite plus complète et plus sanglante; huit mille gentilshommes, parmi lesquels cent vingt seigneurs portant bannière, restèrent sur le champ de bataille; le duc de Brabant, le comte de Nevers, le duc de Bar, le duc d'Alençon, le connétable d'Albret, furent tués. Le duc d'Orléans fut retiré blessé de dessous les morts. Quand, après avoir passé plusieurs heures sur le champ de bataille, le roi Henri V rentra dans son logis, on lui dit que le duc d'Orléans ne voulait ni boire, ni manger. Il alla le voir : « Comment vous va, mon cousin? lui dit-il. — Bien, monseigneur. — Et pourquoi ne voulez-vous ni boire ni manger? — Je veux jeûner. — Mon cousin, faites bonne chère, reprit doucement le roi; si Dieu m'a accordé la grâce de remporter la victoire, je reconnais qu'elle n'est pas due à mes mérites; je crois que Dieu a voulu punir les Français; et, si ce que j'en ai ouï dire est vrai, il ne faut pas s'en émerveiller, car on dit qu'on n'a jamais vu un désordre ni une licence de péchés et de mauvais vices pareils à ce qui se passe en France maintenant. Certes, Dieu a dû en être courroucé. » Il paraît que le sentiment du roi d'Angleterre était aussi celui d'une grande partie de la population française : « En méditant sur ce cruel malheur, dit le religieux de Saint-Denis, tous les habitants du royaume, hommes et femmes, disaient : En quels mauvais jours sommes-nous venus au monde que nous soyons témoins de tant de confusion et de honte! » Pendant la bataille, le fils aîné du duc Jean sans Peur, le jeune comte de Charolais (il avait alors dix-neuf ans), qui fut plus tard le duc de Bourgogne Philippe le Bon, était au château d'Aire, où ses gouverneurs le tenaient par ordre de son père et l'empêchaient de se rendre à l'armée du roi. Ses serviteurs le quittaient l'un après l'autre pour aller défendre le royaume contre les Anglais. Quand il apprit le désastre d'Azincourt, il entra dans un désespoir profond d'avoir manqué

à ce patriotique devoir ; il voulait se laisser mourir de faim et fut trois jours à pleurer sans qu'on pût le consoler. Devenu duc de Bourgogne quatre ans après, et pendant le cours de sa longue vie, il témoigna toujours un vif chagrin de n'avoir pas combattu à cette cruelle bataille, eût-il dû y mourir, et il entretenait souvent ses serviteurs de ce douloureux souvenir. Quand le duc Jean son père reçut la nouvelle du désastre d'Azincourt, il s'en montra, lui aussi, très-attristé et irrité ; il y avait perdu ses deux frères, le duc de Brabant et le comte de Nevers ; il envoya sur-le-champ un héraut au roi d'Angleterre qui se trouvait encore à Calais, avec ordre de lui dire qu'à raison de la mort du duc de Brabant son frère, qui n'était point vassal du royaume de France et n'y tenait rien à fief, il le défiait, lui duc de Bourgogne, à feu et à sang, et lui envoyait son gantelet : « Je ne recevrai point le gantelet d'un si noble et si puissant prince que le duc de Bourgogne, répondit doucement le roi Henri V ; je ne suis que peu de chose auprès de lui. Si j'ai eu la victoire sur les nobles de France, ce n'est ni par ma prouesse, ni par ma force, ni par mon habileté ; c'est par la grâce de Dieu. La mort du duc de Brabant m'a affligé ; mais je t'assure que ni moi ni mes gens ne l'avons fait mourir. Reporte à ton maître son gantelet ; s'il veut se trouver à Boulogne le 15 janvier prochain, je lui prouverai, par le témoignage de mes prisonniers et de deux de mes amis, que ce sont des Français qui ont fait périr ses frères. »

Le duc de Bourgogne laissa tomber, comme de raison, sa querelle avec le roi d'Angleterre, et ne s'occupa plus que de reprendre en France son pouvoir. Il se mit en marche vers Paris, publiant partout qu'il ne réunissait son armée que pour venger le royaume, punir les Anglais et aider le roi de ses conseils et de sa puissance. Le sentiment national éclatait si vivement, que les politiques les plus préoccupés de leurs intérêts personnels, et de ceux-là seuls, se sentaient obligés de lui rendre hommage.

Par malheur, ce n'était là, de la part du duc Jean, qu'un hommage superficiel et passager ; il n'y a point de repentir plus rare que celui de l'égoïsme orgueilleux et puissant. Les quatre années qui s'écoulèrent entre la bataille d'Azincourt et la mort de Jean sans Peur ne furent remplies que par de nouvelles et encore plus tragiques explosions des haines et des luttes entre les deux factions des Bourguignons et des Armagnacs, prenant, perdant, reprenant et reperdant tour à tour l'ascendant auprès du roi fou et le gouvernement de la France. Lorsque, après

la bataille d'Azincourt, le duc de Bourgogne marcha vers Paris, il apprit presque simultanément que le roi lui faisait interdire d'y entrer avec ses troupes, et que le comte d'Armagnac, son rival, venait d'y arriver et d'être mis en possession du pouvoir militaire comme connétable et du pouvoir civil comme surintendant général des finances. Le duc retourna alors en Bourgogne et ne tarda pas à rentrer en hostilité contre le gouvernement royal; tantôt il laissait ses troupes guerroyer contre celles du roi et piller les domaines de la couronne; tantôt il entrait en négociation avec le roi d'Angleterre et se montrait disposé à reconnaître ses prétentions sur telle ou telle province, peut-être même sur le trône de France. Il n'alla point jusqu'à l'alliance positive qui lui fut offerte par Henri V; mais il se servait de la crainte qu'en avait le gouvernement du roi comme d'une arme contre ses ennemis. De son côté, le comte d'Armagnac faisait contre le duc de Bourgogne et ses partisans l'usage le plus acharné du pouvoir; il les poursuivait partout, dans Paris surtout, avec une haine intelligente et impitoyable; il abolit toute l'organisation et les priviléges de la boucherie parisienne qui s'était montrée si favorable au duc Jean; le régime qu'il établit à la place était fondé sur d'excellents motifs puisés dans l'intérêt du peuple et du bon ordre au sein de Paris; mais les violences du pouvoir absolu et de la haine font perdre aux meilleures mesures le crédit qu'elles mériteraient si elles étaient plus désintéressées et plus calmes. Une vive réaction se manifesta dans Paris en faveur des Bourguignons persécutés; hors de Paris même, plusieurs villes considérables, Reims, Châlons, Troyes, Auxerre, Amiens, Rouen même, se montrèrent favorables au duc de Bourgogne, et firent avec lui une sorte d'alliance, promettant de l'aider « à remettre le roi en sa franchise et seigneurie, et le royaume en sa franchise et justice. » Le comte d'Armagnac ne ménageait pas plus la cour que la population parisienne; il soupçonnait, non sans raison, que la reine Isabeau de Bavière était en relation secrète avec le duc Jean et lui donnait des informations; elle menait d'ailleurs à Vincennes une vie scandaleusement licencieuse; un de ses favoris, Louis de Bosredon, gentilhomme d'Auvergne et son maître d'hôtel, rencontrant un jour le roi sur la route, le salua légèrement et poursuivit en hâte son chemin. Charles VI en parut choqué. Le comte d'Armagnac saisit l'occasion; non-seulement il fomenta l'humeur du roi, mais il l'entretint de tous les désordres qui se passaient autour de la reine, et dont Louis de Bosredon était, disait-on, en ce moment, le

principal complice. Charles, malgré son trouble d'esprit, ne pouvait guère ignorer complétement de tels faits; mais il n'est pas nécessaire d'être roi pour ressentir un déplaisir extrême en apprenant que des scandales offensants sont presque publics, et en se les entendant raconter; dans l'emportement de sa colère, le roi alla à Vincennes, fit à la reine une scène violente, fit arrêter, emprisonner, mettre à la question Bosredon, et, sur ses aveux, dit-on, il fut jeté à la Seine, cousu dans un sac de cuir sur lequel étaient écrits ces mots : « Laissez passer la justice du roi. » Charles VI et d'Armagnac ne s'en tinrent pas là ; la reine Isabelle fut d'abord écartée du conseil et dépouillée de toute autorité, puis exilée à Tours, où des commissaires furent chargés de veiller sur sa conduite, et de ne pas lui laisser même écrire une lettre sans qu'ils l'eussent vue. Les personnes royales réussissent aisément à éluder de telles rigueurs. Peu de mois après son exil, pendant que le despotisme du comte d'Armagnac et la guerre entre le roi et le duc de Bourgogne continuaient, la reine Isabelle fit parvenir au duc, par un de ses serviteurs, son cachet d'or que Jean sans Peur connaissait bien, en lui disant qu'elle le suivrait s'il venait la chercher. Dans la nuit du 1er novembre 1417, le duc de Bourgogne leva précipitamment le siége de Corbeil, s'avança, avec un corps de troupes, jusqu'à deux lieues de Tours, et fit de là avertir la reine qu'il l'attendait. Isabelle ordonna à ses trois gardiens de venir avec elle à la messe, au couvent de Marmoutier, hors de la ville. A peine était-elle dans l'église qu'un capitaine bourguignon, Hector de Saveuse, se présenta à la porte avec soixante hommes : « Sauvez-vous, madame, dirent à Isabelle ses gardiens; voici une grande compagnie de Bourguignons ou d'Anglais. — Tenez-vous près de moi, » leur dit la reine. Hector de Saveuse entra à l'instant et la salua de la part du duc de Bourgogne : « Où est-il? demanda la reine. — Il ne tardera pas à venir. » Isabelle ordonna au capitaine d'arrêter ses trois gardiens, et deux heures après, le duc Jean arriva avec ses gens d'armes : « Mon très-cher cousin, lui dit la reine, je dois vous aimer plus qu'aucun homme dans le royaume; vous avez tout laissé pour vous rendre à mon mandement et vous êtes venu me délivrer de prison. Soyez assuré que jamais je ne vous manquerai. Je vois bien que vous avez toujours aimé mon seigneur, sa famille, le royaume et le bien public. » Le duc emmena la reine à Chartres, et dès qu'elle y fut établie, le 12 novembre 1417, elle écrivit aux bonnes villes du royaume :

« Isabelle, par la grâce de Dieu, reine de France, ayant, à cause de

l'occupation de monseigneur le roi, le gouvernement et l'administration de ce royaume, par l'octroi irrévocable à nous fait par mon dit seigneur et son conseil, Nous sommes venue à Chartres, en la compagnie de mon cousin le duc de Bourgogne, afin d'aviser et ordonner ce qui est nécessaire pour conserver et recouvrer la domination du roi mon seigneur, en prenant l'avis des prud'hommes, vassaux et sujets. »

Elle ordonna en même temps que maître Philippe de Morvilliers, auparavant conseiller du duc de Bourgogne, irait à Amiens, accompagné de plusieurs notables clercs avec un greffier, et que là serait tenue, de par la reine, pour les bailliages d'Amiens, Vermandois, Tournai et pour le comté de Ponthieu, une cour souveraine de justice, au lieu de celle qui était à Paris. Ainsi, tout en faisant la guerre au roi, et par cette série d'actes de violence et de mensonges, le duc de Bourgogne s'entourait des faux simulacres d'un gouvernement royal et légal.

Pendant que la guerre civile pénétrait ainsi au sein même de la royauté, la guerre étrangère rentrait dans le royaume; après la bataille d'Azincourt, Henri V était retourné à Londres et avait laissé son armée se reposer et se reformer après ses souffrances et ses pertes; ce fut seulement dix-huit mois après, le 1er août 1417, qu'il débarqua à Touques, non loin de Honfleur, avec des troupes nouvelles, et reprit sa campagne de France. De 1417 à 1419, il assiégea successivement presque toutes les villes importantes de la Normandie, Caen, Bayeux, Falaise, Évreux, Coutances, Laigle, Saint-Lô, Cherbourg, etc., etc.; il occupa les unes après une assez courte résistance, d'autres lui furent vendues par leurs gouverneurs; mais lorsque, au mois de juillet 1418, il entreprit le siége de Rouen, il rencontra là une lutte sérieuse et longue. Rouen avait dès lors, dit-on, une population de 150,000 âmes animée d'un ardent patriotisme; dès l'approche des Anglais, les Rouennais avaient réparé leurs portes, leurs remparts, leurs fossés, demandé des secours au roi de France et au duc de Bourgogne, et ordonné, à toute personne qui ne pourrait ni porter les armes, ni se pourvoir de vivres pendant dix mois, de sortir de la ville. Douze mille vieillards, femmes et enfants furent ainsi expulsés, et moururent autour de la place ou en errant misérablement dans les campagnes voisines; « de pauvres femmes accouchaient sans secours sous les murs, et les bonnes gens pitoyables de la ville tiraient les nouveau-nés dans des paniers pour les faire baptiser, et après les rendaient aux mères pour mourir avec elles. » Quinze mille hommes de milice bour-

geoise, quatre mille soldats, trois cents lanciers avec autant d'archers venus de Paris, et on ne sait pas bien quel nombre d'hommes d'armes envoyés par le duc de Bourgogne, défendirent Rouen pendant plus de cinq mois, en proie à toutes les souffrances ordinaires des villes étroitement assiégées : « Dès l'entrée d'octobre, dit Monstrelet, ils étaient contraints de manger chevaux, chiens, chats et autres choses non appartenant à créature humaine; » ils n'en faisaient pas moins de fréquentes sorties, « se ruant furieusement sur l'ennemi, à qui ils causaient moult de grands dommages. » Quatre gentilshommes et quatre bourgeois réussirent à s'échapper pour aller à Beauvais raconter au roi et à son conseil la déplorable situation de leur ville. Le conseil répondit que le roi n'était pas en état de faire lever le siége, mais que Rouen serait secouru « en dedans » le quatrième jour après Noël. On était au milieu de décembre. Les Rouennais se résignèrent à attendre encore quinze jours; mais ce terme expiré, ils ne virent arriver qu'un messager du duc de Bourgogne, qui les invitait « à traiter, pour leur salvation, avec le roi d'Angleterre, du mieux qu'ils pourraient. » Ils demandèrent à capituler. Henri V exigea que « tous les hommes de la ville se missent à sa volonté. » « Quand la communauté de Rouen connut cette réponse, tous s'écrièrent que mieux valait mourir tous ensemble en combattant leurs ennemis que se mettre eux-mêmes en la volonté d'icelui roi, et ils furent d'opinion de mettre un pan de mur sur étais par devers la ville, et après de s'armer et mettre tous ensemble, hommes, femmes et enfants, de bouter le feu en la ville, d'abattre ledit pan de mur dans les fossés et de s'en aller de nuit où Dieu les voudrait conduire. » Henri V ne voulut pas affronter cet héroïque désespoir; le 13 janvier 1419, il accorda aux Rouennais une capitulation dont sept personnes seulement étaient exceptées, Robert Delivet, vicaire général de l'archevêque, qui, du haut des remparts, avait excommunié le conquérant étranger; d'Houdetot, bailli de la ville, Jean Segneult, maire, Alain Blanchard, capitaine des arbalétriers de la milice, et trois autres bourgeois. Ce dernier, le héros du siége, paya seul de sa tête son héroïsme; le bailli, le maire et le vicaire se rachetèrent à prix d'argent. Le 19 janvier, à midi, les Anglais, roi et armée, entrèrent solennellement dans la ville. Il y avait deux cent quinze ans que Philippe Auguste avait conquis Rouen sur le roi d'Angleterre Jean sans Terre; heureusement ses successeurs ne devaient pas être condamnés à en déplorer longtemps la perte.

Ces succès du roi d'Angleterre étaient autant de revers et de périls pour le comte d'Armagnac; il possédait Paris, le roi et le dauphin, qui devait devenir Charles VII; aux yeux du peuple, la responsabilité du gouvernement et des événements pesait sur lui, et tantôt il ne faisait rien, tantôt il ne réussissait pas dans ce qu'il faisait; pendant que Henri V s'emparait de presque toutes les villes de Normandie, le connétable assiégeait Senlis, avec le roi dans son armée, et il était forcé de lever le siége. Les légats du pape Martin V avaient entrepris d'amener la paix entre les Bourguignons et les Armagnacs comme entre la France et l'Angleterre; ils avaient préparé, sur les bases du traité d'Arras, un nouveau traité dont une grande partie du pays et même des bourgeois de Paris se montraient contents; le connétable le fit rejeter comme contraire aux intérêts du roi et de la France, et son ami le chancelier Henri de Marle déclara que, si le roi voulait le signer, il faudrait qu'il le scellât aussi lui-même, car, pour lui chancelier, il ne le scellerait pas. Bernard d'Armagnac et le prévôt de Paris, Tanneguy Duchâtel, gentilhomme breton, son intime confident, étaient durs et hautains; quand on allait se plaindre à eux de quelque procédé violent, ils répondaient : « Qu'alliez-vous faire là? si c'était les Bourguignons, vous ne vous plaindriez pas. » La population parisienne devenait de jour en jour plus *bourguignonne;* dans les derniers jours de mai 1418, un complot fut ourdi pour ouvrir aux Bourguignons une des portes de Paris; Perrinet Leclerc, fils d'un riche marchand de fer influent dans le quartier Saint-Germain des Prés, en déroba les clefs sous le chevet du lit de son père; une troupe d'hommes d'armes bourguignons entra et fut aussitôt rejointe par une troupe de Parisiens; ils se répandirent dans la ville en criant : « Notre-Dame de la paix! Vive le roi! Vive Bourgogne! Que ceux qui veulent la paix s'arment et nous suivent! » Le peuple sortait en foule des maisons et les suivait en effet. L'alarme saisit vivement les Armagnacs surpris; Tanneguy Duchâtel, d'un esprit prompt et résolu, courut chez le dauphin, l'enveloppa dans son drap de lit et l'emporta à la Bastille, où il s'enferma avec plusieurs de ses partisans. Le comte d'Armagnac, chez qui la foule se portait, quitta sa maison par une porte de derrière et se réfugia chez un maçon dont il se croyait sûr. En quelques heures, les Bourguignons furent maîtres de Paris. Leur chef, le seigneur de l'Isle-Adam, fit enfoncer les portes de l'hôtel Saint-Paul et se présenta devant le roi : « Comment se porte mon cousin de Bourgogne? lui dit Charles VI; il y a longtemps que je ne l'ai vu. » Ce furent

ses seules paroles; on le mit à cheval et on le promena dans les rues; il ne s'étonnait de rien; il avait à peu près perdu la mémoire comme la raison, et ne savait plus ce que c'était qu'Armagnac ou Bourguignon. Un Bourguignon dévoué, le sire Guy de Bar, fut nommé prévôt de Paris à la place de Tanneguy Duchâtel; le maçon chez qui Bernard d'Armagnac s'était réfugié alla dire au nouveau prévôt que le connétable était caché chez lui. Le prévôt y courut, fit monter le connétable derrière lui sur son propre cheval, et l'emmena à la prison du Châtelet, en faisant en même temps d'honnêtes efforts pour prévenir le massacre et le pillage.

Mais les partis ne renoncent pas si vite ni à leurs vengeances ni à leurs espérances; le 11 juin 1418, douze jours à peine après que Paris était tombé au pouvoir des Bourguignons, une troupe de seize cents hommes sortit de la Bastille et se lança dans la rue Saint-Antoine, criant : « Vivent le roi, le dauphin et le comte d'Armagnac! » C'étaient Tanneguy Duchâtel et quelques chefs armagnacs qui tentaient de reprendre Paris, où ils avaient reconnu que les hommes d'armes bourguignons n'étaient pas nombreux. Leur tentative n'eut aucun succès, et ne fit que donner aux Bourguignons l'occasion et le signal du massacre de leurs ennemis; la petite troupe de Tanneguy Duchâtel fut à l'instant repoussée, enveloppée et contrainte de rentrer à la Bastille avec une perte de quatre cents hommes. Tanneguy comprit qu'il ne pourrait s'y défendre; il se hâta d'en sortir, emmenant avec lui le dauphin à Melun. La Bastille se rendit le lendemain. Le massacre des Armagnacs avait déjà commencé la veille; on les pourchassait dans les hôtelleries et dans les maisons; on les assommait dans les rues à coups de hache. Dans la nuit du 12 au 13 juin, le bruit se répandit que des troupes d'Armagnacs arrivaient pour délivrer leurs amis prisonniers : « Ils sont à la porte Saint-Germain, » disaient les uns. — « Non, c'est à la porte Saint-Marceau, » disaient d'autres. La foule se réunit et se précipita furieuse aux portes des prisons : « La ville et les bourgeois n'auront jamais de repos, disait-on, tant qu'il restera un Armagnac! Vive la paix! vive le duc de Bourgogne! » Le prévôt de Paris, le seigneur de l'Isle-Adam, les principaux chefs bourguignons accoururent avec un millier de chevaux et s'efforcèrent de calmer ces furieux, au nombre, dit-on, de quarante mille : « Maugrebleu de votre justice et de votre pitié! leur criait-on; maudit soit de Dieu quiconque aura pitié de ces traîtres d'Armagnacs! ce sont des Anglais, ce sont des chiens. Ils avaient déjà fait des étendards pour le roi d'Angleterre, et ils voulaient les planter

sur les portes de la ville. Ils nous faisaient travailler pour rien et quand nous demandions ce qui nous était dû, ils nous disaient : « Canailles, n'avez-vous donc pas un sou pour acheter une corde et vous « aller pendre? De par le diable, ne nous en parlez plus; ce que vous « direz ne servira à rien. » Le prévôt de Paris n'osa résister à cette rage : « Faites ce qui vous plaira, » leur dit-il. La foule courut chercher à la tour du Palais où on les avait enfermés, le connétable d'Armagnac et le chancelier de Marle, qui furent aussitôt mis en pièces, avec une joie féroce. Toutes les prisons furent parcourues et vidées; on enfumait les prisonniers qui essayaient de résister; on les jetait par les fenêtres sur des piques dressées pour les recevoir. Le massacre dura de quatre heures du matin à onze heures. Le bruit commun fut que quinze cents personnes y avaient péri; le compte rendu au parlement s'élevait à huit cents. Les serviteurs du duc de Bourgogne ne lui parlèrent que de quatre cents.

Il ne rentra à Paris, avec la reine Isabeau, que le 14 juillet 1418, et il y rentra avec le sincère dessein, sinon de punir les égorgeurs, au moins de faire cesser tout massacre et tout pillage; mais rien n'est plus difficile que de supprimer les conséquences d'un mal dont on n'ose attaquer le principe. Un nommé Bertrand, chef de l'une des compagnies de bouchers, avait été élu capitaine de Saint-Denis parce qu'il avait sauvé l'abbaye des rapines d'un noble chef bourguignon, Hector de Saveuse. Le seigneur, pour se venger, fit assassiner le boucher. Les bourgeois allèrent demander au duc le châtiment de l'assassin, et le duc, n'osant ni l'accorder ni le refuser, ne couvrit un peu sa faiblesse qu'en rejetant le crime sur quelques jeunes gens déréglés qu'il fit évader. Le 20 août, une foule irritée s'attroupa devant le Châtelet, criant qu'on ne voulait pas faire justice des Armagnacs, et que tous les jours on en mettait en liberté pour de l'argent; le grand et le petit Châtelet furent forcés, et les prisonniers massacrés. La foule voulait en faire autant à la Bastille; le duc dit aux factieux qu'il leur remettrait les prisonniers s'ils s'engageaient à les conduire au Châtelet sans leur faire de mal, et pour les y décider, il prit la main au principal d'entre eux, qui n'était autre que Capeluche, le bourreau de la ville. A peine arrivés dans la cour du petit Châtelet, les prisonniers y furent massacrés, sans aucun souvenir de la promesse faite au duc. Il fit venir les bourgeois les plus notables et les consulta sur ce qu'il y avait à faire pour réprimer de tels excès; ils se bornèrent à les déplo-

rer avec lui. Il fit rappeler les forcenés, et leur dit : « Vous feriez bien mieux d'aller mettre le siége devant Montlhéry, pour en chasser les ennemis du roi qui viennent tout ravager jusqu'à la porte Saint-Jacques, et qui empêchent de faire la moisson. — Volontiers, lui répondirent-ils; donnez-nous des capitaines. » Il leur donna des capitaines qui en menèrent six mille devant Montlhéry. Dès qu'ils furent partis, le duc Jean fit faire le procès au bourreau Capeluche, ainsi qu'à deux de ses principaux complices, et Capeluche fut décapité devant les Halles par son propre valet. Mais les gens envoyés au siége de Montlhéry ne prirent point la place, accusèrent leurs capitaines de les avoir trahis, et revinrent dévaster les environs de Paris, disant partout que le duc de Bourgogne était l'homme le plus irrésolu du royaume, et que, sans les nobles, la guerre serait finie en deux mois. Le duc Jean entreprit de traiter avec le dauphin et de le ramener à Paris; le dauphin répondit qu'il voulait bien obéir à sa mère et la servir, comme c'était le devoir d'un bon fils, mais que ce lui serait un trop grand déplaisir de rentrer dans une ville où il s'était naguère commis tant de crimes et de tyrannies. Des conditions de réconciliation furent arrêtées et signées le 16 septembre 1418, à Saint-Maur, par la reine, le duc de Bourgogne et les légats du pape; mais le dauphin refusa de les ratifier; les massacres impunis et prolongés de Paris avaient redoublé sa méfiance envers le duc de Bourgogne; il venait d'ailleurs de prendre le titre de régent du royaume; il avait établi à Poitiers un Parlement dont Juvénal des Ursins faisait partie. Il avait promis au jeune comte d'Armagnac de faire justice de la cruelle mort de son père; les anciens serviteurs de la maison d'Orléans restaient fidèles à leurs haines. Le duc de Bourgogne avait tantôt à guerroyer, tantôt à négocier à la fois avec le dauphin et avec le roi d'Angleterre, et toujours sans résultat. Le dauphin et son conseil, un peu plus discrètement, vivaient dans la même alternative et la même inefficacité. Évidemment, ni la France et l'Angleterre, ni les partis en France, n'avaient encore épuisé leurs passions ni leurs forces, et le jour de la grande vengeance était plus prochain que celui de la vraie réconciliation.

Cependant les situations compliquées, agitées et longtemps stériles finissent toujours par devenir importunes à ceux qui y sont engagés, et par leur inspirer le désir d'en sortir. Malgré ses succès et sa fierté, le roi d'Angleterre se décida à envoyer le comte de Warwick à Provins, où le roi et le duc de Bourgogne se trouvaient encore; une trêve fut con-



CHARLES VI ET ODETTE

(Voir page 229.)

clue entre les Anglais et les Bourguignons, et il fut convenu que, le 30 mai 1419, entre Mantes et Melun, les deux rois auraient une conférence pour tâcher d'arriver à la paix. Peu de jours auparavant, le duc Jean partit de Provins avec le roi, la reine Isabelle et la princesse Catherine, et il se rendit d'abord à Pontoise, puis au lieu fixé pour l'entrevue, au bord de la Seine, près de Meulan, où deux pavillons avaient été dressés, l'un pour le roi de France, l'autre pour le roi d'Angleterre. Charles VI, malade, resta à Pontoise. La reine Isabeau, la princesse Catherine et le duc de Bourgogne se trouvèrent au point convenu. Le roi Henri V y était déjà arrivé; il alla au-devant de la reine, la salua, lui prit la main et l'embrassa, ainsi que madame Catherine; le duc Jean fléchit un peu le genou devant le roi, qui le releva et l'embrassa également. Après cette première entrevue solennelle, plusieurs autres se succédèrent, où la princesse Catherine ne vint pas. La reine demanda au roi d'Angleterre de dire précisément ce qu'il proposait; il demandait l'exécution du traité de Brétigny, la cession de la Normandie et la souveraineté absolue, sans aucun lien de vassalité, de ce qui lui serait cédé par le traité. Une courte discussion s'engagea sur quelques questions secondaires. On ne paraissait pas loin de s'entendre. Les Anglais crurent s'apercevoir que le duc de Bourgogne n'était pas pressé de conclure, et voulait surtout obtenir du roi Henri de meilleures conditions, en lui faisant craindre sa réconciliation avec le dauphin. Henri lui proposa, pour en finir, une conférence entre eux deux; elle eut lieu le 3 juin. « Mon cousin, dit le roi au duc, nous voulons que vous sachiez que nous aurons la fille de votre roi et tout ce que nous vous avons demandé avec elle; sinon, nous le débouterons de son royaume, et vous aussi. — Sire, répondit le duc, vous en parlez selon votre plaisir; mais avant d'avoir débouté mon seigneur et moi hors du royaume, vous aurez de quoi vous lasser, nous n'en faisons nul doute, et vous aurez assez à faire de vous garder dans votre île. » Entre deux princes si fiers, l'entente était peu probable; ils se quittèrent sans autre résultat que leur mécontentement mutuel.

Quelques jours avant, le 14 mai 1419, une trêve de trois mois avait été conclue entre le dauphin et le duc de Bourgogne, et devait amener aussi une conférence entre ces deux princes. Elle ne commença que le 8 juillet. Dans cet intervalle, le duc Jean avait fait mûrement délibérer son conseil sur la question de savoir s'il valait mieux accorder aux Anglais leurs demandes ou se réconcilier

avec le dauphin. Parmi ses conseillers officiels, les avis étaient partagés; mais, dans son intimité, la dame de Giac, « laquelle il aimait et croyait fort, » et Philippe Jossequin, d'abord son valet de chambre, puis garde de ses joyaux et de son sceau privé, le pressaient vivement de faire la paix avec le dauphin, et le nouveau légat du pape; l'évêque de Léon, joignait ses exhortations à ces influences domestiques On avait dressé, à une lieue de Melun, sur la chaussée des étangs de Vert, une cabane de branches et de feuillage, ornée de draperies et d'étoffes de soie; ce fut là qu'eut lieu la première entrevue des deux princes. Le dauphin en sortit mécontent; il avait trouvé le duc de Bourgogne altier et entêté; déjà les anciens serviteurs du feu duc d'Orléans, dominés par leur soif de vengeance, disaient tout haut que les armes en décideraient; mais la dame de Giac alla trouver le dauphin qui, depuis son enfance, lui était aussi très-attaché, et passant de l'un à l'autre des deux princes, elle fut, auprès de tous les deux, si affectueuse et si persuasive, qu'elle les décida à se revoir et à désirer sincèrement de s'entendre. Ils retournèrent le surlendemain au lieu du rendez-vous, suivis chacun d'une grande troupe d'hommes d'armes. Ils s'avancèrent l'un vers l'autre, avec dix hommes seulement, et mirent pied à terre. Le duc de Bourgogne s'agenouilla; le dauphin le prit par la main, l'embrassa et voulut le faire lever : « Non, monseigneur, dit le duc; je sais comment je dois vous parler. » Le dauphin l'assura qu'il lui pardonnait toutes offenses, si, en effet, il en avait reçu de lui, et il ajouta : « Mon cousin, si, au traité proposé entre nous, il y a quelque chose qui ne soit pas à votre plaisir, nous voulons que vous le corrigiez, et dorénavant nous voudrons tout ce que vous voudrez; n'en doutez pas. » Ils s'entretinrent quelque temps avec toutes les apparences du bon accord; puis le traité fut signé. C'était vraiment un traité de réconciliation où, sans insister sur « les soupçons et les imaginations qui se sont engendrés au cœur de nous et de plusieurs de nos officiers, et nous ont empêchés de vaquer avec concorde aux grandes affaires de mon seigneur le roi et de son royaume, et de résister aux damnables entreprises de ses anciens ennemis et des nôtres, » les deux princes se promettaient, chacun dans le langage qui convenait à leur rang et à leur relation, « de s'aimer, se soutenir et se servir mutuellement comme bons et loyaux parents, et enjoignaient à tous leurs serviteurs, s'ils y voyaient quelque empêchement, de les en avertir selon leur loyal devoir. » Le traité fut signé par tous les hom-

mes considérables de la maison des deux princes; la foule qui les environnait criait : « Noël! » et maudissait quiconque voudrait désormais reprendre les armes pour cette damnable querelle. Quand le dauphin repartit, le duc voulut absolument tenir l'étrier de son cheval, et ils se quittèrent avec toutes les démonstrations de l'amitié. Le dauphin retourna en Touraine et le duc à Pontoise, auprès du roi qui, par lettres du 19 juillet, confirma le traité, prescrivit l'oubli général du passé, et ordonna « que toute guerre cessât, hormis contre les Anglais. »

La joie était générale et sincère; la paix donnait à la fois satisfaction au bien-être public et au sentiment national; elle était l'unique moyen de rétablir l'ordre au dedans et de chasser du royaume l'étranger qui prétendait le conquérir. Les amis du duc d'Orléans et du comte d'Armagnac, l'un assassiné douze ans auparavant, l'autre massacré naguère, restaient seuls tristes et irrités de n'avoir encore pu obtenir ni justice, ni vengeance; mais ils étaient réservés et silencieux. Ils ne tardèrent pas à retrouver des motifs ou des prétextes de méfiance et de murmure qu'une partie du public se montra disposée à accueillir. Le duc de Bourgogne s'était empressé de publier sa ratification du traité de réconciliation; le dauphin avait un peu fait attendre la sienne. Les Parisiens s'étonnaient de ne voir rentrer dans leurs murs ni le dauphin, ni le duc de Bourgogne, et d'être comme oubliés et délaissés au milieu du rapprochement général. Ils se plaignaient qu'aucun corps d'armée ne se rassemblât contre les Anglais, et qu'on eût l'air de fuir devant eux, en leur livrant Paris, où ne se trouvait en ce moment aucun capitaine de renom. Ils furent encore bien plus troublés quand, le 29 juillet, ils virent arriver à la porte Saint-Denis une multitude de fugitifs désolés, les uns blessés, les autres tombant de faim, de soif et de fatigue; on leur demanda qui ils étaient et d'où venait leur désespoir : « Nous sommes de Pontoise, dirent-ils; les Anglais ont pris la ville ce matin; ils ont tué ou blessé tout ce qui s'est trouvé devant eux; bien heureux qui a pu se sauver de leurs mains; jamais les Sarrasins n'ont été aussi cruels aux chrétiens que le sont ces gens-là. » Le fait était réel; le roi d'Angleterre, inquiet de la réconciliation du duc de Bourgogne avec le dauphin, et de l'insuccès de ses propres propositions dans la conférence du 30 mai précédent, avait repris vivement la guerre pour faire sentir, sans retard, aux deux partis français ralliés entre eux sa résolution et sa puissance. Il avait attaqué et enlevé brusquement Pontoise, où commandait le sire de

l'Isle-Adam, l'un des plus vaillants officiers bourguignons; l'Isle-Adam, surpris et manquant de forces suffisantes, avait faiblement résisté; rien n'indiquait que les gens de guerre des deux partis français s'unissent activement pour combattre les Anglais; le duc Jean, qui s'était replié sur Troyes, envoyait mandement sur mandement à ses vassaux de Bourgogne, mais ils n'arrivaient pas. L'alarme et la méfiance publiques devenaient, de jour en jour, plus vives; le duc Jean, disait-on, entretenait encore de secrètes intelligences avec les séditieux de Paris et le roi d'Angleterre; pourquoi n'agissait-il pas plus fortement contre ce dernier, l'ennemi commun? Les deux princes, dans leur conférence du 9 juillet, près de Melun, s'étaient promis de se revoir; une nouvelle entrevue paraissait nécessaire pour que leur réconciliation devînt efficace. Le duc Jean pressait fort le dauphin de venir à Troyes, où se trouvaient le roi et la reine Isabelle. Le dauphin, de son côté, était vivement sollicité, par les plus considérables bourgeois de Paris, d'accomplir cette entrevue pour assurer l'exécution de la paix qu'il avait jurée avec le duc de Bourgogne. Le dauphin se montrait disposé à se rendre à ces instances. Il s'avança jusqu'à Montereau pour être prêt à rencontrer le duc Jean dès que le lieu de leur rencontre serait déterminé.

Le duc Jean hésitait, par irrésolution encore plus que par défiance; il lui en coûtait de s'engager de plus en plus, par sa propre initiative, contre le roi d'Angleterre et contre ses anciens alliés dans la population de Paris; pourquoi lui demandait-on d'aller lui-même chercher le dauphin? Il était plus simple, disait-il, que Charles vînt auprès du roi son père. Tanneguy Duchâtel alla à Troyes annoncer au duc que le dauphin était venu au-devant de lui jusqu'à Montereau, et, avec l'aide de la dame de Giac, il lui persuada de se rendre de son côté à Bray-sur-Seine, à deux lieues de Montereau. Les deux princes ainsi rapprochés, leurs agents proposèrent que l'entrevue eût lieu sur le pont même de Montereau, avec des précautions et dans des formes déterminées. Dans la maison du duc, beaucoup de ses serviteurs les plus dévoués étaient opposés à cette entrevue; le lieu, disait-il, avait été choisi et serait disposé par les gens du dauphin, par les anciens serviteurs du duc d'Orléans et du comte d'Armagnac. En même temps, quatre messages successifs vinrent de Paris au duc pour l'y engager; il prit enfin sa résolution : « C'est mon devoir, disait-il, d'aventurer ma personne pour parvenir à un aussi grand bien que la paix. Quoi qu'il arrive, je veux la paix. S'ils

me tuent, je mourrai martyr. La paix faite, je prendrai les gens de mon seigneur le dauphin pour aller combattre les Anglais. Il a de braves hommes de guerre et de sages capitaines. Tanneguy et Barbazan sont de vaillants chevaliers. Pour lors, on verra qui vaudra le mieux d'Hannotin de Flandre ou de Henri de Lancaster. » Il partit de Bray le 10 septembre 1419, e arriva vers deux heures devant Montereau. Tanneguy Duchâtel vint l'y trouver : « Eh bien, lui dit le duc, sur votre assurance, nous venons voir monseigneur le dauphin, pensant qu'il veut bien tenir la paix entre lui et nous, comme nous la tiendrons aussi, tout prêt à le servir selon sa volonté. — Mon très-redouté seigneur, lui répondit Tanneguy, n'ayez nulle crainte; mon seigneur est bien content de vous et veut désormais se gouverner selon vos conseils. Vous avez auprès de lui de bons amis qui vous servent bien. » Il fut convenu que le dauphin et le duc entreraient, chacun de son côté, sur le pont de Montereau, chacun avec dix hommes d'armes dont ils se communiqueraient d'avance la liste. Les gens du dauphin avaient fait construire aux deux bouts du pont de fortes barrières fermées d'une porte; vers le milieu du pont était une sorte de loge en charpente où l'on entrait, de chaque côté, par un passage assez étroit; dans le milieu de cette loge aucune barrière ne séparait les deux partis. Pendant que le duc Jean et ses affidés réglaient, de concert avec les gens du dauphin, ces dispositions matérielles, un valet de chambre accourut tout effaré en s'écriant : « Mon seigneur, avisez à vous-même; sans faute, vous serez trahi. » Le duc se retourna vers Tanneguy : « Nous nous fions à votre parole; par le saint nom de Dieu, êtes-vous bien sûr de ce que vous nous avez dit? car vous feriez mal de nous trahir. — Mon très-redouté seigneur, répondit Tanneguy, j'aimerais mieux être mort que de faire trahison à vous et à nul autre; n'ayez aucune crainte; je vous certifie que monseigneur ne vous veut aucun mal. — Hé bien, nous irons donc, nous fiant à Dieu et à vous, » reprit le duc, et il se mit en marche vers le pont; arrivé à la barrière du côté du château, il y trouva, pour le recevoir, le sire de Beauvau et Tanneguy Duchâtel : « Venez vers monseigneur, lui dirent-ils; il vous attend. — Messieurs, dit le duc, vous voyez comme je viens, » et il leur montra que lui et ses gens n'avaient que leur épée; puis, frappant sur l'épaule de Tanneguy : « Voici en qui je me fie; » et il s'avança vers le dauphin qui se tenait debout, à

[1] *Hannotin* était, en Flandre, le nom populaire de *Jean*.

[illegible] Tanneguy Duchâtel dit au duc [illegible] d'Orléans [illegible] pour frapper le duc [illegible] auprès de son maître, arrêta la hache [illegible] le vicomte de Narbonne leva la sienne [illegible] en criant : « Si quelqu'un bouge, il est mort. » A ce moment, dit-on, la foule qui se pressait devant les barrières au bout du pont entendit les cris : « Alarme ! tue, tue. » Tanneguy avait frappé et abattu le duc ; plusieurs autres le percèrent de leur épée. Il expira. Le dauphin s'était éloigné de la scène et était rentré dans la ville. Après son départ, ses partisans forcèrent la barrière, chargèrent les Bourguignons troublés, les mirent en fuite sur la route de Bray, et revenant sur le pont, ils voulaient jeter dans la rivière le corps du duc Jean, après l'avoir dépouillé ; mais le curé de Montereau s'y opposa et le fit porter dans un moulin près du pont. « Il fut mis le lendemain en la bière des pauvres, vêtu seulement de son pourpoint et de ses chausses,



ILS VOULAIENT JETER DANS LA RIVIÈRE LE CORPS DU DUC JEAN

et on l'enterra ensuite dans l'église Notre-Dame de Montereau, sans linceul et sans poêle sur sa fosse. »

Les haines des Orléanais et des Armagnacs étaient satisfaites; mais elles passaient dans le cœur des Bourguignons; après douze ans de crimes et de malheurs publics, le meurtre de Louis d'Orléans était vengé: celui de Jean de Bourgogne ne le serait-il pas à son tour? Partout où dominait soit le pouvoir direct, soit l'influence du duc de Bourgogne, l'indignation et la passion de la vengeance éclatèrent; dès qu'il apprit, à Gand où il se trouvait alors, le meurtre de son père, le comte de Charolais, Philippe, appelé plus tard *le Bon*, fut proclamé duc de Bourgogne: «Michelle, dit-il à sa femme, sœur du dauphin Charles, votre frère a assassiné mon père. » La princesse fondit en larmes; le nouveau duc la calma en lui disant que rien ne pouvait altérer l'affection et la confiance qu'il lui portait. A Troyes, la reine Isabeau se montra plus irritée que personne contre le dauphin son fils, et elle fit écrire par le roi Charles VI à la duchesse douairière de Bourgogne pour la prier, elle et ses enfants, « de mettre sur pied tous leurs parents, amis et vassaux, pour venger le duc Jean. » A Paris, dès le surlendemain de l'assassinat, le 12 septembre, le chancelier, le parlement, le prévôt royal, le prévôt des marchands, tous les conseillers et officiers du roi, s'assemblèrent « avec grand'quantité de nobles et de bourgeois et grand' multitude de peuple, » qui jurèrent tous « de résister de corps et de toute puissance à l'entreprise des *crimineux* infracteurs de la paix, et de poursuivre la vengeance et réparation contre les coupables de la mort et homicide du feu duc de Bourgogne. » Outre la passion de parti, c'était là, dans la France du Nord et de l'Est, le sentiment général et spontané des populations, Le dauphin et ses conseillers, pour expliquer et justifier leur acte, écrivaient partout que, dans leur entrevue, le duc Jean avait répondu au dauphin « de folles paroles.... Il a cherché son épée pour envahir et vilener (outrager) notre personne, laquelle, comme nous avons après su, il prétendait mettre en sa sujétion.... mais, par sa folie, mourut en la place. » Mais ces assertions obtenaient peu de créance, et l'un des dix chevaliers désignés par le dauphin pour l'accompagner sur le pont de Montereau, le sire de Barbazan, qui avait été l'ami du duc d'Orléans et du comte d'Armagnac, disait vivement aux auteurs du complot : « Vous avez détruit l'honneur et l'héritage de notre maître, et j'aurais mieux aimé mourir que d'assister à cette journée, encore que je n'y fusse pour rien. »

Mais un fait facile à prévoir ne tarda pas à contre-balancer cette impression publique et à rendre crédit et force au dauphin et à son parti. Dès qu'il apprit le meurtre du duc Jean, le roi d'Angleterre Henri V se mit à l'œuvre pour en tirer tous les avantages qu'il s'en promettait : « Grand dommage, dit-il, est du duc de Bourgogne ; il fut bon et léal chevalier et prince d'honneur ; mais, par sa mort, à l'aide de Dieu et de saint George, nous sommes au-dessus de notre désir. Ainsi aurons, malgré tous Français, *dame Catherine*, que tant nous avons désirée. » Dès le 24 septembre 1419, Henri V donna des pleins pouvoirs à quelques-uns de ses hommes pour traiter « avec l'illustre cité de Paris et les autres villes adhérentes à la dite cité. » Le 17 octobre, un congrès s'ouvrit à Arras entre les plénipotentiaires d'Angleterre et ceux de Bourgogne. Le 20 novembre, une trêve particulière fut accordée aux Parisiens pendant que, de concert avec le duc Philippe de Bourgogne, Henri V poursuivait la guerre contre le dauphin. Le 2 décembre, furent posées les bases de l'accord entre les Anglais et les Bourguignons. Les préliminaires du traité rédigé d'après ces bases furent signés le 9 avril 1420 par le roi Charles VI et communiqués le 20, à Paris, par le chancelier de France, au parlement et à toutes les autorités religieuses et civiles, royales et municipales de la capitale. Après cette communication, le chancelier et le premier président du parlement allèrent porter ces préliminaires à Henri V, à Pontoise, d'où il partit avec un corps d'armée pour se rendre à Troyes, où le traité définitif et complet fut enfin signé et promulgué dans la cathédrale de Troyes, le 21 mai 1420.

Des vingt-huit articles de ce traité, cinq en contenaient les dispositions essentielles et en déterminaient le caractère : 1° Le roi de France Charles VI donnait sa fille Catherine en mariage au roi d'Angleterre Henri V. 2° « Notre fils le roi Henri ne mettra empêchement ni trouble à ce que nous tenions et possédions, tant que nous vivrons et comme maintenant, la couronne, la dignité royale de France, et tous les revenus, fruits et profits qui y sont attachés pour soutenir notre état et les charges du royaume. 3° Il est accordé qu'aussitôt après notre trépas et dès lors en avant, la couronne et royaume de France, avec tous leurs droits et appartenances, seront perpétuellement et demeureront à notre fils le roi Henri et à ses héritiers. 4° Comme nous sommes, la plupart du temps, empêché d'aviser par nous-même et de vaquer à la disposition des affaires de notre royaume, la faculté et l'exercice de gouverner et d'ordonner la chose publique seront et demeureront, notre vie durant,

à notre fils le roi Henri, avec le conseil des nobles et sages du royaume qui nous obéiront et qui aimeront l'honneur et le profit du dit royaume; 5° Notre fils le roi Henri travaillera de tout son pouvoir, et le plustôt que faire se pourra, à remettre en notre obéissance toutes et chacune des villes, cités, châteaux, lieux, pays et personnes de notre royaume qui tiennent le parti vulgairement appelé du dauphin ou d'Armagnac. »

Cette substitution, dans le plus prochain avenir, d'une royauté anglaise à la royauté française, cet abandon, dans le présent, du gouvernement de la France aux mains du prince anglais appelé à devenir bientôt son roi, cette autorisation donnée au prince anglais de poursuivre en France, contre le dauphin français, la guerre civile, cette complète abdication des droits et des devoirs de la royauté, de la paternité, de l'indépendance nationale, et, pour tout dire en un mot, ce coup d'État antifrançais accompli par un roi de France, avec le concours du plus grand des seigneurs français, au profit d'un souverain étranger, il y avait là, à coup sûr, de quoi soulever les plus ardentes et les plus légitimes passions nationales. Elles ne se déployèrent ni promptement, ni avec éclat; les quatorzième et quinzième siècles, après tant de troubles militaires et civils, avaient de grandes faiblesses et de profondes corruptions d'esprit et de caractère; cependant la réaction contre le traité de Troyes fut réelle et sérieuse, même au sein du parti attaché au duc de Bourgogne; il fut obligé de donner à plusieurs de ses serviteurs l'ordre formel de jurer cette paix, qui leur semblait une trahison; il eut grand'peine à y décider Jean de Luxembourg et Louis son frère, évêque de Thérouenne : « Vous le voulez, dirent-ils, nous prêterons ce serment; mais aussi nous le tiendrons jusqu'à la mort. » Beaucoup de moins puissants seigneurs, qui avaient longtemps vécu dans la maison du duc Jean sans Peur, quittèrent son fils et s'en retournèrent tristement chez eux; on les traitait d'Armagnacs, mais ils persistaient à se dire de bons et loyaux Français. Dans le duché de Bourgogne, la plupart des villes refusèrent de prêter serment au roi d'Angleterre. La plus décisive et la plus efficace preuve de ce réveil du sentiment national fut la facilité que trouva le dauphin qui devait devenir Charles VII à soutenir la guerre que lui firent, après le traité de Troyes, au nom de son père et de sa mère, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne; cette guerre dura près de trois ans; plusieurs villes, entres autres Melun, le Crotoy, Meaux, Saint-Riquier, résistèrent opiniâtrément aux attaques

des Anglais et des Bourguignons; le 23 mars 1421, les troupes du dauphin, commandées par le sire de la Fayette, remportèrent une victoire signalée sur celles de Henri V, dont le frère, le duc de Clarence, fut tué dans l'action. C'était dans le Perche, l'Anjou, le Maine, les rives de la Loire et la France méridionale que le dauphin trouvait le plus de partisans entreprenants et dévoués. Le séjour qu'en décembre 1420 Henri V fit à Paris avec sa femme la reine Catherine, le roi Charles VI, la reine Isabeau et le duc de Bourgogne, ne fut point pour lui, malgré les fêtes et les acclamations qu'il y trouva, un succès sérieux et durable; ses manières dignes, mais hautaines, ne plaisaient pas aux Français; il ne savait ou ne voulait pas les rendre plus faciles et plus aimables, même avec les hommes considérables dont il avait besoin. Le maréchal de l'Isle-Adam vint un jour le voir au camp pour affaires de guerre; le roi trouva qu'il ne se présentait pas devant lui avec assez de cérémonie : « L'Isle-Adam, lui dit-il, est-ce là une robe de maréchal de France? — Sire, j'ai fait faire cette robe gris blanc pour venir ici par eau, sur les bateaux de la Seine. — Comment! dit le roi, vous regardez un prince au visage en lui parlant? — Sire, c'est la coutume en France que, lorsqu'un homme parle à un autre, de quelque rang et de quelque puissance que soit l'autre, il passe pour un mauvais homme et peu honorable s'il n'ose pas le regarder en face. — Ce n'est pas notre guise, » dit le roi, et la conversation en resta là. Un poëte populaire de ce temps, Alain Chartier, se fit le censeur des corruptions morales et l'interprète des colères patriotiques que suscitait, parmi les Français, la domination froide et dure de ce sévère étranger qui se prétendait roi de France et ne ressentait pour les Français point de sympathie; *le Quadriloge invectif* d'Alain Chartier est une vive et quelquefois éloquente allégorie dans laquelle la France personnifiée conjure ses trois enfants, le clergé, la chevalerie et le peuple, d'oublier leurs discordes et de s'unir pour sauver leur mère patrie en se sauvant eux-mêmes; ce pamphlet politique, répandu dans les provinces, servit efficacement la cause nationale contre le conquérant étranger. Un événement plus puissant que toute l'éloquence humaine vint donner au dauphin et à ses partisans de plus prochaines espérances. Vers la fin d'août 1422, Henri V tomba malade, et d'un cœur trop ferme pour se faire illusion sur son état, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort; il se fit transporter à Vincennes, appela autour de lui ses conseillers et leur donna ses dernières instruc-

tions royales : « Je vous laisse le gouvernement de la France, dit-il à son frère le duc de Bedford, à moins que notre frère de Bourgogne ne veuille l'entreprendre; car, sur toutes choses, je vous conjure de n'avoir aucune dissension avec lui; si cela arrivait, Dieu vous en préserve, les affaires de ce royaume, qui semblent fort avancées pour nous, deviendraient mauvaises. » Dès qu'il en eut fini avec la politique, il ordonna à ses médecins de lui dire combien de temps il avait encore à vivre; l'un d'eux se mit à genoux devant son lit et lui dit : « Sire, pensez à votre âme; il nous semble que, sauf la miséricorde divine, vous n'avez pas plus de deux heures. » Le roi fit appeler son confesseur avec les prêtres, et demanda qu'on lui récitât les psaumes de la pénitence; quand on en vint au vingtième verset du ***Miserere : Ut ædificentur muri Hierusalem*** (Que les murs de Jérusalem soient relevés), il les fit arrêter : « Ah ! dit-il, si Dieu eût voulu me laisser vivre mon âge, après avoir mis fin à la guerre de France, réduit le dauphin à la soumission, ou l'avoir chassé du royaume dans lequel j'aurais établi une bonne paix, je serais allé conquérir Jérusalem. Les guerres que j'ai entreprises ont eu l'approbation de tous les prud'hommes et des plus saints personnages; je les ai commencées et poursuivies sans offenser Dieu et sans mettre mon âme en péril. » Ce furent ses dernières paroles; on reprit autour de lui le chant des psaumes, et il expira le 31 août 1422, à l'âge de trente-quatre ans. Grande âme et grand roi; mais grand exemple aussi des immenses erreurs où peuvent tomber les plus grands hommes quand ils poursuivent, avec une orgueilleuse confiance, leurs propres vues, en oubliant les lois de la justice et les droits des autres hommes.

Le 22 octobre 1422, moins de deux mois après la mort de Henri V, le roi de France Charles VI mourut à Paris, dans la quarante-troisième année de son règne. Dès qu'il eut été inhumé à Saint-Denis, le duc de Bedford, régent de France selon la volonté de Henri V, fit proclamer par un héraut : « Vive Henri de Lancaster, roi d'Angleterre et de France ! » La voix du peuple faisait une proclamation bien différente : on s'était toujours dit que les maux publics provenaient de l'état de maladie où était tombé le malheureux roi Charles; la bonté qu'il laissait voir dans ses intervalles lucides avait fait de lui un objet de tendre pitié. Quelques semaines encore avant sa mort, quand il était rentré dans Paris, les habitants, au milieu de leurs souffrances et sous le dur gouvernement des Anglais, avaient vu avec joie leur pauvre roi fou re-

venir parmi eux, et ils l'avaient accueilli de mille cris de : « Noël ! » Son corps resta exposé pendant trois jours, à visage découvert, dans une salle de l'hôtel Saint-Paul, et la foule y venait prier pour lui en disant : « Ah ! cher prince, jamais nous n'en aurons un si bon que toi ; jamais plus nous ne te verrons. Maudite soit ta mort ! Puisque tu nous quittes, nous n'aurons jamais que guerres et malheurs ; toi, tu t'en vas au repos ; nous, nous demeurons dans la tribulation et la douleur ; nous semblons faits pour tomber dans la détresse où étaient les enfants d'Israël durant la captivité de Babylone. »

L'instinct populaire avait à la fois raison et tort ; la France avait encore de bien mauvais jours à traverser et de cruelles épreuves à subir ; pourtant elle devait être sauvée ; à Charles VI devaient succéder Charles VII et Jeanne d'Arc.





CHAPITRE XXIV

LA GUERRE DE CENT ANS. — CHARLES VII ET JEANNE D'ARC
— 1422-1461 —

Pendant que Charles VI mourait à Paris, son fils le dauphin Charles était en route pour revenir de Saintonge en Berry, où il résidait habituellement. Ce fut le 24 octobre 1422, à Mehun-sur-Yèvre, qu'il apprit la mort du roi son père. Pendant six jours encore, du 24 au 29 octobre, il ne prit que la qualité de régent, comme dans l'attente de ce qui allait se passer ailleurs quant à la succession au trône de France. Ce fut seulement lorsqu'il sut que, le 27 octobre, le parlement de Paris avait, non sans un peu d'hésitation et d'obscurité, reconnu, « comme roi de France et d'Angleterre, Henri VI, fils du roi Henri V, naguère trépassé, » que le dauphin Charles prit, le 30 octobre, dans son château de Mehun-sur-Yèvre, le titre de roi, et se rendit à Bourges pour inaugurer, dans la cathédrale de cette ville, son règne comme Charles VII.

Il avait vingt ans et n'avait encore rien fait qui lui valût, je ne dis

pas quelque gloire, mais la confiance et l'espérance de son peuple : il passait pour un prince indolent et frivole, adonné à ses seuls plaisirs, dont rien ne faisait pressentir la capacité, et de qui, hors de sa cour, la France ne se préoccupait guère. Quelques jours avant son avénement, il avait failli périr à la Rochelle dans l'effondrement soudain de la chambre de l'évêché, où il était logé ; et le pays était si peu au courant de ce qui lui arrivait que, peu après l'accident, des messagers, envoyés par quelques-uns de ses partisans, étaient venus demander à Bourges si le prince était encore vivant. Dans un temps où non-seulement la couronne royale, mais l'existence et l'indépendance nationale étaient en question, Charles n'avait pas paru fortement saisi des passions patriotiques : « Il était, de sa personne, beau prince et beau parleur à toutes personnes, et piteux envers pauvres gens, dit son contemporain Monstrelet ; mais il ne s'armait mie volontiers, et il n'avait point la guerre à cœur s'il eût pu s'en passer. » En montant sur le trône, ce jeune prince, si peu politique et si peu chevaleresque, rencontrait à la tête de ses ennemis le plus habile des politiques et des guerriers de son temps, le duc de Bedford, que son frère, le roi Henri V, avait institué régent de France et chargé de défendre, pour son neveu Henri VI, enfant au berceau, la couronne de France déjà plus d'à moitié conquise. Jamais lutte n'avait paru plus inégale, ni le roi national plus inférieur au prétendant étranger.

Des observateurs sagaces auraient pourtant aisément démêlé dans la cause qui paraissait la plus forte et la mieux soutenue, bien des germes de faiblesse et de péril. Quand le duc de Bourgogne Philippe le Bon apprit à Arras la mort de Charles VI, la pensée lui vint sur-le-champ que, s'il se rendait aux obsèques du roi de France anglais, il serait obligé, lui prince français et cousin germain de Charles VI, de céder la préséance à Jean, duc de Bedford, régent de France et oncle du nouveau roi Henri VI. Il résolut de s'abstenir et se contenta d'envoyer à Paris des chambellans chargés de l'excuser et de le suppléer auprès du régent. Le 11 novembre 1422, le duc de Bedford suivit seul le convoi du feu roi de France et mit seul à l'offrande. Seul, il fit porter devant lui l'épée de l'État, comme régent. Le peuple de Paris baissait les yeux avec une colère contenue : « Ils pleuraient, dit un contemporain, et non sans cause, car ils ne savaient si de longtemps ils auraient roi en France. » Ils ne s'en tinrent pas longtemps aux larmes ; deux poëtes, tantôt en latin, tantôt en français, Robert Blondel et Alain Chartier, en

déplorant les malheurs publics, exaltèrent les passions populaires. Les conspirations vinrent bientôt après les chansons; il s'en ourdit une dans Paris pour livrer la ville au roi Charles VII; elle fut rudement étouffée; plusieurs bourgeois furent décapités; une femme fut brûlée; dans plusieurs grandes villes de province, à Troyes, à Reims, la même fermentation se manifesta et suscita les mêmes rigueurs; Guillaume Prieuse, supérieur des Carmes, fut accusé de propager des sentiments favorables au *dauphin*, comme les Anglais appelaient Charles VII; traduit, malgré les immunités de sa robe, devant Jean Cauchon, lieutenant du capitaine de Reims[1], il répondit fermement: « Oncque Anglais ne fut roi de France et oncque ne sera. » Le pays ne voulait pas croire à la conquête qu'il subissait, et le plus puissant allié des Anglais, le duc de Bourgogne, éludait avec humeur les conséquences de l'alliance antinationale qu'il avait acceptée.

Dans de telles dispositions des vainqueurs et des vaincus, la guerre, quoique toujours très-animée, ne devait amener et n'amena en effet, de 1422 à 1429, point de résultat décisif; les villes étaient tour à tour prises, perdues, reprises, tantôt par les Français, tantôt par les Anglais ou les Bourguignons; de petites rencontres, d'importantes batailles même avaient lieu avec des succès ou des revers alternatifs pour les deux partis; à Crevant-sur-Yonne, le 31 juillet 1423, à Verneuil en Normandie, le 17 août 1424, les Français furent battus, et les Écossais, leurs fidèles alliés, y subirent des pertes considérables; dans cette dernière affaire cependant, plusieurs seigneurs normands désertèrent le drapeau anglais, se refusant à combattre le roi de France. Le 26 septembre 1423, à la Gravelle dans le Maine, les Français furent vainqueurs, et la mémoire de Du Guesclin prit place dans leur victoire; Anne de Laval, petite-fille du grand guerrier breton et dame d'un château voisin du théâtre de l'action, y envoya son fils André de Laval, enfant de douze ans, et en lui ceignant elle-même l'épée qu'avait portée son aïeul, elle lui dit: « Dieu te fasse aussi vaillant comme celui à qui cette épée était! » L'enfant reçut l'ordre de chevalerie sur le champ de bataille et devint plus tard maréchal de France. De petites troupes, formées de volontaires, tentèrent des entreprises que les chefs d'armées régulières jugeaient impossibles. Étienne de Vignolles, illustré sous le nom de La Hire, résolut de porter secours à la ville de Montargis, assiégée

[1] Probablement, je ne sais à quel degré, parent de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui devait, neuf ans plus tard, condamner et brûler Jeanne d'Arc.

par les Anglais ; le jeune Dunois, *le bâtard d'Orléans*, se joignit à lui ; arrivés le 5 septembre 1427, sous les murs de la place, un prêtre se rencontra sur leur chemin ; La Hire lui demanda l'absolution ; le prêtre lui prescrivit de se confesser : « Je n'en ai pas le temps, dit La Hire ; je suis pressé ; j'ai commis, en fait de péchés, tout ce que gens de guerre ont coutume de faire. » Sur quoi, dit le chroniqueur, le chapelain lui bailla l'absolution telle quelle, et La Hire joignant les mains : « Mon Dieu, dit-il, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire autant que tu voudrais que La Hire fît pour toi s'il était Dieu et que tu fusses La Hire ; » et Montargis fut délivré des assiégeants. Les Anglais tenaient à s'emparer du *mont Saint-Michel au péril de la mer*, cette abbaye construite sur un rocher en face de la côte occidentale de Normandie et que l'Océan entoure chaque jour de ses flots ; le trente-deuxième abbé, Robert Jolivet, promit de leur livrer la place et vint à Rouen dans ce dessein ; mais l'un de ses moines, Jean Énault, élu vicaire général par le chapitre et soutenu par de vaillants guerriers normands, résista opiniâtrément pendant huit ans, déjoua toutes les attaques des Anglais, et maintint l'abbaye en la possession du roi de France. Les habitants de la Rochelle rendirent au roi et à la France le même service, bien plus important : le 15 août 1427, une flotte anglaise de cent vingt voiles, dit-on, parut devant leur ville, portant un corps d'invasion ; les Rochelois s'imposèrent sur-le-champ une taxe extraordinaire et se mirent en état de défense ; des troupes levées dans leur voisinage vinrent occuper les falaises qui bordaient leur côte ; un hardi marin breton, Bernard de Kercabin, se porta en mer au-devant de l'ennemi, avec des navires armés en course ; la tentative parut offrir aux Anglais plus de périls que de chances de succès ; ils se retirèrent, et Charles VII conserva le dernier port de mer qui restât à sa couronne. Presque partout, au milieu d'une guerre aussi indécise qu'obstinée, le patriotisme local et l'esprit chevaleresque disputaient avec succès à la domination étrangère les fragments épars de la patrie et du trône.

Pour mettre fin à cette incertitude des événements et des esprits, le duc de Bedford résolut de porter un grand coup au parti national en France et à son roi. Orléans était, après Paris et Rouen, la ville la plus importante du royaume ; elle dominait sur les rives de la Loire comme Paris et Rouen sur celles de la Seine. Après avoir fait venir d'Angleterre des renforts considérables commandés par des chefs éprouvés, les An-

glais entreprirent, en octobre 1428, le siége d'Orléans; les approches de la place furent fortement occupées; des bastilles étroitement liées entre elles furent construites autour de ses murs. En revanche, les plus vaillants guerriers de la France, La Hire, Dunois, Xaintrailles, le maréchal de la Fayette se jetèrent dans Orléans, dont la garnison ne s'élevait guère qu'à douze cents hommes. Plusieurs villes, Bourges, Poitiers, la Rochelle, y envoyèrent de l'argent, des munitions et des milices; les états généraux, réunis à Chinon, votèrent une aide extraordinaire; Charles VII convoqua le ban et l'arrière-ban; les assauts d'une part, les sorties de l'autre commencèrent avec ardeur; assiégeants et assiégés avaient le sentiment qu'ils étaient engagés dans une lutte décisive. La première rencontre fut malheureuse pour les Orléanais; dans un combat dit *la journée des Harengs*, ils ne réussirent pas à enlever un convoi de vivres et de poisson salé que sir John Falstolf amenait aux assiégeants; un peu découragés, ils firent offrir au duc de Bourgogne de remettre leur ville entre ses mains pour qu'elle ne tombât pas dans celles des Anglais; Philippe le Bon accepta leur offre; mais le duc de Bedford s'y refusa formellement; « il ne se souciait pas, dit-il, de battre les buissons pour qu'un autre prît les oiseaux. » Philippe mécontent rappela du siége la petite troupe de Bourguignons qu'il y avait envoyée. Les Anglais restèrent seuls devant la place, chaque jour plus vivement pressée et plus étroitement bloquée. Les assiégés étaient loin de prévoir quel secours se préparait pour eux.

Cette année même, le 6 janvier 1428, à Domremy, petit village, dans la vallée de la Meuse, entre Neufchâteau et Vaucouleurs, sur l'extrême frontière de la Champagne à la Lorraine, une jeune fille de simples laboureurs « de bonne vie et renommée, bonne, simple et douce fille elle-même, point paresseuse, occupée jusque-là à coudre et à filer avec sa mère, ou à conduire aux champs les brebis de ses parents, quelquefois même gardant à tour de rôle, pour son père, le troupeau de la commune, » Jeanne d'Arc, que tous ses voisins appelaient Jeannette, accomplissait sa seizième année. Elle n'était point sauvage; elle allait souvent avec ses compagnes, chanter et manger des gâteaux près de la *fontaine des groseilliers*, sous un vieux hêtre appelé *l'arbre aux fées;* mais elle aimait peu la danse; elle était assidue à l'église, se complaisait au son des cloches, se confessait et communiait souvent, et elle rougissait quand ses amies la taxaient d'être *trop dévote*. En 1421, quand Jeanne avait à peine neuf ans, une troupe d'An-

glo-Bourguignons pénétra dans sa contrée et y porta les ravages de la guerre; le village de Domremy et la petite ville de Vaucouleurs étaient français et fidèles à la royauté française; Jeanne pleurait en voyant les garçons de sa paroisse revenir meurtris et sanglants à la suite des rencontres ennemies. Ses parents et ses voisins furent un jour obligés de s'enfuir et ils trouvèrent, à leur retour, leurs maisons brûlées ou dévastées. Jeanne se demandait s'il était possible que Dieu permît de tels excès et de tels désastres. En 1425, un jour d'été, à midi, elle était dans le petit jardin de son père; elle entendit une voix qui l'appelait, à droite, du côté de l'église, et une grande clarté lui apparut en même temps, au même lieu; la première fois, elle eut peur; mais elle se rassura, trouvant « que la voix était digne »; au second appel, elle reconnut que c'était la voix des anges : « Je les ai vus des yeux de mon corps, aussi bien que je vous vois, disait-elle six ans plus tard, à Rouen, à ses juges; quand ils s'en allaient de moi, je pleurais et j'aurais bien voulu qu'ils me prissent avec eux. » Les apparitions se renouvelèrent et l'exhortèrent « à aller en France pour délivrer le royaume. » Elle devint rêveuse, adonnée à une préoccupation constante; « je ne pouvais plus durer, dit-elle plus tard, et le temps me pesait comme à une femme enceinte. » Elle finit par tout dire à son père, qui accueillit ses paroles d'abord avec inquiétude, puis avec colère; il rêva lui-même, une nuit, que sa fille suivait en France les gendarmes du roi, et il la retint dès lors sous une étroite surveillance : « Si je savais que votre sœur partît, dit-il à ses fils, je vous dirais de la noyer; et si vous ne le faisiez, je la noierais moi-même. » Jeanne se soumit; nul orgueil ne se mêlait à son exaltation, et elle ne croyait pas que son commerce avec des voix célestes la dispensât d'obéir à ses parents. On essaya de la distraire de son idée; on engagea un jeune homme qui l'avait recherchée à dire qu'il avait d'elle parole de mariage et à en réclamer l'accomplissement. Jeanne se présenta devant le juge d'Église, affirma qu'elle n'avait rien promis, et gagna sans peine sa cause. Tout le monde la croyait et la respectait.

Dans un village voisin de Domremy elle avait un oncle dont la femme était près d'accoucher; elle se fit demander comme garde-malade de sa tante, et là elle s'ouvrit à son oncle de son dessein, lui répétant un bruit populaire répandu en effet dans le pays : « N'est-il pas dit qu'une femme perdra la France et qu'une jeune fille la relèvera? » Elle le pressa de la conduire à Vaucouleurs, au sire Robert de Baudri-



PORTRAIT DE CHARLES VII

D'après un portrait du Louvre.

court, capitaine du bailliage, car elle voulait aller vers le *dauphin* et lui porter secours. Son oncle se laissa persuader et, le 13 mai 1428, il la mena en effet à Vaucouleurs : « Je viens de la part de mon Seigneur, dit-elle au sire de Baudricourt, vous charger de mander au dauphin de se bien tenir et de ne point assigner bataille à ses ennemis, car mon Seigneur lui donnera bientôt secours. — Qui est ton seigneur? lui demanda Baudricourt. — Le roi du ciel, » répondit Jeanne. Baudricourt la tint pour folle, et engagea son oncle à la ramener chez ses parents, « bien souffletée. »

En juillet 1428, une nouvelle invasion de Bourguignons eut lieu à Domremy et y redoubla l'émotion populaire. Peu après, le bruit du siége d'Orléans y parvint. De plus en plus passionnément préoccupée, Jeanne retourna à Vaucouleurs : « Il faut que je parte, dit-elle au sire de Baudricourt, pour faire lever le siége d'Orléans. J'irai, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux ! » Elle était revenue à Vaucouleurs sans prendre congé de ses parents : « Quand j'aurais eu, dit-elle en 1431 à ses juges de Rouen, cent pères et cent mères et que j'eusse été fille de roi, je serais partie. » Frappé sans être convaincu, Baudricourt ne s'opposa point à ce qu'elle restât à Vaucouleurs, et il rendit compte de cette étrange jeune fille au duc Charles de Lorraine à Nancy, peut-être même, selon quelques chroniques, à la cour du roi. Jeanne se logea à Vaucouleurs chez la femme d'un charron et y passa trois semaines, filant avec son hôtesse et partageant son temps entre le travail et l'église. On parlait beaucoup d'elle dans Vaucouleurs, de ses visions et de son dessein. Un chevalier attaché au sire de Baudricourt, Jean de Metz[1], voulut la voir et alla chez le charron : « Que faites-vous ici, ma mie? lui dit-il ; faut-il que le roi soit chassé du royaume et que nous devenions Anglais? — Je suis venue ici, répondit Jeanne, parler à Robert de Baudricourt pour qu'il me veuille mener ou faire mener au roi ; mais il ne prend souci ni de moi ni de mes paroles. Pourtant il faut que je sois devers le roi avant le milieu du carême, car nul au monde, ni rois, ni ducs, ni fille du roi d'Écosse ne peut recouvrer le royaume de France; il n'y a point de secours que de moi. Certes, j'aimerais bien mieux filer auprès de ma pauvre mère, car ce n'est pas mon état; mais il faut que j'aille et que je le fasse parce que mon Seigneur veut que je le fasse. — Qui est votre Seigneur? — C'est Dieu. — Par ma foi, dit le chevalier en pre-

[1] Il s'appelait aussi Jean de Novelompont.

nant les mains de Jeanne, je vous mènerai au roi, Dieu aidant. Quand voulez-vous partir ? — Plutôt maintenant que demain ; plutôt demain qu'après. » Le nom et les paroles de Jeanne remplirent Vaucouleurs ; un autre chevalier, Bertrand de Poulengy, s'offrit, comme Jean de Metz, à la conduire. Le duc Charles de Lorraine voulut la voir et la manda à Nancy. Vieux et malade, il avait délaissé la duchesse sa femme, vertueuse personne, et menait une vie peu régulière. Il demanda à Jeanne ses conseils sur sa santé : « Je n'ai pas le pouvoir de vous guérir, lui dit Jeanne, mais reprenez votre ménage et aidez-moi dans ce que Dieu m'ordonne. » Le duc lui fit remettre quatre écus d'or, et elle retourna à Vaucouleurs ne songeant plus qu'à son départ. La confiance et le bon vouloir ne manquèrent point aux habitants de Vaucouleurs pour l'y préparer ; le chevalier Jean de Metz, chargé de l'accompagner, lui demanda si elle comptait voyager dans ses pauvres jupons rouges de paysanne : « Je m'habillerais volontiers en homme, » répondit Jeanne. On se cotisa pour lui faire un costume convenable : on lui fournit un cheval, une cotte de mailles, une lance, une épée, l'équipement complet d'un homme d'armes ; un messager royal et un archer formèrent son cortége. Baudricourt leur fit jurer de la conduire sûrement, et le 25 février 1429, il dit à la jeune fille pour tout adieu : « Va donc, Jeanne, et advienne que pourra. »

Charles VII résidait alors à Chinon, en Touraine. Pour y arriver, Jeanne avait près de cent cinquante lieues à faire, dans un pays occupé çà et là par les Anglais et les Bourguignons et partout théâtre de la guerre. Elle mit onze jours à faire ce voyage, marchant souvent la nuit, ne quittant jamais ses vêtements d'homme, ne s'inquiétant d'aucune difficulté, d'aucun péril, et ne témoignant nul autre désir que de s'arrêter pour adorer Dieu : « Si nous pouvions entendre chaque jour la messe, disait-elle à ses compagnons, nous ferions bien. » Ils n'y consentirent que deux fois, d'abord dans l'abbaye de Saint-Urbain, puis dans la principale église d'Auxerre. Pleins pour Jeanne de respect en même temps que de doute, elle n'eut jamais à se défendre de leurs familiarités, mais toujours à dissiper leurs inquiétudes sur la réalité ou le caractère de sa mission : « Ne craignez rien, leur disait-elle ; Dieu me fait ma route ; c'est pour cela que je suis née. » Arrivée au village de Sainte-Catherine-de-Fierbois près de Chinon, elle entendit là trois messes le même jour, et fit écrire de là au roi pour lui annoncer sa venue et demander à le voir ; elle avait fait, dit-elle, cent cinquante

lieues pour venir lui dire des choses qui lui seraient très-utiles. Charles VII et ses conseillers hésitèrent; les hommes de guerre ne voulaient pas croire qu'une petite paysanne de Lorraine vînt apporter au roi un secours plus efficace que le leur; cependant quelques-uns d'entre eux, les plus héroïques, Dunois, La Hire, Xaintrailles, étaient touchés de ce qu'on racontait de cette jeune fille; les lettres du sire de Baudricourt, quoique pleines de doute, laissaient percer une certaine émotion sérieuse; pourquoi le roi ne recevrait-il pas cette jeune fille que le capitaine de Vaucouleurs avait cru devoir lui envoyer? On verrait bien ce qu'elle était et ce qu'elle ferait. Les politiques et les courtisans, surtout le plus accrédité, Georges de la Trémoille, favori du roi, haussaient les épaules; que pouvait-on attendre des rêves d'une paysanne de dix-neuf ans? Des influences plus intimes et plus disposées à la sympathie, entre autres la reine de Sicile, Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII, et peut-être aussi sa fille, la jeune reine Marie d'Anjou, insistèrent pour que le roi fît répondre à Jeanne qu'elle pouvait venir à Chinon. Elle en reçut l'autorisation, et le 6 mars 1429 elle arriva avec ses compagnons dans la résidence royale.

Dès le premier moment, deux incidents accrurent encore la curiosité dont elle était l'objet. Tout près de Chinon, quelques vagabonds avaient dressé, dit-on, une embuscade pour la dépouiller, elle et sa suite. Elle passa près d'eux sans le moindre obstacle. Le bruit courut qu'à son approche ils avaient été frappés d'immobilité et n'avaient pu tenter leur mauvais coup. Jeanne était assez grande, bien tournée, brune, d'un air serein, animé et doux; un homme d'armes, qui se rencontra sur son chemin, la trouva belle et exprima, avec un jurement impie, un sentiment grossier : « Hélas ! lui dit Jeanne, tu renies Dieu et tu es si près de ta mort ! » Il se noya, dit-on, peu après. Déjà l'instinct populaire entourait de miracles subits sa merveilleuse mission.

Arrivée à Chinon, elle logea d'abord dans une honnête famille, près du château. Pendant trois jours encore on délibéra, dans le conseil, si le roi devait la recevoir. Mais les nouvelles d'Orléans étaient mauvaises; on n'avait plus ni troupes à y envoyer, ni argent pour attendre; le trésorier du roi n'avait plus, dit-on, que quatre écus dans sa caisse. Si Orléans était pris, le roi serait peut-être réduit à chercher un refuge en Espagne ou en Écosse. Jeanne promettait de délivrer Orléans. Les Orléanais eux-mêmes la faisaient demander; Dunois les entretenait dans l'attente de ce merveilleux secours. Il fut décidé que le roi la re-

cevrait. On lui assigna pour demeure une chambre dans la tour du *Coudray*, corps de logis annexé au manoir royal, et elle y fut remise aux soins de Guillaume Bellier, officier de la maison du roi, dont la femme était d'une grande dévotion et d'un excellent renom. Le 9 mars 1429, Jeanne fut enfin introduite auprès du roi par le comte de Vendôme, grand maître de l'hôtel, dans la grande salle du premier étage dont on voit encore, de nos jours, un pan de mur et la cheminée. C'était le soir, aux flambeaux; près de trois cents chevaliers étaient présents. Charles se tenait un peu à l'écart, au milieu d'un groupe d'hommes de guerre et de cour plus richement vêtus que lui. Selon quelques chroniqueurs, Jeanne avait demandé « qu'on ne la déçût point et qu'on lui montrât celui auquel elle devait parler; » d'autres affirment qu'elle alla droit au roi, qu'elle n'avait jamais vu, « l'abordant humblement et simplement, comme une pauvre petite bergerette, » dit un témoin oculaire, et, selon un autre récit, « en faisant les inclinations et les révérences accoutumées, comme si elle eût été nourrie en cour.» Quoi qu'il en soit de son apparence : « Gentil dauphin, dit-elle au roi (elle ne croyait pas devoir l'appeler *roi* tant qu'il n'avait pas été sacré), j'ai nom Jeanne la pucelle; le roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et vous serez lieutenant du roi des cieux, qui est roi de France. Baillez-moi gens pour que je fasse lever le siége d'Orléans et vous mène sacrer à Reims. C'est le plaisir de Dieu que nos ennemis les Anglais s'en aillent en leur pays; s'ils ne s'en allaient, il leur arriverait malheur, et le royaume vous doit demeurer.» Charles fut frappé sans être convaincu, comme tant d'autres l'avaient été avant lui ou le furent comme lui ce jour-là. Il revit Jeanne plusieurs fois; elle ne se méprenait point sur les doutes qu'il conservait : « Gentil dauphin, lui dit-elle un jour, pourquoi ne me croyez-vous pas? Je vous dis que Dieu a compassion de vous, de votre royaume et de votre peuple; saint Louis et Charlemagne sont à genoux devant lui, faisant prière pour vous, et je vous dirai, s'il vous plaît, telle chose qu'elle vous donnera à connaître que vous me devez croire. » Charles l'admit à cet entretien, selon quelques récits en présence de quatre témoins, ses plus affidés, qui jurèrent de n'en rien révéler, selon d'autres dans un absolu tête à-tête : « Ce qu'elle lui a dit nul ne le sait, écrivait Alain Chartier bien peu après[1], mais il est bien manifeste qu'il en a été tout rayon-

[1] En juillet 1429.

nant de joie, comme à une révélation de l'Esprit saint. » J'emprunte à mon savant confrère dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres M. Wallon, l'explication qu'après un scrupuleux examen des témoignages, il a donnée de ce mystérieux entretien. « Le sire de Boisy, dit-il, qui, dans sa jeunesse, avait été l'un des chambellans les plus familiers de Charles VII, raconta à Pierre Sala, comme le tenant du roi lui-même, qu'un jour, au temps de ses plus grandes adversités, ce prince, cherchant vainement un remède à tant de maux, entra un matin, seul, dans son oratoire, et que là, sans prononcer une parole, il fit à Dieu, du fond de son cœur, cette requête que, s'il était vrai héritier, issu de la maison de France (ce doute était possible avec la reine Isabeau de Bavière), et que le royaume lui dût justement appartenir, il plût à Dieu de le lui garder et défendre ; sinon, de lui faire la grâce d'échapper sans mort ou prison, et qu'il se pût sauver en Espagne ou en Écosse, où il voulait en dernier recours chercher un refuge. Ce fut cette prière connue de Dieu seul que la Pucelle rappela à Charles VII, et on s'explique la joie qu'au dire des témoins il manifesta, sans que personne en sût alors les motifs. Jeanne, par cette révélation, n'avait pas fait seulement que le roi crût en elle ; elle avait fait qu'il crût en lui-même, en son droit, en son titre (jamais Jeanne n'a parlé au roi de la sorte ; c'est quelque chose de supérieur qui parlait par sa bouche) : « *Je te dis de la part de Messire que tu es vrai héritier de France et fils du roi*[1]. »

Que Charles VII fût ou non convaincu en lui-même, par cet entretien, de la divine mission de Jeanne, il voyait bien que beaucoup de ceux qui l'entouraient y avaient peu ou point de foi et qu'il fallait d'autres preuves pour ébranler leurs doutes. Il résolut d'aller à Poitiers, où siégeaient son conseil, le parlement, plusieurs savants membres de l'Université de Paris, et de soumettre Jeanne à leur plus sévère examen. Quand elle apprit où on la menait : « En nom de Dieu, dit-elle, je sais que j'y aurai bien affaire ; mais Messire m'aidera. Allons donc, de par Dieu. » Arrivée à Poitiers, le 11 mars 1429, elle y fut placée au sein de l'une des plus respectables familles de la ville, celle de Jean Rabuteau, avocat général au parlement. L'archevêque de Reims, Regnault de Chartres, chancelier de France, cinq évêques, les conseillers du roi, plusieurs docteurs, entre autres le père Seguin, dominicain austère et dur, s'y rendirent pour l'interroger. Quand elle les vit entrer, elle

[1] *Jeanne d'Arc*, par M. Wallon, t. I, p. 32.

alla s'asseoir au bout du banc et leur demanda ce qu'ils lui voulaient; pendant deux heures, ils s'appliquèrent à lui montrer, « par belles et douces raisons, » qu'on ne la devait pas croire : « Jeanne, lui dit Guillaume Aimery, professeur de théologie, vous demandez gens d'armes et dites que c'est le plaisir de Dieu que les Anglais laissent le royaume de France et aillent en leur pays. Si cela est, il ne faut point de gens d'armes, car le seul plaisir de Dieu peut les déconfire et les forcer de retourner chez eux. — En nom de Dieu, répondit Jeanne, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. » Maître Guillaume n'insista point. Le dominicain Seguin, « un bien aigre homme, » dit la chronique, demanda à Jeanne quelle langue lui parlaient ses voix : — « Meilleure que la vôtre, » répondit Jeanne; le docteur parlait le dialecte limousin. — Croyez-vous en Dieu? lui dit-il avec humeur. — Mieux que vous, répliqua Jeanne offensée. — Eh bien, reprit le moine, Dieu défend de vous croire sans un signe qui porte à le faire; je ne donnerai point au roi le conseil de vous confier des gens d'armes et les mettre en péril sur votre simple parole. — En nom de Dieu, dit Jeanne, je ne suis pas venue à Poitiers pour faire signes; menez-moi à Orléans, et je vous montrerai les signes pourquoi je suis envoyée. Qu'on me donne si peu de gens qu'on voudra; j'irai à Orléans; » puis, s'adressant à un autre des examinateurs, maître Pierre de Versailles, qui fut plus tard évêque de Meaux : « Je ne sais ni *A* ni *B;* mais il y a dans le livre de notre Seigneur plus que dans les vôtres; je viens, de la part du Roi des cieux pour faire lever le siége d'Orléans et mener le roi à Reims afin qu'il y soit couronné et sacré. » L'examen se prolongea pendant quinze jours, non sans quelques marques d'impatience de Jeanne; à la fin, elle dit à l'un des docteurs, Jean Érault : « Avez-vous du papier et de l'encre? Écrivez ce que je vous dirai; » et elle lui dicta un projet de lettre qui devint, quelques semaines plus tard, le manifeste plus développé qu'elle adressa d'Orléans aux Anglais pour les sommer de lever le siége et de cesser la guerre; j'en citerai ici les principales phrases pieusement et patriotiquement héroïques :

« Jhesus Maria,

« Roi d'Angleterre, faites raison au Roi du ciel de son sang royal. Rendez les clefs à la Pucelle de toutes les bonnes villes que vous avez enforcées. Elle est venue de par Dieu pour réclamer le sang royal, et toute prête de faire paix si vous voulez faire raison. Si ainsi ne le faites,

je suis chef de guerre; en quelque lieu que j'atteindrai vos gens en France, s'ils ne veulent obéir, je les ferai sortir, qu'ils veuillent ou non; et s'ils veulent obéir, je les prendrai à merci... La Pucelle vient de par le Roi du ciel, corps pour corps, vous bouter hors de France; elle vous promet et certifie qu'elle y fera si gros *hahay* [1] que, encore de mille ans en France, n'en fut vu un si grand... Duc de Bedford, qui vous dites régent de France, la Pucelle vous prie et requiert que vous ne vous fassiez mie détruire; si vous ne lui faites raison, elle fera le plus beau fait qui oncques fut fait en la chrétienté.

« Écrit le mardi de la grand'semaine[2]. » Suscription : *Entendez les nouvelles de Dieu et de la Pucelle.*

Leur examen terminé, les docteurs conclurent en faveur de Jeanne. Deux d'entre eux, l'évêque de Castres, Gérard Machet, confesseur du roi, et maître Jean Érault reconnurent la divinité de sa mission. Elle était, dirent-ils, la vierge prédite dans les anciennes prophéties, notamment dans celles de Merlin; les plus exigeants approuvèrent le roi de n'avoir ni accepté légèrement ni repoussé les promesses de Jeanne; « après une enquête sérieuse, on n'avait trouvé en elle, dirent-ils, que bien, humilité, dévotion, honnêteté, simplesse. C'est devant Orléans qu'elle prétend montrer son signe; il faut la mener à Orléans, car la délaisser sans apparence de mal, ce serait répugner au Saint-Esprit et se rendre indigne de l'aide de Dieu. » Après l'examen des docteurs vint celui des femmes; trois des plus grandes dames de France, la reine de Sicile, Yolande d'Aragon, la comtesse de Gaucourt, femme du gouverneur d'Orléans, et Jeanne de Mortemer, femme de Robert le Maçon, baron de Trèves, furent chargées d'examiner Jeanne d'Arc dans sa vie féminine; elles n'y trouvèrent que vérité, vertu et modestie; « elle leur parlait si doucement et si gracieusement, dit la chronique, qu'elle les faisait pleurer; » elle s'excusait, auprès d'elles, de l'habit qu'elle portait et dont les plus sévères docteurs n'avaient pas songé à lui faire un reproche : « Il est plus décent, dit l'archevêque d'Embrun, de faire ces choses en habit d'homme, puisqu'on doit les faire avec des hommes. » Les hommes de cour intelligents s'inclinaient devant cette sainte de village qui venait apporter au roi en péril le secours de Dieu; les plus vaillants hommes de guerre étaient touchés des élans confiants de son

[1] Si grand tapage.
[2] La semaine de Pâques, en mars 1429.

patriotique courage; le peuple l'accueillait partout avec foi et enthousiasme. Jeanne n'avait encore fait qu'apparaître et elle était déjà l'interprète divin du sentiment national, l'espoir populaire de la France.

Charles n'hésita plus. Jeanne fut traitée, selon sa propre expression dans sa lettre aux Anglais, « comme un chef de guerre; » on lui donna un écuyer, un page, deux hérauts, un chapelain, frère Pasquerel, de l'ordre des frères ermites de Saint-Augustin, des valets et gens de service. On lui fit faire une armure complète à sa taille. Ses deux guides, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, ne l'avaient pas quittée; le roi les maintint dans sa compagnie. Il voulait lui donner lui-même une épée; elle en demanda une marquée de cinq croix qu'on trouverait, dit-elle, derrière l'autel dans la chapelle de Sainte-Catherine-de-Fierbois, où elle s'était arrêtée en arrivant à Chinon, et qui y fut trouvée en effet. Elle se fit faire un étendard blanc, semé de lis, portant l'image de Dieu assis sur les nuées et tenant en sa main le globe du monde. Au-dessus étaient les mots Jhesu Maria, et au bas deux anges à genoux, en adoration. Jeanne aimait son épée, dit-elle deux ans plus tard dans son procès, mais elle aimait quarante fois plus son étendard, qui était pour elle le signe de son œuvre et le gage de la victoire. Les préparatifs terminés, elle demanda le prompt départ de l'expédition; Orléans criait au secours. Dunois envoyait messager sur messager. Jeanne était plus pressante que personne.

Plus d'un mois s'écoula avant que ses instances fussent satisfaites; dans cet intervalle on trouve Charles VII et Jeanne d'Arc à Châtellerault, à Poitiers, à Tours, à Florent-lès-Saumur, à Chinon, à Blois, allant et venant dans toute cette contrée pour mettre en marche l'expédition résolue et pour lever les obstacles qu'elle rencontrait. A travers des indices vagues, on entrevoit la lutte qui commençait entre les partisans et les adversaires de Jeanne, et pour ou contre l'impulsion qu'elle donnait à la guerre nationale. La reine de Sicile, Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII, et le jeune duc d'Alençon, dont le père avait été tué à la bataille d'Azincourt, étaient à la tête des partisans de Jeanne; Yolande donna de l'argent et prit beaucoup de peine pour préparer l'expédition qui devait aller secourir Orléans; le duc d'Alençon, à peine âgé de vingt ans, était le seul des princes de la maison de Valois qui eût bien accueilli Jeanne à son arrivée, et qui dit, avec le brave La Hire, qu'il la suivrait partout où elle voudrait le mener. Jeanne reconnaissante l'appelait *le beau duc*, et lui portait amitié et confiance.

Mais, à côté de ces amis, elle avait pour adversaire le favori du roi, Georges de la Trémoille, courtisan ambitieux, jaloux de quiconque semblait près de la faveur royale, et opposé à ce qu'on poussât vivement la guerre, car elle l'embarrassait dans les ménagements qu'il voulait garder envers le duc de Bourgogne. A la malveillance de la Trémoille se joignait celle de la plupart des hommes de cour engagés dans la clientèle du favori puissant, et des hommes de guerre irrités de l'importance que prenait à leurs dépens une petite aventurière rustique et chimérique. Il y avait là des inimitiés et des intrigues qui se mettaient en travers de tout ce que demandait Jeanne, lui rendaient les succès plus tardifs ou plus difficiles ou plus incomplets, et devaient un jour lui coûter encore bien plus cher.

Au bout de cinq semaines cependant, l'expédition fut prête. C'était un grand convoi de ravitaillement protégé par un corps de dix à douze mille hommes que commandait le maréchal de Boussac, et parmi lesquels marchaient Xaintrailles et La Hire. On se mit en route le 27 avril 1429. Jeanne avait fait écarter les femmes de mauvaise vie et recommandé à ses compagnons d'armes de se confesser; elle communia en plein air, devant eux; un groupe de prêtres, conduits par son chapelain Pasquerel, ouvrait la marche en chantant des hymnes sacrés. La surprise était grande parmi les gens de guerre; beaucoup avaient sur les lèvres des paroles de raillerie; c'était le temps où La Hire disait: « Si Dieu était soldat, il se ferait pillard. » Cependant le respect l'emportait sur les habitudes; les plus honnêtes étaient émus; les plus grossiers se croyaient obligés de se contenir. On arriva le 29 avril devant Orléans; mais, par la route qu'on avait suivie, la Loire était entre l'armée et la ville; le corps d'expédition dut se couper en deux; les troupes furent obligées d'aller chercher le pont de Blois pour passer le fleuve; Jeanne fut surprise et fâchée; Dunois, venu d'Orléans dans un petit bateau, la pressa d'entrer dans la ville le soir même: « Êtes-vous le bâtard d'Orléans? lui dit-elle quand il l'aborda. — Oui, et je me réjouis de votre venue. — Est-ce vous qui avez donné le conseil de me faire venir ici par ce côté de la rivière et non pas directement, là où étaient Talbot et les Anglais? — Oui; c'était l'avis des plus sages capitaines. — En nom de Dieu, le conseil de Messire est plus sage que le vôtre; vous avez pensé me décevoir, et vous vous êtes déçus vous-mêmes, car je vous amène le meilleur secours que eût onques chevalier, ville ou cité; c'est le plaisir de Dieu et le secours du roi des cieux; non certes pour l'amour

de moi ; c'est de Dieu seul qu'il procède. » Il en coûtait à Jeanne de se séparer de ses compagnons « bien préparés, pénitents et de bonne volonté ; en leur compagnie, disait-elle, je ne craindrais pas la toute-puissance des Anglais. » Elle craignait que le désordre ne se mît dans la troupe et qu'elle ne vînt à se dissoudre au lieu d'accomplir sa mission. Dunois insista pour qu'elle entrât immédiatement elle-même dans Orléans, avec la portion du convoi que des bateaux pouvaient y transporter sans délai. « Orléans croirait ne rien avoir, dit-il, s'il recevait les vivres sans la Pucelle. » Jeanne se décida ; les chefs du corps d'armée lui promirent de venir la rejoindre à Orléans ; elle leur laissa son chapelain Pasquerel, les prêtres qui l'accompagnaient, la bannière autour de laquelle elle avait coutume de les réunir ; et elle-même, avec Dunois, La Hire et deux cents hommes d'armes, elle passa le fleuve en même temps qu'une partie des approvisionnements.

Elle entra dans la ville le jour même, à huit heures du soir, à cheval, armée de toutes pièces, précédée de sa bannière, ayant à côté d'elle Dunois et derrière elle les chefs de la garnison et plusieurs des plus considérables bourgeois d'Orléans, qui étaient venus à sa rencontre. La population tout entière se précipitait autour d'elle, portant des torches et applaudissant à son arrivée « avec une aussi grande joie que s'ils avaient vu Dieu descendre parmi eux. Ils se sentaient, dit le *Journal du siége*, tous réconfortés et comme désassiégés par la vertu divine qu'on leur avait dit être dans cette simple pucelle. » Dans leur empressement à l'approcher, à la toucher, une de leurs torches allumées mit le feu à sa bannière ; Jeanne se dégagea avec son cheval aussi adroitement que l'eût pu faire le plus habile écuyer, et éteignit elle-même le feu. La foule l'accompagna dans l'église, où elle voulut aller d'abord rendre grâces à Dieu, puis jusqu'à la maison de Jean Boucher, trésorier du duc d'Orléans, où elle fut reçue avec ses deux frères et les deux gentilshommes ses guides de Vaucouleurs. La femme du trésorier était l'une des plus vertueuses bourgeoises d'Orléans, et sa fille Charlotte eut, dès cette nuit, Jeanne pour compagne de son lit. On lui avait préparé un souper splendide ; elle ne voulut que tremper quelques tranches de pain dans de l'eau et du vin. Ni son enthousiasme ni son succès, ces deux grands séducteurs de l'orgueil humain, n'altérèrent sa modestie et sa simplicité.

Dès le lendemain de son arrivée, elle aurait voulu qu'on allât attaquer les Anglais dans leurs bastilles, où ils se tenaient renfermés. La Hire était

assez de son avis; mais Dunois et les chefs de la garnison crurent devoir attendre le retour des troupes qui étaient allées passer la Loire à Blois, et les secours que plusieurs garnisons françaises des environs avaient reçu ordre de porter à Orléans. Jeanne insista. L'un des officiers présents, le sire de Gamaches, ne put se contenir : « Puisqu'on écoute, dit-il, l'avis d'une péronnelle de bas lieu mieux que celui d'un chevalier comme moi, je ne me rebifferai plus contre; au jour venu, ce sera mon épée qui parlera; j'y périrai peut-être; mais le roi et mon honneur le veulent; désormais je défais ma bannière et je ne suis plus qu'un pauvre écuyer. J'aime mieux avoir pour maître un noble homme qu'une fille qui auparavant a peut-être été je ne sais quoi. » Il plia sa bannière et la remit à Dunois. Aussi sensé que brave, Dunois n'accepta ni la colère de Gamaches, ni l'insistance de Jeanne; grâce à son intervention, ils se réconcilièrent en renonçant, l'un à abdiquer sa bannière, l'autre à réclamer une attaque soudaine. Dunois alla à Blois pour presser le retour du corps d'armée qui s'y était rendu; sa présence y était fort nécessaire, car les ennemis de Jeanne, surtout le chancelier Regnault, étaient près de faire décider qu'on n'enverrait pas à Orléans un tel renfort. Dunois fit rejeter ce dessein et ramena vers Orléans, par la Beauce, les troupes réunies à Blois. Le 4 mai, dès qu'on sut qu'il arrivait, Jeanne, La Hire et les principaux chefs de la ville comme de la garnison allèrent à sa rencontre et rentrèrent à Orléans avec lui et ses troupes, passant entre les bastilles des Anglais, qui ne tentèrent même pas de s'y opposer : « C'est la sorcière qui est là, » disaient quelques-uns des assiégeants; d'autres demandaient si on était bien sûr que son pouvoir ne lui vînt pas d'en haut; incertain peut-être lui-même, leur chef, le comte de Suffolk, ne voulait pas se risquer; le doute produisait l'effroi et l'effroi l'inaction. Le convoi de Blois entra dans Orléans, précédé du frère Pasquerel et des prêtres. Pendant qu'elle l'attendait, Jeanne envoya aux chefs anglais une nouvelle sommation de se retirer, conforme à la lettre qu'elle leur avait déjà adressée de Blois, et dont j'ai cité naguère les principales phrases; ils lui répondirent par de grossières injures, l'appelant *ribaude*, *vachère*, et la menaçant de la brûler quand ils la prendraient; elle fut très-émue de leurs injures, au point d'en pleurer; mais prenant Dieu à témoin de son innocence, elle se sentit consolée et l'exprima en disant : « J'ai eu nouvelles de mon Seigneur. » Les Anglais avaient retenu le premier héraut qu'elle leur avait envoyé; quand elle voulut leur en envoyer un second pour redemander

son compagnon, il eut peur : « En mon de Dieu, lui dit Jeanne, ils ne feront aucun mal à toi ni à lui ; tu diras à Talbot qu'il s'arme et je m'armerai aussi ; qu'il se trouve devant la ville ; s'il me peut prendre, qu'il me fasse brûler ; si je le déconfis, qu'il lève le siége et que les Anglais s'en aillent dans leur pays. » Le second héraut paraissait peu rassuré ; mais Dunois le chargea de dire que les prisonniers anglais répondraient de ce qui serait fait aux hérauts de la Pucelle. Les deux hérauts furent renvoyés. Jeanne voulut redire elle-même aux Anglais les avertissements qu'elle leur avait donnés dans sa lettre ; elle monta sur l'un des boulevards d'Orléans, en face de la bastille anglaise dite des Tournelles, et là, à portée de la voix, elle leur répéta son conseil de s'en aller ; sinon, il leur en adviendrait malheur et honte. Le commandant de la bastille, sir William Gladesdale[1], lui répondit par les mêmes injures, la renvoyant à garder ses vaches et traitant les Français de mécréants : « Vous mentez, lui cria Jeanne, et malgré vous, bientôt vous partirez d'ici ; beaucoup de vos gens y seront tués ; mais vous, vous ne le verrez pas. »

Le jour même de son retour à Orléans, après dîner, Dunois vint trouver Jeanne et lui dit qu'il avait appris en route que sir John Falstolf, le même qui, le 12 février précédent, avait battu les Français à la *journée des Harengs*, allait venir pour conduire aux assiégeants des renforts et des vivres : « Bâtard, bâtard, lui dit Jeanne, au nom de Dieu, je te commande, sitôt que tu sauras la venue de ce *Fascot*, de m'en avertir, car s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai couper la tête. » Dunois l'assura qu'elle serait avertie. Jeanne était lasse du mouvement de la journée ; elle se jeta sur son lit pour dormir ; mais elle n'y réussit pas ; tout à coup elle dit au sire Daulon, son écuyer : « Mon conseil me dit d'aller contre les Anglais ; mais je ne sais si c'est contre leurs bastilles ou contre ce Fascot. Il me faut armer. » Son écuyer commençait à l'armer quand elle entendit crier dans la rue que les ennemis faisaient, en ce moment, grand dommage aux Français : « Mon Dieu, dit-elle, le sang de nos gens coule par terre ; pourquoi ne m'a-t-on pas éveillée plus tôt ? Ah ! c'est mal fait !... Mes armes ! mes armes ! mon cheval ! » Laissant là son écuyer, qui n'était pas encore armé, elle descendit ; son page était sur la porte à s'amuser : « Ah ! méchant garçon, dit-elle, qui ne m'êtes venu dire que le sang de

[1] Jeanne et les chroniqueurs français l'appelaient *Glacidas*.

France est répandu ! Allons, vite mon cheval ! » On le lui amena ; elle se fit donner, par la fenêtre, sa bannière qu'elle avait laissée, et sans rien attendre, elle partit et arriva à la porte Bourgogne, d'où semblait venir le bruit. Comme elle vit passer un des hommes de la ville qu'on emportait blessé : « Hélas ! dit-elle, je n'ai jamais vu le sang d'un Français sans que les cheveux se dressent sur ma tête ! » C'était quelques-uns des Orléanais eux-mêmes qui, sans consulter leurs chefs, avaient fait une sortie et attaqué la bastille Saint-Loup, la plus forte que les Anglais eussent de ce côté. Les Français avaient été repoussés et se repliaient en fuyant lorsque Jeanne arriva, et bientôt avec elle Dunois et une foule d'hommes d'armes avertis du danger. Les fuyards revinrent à l'assaut; le combat se rengagea avec ardeur, et malgré l'énergique résistance des Anglais qui la gardaient, la bastille Saint-Loup fut emportée, et tous ses défenseurs passés au fil de l'épée avant que Talbot et le gros des assiégeants pussent arriver à leur secours. Jeanne se montra triste de ce que tant d'hommes étaient morts sans confession; elle en sauva elle-même quelques-uns qui s'étaient déguisés en prêtres sous des robes qu'ils avaient prises dans l'église Saint-Loup. La joie fut grande dans Orléans et l'enthousiasme pour Jeanne plus vif que jamais : « Ses voix l'ont avertie, disait-on, et lui ont appris qu'il y avait un combat; puis elle a trouvé seule et sans guide le chemin de la porte Bourgogne. » Hommes d'armes et bourgeois, tous demandaient que l'attaque contre les bastilles anglaises fût reprise; mais le lendemain 3 mai était le jour de l'Ascension : Jeanne réclama un pieux repos pour cette sainte fête, et le sentiment général fut d'accord avec le sien; elle recommanda à ses compagnons d'accomplir leurs devoirs religieux, et reçut elle-même la communion. Les chefs des assiégés résolurent d'engager le lendemain une attaque combinée contre les bastilles anglaises qui entouraient la place; Jeanne n'était pas dans leur conseil : « Dites-moi ce que vous avez résolu, leur dit-elle; je saurai garder ce secret, et de plus grands. » Dunois la mit au courant du plan adopté, qu'elle approuva pleinement, et le lendemain, 6 mai, une lutte ardente recommença tout autour d'Orléans; pendant deux jours, les bastilles construites par les assiégeants contre la place furent successivement attaquées par les assiégés. Le premier jour, Jeanne fut légèrement blessée au pied. Quelque dissentiment s'éleva entre elle et le sire de Gaucourt, gouverneur d'Orléans, sur la continuation de la lutte; Jean Boucher, son hôte, essaya de la retenir le second jour : « Restez à dîner

avec nous, lui dit-il, pour manger cette alose qu'on vient d'apporter. — Gardez-la pour souper, dit Jeanne; je reviendrai ce soir et je vous amènerai quelque *goddam* pour en manger sa part. » Elle sortit, pressée de retourner à l'assaut. Arrivée à la porte Bourgogne, elle la trouva fermée; le gouverneur ne voulait pas qu'on sortît par là pour attaquer de ce côté: « Ah! méchant homme, lui cria Jeanne, vous avez tort; que vous le vouliez ou non, nos hommes d'armes viendront et gagneront aujourd'hui comme ils ont déjà gagné. » La porte fut enfoncée; hommes d'armes et bourgeois se précipitèrent de tous côtés à l'attaque de la bastille des Tournelles, la plus forte des constructions anglaises; il était dix heures du matin; la passion et l'action des deux partis se concentrèrent sur ce point; les Français parurent un moment las et abattus; Jeanne prit une échelle, l'appliqua sur le rempart et y monta la première; une flèche vint la frapper entre le cou et l'épaule; elle tomba; le sire de Gamaches, qui avait témoigné naguère tant d'humeur contre elle, se trouvait là: « Prenez mon cheval, lui dit-il, et sans rancune; j'ai eu tort; j'avais mal présumé de vous. — Oui, dit Jeanne, sans rancune; je ne vis jamais un chevalier mieux appris. » On l'emporta, on la désarma; la flèche, dit-on, sortait presque d'un demi-pied par derrière; elle eut un moment de trouble et de pleurs; mais elle pria et se sentit raffermie; elle arracha elle-même la flèche. Quelqu'un lui proposa de charmer sa blessure par des paroles merveilleuses : « J'aimerais mieux mourir, dit-elle, que de pécher ainsi contre la volonté de Dieu. Je sais bien que je dois mourir un jour; mais je ne sais ni où, ni quand, ni comment. Si l'on peut, sans pécher, guérir ma blessure, je le veux bien. » On appliqua sur sa plaie un appareil d'huile et de lard; elle se mit à l'écart, dans une vigne, et continua de prier. La fatigue et le découragement gagnaient les Français; les chefs firent sonner la retraite; Jeanne demanda à Dunois d'attendre encore : « Mon Dieu, dit-elle, nous entrerons bientôt; faites un peu reposer vos gens; mangez et buvez. » Elle reprit ses armes et remonta à cheval; sa bannière flotta; les Français reprirent courage; les Anglais, qui croyaient Jeanne à demi morte, furent saisis de surprise et de crainte; l'un de leurs principaux chefs, sir William Gladesdale, voulut abandonner le boulevard qu'il avait jusque-là si bien gardé et se retirer dans la bastille même; Jeanne vit son mouvement : « Rends-toi, lui cria-t-elle de loin; rends-toi au roi des cieux! Ah! Glacidas, tu m'as vilainement injuriée; mais j'ai grande pitié de ton âme et de celle des tiens. » L'An-



ELLE ARRACHA ELLE-MÊME LA FLÈCHE

glais continua sa retraite; pendant qu'il passait sur le pont-levis qui communiquait du boulevard à la bastille, une bombarde orléanaise brisa ce pont; Gladesdale tomba dans l'eau et se noya avec plusieurs de ses compagnons; les Français entrèrent dans la bastille sans nouveau combat, et Jeanne rentra dans Orléans au milieu des joies et des acclamations populaires; les cloches sonnèrent toute la nuit; le *Te Deum* fut chanté; au jour du combat allait succéder le jour de la délivrance.

Le lendemain, 8 mai 1429, à la pointe du jour, les chefs anglais rangèrent leurs troupes jusque sur les fossés de la ville et semblaient offrir le combat aux Français. Plusieurs des chefs orléanais auraient voulu accepter ce défi; mais Jeanne sortit de son lit où elle se reposait de sa blessure, se revêtit d'une armure légère et courut aux portes de la ville: « Pour l'amour et l'honneur du saint dimanche, dit-elle aux guerriers assemblés, ne les attaquez pas les premiers et ne leur demandez rien; c'est le bon plaisir et la volonté de Dieu qu'on les laisse s'en aller s'ils veulent partir; s'ils vous attaquent, défendez-vous hardiment; vous serez les maîtres. » Elle fit dresser un autel, on chanta des actions de grâces, on célébra la messe: « Regardez, dit Jeanne, les Anglais vous tournent-ils le visage ou bien le dos? » Ils avaient commencé leur retraite en bon ordre, enseignes déployées. « Laissez-les aller; Messire ne veut pas qu'on combatte aujourd'hui; vous les aurez une autre fois. » Les bonnes paroles de Jeanne n'empêchèrent pas que beaucoup de gens ne se missent à poursuivre les Anglais et à frapper sur les traînards et les bagages. Leurs bastilles furent trouvées pleines de vivres et de munitions; ils avaient abandonné leurs malades et beaucoup de leurs prisonniers. Le siége d'Orléans était levé.

Le surlendemain de cette délivrance, Jeanne partit pour aller rejoindre le roi et poursuivre, auprès de lui, son œuvre. Elle le rencontra le 13 mai à Tours, alla au-devant de lui, son étendard à la main, la tête découverte, et s'inclinant sur son cheval, elle lui fit une profonde révérence. Charles ôta son chaperon, lui tendit la main, et « comme il sembla à plusieurs, dit une chronique contemporaine, il l'eût volontiers baisée, de la joie qu'il avait. » Mais la joie du roi ne suffisait pas à Jeanne; elle le pressa de marcher avec elle contre un ennemi qui fuyait, pour ainsi dire, de lui-même, et de partir sans délai pour Reims, où il serait sacré: « Je ne durerai guère plus d'un an, dit-elle, il faut songer à bien besogner cette année, car il y a beaucoup à faire. » L'hésitation était naturelle à Charles, même vainqueur; son favori, la Trémoille, et

son chancelier, l'archevêque de Reims, opposaient aux instances de Jeanne toutes les objections que leur inspirait leur mauvais vouloir: Reims était loin; ni les troupes, ni l'argent nécessaire n'étaient prêts pour un si grand voyage; on tenait conseil sur conseil pour ne rien faire. Jeanne impatientée vint un jour à Loches, sans avis préalable, frapper doucement à la porte de la chambre de *retrait* du roi; il la fit entrer; elle se jeta à ses genoux: « Gentil dauphin, lui dit-elle, ne tenez pas tant et de si longs conseils, venez plutôt à Reims y prendre votre couronne; je suis fort aiguillonnée de vous y mener. — Jeanne, lui dit l'évêque de Castres, Christophe d'Harcourt, confesseur du roi, ne pouvez-vous pas dire au roi qui vous aiguillonne? — Ah! je vois, reprit Jeanne avec quelque embarras; eh bien, je vous le dirai; je me suis mise en oraison à ma manière accoutumée, et je me complaignais de ce que vous ne vouliez pas croire ce que je disais; la voix est venue et m'a dit : « Va, va, ma fille, je serai à ton aide; va. » Quand cette voix me vient, je me sens réjouie merveilleusement; je voudrais que cela durât toujours. » Elle était ardente et attendrie.

Jeanne et ses voix n'étaient pas seules à presser le roi de sortir de ses doutes et de son indolence; ni dans l'Église, ni à la cour et dans l'armée les alliés ne manquaient à la pieuse et vaillante fille. Dans un écrit daté du 14 mai, six jours après la levée du siége d'Orléans, *le docteur très-chrétien* de son siècle comme on l'appelait, Gerson, examinait si l'on pouvait, si l'on devait croire à la Pucelle: «Quand bien même (ce qu'à Dieu ne plaise), disait-il, elle serait trompée dans son espoir et dans le nôtre, il ne faudrait pas en conclure que ce qu'elle fait vient de l'esprit malin et non de Dieu, mais plutôt s'en prendre à notre ingratitude; que le parti qui a juste cause prenne garde de rendre inutile, par incrédulité ou injustice, le secours divin qui s'est manifesté si miraculeusement, car Dieu, sans changer de conseil, change l'arrêt selon les mérites. » De grands seigneurs et de simples gentilshommes, de vieux et de jeunes guerriers s'empressèrent de venir se joindre à Jeanne pour le salut du roi et de la France; le connétable de Richemont, exilé de la cour par la haine jalouse de Georges de la Trémoille, s'y représenta avec instance, suivi d'une troupe d'hommes d'armes; refusé par le roi, il résolut, toujours disgracié, de prendre une part active à la guerre. Le jeune duc d'Alençon, qui avait été prisonnier des Anglais depuis Azincourt, se hâtait d'achever le payement de sa rançon pour accompagner Jeanne comme lieutenant général du roi dans la petite armée qui se formait;

la duchesse sa femme s'en affligeait : « Nous venons, disait-elle, de dépenser de grandes sommes pour le racheter des Anglais ; s'il m'en croyait, il demeurerait. — Madame, disait Jeanne, je vous le ramènerai sain et sauf, voire même en meilleur contentement qu'à présent ; soyez sans crainte. » Et sur cette promesse, la duchesse se rassurait. La veuve de Du Guesclin, Jeanne de Laval, vivait encore ; elle avait deux petits-fils, Guy et André de Laval, qui furent des plus zélés à prendre service dans l'armée destinée à marcher sur Reims ; le roi désirait, à ce qu'il paraît, les retenir auprès de sa personne : « Dieu ne veuille que je le fasse, écrivait le 8 juin 1429 Guy de Laval à ses très-redoutées dames, son aïeule et sa mère ; mon frère dit, comme monseigneur le duc d'Alençon, que bien abandonné serait celui qui demeurerait. » Et il raconte ainsi sa première entrevue avec la Pucelle : « Le roi la fit venir au-devant de lui, à Selles-en-Berry ; quelques-uns disent que ce fut en faveur de moi, pour que je la visse. Elle fit très-bonne chère (bon accueil) à mon frère et à moi, et après que nous fûmes descendus à Selles, j'allai la voir en son logis ; elle fit venir le vin et me dit qu'elle m'en ferait bientôt boire à Paris. Ce semble chose toute divine de la voir et de l'ouïr. Je la vis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir qui, à la porte de son logis, se démenait très-fort et ne souffrait pas qu'elle montât. Lors elle dit : « Menez-le à la croix, » qui était devant l'église voisine, sur le chemin. Lors elle monta sans qu'il se remuât et comme s'il eût été lié ; et se tournant vers la porte de l'église qui était très-proche, elle dit, en assez voix de femme : « Vous, les prêtres et gens d'Église, faites procession « et prières à Dieu. » Puis elle reprit son chemin disant : « Tirez avant, « tirez avant. » Elle m'a dit que, trois jours avant mon arrivée, elle avait envoyé à vous, mon aïeule, un petit anneau d'or, mais que c'était bien petite chose et qu'elle vous eût volontiers envoyé mieux, eu égard à votre recommandation. »

Ce fut au milieu de cet élan patriotique et avec tous ces vaillants compagnons que Jeanne rentra en campagne le 10 juin 1429, bien résolue à entraîner le roi à Reims. Pour compléter la délivrance d'Orléans, on commença par attaquer les places voisines, Jargeau, Meung, Beaugency. Devant Jargeau, le 12 juin, quoique ce fût dimanche, Jeanne fit sonner les trompettes pour l'assaut ; le duc d'Alençon trouvait que c'était trop tôt : « Ah ! lui dit Jeanne, ne doutez point, c'est l'heure quand il plaît à Dieu ; travaillez et Dieu travaillera, » et elle ajouta fa-

milièrement: « As-tu peur, gentil duc? Ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf? » L'assaut commença, et Jeanne eut aussitôt l'occasion de tenir sa promesse; le duc d'Alençon observait l'attaque d'un lieu découvert; Jeanne remarqua un engin braqué sur ce point : « Otez-vous de là, dit-elle au duc; voilà un engin qui vous tuera. » Le duc s'écarta, et, un moment après, le sire de Lude fut tué à cette même place, d'un coup parti de l'engin désigné. Jargeau fut pris. Devant Beaugency, un grave incident survint; le connétable de Richemont arriva avec un corps de 1200 hommes; comme il passait à Loudun, Charles VII, toujours dominé par le jaloux la Trémoille, lui fit dire de se retirer, et que, s'il avançait, on le combattrait : « Ce que j'en fais, dit le connétable, est pour le bien du roi et du royaume; si quelqu'un vient à me combattre, nous verrons. » Quand il eut rejoint l'armée devant Beaugency, le duc d'Alençon fut très-troublé; l'ordre du roi était formel; Jeanne elle-même hésitait; mais on apprit que Talbot et les Anglais approchaient: « Maintenant, dit Jeanne, il ne faut plus penser qu'à s'aider les uns les autres; » elle s'en vint à cheval au-devant du connétable et le salua courtoisement: « Jeanne, lui dit-il, on m'a dit que vous vouliez me combattre; je ne sais si vous venez de Dieu ou non; si vous êtes de Dieu, je ne vous crains en rien, car Dieu sait mon bon vouloir; si vous êtes du diable, je vous crains encore moins. » Il resta et Beaugency fut pris. L'armée anglaise arriva; sir John Falstolf avait rejoint Talbot. Quelque inquiétude se manifesta parmi les Français, si maltraités depuis quelque temps en bataille rangée: « Ah! beau connétable, dit Jeanne à Richemont, vous n'êtes pas venu de par moi, mais vous êtes le très-bienvenu. » Le duc d'Alençon consulta Jeanne sur ce qu'il fallait faire : « Il fera bon avoir des chevaux, » disait-on autour d'elle; elle demanda à ses voisins : « Avez-vous de bons éperons? — Comment! s'écrièrent-ils, devons-nous fuir? — Non certes, reprit Jeanne; il faut chevaucher hardiment; nous aurons bon compte des Anglais, et nos éperons nous serviront fort pour les poursuivre. » La bataille s'engagea le 18 juin, à Patay, entre Orléans et Châteaudun; de l'avis de Jeanne, les Français l'engagèrent : « En nom de Dieu, dit-elle, il faut combattre; quand les Anglais seraient pendus aux nues, nous les aurons, car Dieu nous les a envoyés pour les punir. Le gentil roi aura aujourd'hui la plus grande victoire qu'il ait jamais eue; mon conseil m'a dit qu'ils étaient à nous. » A leur tour, les Anglais furent troublés; la bataille fut courte et la victoire éclatante; lord

Talbot et la plupart des capitaines anglais demeurèrent prisonniers : «Seigneur Talbot, lui dit le duc d'Alençon, vous ne vous attendiez pas à cela ce matin. — C'est la fortune de la guerre, » répondit Talbot avec la dignité froide d'un vieux guerrier. — Le retour momentané de Jeanne à Orléans fut un triomphe ; mais le triomphe aussi a ses embarras et ses périls ; elle demanda la marche rapide de l'armée sur Reims, pour que, sans retard, le roi y fût sacré ; les objections s'élevèrent de tous côtés, les objections des timides et celles des jaloux. « Par le moyen de Jeanne la Pucelle, dit un chroniqueur contemporain, tant de gens venaient de toutes parts devers le roi pour le servir à leurs dépens, que la Trémoille et autres du conseil en étaient bien courroucés, par inquiétude pour leurs personnes. » Jeanne, impatientée et irritée de tant d'hésitations et d'intrigues, se prit à agir comme si la décision lui appartenait ; le 25 juin, elle écrivit aux habitants de Tournai : « Loyaux Français, je vous prie et vous requiers que vous soyez tous prêts à venir au sacre du gentil roi Charles à Reims, où nous serons brièvement, et venez au-devant de nous quand vous saurez que nous approcherons. » Deux jours après, le 27 juin, elle quitta Gien, où était la cour, et alla s'établir en rase campagne avec les troupes. Il n'y avait pas moyen de ne pas la suivre ; le 29 juin, le roi, la cour, y compris la Trémoille, et l'armée forte d'environ 12,000 combattants se mirent en marche pour Reims. D'autres obstacles se rencontrèrent sur la route ; dans la plupart des villes, les habitants, même royalistes, craignaient de se compromettre en se prononçant ouvertement contre les Anglais et le duc de Bourgogne ; ceux d'Auxerre demandèrent une trêve, offrant des vivres et promettant de faire ce que feraient ceux de Troyes, de Châlons et de Reims. A Troyes, la difficulté fut plus grande encore ; il y avait là une garnison de cinq ou six cents Anglais et Bourguignons qui dominaient la bourgeoisie ; toutes les tentatives d'accommodement échouèrent ; l'embarras était grand dans le camp royal ; on n'avait ni vivres pour rester longtemps devant Troyes, ni bombardes et machines de siége pour la forcer. On parlait de s'en retourner. L'un des conseillers du roi, Robert le Maçon, proposa que Jeanne fût appelée au conseil ; c'était sur son avis qu'on avait entrepris l'expédition ; elle avait grand crédit dans l'armée et dans le peuple ; il ne fallait pas renoncer sans l'avoir consultée. Comme il parlait, Jeanne vint frapper à la porte ; on la fit entrer ; le chancelier, archevêque de Reims, lui posa la question. Jeanne, se tournant vers le roi, lui demanda s'il la voudrait croire : « Parlez, lui dit

Charles; si vous dites chose raisonnable et profitable, volontiers on vous croira. — Gentil roi de France, dit Jeanne, si vous voulez demeurer ici, devant votre ville de Troyes, elle sera en votre obéissance avant deux jours, par force ou par amour; n'en faites nul doute. — Jeanne, reprit le chancelier, qui serait certain de l'avoir dans six jours on l'attendrait bien; mais dites-vous vrai? » Jeanne répéta son affirmation; on se résolut à attendre. Jeanne monta à cheval et, sa bannière à la main, elle parcourut le camp, ordonnant partout qu'on se préparât à l'assaut; elle fit dresser sa propre tente près du fossé, « faisant plus, dit un contemporain, que n'eussent pu faire deux des plus habiles capitaines. » Le lendemain matin, 10 juillet, tout était prêt; Jeanne faisait jeter les fascines dans les fossés et criait: « A l'assaut! » quand les habitants de Troyes, bourgeois et gens d'armes, vinrent demander à capituler. On fut facile sur les conditions; les habitants obtinrent, pour leur personne et leur fortune, les garanties qu'ils désiraient; les étrangers eurent la permission de s'en aller avec leurs biens. Le roi entra dans Troyes le lendemain 11 juillet, avec tous ses capitaines, et auprès de lui la Pucelle portant son étendard. Toutes les difficultés du voyage étaient surmontées; le 15 juillet, l'évêque de Châlons apporta les clefs de sa ville au roi, qui s'y établit. Jeanne trouva là quatre ou cinq de ses compatriotes accourus pour voir dans sa gloire la jeune fille de Domremy. Elle les reçut avec une satisfaction à la fois familière et sérieuse; à l'un d'eux, son parrain, elle donna une toque rouge qu'elle avait portée; à un autre qui avait été Bourguignon elle dit : « Je ne crains qu'une chose, c'est d'être trahie. » Elle répéta au roi, en présence du duc d'Alençon : « Employez bien mon temps, car je ne durerai guère plus d'un an. » Le 16 juillet, le roi Charles entra dans Reims et la cérémonie de son sacre fut fixée au lendemain.

Elle fut solennelle et pleine d'émotion, comme les vieilles traditions nationales qui reviennent après avoir été forcément suspendues; Jeanne chevauchait entre Dunois et l'archevêque de Reims, chancelier de France; l'air retentissait du *Te Deum laudamus*, chanté de grand cœur par le clergé et la foule: « En nom de Dieu, dit Jeanne à Dunois, voici un bon peuple et dévot; quand je devrai mourir, je voudrais bien que ce fût en ce pays. — Jeanne, lui demanda Dunois, savez-vous quand vous mourrez et en quel lieu? — Je ne sais, dit-elle, car je suis à la volonté de Dieu. » Elle ajouta : « J'ai accompli ce que Messire m'a commandé, de lever le siége d'Orléans et de faire sacrer le gentil roi. Je voudrais bien

qu'il voulût me faire ramener auprès de mes père et mère, garder leurs brebis et leur bétail, et faire ce qui était ma coutume. » « Quand les dits seigneurs ouïrent ainsi parler Jeanne qui, les yeux au ciel, remerciait Dieu, dit le chroniqueur, témoin oculaire, ils crurent mieux que c'était chose venue de par Dieu et non autrement. »

Les historiens et même les contemporains ont fort débattu la question de savoir si, dans sa première pensée, Jeanne d'Arc avait en effet limité son dessein à la levée du siége d'Orléans et du sacre de Charles VII à Reims. Elle l'a redit elle-même plusieurs fois, comme elle le disait à Dunois, dans Reims, le 17 juillet 1429; mais quelquefois aussi elle a parlé de projets plus vastes et plus variés, comme de chasser complétement les Anglais de France, et de tirer de sa longue captivité le duc d'Orléans Charles, prisonnier à Londres depuis la bataille d'Azincourt et populaire de son temps, comme il l'est resté dans notre histoire à un double titre, père de Louis XII et l'un des plus charmants poëtes de notre ancienne littérature. Le duc d'Alençon, si avant dans l'amitié de Jeanne d'Arc, lui attribuait plus formellement ce quadruple dessein : « Elle disait, selon lui, qu'elle avait quatre charges, mettre les Anglais dehors, faire sacrer et couronner le roi, délivrer le duc Charles d'Orléans et faire lever le siége mis par les Anglais devant Orléans. » J'incline à croire que le langage de Jeanne à Dunois, dans Reims, au moment du sacre de Charles VII, exprimait plus exactement sa première pensée; les deux autres idées lui vinrent naturellement, à mesure que ses espérances grandissaient avec le succès comme sa puissance ; mais quelque élevée et entreprenante que fût son âme, elle avait l'esprit simple et point chimérique; elle a pu prévoir la complète expulsion des Anglais et souhaiter la liberté du duc d'Orléans, sans avoir, au premier moment, prémédité rien de plus que ce qu'elle dit à Dunois pendant qu'on sacrait le roi à Reims, ce qu'elle regardait comme le triomphe de la cause nationale.

Quoi qu'il en soit, lorsque Orléans eut été délivré et Charles VII sacré, la situation, l'attitude, le rôle de Jeanne d'Arc changèrent; elle ne témoigna plus la même confiance absolue en elle-même et dans ses desseins; elle n'exerça plus, sur ceux au milieu desquels elle vivait, la même autorité ; elle continua de guerroyer vaillamment, mais à l'aventure, tantôt avec, tantôt sans succès, comme faisaient La Hire et Dunois ; jamais découragée, jamais satisfaite et ne se considérant jamais comme triomphante. Après le sacre, son avis était qu'on marchât immédiatement

sur Paris, pour s'y établir, comme dans le centre politique du royaume, dont Reims était le centre religieux. On n'en fit rien; Charles et la Trémoille recommencèrent à hésiter, à tergiverser, à changer de tactique et de résidence sans rien faire de public et de décisif; ils négocièrent avec le duc de Bourgogne, dans l'espoir de le détacher de la cause anglaise; ils conclurent même avec lui une trêve secrète, locale et temporaire. Du 20 juillet au 23 août, Jeanne suivit le roi partout où il alla, à Château-Thierry, à Senlis, à Blois, à Provins, à Compiègne, toujours dévouée mais sans être puissante; elle agissait encore, mais non par inspiration et pour obéir à ses voix, seulement pour seconder la politique royale; elle écrivit au duc de Bourgogne une lettre pleine de dignité et de patriotisme qui ne fut pas plus efficace que les négociations de la Trémoille. Pendant ce vain travail français, le duc de Bedford faisait arriver d'Angleterre un corps de 5,000 hommes qui venait s'établir à Paris; une division de ce corps avait un étendard blanc au milieu duquel était peinte une quenouille chargée de lin; un fuseau à moitié rempli de fil pendait à la quenouille, et le champ, semé de fuseaux vides, portait cette inscription : « Or viegne (vienne) la belle! » L'insulte à Jeanne accompagnait un redoublement de guerre à la France. Attristée et lasse de cette situation, Jeanne essaya d'en sortir par un coup hardi; le 23 août 1429, elle partit de Compiègne avec le duc d'Alençon et « une belle compagnie de gens de guerre », et elle alla brusquement occuper Saint-Denis pour attaquer Paris. Charles VII se sentit obligé de quitter aussi Compiègne « et vint, à grand regret, dit un chroniqueur contemporain, jusques en la ville de Senlis. » L'attaque sur Paris commença vivement; Jeanne, avec le duc d'Alençon, établit son camp à la Chapelle; Charles vint résider dans l'abbaye Saint-Denis; le corps municipal de Paris reçut des lettres aux armes du duc d'Alençon qui l'invitaient à reconnaître l'autorité du roi et promettaient une amnistie générale. L'assaut fut donné le 8 septembre; Jeanne y fut grièvement blessée, mais elle persista à rester sur place; la nuit vint sans que les troupes eussent franchi la brèche ouverte dès le matin; Jeanne criait toujours de persévérer; le duc d'Alençon lui-même la pria, mais en vain, de se retirer. La Trémoille donna l'ordre de la retraite; des chevaliers survinrent, mirent Jeanne à cheval et la ramenèrent, contre son gré, à la Chapelle: « Par mon martin (son bâton de commandement), dit-elle, la place eût été prise. » Un espoir lui restait encore; de concert avec le duc d'Alençon, elle avait fait jeter un pont volant sur la

Seine, vis-à-vis de Saint-Denis ; le surlendemain 10 septembre, elle envoya son avant-garde de ce côté ; elle voulait retourner par là au siége ; mais, par ordre du roi, le pont avait été coupé; Saint-Denis retomba au pouvoir des Anglais. Avant d'en sortir, Jeanne y déposa, sur la tombe de Saint-Denis, son armure complète et une épée dont elle venait de s'emparer à la porte Saint-Honoré de Paris, comme trophée de guerre.

Du 13 septembre 1429 au 24 mai 1430, elle continua de mener la même vie, toujours aussi vaillante et aussi inefficace ; elle échoua dans une tentative contre la Charité-sur-Loire, entreprise, à ce qu'il semble, dans le seul dessein de reprendre une ville importante possédée par l'ennemi. Les Anglais évacuèrent Paris et en remirent la garde au duc de Bourgogne, sans doute pour s'assurer de sa fidélité. Le 15 avril 1430, à l'expiration de la trêve qu'il avait conclue, Philippe le Bon reprit les hostilités contre Charles VII; Jeanne d'Arc s'y rengagea avec son ardeur accoutumée ; l'Ile-de-France et la Picardie devinrent le théâtre de la guerre. Compiègne était regardée comme la porte de passage entre ces deux provinces ; le duc de Bourgogne tenait beaucoup à en avoir la clef ; l'autorité de Charles VII y était reconnue ; un jeune chevalier de Compiègne, Guillaume de Flavy, y commandait, comme lieutenant de la Trémoille, qui s'était fait nommer capitaine de la ville. La Trémoille essaya de traiter, avec le duc de Bourgogne, de la cession de Compiègne ; mais les habitants s'y opposèrent expressément : « Ils étaient, dirent-ils, les très-humbles sujets du roi, et ils désiraient le servir de corps et de biens ; mais se commettre au seigneur duc de Bourgogne, ils ne le pouvaient ; ils étaient résolus de se perdre, eux, leurs femmes et leurs enfants, plutôt que d'être exposés à la merci du dit duc. » Sur ces entrefaites, Jeanne d'Arc, après plusieurs excursions guerrières dans les environs, rentra dans Compiègne ; elle y fut reçue avec une satisfaction populaire : « On lui présenta trois pièces de vin, dit un chroniqueur local, présent qui était grand, de prix excessif, et qui fait voir l'estime que l'on faisait de la valeur de cette vierge. » Jeanne témoigna la profonde méfiance que lui inspirait le duc de Bourgogne : « Il n'y a de paix possible avec lui, disait-elle, si ce n'est par le bout de la lance. » Elle était logée chez le procureur du roi Le Boucher et partageait la couche de sa femme Marie : « Elle faisait souvent relever de son lit la dite Marie pour aller avertir le dit procureur qu'il se donnât de garde de plusieurs trahisons des Bourguignons. » A cette époque encore, disait-elle, « elle était souvent avertie, par ses voix, de ce qui

devait lui arriver; elle s'attendait à être prise avant la Saint-Jean (24 juin); quel jour et comment? elle l'ignorait; elle n'avait reçu aucune instruction quant à ses sorties de la place; mais il lui avait toujours été dit qu'elle serait prise, et elle se méfiait des capitaines qui y commandaient. Elle n'en était pas moins hardie ni moins entreprenante. Le 20 mai 1430, le duc de Bourgogne vint mettre le siége devant Compiègne. Jeanne était en expédition à Crépy en Valois, avec un petit corps de trois ou quatre cents braves compagnons; le 24 mai, veille de l'Ascension, elle apprit que Compiègne était assiégée et elle résolut d'y rentrer; on lui représenta que sa troupe était bien faible pour traverser le camp des assiégeants: « Par mon martin, dit-elle, nous sommes assez; j'irai voir mes amis de Compiègne. » Elle arriva vers le soleil levant, sans encombre, et pénétra dans la ville; elle se rendit aussitôt à la paroisse de Saint-Jacques, pour y faire ses dévotions, la veille de cette grande fête. Beaucoup de personnes attirées par sa présence, entre autres « cent à six-vingts enfants, » se pressaient dans l'église. Après avoir entendu la messe et communié elle-même, Jeanne, appuyée contre un pilier, dit à ceux qui l'entouraient : « Mes enfants et chers amis, je vous signifie que l'on m'a vendue et trahie, et que de bref je serai livrée à mort; je vous supplie, priez Dieu pour moi. » Le soir venu, elle ne s'en empressa pas moins de s'associer à une sortie avec ses compagnons habituels et une troupe d'environ cinq cents hommes. Le commandant de la place, Guillaume de Flavy, fit préparer, sur l'Oise, des bateaux pour servir à la rentrée des troupes; toutes les portes de la ville furent fermées, sauf celle du pont. La sortie fut malheureuse; rudement refoulés et près d'être enveloppés, la plupart des soldats criaient à Jeanne: « Tâchez vite de regagner la ville, ou nous sommes perdus. — Taisez-vous, disait Jeanne; il ne tient qu'à vous que les ennemis soient déconfits; ne pensez qu'à férir sur eux »; ses paroles et sa bravoure furent vaines; les piétons se précipitèrent dans les barques et regagnèrent la ville; Jeanne et ses plus dévoués compagnons couvraient leur retraite; les Bourguignons arrivaient en masse sur Compiègne; Flavy donna ordre de lever le pont et de baisser la herse. Jeanne et quelques-uns des siens s'attardèrent en dehors toujours combattant; elle portait un riche surtout et une ceinture rouge; tout l'effort des Bourguignons se porta sur elle; vingt hommes se pressaient autour de son cheval; un archer picard, « roide homme et bien aigre, » la saisit par son vêtement et la jeta à terre; tous lui demandaient à la fois de se rendre: « Ren-

dez-vous à moi, lui dit l'un d'entre eux, donnez-moi votre foi; je suis gentilhomme; » c'était un archer du bâtard de Wandonne, l'un des lieutenants de Jean de Luxembourg, comte de Ligny : « J'ai donné ma foi à un autre que vous, lui dit Jeanne, et je lui en tiendrai mon serment. » L'archer la prit et la conduisit au comte Jean, dont elle devint la prisonnière.

Fut-elle trahie et livrée comme elle l'avait annoncé? Guillaume de Flavy fit-il, à dessein, dresser le pont-levis et baisser la herse avant qu'elle fût rentrée dans Compiègne? On l'en soupçonna dans le temps et plusieurs historiens ont accueilli ce soupçon. Rien ne le prouve. Que la Trémoille, premier ministre de Charles VII, et Regnault de Chartres, archevêque de Reims, eussent Jeanne d'Arc en antipathie, et s'appliquassent en toute occasion à la compromettre et à détruire son influence; que, dans le fond de leur âme, ils se félicitassent de la voir prisonnière, rien n'est plus certain; en annonçant sa prise aux habitants de Reims, l'archevêque disait: « Elle ne voulait croire conseil et faisait tout à son plaisir. » Mais il y a loin de telles paroles à un complot prémédité pour livrer aux ennemis la jeune héroïne qui venait de faire lever le siége d'Orléans et sacrer le roi à Reims. L'histoire ne doit pas imputer, sans preuves, des crimes si odieux et si honteux aux hommes même les plus pervers.

Quoi qu'il en soit, Jeanne resta six mois prisonnière de Jean de Luxembourg qui, pour s'en bien assurer la possession, l'envoya successivement, sous bonne escorte, dans ses deux châteaux de Beaulieu et de Beaurevoir, l'un dans le Vermandois, l'autre dans le Cambrésis. Deux fois, en juillet et en octobre 1430, Jeanne tenta, sans succès, de s'évader; la seconde fois, elle poussa le désespoir et la hardiesse jusqu'à se précipiter du haut de la plate-forme de sa prison; elle fut relevée cruellement meurtrie, mais sans fracture ni blessure grave. Sa renommée, sa jeunesse, sa vertu, son courage lui firent, dans sa prison même et jusque dans la famille de son possesseur, deux chaudes et puissantes amies. Jean de Luxembourg avait auprès de lui sa femme, Jeanne de Béthune, et sa tante Jeanne de Luxembourg, marraine de Charles VII; elles se prirent, l'une et l'autre, pour la prisonnière, d'un intérêt tendre; elles la voyaient souvent et ne négligeaient rien pour lui adoucir les ennuis de la prison ; une seule chose les choquait en elle, ses vêtements d'homme; « elles lui offrirent, dit Jeanne elle-même interrogée plus tard à ce sujet dans son procès, habit de femme

toutes les faveurs du ciel, et pleuraient tendrement en prenant congé d'elle. Jeanne, touchée de leur sympathie et de leur candeur, disait: « Ah! que voici un bon peuple! Plût à Dieu que je fusse si heureuse, quand je finirai mes jours, que je pusse être enterrée en ce pays! »

Quand l'évêque de Beauvais, installé à Rouen, entreprit de former sa cour judiciaire, la plupart des membres qu'il désigna, dans le clergé ou dans l'Université de Paris, acceptèrent sans hésitation ce mandat; mais quelques-uns voulaient se récuser; on repoussa leur vœu. L'abbé de Jumiéges, Nicolas de Houppeville, soutint que le procès n'était pas légal: l'évêque de Beauvais, dit-il, était du parti qui se déclarait ennemi de la Pucelle; il se faisait juge d'ailleurs d'un cas déjà jugé par son métropolitain, l'archevêque de Reims, de qui relevait Beauvais et qui avait approuvé la conduite de Jeanne. L'évêque fit assigner devant lui le récalcitrant, qui refusa de comparaître disant qu'il ne relevait que de l'officialité de Rouen; il fut arrêté et mis en prison, par ordre de l'évêque dont il avait récusé la compétence. On parla de l'exiler outre mer, même de le jeter à l'eau; l'influence de ses confrères le sauva. Le sous-inquisiteur lui-même laissa commencer sans lui le procès dont il devait être l'un des juges; il ne s'y rendit que sur l'ordre de l'inquisiteur général, et sur l'avis confidentiel qu'il était en péril de mort s'il s'obstinait à refuser. La cour ainsi constituée, et après qu'elle eut reçu communication des informations déjà recueillies, Jeanne fut assignée, le 20 février 1431, à comparaître le lendemain 21 devant ses juges, réunis dans la chapelle du château de Rouen.

Le procès dura du 21 février au 30 mai 1431; la cour tint quarante séances, la plupart dans la chapelle du château, quelques-unes dans la prison même de Jeanne. En y arrivant, elle avait été mise dans une cage de fer [illegible] plus dans la cage, mais dans [illegible] les fers aux pieds, liée par [illegible] gardée nuit et jour par quatre [illegible] d'être ainsi enchaînée; [illegible] d'évasion commandaient [illegible] aussi véridique qu'héroïque; [illegible] de prison, comme c'est le [illegible] l'évêque la requit de [illegible] les choses dont on l'inter- [illegible] m'interroger; peut-être [illegible] vous dirais pas; en ce qui

Ce ne fut pas à Paris, mais à Rouen, vraie capitale des Anglais en France, que Jeanne fut conduite. Elle y arriva le 23 décembre 1430. Le 3 janvier 1431, un ordre du roi d'Angleterre Henri VI la remit aux mains de l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon. Quelques jours après, le comte Jean de Luxembourg entra dans la prison, accompagné de son frère, le chancelier anglais, de son écuyer et de deux lords d'Angleterre, Richard de Beauchamp, comte de Warwick, et Humphrey, comte de Stafford, connétable du roi d'Angleterre en France. Jean de Luxembourg venait-il par pure curiosité ou pour se délivrer de quelques scrupules en offrant à Jeanne une chance de salut? « Jeanne, lui dit-il, je suis venu ici pour vous mettre à finance et traiter de votre rançon ; promettez seulement ici de ne plus porter les armes contre nous. — En nom de Dieu, répondit Jeanne, vous moquez-vous de moi, capitaine? Me racheter! vous n'en avez ni le vouloir, ni le pouvoir; non, vous ne l'avez pas. » Le comte insista : « Je sais bien, reprit Jeanne, que ces Anglais me feront mourir; mais fussent-ils cent mille *Goddam* de plus qu'il n'y en a déjà eu en France, ils n'auront pas le royaume. »

A ce patriotique élan de l'héroïne, le comte de Stafford tira à moitié sa dague du fourreau, comme pour frapper Jeanne; mais le comte de Warwick l'arrêta. Les visiteurs sortirent de la prison et livrèrent Jeanne aux juges.

La cour de Rouen se constitua promptement, non pas pourtant sans contradiction et sans peine[1]. Quoique Jeanne eût perdu quelque chose de sa grandeur et de son importance en dépassant son principal but et en se prodiguant, souvent sans succès, dans de petites occasions, elle restait toujours le vrai et héroïque représentant du sentiment et du vœu national. Quand on la transféra de Beaurevoir à Rouen, tous les lieux où elle s'arrêta furent comme autant de points lumineux où éclata sa popularité. A Arras, un Écossais lui montra un portrait d'elle qu'il portait, symbole du culte que lui vouaient ses fidèles. A Amiens, le chancelier de la cathédrale l'entendit en confession et lui donna l'eucharistie. A Abbeville, des dames considérables firent cinq lieues pour venir la visiter; elles se félicitaient d'avoir eu le bonheur de la voir si constante et si résignée à la volonté de Notre-Seigneur, lui souhaitaient

[1] La France doit à M. Jules Quicherat la publication de tous les actes et documents officiels des deux *Procès de Jeanne d'Arc;* il les a recueillis, étudiés et publiés à la demande de la Société de l'histoire de France, qui l'a chargé de cette mission patriotique dont il s'est acquitté avec autant de sagacité que d'exactitude et de science

toutes les faveurs du ciel, et pleuraient tendrement en prenant congé d'elle. Jeanne, touchée de leur sympathie et de leur candeur, disait: « Ah ! que voici un bon peuple ! Plût à Dieu que je fusse si heureuse, quand je finirai mes jours, que je pusse être enterrée en ce pays ! »

Quand l'évêque de Beauvais, installé à Rouen, entreprit de former sa cour judiciaire, la plupart des membres qu'il désigna, dans le clergé ou dans l'Université de Paris, acceptèrent sans hésitation ce mandat; mais quelques-uns voulaient se récuser; on repoussa leur vœu. L'abbé de Jumiéges, Nicolas de Houppeville, soutint que le procès n'était pas légal; l'évêque de Beauvais, dit-il, était du parti qui se déclarait ennemi de la Pucelle; il se faisait juge d'ailleurs d'un cas déjà jugé par son métropolitain, l'archevêque de Reims, de qui relevait Beauvais et qui avait approuvé la conduite de Jeanne. L'évêque fit assigner devant lui le récalcitrant, qui refusa de comparaître disant qu'il ne relevait que de l'officialité de Rouen ; il fut arrêté et mis en prison, par ordre de l'évêque dont il avait récusé la compétence. On parla de l'exiler outre mer, même de le jeter à l'eau ; l'influence de ses confrères le sauva. Le sous-inquisiteur lui-même laissa commencer sans lui le procès dont il devait être l'un des juges; il ne s'y rendit que sur l'ordre de l'inquisiteur général, et sur l'avis confidentiel qu'il était en péril de mort s'il s'obstinait à refuser. La cour ainsi constituée, et après qu'elle eut reçu communication des informations déjà recueillies, Jeanne fut assignée, le 20 février 1431, à comparaître le lendemain 21 devant ses juges, réunis dans la chapelle du château de Rouen.

Le procès dura du 21 février au 30 mai 1431 ; la cour tint quarante séances, la plupart dans la chapelle du château, quelques-unes dans la prison même de Jeanne. En y arrivant, elle avait été mise dans une cage de fer; elle demeura, « non plus dans la cage, mais dans une chambre obscure de la tour du château, les fers aux pieds, liée par une chaîne à une grosse pièce de bois, et gardée nuit et jour par quatre ou cinq soldats de bas étage. » Elle se plaignit d'être ainsi enchaînée; l'évêque lui dit que ses tentatives antérieures d'évasion commandaient cette précaution : « C'est vrai, dit Jeanne aussi véridique qu'héroïque; j'ai voulu et je voudrais encore m'échapper de prison, comme c'est le droit de tout prisonnier. » A son interrogatoire, l'évêque la requit de prêter « serment de dire la vérité sur toutes choses dont on l'interrogerait. — Je ne sais de quoi vous voulez m'interroger; peut-être me demanderiez-vous des choses que je ne vous dirais pas; en ce qui



JEANNE D'ARC INTERROGÉE DANS SA PRISON

touche mes révélations, par exemple, vous pourriez me demander de dire telle chose que j'ai juré de ne pas dire ; ainsi je serais parjure, ce que vous ne devriez pas vouloir. » L'évêque insista sur un serment absolu et sans condition : « Vous me chargez trop, dit Jeanne ; je ne veux prêter le serment de dire toute la vérité que sur les choses qui touchent la foi. » L'évêque la somma de jurer, sous peine d'être tenue pour coupable des choses qu'on lui imputait : « Passez outre, » lui dit-elle. Ce fut la réponse qu'elle fit à toutes les questions qui lui paraissaient violer son droit de se taire ; fatiguée et choquée de ces insistances impérieuses : « Je viens de la part de Dieu, dit-elle un jour, et je n'ai rien à faire ici ; renvoyez-moi à Dieu de qui je viens. — Vous savez-vous dans la grâce de Dieu ? lui demanda l'évêque. — Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre, répondit Jeanne, et si j'y suis, Dieu veuille m'y garder ! » L'évêque lui-même demeura confondu.

Je n'ai garde de suivre dans toutes ses séances et tous ses détours cet odieux et honteux procès dans lequel la servilité passionnée et la subtilité scientifique des juges s'employèrent, pendant trois mois, à lasser le courage ou à tromper l'intelligence d'une jeune fille de dix-neuf ans qui se refusait tantôt à mentir, tantôt à entrer en discussion avec eux, et ne se défendait qu'en se taisant ou en en appelant à Dieu qui lui avait parlé et prescrit ce qu'elle avait fait. Pour la faire sortir de son silence ou la décider à se soumettre à l'Église au lieu d'en appeler à Dieu, on proposa d'employer le dernier moyen, la torture. Le 9 mai, l'évêque fit mener Jeanne dans la grosse tour du château de Rouen ; les instruments de la torture furent étalés sous ses yeux ; les bourreaux étaient là prêts à remplir leur office, « pour la ramener dans les voies de la vérité, disait l'évêque, afin d'assurer le salut de son âme et de son corps si gravement compromis par des inventions erronées. — Vraiment, répondit Jeanne, si vous me deviez faire arracher les membres et faire partir l'âme hors du corps, je ne vous dirais autre chose ; et si je vous disais autre chose, après je vous dirais toujours que vous me l'auriez fait dire par force. » On renonça à la torture ; on se décida à déployer toutes les armes de la science pour subjuguer l'esprit de cette jeune fille dont on ne pouvait dompter la conscience ; le chapitre de Rouen déclara qu'en refusant publiquement de se soumettre à la décision de l'Église sur ses faits et ses assertions, Jeanne méritait d'être déclarée hérétique ; l'Université de Paris, à laquelle on avait transmis les douze chefs d'accusation résultant des assertions et des interroga-

toires de Jeanne, répondit que « si, avertie charitablement, elle ne voulait pas donner satisfaction et revenir à l'unité de la foi catholique, elle devait être abandonnée aux juges séculiers pour subir le châtiment de son crime. » Armé de ces pièces, l'évêque de Beauvais fit amener Jeanne, le 23 mai, dans une salle voisine de sa prison, et après lui avoir adressé une longue exhortation: « Jeanne, lui dit-il, si dans les États de votre roi, lorsque vous y étiez, un chevalier, ou tout autre, né sous sa domination et sous son obéissance, s'était levé disant: Je n'obéirai point au roi et ne me soumettrai point à ses officiers, n'auriez-vous pas dit qu'il devait être condamné? Que direz-vous donc de vous-même, vous qui êtes née dans la foi du Christ et devenue, par le sacrement du baptême, fille de l'Église et épouse de Jésus-Christ, si vous n'obéissez point aux officiers du Christ, c'est-à-dire aux prélats de l'Église? » Jeanne écouta modestement cette admonition et se borna à répondre: « Quant à mes faits et mes dits, tels que je les ai dits au procès, je m'y rapporte et m'y veux tenir. — Croyez-vous que vous ne soyez pas tenue de soumettre vos dits et faits à l'Église militante, ou à autre qu'à Dieu? — La manière que j'ai toujours dite et tenue au procès, je la veux maintenir quant à ce. Si j'étais en jugement et voyais le feu allumé et le bourreau prêt à mettre le feu aux bourrées, même si j'étais dans le feu, je n'en dirais autre chose, et je soutiendrais ce que j'ai dit au procès jusqu'à la mort. »

Selon les lois, les idées et les pratiques du temps, la question légale était vidée; Jeanne, déclarée hérétique et rebelle à l'Église, pouvait être condamnée; mais elle avait persisté dans ses affirmations; elle ne s'était point soumise. Quoiqu'elle parût bien oubliée et qu'elle fût bien délaissée par le roi qu'elle avait fait sacrer, par ses conseillers, et même par les braves guerriers à côté desquels elle avait combattu, une vive émotion publique se manifestait encore à son sujet; les récits des scènes de son procès étaient recherchés curieusement. Parmi les juges mêmes qui la poursuivaient, plusieurs avaient l'âme troublée et souhaitaient que, par une abjuration de ses affirmations, Jeanne elle-même les mît à l'aise et les dispensât de prononcer contre elle la peine la plus rigoureuse. Quels moyens furent employés pour arriver à ce point? Arriva-t-elle réellement et en pleine connaissance de cause à l'abjuration qu'on s'efforçait d'obtenir d'elle? Il est difficile de résoudre ce problème historique avec précision et certitude; plus d'une fois, dans les interrogatoires et les conversations qui eurent lieu alors entre

Jeanne et ses juges, elle maintint sa ferme attitude et ses affirmations premières; l'un de ceux qui l'exhortaient à céder lui dit un jour: « Ton roi est hérétique et schismatique. » Jeanne ne put supporter l'injure à son roi : « Par ma foi, dit-elle, je vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et qui mieux aime la foi et l'Église.—Fais-la taire, » dit l'huissier au prédicateur, inquiet d'avoir provoqué un tel langage. Un autre jour, comme on pressait Jeanne de se soumettre à l'Église, frère Isambard de la Pierre, dominicain, qui s'intéressait à elle, lui parla du concile en lui expliquant son rôle dans l'Église; à ce moment même, celui de Bâle était convoqué: «Ah! dit Jeanne, je veux bien me rendre et soumettre au concile de Bâle.» L'évêque de Beauvais trembla à l'idée de cet appel: « Taisez-vous de par le diable! » dit-il au moine. Un autre des juges, Guillaume Érard, interpella Jeanne avec menace : « Voulez-vous révoquer vos faits et dires réprouvés? — Je m'en rapporte à l'Église universelle si je dois abjurer ou non. — Cela ne suffit pas; tu abjureras présentement ou tu seras *arse* (brûlée). » Jeanne frémit: — « J'aime mieux signer que d'être *arse*. » On lui présenta une formule d'abjuration par laquelle, désavouant ses révélations et ses apparitions divines, elle confessait ses erreurs en matière de foi et s'en détachait humblement; elle traça une croix au bas de la pièce. Des doutes se sont élevés sur l'authenticité de cet acte long et diffus tel qu'il a été publié dans les documents du procès; vingt-quatre ans plus tard, en 1455, dans le procès de réhabilitation de Jeanne, plusieurs des assistants au procès de condamnation, entre autres l'huissier Massieu et le greffier Taquel, déclarèrent que la formule d'abjuration lue alors à Jeanne et signée par elle ne contenait que sept ou huit lignes de grosse écriture; et selon un autre témoin de la scène, ce fut un Anglais, Jean Calot, secrétaire du roi d'Angleterre Henri VI, qui, dès que Jeanne eut cédé, tira de sa manche un petit papier qu'il lui donna à signer, et mécontent du signe qu'elle y avait tracé, il lui tint et lui guida la main pour qu'elle y mît, en toutes lettres, son nom. Quoi qu'il en soit, dès que l'abjuration de Jeanne eut été ainsi obtenue, la cour rendit, le 24 mai 1431, un arrêt *définitif* par lequel, après de longs et sévères considérants, elle condamna Jeanne à une prison perpétuelle « avec le pain de douleur et l'eau de tristesse pour qu'elle déplorât les erreurs et les fautes qu'elle avait commises et n'y retombât plus désormais. »

L'Église pouvait être satisfaite; le roi d'Angleterre, ses conseillers et

ses officiers ne l'étaient point. C'était Jeanne vivante, même prisonnière, qu'ils redoutaient : ils étaient animés, contre elle, de deux passions cruelles, la vengeance et la peur. Quand on apprit qu'elle échappait à la mort, des murmures éclatèrent dans la foule ennemie qui assistait au procès ; on jeta des pierres aux juges : un chapelain du cardinal de Winchester, qui se trouvait près de l'évêque de Beauvais, l'appela traître : « Vous mentez ! » dit l'évêque : l'évêque avait raison ; le chapelain mentait : l'évêque n'avait nul dessein de trahir ses maîtres ; le comte de Warwick se plaignit à lui de l'insuffisance de l'arrêt : « N'ayez aucun souci, mylord, dit un des affidés de Pierre Cauchon, nous la retrouverons. » Après sa condamnation prononcée, Jeanne avait dit à ceux qui l'entouraient : « Or çà, entre vous, gens d'Église, menez-moi en vos prisons, et que je ne sois plus aux mains des Anglais. — Menez-la où vous l'avez prise, » dit l'évêque ; et on la conduisit dans la prison du château. Il lui fut dit par quelques-uns des juges qui allèrent la voir après la sentence, qu'elle devrait quitter ses habits d'homme et reprendre ses vêtements de femme, comme l'ordonnait l'Église ; elle s'en réjouit, reprit aussitôt en effet ses vêtements de femme, et se fit couper les cheveux, que jusque-là elle portait taillés en rond. Ramenée dans la prison, l'habit d'homme qu'elle avait porté fut mis dans un sac, en la même chambre où elle était détenue, et elle demeura en garde au dit lieu, entre les mains de cinq Anglais, dont trois demeuraient de nuit en la chambre et deux dehors, à la porte. Et celui qui parle[1] sait de certain que de nuit elle était couchée, ferrée par les jambes de telle sorte qu'elle ne pouvait mouvoir de la place. Quand vint le dimanche matin suivant, qui était jour de la Trinité, et qu'elle dut se lever, comme elle le rapporta à celui qui parle, elle demanda aux Anglais ses gardes : « Déferrez-moi, je me lèverai. » Lors un d'eux lui ôta ses habillements de femme ; ils vidèrent le sac où était l'habit d'homme, et lui jetèrent le dit habit en lui disant : « Lève-toi, » et ils mirent l'habit de femme au même sac. Et comme elle me le dit, elle se vêtit de l'habit d'homme en disant : « Vous savez qu'il m'est défendu ; sans faute, je ne le prendrai point. » Néanmoins ils ne lui en voulurent point bailler d'autre ; en sorte que ce débat demeura jusqu'à l'heure de midi. Finalement, pour nécessité de corps, Jeanne fut contrainte de sortir dehors et prendre le dit habit. »

[1] Jean Massieu, prêtre, le même qui, en 1431, avait assisté, comme huissier, au procès de condamnation de Jeanne.

Les documents officiels rédigés pendant le procès de condamnation contiennent un récit tout différent : « Le 28 mai, y est-il dit, huit des juges, qui avaient pris part à l'arrêt[1] se transportèrent à la prison de Jeanne, et la voyant revêtue d'un habit d'homme « qu'elle avait quitté naguère d'après notre ordre pour reprendre le vêtement de femme, nous lui demandâmes quand et par quelle cause elle avait repris cet habit, et qui l'y avait engagée. Jeanne répondit que c'était de sa propre volonté, sans que personne l'y contraignît, et parce qu'elle préférait cet habit au vêtement de femme. Sur notre question pourquoi elle avait fait ce changement, elle répondit qu'étant entourée d'hommes, un vêtement d'homme lui convenait mieux qu'un vêtement de femme. Elle dit aussi qu'elle l'avait repris parce qu'on n'avait pas tenu la promesse qu'on lui avait faite qu'elle irait à la messe, recevrait le corps du Christ et serait délivrée de ses fers. Elle ajouta que, si on lui tenait cette promesse, elle serait bonne et ferait ce que voudrait l'Église. Comme nous avions entendu dire, par quelques personnes, qu'elle persistait dans ses erreurs sur les prétendues révélations auxquelles elle avait naguère renoncé, nous lui avons demandé si, depuis jeudi dernier, elle avait entendu les voix de sainte Catherine et sainte Marguerite ; elle répondit que oui. A notre question : Que lui avaient dit les saintes? elle répondit que Dieu lui avait fait témoigner, par leurs voix, une grande pitié de la grande trahison qu'elle avait commise en abjurant pour sauver sa vie, et qu'ainsi elle s'était damnée elle-même. Elle dit que, tout ce qu'elle avait fait ainsi, jeudi dernier, en abjurant ses visions et révélations, elle l'avait fait par crainte du feu, et que toute son abjuration était contraire à la vérité. Elle ajouta qu'elle ne comprenait pas elle-même ce que contenait la formule d'abjuration qu'on lui avait fait signer, et qu'elle aimait mieux faire pénitence une fois en mourant pour maintenir la vérité que rester plus longtemps en prison en la trahissant. »

Je ne m'arrêterai pas à rechercher si ces deux récits, quoique très-différents, ne sont pas au fond conciliables, et si Jeanne avait repris les habits d'homme de son gré, ou si elle y avait été contrainte par les soldats qui la gardaient, et peut-être pour échapper à leurs insultes. Le fait grave de cet incident, c'est l'explosion du repentir que Jeanne ressentit de sa faiblesse et son éclatante rétractation de l'abjuration qu'on lui avait arrachée. Dès que le bruit s'en répandit, ses ennemis s'écrièrent : « Elle est relapse ! » C'était précisément là ce qu'ils avaient

[1] Le document les nomme, t. I, p. 454.

espéré lorsque, en apprenant qu'elle n'était condamnée qu'à la prison perpétuelle, ils avaient dit : « N'ayez souci ; nous la retrouverons. » « *Farewell, farewell, mylord*, dit l'évêque de Beauvais au comte de Warwick, qu'il rencontra peu après la rétractation de Jeanne ; c'était là évidemment, de sa part, une parole de satisfaction, et non pas un simple acte de politesse. Le 29 mai, le tribunal se réunit ; quarante juges prirent part à la délibération ; Jeanne, à l'unanimité, fut déclarée relapse, coupable et citée à comparaître le lendemain 30, sur la place du Vieux-Marché, pour entendre prononcer sa sentence et subir ensuite le supplice du feu.

Quand le 30 mai au matin, le frère dominicain Martin Ladvenu fut chargé d'annoncer à Jeanne sa condamnation, elle s'abandonna d'abord à la douleur et à l'effroi : « Hélas ! dit-elle, me traite-t-on si horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps, net et entier et qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ! Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée ! » L'évêque de Beauvais survint en ce moment : « Évêque, lui dit Jeanne, je meurs par vous ; si vous m'eussiez mise aux prisons de l'Église et aux mains des concierges ecclésiastiques compétents et convenables, ceci ne fût pas advenu ; j'en appelle de vous devant Dieu. » L'un des docteurs qui l'avaient jugée, Pierre Maurice, vint la voir et lui parla avec sympathie : « Maître Pierre, lui dit-elle, où serai je ce soir ? — N'avez-vous pas bonne espérance en Dieu ? lui dit le docteur. — Oh ! oui ; par la grâce de Dieu, je serai en paradis. » Laissée seule avec le dominicain Martin Ladvenu, elle se confessa et demanda la communion ; le moine fit demander à l'évêque de Beauvais ce qu'il devait faire : « Dites au frère Martin de lui donner l'eucharistie et tout ce qu'elle demandera. » A neuf heures, après avoir repris ses vêtements de femme, Jeanne fut tirée de la prison et conduite à la place du Vieux-Marché ; sept à huit cents soldats escortaient la charrette et en interdisaient l'approche à la foule qui encombrait le chemin et les environs ; un homme força le passage et se précipita vers Jeanne ; c'était un chanoine de Rouen, Nicolas Loiseleur, que l'évêque de Beauvais avait placé près d'elle et qui avait trahi la confiance qu'elle lui avait témoignée ; désespéré, hors de lui, il voulait lui demander pardon ; les soldats anglais le repoussèrent violemment en l'appelant traître, et sans l'intervention du comte de Warwick, il eût été en péril. Jeanne pleurait et priait ; de loin, la foule pleurait et priait avec elle. Arrivée sur la place,

elle écouta en silence le sermon de l'un des docteurs de la cour, qui termina en disant : « Jeanne, va en paix ; l'Église ne peut plus te défendre ; elle te livre au bras séculier. » Les juges laïques, Raoul Bouteillier, bailli de Rouen, et son lieutenant Pierre Daron, avaient seuls qualité pour prononcer la sentence de mort : on ne leur en donna pas le temps ; le prêtre Massieu continuait encore à exhorter Jeanne : « Comment ! prêtre, lui criait-on du milieu des troupes, nous ferez-vous dîner ici ? » « Emmenez-la ! emmenez-la ! » dit le bailli aux gardes ; et au bourreau : « Fais ton devoir. » Arrivée sur le bûcher, Jeanne s'agenouilla, adonnée tout entière à la prière. Elle avait prié Massieu de lui procurer une croix ; un assistant, un Anglais, en fit une en fendant un petit bâton et la tendit à l'héroïne française, qui la prit, la baisa et la plaça sur sa poitrine. Elle pria le frère Isambard de la Pierre d'aller chercher la croix de l'église de Saint-Sauveur, dont le portail s'ouvrait sur le Vieux-Marché, et de la tenir « élevée tout droit devant ses yeux jusques au pas de la mort, dit-elle, afin que la croix où Dieu pendit fût, tant qu'elle vivrait, continuellement devant sa vue ; » son désir fut accompli. Elle pleurait sur son pays, sur les assistants comme sur elle-même : « Rouen, Rouen, disait-elle, mourrai-je ici ? Seras-tu ma dernière demeure ? J'ai grand' peur que tu n'aies à souffrir de ma mort. » On dit que le vieux cardinal de Winchester et l'évêque de Beauvais lui-même ne purent étouffer leur émotion, dirai-je leurs larmes ? Le bourreau mit le feu au bûcher. Quand Jeanne sentit monter la flamme, elle pressa son confesseur, le frère dominicain Martin Ladvenu, de descendre, en lui demandant de tenir toujours la croix bien haut devant elle pour qu'elle ne cessât pas de la voir. Interrogé vingt-quatre ans après, lors du procès de réhabilitation, sur les derniers sentiments et les dernières paroles de Jeanne, le même moine dit que, jusqu'au dernier moment, elle avait affirmé que ses voix étaient divines, qu'elles ne l'avaient point trompée, et que les révélations qu'elle avait reçues venaient de Dieu. Quand elle eut cessé de vivre, deux de ses juges, Jean Alespée, chanoine de Rouen, et Pierre Maurice, docteur en théologie, s'écrièrent : « Je voudrais que mon âme fût où je crois qu'est l'âme de cette femme ; » et Tressart, secrétaire du roi Henri VI, disait douloureusement en revenant du lieu de supplice : « Nous sommes tous perdus ; nous avons brûlé une sainte. »

Sainte en effet, par la foi et par la destinée. Jamais créature hu-

maine ne s'est si héroïquement confiée et dévouée à l'inspiration qui venait de Dieu, à la mission qu'elle recevait de Dieu. Jeanne d'Arc n'a rien cherché de ce qui lui est arrivé et de ce qu'elle a fait, ni l'action, ni la puissance, ni la gloire. « Ce n'était pas son état, » comme elle le disait, d'être une guerrière, de faire sacrer son roi et de délivrer sa patrie de l'étranger. Tout lui est venu d'en haut, et elle a tout accepté, sans hésiter, sans discuter, sans compter, comme on dirait de nos jours. Elle a cru en Dieu et elle lui a obéi. Dieu n'était pas, pour elle, une idée, une espérance, un élan de l'imagination humaine ou un problème de la science humaine; c'était le créateur du monde, le sauveur du genre humain par Jésus-Christ, l'Être des êtres, toujours présent, toujours actif, seul souverain légitime des hommes, qu'il a faits intelligents et libres, le Dieu réel et vrai que nous cherchons péniblement aujourd'hui, et que nous ne retrouverons que lorsque nous cesserons de prétendre nous passer de lui et nous mettre à sa place. En attendant, je prends un sérieux plaisir à constater un fait qui honore notre temps et nous permet d'espérer pour notre avenir. Quatre siècles se sont écoulés depuis que Jeanne d'Arc, ce modeste et héroïque serviteur de Dieu, se sacrifia pour la France. Pendant vingt-quatre ans après sa mort, la France et le roi parurent ne plus penser à elle; pourtant, en 1455, un repentir vint à Charles VII et à la France; presque toutes les provinces, toutes les villes étaient affranchies de l'étranger; on eut honte de n'avoir rien dit, rien fait pour la jeune fille qui avait tout sauvé; à Rouen surtout où le sacrifice avait été consommé, un cri s'éleva pour la réparation; elle fut timidement demandée au pouvoir spirituel qui avait condamné et livré Jeanne au bûcher comme hérétique; le pape Calixte III accueillit la requête présentée, non par le roi de France, mais au nom d'Isabelle Romée, mère de Jeanne, et de toute sa famille; une procédure régulière fut entamée et suivie pour la réhabilitation de la martyre; et le 7 juillet 1456, un arrêt de la cour réunie à Rouen cassa la sentence de 1431 avec toutes ses conséquences, et ordonna « une procession générale et sermon solennel en la place de Saint-Ouen et au Vieux-Marché où ladite Pucelle avait été cruellement et horriblement brûlée; plus une plantation de croix convenable (*crucis honestæ*) sur la place du Vieux-Marché, les juges se réservant de faire faire notable signification de leur sentence dans les cités et lieux insignes du royaume. » La ville d'Orléans répondit à cet appel en élevant sur le pont de la Loire un groupe de bronze représentant Jeanne

d'Arc agenouillée devant Notre-Dame, entre deux anges. Ce monument, brisé pendant les guerres de religion du seizième siècle et rétabli peu après, fut déplacé au dix-huitième siècle, et Jeanne d'Arc reçut alors un nouvel outrage : une poésie cynique se consacra à divertir un public libertin aux dépens de la sainte qu'avait brûlée, trois cents ans auparavant, une haine fanatique. En 1792, le conseil de la commune d'Orléans, « considérant que le monument de bronze ne représentait pas les services de l'héroïne, et ne rappelait, par aucun signe, la lutte contre les Anglais, » ordonna qu'on le fondît et qu'on en fît des canons, dont l'un porterait le nom de Jeanne d'Arc. » C'est de nos jours que la ville d'Orléans et son éminent évêque, Mgr Dupanloup, ont enfin rendu à Jeanne un hommage digne d'elle, non-seulement en lui érigeant une nouvelle statue, mais en la ressuscitant dans la mémoire de la France sous sa vraie physionomie et avec son grand caractère. Notre histoire ni aucune autre histoire n'offre un pareil exemple, dans une modeste âme humaine, d'une foi si pure et si efficace dans l'inspiration divine et dans l'espérance patriotique.

Pendant le procès de Jeanne d'Arc, la guerre entre la France et l'Angleterre, sans discontinuer, s'était un peu ralentie; la curiosité et la passion publiques s'attachaient surtout aux scènes de Rouen. Après le supplice de Jeanne, la guerre reprit son cours, quoique sans grands événements; pour faire faire un pas vers la solution, le duc de Bedford, en novembre 1431, amena à Paris le roi Henri VI, à peine âgé de dix ans, et le fit couronner à Notre-Dame. La cérémonie fut pompeuse, mais froide; le duc de Bourgogne n'y vint pas; ce fut un Anglais, le cardinal évêque de Winchester, qui sacra le jeune Anglais roi de France ; l'évêque de Paris s'en plaignit comme d'une violation de son droit; le parlement, l'université, le corps municipal n'eurent pas même des places réservées au banquet royal; Paris était triste et de jour en jour plus déserté par ses habitants nationaux; l'herbe croissait dans les cours des grands hôtels; les étudiants quittaient la grande école parisienne, à laquelle le duc de Bedford à Caen et Charles VII lui-même à Poitiers essayaient de donner des rivales; le silence régnait dans le pays latin. L'enfant roi fut trouvé peu intelligent et disgracieux; quand, dès le lendemain de Noël, il repartit pour Rouen et de Rouen pour l'Angleterre, il ne fit à Paris « aucun des biens auxquels on s'attendait, ni délivrer les prisonniers, ni faire cheoir les maltôtes, gabelles et mauvaises coutumes. «

Les bourgeois s'étonnaient et murmuraient; la vieille reine Isabeau de Bavière, qui résidait encore à l'hôtel Saint-Paul, pleura, dit-on, de chagrin en voyant passer, de l'une de ses fenêtres, le cortége royal de son petit-fils.

Tout en guerroyant, on essaya de négocier; en mars 1433, une conférence s'ouvrit à Seineport, près de Corbeil. Tout le monde en France désirait la paix. Philippe le Bon lui-même commençait à en sentir la nécessité; la Bourgogne était presque aussi mécontente et aussi agitée que l'Ile-de-France; on murmurait à Dijon comme on conspirait à Paris. Les Anglais donnèrent de nouveaux prétextes à l'irritation nationale; ils semblèrent vouloir se cantonner en Normandie et livrer les autres provinces françaises aux hasards et aux souffrances d'une guerre décousue. Anne de Bourgogne, femme du duc de Bedford et sœur de Philippe le Bon, mourut; le duc anglais se remaria promptement sans en donner même avis au prince français; tout lien de famille fut rompu entre les personnes; les négociations demeurèrent sans résultat comme la guerre.

Un événement de cour vint changer la situation et donner au gouvernement de Charles VII un autre caractère. Son favori, George de la Trémoille, était devenu presque aussi impopulaire dans la famille royale que dans le pays; il ne savait pas faire la guerre et il contrariait les tentatives de paix. La reine de Sicile, Yolande d'Aragon, sa fille, la reine de France, Marie d'Anjou, et son fils Louis, comte du Maine, qui souhaitaient tous trois la paix, se mirent à l'œuvre pour renverser le favori; en juin 1433, quatre jeunes seigneurs, dont l'un, le sire de Beuil, était le propre neveu de la Trémoille, s'introduisirent par surprise dans sa chambre, au château de Coudray près de Chinon, où était Charles VII; la Trémoille voulut se défendre et reçut un coup d'épée; on lui fit rendre tous ses emplois et on l'envoya sous bonne garde au château de Montrésor, propriété de son neveu, le sire de Beuil. Les conspirateurs s'étaient concertés avec le rival de la Trémoille, le connétable de Richemont, Arthur de Bretagne, homme de guerre éminent, qui était venu naguère en aide à Jeanne d'Arc, et qu'on savait ami de la paix en même temps que fermement dévoué à la cause nationale. Il fut rappelé de son château de Parthenay et mis à la tête du gouvernement comme de l'armée. Charles VII se montra d'abord irrité de la chute de son favori; il demanda si Richemont était là; on lui dit que non; il parut se calmer; bientôt il fit plus, il se résigna, et tout en donnant quelquefois à la Trémoille

des marques de son ancienne faveur, il accepta pleinement l'influence de Richemont et la nouvelle direction que le connétable imprima à son gouvernement.

On continua de guerroyer presque partout, avec des alternatives de succès et de revers qui n'enlevaient à aucun des deux partis l'espérance sans donner à aucun la victoire. La paix était cependant le vœu de plus en plus général; à peine une tentative pacifique avait échoué qu'on en recommençait une autre. Le retour du connétable de Richemont au pouvoir détermina de nouvelles ouvertures; il était homme de gouvernement autant qu'homme de guerre, et ses dispositions étaient connues à Dijon et à Londres aussi bien qu'à Chinon. Les conseillers du roi Henri VI proposèrent d'ouvrir, le 15 octobre 1433, des conférences à Calais; ils avaient, disaient-ils, prisonnier en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt, le duc Charles d'Orléans qui désirait sincèrement la paix, malgré son inimitié de race contre le duc de Bourgogne; on le jugeait très-propre à seconder des négociations, quoiqu'il cherchât dans la poésie, qui devait illustrer son nom, des consolations à la politique qui désolait sa vie. Rencontrant un jour les deux ambassadeurs du duc de Bourgogne chez le comte de Suffolk, premier ministre de Henri VI, il alla à eux, leur prit affectueusement les mains, et comme ils lui demandaient des nouvelles de sa santé: « Mon corps est bien, dit-il, mais mon âme est malade; je meurs de chagrin de passer les plus beaux jours de ma vie en prison, sans que personne songe à moi. » Les ambassadeurs lui dirent qu'on lui devrait le bienfait de la paix, car on savait qu'il y travaillait : « Messire de Suffolk pourra vous dire que je ne cesse de presser le roi et son conseil; mais je suis ici inutile, comme l'épée qu'on ne tire pas de son fourreau. Il faut que je voie mes parents et mes amis de France; ils ne traiteront pas sans en avoir consulté avec moi. Si la paix dépendait de moi, quand je devrais mourir sept jours après l'avoir jurée, je n'y aurais pas de regret. Au reste, qu'importe ce que je dis? Je ne suis maître de rien; après les deux rois, c'est le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne qui y peuvent le plus. Ne viendrez-vous pas me visiter? ajouta-t-il en serrant la main à l'un des ambassadeurs. — Ils vous verront avant leur départ, » dit le comte de Suffolk d'un ton qui annonçait qu'aucun entretien particulier ne leur serait permis; et en effet le barbier du comte de Suffolk vint seul trouver les ambassadeurs pour leur dire que, si le duc de Bourgogne le désirait, le duc d'Orléans lui écrirait: « Je me chargerai, ajouta-t-il, de vous apporter sa lettre. » La

méfiance était évidente ; le comte de Warwick l'expliqua aux ambassadeurs bourguignons : « Votre duc, leur dit-il, n'est pas venu une seule fois visiter notre roi pendant son séjour en France. » Le duc de Bedford leur tint le même langage : « Pourquoi, dit-il, mon frère le duc de Bourgogne se laisse-t-il aller à de mauvaises imaginations contre moi ? Il n'est prince au monde, après mon roi, que j'estime autant que lui. Le mauvais vouloir qui semble être entre nous gâte les affaires du roi et les siennes aussi. Mais dites-lui que je n'en suis pas moins porté à le servir. »

En mars 1435, le duc de Bourgogne vint à Paris ; il amenait avec lui la duchesse Isabelle de Portugal, sa troisième femme, et un cortége magnifique. On vit de plus arriver à sa suite cent chariots chargés d'artillerie, d'armures, de vivres salés, de fromages et de vins de Bourgogne. La joie rentra dans Paris et le duc y reçut le plus affectueux accueil. L'université se présenta devant lui et lui fit un grand discours sur la nécessité de la paix. Deux jours après, une députation des bourgeoises de Paris vint trouver la duchesse de Bourgogne et la conjura d'employer son influence au rétablissement de la paix ; elle leur répondit : « Mes bonnes amies, c'est la chose du monde dont j'ai le plus grand désir ; j'en prie jour et nuit le Seigneur notre Dieu, car je crois que nous en avons tous grand besoin, et je sais pour certain que monsieur mon mari a très-grande volonté d'exposer pour cela son corps et son bien. » Dans le fond de son âme, le duc Philippe était décidé ; il s'était naguère entretenu de l'état de la France avec le connétable de Richemont et le duc Charles de Bourbon, son beau-frère, qu'il avait appelés à Nevers dans ce dessein ; convaincu de la nécessité de la paix, il en parla aux conseillers du roi d'Angleterre qu'il trouva à Paris et qui n'osèrent pas s'y montrer absolument opposés. Il fut convenu qu'au mois de juillet une conférence générale et, pour mieux dire, européenne, se réunirait à Arras, que les légats du pape Eugène IV y seraient appelés, et qu'on aviserait là au moyen de mettre un terme aux souffrances des deux royaumes.

Vers la fin de juillet, en effet, pendant que la guerre se poursuivait, avec un redoublement d'ardeur mutuelle, aux portes mêmes de Paris, arrivèrent à Arras les légats du pape, les ambassadeurs de l'empereur Sigismond, des rois de Castille, d'Aragon, de Portugal, de Naples, de Sicile, de Chypre, de Pologne, de Danemark, des ducs de Bretagne et de Milan. L'université de Paris et beaucoup de bonnes villes de France,

de Flandre et même de Hollande y avaient envoyé leurs députés. Beaucoup d'évêques y étaient en personne; l'évêque de Liége y vint avec une suite magnifique, montée, disent les chroniqueurs, sur deux cents chevaux blancs. Le duc de Bourgogne y fit son entrée le 30 juillet, escorté de trois cents archers vêtus à sa livrée; tous les seigneurs qui se trouvaient dans la ville vinrent au-devant de lui jusqu'à une lieue, sauf les cardinaux légats du pape, qui se bornèrent à y envoyer leurs gens. Deux jours après arrivèrent les ambassadeurs du roi de France, à leur tête le duc de Bourbon et le connétable de Richemont, avec plusieurs des plus grands seigneurs français et un cortége de quatre ou cinq cents personnes. Prévenu de leur arrivée, le duc Philippe sortit de la ville avec tous les princes et seigneurs qui s'y trouvaient; les Anglais seuls refusèrent de l'accompagner, s'étonnant qu'il rendît de si grands honneurs aux ambassadeurs de leur commun adversaire. Philippe alla, jusqu'à la distance d'un mille, au-devant de ses deux beaux-frères le duc de Bourbon et le comte de Richemont, les embrassa affectueusement, et rentra avec eux dans Arras, au milieu de la joie et des acclamations populaires. La duchesse de Bourgogne arriva la dernière, parée magnifiquement et amenant avec elle son fils enfant, le comte de Charolais, qui devait être plus tard Charles le Téméraire. Le duc de Bourbon, le connétable de Richemont et tous les seigneurs étaient à cheval, autour de la litière de la duchesse; mais les Anglais qui étaient venus, comme les autres, au-devant d'elle, ne voulurent pas, en rentrant dans Arras, faire partie de son cortége avec les Français.

Quelque grand que fût le spectacle, il n'était pas au-dessus de la grandeur de l'événement près de s'accomplir. Il s'agissait de savoir si la France resterait une grande nation en pleine possession d'elle-même et de son indépendance sous un roi français, ou si le roi d'Angleterre posséderait et gouvernerait de Londres la France avec le titre de roi de France. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, était appelé à résoudre ce problème de l'avenir, c'est-à-dire à décider du sort de sa race et de sa patrie.

Dès que la conférence s'ouvrit, et quelques tentatives qu'on fît pour voiler ou ajourner la question, elle fut nettement posée; au lieu de la paix, les Anglais commencèrent par proposer une longue trêve et le mariage du roi d'Angleterre Henri VI avec une fille du roi Charles. Les ambassadeurs français refusèrent absolument de négocier sur cette

base : ils voulaient une paix définitive ; leurs conditions étaient que le roi et le peuple d'Angleterre renonçassent au titre et au droit prétendu sur la couronne de France, que le duché d'Aquitaine leur fût cédé a titre de fief, et qu'ils rendissent d'ailleurs tout ce qu'ils occupaient en France. Après bien des débats solennels et des entretiens familiers, les légats du pape obtinrent, à force de prières, que les Français offrissent de laisser au roi d'Angleterre la Normandie, mais à titre de pairie et de vassalité, comme l'avaient possédée le roi Jean et le roi Charles V étant dauphin ; ils réclamèrent d'ailleurs péremptoirement l'abandon de toute prétention à la couronne de France et à toute autre possession en France. Les ambassadeurs anglais et le cardinal de Winchester, arrivés de Londres le 26 août avec une suite nombreuse, déclarèrent qu'ils n'avaient nul pouvoir pour dépouiller ainsi le roi leur maître d'une couronne à laquelle il avait droit, et qu'ils se retiraient de la conférence ; avant de partir, ils allèrent dire aux légats du pape « que ce n'était point chose juste ni légitime de travailler à faire la paix, sans eux, entre le duc de Bourgogne et le roi Charles leur adversaire, puisque le duc avait juré, avec eux, des traités dont il ne pouvait s'écarter. » Sur le refus des légats d'admettre leur objection, ils quittèrent Arras le 1er septembre et retournèrent en Angleterre.

Jusqu'à ce moment, le duc de Bourgogne était resté étranger aux négociations : « il était Français de sang, de cœur, de volonté ; il appartenait à la noble maison de France ; c'était d'elle que sortait l'origine de toute sa grandeur. Il voyait le royaume détruit et le pauvre peuple réduit au désespoir. Les Anglais l'avaient souvent offensé ; il les avait maintes fois trouvés orgueilleux, obstinés, insolents ; il avait peu à gagner dans leur alliance, et, depuis plusieurs années, ils ne le secouraient jamais dans ses embarras et ses détresses. » Il écoutait volontiers ses amis de France, surtout son beau-frère le connétable de Richemont ; toutes les nuits, quand tout le monde était retiré, le connétable venait trouver le duc Philippe, lui rendait compte de toutes choses et remettait sous ses yeux toutes les pressantes raisons d'en finir de cette situation pleine de danger pour la maison royale tout entière et de souffrance pour le peuple. Cependant le duc montrait de grands scrupules : les traités qu'il avait jurés, les promesses qu'il avait faites le jetaient dans un continuel souci ; il ne voulait pas qu'on pût dire qu'il avait en rien forfait à son honneur. Il demanda trois consultations, l'une des docteurs italiens attachés aux légats du pape,



PHILIPPE LE BON, DUC DE-BOURGOGNE

l'autre des docteurs anglais, la troisième des docteurs français; elles lui furent données toutes trois, plus propres à lui fournir des arguments, chacune dans son sens, qu'à dissiper ses incertitudes, s'il en avait de réelles. Les légats finirent par lui dire solennellement : « Nous vous conjurons, par les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'autorité de notre saint-père le pape, du saint concile assemblé à Bâle et de l'Église universelle, de renoncer à la vengeance dont votre esprit est malheureusement agité contre le roi Charles en mémoire du feu duc Jean votre père; rien ne peut vous rendre plus agréable aux yeux de Dieu, ni augmenter davantage votre renommée en ce monde. » Pendant trois jours, le duc Philippe resta encore indécis; mais il apprit que le duc de Bedford, régent de France pour les Anglais, et qui avait été son beau-frère, venait de mourir à Rouen le 14 septembre; c'était, avec le feu roi d'Angleterre Henri V, le seul Anglais qui eût personnellement reçu les promesses du duc Philippe, et vécu dans son intimité. Dix jours après, le 24 septembre, la reine Isabeau de Bavière mourut aussi à Paris; c'était encore un des principaux auteurs des hontes de la royauté française et des malheurs de la France qui disparaissait de la scène du monde. Le duc Philippe se sentit plus libre et plus en repos d'esprit, sinon en droit, du moins en convenance politique et mondaine. Il se déclara prêt à accepter les propositions que lui avaient déjà communiquées les ambassadeurs de Charles VII, et, le 21 septembre 1435, la paix fut signée à Arras entre la France et la Bourgogne, sans souci de ce que dirait et ferait l'Angleterre.

La joie fut grande et générale en France; c'était la paix, et aussi la réconciliation nationale; Dauphinois et Bourguignons s'embrassaient dans les rues; les Bourguignons étaient charmés de pouvoir se dire Français. Charles VII convoqua les états généraux à Tours pour consacrer cette alliance. A genoux, sur un carreau, devant l'archevêque de Crète qui venait de célébrer la messe, le roi posa la main sur les Évangiles et jura la paix, en disant que « c'était son devoir d'imiter le roi des rois, notre divin Sauveur, qui avait apporté la paix parmi les hommes. » Sur l'ordre du chancelier, les princes et les grands seigneurs prêtèrent successivement leur serment; les nobles et les gens du tiers état jurèrent la paix tous à la fois, aux cris de : « Vive le roi ! vive le duc de Bourgogne ! » « C'est de cette main, dit tout haut le sire de Lannoy, que j'ai juré cinq fois la paix durant cette guerre; mais je promets à Dieu que, de ma part, celle-ci sera tenue, et que jamais je

ne l'enfreindrai. » Charles VII attendri prit la main aux ambassadeurs du duc Philippe, en disant : « Il y a longtemps que je languissais après cette heureuse journée; il nous en faut remercier Dieu. » Et le *Te Deum* fut entonné avec transport.

La paix était réellement faite entre Français, et malgré bien des difficultés et des querelles intérieures, tant que vécurent Charles VII et le duc Philippe le Bon, elle ne fut point rompue. Mais la guerre avec les Anglais durait toujours ; ils possédaient encore plusieurs des plus belles provinces de France, et le traité d'Arras, qui les avait fort affaiblis sur le continent, les avait aussi fort irrités. Pendant vingt-six ans, de 1435 à 1461, les hostilités continuèrent entre les deux royaumes, tantôt vives, tantôt languissantes, quelquefois suspendues par des trêves, jamais officiellement terminées. Je n'ai garde d'en raconter en détail la monotone et stérile histoire : les gouvernements et les peuples s'obstinent souvent à se quereller et à se nuire mutuellement par des événements, des actes et des acteurs qui ne méritent que l'oubli. Je ne veux donner place ici qu'aux événements et aux hommes qui ont exercé, en bien ou en mal, pour sa gloire ou pour sa souffrance, une influence considérable sur l'état et le sort de notre patrie.

La paix d'Arras fit rentrer au service de la France et de son roi le connétable de Richemont, Arthur de Bretagne, que la jalousie de George de la Trémoille et l'indolence méfiante de Charles VII en avaient si longtemps tenu écarté. Par un privilége assez rare, il était, je crois, supérieur au renom qui est resté de lui dans notre histoire, et c'est justice de reproduire ici le portrait qu'en a fait un de ses contemporains qui l'avait vu de près et bien connu : « Oncques homme en son temps, dit Guillaume Gruet, n'aima plus la justice et ne prit plus peine que lui pour la faire selon son pouvoir. Oncques prince ne fut plus humble, ni plus charitable, ni plus miséricordieux, ni plus libéral, ni moins avaricieux, ni plus large en bonne manière, sans prodigalité. Il était prudhomme, chaste et vaillant autant que prince peut être, et nul en son temps ne fut de meilleure conduite que lui pour conduire une grande bataille ou grand siége, et pour toutes approches en toutes manières. Tous les jours, au moins une fois dans la journée, il parlait de la guerre et y prenait plaisir plus qu'à nulle autre chose. Sur toutes choses il aimait gens vaillants et bien renommés, et il aimait et soutenait le peuple plus que nul autre, et faisait largement des biens aux pauvres mendiants et autres pauvres de Dieu. »

Presque tous les actes de Richemont, depuis qu'il fut redevenu puissant, confirment ce portrait. Sa première pensée et son premier travail furent de rendre Paris à la France et au roi. La malheureuse ville, soumise aux Anglais, offrait l'image de la dévastation et de la ruine : « Les loups y entraient la nuit, et il y avait, dit un témoin oculaire, vingt-quatre mille maisons vides. » Le duc de Bedford, pour faire disparaître ces signes publics de misère, essaya de fournir aux Parisiens du pain et des spectacles (*panem et circenses*); mais leurs divertissements mêmes étaient hideux et tristes; en 1425, on peignit, au charnier des Innocents, ce qu'on a appelé la Danse macabre : la Mort, en riant de ses mâchoires décharnées, prenait en main tous les états de la population, à tour de rôle, et les faisait danser. Dans l'hôtel d'Armagnac, confisqué, comme tant d'autres, sur le propriétaire, un spectacle fut donné pour amuser le peuple : « Quatre aveugles armés de bâtons furent enfermés, avec un pourceau, dans un petit parc; ils devaient *voir* s'ils pouvaient tuer le dit pourceau, et quand ils croyaient le mieux le frapper, ils se frappaient entre eux. » Le connétable résolut de mettre un terme à ce déplorable état de la capitale de la France; en avril 1436, comme il venait d'ordonner pour lui des logements à Saint-Denis, il apprit que des Anglais venaient d'y entrer et de piller l'église; il donna l'ordre immédiat de se mettre en mouvement; les Bourguignons, qui formaient presque toute sa troupe, demandaient leur solde et ne voulaient pas monter à cheval; Richemont s'engagea envers eux, en son propre nom, et l'on s'achemina vers Saint-Denis : « Vous connaissez le pays? dit le connétable au maréchal de l'Isle-Adam. — Oui, mon seigneur, et par ma foi, dans le poste qu'occupent les Anglais, vous ne leur feriez ni mal, ni déplaisir quand vous auriez dix mille combattants. — Ah! nous leur en ferons, reprit Richemont; Dieu nous aidera. Allez toujours devant pour soutenir l'escarmouche. » Il occupa Saint-Denis et en chassa les Anglais. Informée de ce succès, la population de Paris en fut très-émue et encouragée; un brave bourgeois de Paris, Michel Laillier, maître des comptes, dit-on, fit avertir le connétable qu'ils étaient prêts et qu'ils sauraient bien lui ouvrir une des portes de la ville, pourvu qu'on s'engageât, au nom du roi, à une amnistie générale et à empêcher tout désordre. Le connétable prit, pour le roi, l'engagement désiré, et se présenta, le lendemain 13 avril, avec une troupe d'élite, devant la porte Saint-Michel; l'entreprise avait été découverte; un homme posté sur la muraille leur fit signe de son

chapeau en criant : « Allez à l'autre porte; celle-ci n'ouvre pas; on travaille pour vous dans le quartier des Halles. » La troupe continua le long des remparts jusqu'à la porte Saint-Jacques : « Qui est là? demandèrent des bourgeois qui la gardaient. — Des gens du connétable. » — Il arriva lui-même sur son grand cheval, l'air satisfait et courtois; il fallut un peu de temps pour ouvrir la porte; on descendit une grande échelle; le maréchal de l'Isle-Adam y monta le premier et planta sur la muraille la bannière de France. On brisa les serrures du pont-levis, et, quand il fut abaissé, le connétable fit son entrée à cheval, descendant tranquillement la rue Saint-Jacques, au milieu d'une foule joyeuse et rassurée. « Mes bons amis, leur dit-il, le bon roi Charles vous remercie cent mille fois, et moi de sa part, de ce que vous lui rendez si doucement la première cité de son royaume. S'il y a quelqu'un parmi vous, de quelque état qu'il soit, qui ait forfait envers monseigneur le roi, tout lui est pardonné, tant aux absents qu'aux présents. » Puis il fit publier à son de trompe, par les rues, que nul de ses gens ne fût assez hardi, sous peine de la corde, pour se loger dans l'hôtel d'un bourgeois malgré lui, et pour reprocher quoi que ce soit ou faire le moindre déplaisir à personne. A l'aspect de la joie publique, les Anglais s'étaient retirés dans la Bastille; le connétable voulait l'assiéger : « Monseigneur, lui dirent les bourgeois, ils se rendront; ne les refusez pas; c'est déjà une assez belle chose d'avoir ainsi recouvré Paris; souvent, au contraire, maints connétables et maints maréchaux en ont été chassés. Prenez en gré ce que Dieu vous a accordé. » La prédiction des bourgeois se vérifia : les Anglais sortirent de la Bastille par la porte qui donnait sur les champs et vinrent s'embarquer derrière le Louvre. Dès le lendemain les vivres arrivèrent en abondance à Paris; les portes furent ouvertes aux gens de la campagne; la population manifestait librement sa joie d'être délivrée des Anglais : « On voyait bien, disait-on, qu'ils n'étaient pas en France pour y rester; on n'en a pas vu un semer un champ de blé ou bâtir une maison; ils détruisaient leurs logis sans jamais songer à les réparer; ils n'ont peut-être pas relevé une cheminée. Il n'y avait que leur régent, le duc de Bedford, qui aimât à faire des bâtiments et à faire travailler le pauvre peuple; il aurait voulu la paix; mais le naturel de ces Anglais est de guerroyer toujours avec leurs voisins : aussi ils finissent tous mal; Dieu merci, il en est déjà mort en France plus de soixante et dix mille. »

Jusqu'à la prise de Paris par le connétable, le duc de Bourgogne



LE CONNÉTABLE FIT SON ENTRÉE A CHEVAL

s'était tenu sur la réserve et avait observé envers l'Angleterre une neutralité tacite ; il avait seulement fait sans bruit des préparatifs pour une entreprise dans laquelle, comme comte de Flandre, il était très-intéressé. Le succès de Richemont lui inspira l'espoir et peut-être le jaloux désir de signaler sa puissance et son patriotisme français en faisant, lui aussi, la guerre aux Anglais, dont, par le traité d'Arras, il ne s'était que pacifiquement séparé ; en juin 1436, il vint assiéger Calais : c'était attaquer l'Angleterre sur l'un des points qu'elle était résolue à défendre le plus opiniâtrément. Philippe avait compté sur l'énergique concours des cités de Flandre, et au premier moment les Flamands se montrèrent en effet très-disposés à le soutenir dans son entreprise : « Quand les Anglais, disaient-ils, sauront que messeigneurs de Gand viennent les assaillir avec toute leur puissance, ils ne nous attendront pas ; ils quitteront la ville et s'enfuiront en Angleterre. » Ni les Flamands, ni Philippe n'avaient bien apprécié l'importance qu'à Londres on mettait à la possession de Calais ; quand le duc de Glocester, lord protecteur d'Angleterre, sut cette possession menacée, il envoya un héraut défier le duc de Bourgogne et lui déclarer que, s'il n'attendait la bataille sous les murs de Calais, Humphrey de Glocester l'irait chercher jusque dans ses États : « Dites à votre sire qu'il n'aura nul besoin de prendre cette peine et qu'il me trouvera ici, » répondit fièrement Philippe. Sa fierté était trop confiante ; soit mobilité populaire, soit appréciation intelligente de leurs intérêts commerciaux dans leurs rapports avec l'Angleterre, les Flamands se dégoûtèrent promptement du siége de Calais, se plaignirent de l'arrivée tardive de la flotte que Philippe y envoya pour fermer le port aux navires anglais, et, après avoir essuyé plusieurs échecs par des sorties de la garnison anglaise, ils finirent par se retirer avec une telle précipitation qu'ils abandonnèrent une partie des approvisionnements et de l'artillerie. Philippe, selon l'expression de M. Henri Martin, fut réduit à couvrir leur retraite avec sa cavalerie ; puis, il s'en alla tristement, à Lille, aviser aux moyens de défendre ses seigneuries flamandes exposées aux représailles des Anglais.

La fortune de la Bourgogne chancelait ainsi pendant que celle de la France se relevait. La facile occupation de Paris par le connétable décida la plupart des petites places voisines, Saint-Denis, Chevreuse, Marcoussis, Montlhéry, soit à se rendre spontanément, soit à se laisser prendre sans grande résistance. Charles VII, en voyageant à travers la

France, à Lyon, en Dauphiné, en Languedoc, en Auvergne et le long de la Loire, ramena sous son pouvoir plusieurs autres villes, Château-Landon, Nemours, Charny; il assiégea lui-même Montereau, poste militaire important auquel se rattachait un récent et funeste souvenir. Un grand changement se fit remarquer alors dans l'attitude et les dispositions du roi ; il se montra actif, vigilant, prêt à payer de sa personne, sans souci de la fatigue et du péril ; le jour de l'assaut (10 octobre 1437) il descendit dans les fossés, y resta dans l'eau jusqu'à la ceinture, monta par l'échelle l'épée à la main, et fut l'un des premiers assaillants qui, de la crête des murs, pénétrèrent dans la place. Après la reddition du château comme de la ville de Montereau, il marcha sur Paris et y rentra solennellement le 12 novembre 1437, pour la première fois depuis qu'en 1418 Tanneguy-Duchâtel l'en avait enlevé encore enfant, enveloppé dans les draps de son lit. Charles y fut reçu et fêté en roi retrouvé et vainqueur; mais il n'y passa que trois semaines, et en repartit le 3 décembre pour aller reprendre, d'abord à Orléans, puis à Bourges, les soins sérieux du gouvernement. Ce fut, dit-on, dans cette entrée royale à Paris qu'Agnès Sorel ou Soreau, qui devait bientôt être appelée *la reine de Beauté*, et prendre dans l'histoire de France une place presque glorieuse quoique illégitime, parut avec éclat dans le cortége de la reine Marie d'Anjou, dont le roi l'avait nommée fille d'honneur. Exerçait-elle déjà alors sur Charles VII cette influence utile à l'honneur du roi et de la France qui, un siècle plus tard, devait inspirer à François Ier ce galant quatrain :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérites,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonnain ou bien dévot ermite.

Ce qui vaut peut-être la peine d'être remarqué, c'est qu'en 1437 Agnès Sorel avait déjà vingt-sept ans.

Un des mieux informés, des plus impartiaux et des plus sensés historiens de cette époque, Jacques Duclercq, dit simplement à ce sujet : « Le roy Charles, avant qu'il eût paix avec le duc Philippe de Bourgogne, menait moult sainte vie et disait ses heures canoniaux. Mais depuis la paix faite au dit duc, encore bien que le roi continuât au service de Dieu, il s'accointa d'une jeune femme, laquelle fut depuis appelée *la belle Agnès*. »

Je ne prends nul plaisir à méconnaître le bien, même quand il se trouve en compagnie du mal, et je n'ai garde de contester la part d'influence d'Agnès Sorel dans le réveil politique et guerrier de Charles VII après le traité d'Arras; cependant, malgré les succès du roi à Montereau et dans ses courses à travers la France centrale et septentrionale, l'état du pays était encore si mauvais en 1440, le désordre si grand et le roi si peu efficace pour y porter remède, que Richemont désolé fut tenté « de se défaire et décharger du gouvernement de la France et d'entre les rivières[1], et d'aller ou d'envoyer vers le roi pour cette cause. » Mais, un jour, le prieur des chartreux de Paris se rendit chez le connétable et le trouva seul dans la chapelle de son hôtel : « Beau père, lui dit Richemont, que vous faut-il? » Le prieur lui dit qu'il voulait parler à monseigneur le connétable; Richemont lui dit que c'était lui-même : « Pardonnez-moi, monseigneur, dit le prieur, je ne vous connaissais pas; je veux vous parler, s'il vous plaît. — Volontiers, dit Richemont. — Eh bien, monseigneur, vous tîntes hier conseil, et délibérâtes de vous décharger du gouvernement et charge que vous avez par deçà. — Comment le savez-vous? qui vous l'a dit? — Monseigneur, je ne le sais point par homme de votre conseil, et ne vous donnez point de malaise pour savoir qui me l'a dit, car ç'a été un de mes frères. Monseigneur, ne le faites point et ne vous souciez, car Dieu vous aidera. — Ah! beau père, comment se pourrait-il faire? Le roi ne me veut aider, ni bailler gens ni argent; et les gens d'armes me haïssent parce que j'en fais justice, et ils ne me veulent obéir. — Monseigneur, ils feront ce que vous voudrez, et le roi vous mandera que vous alliez mettre le siége à Meaux, et il vous enverra gens et argent. — Ah! beau père, Meaux est si fort! Comment se pourrait-il faire? Le roi d'Angleterre y fut neuf mois devant. — Monseigneur, ne vous souciez; vous n'y serez pas tant; ayez toujours bonne espérance en Dieu et il vous aidera. Soyez toujours humble et ne vous enorgueillissez point; vous prendrez Meaux bientôt; vos gens s'enorgueilliront, puis auront un peu à souffrir; mais vous en viendrez à votre honneur. »

Le bon prieur avait raison; Meaux fut pris, et quand le connétable alla l'annoncer à Paris, le roi lui fit « grande chère ». On continua de guerroyer au nord de la Loire; et à travers bien des alternatives de succès et de revers, la cause nationale y gagna beaucoup de terrain.

[1] Sans doute entre la Seine et la Loire.

Charles résolut en 1442 d'aller faire une expédition au sud de la Loire, en Aquitaine, où les Anglais dominaient toujours; il y réussit; il prit aux Anglais Tartas, Saint-Sever, Marmande, la Réole, Blaye, Bourg-sur-Mer. Le comte Jean d'Armagnac, leur allié, se soumit au roi de France. Ces succès coûtèrent à Charles VII le brave La Hire, qui mourut à Montauban de ses blessures. De retour en Normandie, où il avait laissé Dunois, Charles y fit, en 1443, une campagne heureuse; les chefs anglais se lassaient d'une guerre sans issue; ils firent proposer à Charles une trêve en demandant, pour leur jeune roi Henri VI, la main d'une princesse française, Marguerite d'Anjou, fille du roi René, qui portait les trois couronnes de Naples, de Sicile et de Jérusalem sans en posséder aucune; la trêve et le mariage furent conclus à Tours, en 1444. Ni l'une ni l'autre des deux conventions ne furent populaires en Angleterre; le peuple anglais, qui ne souffrait de la guerre que de loin, trouvait que son gouvernement faisait à la France trop de concessions. En France aussi il y eut quelques murmures; le roi, disait-on, ne poursuivait pas assez vivement ses avantages; on était pressé de voir toute l'Aquitaine reconquise; « mais une joie immense et qu'on peut à peine décrire, dit Thomas Bazin, le plus intelligent des historiens contemporains, se répandit dans toute la population des Gaules. En proie depuis longtemps à des terreurs continuelles, enfermés dans les murailles de leurs villes comme des condamnés à la prison, ils se réjouirent comme des gens rendus à la liberté après un long et dur esclavage. On voyait des troupes de l'un et l'autre sexe sortir dans la campagne et visiter les temples ou les oratoires dédiés aux saints pour s'acquitter des vœux qu'ils avaient faits dans leurs détresses. Un fait surtout était admirable et l'œuvre de Dieu même : avant la trêve, la haine était si violente entre les deux partis, hommes d'armes et peuple, que personne, soldat ou bourgeois, ne pouvait, sans péril pour sa vie, sortir et passer d'un lieu à un autre s'il n'était muni d'un sauf-conduit. Mais, dès que la trêve fut publiée, chacun allait et venait comme il voulait, en pleine liberté et sécurité, soit dans le même pays, soit dans des pays soumis à des dominations diverses; et ceux-là même qui, avant la promulgation de la trêve, ne semblaient se complaire que dans une féroce effusion de sang humain, se délectaient maintenant dans les douceurs de la paix, et passaient les journées en fêtes et en danses avec des ennemis naguère aussi sanguinaires qu'eux-mêmes. »

Mais tout en jouissant de la paix, les Français, roi, seigneurs et

peuple, avaient toujours la guerre dans l'âme; les passions nationales se réveillaient; les succès des dernières années avaient ranimé les espérances; les dissensions civiles qui agitaient alors l'Angleterre laissaient entrevoir des chances favorables. Charles VII et ses conseillers employèrent les loisirs de la trêve à préparer le renouvellement de la lutte; ils furent les premiers à la rengager, et de 1449 à 1451 elle fut poursuivie avec une ardeur toujours croissante par les Français, roi et nation, et avec un courage opiniâtre par les vieux guerriers anglais, étonnés de ne plus vaincre. La Normandie, l'Aquitaine, qui commençait à ne s'appeler que la Guyenne, furent, durant cette époque, le constant et principal théâtre de la guerre; dans le grand nombre de combats et d'incidents qui signalèrent les trois campagnes dans ces deux provinces, la reprise de Rouen par Dunois en octobre 1449, la bataille de Formigny gagnée près de Bayeux, le 15 avril 1450, par le connétable de Richemont, et la double capitulation de Bordeaux, d'abord le 28 juin 1451, puis le 9 octobre 1453, pour se soumettre à Charles VII, sont les seuls événements auxquels une place soit due dans l'histoire, car ce sont les journées où fut définitivement résolue la question de l'indépendance de la nation et de la royauté française. Le duc de Somerset et Talbot commandaient dans Rouen quand Dunois se présenta sous ses murs, espérant que les habitants lui en ouvriraient les portes; quelques bourgeois lui firent en effet indiquer un point des murailles par où ils pourraient favoriser l'entrée des Français. En même temps qu'il feignait une attaque d'un autre côté, Dunois, avec 4,000 soldats, arriva au lieu désigné; les archers se rangèrent devant la muraille; les hommes d'armes mirent pied à terre; les bourgeois donnèrent le signal; on commença à dresser les échelles; mais à peine cinquante ou soixante hommes étaient parvenus sur le mur qu'on vit paraître la bannière et les troupes de Talbot; averti à temps, il avait pris ses mesures; les assaillants furent repoussés; Charles VII, qui arrivait au camp, voyant la tentative avortée, retourna au Pont-de-l'Arche. Mais les Anglais ne jouirent pas longtemps de leurs succès; trop faibles pour résister efficacement, ils n'espéraient aucun secours d'Angleterre; leurs chefs autorisèrent les bourgeois à demander au roi un sauf-conduit pour traiter; les conditions offertes par Charles VII convenaient aux bourgeois, mais non aux Anglais; quand l'archevêque en rendit compte dans la salle de l'hôtel de ville, Somerset et Talbot virent éclater une joie qui leur révéla tout leur péril; déjà les bûches et les bancs com-

mençaient à pleuvoir par les fenêtres; les Anglais se renfermèrent précipitamment dans le château, les tours des portes et la grande tour du pont; les bourgeois s'armèrent et prirent possession, dans la nuit, des rues et des murailles; Dunois averti arriva en force à la porte Martainville; les habitants le prièrent de faire entrer dans la ville autant d'hommes qu'il voudrait : « Ce sera à votre volonté, » dit Dunois; trois cents hommes d'armes et des archers parurent suffisants. Charles VII revint devant Rouen; les Anglais demandèrent à se retirer, vie et bagues sauves, « à condition, dit le roi, que, sur la route, ils ne prendront rien sans payer. — Nous n'avons pas de quoi, » répondirent-ils. Le roi leur fit donner cent francs. On recommença à négocier. Le roi exigeait qu'Harfleur et toutes les places du pays de Caux lui fussent rendues : « Ah! pour Harfleur, cela ne se peut pas, dit le duc de Somerset; c'est la première ville qui se rendit à notre glorieux roi Henri V, il y a trente-cinq ans. » On parlementa encore; les Français consentirent à ne plus exiger Harfleur; mais ils demandèrent que lord Talbot restât en otage jusqu'à l'accomplissement des conditions. Les Anglais résistaient. Ils cédèrent enfin et s'engagèrent à payer cinquante mille écus d'or, à acquitter tout ce qu'ils devaient aux marchands de la ville, et à rendre toutes les places du pays de Caux, excepté Harfleur. La duchesse de Somerset et lord Talbot restèrent en otages, et, le 10 novembre 1449, Charles VII fit son entrée solennelle dans Rouen en vainqueur qui savait user modérément de la victoire.

La bataille de Formigny fut d'abord très-douteuse; pour arriver de Valognes sur Bayeux et Caen, les Anglais avaient à passer, à l'embouchure de la Vire, de grandes grèves guéables seulement à marée basse; une faible troupe de Français, sous les ordres du comte de Clermont, était chargée de leur couper ce passage; les Anglais réussirent à le forcer; mais au moment où ils prenaient position, adossés au village de Formigny, on vit arriver le connétable de Richemont, avec trois mille hommes en belle ordonnance. Les Anglais s'étaient déjà fortement retranchés; le combat s'engagea : « Allons voir de près leur contenance, monsieur l'amiral, » dit le connétable au sire de Coëtivi. — Je doute qu'ils sortent de leur retranchement, » répondit l'amiral. — Je voue à Dieu, qu'avec sa grâce ils n'y demeureront pas, » répliqua le connétable; et il ordonna la plus vigoureuse attaque; elle dura près de trois heures; les Anglais furent forcés sur trois points et perdirent 3,700 hommes; plusieurs de leurs chefs furent faits prison-

niers; ceux qui restaient se retirèrent en bon ordre; Bayeux, Avranches, Caen, Falaise, Cherbourg, tombèrent successivement au pouvoir de Charles VII ; à la fin du mois d'août 1450, la Normandie tout entière était reconquise par la France.

Entreprise aussitôt après celle de la Normandie, la conquête de la Guyenne fut d'abord plus facile et plus prompte; parmi les seigneurs de la France méridionale, plusieurs, patriotes de cœur, Jean de Blois, comte de Périgord, Arnauld Amanieu, sire d'Albret, commencèrent spontanément la lutte, et firent essuyer aux Anglais, près de Blanquefort, le 1er novembre 1450, un assez grave échec. Au printemps de l'année suivante, Charles VII autorisa le comte d'Armagnac à entrer en campagne, et envoya Dunois pour commander en chef ; une armée de vingt mille hommes se réunit sous ses ordres, et dans le cours de mai 1451, quelques-unes des principales places de la Guyenne, Saint-Emilion, Blaye, Fronsac, Bourg-en-Mer, Libourne, Dax, furent prises d'assaut ou capitulèrent; Bordeaux et Bayonne résistèrent quelques semaines; mais, le 12 juin, un traité conclu entre les Bordelais et Dunois assura aux trois ordres du pays les libertés et priviléges dont ils avaient joui sous la domination anglaise; il fut stipulé, en outre, que si, le 24 juin, la ville n'était pas secourue par des forces anglaises, les états de Guyenne reconnaîtraient la souveraineté du roi Charles. Le 24 juin arrivé, un héraut monta sur une des tours du château et cria : « Secours du roi d'Angleterre à ceux de Bordeaux! » Personne ne répondit à cet appel; Bordeaux se soumit, et, le 29 juin, Dunois en prit possession au nom du roi de France. Le siége de Bayonne, commencé le 6 août, se termina le 20 par un traité semblable. La Guyenne était ainsi complétement conquise. Mais les Anglais y conservaient un parti considérable; ils la possédaient depuis trois siècles; ils l'avaient toujours bien traitée pour ses libertés locales, son agriculture, son commerce; Charles VII, en la reprenant, fut moins sage; il voulut y établir sur-le-champ les taxes, les lois, toute l'administration de la France septentrionale; les Bordelais furent aussi prompts à protester contre ces mesures que le roi à les appliquer: en août 1452, une députation des trois états de la province vint trouver Charles à Bourges; elle n'obtint pas ce qu'elle demandait; dès son retour à Bordeaux, une insurrection s'y prépara; Pierre de Montferrand, sire de Lesparre, se rendit à Londres et proposa au gouvernement anglais de reprendre possession de la Guyenne. Le 22 octobre

1452, Talbot se présenta devant Bordeaux avec un corps de cinq mille hommes; les habitants lui en ouvrirent les portes; il s'y installa comme lieutenant du roi d'Angleterre Henri VI; presque toutes les places voisines, à l'exception de Bourg et de Blaye, rentrèrent sous la domination anglaise; des renforts considérables furent envoyés d'Angleterre à Talbot; une flotte anglaise menaça en même temps les côtes de Normandie. Mais Charles VII n'était plus le roi imprévoyant et indolent de sa jeunesse, et l'on ne peut plus attribuer sa prompte et efficace activité, en 1453, à l'influence d'Agnès Sorel; elle était morte le 9 février 1450. Charles laissa Richemont et Dunois à la garde de la Normandie, et dès les premiers jours du printemps, il se porta de sa personne vers le midi de la France avec une forte armée et les principaux seigneurs gascons qui, deux ans auparavant, avaient fait rentrer la Guyenne sous son pouvoir. Le 2 juin 1453, il ouvrit la campagne à Saint-Jean-d'Angely; plusieurs places se rendirent à lui dès qu'il parut devant leurs murs, et le 13 juillet, il mit le siége devant Castillon, sur la Dordogne, tombé peu auparavant entre les mains des Anglais. Les Bordelais s'alarmaient et pressaient Talbot de s'opposer aux progrès des Français. « On les peut bien encore laisser approcher plus près, disait le vieux guerrier, âgé alors de quatre-vingts ans; soyez sûrs qu'au plaisir de Dieu j'accomplirai ma promesse quand je verrai que temps et heure sera. »

Dans la nuit du 16 au 17 juillet, Talbot se mit pourtant en mouvement avec ses troupes pour aller faire lever le siége de Castillon; il marcha toute la nuit et surprit de grand matin les archers français logés dans une abbaye, en avant-garde de leur armée fortement retranchée devant la place; le désordre se mit dans ce petit corps; quelques-uns s'enfuirent : « Voulez-vous donc m'abandonner? disait le sire de Rouault qui les commandait; ne vous ai-je pas promis de vivre et de mourir avec vous? » Ils se rallièrent et parvinrent à rejoindre le camp. Talbot, content de ce petit succès, fit venir un chapelain pour dire la messe, et en attendant l'heure de reprendre le combat, il permit de défoncer les barriques de vin qu'on avait trouvées dans l'abbaye, et ses soldats se mirent à boire. Un homme du pays accourut et dit à Talbot : « Monseigneur, les Français abandonnent leur parc et s'enfuient; voici l'heure, ou jamais, d'accomplir votre promesse. » Talbot se leva et laissa là la messe en s'écriant : « Puissé-je ne jamais entendre de messe si aujourd'hui je ne mets pas en déroute les Français

qui sont dans ce parc! » Quand il arriva devant le retranchement des Français : « Monseigneur, lui dit sir Thomas Cunningham, vieux gentilhomme qui portait depuis longtemps sa bannière, on vous a fait un faux rapport; voyez la profondeur du fossé et la contenance de ces gens-là; ils n'ont pas mine de songer à la retraite; mon avis est que, pour ce moment, il faut nous en retourner; le pays est pour nous; les vivres ne nous manqueront pas, et, avec un peu de patience, nous affamerons les Français. » Talbot s'emporta, donna de son épée à travers le visage à sir Thomas, fit planter sa bannière sur le bord du fossé, et engagea l'attaque; la bannière fut renversée, et sir Thomas Cunningham tué : « Mettez pied à terre, » criait Talbot à ses hommes d'armes, Anglais et Gascons. Le camp français était défendu par une artillerie plus forte que de coutume; un corps de Bretons, tenu en réserve, s'avança pour soutenir le choc des Anglais; un coup de coulevrine vint frapper Talbot, déjà blessé au visage, lui fracassa la cuisse et le jeta par terre; lord Lisle, son fils, se précipita sur lui pour le relever : « Laisse-moi, lui dit Talbot; la journée est aux ennemis; il n'y aura pas de honte pour toi à fuir; c'est ici ta première bataille. » Le fils resta auprès de son père et fut tué à côté de lui. La défaite des Anglais fut complète; le corps de Talbot, percé de coups, resta sur le champ de bataille. Il était si défiguré que, lorsqu'on releva les morts, on ne le reconnut pas; on remarqua cependant le corps d'un homme âgé revêtu d'une cuirasse couverte en velours rouge; on présuma que c'était lui; il fut placé sur un bouclier et porté dans le camp. Un héraut anglais arriva, demandant la permission de chercher le corps de lord Talbot : « Le pourriez-vous reconnaître? lui dit-on. — Menez-moi le voir, » répondit avec joie le pauvre serviteur, croyant que son maître était prisonnier et vivant. Quand il le vit, il hésita à le reconnaître; il s'agenouilla, mit le doigt dans la bouche du cadavre, et reconnut Talbot à une dent molaire qui lui manquait. Jetant aussitôt sa cotte d'armes aux couleurs et aux armoiries de Talbot : « Ah! mon seigneur, mon maître, s'écria-t-il, est-ce bien vous? Que Dieu vous pardonne vos péchés! Depuis quarante ans et plus, j'ai été votre officier d'armes, vêtu de votre habit, et voilà que je vous le rends! » et il couvrit de sa cotte d'armes le corps dépouillé du vieux héros.

Les Anglais battus et Talbot mort, Castillon se rendit; à des intervalles inégaux, Libourne, Saint-Émilion, Château-Neuf de Médoc, Blanquefort, Saint-Macaire, Cadillac, etc., suivirent son exemple; au com-

mencement d'octobre 1453, Bordeaux seul tenait encore; les fauteurs de l'insurrection concertée avec les Anglais, entre autres les sires de Duras et de Lesparre, prolongèrent la résistance, plutôt pour se défendre eux-mêmes que pour répondre au vœu de la population; par terre, l'artillerie royale menaçait la place; par mer, une flotte royale, partie de la Rochelle et des ports de la Bretagne, bloquait la Gironde. « La plupart des officiers du roi, dit l'historien contemporain Thomas Basin, lui conseillaient de punir, au moins en détruisant leurs murailles, les Bordelais qui avaient rappelé les Anglais dans leur ville; Charles, plus clément et plus doux, s'y refusa; » il se borna à retirer à Bordeaux ses priviléges municipaux qu'elle retrouva bientôt en partie, et à lui imposer une amende de cent mille écus d'or, réduite plus tard à trente mille; il fit construire, aux frais de la ville, deux forteresses, le fort du Hâ et le château Trompette, pour tenir en bride cette population hardie et mobile; une amnistie fut proclamée, à l'exception de vingt personnes désignées qui furent bannies. A ces conditions, la capitulation fut conclue et signée le 17 octobre; les Anglais se rembarquèrent, et Charles, sans entrer à Bordeaux, retourna en Touraine. Les Anglais ne possédaient plus en France que Calais et Guines; la guerre de Cent ans était terminée.

A qui en revenait la gloire?

Charles VII a résolu lui-même la question. Lorsque, en 1455, vingt quatre ans après la mort de Jeanne d'Arc, il poursuivit, à Rome et à Rouen, sa réhabilitation et fit pour son nom et sa mémoire tout ce qu'il pouvait encore, il déchargeait sa conscience d'un remords d'ingratitude qui, en général, pèse peu aux hommes, surtout aux rois; il acquittait envers la vierge de Domrémy la dette de la France et de la royauté française en proclamant qu'à Jeanne surtout elles devaient leur délivrance et leur indépendance. Devant les hommes comme devant Dieu, Charles avait raison de le penser; les forces morales sont, non pas les seules, mais les plus puissantes entre celles qui décident du sort des peuples; Jeanne avait ému les âmes et donné à la lutte de la France contre l'Angleterre son caractère religieux et national. A Reims, en se rendant au sacre du roi, elle disait de son propre étendard : « Il a droit d'être à l'honneur puisqu'il a été à la peine. » La première entre tous, elle avait droit à la gloire, car elle avait eu la première part au succès.

Après Jeanne d'Arc, le connétable de Richemont fut le plus efficace

et le plus glorieux des libérateurs de la France et du roi. Guerrier austère et dur, peu scrupuleux et sans pitié envers ses ennemis, surtout quand il les méprisait, il était sévère pour lui-même, digne dans ses mœurs, ne blasphémant jamais et punissant le blasphème comme l'indiscipline dans les troupes placées sous ses ordres. Patriote et royaliste sérieux, il avait ses devoirs envers la France et le roi plus à cœur que ses intérêts personnels; il aimait la guerre et la faisait vaillamment et habilement, sans témérité comme sans timidité : « Là où est le connétable, disait Charles VII, je suis sans inquiétude; il fera tout ce qui se pourra! » Il mettait son titre et son office de connétable de France au-dessus de son rang de grand seigneur; et lorsque, après la mort de son frère le duc Pierre II, il devint lui-même duc de Bretagne, il fit toujours porter devant lui l'épée de connétable de France, disant : « Je veux honorer, dans ma vieillesse, une charge qui m'a fait honneur quand j'étais jeune. » Ses bons services ne se bornèrent pas aux guerres de son temps : il fut l'un des principaux réformateurs du régime militaire en France et de la substitution des troupes régulières au service féodal. Il n'a pas obtenu, selon moi, dans notre histoire du quinzième siècle, toute la place qui lui appartient.

Dunois, La Hire, Xaintrailles, les maréchaux de Boussac et de la Fayette furent, sous Charles VII, de brillants guerriers et d'utiles serviteurs du roi et de la France; mais, malgré leur éclat chevaleresque, je ne pense pas qu'on doive les compter, comme le connétable de Richemont, parmi les libérateurs de l'indépendance nationale. Il y a des degrés dans la gloire, et c'est un devoir de l'histoire de ne pas la distribuer trop aisément et comme à pleines mains.

A côté de tous ces guerriers, je rencontre, sous le règne de Charles VII, d'abord dans un modeste service, puis à sa cour, dans sa diplomatie et quelquefois dans ses intimes confidences, un homme d'une tout autre origine et profession, mais qui ne laissa pas d'acquérir, dans les travaux de la paix, une grande fortune et une grande influence, mélancoliquement terminées par une condamnation et une ruine dont, à l'approche de la vieillesse, il essayait encore de se relever par de nouvelles aventures. Né à Bourges, à la fin du quatorzième siècle, Jacques Cœur avait pour père un marchand pelletier déjà assez bien établi et assez riche pour que son fils épousât, en 1418, la fille du prévôt de sa ville. Quelques années après, Jacques Cœur subit un procès fâcheux pour infraction aux règles sur la fabrication des monnaies; grâce à une

commutation de peine accordée par Charles VII, il en fut quitte pour une amende, et porta dès lors toute son ardeur vers le commerce. En 1432, un écuyer du duc de Bourgogne, voyageur à la terre sainte, le rencontra à Damas, « en compagnie de plusieurs marchands vénitiens, génois, florentins et catalans » avec qui il faisait des affaires. « C'était, dit son contemporain Thomas Basin, un homme sans lettres, de famille plébéienne, mais d'un esprit grand et ingénieux, très-versé dans les habiletés de ce siècle; le premier en France, il fit construire et équipa des navires qui transportaient en Afrique et en Orient des étoffes de laine et autres productions du royaume, pénétraient jusqu'en Égypte et en rapportaient des étoffes de soie et toutes sortes d'épices qu'ils distribuaient non-seulement en France, mais en Catalogne et dans les pays voisins, tandis qu'auparavant c'était par les Vénitiens, les Génois ou les Barcelonais que ces denrées arrivaient en France. » Jacques Cœur, établi passagèrement à Montpellier, devint un grand et célèbre négociant. En 1433, Charles VII lui remit la direction de l'hôtel des monnaies de Paris, et commença à prendre ses conseils dans l'administration des finances de la couronne; en 1440, il fut nommé argentier du roi, anobli ainsi que sa femme et ses enfants, chargé bientôt après de rédiger de nouveaux règlements pour l'industrie de la draperie à Bourges, et investi, pour son propre compte, de plusieurs priviléges commerciaux. Il avait déjà, dit-on, à cette époque, trois cents facteurs attachés à son service, et il exploitait en même temps des mines d'argent, de plomb et de cuivre situées aux environs de Tarare et de Lyon. De 1442 à 1446, il fit envoyer un de ses neveux ambassadeur en Égypte et obtint pour les consuls français dans le Levant les mêmes avantages que ceux des nations les plus favorisées. Non-seulement sa faveur auprès du roi, mais ses attributions administratives et même politiques allaient toujours croissant; de 1444 à 1446, le roi le nomma plusieurs fois l'un de ses commissaires auprès des états de Languedoc et pour l'installation du nouveau parlement de Toulouse. En 1446, il fit partie d'une ambassade envoyée en Italie pour tenter d'acquérir à la France la possession de Gênes travaillée par les discordes civiles. En 1447, il reçut de Charles VII une mission encore plus importante pour amener un accommodement entre les deux papes élus, l'un sous le nom de Félix V, l'autre sous celui de Nicolas V, et il y réussit. Son immense fortune contribuait grandement à son influence; j'en emprunte le tableau aux recherches de mon savant confrère



PORTRAIT DE JACQUES CŒUR

M. Pierre Clément, qu'a perdu naguère l'Académie des sciences morales et politiques[1]; il a donné la liste de trente-deux terres et seigneuries que Jacques Cœur avait achetées soit dans le Berry, soit dans les provinces voisines; il possédait en outre deux maisons à Paris, quatre maisons et deux hôtels à Lyon, des maisons à Beaucaire, à Béziers, à Saint-Pourçain, à Marseille, à Montpellier, et il fit construire à Bourges, pour sa demeure, l'hôtel célèbre qui subsiste encore comme un admirable modèle de l'art gothique et national au quinzième siècle essayant de se combiner avec l'art de la renaissance italienne. M. Clément ne compte, dans ce tableau de la fortune de Jacques Cœur, ni les mines qu'il exploitait sur divers points de la France, ni le vaste capital inconnu qu'il faisait valoir dans ses entreprises commerciales; mais en revanche il nomme, avec des *et cætera*, quarante-deux personnages de cour ou officiers royaux débiteurs de Jacques Cœur pour des sommes, grandes ou petites, qu'il leur avait prêtées. Je ne citerai que deux exemples des relations financières de Jacques Cœur, non plus avec les courtisans, mais avec la famille royale et le roi lui-même. Marguerite d'Écosse, femme du dauphin qui devint Louis XI, écrivait de sa main le 20 juillet 1445: « Nous, Marguerite, dauphine de Viennois, confessons avoir reçu de maître Étienne Petit, secrétaire de monseigneur le roi et receveur général de ses finances de Languedoc et de Guienne, deux mille livres tournois à nous données par mon dit seigneur et à nous fait bailler par les mains de Jacques Cœur, son argentier, nous étant naguère en Lorraine, pour avoir des draps de soie et martres pour faire robes pour notre personne. » En 1449, lorsque Charles VII voulut chasser les Anglais de Normandie, son trésor était épuisé; il eut recours à Jacques Cœur: « Sire, ce que j'ai est vôtre, » dit le marchand au roi, et il lui prêta deux cent mille écus, qui eurent cet effet, dit Jacques Duclerq, que « durant cette conquête, tous les gens d'armes du roi de France et ceux qui étaient à son service furent payés de leurs gages de mois en mois. »

Une pièce originale, datée de 1450, et qui subsiste dans le cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, porte un reçu de 60,000 livres donné par Jacques Cœur au receveur général du roi en Normandie: « pour restitution de semblable somme par moi prêtée comptant au dit seigneur, au mois d'août dernier passé, pour le fait de la reddition en

[1] *Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au quinzième siècle*; t II, pages 1-46.

son obéissance des villes et châtel de Cherbourg lors occupés par les Anglais anciens ennemis de ce royaume. » C'était probablement une restitution partielle sur les deux cent mille écus prêtés par Jacques Cœur au roi, dans cette circonstance, d'après tous les chroniqueurs contemporains.

La richesse énorme et inattendue excite l'envie et le soupçon en même temps qu'elle confère l'influence, et les envieux deviennent bientôt des ennemis. De sourdes rumeurs s'élevèrent autour du roi contre Jacques Cœur; le commencement de sa fortune, la fabrication des monnaies faibles de titre, y fournissait un spécieux motif. C'est un penchant trop commun, chez les puissants de la terre, d'accueillir aisément les raisons, bonnes ou mauvaises, de se dispenser, envers ceux qui les servent, de la reconnaissance et du respect. Charles VII, longtemps le patron et le débiteur de Jacques Cœur, partagea tout à coup, en 1451, les soupçons dont il était l'objet; aux accusations d'abus graves et de malversations en matière d'argent s'en joignit une plus grave encore; Agnès Sorel était morte depuis dix-huit mois[1]; elle avait, sur son lit de mort, désigné Jacques Cœur comme l'un de ses trois exécuteurs testamentaires; en juillet 1451, Jacques était en Guyenne, à Taillebourg, d'où il écrivait à sa femme « que son fait était aussi bon et qu'il était aussi bien envers le roi qu'il avait jamais été, quelque chose qu'on en dît; » Charles VII en effet lui accordait, le 22 juillet, une « somme de 772 livres tournois pour l'aider à maintenir son état et être plus honorablement à son service; » et pourtant, le 31 juillet, sur la dénonciation de deux personnes de la cour qui accusèrent Jacques Cœur d'avoir empoisonné Agnès Sorel, Charles donna ordre de l'arrêter et de se saisir de ses biens, sur lesquels il préleva immédiatement cent mille écus pour le service de la guerre. Des commissaires extraordinaires, pris dans le grand conseil du roi, furent chargés de le juger; Charles VII, déclara, dit-on, que « si le dit argentier n'était pas trouvé chargé d'avoir empoisonné ou fait empoisonner la dite Agnès Sorel, il lui remettait et pardonnait tous les autres cas dont on lui faisait charge. » L'accusation d'empoisonnement fut bientôt reconnue fausse, et les deux dénonciateurs furent condamnés comme calomniateurs; mais le procès n'en continua pas moins; Jacques Cœur fut accusé « d'avoir vendu des armes aux infidèles, d'avoir fabriqué des écus courts de poids, d'avoir fait embarquer de force à Montpellier, sur

[1] Le 9 février 1450.

ses navires, plusieurs individus dont l'un s'était jeté à la mer de désespoir, enfin de s'être attribué des dons faits au roi dans plusieurs villes du Languedoc et d'avoir commis dans ce pays des exactions nombreuses, tant au préjudice du roi que de ses sujets. » Après vingt-deux mois d'emprisonnement, le 29 mai 1453, Jacques Cœur fut condamné, au nom du roi, pour divers crimes dont plusieurs emportaient la peine capitale; mais « attendu que le pape Nicolas V avait rescript et fait requête en faveur de Jacques Cœur, et aussi ayant égard aux services qu'il en avait reçus, » Charles VII lui laissa la vie sauve, « moyennant qu'il payât au roi cent mille écus à titre de restitution, trois cent mille à titre d'amende, qu'il tînt prison jusqu'à pleine satisfaction, » et l'arrêt portait en terminant: « Avons déclaré et déclarons tous les biens du dit Jacques Cœur confisqués envers nous, et avons icelui Jacques Cœur banni et bannissons perpétuellement de ce royaume, réservé sur ce notre bon plaisir. »

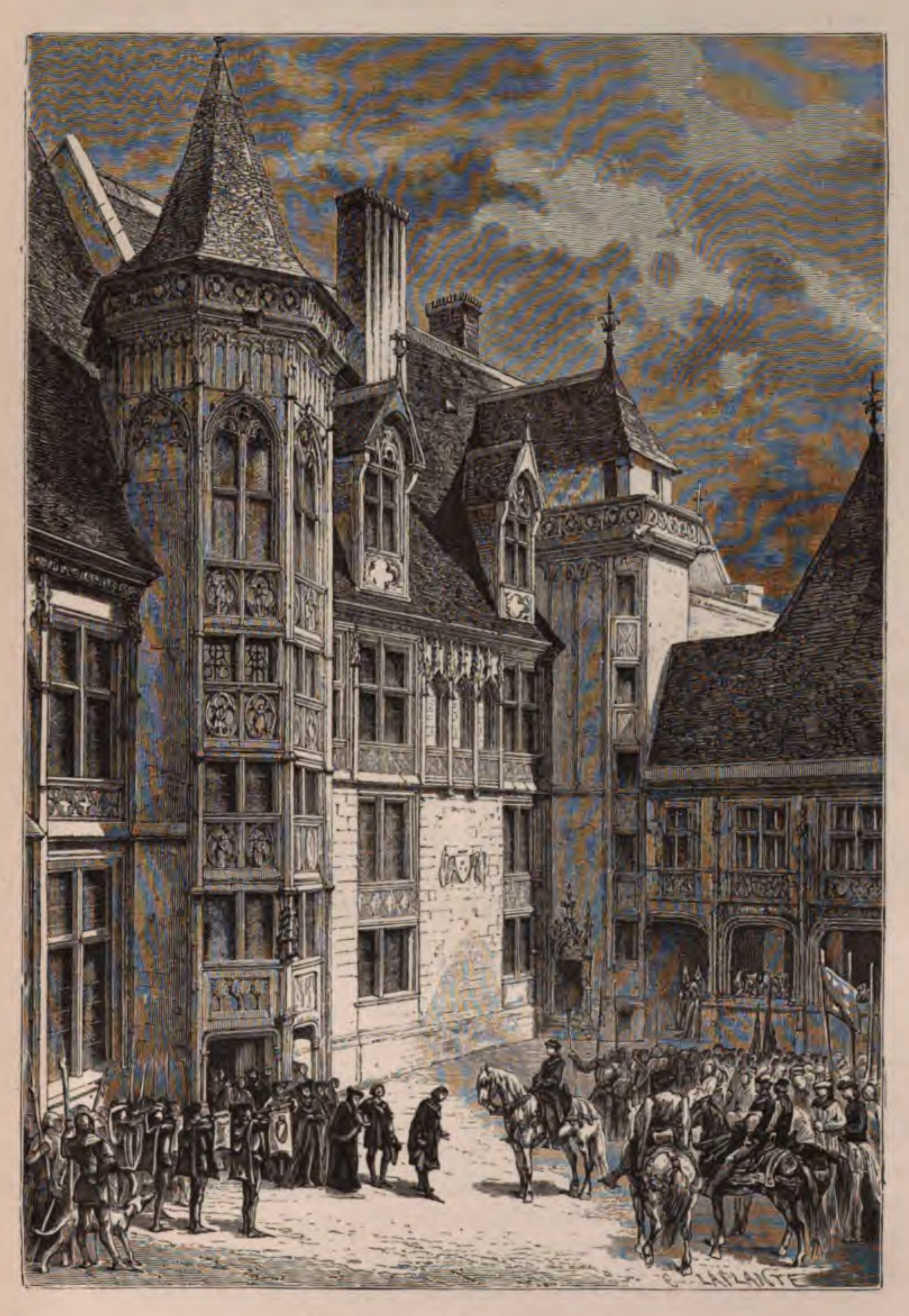
Après avoir passé encore près de trois ans en prison, transporté de cachot en cachot, Jacques Cœur, grâce à l'affection fidèle et zélée de quelques amis, parvint à s'échapper de Beaucaire, à s'embarquer à Nice et à arriver à Rome, où le pape Nicolas V l'accueillit avec les marques d'un vif intérêt. Nicolas mourut peu après, au moment où il préparait une expédition contre les Turcs. Son successeur, Calixte III, poursuivit son dessein et arma une flotte de seize galères; il fallait, à cette flotte, un chef actif, résolu, et d'un nom célèbre; Jacques Cœur avait vécu et combattu à côté de Dunois, de Xaintrailles, de La Hire, des plus vaillants capitaines français; il était connu et populaire en Italie et dans le Levant; le pape le nomma capitaine général de l'expédition. L'argentier de Charles VII, ruiné, condamné et banni de France, partit à la tête de l'escadre du pape et de quelques pirates catalans, pour aller secourir contre les Turcs Rhodes, Chio, Lesbos, Lemnos, et tout l'archipel grec. Arrivé à Chio en novembre 1456, il y tomba malade et, sentant sa fin prochaine, il écrivit à son roi « pour lui recommander ses enfants et le supplier qu'eu égard aux grands biens et honneurs qu'il avait eus en son temps autour de lui, ce fût son bon plaisir de donner aucune chose à ses enfants, afin qu'ils pussent, mêmement ceux qui étaient séculiers, honnêtement vivre, sans nécessité. » Il mourut à Chio, le 25 novembre 1456, et, selon l'historien Jean d'Auton, qui avait probablement vécu avec les enfants de Jacques Cœur, « il est demeuré

ensépulturé dans l'église des Cordeliers de cette île, au milieu du chœur. »

J'ai tenu à retracer avec quelque exactitude la vie active et forte, longtemps prospère, puis douloureuse et aventureuse jusqu'au dernier jour, de ce grand négociant français à l'issue du moyen âge, le premier qui ait porté au loin, en Europe, en Afrique et en Asie, les relations commerciales de la France, et qui, à l'exemple des grands négociants italiens, ait tenté d'unir la politique au commerce, et de servir en même temps les intérêts matériels de son pays et la puissance de son gouvernement. Je suis persuadé que Jacques Cœur était un homme d'affaires peu scrupuleux et souvent chimérique; mais il était en même temps inventif, capable, hardi, et en poussant très-haut sa fortune personnelle, il contribua beaucoup à développer, dans des voies pacifiques, l'activité commerciale, industrielle, diplomatique et artistique de la France. Dans ses rapports avec son roi, Jacques Cœur fut pour Charles VII un serviteur souvent hasardeux, irrégulier, compromettant, mais souvent aussi utile, plein de ressources, efficace et dévoué dans les jours difficiles. Charles VII fut pour Jacques Cœur un protecteur égoïste et ingrat, qui délaissa dédaigneusement l'homme dont il avait exploité le génie, et le ruina sans pitié, après avoir contribué, sans scrupule lui-même, à l'enrichir.

J'en ai fini de l'histoire des événements sous ce long règne; il ne me reste plus qu'à retracer les résultats essentiels du gouvernement de Charles VII et les tristes brouilleries de ses dernières années avec le fils turbulent, tracassier, méchamment habile et naturellement conspirateur, qui devait lui succéder sous le nom de Louis XI.

Je relève d'abord un fait, singulier au premier aspect, mais qui s'explique aisément. Dans les dix-neuf premières années de son règne, de 1423 à 1442, Charles VII convoqua très-fréquemment les états généraux, soit ceux de la France septentrionale ou Langue d'oil, soit ceux de la France méridionale ou Langue d'oc; vingt-quatre réunions semblables eurent lieu, durant cette époque, à Bourges, à Selles en Berry, au Puy en Velay, à Meûn-sur-Yèvre, à Chinon, à Sully-sur-Loire, à Tours, à Orléans, à Nevers, à Carcassonne, et sur divers points du Languedoc. C'était le temps de la grande guerre de la France contre l'Angleterre et la Bourgogne alliées, le temps des intrigues sans cesse



HÔTEL DE JACQUES CŒUR, A BOURGES

renaissantes à la cour, et aussi de l'insouciance et de l'indolence de Charles VII, plus adonné à ses plaisirs que préoccupé de son gouvernement; il avait sans cesse besoin des états généraux pour lui fournir de l'argent, des hommes, et le soutenir à travers les difficultés de sa situation. Mais lorsque, à partir de la paix d'Arras (21 septembre 1435), Charles VII, réconcilié avec le duc de Bourgogne, fut délivré de la guerre civile, et aux prises seulement avec l'Angleterre, déjà à demi vaincue par l'inspiration divine, le triomphe et le martyre de Jeanne d'Arc, son attitude et sa conduite subirent une rare transformation. Sans cesser d'être un roi froidement personnel et scandaleusement licencieux, il devint un roi sérieux, laborieux, politique, jaloux et capable de gouverner par lui-même, en même temps qu'attentif et habile à se servir des habiles conseillers qui, soit par sa bonne fortune, soit par son choix, s'étaient groupés autour de lui. « Il avait ses jours et ses heures pour traiter avec toutes sortes d'hommes, une heure avec les clercs, une autre avec les nobles, une autre avec les étrangers, une autre avec gens mécaniques, armuriers, bombardiers; et sur tous ces gens, il avait souvenance de leur cas et de leur jour établi. Le lundi, le mardi et le jeudi, il travaillait avec le chancelier, et expédiait toutes les réclamations relatives à la justice; le mercredi, il entendait d'abord les maréchaux, capitaines et gens de guerre. Il y avait, le même jour, conseil pour les finances, indépendamment d'un autre conseil qui se tenait aussi, pour cet objet, le vendredi. » Ce fut par ce travail assidu que, de concert avec ses conseillers, Charles VII entreprit et accomplit, dans le régime militaire, financier et judiciaire du royaume, ces réformes à la fois hardies et prudentes qui tirèrent le pays de l'état de désordre, de pillage et d'insécurité générale auquel il était en proie, et ouvrirent l'ère de cette grande administration monarchique qui, à travers beaucoup de troubles et de vicissitudes, devait devenir, pendant plus de trois siècles, le gouvernement de la France. Le connétable de Richemont et le maréchal de la Fayette furent, quant au régime militaire, les principaux conseillers de Charles VII; ce fut de leur avis, et avec leur concours, qu'il substitua au service féodal et aux bandes de routiers accidentellement réunies et soutenues, une armée permanente, régulièrement levée, entretenue, soldée, commandée, et chargée de maintenir l'ordre au dedans en même temps que de servir au dehors les intérêts et la politique de l'État. A côté et comme une conséquence naturelle de ce régime mili-

taire, Charles VII établit, de sa seule autorité, certains impôts permanents, destinés à suppléer à l'insuffisance du domaine royal en attendant le vote des taxes extraordinaires qui pourraient être demandées aux états généraux. Jacques Cœur, les deux frères Bureau, Martin Gouge, Michel Lailler, Guillaume Cousinot et plusieurs autres conseillers, bourgeois d'origine, travaillèrent avec zèle à l'établissement de ce régime administratif, prompt et affranchi de toute discussion indépendante. Lasse de guerres, de désordres et de souffrances, la France du quinzième siècle ne demandait que paix et sécurité; dès que la royauté parut en intention et en état de les lui procurer, la nation ne s'inquiéta guère des garanties politiques qu'elle ne savait encore ni constituer ni pratiquer; on ne les lui contestait pas en principe; on les laissait seulement tomber en désuétude; et Charles VII qui, pendant la première moitié de son règne, avait réuni vingt-quatre fois les états généraux pour leur demander des impôts et des soldats, put, dans la seconde moitié, lever lui-même des soldats et des impôts sans exciter presque aucune autre réclamation que celle de son historien contemporain, l'évêque de Lisieux, Thomas Basin, qui disait : « En telle misère et servitude est tombé le royaume de France, autrefois noble et libre, que tous les habitants sont déclarés hautement, par les généraux des finances et leurs commis, taillables à la volonté du roi, sans que personne ose murmurer ou même demander merci. » Il y a, en tout temps et à tous les âges des peuples, une certaine mesure, très-inégale, de bon ordre, de justice et de sécurité dont ils ne peuvent se passer; quand elle leur manque, soit par les fautes de ceux qui les gouvernent, soit par leurs propres fautes, ils la recherchent avec une passion aveugle et l'acceptent, quels que soient le pouvoir qui la leur procure et le prix qu'elle leur coûte. Charles VII n'était un prince ni respectable, ni aimable, et pendant bien des années, son règne n'avait pas été prospère; mais « il donna cours à justice qui avait été morte longtemps, dit un chroniqueur dévoué au duc de Bourgogne; il fit cesser les tyrannies et exactions de gens d'armes, et fit, d'une infinité de meurtriers et de larrons, des gens résolus et de vie honnête; il mit passages assurés en des bois et forêts meurtrières, toutes voies sûres, toutes villes paisibles, toutes nations de son royaume tranquilles; il corrigeait les mauvais et honorait les bons, et il était piteux de sang humain. »

J'ajoute, d'après tous les témoignages contemporains, qu'en même

temps qu'il établissait un régime militaire et financier à peu près arbitraire, Charles VII avait soin que « la justice pratique et individuelle fût promptement rendue au pauvre comme au riche, au petit comme au grand; il défendait le trafic des charges de magistrature, et toutes les fois qu'un office venait à vaquer dans un parlement, il n'y nommait que sur les présentations de la cour. »

Les questions d'organisation militaire, financière et judiciaire ne furent pas les seules dont s'occupa le gouvernement de Charles VII; il aborda aussi les questions ecclésiastiques, qui étaient, à cette époque, l'objet des débats passionnés de l'Europe chrétienne, dans les conciles de l'Église et dans les cabinets des princes. La célèbre ordonnance, connue sous le nom de la *Pragmatique sanction*, que Charles VII rendit à Bourges, le 7 juillet 1438, avec le concours d'un grand conseil national, laïque et ecclésiastique, eut pour but de porter, dans le régime intérieur de l'Église française et dans les relations soit de l'État avec l'Église en France, soit de l'État et de l'Église de France avec la papauté, des réformes depuis longtemps souhaitées ou redoutées par les pouvoirs et les intérêts divers. Il me serait impossible de toucher ici à ces difficiles et délicates questions sans dépasser beaucoup les limites où je suis obligé de me renfermer. Tout ce que je puis dire, c'est que ni l'esprit religieux, ni l'esprit libéral ne manquèrent à la *Pragmatique sanction* de Charles VII, et que la plupart des mesures qu'elle contenait furent adoptées avec l'approbation de la grande majorité du clergé français comme de la France laïque et savante.

Sous quelque point de vue qu'on le considère, le gouvernement de Charles VII, dans la dernière partie de son règne, lui valut, non-seulement en France, mais en Europe, beaucoup de renommée et de puissance. Quand il eut chassé les Anglais de tout son royaume, on l'appela *Charles le Victorieux;* quand il eut apporté, dans le régime intérieur de l'État, tant de réformes graves et efficaces, on l'appela *Charles le bien servi.* « Le sens qu'il avait de nature, dit son historien Chastellain, lui avait été renforcé encore au double, en son étroite fortune, par longue contrainte et périlleux dangers qui forcément lui aiguisèrent les esprits. » « C'est le roi des rois, » disait de lui le doge de Venise, François Foscari, bon connaisseur en politique; « nul ne peut sans lui. »

Pourtant, à la fin si puissante et si calme de son règne, Charles VII fut, dans sa vie personnelle et intime, l'homme le plus délaissé, le

plus tourmenté et le plus malheureux de son royaume. Il avait perdu, en 1442 et 1450, les deux femmes qui lui avaient été, l'une la plus dévouée et la plus utile, sa belle-mère, la reine de Sicile, Yolande d'Aragon, l'autre la plus agréable et la plus chère, sa favorite Agnès Sorel. Son intimité affichée avec Agnès et, même en dehors d'elle et après sa mort, la scandaleuse licence des mœurs du roi, avaient justement offensé sa vertueuse femme, la reine Marie d'Anjou, la seule personne de son intérieur royal qui lui ait survécu. Elle lui avait donné douze enfants, et l'aîné, le dauphin Louis, après avoir été, dès sa jeunesse, un factieux étourdi et turbulent contre le roi son père, était devenu tantôt un rebelle déclaré, tantôt un conspirateur haineux et un dangereux ennemi. A sa naissance, en 1423, on l'avait appelé Louis, en souvenir de son ancêtre saint Louis et dans l'espoir qu'il lui ressemblerait. En 1440, à dix-sept ans, il s'allia avec les grands seigneurs mécontents du nouveau régime militaire établi par Charles VII, et se laissa entraîner par eux jusqu'à la rébellion momentanée connue sous le nom de *la Praguerie;* lorsque le roi, après l'avoir vaincue, refusa de recevoir en grâce les rebelles, le dauphin dit à son père : « Monseigneur, il faut donc que je m'en retourne avec eux, car ainsi leur ai promis. — Louis, lui répondit le roi, les portes sont ouvertes, et si elles ne sont assez grandes, je vous ferai abattre seize ou vingt toises du mur, pour passer où mieux vous semblera. » Charles VII avait fait épouser à son fils Marguerite Stuart d'Écosse, cette charmante princesse qui s'éprit d'un goût si vif pour la langue et la littérature française que, trouvant un jour le poëte Alain Chartier endormi sur un banc, elle le baisa au front, en présence de sa suite très-étonnée, car il était très-laid; le dauphin rendit sa femme si malheureuse qu'elle mourut, en 1445, à vingt et un ans, en disant : « Fi de la vie! Qu'on ne m'en parle plus. » En 1449, au moment où le roi son père s'armait pour chasser les Anglais de Normandie, le dauphin Louis, qui ne vivait plus qu'en Dauphiné, conclut à Briançon une ligue secrète avec le duc de Savoie « contre les ministres du roi de France, *ses ennemis.* » En 1456, pour échapper aux périls que lui suscitaient les trames que, du fond du Dauphiné, il n'avait cessé d'ourdir contre son père, Louis s'enfuit de Grenoble et alla se réfugier à Bruxelles, chez le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui le reçut volontiers en s'en excusant auprès de Charles VII, « à raison du respect qu'il devait au fils de son suzerain, » et en faisant à Louis, « son hôte, » une pension

de trente-six mille livres : « Il a reçu le renard dans sa cour, dit Charles; il verra bientôt ce que deviendront ses poules. » Mais les plaisanteries du roi ne dissipaient pas les chagrins du père : « Mes ennemis se fient bien à moi, disait Charles, et mon fils ne le veut pas faire! s'il m'avait une fois parlé, il connaîtrait bien qu'il ne doit avoir ni doutes, ni craintes. Sur ma parole de roi, s'il veut venir vers moi, quand il m'aura déclaré sa pensée et qu'il aura connu mes intentions, il pourra s'en retourner où bon lui semblera. » Charles, vieux et triste, oubliait à quel point il avait été méfiant et craintif lui-même : « Vous voulez toujours, lui écrivait, dans un accès de franchise, un de ses conseillers, être caché en châteaux, méchantes places et manières de petites chambrettes, sans vous montrer et ouïr les plaintes de votre pauvre peuple. » Charles VII n'avait guère été plus confiant avec son fils qu'avec son peuple; Louis ne se rendit ni aux paroles, ni aux tristesses dont les témoignages lui arrivaient presque tous les jours; il resta immobile chez le duc de Bourgogne, où il semblait attendre, avec une indifférence scandaleuse, la nouvelle de la mort de son père. Charles tomba dans une mélancolie profonde et une méfiance générale; il fit mettre en prison Adam Fumée, son médecin, se persuada que son fils avait voulu et voulait encore l'empoisonner, et se refusa à prendre aucune espèce de nourriture; aucune représentation, aucune sollicitation ne put le tirer de son abattement et de son obstination; en vain Charles, duc de Berry, son enfant de prédilection, lui offrit de goûter le premier les aliments qu'on lui présentait; en vain ses serviteurs « lui remontraient en pleurant, dit Bossuet, quelle folie c'était de se faire mourir de peur de mourir; quand à la fin il voulut faire effort pour manger, il était trop tard, il fallut mourir. » Le 22 juillet 1461, il demanda quel jour c'était; on lui répondit que c'était le jour de Sainte-Madeleine : « Ah! dit le roi, je loue mon Dieu et le remercie de ce qu'il lui plaît que le plus grand pécheur du monde meure le jour de la pécheresse! Dampmartin, dit-il au comte de ce nom qui se penchait sur son lit, je vous prie qu'après ma mort vous serviez de ce que vous pourrez le petit seigneur mon fils Charles. » Il appela son confesseur, reçut les sacrements, ordonna qu'on l'inhumât à Saint-Denis, auprès du roi son père, et expira. Pas plus que son fils Louis, quoique par d'autres motifs, sa femme, la reine Marie d'Anjou, n'était auprès de lui; elle résidait à Chinon, éloignée depuis longtemps par les ordres du roi son mari. Ainsi

mourut, délaissé des siens et dégoûté de sa propre vie, ce roi de qui un chroniqueur contemporain disait, en recommandant son âme à Dieu : « Quand il vivait, c'était un très-sage et vaillant seigneur et qui laissa son royaume uni et en bonne justice et tranquillité. »



AGNÈS SOREL



CHAPITRE XXV

LOUIS XI (1461-1483)

Louis XI avait trente-huit ans et résidait, depuis cinq ans, comme exilé volontaire, au château de Genappe, en Hainaut, hors des États du roi son père et dans ceux du duc de Bourgogne Philippe le Bon, quand, le 23 juillet 1461, au lendemain de la mort de Charles VII, il apprit qu'il était roi de France. Il partit immédiatement pour rentrer dans sa patrie et prendre possession de son royaume. Arrivé à Reims le 14 août, il y fut sacré solennellement le 18, en présence des deux cours de France et de Bourgogne, et le 30 août il fit son entrée à Paris, où, depuis vingt-six ans, il n'avait pas mis le pied. Vingt et un ans après cette époque, en 1482, malade et presque mourant à son tour dans son château du Plessis-lès-Tours, il alla pourtant à Amboise, où vivait le dauphin Charles son fils, qui allait devenir Charles VIII, et qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs années : « Je vous recommande expressément, lui dit-il, comme mon dernier conseil et ma dernière

instruction, de ne changer aucun des principaux officiers de la couronne. Quand le roi Charles septième, mon père, alla à Dieu et que je vins moi-même au trône, je désappointai[1] tous les bons et notables chevaliers du royaume qui avaient aidé et servi mon dit père à conquérir la Normandie et la Guyenne, à chasser les Anglais hors du royaume, et à le remettre en paix et bon ordre, car ainsi le trouvé-je, et bien riche. De cela bien mal me prit, car j'en eus la guerre appelée *le Bien public*, qui faillit m'ôter la couronne. »

Avec l'expérience et le souci paternel d'un vieillard que sa mort prochaine désintéressait du monde, quelque égoïste qu'eût été sa vie, Louis avait à cœur d'éviter à son fils la première faute qu'il eût commise lui-même en montant sur le trône : « Messieurs, avait dit Dunois en sortant de table au banquet funèbre célébré dans l'abbaye de Saint-Denis pour les obsèques du roi Charles VII, nous avons perdu notre maître; que chacun songe à se pourvoir. » Le vieux guerrier prévoyait que le nouveau règne ne ressemblerait pas à celui qui venait de finir; Charles VII avait été un prince d'un naturel indolent, plus voluptueux qu'ambitieux, que les dures et longues épreuves de sa vie avaient formé au gouvernement sans qu'il eût la passion de gouverner, et qui était devenu un roi tranquillement sage et puissant, point avide d'être incessamment et partout acteur et maître. Son fils Louis, au contraire, était possédé du besoin de faire, de parler, de remuer, de dominer, d'arriver, n'importe par quelles voies, aux buts divers et multipliés qu'il se proposait. Peu agréable de sa personne, porté sur des jambes longues et grêles, vulgaire d'apparence et souvent à dessein mal vêtu et sans dignité dans ses manières quoique orgueilleux dans sa pensée, il était puissant par la seule force d'un esprit merveilleusement vif, fin, juste, prompt, inventif, et d'un caractère infatigablement actif et adonné à la passion du succès, sans aucun scrupule ni embarras dans l'emploi des moyens. Quand ils l'eurent vu régner quelque temps, ses contemporains l'appelèrent *l'araignée universelle*, tant il travaillait sans relâche à ourdir une toile dont il tenait le centre et dont il étendait partout les fils.

Dès qu'il fut roi, il se donna cette première satisfaction vindicative dont, à sa dernière heure, il devait reconnaître la faute. A Reims, au moment de son sacre, le vieux et judicieux duc Philippe de Bourgogne

[1] C'est-à-dire : « Je mis hors de leurs emplois. »

l'avait prié de pardonner à tous ceux qui l'avaient offensé. Louis le promit, en en exceptant toutefois sept personnes qu'il ne nomma point; c'étaient les plus fidèles et les plus capables conseillers du roi son père, ceux qui avaient le mieux servi Charles VII, même dans ses brouilleries avec le dauphin son fils conspirateur et rebelle, Antoine de Chabannes, comte de Dampmartin, Pierre de Brézé, André de Laval, Juvénal des Ursins, etc. Les uns perdirent leurs charges et furent même quelque temps persécutés; les autres, en restant à la cour, y reçurent des marques de la défaveur du roi. Louis affecta de bien traiter au contraire les hommes qui avaient le plus encouru et mérité la disgrâce de son père, notamment le duc d'Alençon et le comte d'Armagnac. Ce ne fut pas seulement à l'égard des personnes qu'il s'écarta des traditions paternelles; il les renia hautement quant à l'un des actes les plus considérables du règne de Charles VII, la *Pragmatique sanction* rendue par ce prince à Bourges, en 1438, sur le régime intérieur de l'Église de France et ses relations avec la papauté. Les papes, surtout Pie II, contemporain de Louis XI, avaient constamment et vivement réclamé contre cet acte; quatre mois à peine après son avénement, le 27 novembre 1461, Louis, pour se concilier la faveur du pape, abrogea la *Pragmatique sanction* et en informa Pie II par une lettre très-dévouée. La joie fut grande à Rome, et le pape répondit à la lettre du roi avec les plus fortes paroles de reconnaissance et de louange. Mais la courtoisie de Louis XI n'avait pas été aussi désintéressée qu'empressée; il avait espéré que Pie II abandonnerait la cause de Ferdinand d'Aragon, prétendant au royaume de Naples, et soutiendrait celle de son rival le prince français Jean d'Anjou, duc de Calabre, dont Louis s'était déclaré le patron. Il chargea son ambassadeur à Rome de rappeler au pape son espérance royale: « Vous savez, dit l'ambassadeur à Pie II, que ce n'est qu'à cette condition que le roi mon maître a aboli la Pragmatique; il a voulu que, dans son royaume, on vous rendît une pleine obéissance; il vous demande encore de vouloir bien être ami de la France; sinon, j'ai ordre de commander à tous les cardinaux français de se retirer, et vous ne devez pas douter qu'ils n'obéissent. » Mais Pie II était plus fier que Louis XI n'osait être impérieux; il répondit: « Nous avons de très-grandes obligations au roi de France, mais cela ne le met pas en droit d'exiger de nous des choses contre la justice et notre honneur; nous avons envoyé du secours à Ferdinand en vertu des traités que nous avons avec lui; que le roi votre maître oblige le duc d'Anjou à mettre

bas les armes et à poursuivre son droit par les voies de la justice; si Ferdinand refuse de s'y soumettre, nous nous déclarerons contre lui: nous ne pouvons promettre rien de plus. Si les Français qui sont dans votre cour veulent se retirer, les portes leur sont ouvertes. » Un peu honteux de la vanité de sa concession et de sa menace, le roi eut un moment l'envie de rétablir la *Pragmatique sanction*, dont le Parlement de Paris avait pris la défense; mais, tout bien considéré, il aima mieux subir silencieusement son échec et porter la peine d'une concession étourdie qu'engager, contre la cour de Rome, une lutte dont il ne pouvait mesurer la gravité; il se contenta de laisser le Parlement soutenir son principe et maintenir partiellement la *Pragmatique*. Ce fut là son premier apprentissage de cette résignation et de cette patience apparentes, au milieu de ses propres fautes, dont il devait être plus d'une fois appelé, dans le cours de sa vie, à faire un humble et habile emploi.

En même temps qu'au sommet du gouvernement et dans sa cour Louis faisait sentir ainsi son pouvoir et renouvelait ses serviteurs, il s'empressait de se concilier partout les classes moyennes et populaires: il remettait Rouen à la garde des habitants; en Guyenne, en Auvergne, à Tours, il autorisait les bourgeois à s'assembler et il ordonnait aux agents royaux: « De ce qui aura été fait faites-nous faire réponse par deux des plus notables bourgeois des principales villes. » A Reims, le bruit courait que, sous le roi Louis, il n'y aurait plus ni taxe ni taille. Quand des députations venaient se plaindre à lui du poids des impôts: « Je vous remercie, mes chers et bons amis, leur disait-il, de me faire de telles remontrances; je n'ai rien plus à cœur que de faire cesser toutes sortes d'exactions et de remettre le royaume dans ses anciennes libertés. Je viens de passer cinq ans dans les pays de mon oncle de Bourgogne. J'y ai vu de bonnes villes bien riches, pleines d'habitants, des gens bien vêtus, bien logés, bien meublés, ne manquant de [illegible] les communes y ont de beaux privilèges [illegible] royaume, j'ai vu au contraire des [illegible] hommes et des femmes [illegible] une grande pitié [illegible] porter re[illegible] les gens se [illegible] mais les [illegible] avait renou-

veler à Reims le bail des taxes locales, le peuple s'y opposa ; tous les papiers furent brûlés en pleine rue. Le roi usa d'adresse ; afin de ne point trouver de résistance ouverte, il fit déguiser un grand nombre de ses gens en laboureurs ou en artisans ; entrés ainsi dans la ville, ils y étaient les maîtres avant que le peuple eût songé à se défendre. Les chefs de la rébellion furent écartelés et environ cent personnes décapitées ou pendues. A Angers, à Alençon, à Aurillac, il y eut de pareilles émeutes et de pareils châtiments. » On put dès lors pressentir que, dans le nouveau roi, la familiarité n'exclurait point la rigueur, ni même la cruauté ; selon le besoin du moment, Louis n'hésitait pas plus à violer ses promesses qu'à les faire, et, tout en recherchant la popularité, il voulait à tout prix l'efficacité de son pouvoir.

Comment se serait-il passé de forts impôts et de la soumission des contribuables? Ce n'était pas au dedans seulement de son royaume qu'il voulait agir et dominer; il portait au dehors, sur divers États européens, son ambition et son action : en Italie, il avait son prétendant au trône de Naples contre celui du roi d'Aragon ; en Espagne, les rois d'Aragon et de Castille étaient en rivalité et en guerre. Une sédition éclata en Catalogne ; Louis XI prêta trois cent cinquante mille écus d'or au roi d'Aragon pour l'aider à lever onze cents lances et à réduire les rebelles. La guerre civile désolait l'Angleterre ; les maisons d'York et de Lancaster s'y disputaient la couronne : Louis XI entretenait des relations avec les deux partis, et sans se brouiller avec le duc d'York, qui fut Édouard IV, il recevait à Chinon l'héroïque Marguerite d'Anjou, femme du roi Henri VI, et prêtait vingt mille livres sterling à ce prince alors détrôné qui s'engageait à les rendre dans un an, ou à remettre Calais au roi de France quand il serait rétabli sur son trône. De même, le roi d'Aragon Jean II avait mis le Roussillon et la Cerdagne entre les mains de Louis XI, comme gage du prêt de trois cent cinquante mille écus d'or qu'il en avait reçus. Dans les plans et les entreprises de son ambition personnelle, Louis se préoccupait sérieusement de la grandeur de la France ; mais il l'épuisait et la compromettait fort au delà de ses vrais intérêts en se mêlant, à tout propos et par des intrigues de toute sorte, dans les affaires et les querelles des rois et des peuples ses voisins.

Il avait, en France même, bien assez de questions à résoudre et de périls à surmonter pour que l'activité la plus vigilante y fût absorbée et satisfaite. Quatre princes, très-inégalement puissants, mais tous avi-

des d'indépendance et de prépondérance, Charles, duc de Berry, son frère, François II, duc de Bretagne, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, son oncle, et Jean, duc de Bourbon, son beau-frère, étaient pour lui des vassaux très-incommodes et toujours près de devenir dangereux. Il ne tarda pas à en faire l'épreuve. En 1463, deux ans après l'avénement de Louis, le duc de Bourgogne lui envoya un de ses plus affidés serviteurs, Jean de Croy, sire de Chimay, pour se plaindre de certains actes royaux, contraires, disait-il, au traité d'Arras, qui avait réglé en 1435 les relations de la Bourgogne avec la couronne; l'envoyé eut grand'peine à obtenir une audience du roi, qui ne consentit même à l'entendre qu'un moment, au sortir de sa chambre, et lui dit brusquement, presque sans l'écouter: « Quel homme est-ce donc que le duc de Bourgogne? est-il d'un autre métal que les autres seigneurs du royaume? — Oui, sire, répliqua Chimay, il est d'un autre métal, car il vous a gardé et soutenu contre la volonté du roi Charles votre père, et contre l'opinion de tous ceux qui vous étaient opposés dans le royaume, ce que nul autre prince ou seigneur n'eût osé faire. » Louis rentra dans sa chambre sans répondre: « Comment avez-vous osé parler ainsi au roi ? dit à Chimay le comte de Dunois. — Quand j'aurais été à cinquante lieues d'ici, dit le Bourguignon, si j'avais cru que le roi eût seulement la pensée de m'adresser de telles paroles, je serais revenu exprès pour lui parler comme je l'ai fait. » Le duc de Bretagne était moins puissant et moins fièrement servi que le duc de Bourgogne; mais, vaniteux et léger, il tentait sans cesse de s'élever au-dessus de sa condition de vassal, d'ériger son duché en souveraineté, et quand sa prétention était repoussée, il entrait tantôt avec le roi d'Angleterre, tantôt avec le duc de Bourgogne et les mécontents de France, dans des intrigues qui touchaient de bien près à la trahison envers le roi son suzerain. Charles, le jeune frère de Louis, était un prince médiocre et mou, mais jaloux et timidement ambitieux; il se souvenait d'ailleurs de la préférence et des désirs qu'avait témoignés pour lui, en mourant, Charles VII, leur père commun, et il trouvait sa situation comme duc de Berry très-inférieure aux espérances qu'il se croyait en droit de concevoir. Le duc Jean de Bourbon, en épousant une sœur de Louis XI, s'était flatté que ce mariage et le souvenir de la vaillance qu'il avait déployée, en 1450, à la bataille de Formigny, lui vaudraient l'épée de connétable; mais Louis la lui avait refusée. Quand tous ces grands mécontents virent la popularité de Louis en déclin et

le roi engagé au dehors dans divers desseins politiques onéreux ou embarrassants, ils crurent le moment venu, et formèrent entre eux, à la fin de 1464, une alliance « pour remontrer au roi, dit Commynes, le mauvais ordre et injustice qu'il faisait en son royaume, se promettant d'être assez forts pour le contraindre s'il ne se voulait ranger; et fut cette guerre appelée *le bien public* parce qu'elle s'entreprenait sous couleur que c'était pour le bien public du royaume, lequel fut bientôt converti en bien particulier. » Le vieux duc de Bourgogne Philippe le Bon, sensé et fatigué, ne se joignit qu'en hésitant et mollement à cette ligue; mais son fils Charles, comte de Charolais, y entra avec passion, et le père n'était pas plus en disposition de résister à son fils qu'en goût de le suivre. Le nombre des mécontents déclarés s'accrut rapidement; les chefs recevaient à Paris même, dans l'église de Notre-Dame, l'adhésion et la signature de ceux qui voulaient s'unir à eux; ils portaient tous, pour se reconnaître, une aiguillette de soie rouge à leur ceinture, et « il y en avait plus de cinq cents, dit Olivier de la Marche, serviteur affidé du comte de Charolais, tant princes que chevaliers, dames, damoiselles et écuyers, qui étaient bien instruits de cette alliance sans que le roi en sût encore rien. »

J'ai peine à croire à cette dernière assertion du chroniqueur; Louis XI était, il est vrai, plus méfiant que prévoyant, et quoiqu'il ne comptât guère sur ses conseillers et ses serviteurs, il avait tant de confiance en lui-même, dans sa sagacité et son habileté, qu'il se faisait aisément illusion sur les périls de sa situation; mais les faits que je viens de retracer étaient trop graves et trop patents pour qu'il n'en eût pas connaissance. Quoi qu'il en soit, dès qu'il vit clair dans la ligue des princes, il se mit à l'œuvre avec son activité et son savoir-faire accoutumés pour la faire échouer. Rassembler ses partisans et diviser ses adversaires, tel fut le double but qu'il poursuivit, d'abord avec quelque succès; dans une réunion des princes qu'il tint à Tours et où se trouvaient les amis et les ennemis encore mêlés, il parla le langage qui devait leur convenir : « Il ne pouvait, dit-il, remédier aux maux du royaume qu'avec l'amour et la fidélité des princes de son sang et des autres seigneurs; ils étaient les piliers de l'État; sans leur aide, un homme seul ne pouvait supporter le poids de la couronne. » Plusieurs des assistants se déclarèrent ses fidèles : « Vous êtes notre roi, notre souverain seigneur, lui dit le roi René, duc d'Anjou ; nous vous remercions des bonnes, gracieuses et honnêtes paroles que vous venez de

nous dire. Je vous dis, de par tous nos seigneurs qui sont ici, que nous vous servirons envers et contre tous, comme il vous plaira de nous l'ordonner. » Louis s'adressa aussi, par un manifeste, aux bonnes villes et à tout son royaume; il y déplorait les séductions auxquelles s'étaient laissé entraîner « son frère le duc de Berry et d'autres princes, gens d'Église ou nobles, qui n'auraient jamais consenti à cette ligue s'ils s'étaient souvenus des horribles calamités du royaume, surtout des Anglais, ces anciens ennemis, qui pourraient bien y descendre, comme autrefois... Ils publient, disait-il, qu'ils aboliront les impôts; c'est ce qu'ont toujours annoncé tous les séditieux et rebelles; mais, au lieu de soulager le pauvre peuple, ils le ruinent. Si j'avais voulu augmenter leurs pensions et leur permettre de fouler leurs vassaux comme par le passé, ils n'auraient jamais pensé au bien public. Ils prétendent vouloir mettre l'ordre partout et ils ne peuvent le souffrir nulle part; et moi, sans tirer de mon peuple plus que ne faisait le feu roi, je paye bien mes gens d'armes et je les tiens en bonne discipline. »

Louis se vantait un peu dans ces dernières paroles; il avait fort augmenté les impôts sans assembler les états et sans se soucier des anciennes libertés publiques; s'il réprimait souvent les tyrannies locales des seigneurs, il ne s'en refusait pas à lui-même la pratique; il avait, entre autres, un goût passionné pour la chasse; partout où il vivait, il l'interdisait à ses voisins, nobles ou autres, sans aucun égard pour les droits de seigneurie; les chiens, les oiseaux de vol, les filets, les piéges, tous les ustensiles de chasse étaient interdits; il lui arriva même, dit-on, une fois, de faire couper les oreilles à deux gentilshommes pour avoir tué un lièvre sur leur propre domaine. Cependant la publication de son manifeste produisit pour lui un bon effet: l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, Lyon, Bordeaux se refusèrent à toutes les suggestions de la ligue des princes. Paris surtout demeura fidèle au roi; on ordonna à l'Hôtel de Ville que les principales portes de la cité seraient murées et qu'on ferait le guet de nuit sur les remparts; les bourgeois furent avertis de faire des provisions d'armes et de vivres. Le maréchal Joachim Rouault, seigneur de Gamaches, arriva à Paris le 30 juin 1465, à la tête d'une troupe d'hommes d'armes, pour protéger la ville contre le comte de Charolais qui s'en approchait, et le roi lui-même, non content d'expédier quatre de ses principaux officiers pour remercier les Parisiens de leur loyal zèle, leur écrivit qu'il enverrait la reine accoucher à Paris, « la ville du monde qu'il aimait le plus. »

Louis aurait bien voulu n'avoir qu'à négocier et à parler; quoique brave de sa personne, il n'aimait pas la guerre et en redoutait les chances imprévues; parmi les ambitieux despotes, il était de ceux qui préfèrent la ruse à la force. Mais les paroles et les menées les plus habiles, même quand elles ne demeurent pas tout à fait vaines, ne suffisent pas à faire rentrer promptement dans l'ordre les grands intérêts menacés, les passions violemment excitées et les partis lancés dans l'arène. Entre la *Ligue du bien public* et Louis XI, la question était trop grande pour se vider, dès l'abord, par la paix: c'était la féodalité en déclin aux prises avec la royauté depuis deux siècles grandissante; les seigneurs ne se fiaient pas aux promesses du roi, et l'un d'entre eux était trop puissant pour céder sans combat. Au début de la guerre, Louis eut, en Auvergne et en Berry, quelques succès qui déterminèrent quelques-uns des rebelles, les moindres, à accepter des trêves et à entrer en pourparlers; mais les grands princes, les ducs de Bourgogne, de Bretagne et de Berry, s'irritèrent de plus en plus; le vieux duc de Bourgogne, Philippe le Bon lui-même, tout modéré et fatigué qu'il était, s'engagea avec passion dans la lutte : « Va, dit-il à son fils le comte Charles de Charolais, maintiens bien ton honneur, et, s'il te faut cent mille hommes de plus pour te tirer de peine, je veux moi-même te les conduire. » Charles marcha promptement sur Paris. Louis s'y porta de son côté, dans le dessein et l'espoir d'y entrer sans combattre; mais les Bourguignons, établis à Saint-Denis et aux environs, lui en barraient les approches; son sénéchal, Pierre de Brézé, lui conseilla d'attaquer d'abord les Bretons qui s'avançaient pour rejoindre les Bourguignons; Louis, le regardant avec quelque méfiance, lui dit : « Vous aussi, sénéchal, vous avez signé cette *Ligue du bien public.* — Oui, Sire, lui répondit Brézé en riant, ils ont ma signature, mais vous avez ma personne. — Auriez-vous peur d'avoir affaire aux Bourguignons? continua le roi. — Non certes, reprit le sénéchal, je le ferai bien voir à la première bataille. » Louis continua sa marche sur Paris: les deux armées se rencontrèrent, le 16 juillet 1465, à Montlhéry. Brézé, qui commandait l'avant-garde du roi, engagea immédiatement l'action et y fut tué l'un des premiers; Louis arriva à son aide avec des troupes un peu décousues; l'affaire devint générale et chaude; les Français furent un moment ébranlés; le bruit courut dans leurs rangs que le roi venait d'être tué : « Non, mes amis, dit Louis en ôtant son casque, non, je ne suis pas mort, défendez votre roi de bon cœur. » L'ébranlement passa chez les Bourgui-

gnons; le comte Charles lui-même fut serré de si près qu'un homme d'armes français mit la main sur lui en disant : « Monseigneur, rendez-vous, je vous connais bien, ne vous faites pas tuer. — A moi ! s'écria Charles; mes amis, je ne vous quitterai qu'à la mort; je suis ici pour vivre et mourir avec vous. » Il fut blessé d'un coup d'épée qui l'atteignit au cou, entre son casque et sa cuirasse mal attachée. Le désordre se mit dans l'une et l'autre armée, sans que ni l'une ni l'autre sût bien où elle en était et pût se sentir victorieuse. La nuit vint; Français et Bourguignons campèrent devant Montlhéry. Le comte de Charolais, assis sur deux bottes de paille, fit panser sa blessure; autour de lui étaient des cadavres dépouillés; comme on les rangeait pour lui faire place, un pauvre blessé, un peu ranimé par le mouvement, reprit connaissance et demanda à boire; le comte lui fit verser dans la bouche un peu de sa tisane, car il ne buvait jamais de vin; le blessé revint pleinement à lui et guérit; c'était un des archers de sa garde. Le lendemain, on annonça à Charles l'approche des Bretons avec leur duc, le duc de Berry et le comte de Dunois à leur tête; il se porta à leur rencontre jusqu'à Étampes, et les instruisit de ce qui venait de se passer. Le duc de Berry s'en montra fort troublé; c'était une grande pitié, dit-il, que tant de gens fussent tués; il voudrait bien que la guerre ne fût pas commencée: « Avez-vous entendu, disait le comte de Charolais à ses serviteurs, comme parle cet homme-là ? Il est ébahi pour sept ou huit cents hommes qu'il voit blessés et allant par la ville, gens qui ne lui sont rien et qu'il ne connaît pas; il s'ébahirait bien autrement si la chose le touchait; il serait homme à faire facilement son traité en nous laissant dans la fange; il faut s'assurer d'autres amis. » Et il fit sur-le-champ partir un de ses gens pour l'Angleterre, afin de resserrer l'alliance de la Bourgogne avec le roi Édouard IV.

Pendant ce temps Louis, après avoir passé un jour à Corbeil, était rentré le 18 juillet à Paris, objet de sa principale sollicitude. Il descendit chez le sire de Melun, son lieutenant, et lui demanda à souper. Plusieurs personnes, des bourgeois et leurs femmes soupèrent avec lui. Il les intéressa vivement en leur racontant la bataille de Montlhéry, les périls qu'il y avait courus, les scènes qui s'y étaient passées, tantôt pathétique, tantôt moqueur dans ses récits et provoquant tour à tour chez ses auditeurs l'émotion ou le rire. Dans trois jours, dit-il, il retournerait combattre les ennemis pour en finir de la guerre; mais il n'avait pas assez de gens d'armes et tous n'avaient pas en ce moment



IL TROUVA DEVANT LA PORTE DES BOURGEOIS QUI ATTENDAIENT DES NOUVELLES

aussi bon courage que lui. Il passa quinze jours à Paris, s'appliquant uniquement à gagner le cœur des Parisiens, réduisant les impôts, écoutant tout le monde, trouvant bons tous les avis qu'on lui donnait, ne recherchant point qui lui avait été plus ou moins fidèle, clément sans avoir l'air d'y songer, et ne punissant sévèrement pas même ceux qui avaient servi de guide aux Bourguignons pour piller les villages des environs de Paris. Un huissier du Châtelet, qui avait crié dans les rues le jour où les Bourguignons attaquaient la porte Saint-Denis, ne fut condamné qu'à un mois de prison, au pain et à l'eau, et à être battu de verges; on le promena par la ville dans un tombereau d'ordures, et le roi, rencontrant ce cortége, cria en passant au bourreau : « Frappez fort et n'épargnez pas ce paillard ; il l'a bien mérité. »

Cependant les Bourguignons s'approchaient de Paris et le serraient chaque jour de plus près; leurs divers alliés de la Ligue venaient les rejoindre avec leurs troupes, même quelques-uns de ceux qui, après avoir subi des échecs en Auvergne, avaient conclu avec le roi des trêves. Les forces éparses autour de Paris s'élevaient, dit-on, à cinquante mille hommes et occupaient Charenton, Conflans, Saint-Maur, Saint-Denis, se préparant à attaquer sérieusement la place. Louis, toujours persuadé que les choses allaient mal là où il n'était pas, quitta Paris pour aller à Rouen convoquer et ramener le ban et l'arrière-ban de Normandie. En son absence, des entrevues et des pourparlers eurent lieu entre les assiégeants et les assiégés; les premiers trouvèrent dans la population parisienne, même à l'Hôtel de Ville, des partisans; le comte de Dunois fit valoir tous les griefs de la Ligue contre le gouvernement du roi, et déclara que, si la ville refusait de recevoir les princes, les fauteurs de ce refus répondraient des malheurs, pertes et dommages qui en pourraient advenir; malgré les efforts des officiers et des amis du roi, quelque ébranlement se manifestait dans certains quartiers. Mais des renforts considérables arrivèrent de Normandie, annonçant le prochain retour du roi; il rentra en effet dans Paris le 28 août; le gros du peuple était dans la joie et chantait Noël. Louis fit semblant d'ignorer ce qui s'était passé en son absence et ne fit mauvais visage à personne; quatre ou cinq bourgeois, trop compromis dans les relations avec les assiégeants, furent seulement exilés à Orléans. De vives escarmouches se multiplièrent tout autour de la place; on se canonnait des deux parts; des boulets parisiens vinrent tomber sur le logement du comte de Charolais et tuer quelques-uns de ses gens devant

sa porte. Mais Louis n'avait garde d'engager une bataille ; il était frappé de la force de ses ennemis et des faiblesses qui s'étaient laissé entrevoir dans Paris en son absence. Pendant que ses hommes d'armes guerroyaient çà et là, il entr'ouvrit des négociations ; des trêves locales et momentanées furent acceptées, des agents du roi eurent des conférences avec quelques-uns des chefs de la ligue. Les princes se montrèrent si exigeants, qu'il n'y avait pas moyen de traiter à de telles conditions ; Louis voulut voir s'il ne pourrait pas réussir mieux que ses agents ; il eut, devant la porte Saint-Antoine, un entretien de deux heures avec le comte de Saint-Pol, confident du comte de Charolais ; en rentrant, il trouva devant la porte des bourgeois qui attendaient des nouvelles : « Hé bien, mes amis, leur dit-il, les Bourguignons ne vous feront plus tant de peines que par le passé. — A la bonne heure ! sire, répliqua un procureur au Châtelet, mais en attendant ils mangent nos raisins et vendangent nos vignes sans que rien les empêche. — Cela vaut toujours mieux, reprit le roi, que s'ils venaient boire votre vin dans vos caves. » Le mois de septembre se passa ainsi en pourparlers sans résultat. De mauvaises nouvelles vinrent de Rouen ; la ligue avait un parti dans cette ville. Louis sentait que le comte de Charolais était le vrai chef de ses adversaires, et le seul avec lequel on pût arriver à une conclusion. Il résolut de s'attaquer directement à lui ; il se fiait au crédit qu'il savait prendre sur les gens quand il causait et traitait avec eux. Il se mit un jour dans un petit bateau avec cinq de ses officiers et alla aborder sur la rive gauche de la Seine. Le comte de Charolais l'y attendait : « Mon frère, m'assurez-vous ? lui dit le roi en sortant de la barque ; — Oui, monseigneur, comme frère, » lui dit le comte. Le roi l'embrassa et continuant : « Je vois bien, mon frère, que vous êtes gentilhomme et de la maison de France. — Pourquoi, monseigneur ? — Lorsque j'envoyai naguère mes ambassadeurs à Lille [1], vers mon oncle votre père et vous, et que mon chancelier, ce fou de Morvilliers, vous parla si bien, vous me fîtes dire, par l'archevêque de Narbonne, que je me repentirais des paroles que vous avait dites ce Morvilliers, et cela avant un an. Pâques-Dieu, vous m'avez tenu promesse et avant que le bout de l'an soit arrivé. J'aime à avoir affaire avec les gens qui tiennent ce qu'ils promettent » Il disait cela en riant, sachant bien que ce langage flattait sensiblement le comte de Charolais. Ils se

[1] En 1464.

promenèrent longtemps tête à tête au bord de la rivière, à la grande curiosité de leurs gens, surpris de les voir s'entretenir de si bonne amitié. Ils parlèrent des conditions possibles de la paix, se montrant l'un et l'autre assez faciles, sauf le roi sur le duché de Normandie, qu'à aucun prix il ne voulait, dit-il, donner au duc de Berry son frère, et le comte de Charolais sur son inimitié pour la maison de Croy, avec qui il ne voulait pas se réconcilier. En se séparant, le roi invita le comte à venir à Paris, où il lui ferait grande chère: « Monseigneur, dit Charles, j'ai fait vœu de n'entrer dans aucune bonne ville jusqu'à mon retour. » Louis sourit, fit distribuer cinquante écus d'or aux archers du comte pour boire à sa santé et remonta dans sa barque. Peu après sa rentrée à Paris, il apprit que la Normandie était perdue pour lui ; la veuve du sénéchal de Brézé, tué naguère à Montlhéry, oubliant tous les bienfaits du roi, et contre le gré de son propre fils, que Louis avait nommé sénéchal de Normandie après la mort de son père, venait de livrer Rouen au duc de Bourbon, l'un des plus obstinés chefs de la ligue. Louis prit sur-le-champ son parti; il fit demander au comte de Charolais une entrevue et s'y rendit à Conflans, avec cent Écossais de sa garde. Là recommença la promenade tête à tête ; Charles ne savait pas encore la reddition de Rouen ; Louis s'empressa de la lui apprendre avant qu'il eût le temps de réfléchir et d'accroître ses prétentions. « Puisque les Normands, lui dit-il, se sont d'eux-mêmes portés à une telle nouveauté, à la bonne heure ! Jamais de mon gré je n'aurais donné un tel apanage à mon frère; mais la chose est faite; j'y consens. » Et il agréa en même temps toutes les autres conditions dont ils s'étaient entretenus.

Autant le roi se montrait résigné, autant le comte de Charolais était joyeux de se voir si près de la paix ; tout allait mal dans son armée : les vivres y manquaient ; les murmures et les divisions y fermentaient; la Ligue du bien public était sur le point d'aboutir à une chute honteuse. En se promenant et s'entretenant cordialement, les deux princes s'avançaient vers Paris; ils dépassèrent, sans y prendre garde, l'entrée d'une forte palissade que le roi avait fait élever en avant des murs de la ville et qui en marquait la limite. Ils s'arrêtèrent tout à coup, tous deux ébahis ; le Bourguignon se trouvait dans le camp ennemi; il fit bonne contenance et continua simplement l'entretien. Dans son armée cependant, le voyant tarder si longtemps, on était déjà en proie à un grand trouble; les chefs s'étaient réunis: « Si ce jeune prince, dit le maréchal de Bourgogne, s'est allé perdre comme un fou, ne

perdons pas sa maison ; que chacun se retire en son logis et se tienne prêt sans s'émouvoir de ce qui pourra arriver. En nous tenant ensemble, nous sommes en état de nous retirer sur les marches du Hainaut, de Picardie ou de Bourgogne. » Le vieux guerrier monta à cheval et s'avança du côté de Paris pour voir si le comte Charles ne reviendrait pas : il vit bientôt apparaître une troupe de quarante ou cinquante chevaux en marche vers lui ; c'était le prince bourguignon avec une escorte de la garde du roi de France ; Charles renvoya l'escorte et vint au maréchal en disant : « Ne me tancez pas ; je reconnais ma folie ; mais je m'en suis aperçu trop tard ; j'étais déjà près du boulevard. — On voit bien que je n'étais pas là, dit le maréchal ; en ma présence, il n'en eût pas été ainsi. Vous le savez, mon prince, je ne suis à vous que par emprunt, tant que votre père vivra. » Charles ne répliqua rien et rentra dans son camp, où tous le félicitaient et rendaient hommage à la loyauté du roi.

Les négociations pour la paix s'ouvrirent aussitôt. Elles ne furent pas difficiles ; Louis était prompt à accomplir ses sacrifices dès qu'il en avait reconnu la nécessité, bien résolu d'ailleurs dans son âme à les retirer dès que la fortune lui reviendrait. Deux traités distincts furent conclus : l'un à Conflans, le 5 octobre 1465, entre Louis et le comte de Charolais ; l'autre, à Saint-Maur, le 29 octobre, entre Louis et les autres princes ligués. Par l'un et par l'autre traité, le roi accordait à peu près tout ce qu'on lui avait demandé ; au comte de Charolais, l'abandon de toutes les villes importantes de la Picardie ; au duc de Berry, l'apanage du duché de Normandie, en toute souveraineté ; outre les divers territoires qui leur étaient concédés, les autres princes recevaient tous de fortes sommes en argent comptant. Les conditions de la paix étaient déjà convenues quand les Bourguignons s'avisèrent de sommer en outre la place de Beauvais ; Louis s'en plaignit doucement au comte de Charolais : « Si vous vouliez cette ville, lui dit-il, il fallait me la demander ; je vous l'aurais donnée ; mais la paix est faite, il convient de l'observer. » Charles désavoua hautement ses gens. Quand la paix fut publiée, le 30 octobre, le roi alla à Vincennes recevoir l'hommage de son frère Charles pour le duché de Normandie et celui du comte de Charolais pour les terres de Picardie ; le comte demanda au roi de lui céder, « pour ce jour-là, le château de Vincennes, pour la sûreté de tous ; » Louis n'y fit aucune difficulté ; la porte et les appartements du château furent gardés par les

gens du comte ; mais les Parisiens, dont Louis avait gagné la faveur, s'alarmèrent pour lui ; vingt-deux mille hommes de milice urbaine se portèrent aux environs de Vincennes, et obligèrent le roi de revenir coucher à Paris. Il alla presque seul à la grande revue que le comte de Charolais passa de son armée avant de donner l'ordre du départ ; Louis parcourut les rangs, parlant gracieusement à ses ennemis de la veille. En se quittant, le roi et le comte s'embrassèrent, le comte disant à haute voix : « Messieurs, vous et moi sommes au roi mon souverain seigneur qui est ici présent, pour le servir toutes les fois que besoin sera. »

Quand les traités de Conflans et de Saint-Maur furent présentés au parlement pour être enregistrés, le parlement s'y refusa d'abord ; la chambre des comptes en fit autant ; le roi insista au nom de la nécessité, et l'enregistrement eut lieu, moyennant une déclaration du parlement qu'il était contraint d'obéir. Louis ne se plaignait pas, au fond, de cette résistance et fit lui-même une protestation secrète contre les traités qu'il venait de signer.

Au début des négociations, on était convenu que trente-six notables, douze prélats, douze chevaliers et douze membres du conseil, se réuniraient avec pouvoir d'informer sur les fautes commises dans le gouvernement du royaume et d'y porter remède. Ils devaient s'assembler le 15 décembre, et avoir terminé leur travail en deux mois au moins et trois mois dix jours au plus. Le roi promit, sur sa parole, de tenir ferme et stable ce qu'ils ordonneraient. Mais cette commission tarda près d'un an à se réunir ; et même réunie, ses travaux furent si lents et si vains que le comte de Dampmartin put, à bon droit, écrire au comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne par la mort du duc Philippe son père : « La *ligue du bien public* n'a été que la *ligue du mal public.* »

Les traités à peine signés et les princes rentrés chacun dans ses États, une querelle s'éleva entre le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie. Louis, qui guettait l'occasion des divisions entre ses ennemis, alla trouver sur-le-champ le duc de Bretagne, fit avec lui une convention particulière de garantie mutuelle ; et libre alors de ses mouvements, il entra brusquement en Normandie pour en reprendre possession, comme dans une province dont, malgré la cession qu'il venait d'en faire à son frère, le roi de France ne pouvait se passer. Évreux, Gisors, Gournay, Louviers, Rouen même retombèrent sans grande ré-

sistance en son pouvoir. Le duc de Berry réclama vivement l'appui de son allié de la veille, le duc de Bourgogne, pour rester maître du nouveau duché que lui avaient donné les récents traités. Le comte de Charolais prenait alors peu à peu le gouvernement de l'État bourguignon au nom de son père, le vieux duc Philippe, malade et près de s'éteindre; mais alléguant ses propres affaires, notamment sá lutte sans cesse renaissante avec ses sujets flamands, les Liégeois, le comte éluda de donner satisfaction au duc de Berry.

Pour être en sûreté du côté de la Bourgogne comme du côté de la Bretagne, Louis était entré en négociation avec le roi d'Angleterre, Édouard IV, et lui avait fait des offres, peut-être même des promesses, qui semblaient porter atteinte aux droits cédés par le traité de Conflans au duc de Bourgogne sur certains districts de la Picardie; le comte de Charolais en fut informé, et dans son impétueuse colère, il écrivit au roi Louis en l'appelant simplement *Monsieur*, au lieu de lui donner, selon l'usage du vassal envers son suzerain, le titre de *mon très-redouté seigneur :* « Qu'il vous plaise savoir que, depuis quelque temps, j'ai été averti d'une chose dont je ne me saurais trop ébahir. C'est à grand regret que je vous le déclare quand il me souvient des bonnes paroles que toute cette année vous m'avez données, tant de bouche que par écrit. Il est certain qu'un parlement a été tenu entre vos gens et ceux du roi d'Angleterre, que vous avez été content de leur bailler le pays de Caux et la ville de Rouen, que vous leur avez promis de leur faire avoir Abbeville et le comté de Ponthieu, et que vous avez conclu avec eux certaines alliances contre moi et mon pays, en leur faisant de grandes offres à mon préjudice. Vous pouvez, monsieur, disposer du vôtre selon votre plaisir ; mais il me semble que vous pourriez mieux faire que de vouloir ôter de ma main ce qui est à moi pour le donner aux Anglais ou à toute autre nation étrangère. Je vous supplie donc, monsieur, si de telles ouvertures ont été faites par vos gens, que vous veuillez n'y consentir en aucune manière, mais faire cesser le tout, afin que j'aie cause de demeurer toujours votre très-humble serviteur, comme je le désire. »

Louis ne répondit point à cette lettre ; il se contenta de l'envoyer à la commission des trente-six notables réunis alors à Étampes pour s'occuper de la réforme du royaume, en leur demandant de faire sentir au comte de Charolais l'inconvenance d'un tel langage, et de provoquer la punition des personnes qui le lui avaient suggéré. Le comte s'excusa

avec un peu d'embarras en persistant à se plaindre des prétentions obstinées et des menées sourdes du roi. Un grave incident vint distraire un moment les deux rivaux de ces récriminations mutuelles ; le duc Philippe le Bon, depuis longtemps en déclin visible du corps et de l'esprit, fut frappé à Bruges d'une attaque d'apoplexie bientôt jugée mortelle ; son fils le comte de Charolais était à Gand ; au premier bruit du danger, il monta à cheval, et sans s'arrêter un instant, il arriva à Bruges le 15 juin 1467 et courut à la chambre de son père qui avait déjà perdu la parole et la connaissance : « Mon père, mon père, disait le comte à genoux et en sanglotant, donnez-moi votre bénédiction, et si je vous ai offensé, pardonnez-le-moi. — Monseigneur, ajoutait l'évêque de Bethléem, confesseur du mourant, si vous nous entendez, témoignez-le par quelque signe. » Le duc tourna un peu les yeux vers son fils et parut lui serrer faiblement la main ; ce fut en lui le dernier souffle de la vie ; il mourut le soir, après quelques heures d'une agonie immobile ; son fils se précipita sur son lit : « Il criait, pleurait, se tordait les mains, dit George Châtelain, l'un des plus anciens et des plus affidés serviteurs du vieux duc, et pendant longs jours, les larmes se mêlaient en toutes ses paroles chaque fois qu'il parlait à ceux qui avaient servi le défunt. Tellement que chacun s'émerveillait de sa démesurée douleur ; on n'avait jamais cru auparavant qu'il dût ressentir le quart du deuil qu'il en montra, car on le croyait d'un cœur plus dur, pour quelque cause que ce fût ; mais nature le vainquit. » Ce n'était pas à son fils seulement que le duc Philippe avait été bon et laissait de tels regrets : « Nous vous perdons, disait-on dans la foule qui suivait le convoi à travers les rues, vous, notre bon duc, le meilleur, le plus doux, le plus familier des princes, vous, notre paix et notre joie ! Parmi de si horribles tempêtes, vous aviez fini par nous ramener la tranquillité et le bon ordre ; vous avez fait siéger la justice et donné libre cours à la marchandise. Et maintenant vous êtes mort et nous orphelins ! » Bien des voix, dit-on, ajoutaient plus bas : « Vous nous laissez à une main nouvelle dont le poids nous est inconnu ; nous ne savons en quels périls peut nous jeter la puissance qui va nous commander, nous, si bien accoutumés à la vôtre, sous laquelle, la plupart, nous sommes nés et nous fûmes nourris. »

Ce que le peuple pressentait avec anxiété, Louis XI le prévoyait avec certitude et prenait ses mesures en conséquence. Peu de jours après la mort de Philippe le Bon, plusieurs des principales cités flamandes,

Gand d'abord, Liége ensuite, se soulevèrent contre le nouveau duc de Bourgogne pour la défense de leurs libertés déjà méconnues ou menacées. Les intrigues de Louis n'étaient pas étrangères à ces séditions ; il eût été, à coup sûr, fort aise de voir son plus redoutable ennemi, au début de son règne ducal, assiégé par de graves embarras et obligé de laisser le roi de France vider sans peine ses différends avec le duc Charles de Berry, son frère, et le duc de Bretagne. Mais le nouveau duc de Bourgogne triompha rapidement des insurrections flamandes; et après ces succès, à la fin de l'année 1467, il était si puissant et si libre de ses mouvements, que Louis put, avec raison, craindre la formation d'une nouvelle ligue de ses grands voisins coalisés contre lui, peut-être même en intelligence avec les Anglais, toujours prêts à chercher en France des alliés pour y tenter de nouveau la fortune que Jeanne d'Arc et Charles VII leur avaient ravie. En présence de cette situation, Louis prit une résolution à coup sûr déplaisante pour lui si jaloux de son pouvoir, mais intelligente et hardie : il affronta les difficultés du gouvernement à l'intérieur pour prévenir les périls du dehors. On se souvenait de l'énergie qu'avaient déployée et des services qu'avaient rendus, dans la première partie du règne de Charles VII, les états généraux ; le vœu de leur retour se manifestait ; on en parlait, même dans les refrains populaires, comme du remède le plus efficace aux maux du temps :

— Qu'en dit Paris ? — Il est muet et sourd.
— N'ose-t-il parler ? — Nenni, ni parlement.
— Et le clergé ? — On le tient de bien court.
— Par votre foi ? — Oui, par mon sacrement.
— Et la noblesse ? — Elle vit pirement.
— Et la justice ? — Elle n'a poids ni balance.
— Qui peut pourvoir à ceci bonnement ?
— Qui ? voire qui ? — Les trois états de France.
— Prince, veuillez donner allégement.
— A qui ? — Aux bons vivants en espérance....
— De quoi ? — Du droit qu'ont en gouvernement...
— Qui ? voire qui ? — Les trois états de France.

Contre le mal Louis n'eut pas peur du remède ; il convoqua les états généraux à Tours pour le 1er avril 1468 ; vingt-huit seigneurs en per-

sonne, les mandataires de plusieurs autres qui ne purent s'y rendre, et cent quatre-vingt-douze députés élus par soixante-quatre villes y siégeaient. Le chancelier Juvénal des Ursins exposa, en présence du roi. l'objet de la convocation : « C'est assavoir les différends qui se sont élevés entre le roi et monsieur Charles, son frère, pour le fait du duché de Normandie et de l'apanage du dit monsieur Charles ; pareillement les grands excès et entreprises que le duc de Bretagne a faits contre le roi en prenant ses places et sujets et en lui faisant guerre ouverte ; tiercement l'intelligence qu'on dit qu'a le duc de Bretagne avec les Anglais pour les faire descendre en ce royaume et leur bailler les places qu'il tient en Normandie. Sur quoi nous concluons à ce que les gens des trois états donnent leur bon avis et conseil. » Après ce programme officiel, le roi et ses conseillers se retirèrent. Les états délibérèrent pendant sept ou huit séances, et tombèrent d'accord « sans nulle contrariété ou difficulté quelconque, qu'en ce qui touche le duché de Normandie, il ne doit et ne peut être séparé de la couronne en quelque manière que ce soit, mais doit y demeurer uni, annexé et conjoint inséparablement. De plus, tout appointement du duc de Bretagne avec les Anglais est une chose damnable, pernicieuse et de très-mauvaise conséquence, et qui n'est pas à permettre, à souffrir, ni tolérer en aucune manière. Enfin, si monsieur Charles, le duc de Bretagne, *ou autres*, faisaient guerre au roi notre souverain seigneur, ou qu'ils eussent traité ou adhérence avec ses ennemis, le roi doit procéder contre ceux qui ainsi feraient, comme faire se doit en tel cas pour la tranquillité et sûreté du royaume... Et toutes les fois que les dits cas écherraient, les gens des états ont accordé et consenti, accordent et consentent que, sans attendre autre assemblée ni congrégation des états, lesquels aisément ne se peuvent pas assembler, le roi y puisse faire tout ce que ordre et justice comportent ; promettant et accordant les dits états de servir et aider le roi touchant ces matières, de lui obéir de tout leur pouvoir, et de vivre et mourir avec lui en cette querelle. »

Louis XI lui-même ne pouvait demander davantage. Plus expérimentés et plus prévoyants, les états généraux de 1468 n'auraient eu garde d'abdiquer ainsi, même momentanément, entre les mains de la royauté, leur droit et leur rôle dans le gouvernement du pays ; mais ils firent acte de patriotisme et de bon sens en défendant l'intégrité du royaume, l'unité nationale et l'ordre public contre les ambitions égoïstes et les violences déréglées de la féodalité.

Fort de leur adhésion éclatante, Louis mit fin, par le traité d'Ancenis signé le 10 septembre 1468, à ses différends avec le duc de Bretagne François II, qui renonça à l'alliance du duc de Bourgogne, et s'engagea à faire accepter par le duc Charles de France un arbitrage chargé de régler, avant deux ans, la question de son apanage territorial en remplacement de la Normandie; jusqu'à cette époque, on fixa à soixante mille livres la pension due par la couronne à ce prince. Louis restait ainsi en face du nouveau duc Charles de Bourgogne pour seul adversaire; ses conseillers se divisèrent sur le parti à prendre envers ce redoutable vassal; était-ce par la guerre ou par les négociations qu'il fallait essayer d'en finir avec lui? Le comte de Dampmartin, le maréchal de Rouault, presque tous les hommes d'armes conseillaient vivement la guerre : « Qu'on nous laisse faire, disaient-ils; nous rendrons bon compte au roi de ce duc de Bourgogne. Maugrebleu! que prétendent ces Bourguignons? Ils ont appelé les Anglais et se sont alliés à eux pour nous livrer bataille; ils ont mis tout le pays à feu et à sang; ils ont chassé le roi de sa seigneurie. Nous en avons trop souffert; il faut prendre sa revanche; tombons sur eux, par le diable, tombons sur eux. Le roi se fait brebis et marchande sa laine et sa peau, comme s'il n'avait pas de quoi se défendre. Par la mort! à sa place, nous aimerions mieux aventurer tout le royaume que de nous laisser mener de la sorte. » Mais le roi n'aimait pas à aventurer le royaume, et il avait plus de confiance dans les négociations que dans la guerre; deux de ses principaux conseillers, le connétable de Saint-Pol et le cardinal de la Balue, évêque d'Évreux, étaient de son avis et le poussaient sur sa pente; c'était d'eux surtout qu'il se servait dans ses relations plus ou moins secrètes avec le duc de Bourgogne; il les chargea de le sonder sur un projet d'entrevue personnelle entre le roi et lui. « Louis avait grande idée, dit très-bien M. de Barante dans son *Histoire des ducs de Bourgogne*, du pouvoir qu'il prenait sur les gens par son esprit et son langage; il s'imaginait toujours qu'on ne disait pas ce qu'il fallait dire et qu'on ne s'y prenait pas de la bonne façon. » C'était lui plaire que lui promettre un succès qu'il ne devrait qu'à lui-même; le connétable et le cardinal n'y manquèrent pas. Ils trouvèrent le duc de Bourgogne fort peu disposé à accepter les ouvertures du roi : « Par saint George, disait-il, je ne demande rien que de juste et de raisonnable; je veux l'accomplissement des traités d'Arras et de Conflans que le roi a jurés. Je ne lui fais point la guerre; c'est lui qui vient pour me la faire;



PORTRAIT DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE

amenât-il toutes les forces de son royaume, je ne bougerai point d'ici et ne reculerai pas de la longueur de mon pied. Mes prédécesseurs se sont vus en plus dure situation et ne se sont pas épouvantés. » Ni le connétable de Saint-Pol, ni le cardinal de la Balue n'informèrent le roi de ces rudes dispositions du duc Charles; ils désiraient tous deux l'entrevue dans leur intérêt personnel, et n'avaient garde de mettre en lumière ce qui pouvait y mettre obstacle. Louis persista dans son désir et fit demander au duc une lettre de sûreté. Charles l'écrivit de sa main le 8 octobre 1468, en ces termes:

« Monseigneur, si votre plaisir est de venir en cette ville de Péronne pour nous entrevoir, je vous jure et vous promets, par ma foi et sur mon honneur, que vous y pouvez venir, demeurer, séjourner, et vous en retourner sûrement aux lieux de Chauny et de Noyon, à votre plaisir, toutes les fois qu'il vous plaira, franchement et quittement, sans qu'aucun empêchement soit donné, à vous et à nul de vos gens, par moi ni par d'autres, pour quelque cas que ce soit et qui puisse advenir. »

Quand cette lettre arriva à Noyon, la surprise et l'alarme furent extrêmes autour de Louis; l'entrevue paraissait une idée insensée; le vidame d'Amiens accourut amenant un homme du pays qui affirmait sur sa vie que Monsieur de Bourgogne ne la voulait que pour attenter à la personne du roi; les plus grands ennemis du roi, disait-on, sont déjà ou vont arriver auprès du duc; les capitaines renouvelèrent vivement leurs objections. Louis tint bon et partit de Noyon le 2 octobre, emmenant avec lui le connétable, le cardinal, son confesseur, et pour toute garde quatre-vingts de ses fidèles Écossais et une soixantaine d'hommes d'armes. Il y avait dans ce rusé compère, comme l'appelaient ses contemporains, des bouffées d'étourderie et de vanité audacieuse.

Le duc Charles alla à sa rencontre hors de la ville; ils s'embrassèrent et rentrèrent à pied dans Péronne, causant familièrement, le roi la main appuyée sur l'épaule du duc, en signe d'amitié. Louis fut logé chez le receveur de la ville; le château de Péronne était, disait-on, en trop mauvais état et trop mal pourvu pour le recevoir. Le jour même où le roi entrait dans Péronne, l'armée du duc, commandée par le maréchal de Bourgogne, arrivait du côté opposé et campait sous ses murs. Plusieurs anciens serviteurs du roi, maintenant brouillés avec lui, accompagnaient l'armée bourguignonne: « Dès que le roi fut averti de l'arrivée de ces gens, dit Commynes, il entra en grande peur et envoya prier le duc de Bourgogne qu'il pût loger au château, vu que tous ceux-là qui

étaient venus étaient ses malveillants. Le duc en fut très-joyeux, lui fit faire son logis et l'assura fort de n'avoir nul doute. » Dès le lendemain, les pourparlers commencèrent entre les conseillers des deux princes; ils ne paraissaient guère disposés à s'entendre et les esprits commençaient même à s'aigrir de part et d'autre lorsque arrivèrent des nouvelles qui excitèrent un grand émoi : « Le roi Louis, en venant à Péronne, ne s'était point avisé, dit Commynes, qu'il avait envoyé deux ambassadeurs aux gens de Liége pour les solliciter contre le duc ; néanmoins, les dits ambassadeurs avaient si bien diligenté qu'ils avaient déjà fait un grand amas (de révoltés). Les Liégeois vinrent d'emblée prendre la ville de Tongres où étaient l'évêque de Liége et le seigneur d'Humbercourt, lesquels ils prirent aussi, tuant en outre quelques serviteurs du dit évêque.» Les fugitifs, qui apportèrent cette nouvelle à Péronne, grossirent encore beaucoup le mal; ils ne doutaient pas, dirent-ils, que l'évêque et le sire d'Humbercourt n'eussent aussi été massacrés, et le duc Charles n'en douta pas plus qu'eux ; son emportement fut extrême ; il se promenait çà et là, racontant partout les nouvelles de Liége : « Le roi n'est donc venu ici, disait-il, que pour me tromper ; c'est lui qui, par ses ambassadeurs, a excité ces mauvaises gens de Liége ; mais, par saint George, ils en seront rudement punis et il aura, lui, sujet de s'en repentir. » Il ordonna sur-le-champ que les portes de la ville et du château fussent fermées et gardées par les archers; un peu troublé cependant de l'effet que produirait cet ordre, il en donna pour motif qu'il voulait absolument qu'on retrouvât une boîte remplie d'or et de joyaux qui lui avait été dérobée: « Je crois véritablement, dit Commynes, que si, à cette heure-là, le duc eût trouvé ceux à qui il s'adressait prêts à le conforter ou conseiller de faire au roi une mauvaise compagnie (un mauvais parti), il en eût ainsi fait; mais pour lors, j'étais encore avec le dit duc; je lui servais de chambellan et je couchais en sa chambre quand je voulais, car telle était l'usance de cette maison. Avec moi il n'y avait, à ses paroles du duc, que deux valets de chambre, l'un appelé Charles de Visen, natif de Dijon, homme honnête et qui avait grand crédit avec son maître ; nous n'aigrîmes rien, mais adoucîmes à notre pouvoir. »

Pendant que le duc Charles se livrait ainsi au premier bouillonnement de sa colère, le roi Louis restait immobile dans le château de Péronne, tout près de la grosse tour où, vers l'an 925, le roi Charles le Simple avait été enfermé par Herbert, comte de Vermandois, et était mort captif en 929. On n'avait ôté à Louis aucun de ses gens; mais la

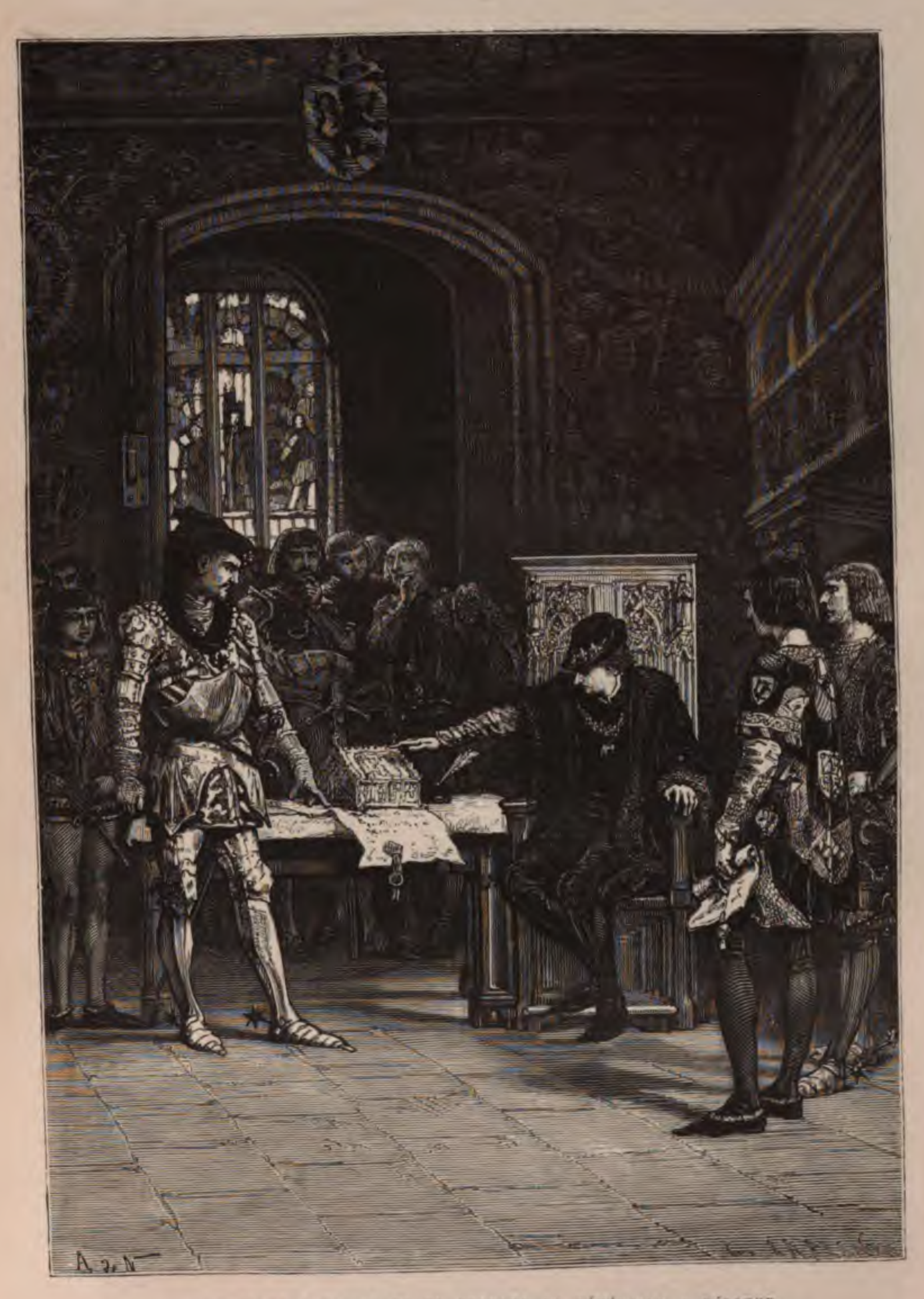
porte du château était sévèrement gardée. On n'entrait, pour son service, que par le guichet, et aucun des hommes du duc ne venait le trouver ; il n'avait nulle occasion de parlementer, de s'expliquer, de deviner ce qu'il lui convenait de dire ou de faire ; il était seul aux prises avec son imagination et ses impressions vives, avec le sentiment des fautes récentes qu'il avait commises, surtout de ses excitations à la rébellion des Liégeois et de l'oubli qu'il en avait fait au moment même où il venait se mettre entre les mains de son ennemi. Loin cependant de s'abandonner lui-même, Louis déploya, dans cette périlleuse épreuve, toute la pénétration, l'activité et la justesse de son esprit avec toute la souplesse de son caractère ; il faisait porter, par ses propres serviteurs, ses questions, ses offres, ses promesses, à tous les serviteurs du duc dont il pouvait espérer quelque secours ou quelque bon avis ; quinze mille écus d'or, dont il s'était muni en partant, furent donnés par lui pour être distribués dans la maison du duc de Bourgogne : libéralité probablement inutile, car on dit que celui qu'il en avait chargé en garda pour lui-même une bonne part. Le roi passa deux jours dans cette attente obscure de ce qui se préparait contre lui.

Le 11 octobre, le duc Charles, un peu refroidi, réunit son conseil. La séance dura tout le jour et une partie de la nuit. Louis avait fait offrir de jurer la paix, telle qu'au moment de son arrivée à Péronne on la lui avait proposée, sans aucune réserve ni difficulté de sa part. Il s'engageait à se joindre au duc pour faire la guerre aux Liégeois et châtier leur rébellion. Il laisserait en otages ses plus proches parents et ses plus intimes conseillers. Au début du conseil, ses propositions ne furent pas même écoutées ; on ne parlait que de retenir le roi en prison et d'envoyer chercher son frère le prince Charles, avec qui on réglerait tout le gouvernement du royaume ; le messager eut ordre de s'apprêter pour partir sur-le-champ ; son cheval était dans la cour ; il n'attendait plus que les lettres que le duc écrivait en Bretagne. Le chancelier de Bourgogne et quelques conseillers plus sages conjurèrent le duc d'y réfléchir : le roi était venu à Péronne sur la foi de son sauf-conduit ; ce serait, pour la maison de Bourgogne, un déshonneur éternel de manquer de parole à son souverain seigneur ; les conditions que le roi était prêt à accorder termineraient, au profit de la Bourgogne, de grandes et difficiles affaires. Le duc prêta l'oreille à ces honnêtes et prudents conseils ; les nouvelles de Liége étaient moins graves que ne les avaient faites les premiers bruits ; l'évêque et le sire d'Humbercourt

avaient été mis en liberté. Charles se retira dans sa chambre; là, sans songer à se déshabiller, il allait et venait à grands pas, se jetait sur son lit, se relevait, parlait seul et tout haut, s'adressant quelquefois à Commynes, qui couchait près de lui : sur le matin, quoique paraissant toujours très-irrité, ses propos étaient moins menaçants : « Il m'a fait promettre, dit-il, de venir avec moi reconquérir l'évêque de Liége qui est mon beau-frère, et son parent à lui aussi; il faudra bien qu'il y vienne; je ne me ferai point conscience de le contraindre à la parole qu'il m'a donnée; » et aussitôt il envoya les sires de Créqui, de Charni et de la Roche annoncer au roi qu'il allait venir jurer la paix avec lui. Commynes n'eut que le temps de faire dire à Louis dans quelle disposition d'esprit était le duc et dans quel danger il se mettrait lui-même s'il hésitait soit à jurer la paix, soit à marcher contre les Liégeois.

Le jour même, le duc entra dans l'appartement du château où le roi était prisonnier : sa contenance était courtoise; mais sa voix tremblait de colère; ses paroles étaient brèves et âpres, son geste menaçant. Un peu ému à son aspect : « Mon frère, lui dit Louis, ne suis-je pas en sûreté dans votre maison et votre pays? — Oui, monsieur, répondit le duc, si sûr que, si je voyais un trait d'arbalète venir sur vous, je me mettrais devant pour vous garantir. Mais ne voulez-vous pas jurer le traité tel qu'il a été écrit? — Oui, dit le roi, et je vous remercie de votre bon vouloir. — Et ne voulez-vous pas venir avec moi à Liége pour m'aider à punir la trahison que m'ont faite ces Liégeois, à cause de vous et de votre voyage ici? L'évêque est votre parent proche, de la maison de Bourbon. — Oui, Pâques-Dieu, répliqua Louis, et je me suis fort émerveillé de leur méchanceté. Mais commençons par jurer le traité; puis, je partirai avec autant ou aussi peu de mes gens que vous le voudrez. »

On tira aussitôt des coffres du roi le bois dit de la vraie croix, qu'on nommait la croix de Saint-Laud parce qu'elle avait été conservée dans l'église de Saint-Laud à Angers; elle passait pour avoir jadis appartenu à Charlemagne, et c'était la relique que Louis regardait comme la plus sacrée. Le traité fut immédiatement signé, sans qu'aucun changement fût apporté à celui de Conflans; le duc de Bourgogne s'engagea seulement à employer son influence auprès du prince Charles de France pour qu'il se contentât de la Brie et de la Champagne pour apanage. L'orage était passé, et Louis se réjouissait presque de se voir appelé



ENTREVUE DE LOUIS XI ET DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE A PÉRONNE

lui-même à châtier les Liégeois qui lui avaient fait commettre une telle faute et courir un tel péril.

Dès le lendemain, les deux princes partirent ensemble, Charles avec son armée, Louis avec sa modeste suite accrue de trois cents hommes d'armes qu'il fit venir de France. Ils arrivèrent le 27 octobre devant Liége. Depuis les dernières victoires du duc Charles, la ville n'avait plus ni remparts ni fossés ; rien ne semblait plus facile que d'y entrer ; mais les assiégés ne pouvaient se persuader que le roi Louis fût pour le duc de Bourgogne un allié sincère ; ils firent une sortie en criant : « Vive le roi ! vive la France ! » Leur surprise fut grande quand ils virent Louis s'avancer en personne, portant la croix de Saint-André de Bourgogne à son chapeau et criant : « Vive Bourgogne ! » Parmi les Français eux-mêmes autour du roi, quelques-uns étaient choqués ; ils ne pouvaient se résigner à si peu de fierté et à une telle effronterie dans le mensonge. Louis ne tenait nul compte de leur humeur et répétait sans cesse : « Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage suivent de près. » La surprise des Liégeois se tourna en indignation ; ils résistèrent plus énergiquement et plus longtemps qu'on ne s'y était attendu ; confiants dans leur force, les assiégeants se gardaient mal ; les sorties des assiégés se multiplièrent ; une nuit Charles fut averti que, dans un faubourg qu'ils occupaient, ses gens venaient d'être attaqués et fuyaient ; il monta à cheval, défendit qu'on éveillât le roi, se rendit seul sur le lieu du combat, rétablit l'ordre et revint raconter l'affaire à Louis, qui s'en montra fort joyeux. Une autre fois, la nuit était sombre et pluvieuse ; vers minuit, une attaque générale réveilla tout le camp bourguignon ; le duc fut bientôt sur pied ; un instant après, le roi arriva ; le désordre était grand : « Les Liégeois sont sortis de ce côté, disaient les uns. Non, c'est par cette porte, » disaient les autres ; on ne savait pas, on ne donnait aucun ordre. Charles était impétueux et vaillant, mais il se troublait aisément ; ses serviteurs se sentaient un peu embarrassés de ne pas lui voir une meilleure contenance devant le roi ; Louis au contraire était froid et calme, ferme dans le commandement et prompt à prendre autorité partout où il se trouvait : « Prenez ce que vous avez de gens, » dit-il au connétable de Saint-Pol qui l'accompagnait, et allez de ce côté ; s'ils doivent venir sur nous, c'est par là qu'ils passeront. » On s'aperçut que c'était une fausse alerte. Deux jours après, l'affaire fut plus chaude ; les habitants d'un canton qui touchait à la ville et qu'on appelait *Franchemont*, résolurent

de tenter un effort désespéré et d'aller tomber à l'improviste sur le quartier même où étaient logés les deux princes; un soir, à dix heures, six cents hommes sortirent par une des brèches, tous gens de cœur et bien armés; la maison du duc fut la première attaquée; douze archers seulement veillaient en bas et jouaient aux dés. Charles était au lit; Commynes lui mit au plus vite sa cuirasse et son casque ; ils descendirent l'escalier; les archers défendaient à grand'peine l'entrée de la porte; des renforts arrivèrent; le péril disparut. Le logis du roi Louis avait été aussi attaqué; mais, au premier bruit, les archers écossais étaient accourus, avaient entouré leur maître et repoussé l'attaque sans s'inquiéter si leurs flèches tuaient des Liégeois ou des Bourguignons venus au secours. Les braves de Franchemont périrent presque tous dans leur entreprise. Le duc et ses principaux chefs tinrent conseil le lendemain; le duc voulait donner l'assaut. Le roi n'assistait pas à ce conseil ; quand on l'informa de ce qui y avait été résolu, il ne fut pas d'avis de l'assaut: « Vous voyez, dit-il, le courage de ce peuple ; vous savez tout ce qu'a de meurtrier et d'incertain un combat à travers les rues; vous y perdrez inutilement beaucoup de braves gens. Attendez deux ou trois jours; les Liégeois viendront infailliblement à composition. » Presque tous les chefs bourguignons étaient de l'avis du roi; le duc se fâcha: « Il veut sauver les Liégeois, dit-il; quel péril offre cet assaut? Il n'y a pas de muraille; ils ne peuvent mettre en batterie une seule pièce d'artillerie; je ne renoncerai certes pas à l'assaut; si le roi a peur, qu'il s'en aille à Namur. » L'injure choqua les Bourguignons eux-mêmes; Louis en fut informé et n'en dit rien. Le lendemain, 30 octobre 1468, l'assaut fut commandé; le duc marchait à la tête de ses troupes; le roi arriva: « Demeurez, lui dit Charles, ne vous mettez pas inutilement en péril; je vous ferai dire quand il sera temps. — Mon frère, reprit Louis, marchez en avant; vous êtes le plus heureux prince qui vive; je vous suis, » et il continua de marcher avec lui. L'assaut fut inutile ; le découragement avait gagné les Liégeois; les plus braves avaient péri. C'était un dimanche ; le peuple qui restait ne s'attendait pas à l'attaque: « La nappe était mise dans chaque maison ; tous se disposaient à dîner. » Les Bourguignons s'avançaient dans des rues désertes; Louis marchait tranquillement, entouré de ses hommes et criant: « Vive Bourgogne! » Le duc revint au-devant de lui, et ils s'en allèrent ensemble remercier Dieu dans la cathédrale de Saint-Lambert. Ce fut la seule église préservée de la fureur et du pillage

des Bourguignons; à midi, il ne restait plus rien à prendre dans les maisons ni dans les églises. Louis combla le duc Charles de ses félicitations et de ses louanges; « il les savait tourner d'une façon si courtoise et si aimable que le duc en était charmé et radouci. » Le lendemain, s'entretenant tête à tête avec lui: « Mon frère, dit le roi au duc, si vous avez encore besoin de mon aide, ne m'épargnez pas; mais si vous n'avez plus rien à faire de moi, il convient que je retourne à Paris pour faire publier, dans ma cour de parlement, l'arrangement que nous avons fait ensemble; autrement il courrait risque d'être de nulle valeur; vous savez que telle est la coutume de France. L'été prochain il faudra nous revoir; vous viendrez dans votre duché de Bourgogne; j'irai vous trouver, et nous passerons un mois ensemble joyeusement, à faire bonne chère. » Charles ne répondit rien et fit apporter le traité conclu naguère entre eux à Péronne, laissant au choix du roi de le confirmer ou de l'abandonner, et s'excusant en termes voilés de l'avoir ainsi contraint et emmené. Le roi se montra satisfait du traité, et le 2 novembre 1468, le surlendemain de la prise de Liége, il partit pour la France. Le duc l'accompagna jusqu'à une demi-lieue de la ville. Comme ils allaient se quitter, le roi lui dit: « Si d'aventure mon frère Charles, qui est en Bretagne, ne se contentait pas du partage que je lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous que je fisse? — S'il ne veut pas le prendre, répondit le duc, mais que vous fassiez qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. » Louis n'en demanda pas davantage; il rentrait chez lui libre et confiant en lui-même « après avoir passé les trois plus rudes semaines de sa vie. »

Mais la délivrance de Louis XI après sa quasi-captivité de Péronne et le nouveau traité qu'il y conclut avec le duc Charles ne furent et ne pouvaient être qu'une halte momentanée dans la lutte de ces deux princes voués, par leur caractère comme par leur situation, à une incompatibilité incurable; ils étaient trop puissants et trop divers pour vivre en paix dans leur si étroit voisinage et dans leurs rapports si compliqués. Je trouve dans la chronique de George Chastelain, bourgeois flamand et serviteur familier du duc Charles comme il l'avait été du duc Philippe son père, un tableau judicieux de cette incompatibilité et de ses causes : « Il y avait, dit-il, de tous temps, rancune entre ces deux princes, et quelque pacification qui s'en pût faire aujourd'hui, tout retournait demain en son premier état et nul vrai amour ne s'y pouvait former. Ils avaient des conditions incompatibles et des volontés

toujours discordantes; et plus ils avançaient dans leurs jours, plus ils tombaient en graves différends et en désespérables aigreurs. Le roi était homme subtil et plein de feinte; il savait reculer pour saillir plus loin, faire l'humble et le doux dans des desseins couverts, concéder et donner pour recevoir au double, porter et souffrir pour un temps ses propres griefs, dans l'espoir qu'il en pourrait enfin prendre vengeance. Il était donc fort à craindre, à cause de son savoir-faire le plus adroit et le plus pénétrant du monde. Le duc Charles était à craindre à cause de son grand courage qu'il découvrait et étalait dans ses actions, ne tenant compte ni de roi, ni d'empereur. Ainsi, comme le roi avait grand sens et grande habileté dont il usait en dissimulation et souplesse pour réussir dans ses visées, le duc, de son côté, avait un autre sens grand et d'autre effet, qu'il déployait en publique manifestation de sa fierté, sans peur de se méprendre. » De 1468 à 1477, depuis l'incident de Péronne jusqu'à la mort de Charles au siége de Nancy, l'histoire des deux princes ne fut qu'une continuelle alternative de ruptures et de raccommodements, d'hostilités et de trêves dans lesquelles l'un et l'autre changeaient continuellement d'attitude, de langage et d'alliés. C'était tantôt les affaires du duc de Bretagne ou celles du prince Charles de France, devenu duc de Guyenne, tantôt les relations avec les divers prétendants au trône d'Angleterre, ou le sort des villes de Picardie remises au duc de Bourgogne par les traités de Conflans et de Péronne, qui servaient de motif ou de prétexte aux fréquents retours de la guerre. En 1471, Saint-Quentin ouvrit ses portes au comte Louis de Saint-Pol, connétable de France; le duc Charles s'en plaignit avec menace au comte de Dampmartin, qui commandait sur cette frontière l'armée de Louis XI et vivait en bonne intelligence avec le connétable; Dampmartin, « un des plus braves hommes de son temps, dit Duclos[1], sincère, fidèle, ami vif et implacable ennemi, » répondit sur-le-champ au duc: « Très-haut et très-puissant prince, je crois vos lettres avoir été dictées par votre conseil et très-grands clercs qui sont gens à faire lettres mieux que moi, car je n'ai point vécu du métier de plume... Si je vous écris chose qui vous déplaise, et qu'ayez envie de vous venger de moi, vous me trouverez si près de votre armée que vous connaîtrez la petite crainte que j'ai de vous... Soyez sûr que, si vous voulez longtemps guerroyer le roi, il sera à la fin trouvé par tout le monde que

[1] *Histoire de Louis XI* dans les *Œuvres complètes* de Duclos, t. II, p. 429.

vous avez abusé du métier de la guerre. » L'année suivante (1472) la guerre éclata ; le duc Charles vint assiéger Beauvais, et fit donner, le 27 juin, un premier assaut; les habitants étaient presque seuls en ce moment pour défendre leur ville; une jeune fille de dix-huit ans, Jeanne Fourquet, qu'une bourgeoise de Beauvais, madame Laisné, sa mère adoptive, avait nourrie de l'histoire si récente de Jeanne d'Arc, se jeta au milieu de la foule, élevant sa petite hache (une *hachette*) devant l'image de sainte Angadresme, patronne de la ville, et criant : « Glorieuse vierge, viens à mon aide; aux armes! aux armes! » L'assaut fut repoussé; des renforts arrivèrent de Noyon, d'Amiens, de Paris, sous les ordres du maréchal de Rouault; le maire de Beauvais lui présenta Jeanne : « Messire, lui dit la jeune fille, votre bonne diligence est notre délivrance; vous avez été vainqueur partout, vous le serez chez nous. » Le 9 juillet, le duc de Bourgogne fit donner un second assaut qui dura quatre heures; quelques Bourguignons avaient escaladé sur un point du rempart; Jeanne Hachette y arriva au moment où l'un d'eux y plantait son drapeau; elle le poussa sur le talus, jusque dans le fossé, et l'y poursuivit; l'homme tomba sur un genou ; Jeanne le frappa, se saisit du drapeau et remonta sur le rempart en criant : Victoire! » Le même cri retentissait sur tous les points de l'enceinte; l'assaut était partout repoussé. Le dépit de Charles fut grand; la veille il avait été presque seul de son avis pour donner l'assaut; le soir, en se couchant sur son lit de camp, selon sa coutume, il avait demandé à quelques-uns des siens s'il leur semblait que, dans la ville, on s'y attendît : « Oui, certes, lui répondit-on; ils sont grand nombre de gens. — Vous n'y trouverez demain personne, » dit Charles en se moquant. Il resta encore douze jours devant la place, cherchant une meilleure chance; mais le 22 juillet il se décida à lever le siége, et prit la route de la Normandie. Quelques jours avant d'attaquer Beauvais, il avait pris Nesle, dans le Vermandois, non sans peine : « Ce fut là, dit Commynes, qu'il commença exploit de guerre horrible et mauvais, et dont il n'avait jamais usé; c'était de mettre le feu partout; ceux qui furent pris vifs furent pendus ; un nombre assez grand eurent les poings coupés. Il me déplaît à dire cette cruauté; mais j'étais sur le lieu, et en faut dire quelque chose. » Commynes en dit sans doute quelque chose à Charles lui-même, qui lui répondit : « C'est le fruit que porte l'arbre de la guerre; c'eût été le sort de Beauvais si j'avais pu m'emparer de cette ville. »

Les relations avec l'Angleterre étaient, entre les deux rivaux en France, un sujet de menées et de luttes continuelles. Malgré leurs revers sur le continent et leurs guerres civiles dans leur île, les rois d'Angleterre n'avaient pas renoncé à leurs prétentions sur la couronne de France; ils possédaient encore Calais; les souvenirs des batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt étaient encore pour eux une puissance. De 1470 à 1472, la maison d'York avait triomphé de la maison de Lancaster; Édouard IV était roi incontesté. Pour ses visées sur la France, le duc de Bourgogne était son allié naturel; c'était de concert avec Charles qu'Édouard préparait et tentait sans cesse des complots et des campagnes contre Louis XI. En 1474, il somma Louis, par un héraut, de lui rendre la Normandie et la Guyenne, sans quoi il lui annonçait qu'il passerait en France avec son armée : « Dites à votre maître, répondit froidement Louis, que je ne le lui conseille pas. » L'année suivante, le héraut revint dire à Louis que le roi d'Angleterre, près de s'embarquer, le sommait de lui rendre le royaume de France; Louis s'entretint avec le messager : « Votre roi, lui dit-il, entreprend cette guerre malgré lui, à la sollicitation du duc de Bourgogne; il ferait bien mieux de vivre en paix avec moi, au lieu de se livrer à des alliés qui ne peuvent que le tromper sans le servir; » et il fit donner trois cents écus d'or au héraut, en lui en promettant bien davantage si la paix se faisait; le héraut persuadé promit à son tour d'y travailler, disant qu'il croyait que son maître s'y prêterait volontiers, mais que, pour en parler, il fallait attendre qu'Édouard eût passé la mer et senti les difficultés de son entreprise; il conseilla à Louis d'entrer en relations avec mylord Howard et mylord Stanley, qui avaient grand crédit auprès du roi Édouard. « Tandis que le roi parlait audit héraut, il y avait beaucoup de gens dans la salle, dit Commynes, qui attendaient et avaient grande envie d'ouïr ce que le roi disait et quel visage il ferait quand il sortirait de céans. Quand il eut achevé, le roi m'appela et me dit que j'entretinsse toujours ledit héraut, afin que nul ne parlât à lui, et que je lui fisse délivrer une pièce de velours cramoisi contenant trente aunes. Ainsi le fis-je et le roi était bien joyeux de ce qu'il avait trouvé audit héraut. »

Il y avait trois ans, à cette époque, que Philippe de Commynes avait quitté le service du duc de Bourgogne pour passer à celui de Louis XI. En 1471, Charles avait étourdiment autorisé, on ne sait pourquoi, une entrevue de Commynes avec Louis : « La parole du roi, dit le chroniqueur Moli-

net, serviteur du duc de Bourgogne, était tant douce et vertueuse qu'elle endormait, comme la sirène, tous ceux qui lui présentaient oreille. » « C'était de tous les princes, dit Commynes lui-même, celui qui plus travaillait à gagner un homme qui le pouvait servir ou qui lui pouvait nuire ; et ne s'ennuyait point à être refusé une fois d'un qu'il pratiquait à gagner, mais y continuait en lui promettant largement, et donnant par effet argent et état qu'il connaissait qui lui plaisaient. » Commynes parlait d'après sa propre expérience ; dès qu'il l'avait connu, Louis avait deviné ce qu'il valait, et déjà, en 1468, dans sa triste aventure de Péronne, les bons offices de Commynes lui avaient été très-utiles. Ce fut probablement de ce jour qu'il s'appliqua assidûment à le gagner. Commynes hésita longtemps ; mais Louis insistait encore plus obstinément que Commynes n'hésitait ; aux belles promesses le roi joignait les dons effectifs et actuels ; en 1471, à ce qu'il paraît, il prêta à Commynes six mille livres tournois que le conseiller du duc de Bourgogne plaça chez un banquier à Tours ; l'année suivante, voyant que Commynes tardait toujours à se décider, le roi chargea un de ses conseillers d'aller à Tours, en son nom, saisir chez ce banquier les six mille livres que lui avait confiées Commynes : « Ce fut, dit le savant éditeur de la dernière édition des *Mémoires* de Commynes, un coup habile et décisif ; l'éclat de cette saisie devait mettre et mit en effet Commynes dans la dure alternative de voir ses *pratiques* (comme on disait alors) divulguées sans en recueillir le fruit, ou de ne s'en assurer les bénéfices qu'en mettant de côté les scrupules qui le retenaient. Il prit ce dernier parti, qui était devenu le plus sûr, et dans la nuit du 7 au 8 août 1472, il abandonna pour jamais la Bourgogne. Le roi était alors aux Ponts-de-Cé ; son nouveau serviteur l'y joignit : » le jour même de son départ, à six heures du matin, le duc Charles fit saisir tous les biens et tous les droits qui appartenaient au fugitif ; « mais ce que Commynes perdait d'un côté, dit son éditeur, il allait le recouvrer d'un autre, et au centuple ; à peine arrivé à la cour de Louis XI, il reçoit d'abord le titre de conseiller et chambellan du roi ; peu après, une pension de six mille livres tournois lui est assurée « en manière qu'il ait de quoi entretenir honorablement son état ; » il est pourvu de la charge de capitaine des château et donjon de la ville de Chinon ; enfin il lui est fait don de la riche principauté de Talmont. » Six mois plus tard, en janvier 1473, Commynes épousait Hélène de Chambes, fille du seigneur de Montsoreau, qui lui apportait en dot 27,500 livres tournois, ce qui le mit en état d'acheter les châ-

teau, ville, baronnie, terre et seigneurie d'Argenton[1], dont il prit dès lors le nom.

Ce n'est pas trop, je pense, dans une *Histoire de France*, d'une demi-page consacrée aux origines de la conduite et de la fortune de l'un des éminents politiques français qui, après avoir pris une grande part aux affaires de leur patrie et de leur temps, se sont adonnés à les raconter avec une libre et admirable intelligence des hommes et des événements. Je reviens à Louis XI.

Le roi d'Angleterre accueillit volontiers les ouvertures que lui apporta son héraut; il avait débarqué à Calais le 22 juin 1475 avec une armée de seize à dix-huit mille hommes avides de victoire et de pillage en France; le duc de Bourgogne avait promis de venir le joindre avec des forces considérables; mais, après avoir paru un moment à Calais pour se concerter avec son allié, il ne revint pas; il hésitait même à admettre les Anglais dans ses villes d'Artois et de Picardie; Édouard l'attendit en vain près de deux mois à Péronne. Pendant ce temps, Louis poursuivit ses essais de négociation; il s'établit à Amiens; Édouard vint camper à une demi-lieue de la ville; le roi lui envoya, dit-on, trois cents charrettes chargées des meilleurs vins qu'il put trouver, « lequel charroi, dit Commynes, était presque une armée aussi grande que l'anglaise; » à l'entrée de la porte d'Amiens, Louis avait établi deux grandes tables chargées de toutes sortes de bonnes viandes et de bons vins; à chacune de ces deux tables, il avait fait seoir cinq ou six hommes de bonne maison, gros et gras, pour mieux plaire à ceux qui avaient envie de boire. Quand les Anglais venaient dans la ville, quelque part qu'ils descendissent, ils ne payaient rien: il y avait neuf ou dix tavernes bien fournies où ils allaient boire et manger et demandaient ce qui leur plaisait. Et ceci dura trois ou quatre jours. » On se mit bientôt d'accord sur les termes de la paix : le roi Édouard s'engagea à se retirer en Angleterre avec son armée, dès que Louis XI lui aurait fait payer soixante-quinze mille écus. Louis promit en outre de payer annuellement au roi Édouard cinquante mille écus, en deux termes, durant la vie de l'un et l'autre prince. Une trêve de sept ans fut conclue; ils se promirent de se prêter mutuellement secours s'ils étaient attaqués par leurs ennemis ou par leurs sujets rebelles; le prince Charles, fils aîné de Louis XI, devait épouser Élisabeth, fille d'Édouard, quand tous deux

[1] Dans l'arrondissement de Bressuire, département des Deux-Sèvres.



PORTRAIT DE PHILIPPE DE COMMYNES

D'après la pierre tombale conservée au Louvre.

seraient nubiles. Enfin la reine Marguerite d'Anjou, prisonnière en Angleterre depuis la mort du roi Henri VI, son mari, devait être mise en liberté et transportée en France, en renonçant à toute prétention sur la couronne d'Angleterre. Ces conditions réglées, on convint que les deux rois se rencontreraient, pour les signer, à Pecquigny, sur la Somme, à trois lieues d'Amiens. Ils s'y rendirent, en effet, le 29 août 1475; Édouard, en approchant, ôta « sa barrette de velours noir, sur laquelle était une grande fleur de lis en pierreries, et s'inclina jusqu'à demi-pied de terre. » Louis lui fit aussi grande révérence en disant : « Monsieur mon cousin, soyez le très-bien venu; il n'y a homme au monde que je désirasse tant voir que vous, et loué soit Dieu de ce que nous sommes ici assemblés à si bonne intention. » Le roi d'Angleterre répondit à ce propos « en assez bon français, » dit Commynes. On apporta le missel; les deux rois jurèrent et signèrent quatre traités distincts; puis ils s'engagèrent dans un long entretien particulier, après lequel Louis s'en alla à Amiens et Édouard à son armée, où Louis lui fit envoyer « tout ce qui lui faisait besoin, jusqu'aux torches et aux chandelles. » En causant le long du chemin avec Commynes, Louis lui dit qu'il avait trouvé le roi d'Angleterre si enclin à venir à Paris, que cela ne lui avait point plu : « C'est un très-beau roi, dit-il; il aime fort les femmes : il pourrait bien trouver à Paris quelque affectée qui lui saurait dire tant de belles paroles qu'elle lui ferait envie de revenir. Ses prédécesseurs ont trop été en Normandie et à Paris; la compagnie de celui-ci ne vaut rien de notre côté de la mer; au delà de la mer, je le veux bien pour bon frère et bon ami. » Dans tout le cours de la négociation, Louis avait été facile et magnifique; il avait comblé de présents les principaux courtisans d'Edouard; deux mille écus de pension furent alloués à son grand chambellan, lord Hastings, qui n'en voulut pas donner quittance : « Ce don vient du bon plaisir du roi votre maître et non pas à ma requête, dit-il au maître d'hôtel de Louis; s'il vous plaît que je le prenne, vous me le mettrez ici dedans ma manche et n'en aurez autre lettre ni témoin; je ne veux point qu'on die : « Le « grand chambellan d'Angleterre a été pensionnaire du roi de France, » ni que mes quittances soient trouvées en sa chambre des comptes. » Lord Hastings n'avait pas toujours été si scrupuleux, car, le 15 mai 1471, il avait reçu du duc de Bourgogne une pension dont il avait donné quittance. Un autre Anglais, que Commynes ne nomme pas, se courrouça en entendant dire : « Six cents pipes de vin et une pension que

le roi vous donne vous ont bientôt renvoyé en Angleterre. — C'est bien ce que chacun disait, répondit l'Anglais, que vous vous moqueriez de nous. Appelez-vous l'argent que le roi nous donne pension? C'est tribut; et par saint George, vous en pourriez bien tant dire que nous reviendrions chez vous! » « Il n'était rien au monde, dit Commynes, dont le roi eût plus grande peur que de ce qu'il lui échappât quelque mot par quoi les Anglais pensassent qu'on se moquât d'eux; en même temps qu'il travaillait à les gagner, il ménageait avec soin leur susceptibilité, » et Commynes, à son école, avait appris à les bien connaître: «Ils vont assez grossement en besogne, dit-il, mais il faut avoir un peu de patience, et ne débattre point colériquement avec eux... Je crois qu'à plusieurs il pourrait sembler que le roi s'humiliait trop ; mais les sages pourraient bien juger que ce royaume était en grand danger si Dieu n'y eût mis la main, lequel disposa le sens de notre roi à élire si sage parti, et troubla bien celui du duc de Bourgogne... Notre roi avait bonne connaissance de la personne du roi d'Angleterre, lequel aimait fort ses aises et ses plaisirs; quand il eut conclu avec lui ces traités, il ordonna qu'à très-grande diligence on cherchât tout cet argent, et il fallait que chacun prêtât quelque chose pour aider soudainement à le fournir. Le roi disait qu'il n'était chose au monde qu'il ne fît pour jeter le roi d'Angleterre hors du royaume, excepté qu'il ne consentirait jamais pour rien que les Anglais y eussent terre; et avant qu'il ne le souffrît, il mettrait toutes choses en péril et en hasard. »

Commynes avait raison de dire que le royaume était en grand danger. L'entreprise de Charles le Téméraire n'allait à rien moins qu'à ramener les Anglais en France pour la partager avec eux. Il ne s'en cachait point : « J'aime tant le royaume, disait-il, que j'en voudrais faire six en France. » Il désirait passionnément le titre de roi ; il l'avait cherché du côté de l'Allemagne, et l'empereur Frédéric III le lui avait promis, avec celui de vicaire général de l'Empire, à condition que sa fille, Marie de Bourgogne, épouserait le duc Maximilien, fils de Frédéric. N'ayant pas réussi sur le Rhin, Charles se retourna vers la Tamise, et s'allia avec le roi d'Angleterre Édouard IV pour renouveler l'invasion des Anglais en France, se promettant bien d'en profiter pour lui-même. Détruire l'œuvre de Jeanne d'Arc et de Charles VII, c'était là le dessein, criminel et honteux pour un prince français, qui fut déjoué par la paix de Pecquigny. Charles le reconnaissait lui-même lorsque, dans sa colère contre ce traité, il disait : « qu'il n'avait point cherché à faire passer

les Anglais en France pour besoin qu'il en eût, mais pour leur faire recouvrer ce qui leur appartenait; » et Louis XI était un roi patriote quand il déclarait « qu'il n'y avait chose au monde qu'il ne fît pour jeter le roi d'Angleterre hors du royaume, et qu'avant qu'il ne souffrît que les Anglais eussent terre en France, il mettrait toutes choses en péril et en hasard. »

Dès qu'il apprit que le roi de France avait fait pour sept ans, sous le nom de trêve, la paix avec le roi d'Angleterre, et qu'Édouard IV avait repassé la Manche avec son armée, le duc de Bourgogne comprit que, de ce côté, son entreprise était manquée; lui aussi, alors, il s'empressa de signer[1] avec le roi Louis une trêve de neuf ans et de porter ailleurs que dans la France occidentale son ambition et ses coups. Deux petits États, ses voisins à l'orient, la Lorraine et la Suisse, devinrent l'objet et le théâtre de sa passion guerrière. La Lorraine avait alors pour duc René II, de la maison d'Anjou par sa mère Yolande, jeune prince qui flottait, comme tant d'autres, entre la France et la Bourgogne; Charles entra brusquement en Lorraine, s'empara de plusieurs châteaux, fit pendre les habitants qui lui résistèrent, assiégea Nancy, qui se défendit vaillamment, et finit par conquérir la capitale comme les campagnes, ne laissant au duc René point d'autre asile que la cour de Louis XI, à qui le prince lorrain avait demandé un appui que Louis, selon sa coutume, lui avait promis sans le rendre efficace. Charles ne s'en tint pas là; il avait déjà été plus d'une fois en hostilité avec les Suisses ses voisins; il apprit qu'ils venaient de faire une incursion sanglante dans le pays de Vaud, domaine d'un petit prince de la maison de Savoie, serviteur dévoué du duc de Bourgogne; deux mois à peine après la prise de Nancy, Charles en partit le 11 janvier 1476, pour aller venger son client et satisfaire, sur ces hardis paysans des Alpes, son humeur altière et turbulente.

Malgré la trêve qu'il avait conclue naguère avec lui, le prudent Louis ne laissait pas de surveiller attentivement Charles le Téméraire et de profiter, contre lui, des loisirs qu'assurait au roi de France sa paix avec le roi d'Angleterre et le duc de Bretagne. Un événement récent avait encore fortifié sa situation : son frère Charles, devenu duc de Guyenne en 1469, après le traité de Péronne, était mort le 24 mai 1472; des bruits sinistres coururent sur cette mort. Louis fut soupçonné et même accusé

[1] Le 13 septembre 1475.

devant le duc de Bretagne, ami intime du prince défunt, d'avoir fait empoisonner son frère; il fit instruire une procédure à ce sujet; mais la procédure même fut accusée d'être incomplète et peu concluante: « Le roi Louis XI ne fit peut-être pas mourir son frère, dit M. de Barante, mais personne ne pensa qu'il en fût incapable. » Le testament que le prince Charles avait dicté peu avant sa mort ajoutait encore à l'horreur qu'inspirait ce soupçon : il y témoignait un sentiment d'affection et de confiance pour le roi son frère; il lui recommandait de traiter avec bonté ses serviteurs; « et si aucunement, ajoutait-il, nous avons jamais offensé notre très-redouté seigneur et très-aimé frère, nous lui requérons qu'il lui plaise nous pardonner; car, de notre part, si oncques en quelque manière il nous offensa, nous prions avec affection la divine Majesté de lui pardonner, et de bon courage et bonne volonté lui pardonnons. » Le duc de Guyenne nommait en même temps le roi son exécuteur testamentaire. En reconnaissant que Louis n'était pas incapable d'un tel crime, je ne trouve aucun indice un peu certain qu'il en fût coupable. Quoi qu'il en soit, la mort de son frère avait, pour lui, d'importants résultats: non-seulement elle le mettait à l'abri de tout nouvel embarras de ce côté, mais elle lui rendait la belle province de la Guyenne et de nombreux clients royaux; il traita les amis du prince Charles, soit qu'ils eussent ou non été toujours les siens, avec une bienveillance marquée; il rétablit à Bordeaux le parlement qu'il avait transféré à Poitiers, pardonna aux villes de Pézenas et de Montignac des séditions récentes, tira enfin parti de cet incident pour calmer et satisfaire cette portion du royaume. Des grands chefs féodaux qui, en 1464, avaient formé contre lui *la Ligue du bien public*, le duc de Bourgogne restait seul en scène et en mesure de le mettre en péril.

Mais en même temps que c'était là désormais son seul adversaire actif, Louis XI regardait toujours, et avec raison, le duc de Bourgogne comme son ennemi le plus redoutable, et il ne cessait pas de chercher sur quel point, par quels moyens et avec quels alliés il pourrait le combattre. Il ne pouvait plus compter sur le concours, plus ou moins public, des Flamands; son attitude envers les Liégeois après l'incident de Péronne et sa participation au désastre de Liége lui avaient fait perdre, dans les cités flamandes, tout crédit. Les Flamands d'ailleurs étaient découragés et dégoûtés de se compromettre pour ou contre leur prince bourguignon; quand ils le virent entrer en campagne en Lorraine et en Suisse, ils lui déclarèrent eux-mêmes ce qu'il pouvait ou

ne pouvait pas attendre d'eux : « S'il était pressé, lui dirent-ils, par les Allemands ou par les Suisses, et qu'il n'eût pas avec lui assez de gens pour s'en retourner franchement en ses pays, il n'avait qu'à le leur faire savoir; ils exposeraient leurs corps et leurs biens pour l'aller querir et le ramener sûrement en ses dits pays; mais, quant à faire encore la guerre par lui, ils n'étaient point délibérés de le plus aider de gens ni d'argent. » Louis XI n'avait donc plus rien à attendre des Flamands; mais depuis deux ans déjà, et dès qu'il avait vu commencer les hostilités entre le duc de Bourgogne et les Suisses, il s'était préparé de ce côté d'autres alliés; en 1473, il avait envoyé « aux très-grands et puissants seigneurs et très-chers amis de nous, ceux de la ligue et cité de Berne et de la grande et petite ligue d'Allemagne, » des ambassadeurs chargés de leur proposer, « s'ils y veulent entendre, d'être amis d'amis et ennemis d'ennemis. » La proposition fut portée devant la diète des cantons réunis à Lucerne; le roi de France déplorait que le duc de Bourgogne ne voulût pas laisser les Suisses en repos; il promettait que son conseil et son appui, soit en hommes, soit en argent, ne leur manqueraient pas; il offrait à chaque canton un don amical et annuel de deux mille livres, et il s'engageait à n'appeler à sa solde leurs vaillants guerriers qu'en cas de besoin pressant et si la Suisse n'était point elle-même en guerre. » La question fut vivement débattue; les cantons furent divisés; les uns ne voulaient ni de l'alliance ni de l'argent de Louis XI, dont ils parlaient avec grande méfiance et antipathie; les autres insistaient sur l'importance de l'appui du roi de France dans leurs querelles avec le duc de Bourgogne, et ils repoussaient avec hauteur la crainte que l'influence et l'argent de Louis ne portassent atteinte à l'indépendance et aux bonnes mœurs de leur patrie. Ce dernier avis prévalut, et, le 2 octobre 1474, conformément à un traité conclu le 10 janvier précédent entre le roi de France et la ligue des cantons suisses, le canton de Berne fit à la légation française cette déclaration : « Si, à l'avenir, les dits seigneurs de la ligue demandaient secours au roi contre le duc de Bourgogne, et si le dit seigneur roi, occupé en ses guerres propres, ne pouvait les secourir d'hommes, en ce cas il leur ferait tenir et délivrer, en la ville de Lyon, vingt mille florins du Rhin par chaque quartier d'année, tant que la guerre effectuellement durera : et, de notre part, nous promettons, sur notre foi et honneur, que toutes et quantes fois que le dit seigneur roi demandera secours aux dits seigneurs de la ligue, nous aurons soin qu'ils le secourent et

aident de six mille hommes en ses guerres et expéditions, suivant la teneur de la dernière alliance et union faite entre eux, toutefois en payant. »

Un messager bernois porta cette déclaration au camp bourguignon, devant la place de Neuss, et la remit en main propre au duc Charles, qui, pour toute réponse, s'écria en grinçant des dents : « Ah ! Berne ! Berne ! » Dans les premiers jours de janvier 1476, il quitta Nancy, dont il s'était naguère emparé, retourna à Besançon et en partit le 6 février pour entrer en campagne avec une armée forte, dit-on, de trente à quarante mille hommes, pourvue d'une puissante artillerie et accompagnée d'immenses bagages où Charles se plaisait à étaler sa richesse et sa magnificence, en contraste avec la simplicité et la rudesse de ses mœurs personnelles. Sur le bruit de cet armement, les Suisses essayèrent d'écarter de leur pays cette guerre : « J'ai ouï dire à un chevalier des leurs, dit Commynes, envoyé par eux vers le dit duc, qu'il lui avait dit que, contre eux, il ne pouvait rien gagner, car leur pays était très-stérile et pauvre; il n'y avait nuls bons prisonniers à faire, et les éperons et les mors des chevaux de son armée valaient plus d'argent que tous les gens de leur territoire ne sauraient payer de finances s'ils étaient pris. » Charles n'écouta rien, ne vit dans leur démarche qu'une raison de presser avec confiance ses mouvements, et arriva le 19 février devant Granson, petite ville du pays de Vaud, où la guerre avait déjà commencé.

Louis XI observait attentivement tous ces incidents, entretenant partout des agents, traitant sous main avec tout le monde, avec le duc de Bourgogne comme avec les Suisses, sachant très-bien ce qu'il désirait, mais se tenant en mesure de faire face à tout, quel que fût l'événement. Quand il vit la crise près d'éclater, il partit de Tours le 19 février et alla s'établir à Lyon, près du théâtre de la guerre, à portée d'être informé et d'agir promptement. A peine arrivé, le 4 mars, il apprit que, l'avant-veille, le duc Charles avait été prodigieusement battu par les Suisses à Granson ; les escadrons de sa chevalerie n'avaient pu enfoncer les bataillons de Berne, Schwitz, Soleure et Fribourg, armés de piques de dix-huit pieds de long; et à la vue des montagnards marchant à grands pas, tête baissée, sur leurs ennemis, et faisant retentir devant eux les mugissements du *taureau d'Uri* et de la *vache d'Unterwalden*, deux énormes trompes de corne d'aurochs données, disait-on, à leurs ancêtres par l'empereur Charlemagne, toute l'armée bourgui-

gnonne, saisie d'une terreur panique, s'était dispersée en tous sens, « comme fumée épandue par vent de bise. » Charles lui-même avait été contraint de fuir, avec cinq cavaliers seulement, dit-on, pour escorte, laissant tout son camp, son artillerie, son trésor, sa chapelle, ses joyaux, jusqu'à son chapeau garni de pierreries et son collier de la Toison d'Or au pouvoir des « pauvres Suisses », étonnés de leur butin et n'en soupçonnant pas la valeur. « Ils vendaient la vaisselle d'argent pour quelques deniers, la croyant d'étain, » dit M. de Barante ; ces magnifiques tentures de soie et de velours, ces draps d'or et de damas, ces dentelles de Flandre, ces tapis d'Arras qu'on trouvait entassés dans des caisses, furent coupés et distribués à l'aune, comme de la toile commune, dans une boutique de village. Le gros diamant du duc, qu'il portait à son cou et qui avait autrefois orné la couronne du Grand Mogol, fut trouvé sur le chemin, enfermé dans une petite boîte ornée de perles fines ; l'homme qui le ramassa garda la boîte et jeta le diamant comme un morceau de verre ; pourtant il se ravisa, l'alla rechercher, le retrouva sous un chariot et le vendit un écu à un curé des environs. « Rien ne se sauva que les personnes, » dit Commynes.

Que les personnes se fussent sauvées, c'était un regret que laissait percer Louis XI dans sa joie de leur défaite. Il n'en fut pas moins très-convenable dans son attitude et son langage envers le duc Charles qui lui envoya le sire de Contay « avec humbles et gracieuses paroles, ce qui était contre sa coutume et contre sa nature, dit Commynes ; regardez comme une heure de temps le mua[1] ; il priait le roi de vouloir bien observer loyalement la trêve conclue entre eux, s'excusait de ne s'être pas rendu à l'entrevue qui aurait dû avoir lieu à Auxerre, et s'engageait à se trouver, sous peu, là ou ailleurs, selon le bon plaisir du roi. » Louis lui promit tout ce qu'il demandait, « car, ajoute Commynes, il ne lui semblait pas encore temps de faire le contraire ; » et il conseilla sagement au duc « de rentrer chez lui et de s'y tenir tranquille, plutôt que de faire obstinément la guerre à ces gens des Alpes, si pauvres qu'il n'y avait rien à gagner en prenant leur territoire, mais vaillants et acharnés au combat. » Louis pouvait donner sans crainte ce conseil, bien sûr que Charles ne le suivrait pas. Sa défaite à Granson le jeta dans une irritation pleine de trouble ; il eut à Lausanne, où il séjourna quelque temps, une « grande maladie provenue, dit Commynes, de

[1] Le changea.

douleur et de tristesse de cette honte qu'il avait reçue; et, à dire la vérité, je crois que jamais depuis il n'eut l'entendement si bon qu'il l'avait eu auparavant cette bataille. » Avant de tomber malade, dès le 12 mars, Charles donnait, de son camp devant Lausanne, à son lieutenant à Luxembourg, l'ordre de faire arrêter « et mettre au dernier supplice, sans attendre autre commandement de nous, tous les hommes d'armes, archers, arbalétriers, enfants à pied ou autres gens de guerre » qui s'étaient enfuis ou dispersés depuis le désastre de Granson ; « et quant à ceux qui de nouveau viennent à notre service, il leur est ordonné de par nous, sous la même peine, de marcher en toute diligence vers nous ; et s'ils y faisaient quelque délai, notre plaisir est que vous procédiez contre eux dans la forme ci-dessus déclarée, sans y faire faute en aucune manière. » Avec cette ardente et impitoyable activité, Charles rassembla une nouvelle armée, forte, dit-on, de vingt-cinq à trente mille hommes, Bourguignons, Flamands, Italiens, Anglais ; et après l'avoir passée en revue sur le plateau au-dessus de Lausanne, il en partit, le 27 mai 1476, et alla camper le 10 juin devant la petite ville de Morat, à six lieues de Berne, annonçant partout que c'était une guerre à mort qu'il y voulait porter. Les Suisses s'y attendaient et s'y étaient préparés ; l'énergie de l'orgueil allait se heurter contre l'énergie du patriotisme : « Le duc de Bourgogne est ici avec toute sa puissance, ses soudoyés italiens et quelques traîtres d'Allemands, écrivait aux Bernois le gouverneur de Morat, Adrien de Bubenberg ; messieurs les avoyers, conseillers et bourgeois peuvent être sans crainte, ne se point presser et mettre l'esprit en repos à tous nos confédérés ; je défendrai Morat ; » et il promettait, par serment, à sa garnison et aux habitants de mettre à mort le premier qui parlerait de se rendre. Morat tenait depuis dix jours contre toute l'armée des Bourguignons ; les confédérés suisses arrivaient successivement à Berne ; les gens de Zurich étaient seuls en retard ; leur compatriote Hans Waldmann leur écrivit : « Il nous faut absolument livrer la bataille ou nous sommes tous perdus. Les Bourguignons sont trois fois plus nombreux qu'à Granson, mais nous saurons bien passer au travers. Avec l'aide de Dieu, grand honneur nous attend. Ne manquez pas de venir au plus vite. » Le 21 juin au soir, les Zurichois arrivèrent : « Or çà, ces chiens ont donc perdu courage ? disait le duc ; il m'est avis que nous allions les trouver. » Le lendemain, 22 juin, après une pluie battante et sous les premiers rayons du soleil renaissant, les Suisses attaquèrent le camp bourguignon ; un homme d'armes

vint l'annoncer au duc, qui ne voulait pas le croire, et, repoussant le messager par une injure brutale, il courut pourtant au point d'attaque. La bataille fut acharnée ; avant la fin du jour, elle était perdue sans espoir pour les Bourguignons ; Charles avait encore trois mille chevaux ; il les vit se disperser ; il eut grand'peine lui-même à s'éloigner, suivi de douze hommes seulement, et à gagner Morges, à douze lieues de Morat ; huit ou dix mille hommes de son armée y avaient péri ; plus de la moitié, dit-on, tués de sang-froid après le combat. Jamais les Suisses n'avaient été si acharnés contre leurs ennemis. « Cruel comme à Morat ! » fut longtemps un dicton populaire.

« Le roi, dit Commynes, donnait toujours volontiers quelque chose à celui qui le premier, lui apportait quelques grandes nouvelles, sans oublier le messager, et il prenait plaisir à en parler avant qu'elles fussent venues, disant : « Je donnerai tant à celui qui premier m'apportera telles nouvelles. » Monseigneur de Bouchage et moi eûmes (étant ensemble) le premier message de la bataille de Morat, et ensemble le dîmes au roi, lequel nous donna à chacun deux cents marcs d'argent. » Dès le lendemain, Louis, prudent dans la joie comme dans les revers, écrivit au comte de Dampmartin, qui commandait ses troupes réunies à Senlis, lui ordonnant de se tenir prêt à tout événement, mais d'observer toujours soigneusement la trêve envers le duc de Bourgogne. Charles, en ce moment, ne pensait guère à Louis et à leur trêve ; désespéré de son désastre de Morat, mais plus acharné que jamais à la lutte, il se rendit de Morges à Gex, puis de Gex à Salins, et convoqua successivement, en juillet et août, à Salins, à Dijon, à Bruxelles, à Luxembourg, les états de ses divers domaines, faisant à tous un appel à la fois suppliant et impérieux, pour réclamer d'eux une nouvelle armée qui recommençât la guerre contre les Suisses, et de nouveaux subsides pour la payer. « Si jamais, disait-il, vous avez désiré nous servir et nous complaire, faites faire et accomplir tout ce qui vous sera commandé ; n'en faites faute en quoi que ce soit, et craignez désormais les punitions qui pourraient s'ensuivre. » Mais partout on était dégoûté de servir le duc Charles ; on ne désirait plus de lui complaire et on ne craignait plus de lui désobéir ; il ne rencontra presque partout que des objections, des récriminations, des refus ou un silence et une inertie pires encore. Indigné, consterné, stupéfait d'un tel abandon, Charles se retira dans son château de la Rivière, entre Pontarlier et Joux, et s'y confina pendant plus de six semaines, essayant encore de rassembler des soldats. « Toutefois, dit

Commynes, il y faisait peu de besogne, se tenait comme solitaire, et semblait qu'il le fît par obstination plus qu'autrement. Sa chaleur naturelle était si grande qu'il ne buvait point de vin, prenait ordinairement le matin de la tisane, et mangeait de la conserve de roses pour se rafraîchir; mais la tristesse changea tant sa complexion qu'il lui fallut boire le vin bien fort sans eau; et pour lui faire revenir le sang au cœur, on lui mettait des étoupes ardentes dans des ventouses, et on les lui passait ainsi chaudes à l'endroit du cœur. Telles sont les passions de ceux qui n'eurent jamais adversité, spécialement des princes orgueilleux qui ne savent trouver nuls remèdes; le premier refuge, en pareil cas, est de retourner à Dieu, de penser si en rien on ne l'a offensé, et de reconnaître ses méfaits. Après cela, ce qui fait grand bien, c'est de parler à quelque ami, et n'avoir point de honte de montrer devant lui sa douleur, car cela allége le cœur et le réconforte; non point de prendre le chemin que prit le duc de se cacher ou de se tenir solitairement; il était si terrible à ses gens que nul n'osait s'avancer à lui donner nul confort ou conseil; mais tous le laissaient faire à son plaisir, craignant que, s'ils lui eussent remontré quelque chose, il ne leur en fût mal pris. »

Mais les événements ne tiennent nul compte des peurs et des faiblesses des hommes. Charles apprit bientôt, dans sa retraite de la Rivière, que les Suisses n'étaient pas ses plus pressants ennemis, et qu'il avait autre chose à faire que d'aller les chercher de nouveau dans leurs montagnes. Pendant ses deux campagnes contre eux, le duc de Lorraine, René II, qu'il avait dépouillé de son État et chassé de Nancy, avait erré chez les princes et les peuples voisins, en France, en Allemagne, en Suisse, à la cour de Louis XI, de l'empereur Frédéric III, chez les patriciens de Berne et dans les villes libres du Rhin. Il était jeune, spirituel, aimable, vaillant; nulle part on ne lui avait donné grand secours, mais on l'avait bien accueilli; on lui avait fait des promesses. Quand il vit la lutte ardemment engagée entre le duc de Bourgogne et les Suisses, il se mit résolûment au service des montagnards républicains, se battit pour eux, dans leurs rangs, et contribua efficacement à leur victoire de Morat. La défaite de Charles et sa retraite dans son château de la Rivière rendirent à René l'espérance et quelque crédit auprès des puissances, qui ne lui avaient témoigné jusque-là qu'un bon vouloir peu efficace; ses partisans en Lorraine reprirent confiance dans sa fortune. Un jour, comme il était à faire sa prière

dans une église, une riche veuve, madame Walther, vint à lui couverte de sa mante et de son chaperon, lui fit une humble révérence et lui remit une bourse d'or pour l'aider à reconquérir son duché ; la ville de Strasbourg lui donna quelques canons, quatre cents cavaliers et huit cents hommes de pied; Louis XI lui prêta quelque argent; René se vit bientôt en état de lever une petite armée et de reprendre Épinal, Saint-Dié, Vaudemont, la plupart des petites villes de Lorraine; il vint ensuite mettre le siége devant Nancy. Le duc de Bourgogne y avait laissé pour gouverneur Jean de Rubempré, seigneur de Bièvres, avec une faible garnison qui comptait dans ses rangs trois cents Anglais, troupe d'élite. Le sire de Bièvres envoya message sur message au duc Charles, qui ne lui répondit même pas. La ville manquait de vivres; la garnison se décourageait; le commandant des Anglais fut tué. Le sire de Bièvres, loyal serviteur mais guerrier peu énergique, se décida à capituler; le 6 octobre 1476, il sortit de la place, à la tête de ses gens saufs de corps et de biens; à sa vue, le duc René descendit de cheval, et vint galamment au-devant de lui, disant : « Monsieur mon oncle, je vous remercie de ce que vous avez si courtoisement gouverné mon duché; si vous aviez pour agréable de demeurer avec moi, vous auriez le même traitement que moi-même. — Monsieur, répondit le sire de Bièvres, j'espère que vous ne me saurez pas mauvais gré de cette guerre; j'aurais fort souhaité que monsieur de Bourgogne ne l'eût jamais commencée, et je crains beaucoup qu'à la fin nous n'y demeurions, lui et moi. »

Le sire de Bièvres ne savait pas à quel point il prédisait vrai. Presque au moment où il capitulait, le duc Charles, sortant de sa sombre inertie, rentrait en Lorraine avec tout ce qu'il avait pu rassembler de troupes, et le 22 octobre il vint assiéger à son tour Nancy Le duc René, ne se croyant pas en état de soutenir la lutte avec les seules forces qu'il avait autour de lui, se décida à quitter Nancy de sa personne et à aller chercher au loin des renforts, en laissant dans la ville une garnison peu nombreuse, mais dévouée, et qui, de concert avec les habitants, promettait de tenir deux mois. Elle tint, en effet, pendant que René allait à Strasbourg, à Berne, à Zurich, à Lucerne, se présentait devant les conseils de ces petites républiques, suivi même, pour leur plaire, d'un ours apprivoisé qu'il laissait à la porte, et promettait, grâce aux agents de Louis XI en Suisse, une solde extraordinaire; il obtint ainsi un corps auxiliaire de huit mille combattants. Il avait, de plus, dans le camp même du duc de Bourgogne, un allié secret, un *condottiere* italien, le

comte de Campo-Basso, qui, soit par haine personnelle, soit par calcul intéressé, trahissait le maître auquel il s'était engagé; dès l'année précédente, il avait fait offrir à Louis XI de passer à lui, dans une bataille, avec sa troupe, ou de lui livrer, mort ou vif, le duc de Bourgogne lui-même. Louis se méfia du traître et fit donner avis à Charles des offres de Campo-Basso. Charles se méfia des informations de Louis, et garda Campo-Basso à son service. Un peu avant la bataille de Morat, Louis XI s'était ravisé de ses scrupules ou de ses doutes, et avait accepté, en lui donnant une pension, les bons offices de Campo-Basso. Quand la guerre s'engagea en Lorraine, le *condottiere*, qu'un jour le duc Charles avait brutalement insulté, entra aussi en relations avec le duc René, et s'employa sous main à faire échouer les tentatives des Bourguignons contre Nancy. Les deux princes et les deux armées en étaient là quand, le 4 janvier 1477, René, revenu en Lorraine avec ses renforts, se retrouva en face de Charles, toujours adonné au siége de Nancy. Le duc de Bourgogne réunit ses capitaines: « Or çà, leur dit-il, puisque ces vilains ivrognes arrivent à nous et viennent chercher ici à boire et à manger, que convient-il que nous fassions? » La plupart des assistants furent d'avis qu'il fallait se replier dans le duché de Luxembourg pour y refaire l'armée très-affaiblie : « Le duc René, disaient-ils, est pauvre; il ne pourra soutenir longtemps la dépense de la guerre et ses alliés le quitteront dès qu'il n'aura plus d'argent; il suffit d'attendre pour être certain du succès. » Charles s'emporta : « Mon père et moi, dit-il, nous avons su vaincre les Lorrains; nous les en ferons souvenir. Par saint George! je ne m'enfuirai pas devant un enfant, devant René de Vaudemont, qui vient à la tête de cette canaille. Il n'a pas avec lui tant de gens qu'on le croit; les Allemands ne savent pas quitter leurs poêles en hiver. Ce soir, nous donnerons l'assaut à la ville et demain nous aurons la bataille. »

Elle eut lieu, en effet, dans la plaine de Nancy, le lendemain 5 janvier 1477. Le duc de Bourgogne s'arma de grand matin; quand il mit son casque, le lion doré, qui en formait le cimier, se détacha et tomba : « C'est ici un signe de Dieu! » dit-il, et il n'en alla pas moins ranger en bataille son armée. L'avant-veille, Campo-Basso s'était retiré à quelque distance avec sa troupe ; il se présenta au duc René, ayant ôté son écharpe rouge, sa croix de Saint-André, et prêt, dit-il, à donner sur l'heure même des preuves de son zèle. René en parla à ses capitaines suisses : « Nous ne voulons pas, dirent-ils, que ce traître d'Italien com-

batte à nos côtés ; nos pères n'ont jamais usé de telles gens ni de telles pratiques pour vaincre. » Campo-Basso se tint à l'écart. Engagée par un jour sombre et sous d'épais flocons de neige, la bataille dura peu et fut peu meurtrière dans la première mêlée, mais la poursuite fut terrible ; Campo-Basso et sa troupe gardaient le pont de Bouxières, par où les Bourguignons fugitifs voulaient passer ; les Lorrains de René, les Suisses et les Allemands ses alliés parcouraient la campagne, tuant tous ceux qu'ils rencontraient. René rentra dans Nancy, entouré d'une population que sa victoire délivrait de la faim comme de la guerre : « Pour lui montrer quelles souffrances elle avait endurées, dit M. de Barante, elle avait imaginé de ranger en tas, devant la porte de son hôtel, les têtes de chevaux, de chiens, de mulets, de chats et autres bêtes immondes qui, depuis quelques semaines, étaient la seule nourriture des assiégés. » Le premier élan d'allégresse passé, on se demanda ce qu'était devenu le duc de Bourgogne ; personne n'en savait rien ; on ne trouva point son corps parmi les morts, dans aucun des lieux où étaient tombés ses plus vaillants et fidèles guerriers. Le bruit courut qu'il n'était pas mort ; les uns disaient qu'un de ses serviteurs l'avait ramassé blessé sur le champ de bataille et le soignait on ne savait pas où ; selon d'autres, un seigneur allemand l'avait fait prisonnier et emmené au delà du Rhin : « Gardez-vous bien de vous comporter autrement que s'il vivait encore, disaient beaucoup de gens, car ses vengeances seraient terribles à son retour. » Le lendemain soir de la bataille, le comte de Campo-Basso amena au duc René un jeune page romain qui, disait-il, avait vu tomber de loin son maître et saurait bien retrouver la place. A sa suite, on se dirigea vers un étang voisin de la ville ; là, à demi enfoncés dans la vase de l'étang, étaient quelques cadavres dépouillés. Une pauvre blanchisseuse s'était, comme les autres, mise à cette recherche ; elle aperçut briller la pierre d'un anneau au doigt d'un cadavre dont on ne voyait pas la face ; elle avança et retourna le corps : « Ah ! mon prince ! » s'écria-t-elle ; on accourut ; en dégageant la tête de la glace où elle était prise, la peau s'enleva ; une large blessure se découvrit. En examinant le corps avec soin, son médecin, son chapelain, Olivier de la Marche, son chambellan, et plusieurs valets de chambre reconnurent sans hésiter le duc Charles ; des signes certains, entre autres la cicatrice de la blessure qu'il avait reçue à Montlhéry et deux dents qui lui manquaient, mirent leur affirmation hors de doute. Dès que le duc René sut qu'on avait enfin trouvé le corps du duc

Charles, il le fit transporter à la ville et déposer sur un lit de parade en velours noir, sous une tente de satin noir; on le revêtit d'une camisole de satin blanc; une couronne ducale ornée de pierreries fut placée sur son front défiguré; on lui chaussa des houzeaux[1] d'écarlate et des éperons dorés. Le duc de Lorraine vint jeter de l'eau bénite sur le corps de son malheureux rival, et lui prenant la main par dessous le poêle : « Ah! cher cousin, dit-il les larmes aux yeux, Dieu veuille avoir votre âme! Vous nous avez fait bien des maux et des douleurs! » Puis il baisa cette main, se mit à genoux et resta un quart d'heure en prières. Le corps fut solennellement levé et transporté à l'église de Saint-George, où il resta jusqu'en 1550, année dans laquelle Charles-Quint, son arrière-petit-fils, le fit transférer à Bruges, où l'on écrivit sur sa tombe :

« Ci gist très-haut, très-puissant et magnanime prince Charles, duc de Bourgogne..., lequel étant grandement doué de force, constance et magnanimité, prospéra longtemps en hautes entreprises, batailles et victoires, tant à Montlhéry, en Normandie, en Artois, en Liége que autre part, jusqu'à ce que fortune, lui tournant le dos, l'oppressa devant Nancy. »

Près de cent ans après la mort de Charles *le Téméraire*, ou *le Hardi*, ou *le Terrible*, car on lui donna, de son vivant, ces trois noms, son arrière-petit-fils Charles-Quint a pu faire inscrire sur son tombeau que « la fortune seule, lui tournant le dos, l'oppressa devant Nancy. » Le plus clairvoyant des contemporains du dernier duc de Bourgogne, et l'homme, à coup sûr, qui l'avait le mieux connu, Philippe de Commynes, en a porté un jugement plus libre et plus vrai, sans être trop sévère : « Je l'ai vu, dit-il, grand et honorable prince, autant estimé de ses voisins, pendant un temps, que nul prince qui fût en la chrétienté, ou par aventure plus. Je n'ai vu nulle cause pour laquelle il dût avoir encouru la colère de Dieu, sinon que toutes les grâces et honneurs qu'il avait reçus en ce monde, il estimait qu'elles procédaient toutes de son sens et de sa vertu, sans les attribuer à Dieu, comme il le devait. Car, à la vérité, il avait de bonnes et vertueuses parties en lui; nul prince ne le passa jamais dans le désir de bien nourrir ses gens et de les tenir bien réglés; ses bienfaits n'étaient point fort

[1] Des guêtres.



DÉCOUVERTE DU CADAVRE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE

grands parce qu'il voulait que chacun s'en ressentît. Jamais nul plus libéralement ne donna audience à ses serviteurs et sujets. Pour le temps que je l'ai connu, il n'était point cruel; mais il le devint avant sa mort, ce qui était mauvais signe de longue durée. Il était fort pompeux en habillements et en toutes autres choses, et un peu trop. Il portait fort grand honneur aux ambassadeurs et gens étranges; ils étaient fort bien festoyés et recueillis chez lui. Il désirait grande gloire, et c'était ce qui le mettait en ses guerres plus que nulle autre chose; il eût bien voulu ressembler à ces anciens princes dont il a été tant parlé après leur mort; hardi autant que homme qui ait régné de son temps... Après la longue félicité et grandes richesses de cette maison de Bourgogne, et trois grands princes bons et sages qui avaient duré six vingts ans et plus en bon sens et vertu, Dieu donna à ces peuples le duc Charles qui continuellement les tint en grande guerre, travail et dépense, et presque autant d'hiver que d'été. Beaucoup de gens riches et aisés furent morts ou détruits par prisons en ces guerres. Les grandes pertes commencèrent devant Neuss, et continuèrent par trois ou quatre batailles jusqu'à l'heure de sa mort: et à cette heure, toute la force de son pays était consommée, et tous les gens morts, ou détruits, ou pris, qui eussent su ou voulu défendre l'État et l'honneur de sa maison. Ainsi semble que cette perte ait été égale au temps qu'ils ont été en félicité. Dieu veuille pardonner au duc Charles ses péchés! »

A ce pieux souhait de Commynes après un si judicieux portrait j'en ajouterai un autre : Dieu veuille que les peuples ne se laissent plus prendre aux corrupteurs et ruineux plaisirs que leur procurent les grandes, mais perverses ou folles entreprises de leurs maîtres, et qu'ils apprennent à glorifier les hommes qui les gouvernent selon la sagesse et le bon droit de leurs actes, non plus d'après le bruit qu'ils font et les hasards qu'ils sèment autour d'eux!

La nouvelle de la mort de Charles le Téméraire fut pour Louis XI comme un bonheur inattendu, inespéré, auquel il avait peine à croire; elle lui arriva le 9 janvier, au château du Plessis-lès-Tours, par un coureur que lui envoyait George de la Trémoille, sire de Craon, commandant de ses troupes sur la frontière de Lorraine : « Autant cette maison de Bourgogne était plus grande et plus puissante que les autres, dit Commynes, autant le plaisir fut grand pour le roi, plus que tous les autres ensemble; c'était la joie de se voir au-dessus de tous ceux qu'il haïssait et de ses principaux ennemis; il lui semblait bien

qu'en sa vie il ne trouverait aucun contredit en son royaume, ni aux environs près de lui. » Il répondit le jour même au sire de Craon : « Monsieur le comte, mon ami, j'ai reçu vos lettres et les bonnes nouvelles que vous m'avez fait savoir, dont vous remercie tant comme je puis. Maintenant est temps d'employer tous vos cinq sens de nature à mettre le duché et comté de Bourgogne en mes mains. Et pour tant, avec votre bande et le gouverneur de Champagne, si ainsi est que le duc de Bourgogne soit mort, mettez-vous dedans le dit pays, et gardez, aussi cher que vous m'aimez, que vous y faites tenir aux gens de guerre le meilleur ordre, comme si vous étiez dedans Paris; et leur remontrez que je les veux mieux traiter et garder que nuls de mon royaume; et que, au regard de notre filleule, j'ai intention de parachever le mariage que j'ai piéça fait traiter de monseigneur le dauphin et d'elle. Monsieur le comte, j'entends que vous n'entrez ès dits pays, ni que ne faites mention de ce que dessus est, sinon que le duc de Bourgogne soit mort. Et pourtant je vous prie que vous me serviez ainsi que j'en ai en vous la fiance. Et adieu. »

Sous la réserve prudente que lui inspirait un reste de doute sur la mort de son ennemi, cette lettre contenait l'expression de la grande et naturelle politique de Louis XI. Charles le Téméraire n'avait laissé qu'une fille, Marie de Bourgogne, seule héritière de tous ses États ; acquérir à la couronne de France ce magnifique héritage par le mariage de l'héritière avec le dauphin qui devait être Charles VIII, c'était évidemment là l'intérêt supérieur de la nation comme de la royauté française, et telle avait été aussi la première pensée de Louis XI : « Quand le duc de Bourgogne était encore vivant, dit Commynes, plusieurs fois me parla le roi de ce qu'il ferait si le dit duc venait à mourir; et parlait en grande raison, disant qu'il tâcherait à faire le mariage de son fils (qui est notre roi à présent) avec la fille du dit duc (qui puis a été duchesse d'Autriche) ; et si elle n'y voulait entendre pour ce que monseigneur le dauphin était beaucoup plus jeune qu'elle, il essayerait à lui faire épouser quelque jeune seigneur de ce royaume pour tenir elle et ses sujets en amitié, et recouvrer sans débat ce qu'il prétendait être sien ; et encore était le dit seigneur en ce propos huit jours avant qu'il sût la mort du dit duc... Toutefois semble que le roi notre maître ne prit pas les choses par le bout qu'il les devait prendre pour en venir au-dessus, et pour joindre à sa couronne toutes ces grandes seigneuries ou par bon titre ou par mariage, comme aisément il le pouvait faire. »

Commynes n'explique et ne qualifie pas clairement la faute qu'il reproche à son maître : malgré son bon sens et sa juste appréciation habituelle de l'intérêt politique de la France et de sa couronne, Louis XI se laissa dominer, dans cette grande occasion, par des considérations secondaires et des préoccupations personnelles : le mariage de son fils avec l'héritière de Bourgogne pouvait lui causer quelque embarras dans ses relations avec le roi d'Angleterre Édouard IV à qui il avait promis le dauphin pour mari à sa fille Élisabeth que déjà, en Angleterre, on appelait quelquefois la dauphine. En 1477, à la mort du duc son père, Marie de Bourgogne avait vingt ans ; le dauphin Charles en avait à peine huit. C'était de plus une question, en droit féodal, de savoir si la Bourgogne proprement dite était un fief dont les femmes pussent hériter, ou un fief qui, à défaut d'héritier mâle, dût faire retour au suzerain. Plusieurs des villes flamandes qui appartenaient au duc de Bourgogne étaient lasses de ses guerres, de ses violences, et se montraient disposées à passer sous la domination du roi de France. Il y avait, dans tous ces faits, des prétextes, des occasions, des chances de succès pour les prétentions égoïstes et les intrigues astucieuses où Louis XI se plaisait et se confiait dans son habileté ; il s'y plongea après la mort de Charles le Téméraire ; quoiqu'il parlât toujours de son désir de marier son fils le dauphin avec Marie de Bourgogne, ce ne fut plus là sa pensée dominante et toujours présente ; au lieu de prendre soin de gagner le bon vouloir et le cœur de Marie de Bourgogne elle-même, il travailla, avec son ardeur et sa ruse accoutumées, à lui contester ses droits, à la dépouiller brusquement de telle ou telle ville de ses États, à corrompre ses serviteurs ou à soulever contre eux la colère des populations ; deux des plus dévoués et des plus capables, le chancelier de Bourgogne Hugonet et le sire d'Humbercourt furent les victimes des menées hostiles de Louis XI et de la haine aveugle des Gantois ; les instances passionnées de la princesse Marie soit auprès du roi, soit auprès des Flamands, ne parvinrent pas à les sauver de l'échafaud. Ainsi tour à tour menacée ou trompée, attaquée dans ses droits ou outragée dans ses affections, Marie poussée à bout se montra résolue à ne jamais devenir la fille d'un prince indigne de la confiance qu'elle avait placée, malheureuse orpheline, dans le lien spirituel qui le lui désignait pour protecteur : « J'entends, dit-elle, que monsieur mon père avait réglé mon mariage avec le fils de l'Empereur ; je n'en veux point d'autre. » Louis, alarmé, tenta tous les moyens, la séduction

et la violence, pour prévenir un tel échec; il alla lui-même dans les provinces wallones et flamandes qui appartenaient à Marie: « Si je viens en ce pays, dit-il aux habitants du Quesnoy, ce n'est que dans l'intérêt de mademoiselle de Bourgogne, ma bien aimée cousine et filleule... De ses méchants conseillers, les uns veulent lui faire épouser le fils du duc de Clèves; c'est un prince trop peu illustre pour une si glorieuse princesse; je sais qu'il a à la jambe un mauvais ulcère; il est ivrogne comme tous les Allemands; après avoir bu, il lui brisera son verre sur la tête et la battra. D'autres veulent l'allier aux Anglais, ces anciens ennemis du royaume, qui sont tous de mauvaise vie. Il en est qui veulent lui donner pour mari le fils de l'Empereur; ces princes de la maison impériale sont les plus avares du monde; ils emmèneront mademoiselle de Bourgogne en Allemagne, terre étrangère et grossière, où elle ne connaîtra aucune consolation, tandis que votre terre du Hainaut demeurera sans seigneur pour la gouverner et la défendre. Si ma cousine était bien conseillée, elle épouserait le dauphin ; vous autres Wallons, vous parlez français; il vous faut un prince de France, non pas un Allemand. Pour moi, j'estime les gens du Hainaut plus que toutes les nations du monde; il n'y en a pas de plus noble, et, selon moi, un berger du Hainaut vaut mieux qu'un grand gentilhomme d'un autre pays. » En même temps qu'il tenait aux gens du Hainaut ce flatteur langage, il écrivait au comte de Dampmartin, qu'il avait chargé de réprimer l'insurrection des campagnes de Gand et de Bruges : « Monsieur le grand maître, je vous envoie des faucheurs pour faire le gât[1] que vous savez; je vous prie, mettez-les en besogne, et n'épargnez pas quelques pièces de vin à les faire bien boire et à les enivrer. Mon ami, je vous prie qu'il n'y faille pas retourner une autre fois faire le gât, car vous êtes aussi bien officier de la couronne comme je suis, et si je suis roi, vous êtes grand maître. » Dampmartin exécuta sans scrupule les ordres du roi; dans la saison de la moisson, les campagnes flamandes furent ravagées : « Petits oiseaux du ciel, s'écrie le chroniqueur flamand Molinet, vous qui avez coutume de visiter nos champs et nous réjouir les cœurs de vos amoureuses voix, cherchez autres contrées maintenant; départez-vous de nos labourages, car le roi des faucheurs de France nous a fait pis que les orages. »

Tous les efforts de Louis XI, ni ses séductions ni ses dévastations,

[1] Le dégât.

ne parvinrent pas à écarter le grave échec qu'il redoutait; le 18 août 1477, sept mois après la bataille de Nancy et la mort de Charles le Téméraire, l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III, arriva à Gand pour épouser Marie de Bourgogne. « Dès qu'il aperçut sa fiancée, disent les chroniques flamandes, ils s'inclinèrent tous deux jusqu'à terre et devinrent aussi pâles que s'ils eussent été morts : signe de mutuel amour selon les uns, présage de malheur selon les autres. » Le lendemain 19 août, le mariage fut célébré fort simplement dans la chapelle de l'hôtel de ville ; Maximilien jura de respecter les priviléges de Gand, et, peu de jours après, il renouvela le même serment à Bruges, au milieu de décorations qui portaient cette modeste devise : « Très-glorieux prince, défends-nous pour que nous ne périssions pas[1]. » Non-seulement Louis XI échoua ainsi dans son premier et sage dessein d'incorporer à la France, par le mariage du dauphin son fils avec la princesse Marie, l'héritage des ducs de Bourgogne, il laissa passer l'héritière et une grande part de l'héritage dans les mains du fils de l'empereur d'Allemagne ; et par là il fit commencer, entre la maison de France et la maison d'Autriche, cette rivalité acharnée, source de tant de périls et de maux pour les deux États pendant trois siècles. On dit qu'en 1745, lorsque Louis XV, après la bataille de Fontenoy, entra dans la cathédrale de Bruges, il dit, en voyant les mausolées des princes de Bourgogne-Autriche : « Voilà l'origine de toutes nos guerres. » En vain, quand le mariage de Maximilien et de Marie de Bourgogne fut accompli, Louis XI tenta de lutter contre son nouveau et dangereux voisin; ses campagnes dans les provinces flamandes, en 1478 et 1479, n'eurent aucun grand résultat ; il perdit, le 7 août 1479, la bataille de Guinegate, entre Saint-Omer et Thérouanne ; et bientôt las de la guerre, qui n'était pas le théâtre favori de son habileté, il finit par faire avec Maximilien d'abord une trêve, puis une paix qui, malgré quelques conditions bonnes pour la France, laissa aux principales et funestes conséquences du mariage austro-bourguignon leur libre cours. Cet événement marqua le terme de la grande et nationale politique qui avait dominé pendant la première partie du règne de Louis XI : Jeanne d'Arc et Charles VII avaient chassé les Anglais de France ; pendant seize ans, Louis XI les empêcha d'y reprendre pied, en combattant et en détruisant peu à peu les grands vassaux qui se faisaient leurs alliés. Œuvre

[1] *Gloriosissime princeps, defende nos ne pereamus.*

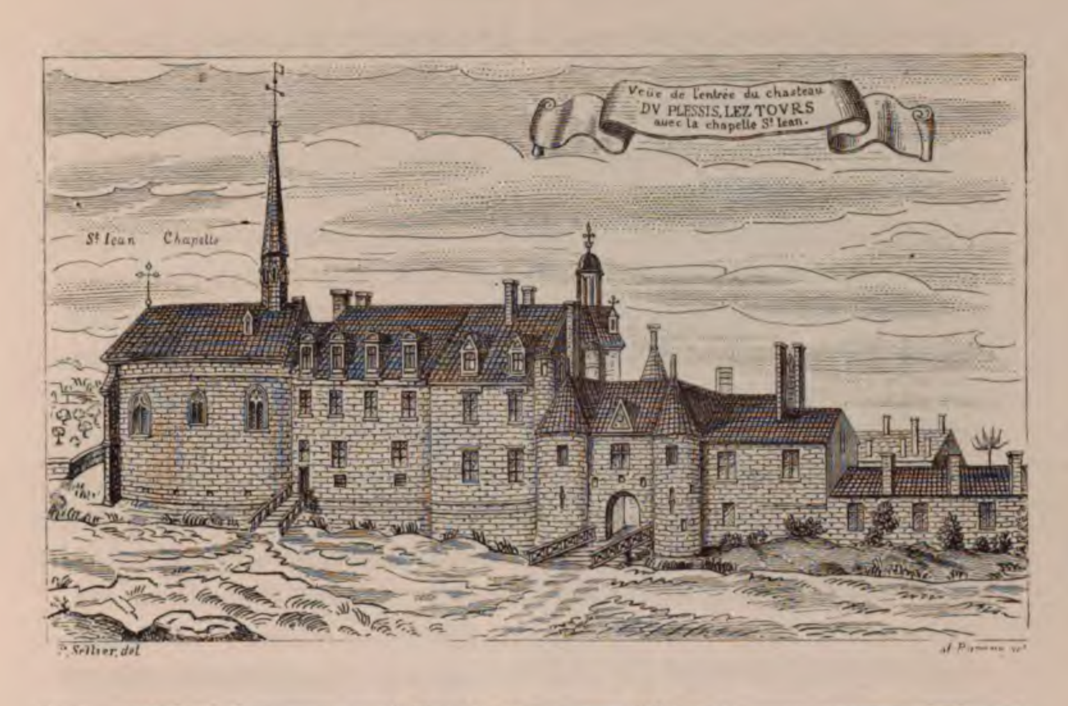
aussi salutaire que glorieuse pour la nation et la royauté française. A la mort de Charles le Téméraire, cette œuvre était accomplie ; Louis XI restait seul puissant en France, sans grand péril au dehors, sans grand rival au dedans ; mais il tomba alors sous l'empire des erreurs de sa pensée et des vices de son âme ; les ressources infinies de son esprit, les agréments de sa conversation, sa persévérance en même temps que la souplesse de sa volonté, les services qu'il rendait à la France, les succès qu'il finissait souvent par obtenir, et sa prompte résignation apparente à ses revers, réparèrent ou pallièrent longtemps ses fautes, ses mensonges, ses perfidies, ses iniquités ; mais, quand le mal domine au fond d'une âme humaine, elle a besoin de jeunesse et de succès ; elle ne supporte pas les décadences de l'âge, les revers de la fortune et les approches de la mort ; devenu vieux, maître puissant et pourtant déjoué dans sa dernière tentative politique, Louis XI apparut à tous tel qu'il était réellement, et que l'avaient seuls pressenti les observateurs éminents comme Commynes, c'est-à-dire pervers, fourbe, exclusivement égoïste, vindicatif, cruel. Non-seulement il poursuivait avec acharnement les hommes qui, après l'avoir servi, l'avaient trahi ou délaissé ; il se complaisait dans la vengeance qu'il prenait d'eux et dans les souffrances qu'il leur infligeait. Il avait élevé au plus haut rang, dans l'État et dans l'Église, le fils d'un cordonnier ou, selon d'autres, d'un tailleur, Jean de la Balue, né en 1421, au bourg d'Angles, en Poitou ; après l'avoir pris pour son secrétaire et son aumônier, comme un jeune prêtre intelligent et adroit, Louis le fit successivement conseiller clerc au parlement de Paris, puis évêque d'Évreux, puis cardinal, et il l'employait dans ses plus secrètes affaires. Il se plaisait à faire ainsi la fortune d'hommes nés dans une condition très-inférieure, espérant que, puisqu'ils lui devraient tout, ils ne dépendraient jamais que de lui. J'ai peine à croire qu'un si fin et si méprisant connaisseur de la nature humaine pût compter sur la dépendance comme gage de fidélité. Louis s'y méprit dans cette occasion ; la Balue le trahit, et, en 1468, au moment même de l'incident de Péronne, il servit secrètement le duc Charles de Bourgogne et lui livra les intérêts et les secrets du roi son bienfaiteur et son maître. Louis acquit en 1469 les preuves matérielles de la trahison ; il fit aussitôt arrêter la Balue et instruire son procès. Le cardinal avoua tout, demandant seulement à voir le roi ; Louis le reçut en allant d'Amboise à Notre-Dame de Cléry ; on les vit, dit-on, s'entretenir pendant deux heures, se promenant ensemble sur le chemin. Le

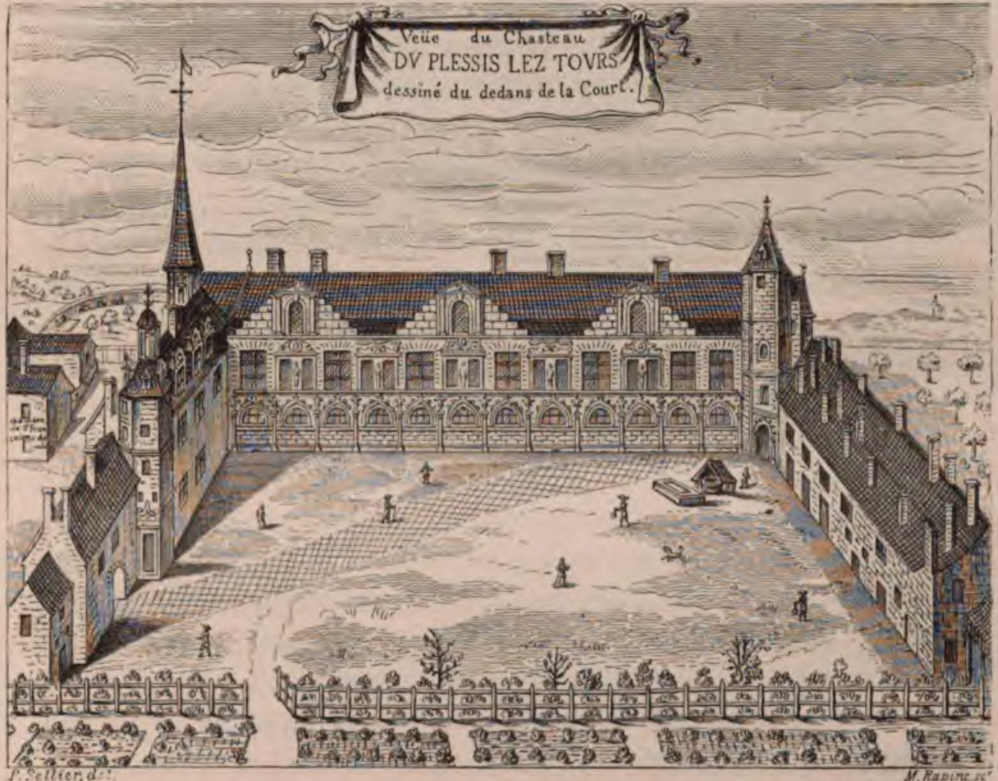
procès et la condamnation d'un cardinal par la justice civile étaient une affaire grave avec la cour de Rome; le roi envoya au pape Paul II des commissaires; le pape se plaignit du procédé, mais à l'amiable et sans insistance. Le cardinal était en prison à Loches; Louis résolut de l'y laisser à toujours, sans plus de bruit; mais en même temps que, par égard pour la dignité de cardinal qu'il avait lui-même demandée au pape pour le coupable, il faisait le sacrifice d'une condamnation juridique à la peine capitale, il avait à cœur que sa vengeance fût satisfaite et que la Balue ressentît dans sa personne la peine de son crime; il le fit mettre en prison dans une cage de « huit pieds de large, dit Commynes, haute seulement d'un pied de plus que la taille d'un homme, couverte de plaques de fer en dehors et en dedans, et garnie de terribles ferrures. » On voit encore au château de Loches, sous le nom de *cage Balue*, cet instrument de supplice par la prison que le cardinal avait, dit-on, inventé lui-même. Il y passa onze ans, et n'en sortit qu'en 1480, sur les sollicitations du pape Sixte IV, à qui Louis XI, vieux et malade, ne crut pas devoir refuser cette grâce. Il se rappela peut-être alors que, seize ans auparavant, en écrivant à son lieutenant général en Poitou pour faire rendre à la Balue, évêque d'Évreux, les biens d'une certaine abbaye, il disait de lui : « C'est un bon diable d'évêque pour à cette heure; je ne sais ce qu'il sera à l'avenir. »

Il fut plus impitoyable envers un homme plus redoutable et moins subalterne que le cardinal la Balue, par le caractère comme par l'origine. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, avait été, dès sa jeunesse, engagé dans les guerres et dans les intrigues des souverains et des grands seigneurs féodaux de l'Europe occidentale, France, Angleterre, Allemagne, Bourgogne, Bretagne, Lorraine; de 1433 à 1475, il les servit et les trahit tous tour à tour, recherchant et obtenant les faveurs, encourant et bravant les rancunes tantôt des uns, tantôt des autres, connétable de France et agent diplomatique du duc de Bourgogne, levant des troupes et prenant des villes pour Louis XI, pour Charles le Téméraire, pour Édouard IV, pour l'empereur d'Allemagne, et essayant presque toujours de garder pour lui-même ce qu'il avait pris pour le compte d'autrui. A vrai dire, il était constamment préoccupé de se faire un État indépendant et de devenir un grand souverain. « Il était, dit Duclos, puissant par ses biens, grand capitaine, plus ambitieux que politique, et digne de sa fin tragique par son ingratitude et ses perfidies. » Ses divers patrons se lassèrent à la fin d'être

sans cesse pris et abandonnés, servis et trahis; ils se communiquèrent mutuellement les preuves des désertions et des trahisons qu'ils avaient subies. En 1475, Louis de Luxembourg se sentit menacé; il fit demander un sauf-conduit à Charles le Téméraire, qui avait été l'ami de sa jeunesse : « Dites-lui, répondit Charles à son envoyé, qu'il a perdu son papier et son espérance, » et il donna ordre de le retenir. Dès que Louis XI sut où le connétable s'était retiré, il fit demander au duc de Bourgogne de le lui livrer, comme ils en étaient convenus : « J'ai besoin, pour mes grandes affaires, disait-il, d'une tête comme la sienne; » et il ajoutait avec un sourire atroce : « Ce n'est que la tête qu'il me faut; le corps peut rester où il est. » Le 24 novembre 1475, le connétable fut, en effet, livré au roi, et amené à Paris le 27. Commencé aussitôt, son procès fut promptement terminé; il reconnaissait lui-même la plupart des faits qui lui étaient imputés; le 19 décembre, il fut amené de la Bastille devant le parlement : « Monseigneur de Saint-Pol, lui dit le chancelier, vous avez toujours passé pour le plus ferme seigneur du royaume, il ne faut pas que vous vous démentiez aujourd'hui que vous avez plus besoin de fermeté et de courage que jamais; » et il lui lut l'arrêt qui le condamnait à être décapité le jour même, en place de Grève : « Voilà une bien dure sentence, dit le connétable; je prie Dieu que je le puisse voir aujourd'hui. » Il subit son supplice avec une fermeté tranquille et pieuse. Il était d'un temps où les plus grands attentats n'excluaient pas toujours la piété. Louis XI ne rechercha pas les complices du connétable : « Il s'attaquait aux chefs, dit Duclos, et voulait de grands exemples; il était convaincu que c'est le plus noble sang, quand il est criminel, qu'il faut répandre, préférablement à un sang vil. Cependant on trouva quelque chose d'indécent dans la cession que fit le roi au duc de Bourgogne des biens du connétable; elle semblait le prix du sang d'un malheureux qui, ne devant être sacrifié qu'à la justice et à la tranquillité publique, parut l'être à la vengeance, à l'ambition et à l'avarice. »

En août 1477, la bataille de Nancy avait été livrée; Charles le Téméraire y avait été tué; la race des grands ducs de Bourgogne était éteinte. Louis XI restait maître du champ de bataille sur lequel s'étaient passés les grands périls et les grandes scènes de sa vie; il semblait qu'il ne dût plus rien redouter et que le jour de la clémence fût venu. Mais tel n'était pas l'avis du roi; deux passions cruelles, la méfiance et la vengeance, avaient pris possession de son âme; il demeurait convaincu,





VUES DU CHATEAU DE PLESSIS-LES-TOURS

Collection Gaignières. (*Topographie de la France.* — Bibliothèque nationale.)

non sans cause, que presque tous les grands seigneurs féodaux qui avaient été ses adversaires continuaient à conspirer contre lui, et qu'il ne devait, lui, jamais cesser de lutter contre eux. Le procès du connétable de Saint-Pol l'avait confirmé dans tous ses soupçons; il y avait vu la trace et presque la preuve d'un dessein depuis longtemps conçu et suivi par le connétable et ses associés, le dessein de se saisir du roi, de le retenir prisonnier, et de faire régner le dauphin son fils sous la régence d'un conseil de seigneurs. Parmi les adhérents, avérés ou présumés, de ce projet, le roi avait retrouvé Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, le compagnon et l'ami de sa jeunesse, car le comte de Pardiac, son père, avait été le gouverneur de Louis, alors dauphin. Devenu roi, Louis avait comblé Jacques d'Armagnac de faveurs; il avait érigé son comté de Nemours en duché-pairie de France; il l'avait marié à Louise d'Anjou, fille du comte du Maine et nièce du roi René. Le nouveau duc de Nemours n'en entra pas moins dans la *Ligue du bien public* contre le roi. Compris en 1465, avec les autres chefs de la ligue, dans le traité de Conflans et réconcilié avec le roi, le duc de Nemours lui fit serment, dans la Sainte-Chapelle, de lui être toujours bon, fidèle et loyal sujet, et il en obtint le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France. Mais, en 1469, il prit part à la révolte du comte Jean d'Armagnac, son cousin, qui passait pour être en intelligence avec les Anglais; et vaincu par le comte de Dampmartin, il eut besoin d'un nouveau pardon du roi, qu'il obtint en renonçant aux priviléges de la pairie, s'il venait à forfaire de nouveau. Il se retira alors dans ses domaines, et y vécut tranquille et populaire, mais toujours en relation secrète avec ses anciens associés, notamment avec le duc de Bourgogne et le connétable de Saint-Pol; en 1476, pendant la première campagne du duc de Bourgogne contre les Suisses, la connivence plus ou moins active du duc de Nemours avec les ennemis du roi parut si grave à Louis, qu'il donna ordre à son gendre, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, d'aller l'assiéger dans son château de Carlat, en Auvergne. Le duc de Nemours y fut pris et emmené à Vienne en Dauphiné, où le roi se trouvait alors. Malgré les instances du prisonnier, Louis refusa absolument de le voir et le fit enfermer dans la tour de Pierre-Encise. Le duc de Nemours était si inquiet de sa situation et de la colère du roi, que sa femme, Louise d'Anjou, en couche à Carlat, y mourut saisie d'effroi, et que lui-même, enfermé, à Pierre-Encise, dans un cachot obscur et humide, vit, dit-on, ses cheveux blanchir en peu de jours. Il ne se trompait pas

sur la gravité de son péril; Louis était à la fois alarmé de ces conspirations de grands seigneurs sans cesse renaissantes, et irrité de la vanité de ses pardons; il voulait intimider ses ennemis par un grand exemple, et venger son amour-propre royal en faisant sentir sa puissance aux ingrats qui n'avaient pas tenu compte de son indulgence. Il ordonna que le duc de Nemours fût transféré de Pierre-Encise à Paris, mis à la Bastille, où il arriva le 4 août 1476, et que des commissaires instruisissent son procès. Le roi se plaignit de la douceur avec laquelle on avait traité le prisonnier à son arrivée; il écrivit à l'un des commissaires : « Il me semble que vous n'avez qu'à faire une chose, c'est de savoir quelles sûretés le duc de Nemours avait données au connétable d'être tel comme lui pour faire le duc de Bourgogne régent, pour me faire mourir, prendre monseigneur le dauphin, et avoir l'autorité et gouvernement du royaume. Il faut le faire parler clair sur ce point-ci, et le faire géhenner (mettre à la torture) bien étroit. Je ne suis pas content de ce que vous m'avez averti qu'on lui a ôté les fers des jambes, qu'on l'ôte hors de sa cage, qu'on le mène en la messe où les femmes vont. Quelque chose que disent le chancelier ou autres, gardez bien qu'il ne bouge plus de sa cage, qu'on ne l'en mette jamais dehors que pour le géhenner, et qu'on le géhenne dans sa chambre. » Le duc de Nemours protesta contre le choix des commissaires et réclama, comme pair du royaume, son droit d'être jugé par le parlement. Mis à la torture, il finit par dire : « Je ne veux rien celer au roi; je lui dirai la vérité de tout ce que je sais. » « Mon très-redouté et souverain seigneur, écrivit-il lui-même à Louis, j'ai tant méfait envers vous et envers Dieu que je vois bien que je suis perdu si votre grâce et miséricorde ne s'étend sur moi; laquelle tant et si très-humblement, et en grande amertume et contrition de cœur, je vous supplie me libéralement donner; » et il signait simplement : « *le pauvre Jacques*. » « Il avoua qu'il avait eu connaissance des desseins du connétable; mais il ajouta qu'en le remerciant des bonnes offres que le connétable lui faisait, et en lui témoignant son désir que les seigneurs eussent enfin leurs sûretés, il lui avait aussi déclaré quelles grandes obligations et grands serments il avait au roi, contre lesquels il ne voulait aller; il n'avait d'ailleurs, pour le présent, avait-il dit au connétable, nul argent dont il pût disposer, nul parent à qui il voulût se confier, ni qu'il pût s'efforcer de gagner, pas même M. d'Albret, son cousin. » Il y avait, dans de tels aveux, de quoi arrêter des juges intègres et équitables dans

l'application de la peine capitale, mais non de quoi rassurer et toucher Louis XI; sur les représentations du chancelier, il consentit à ce que l'affaire fût renvoyée devant le parlement; mais les pairs du royaume n'y furent point appelés. Le roi manda le parlement à Noyon, plus près de son propre séjour, et il ordonna que le procès prît fin dans cette ville, et que les premiers commissaires, qui avaient commencé l'instruction, ainsi que treize autres magistrats et officiers royaux désignés par leurs charges, prissent séance avec les seigneurs du parlement, et délibérassent avec eux.

Malgré tant de précautions arbitraires et de violations de la justice légale, la volonté de Louis XI rencontra, dans le parlement ainsi défiguré, quelques résistances; trois des commissaires adjoints à la cour s'abstinrent de prendre part au jugement; trois des conseillers se prononcèrent contre la peine de mort; le gendre même du roi, le sire de Beaujeu, qui présidait, se borna à recueillir les voix, sans émettre d'opinion, et à prononcer l'arrêt. Il portait que « Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, était criminel de lèse-majesté et, comme tel, privé de tous honneurs, dignités et prérogatives, et condamné à être décapité et exécuté par justice. » En outre, la cour déclarait tous ses biens confisqués et dévolus au roi. Délibéré à Noyon le 10 juillet 1477, l'arrêt fut signifié au duc de Nemours, le 4 août, dans la Bastille et exécuté le même jour, devant les Halles. Un détail odieux, reproduit par quelques écrivains modernes, a presque pris place dans l'histoire : Louis XI ordonna, dit-on, que les enfants du duc de Nemours fussent placés sous l'échafaud et arrosés du sang de leur père. Aucun des contemporains, même des plus hostiles à Louis XI, même de ceux qui, dans les états généraux tenus en 1484, un après sa mort, réclamèrent contre le procès du duc de Nemours et en faveur de ses enfants, n'a fait mention de cette prétendue atrocité. Parmi les hommes qui ont habilement régné et gouverné, Louis XI est l'un de ceux qu'on peut le plus justement taxer d'une indifférence cruelle quand la cruauté pouvait lui être utile; mais plus la sévérité envers les chefs des nations est légitime, plus il est interdit d'en dépasser la mesure juste et autorisée par les faits.

La même règle d'équité historique me prescrit de faire remarquer que, malgré ses passions de méfiance et de vengeance, Louis XI savait très-bien reconnaître les hommes d'honneur auxquels il pouvait porter confiance, et se confier effectivement en eux, même contre les probabilités ordinaires. Il compta parmi ses plus éminents serviteurs trois

hommes qui avaient commencé par servir ses ennemis et qu'il conquit, pour ainsi dire, par sa pénétration et son ferme esprit politique. Le premier est Philippe de Chabannes, comte de Dampmartin, habile et fidèle chef militaire sous Charles VII, si suspect à Louis XI, au moment de son avénement, que, lorsque, ennuyé de vivre dans la crainte et dans la retraite, il vint, en 1463, se présenter au roi qui passait à Bordeaux: — « Demandez-vous justice ou miséricorde? lui demanda Louis; — Justice, sire. — Eh bien, reprit le roi, je vous bannis pour toujours du royaume; » ce qu'il ordonna en effet, en donnant à Dampmartin une forte somme pour suffire aux besoins de l'exil. J'incline à croire que Louis connaissait déjà la valeur de l'homme et voulut rendre ainsi plus facile leur réconciliation. Trois ans après, en 1456, il rendit à Dampmartin ses biens avec la sérieuse faveur royale, et douze ans plus tard, en 1478, malgré quelques bouffées de doute et d'inquiétude qui lui avaient traversé l'esprit sur Dampmartin dans des circonstances critiques pour tous les deux, le roi lui écrivait: « Monsieur le grand maître, j'ai reçu vos lettres, et je vous assure, par la foi de mon corps, que je suis bien joyeux de ce que vous avez si bien pourvu à votre fait au Quesnoy, car on eût dit que vous autres vieilles gens ne vous connaissiez plus au fait de la guerre, et nous autres jeunes en eussions pris l'honneur pour nous. Je vous prie, cherchez jusqu'à la racine le cas de ceux qui ont voulu vous trahir, et punissez-les si bien qu'ils ne vous fassent jamais de mal. Je vous ai toujours dit qu'il ne faut pas que vous me demandiez de congé pour aller faire vos besognes, car je suis sûr que vous n'abandonneriez pas les miennes sans avoir pourvu à tout. Ainsi, je m'en remets à vous et vous pouvez vous en aller sans congé. Tout va bien, et j'aime mieux que vous vous soyez bien gardé que si vous vous étiez aventuré à perdre deux pour un. Et adieu.» En 1465, un autre homme de guerre, Odet d'Aydie, seigneur de Lescun dans le Béarn, avait commandé à Montlhéry les troupes des ducs de Berry et de Bretagne contre Louis XI; en 1469, le roi, qui avait eu occasion de le connaître « et qui était plus sage, dit Commynes, à conduire tels traités que nul autre prince de son temps, » résolut de l'employer dans ses difficiles relations avec son frère Charles, devenu alors duc de Guyenne, « lui promettant que lui et ses serviteurs y auraient profit, et spécialement lui. » Trois ans après, en 1472, Louis fit Lescun comte de Comminges, « en quoi il eut bon jugement, ajoute Commynes, disant qu'il ne viendrait nul péril de lui mettre entre les mains ce qu'il lui mit, car jamais, durant ces divi-

sions passées, le dit Lescun n'avait voulu avoir intelligence avec les Anglais, ni consentir que les places de Normandie leur fussent baillées; » et jusqu'à la fin de sa vie, Louis XI lui conserva la confiance que Lescun avait acquise par sa judicieuse fidélité dans cette grande question. Je n'ai rien à ajouter au nom de Philippe de Commynes, la plus précieuse des conquêtes politiques que fit Louis XI en fait de conseillers éminents auxquels il resta aussi fidèle qu'ils lui furent fidèles et utiles eux-mêmes. Les *Mémoires* de Commynes sont la plus éclatante preuve du rare et libre esprit politique que le futur historien mettait au service du roi, et de l'estime qu'en savait faire le roi.

Louis XI rendit à la France, il y a quatre siècles, dans un règne de vingt-deux ans, trois grands services dont la trace et l'influence subsistent encore. Il poursuivit fermement l'œuvre de Jeanne d'Arc et de Charles VII, l'expulsion d'une royauté étrangère et le triomphe de l'indépendance comme de la dignité nationale. Par les provinces qu'il acquit successivement, en tout ou en partie, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois, la Provence, l'Anjou, le Roussillon, le Barrois, il fit faire à la France un grand pas vers son unité territoriale dans ses limites naturelles. Par la défaite des grands vassaux, la faveur qu'il porta aux classes moyennes et l'emploi qu'il sut faire de cette nouvelle force sociale, il contribua puissamment à la formation de la nation française et de son unité sous un gouvernement national. La société féodale n'avait su ni se constituer en nation ni se discipliner sous un chef; Louis XI constata son incapacité politique, détermina sa décadence et travailla à mettre à sa place la France et la monarchie. Ce sont là les grands faits de son règne et les preuves de son esprit supérieur.

Mais à côté de ces puissants symptômes d'un régime nouveau apparurent aussi les vices dont ce régime contenait les germes, et ceux de l'homme lui-même qui travaillait à le fonder. La société féodale, qui se sentait menacée, tantôt attaquait Louis XI avec colère, tantôt se débattait violemment contre lui; et pour lutter contre elle, Louis employait toutes les pratiques, tantôt astucieuses, tantôt violentes, du pouvoir absolu. L'astuce dominait habituellement dans ses procédés, car la violence eût été souvent trop périlleuse pour qu'il s'y hasardât; il ne se croyait pas en état de dire effrontément: « La force prime le droit; » mais il méprisait le droit dans ses adversaires, et il ne se refusait aucun artifice, aucun mensonge, aucune bassesse apparente pour les tromper ou les ruiner sous main, quand il ne se sentait pas en état de

les vaincre d'un coup. « Le but justifie les moyens, » c'était là sa maxime, et le but pour lui, c'était quelquefois un grand et légitime dessein politique, l'intérêt dominant de la France, mais bien plus souvent son unique intérêt personnel, le besoin de son succès ou de sa passion. Ni l'élévation, ni la grandeur d'âme ne lui étaient naturelles, et plus il avança dans l'expérience de la vie, plus il devint égoïste, dénué de sens moral et de sympathie envers les autres hommes, rivaux, instruments ou sujets. Tous reconnurent bientôt, non-seulement combien il tenait d'eux peu de compte, mais le plaisir cruel qu'il prenait quelquefois à leur faire sentir son dédain et sa puissance. Il était familier sans dignité, causeur habile et aimable avec pétulance et indiscrétion, même quand il méditait quelque perfidie : « Il faut bien que ma langue me serve quelquefois, disait-il ; elle m'a nui si souvent. » Les superstitions les plus puériles avaient accès dans son esprit aussi bien que les plus voisines d'une piété aveugle ; quand il avait reçu quelque mauvaise nouvelle, il renonçait absolument à l'habit qu'il portait quand elle lui était venue ; il avait de la mort une peur qui allait jusqu'à la pusillanimité et au ridicule : « Tandis qu'il devenait chaque jour, dit M. de Barante, plus soupçonneux, plus absolu, plus terrible à ses enfants, aux princes de son sang, à ses anciens serviteurs, à ses plus sages conseillers, il y avait un homme qui, sans craindre sa colère, le traitait avec une rudesse brutale ; c'était Jacques Coëttier, son médecin ; quand le roi s'en plaignait quelquefois avec quelques serviteurs affidés : « Je sais bien qu'un matin vous m'enverrez où vous en avez envoyé tant d'autres, disait Coëttier ; mais, par la mort Dieu, vous ne vivrez pas huit jours après. » Alors le roi le flattait, l'accablait de caresses, portait ses gages à dix mille écus par mois, lui faisait don de riches seigneuries, et finissait par le faire premier président de la cour des comptes. Toutes les églises, tous les sanctuaires un peu célèbres étaient l'objet de ses offrandes, et ce n'était pas le salut de son âme, mais la vie et la santé qu'il leur demandait ; on récitait un jour pour lui et en sa présence une oraison à saint Eutrope qu'on invoquait pour la santé de l'âme et la santé du corps : « C'est assez de celle-ci, dit le roi ; il ne faut pas importuner le saint de tant de choses à la fois. » Il avait une grande dévotion aux images bénites et en faisait souvent coudre quelqu'une à son chapeau ; les marchands colporteurs venaient lui en apporter, et il donna un jour cent soixante livres à un petit mercier qui, dans sa balle, en avait une bénite à Aix-la-Chapelle. Quelque goût et quelque habitude

qu'on eût, au moyen âge, pour de telles pratiques, elles obtenaient, au quinzième siècle moins de respect qu'au douzième, et bien des gens se moquaient de la confiance que leur portait Louis XI, ou doutaient de sa sincérité.

Sincères ou affectées, les superstitions de Louis XI ne l'empêchaient pas d'apprécier et de seconder les progrès de la civilisation, dont le quinzième siècle vit commencer l'élan public et efficace. Il favorisa le libre développement de l'industrie et du commerce; il protégea l'imprimerie naissante, les études scientifiques, spécialement les études médicales; l'opération de la pierre fut, avec son autorisation, tentée pour la première fois, dit-on, en France, sur un condamné à mort, qui guérit et fut gracié; il accueillit les savants philologues qui, à cette époque, travaillèrent à répandre, dans l'Europe occidentale, les œuvres de l'antiquité grecque et romaine. Il institua, d'abord pour son propre service et bientôt pour le service public, la poste aux chevaux et aux lettres dans le royaume. Il n'avait pas, pour le mouvement intellectuel et social, la méfiance et l'antipathie d'un vieux despotisme systématique, fatigué et stérile; son despotisme royal était nouveau, on pourrait même dire novateur, car il naissait et grandissait sur les ruines des droits et des libertés féodales qui n'avaient su aboutir qu'à l'anarchie. Mais les bons services du despotisme sont courts, et il n'a pas besoin de durer longtemps pour enfanter l'iniquité et la tyrannie; celui de Louis XI porta, dans la dernière partie de son règne, ses fruits naturels et inévitables: «Sa méfiance, dit M. de Barante, devint horrible et presque insensée; chaque année, il avait environné son château du Plessis de plus de murailles, de fossés et de grilles. Sur les tours étaient des guérites en fer à l'abri du trait et même de l'artillerie. Plus de dix-huits cents de ces planches hérissées de clous, qu'on nomme chausse-trapes, étaient dispersées sur les revers du fossé. Il y avait chaque jour quatre cents arbalétiers de service, avec ordre de tirer sur ceux qui approcheraient. Tout passant suspect était saisi et amené au prévôt Tristan l'Hermite. Il ne fallait pas de grands indices pour ordonner la potence ou pour enfermer l'accusé dans un sac et l'envoyer jeter dans la Loire... Les hommes qui, comme le sire de Commynes, avaient été les serviteurs du roi, qui avaient vécu dans sa confidence, pensaient bien qu'il avait commis des cruautés et consommé de noires trahisons; toutefois, ils se demandaient si elles n'avaient pas été nécessaires, et si l'on n'avait pas ourdi contre lui des trames criminelles dont il avait eu

à se défendre... Mais dans tout le royaume la foule de ses sujets qui n'avaient ni reçu de ses bienfaits, ni vécu dans sa familiarité, ni connu l'habileté de ses desseins, ni goûté l'esprit de son langage, jugeaient seulement par ce qui paraissait au dehors ; les impôts avaient été fort aggravés, sans aucun consentement des états généraux ; les tailles, qui sous Charles VII ne rapportaient que 1,800,000 livres, s'élevèrent sous Louis XI à 3,700,000 ; le royaume était ruiné, le peuple au dernier degré de la misère; les prisons étaient pleines; personne n'était assuré de sa vie ni de son bien ; les plus grands du royaume et les princes du sang n'étaient pas en sûreté dans leur maison. »

Un événement inattendu vint à cette époque ranimer un peu Louis XI déjà très-malade, et mêler à ses sombres préoccupations une perspective d'avenir. La fille de Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne, mourut à Bruges le 27 mars 1482, laissant à son mari Maximilien d'Autriche une fille âgée à peine de trois ans, la princesse Marguerite, héritière de la portion des États bourguignons-flamands qui n'étaient pas tombés dans la possession du roi de France. Dès qu'il apprit cette nouvelle, Louis conçut l'idée et l'espoir de réparer l'échec qu'il avait subi cinq ans auparavant par le mariage de Marie de Bourgogne avec le duc Maximilien, en faisant épouser à son fils, le dauphin Charles, âgé de treize ans, la princesse enfant qu'avait laissée Marie, et en ressaisissant ainsi, pour la couronne de France, les beaux domaines qu'il avait laissés échapper. Une négociation fut ouverte sur-le-champ à ce sujet entre Louis, Maximilien et les états de Flandre; et, le 23 décembre 1482, elle aboutit à un traité conclu à Arras qui stipula le mariage futur et en régla les conditions mutuelles. En janvier 1483, les ambassadeurs des états de Flandre et de Maximilien, qui prit alors pour la première fois le titre d'archiduc, vinrent en France pour la ratification du traité; reçus d'abord avec de grandes marques de satisfaction à Paris, ils se rendirent au Plessis-lès-Tours. Leur surprise fut grande de voir ce triste séjour, cette espèce de prison où « l'on ne pénétrait qu'après tant de formalités et de précautions. Lorsqu'ils eurent un peu attendu, ils furent introduits, sur le soir, dans une chambre mal éclairée. En un coin obscur était le roi assis dans un fauteuil. Ils s'avancèrent vers lui. Alors, d'une voix faible et tremblante, mais qui semblait encore railleuse, Louis demanda pardon à l'abbé de Saint-Pierre de Gand et aux autres ambassadeurs de ce qu'il ne pouvait se lever et les saluer. Après les avoir entendus, et avoir un peu conversé avec eux, il se fit apporter



PORTRAIT DE LOUIS XI

les Évangiles pour prêter serment. Il s'excusa d'être obligé de prendre le saint livre de la main gauche, car sa main droite était paralysée et son bras soutenu par une écharpe. Alors, tenant le livre des Évangiles, il le souleva péniblement, et posant dessus le coude du bras droit, il fit le serment. Ainsi parut aux yeux des Flamands ce roi qui leur avait fait tant de mal, et qui obtenait d'eux un si beau traité, par la crainte qu'il leur inspirait tout mourant qu'il était. »

Le 2 juin suivant, la princesse-enfant, Marguerite d'Autriche, fut amenée, par une ambassade solennelle, d'abord à Paris, puis, le 23 juin, à Amboise, où furent célébrées ses fiançailles avec le dauphin Charles. Louis XI ne se sentit pas en état de se faire transporter à Amboise pour la cérémonie ; il ne voulut même pas recevoir au Plessis-lès-Tours la nouvelle ambassade flamande. A coup sûr, ni le roi, ni aucun des acteurs dans cette scène royale ne prévoyait que ce mariage, qu'ils regardaient avec raison comme un triomphe de la politique française, ne serait jamais accompli ; que, sur la demande de la cour de France, le pape annulerait les fiançailles, et que, neuf ans après leur célébration, en 1492, après avoir été élevée à Amboise sous la garde de la duchesse de Bourbon Anne, fille aînée de Louis XI, la princesse autrichienne serait rendue à l'empereur Maximilien son père, par son fiancé Charles VIII devenu roi de France, qui aima mieux devenir le mari d'une princesse française qui lui apportait en dot une province française, Anne, duchesse de Bretagne.

C'était au mois de mars 1481 que Louis XI avait éprouvé la première attaque d'apoplexie qui, plusieurs fois renouvelée, l'avait réduit à une telle faiblesse, qu'en juin 1483 il se sentit et se déclara lui-même hors d'état d'assister aux fiançailles de son fils. Deux mois après, le 25 août, jour de la Saint-Louis, il fut frappé d'une nouvelle attaque, qui lui fit perdre tout à fait la connaissance et la parole; il les reprit bientôt, mais en restant dans une telle faiblesse, qu'il ne pouvait soulever sa main jusqu'à sa bouche, et avec cette impression qu'il était un homme mort. Il fit appeler son gendre, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu : « Allez, lui dit-il, à Amboise trouver *le roi* mon fils; je l'ai confié, comme le gouvernement du royaume, à votre charge et aux soins de ma fille. Vous savez tout ce que je lui ai recommandé; veillez à ce que ce soit observé. Qu'il accorde faveur et confiance à ceux qui m'ont bien servi, et que je lui ai nommés. Vous savez aussi de qui il doit se garder, et qui il ne faut pas laisser approcher de lui. » Il

manda de Paris le chancelier, et lui ordonna d'aller porter les sceaux au roi : « Allez vers le roi, » dit-il à ses capitaines des gardes, à ses archers, à sa vénerie, à toute sa maison. « La parole jamais ne lui faillit depuis qu'elle lui fut revenue, dit Commynes, ni le sens; incessamment disait quelque chose de grand sens; et jamais en toute sa maladie, qui dura depuis le lundi jusqu'au samedi soir, il ne se plaignit, comme font toutes sortes de gens quand ils se sentent mal... Nonobstant toutes ces ordonnances, le cœur lui revint, ajoute Commynes, et il avait bien espérance d'échapper. » En causant autrefois avec quelques-uns de ses serviteurs, avec Commynes lui-même, il les avait priés, quand ils le verraient très-malade, de ne pas prononcer ce cruel mot de *mort;* il était même convenu avec eux qu'ils ne lui diraient rien de plus que « Parlez peu, » ce qui lui serait un suffisant avertissement. Mais son médecin Jacques Coittier, et son barbier Olivier le Diable, qu'il avait anobli et enrichi sous le nom d'Olivier le Daim, ne le traitèrent pas avec tant de ménagement : « Ils lui signifièrent sa mort en brèves et dures paroles, dit Commynes : « Sire, il faut « que nous nous acquittions; n'ayez plus d'espérance en votre saint « homme de Calabre, ni en autres choses, car sûrement il en est fait « de vous; pensez à votre conscience; il n'y a nul remède. — J'ai es- « pérance en Dieu qu'il m'aidera, répondit froidement Louis; par aven- « ture, je ne suis peut-être pas si malade que vous le pensez. » « Il endura vertueusement une si cruelle sentence, dit Commynes, et toutes choses jusqu'à la mort, plus que nul homme que j'aie jamais vu mourir; il parlait aussi sec comme si jamais n'eût été malade. » Il régla minutieusement ses funérailles, sa sépulture, son mausolée. C'était à Notre-Dame de Cléry, non à Saint-Denis comme ses ancêtres, qu'il voulait être placé; sa statue devait être en bronze doré, à genoux, en face de l'autel, la tête découverte et les mains jointes dans son chapeau, comme il se tenait d'ordinaire. N'étant point mort en bataille et les armes à la main, il voulait être vêtu en chasseur, avec des brodequins, une trompe de chasse suspendue en écharpe, son chien couché près de lui, son ordre de Saint-Michel au cou, son épée à la ceinture. Quant à la ressemblance, il demandait qu'on le représentât non point tel qu'en ses dernières années, chauve, voûté, amaigri, mais comme dans sa jeunesse et dans la force de l'âge, le visage assez plein, le nez aquilin, et les cheveux longs tombant par derrière jusque sur ses épaules. » Après avoir pris de lui-même, après sa mort, tous ces soins,

la France et son fils restèrent sa pensée dominante : « Il faut mander à M. d'Esquerdes [1], dit-il, de n'essayer aucunes pratiques sur Calais. Nous avions songé à chasser les Anglais de ce dernier coin qu'ils ont dans le royaume ; mais ce sont de trop grosses affaires ; tout cela finit avec moi. Il faut que M. d'Esquerdes laisse de tels desseins et vienne garder mon fils, sans bouger d'auprès de lui pendant plus de six mois. Qu'on termine aussi tous nos débats avec la Bretagne, et qu'on laisse vivre en paix ce duc François, sans plus lui donner trouble ni crainte. C'est ainsi qu'il en faut user maintenant avec tous nos voisins. Cinq ou six années d'une bonne paix sont bien nécessaires au royaume. Le pauvre peuple a trop souffert ; il est en grande désolation. Si Dieu m'eût voulu laisser la vie, j'y aurais mis bon ordre ; c'était ma pensée et mon vouloir. Qu'on dise bien à mon fils de demeurer en paix, surtout tant qu'il est si jeune. Plus tard, lorsqu'il aura plus d'âge et que le royaume sera en bon état, il en disposera selon son plaisir. »

Le samedi 30 août 1483, entre sept et huit heures du soir, Louis XI expira, en disant : « Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, ayez pitié de moi ; *misericordias Domini in æternum cantabo.* »

« Ce fut une grande allégresse dans le royaume, dit avec vérité M. de Barante dans son *Histoire des ducs de Bourgogne ;* ce moment était impatiemment attendu comme une délivrance et comme la fin de tant de maux et de craintes. Depuis longtemps, nul roi de France n'avait été si pesant à son peuple et n'en avait été tant haï. »

C'était à la fois justice et ingratitude. Louis XI avait rendu à la France de grands services ; mais il les avait rendus sans franchise, sans dignité, sans éclat ; et il les avait fait payer cher à la génération contemporaine par le spectacle de ses fourberies, de ses perfidies, de ses cruautés vindicatives, et par son exercice arbitraire et tyrannique du pouvoir royal. Les peuples ne se contentent pas d'être utilement servis : ils ont besoin d'admirer ou d'aimer ; Louis XI n'inspira à la France ni l'un ni l'autre de ces sentiments. Il a eu la bonne fortune d'être raconté et apprécié, de son temps même, par le plus éminent et le plus libre de ses conseillers, Philippe de Commynes, et, trois siècles après, par l'un des esprits les plus sérieux et les plus sains parmi les philosophes du dix-huitième siècle, Duclos, qui avait de plus l'avantage

[1] Philippe de Crèvecœur, baron d'Esquerdes, homme de guerre éminent qui, après la mort de Charles le Téméraire, avait passé, par l'intervention de Commynes, au service de Louis XI, et commandait son armée.

d'être historiograghe de France, et d'avoir étudié, dans les documents authentiques, l'histoire de ce règne. Je reproduis ici leurs deux jugements, dont l'accord est remarquable :

« Dieu avait créé notre roi, dit Commynes, plus sage, plus libéral et plus vertueux en toutes choses que les princes qui régnaient avec lui et de son temps, et qui étaient ses ennemis et voisins. En tous y avait du bien et du mal, car ils étaient hommes; mais sans user de flatterie, en lui avait trop plus de choses appartenantes à office de roi et de prince qu'en nul des autres. Je les ai presque tous vus, et su ce qu'ils savaient faire. »

« Il s'en faut beaucoup, dit Duclos, que Louis XI soit sans reproche; peu de princes en ont mérité d'aussi graves ; mais on peut dire qu'il fut également célèbre par ses vices et par ses vertus, et que, tout mis en balance, c'était un roi. »

Je suis plus exigeant que Commynes et Duclos; je ne puis consentir à appliquer à Louis XI les mots *libéral*, *vertueux* et *vertu;* il n'avait ni grandeur d'âme, ni droiture de caractère, ni bonté de cœur; ce n'était ni un grand roi, ni un bon roi; mais j'adhère au dernier mot de Duclos : c'était un roi.





CHAPITRE XXVI

LES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII

— 1483-1498 —

Louis XI avait eu de la reine sa femme, Charlotte de Savoie, six enfants; trois lui survécurent: Charles VIII, son successeur; Anne, sa fille aînée, qui avait épousé Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, et Jeanne, qu'il avait mariée au duc d'Orléans, qui devint Louis XII. A la mort de leur père, Charles avait treize ans, Anne vingt-deux ou vingt-trois, et Jeanne dix-neuf. D'après l'ordonnance de Charles V qui avait fixé à quatorze ans la majorité des rois, Charles VIII, à son avénement, était bien près d'être majeur; mais Louis XI, avec raison, le jugeait très-peu capable encore de régner; il avait, au contraire, très-bonne opinion de sa fille Anne, et ce fut à elle bien plutôt qu'au sire de Beaujeu, son mari, que, six jours avant sa mort et par ses dernières instructions, il confia la garde de son fils, qu'il appelait déjà *le roi*, et le gouvernement du royaume. Ce furent des instructions verbales que n'exprima et ne confirma aucun testament officiel; mais les paroles de Louis XI étaient d'un grand poids, même après sa mort. Les opposants ne manquèrent

pas à sa dernière volonté; le duc d'Orléans, Louis, était un prétendant naturel à la régence; mais Anne de Beaujeu prit, sur-le-champ et sans consulter personne, possession de la charge que lui avait confiée son père; on accepta le fait sans renoncer à le contester. Louis XI ne s'était pas trompé dans son choix; personne n'était plus propre que sa fille Anne à continuer sa politique sous le règne et le nom de son successeur : « fine femme et déliée s'il en fut oncques, dit Brantôme, et vraie image en tout du roi Louis son père. »

Elle commença par des actes d'une prudence intelligente; elle essaya, non pas de dompter par la force les rivaux et les mécontents, mais de leur donner tort aux yeux du public et de les embarrasser eux-mêmes en les traitant avec une faveur hardie. Son beau-frère, le duc de Bourbon, avait de l'humeur de n'être qu'en apparence et de nom le chef de sa maison; elle le fit connétable de France et lieutenant général du royaume. Les amis du duc Louis d'Orléans, entre autres son principal confident, Georges d'Amboise, évêque de Montauban, et le comte de Dunois, fils du héros sous Charles VII, soutenaient avec persistance les droits du duc à la régence; *Madame* (c'était le titre qu'avait pris Anne de Beaujeu) fit le duc Louis gouverneur de l'Ile-de-France et de la Champagne et envoya Dunois comme gouverneur en Dauphiné. Elle conserva ceux des conseillers de Louis XI que le public n'avait pas pris tout à fait en haine comme leur maître; Commynes seul fut mis à l'écart, comme ayant reçu du feu roi trop de faveurs personnelles et comme trop enclin à la critique indépendante de la nouvelle régence. Deux des serviteurs subalternes et odieux de Louis XI, Olivier le Daim et Jean Doyac, furent poursuivis, et l'un pendu, l'autre banni; son médecin, Jacques Coittier, fut condamné à restituer cinquante mille écus sur les dons énormes qu'il avait reçus de son malade. En même temps qu'elle donnait ainsi quelque satisfaction aux colères publiques, Anne de Beaujeu ouvrait les prisons, rappelait les exilés, remettait à la population un quartier de la taille, allégeait les dépenses en congédiant six mille Suisses que le feu roi avait pris à sa solde, rétablissait quelque ordre dans l'administration du domaine de la couronne, faisait enfin, soit dans les mesures générales, soit envers les personnes, acte d'impartialité sans complaisance et de fermeté sans rigueur. C'était une femme jeune et courtoise, qui mettait sa gloire à signer simplement *Anne de France* en continuant avec respect la politique de son père, vieux roi habile, méfiant et sans pitié.

La sagesse d'Anne fut bientôt mise à une grande épreuve. Un cri général s'éleva pour la convocation des états généraux. Les ambitieux espéraient s'ouvrir ainsi le chemin du pouvoir; le public s'en promettait le retour d'un gouvernement légal. A coup sûr, Anne eût préféré rester plus libre et moins responsable dans l'exercice de son autorité; on était encore bien loin du temps où les assemblées nationales pouvaient être considérées comme une puissance permanente et un moyen régulier de gouvernement. Mais Anne et ses conseillers n'hésitèrent pas; ils étaient trop sages et trop faibles pour résister à un grand vœu public. Les états généraux furent convoqués à Tours pour le 5 janvier 1484. Le 15, ils se réunirent dans la grande salle de l'archevêché; autour du trône du roi siégeaient deux cent cinquante députés que l'arrivée successive des absents porta à deux cent quatre-vingt-quatre. « La France tout entière, dit M. Picot, se trouvait pour la première fois représentée; la Flandre seule n'envoya ses députés qu'à la fin de la session; mais la Provence, le Roussillon, la Bourgogne et le Dauphiné s'étaient empressés de joindre leurs mandataires aux délégués des provinces les plus anciennement réunies à la couronne[1]. »

Nous avons le journal de ces états généraux rédigé avec précision et détail par l'un des principaux acteurs, Jean Masselin, chanoine et député de Rouen[1], « orateur éminent, dit une chronique normande contemporaine, qui prononça pour le bien public, devant les rois et les princes, des discours pleins d'élégance. » Je conviens que, comparé à l'emphase érudite de la plupart des orateurs de son temps, le ton oratoire de Jean Masselin ne manque pas d'une certaine élégance; mais ce n'est pas là son grand et original mérite; ce qui le distingue et le place assez haut dans l'histoire du quinzième siècle, c'est le judicieux et ferme esprit politique qui se manifeste dans sa conduite comme député et dans son récit comme historien. Et ce n'est pas Jean Masselin seul, c'est l'assemblée même dans laquelle il siégeait qui nous apparaît, au bout de cinq siècles, sérieusement animée du patriotique désir d'un gouvernement libre, et près d'en comprendre et d'en poursuivre les conditions essentielles. Les états généraux brillants et puissants n'ont pas manqué à la France de 1356 à 1789, depuis le règne de Charles V jusqu'à celui de Louis XVI; mais dans la plupart de ces assemblées, à

[1] *Histoire des états généraux de* 1355 *à* 1614, par George Picot, t. I, p. 360.

[2] Ce *Journal*, écrit en latin par l'auteur, a été traduit en français et publié par M. A. Bernier, texte et traduction, en 1835, dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France.*

travers les ambitions et les élans de la liberté, c'est tantôt l'esprit de parti religieux, tantôt l'esprit révolutionnaire qui a dominé et déterminé les actes et les événements. Rien de semblable ne parut dans les *états généraux* réunis à Tours en 1484 : l'assemblée était profondément monarchique, non-seulement en principe général, mais pour la maison régnante et pour le jeune roi assis sur le trône. Point de lutte ardente non plus entre l'aristocratie et la démocratie du temps, entre la société ecclésiastique et la société laïque ; quoique très-différents et très-séparés, le clergé, la noblesse et le tiers état n'étaient point, entre eux, à l'état de guerre, même intestine. Une même idée, un même désir animaient les trois ordres ; à ce point, comme l'a très-bien signalé M. Picot, que « dans la plupart des villes ils procédèrent en commun au choix de leurs députés ; les clercs, les nobles et les bourgeois qui arrivèrent à Tours n'étaient pas les représentants exclusifs du clergé, de la noblesse ou du tiers : ils confondaient en leur personne un triple mandat ; » et lorsque, après avoir examiné ensemble leurs cahiers divers, par l'entremise d'une commission de trente-six membres pris en nombre égal dans les trois ordres, ils en vinrent à vouloir faire connaître au gouvernement de Charles VIII leurs griefs et leurs vœux, « ils décidèrent qu'un seul orateur serait chargé de résumer, en un discours prononcé en séance solennelle, le rapport de la commission des Trente-six ; » ce fut le chanoine maître Jean Masselin qui reçut la mission de parler au nom de tous. Ils avaient tous à cœur une seule et même pensée : ils voulaient faire, de la monarchie ancienne et incontestée, un gouvernement légal et libre. Clergé, noblesse et tiers état, il n'y avait, dans leurs âmes, ni aspirations révolutionnaires, ni guerre sociale. C'est le propre et beau caractère des états généraux de 1484 de n'avoir eu en vue qu'une grande réforme politique, un régime de légalité et de liberté.

Deux hommes, un Normand et un Bourguignon, le chanoine Jean Masselin, et Philippe Pot, seigneur de la Roche, ancien conseiller du duc de Bourgogne Philippe le Bon, furent les interprètes de cet esprit politique à la fois hardi et prudent, conservateur et réformateur. La souveraineté nationale et le droit des états, non-seulement à voter les impôts, mais à influer efficacement sur le choix et la conduite des conseillers de la couronne, c'était là ce qu'ils affirmaient en principe et ce qu'en fait ils travaillaient à faire prévaloir : « Je voudrais, dit Philippe de la Roche, vous voir bien convaincus que le gouvernement de



ORTRAIT D'ANNE DE BEAUJEU

D'après un manuscrit français dédié à Pierre de Beaujeu, comte de Bourbon, mari d'Anne, dite dame de Beaujeu. (Bibl. nat.)

l'État est l'affaire du peuple ; j'appelle le peuple non-seulement la foule de ceux qui sont simplement sujets de cette couronne, mais encore tous les hommes de chaque état, y compris aussi les princes. Dès que vous vous considérez comme les députés de tous les états du royaume, pourquoi craignez-vous de conclure que vous avez été surtout appelés pour diriger, par vos conseils, la chose publique en quelque sorte vacante à raison de la minorité du roi ? Loin de moi l'intention de dire que le règne proprement dit, la domination passe à quelque autre personne que le roi ; c'est seulement l'administration, la tutelle du royaume qui est attribuée, pour un temps, au peuple ou à ses élus. Pourquoi tremblez-vous de mettre la main à la disposition, à l'arrangement et à la nomination du conseil de la couronne ? Vous êtes ici pour dire et pour conseiller librement ce que, par l'inspiration de Dieu et de votre conscience, vous croyez utile au royaume. Quel est l'obstacle qui vous empêche d'accomplir une œuvre excellente et si méritoire ? Je n'en trouve aucun, si ce n'est votre faiblesse et la pusillanimité qui intimide vos esprits. Ayez donc, très-illustres seigneurs, grande confiance en vous-mêmes, de grandes espérances, une grande vertu, et ne souffrez pas que cette liberté des états, que vos ancêtres mirent tant de zèle à défendre, périclite à cause de votre mollesse. » — « Ce discours, dit Masselin, fut écouté de toute l'assemblée très-attentivement et très-favorablement. » Appelé à rendre au roi, « dans sa chambre particulière, en présence des ducs d'Orléans et de Lorraine et d'une nombreuse compagnie de nobles, un compte exact des premières délibérations des états, Masselin tint à son tour, avec plus de réserve, un langage analogue à celui du seigneur Philippe de la Roche, dont il partageait les vues et admirait la fière franchise. La question de la composition du conseil du roi et de la part qu'y prendraient les états fut, pendant cinq semaines, la préoccupation dominante dans le gouvernement et dans l'assemblée ; on fit, de part et d'autre, des concessions qui ne satisfirent ni les états, ni la cour, car elles avaient toujours pour objet, de la part des états, d'exercer dans le gouvernement une influence efficace, et, de la part de la cour, d'éluder l'influence efficace des états. A côté de la question du conseil du roi, vint aussi se placer celle des impôts ; l'entente ne fut pas plus facile à établir : la couronne demandait plus que les états ne croyaient devoir et pouvoir voter ; après une longue et obscure controverse sur les dépenses et les recettes, Masselin fut encore chargé d'exposer au conseil du roi les observations de l'assem-

blée et sa résolution définitive : « Quand nous avons vu, dit-il, que les comptes où les états susdits contenaient des difficultés extrêmes, que, pour les apurer et les vérifier, il faudrait nous soumettre à d'interminables débats et à un travail plus long qu'il n'est avantageux à nous et au peuple, nous nous sommes empressés d'adopter, par forme d'expédient et néanmoins résolument, le parti que je vais dire... Voulant nous conformer largement aux désirs du roi et aux vôtres, nous offrons de payer la somme que le roi Charles VII prenait pour l'impôt des tailles, moyennant toutefois que cette somme soit également et proportionnellement répartie entre les provinces du royaume, et cela sous la forme d'une aide. Et que cette contribution n'ait lieu que pour deux ans, après lesquels les états seront assemblés comme aujourd'hui, afin de discuter les besoins publics ; que si, à cette époque ou auparavant, ils en reconnaissent l'avantage, ladite somme sera diminuée ou augmentée. Or mesdits seigneurs les députés demandent que le lieu de leur prochaine réunion soit maintenant assigné et déclaré, et qu'une décision irrévocable fixe et ordonne cette assemblée. »

C'était pourvoir en même temps aux besoins du présent et aux droits de l'avenir. L'impôt de la taille fut en effet voté tel qu'il existait sous Charles VII ; mais il devenait une aide temporaire accordée seulement pour deux ans ; à ce terme, les états devaient être convoqués et la taxe augmentée ou diminuée selon les besoins publics. La grande question semblait résolue ; par le vote nécessaire et temporaire de l'impôt, les états généraux entraient en possession efficace de l'influence décisive dans le gouvernement ; mais l'attitude et le langage des conseillers de la couronne et des grands seigneurs de la cour rendirent à la situation toute sa difficulté. Dans un discours long et confus, le chancelier Guillaume de Rochefort ne se borna pas à déclarer que la somme votée de 1,200,000 livres était insuffisante, et à demander 300,000 livres de plus ; il passa complétement sous silence la limitation à deux ans de la taxe votée et la nécessité qu'à ce terme les états généraux fussent convoqués. « Pendant que le chancelier parlait ainsi, dit Masselin, beaucoup de députés d'une humeur plus indépendante frémissaient, et toute la salle retentissait d'un léger murmure, parce qu'il semblait qu'il ne s'exprimait pas bien sur la puissance et la liberté du peuple. » Les députés demandèrent à délibérer après midi, promettant une prompte réponse : « Puisque vous voulez délibérer, faites-le, mais brièvement, dit le chancelier ; il vaudrait mieux que vous tinssiez conseil mainte-

nant afin de répondre après midi. » Les députés prirent leur temps; la discussion se prolongea et s'échauffa : « Nous le voyons bien, disaient les princes et la plupart des grands seigneurs, c'est à écourter la puissance du roi et à lui couper les ongles jusqu'à la chair que tendent vos efforts; vous défendez aux sujets de payer au prince autant que les besoins de l'État l'exigent; sont-ils donc des maîtres et non plus des sujets? Vous voulez établir les lois d'une certaine monarchie imaginaire et abolir les anciennes. — Je connais les vilains, dit l'un des grands seigneurs[1]; si on ne les comprime pas en les surchargeant, bientôt ils deviennent insolents; pour moi, je juge que cette taxe est le frein le plus sûr pour les contenir. » « Étranges paroles, dit Masselin, indignes de sortir de la bouche d'un homme si éminent; mais dans son âme, comme dans celle de tous les vieillards, la convoitise s'était accrue avec l'âge, et il paraissait craindre la diminution de sa pension. »

Après en avoir délibéré, les états généraux persistèrent dans leur vote d'une taxe de 1,200,000 livres, telle qu'elle existait sous le roi Charles, mais pour deux ans seulement et comme don et octroi, non plus comme taille permanente, et à condition qu'au bout de ce terme les états seraient nécessairement convoqués. En même temps cependant « et par-dessus ce, lesdits états, qui désirent le bien, honneur, prospérité et augmentation du seigneur roi et de son royaume, et pour lui obéir et lui complaire en toutes façons possibles, lui accordent la somme de 300,000 livres tournois, pour une fois seulement et sans conséquence, pour son nouvel et joyeux avénement à la couronne de France, et pour aider et supporter les frais qu'il convient faire pour son saint sacre, couronnement et entrée de Paris. »

Sur ce nouveau vote plein de fidélité monarchique en même temps que d'indépendance patriotique, des négociations s'engagèrent entre les états et la cour; elles durèrent du 28 février au 12 mars, mais sans résultat. Au fond, la question était posée entre le pouvoir absolu et le gouvernement libre, entre l'arbitraire et la légalité; l'un et l'autre parti étaient décidés à ne pas accepter, sur ce terrain, une défaite sérieuse et définitive. Peu touchés des concessions et des assurances loyales qu'ils recevaient, les conseillers de la couronne ne se préoccupèrent plus que de se débarrasser promptement de la présence des états pour être dispensés de soutenir contre eux la discussion. Les députés ne s'y méprirent point : on étouffait leurs paroles; on éludait de leur

[1] Selon un historien, c'était le duc de Bourbon, le beau-frère d'Anne de Beaujeu.

répondre : « Monseigneur le chancelier, dirent-ils dans une entrevue du 2 mars 1484, si l'on ne nous écoute pas, pourquoi sommes-nous ici? pourquoi nous avez-vous appelés? Retirons-nous. Si vous vous conduisez ainsi, c'est que vous n'avez pas besoin de notre présence. Nous ne nous attendions guère à voir les fruits de nos veilles et les décisions qu'a adoptées avec tant de peine une si illustre assemblée, rejetées avec une pareille facilité. » Les plaintes n'étaient pas toujours si modérées; un théologien, que Masselin cite sans le nommer, « hardi et fougueux partisan du peuple, dit-il, ajouta ces paroles presque injurieuses : « Depuis qu'on a obtenu notre consentement pour la levée des deniers, « il est hors de doute que nous sommes joués, que tout a été méprisé, « et les demandes insérées dans notre cahier, et nos résolutions définitives, et les bornes que nous avons établies. Parlons des deniers. Sur « ce point, on s'est conformé à nos décisions, seulement pour nous dire : « — Cet impôt ne sera plus appelé *taille;* ce sera un libre octroi. — « Est-ce donc dans les mots et non plus dans les choses que consistent « notre travail et le bien de l'État? Certes, nous aimerions mieux nommer encore cet impôt *taille* et même *maltôte*, ou lui donner une dénomination encore plus vile, s'il y en a, que de le voir s'accroître démesurément et accabler le peuple. Malédiction de Dieu et exécration des « hommes sur ceux dont les actions et les complots ont produit ces « malheurs! Ils sont les plus dangereux ennemis du peuple et de la « chose publique. » Le théologien brûlait d'envie de continuer, ajoute Masselin ; mais quoiqu'il ne se fût guère écarté de la vérité, beaucoup de députés le grondèrent et le contraignirent de se taire... Déjà l'engourdissement avait saisi les plus considérables d'entre nous ; rassasiés de faveurs et de promesses, ils n'avaient plus cette ardeur de volonté qui les animait au commencement; quand nous poursuivions les affaires, ils restaient immobiles chez eux ; quand nous parlions en leur présence, ils se taisaient et n'ajoutaient que quelques faibles paroles. Nous perdions notre temps. »

Le 12 mars 1484, les députés de Normandie (ils étaient au nombre de vingt-cinq) se trouvaient réunis au Montils-lès-Tours ; l'évêque de Coutances leur dit que les états n'avaient pas besoin de rester plus longtemps réunis, qu'il suffisait que chacune des six sections nommât trois ou quatre délégués chargés de suivre les affaires entamées, et que d'ailleurs l'indemnité accordée à tous les députés des états cesserait le 14 mars et ne serait plus allouée qu'à leurs délégués. Cette indemnité

avait déjà été, dans les états, le sujet d'une longue discussion; le clergé et la noblesse avaient prétendu en faire porter sur le tiers état toute la charge; le tiers état avait très-justement réclamé pour que chacun des trois ordres eût sa part proportionnelle dans cette dépense, et le chancelier avait eu quelque peine à faire décider que la chose serait ainsi réglée. Le 14 mars, en effet, les six sections des états se réunirent et élurent chacune trois ou quatre délégués. Les députés furent un peu surpris, en entrant dans la salle de leurs séances, de la trouver complétement démeublée : tapis, tentures, bancs, bureau, tout avait été enlevé, tant le gouvernement tenait la session pour terminée. Quelques membres choqués pensèrent et soutinrent que les états ne devaient pas se séparer sans emporter les délibérations arrêtées dans leur cahier général, approuvées formellement et accompagnées d'un ordre aux juges de les faire exécuter. « Mais un bien plus grand nombre, dit Masselin, craignaient de rester trop longtemps, et beaucoup de nos collègues, malgré le zèle qu'ils avaient montré autrefois, brûlaient du désir de partir, selon le bon plaisir et l'ordre des princes. Pour nous, nous enjoignîmes aux trois délégués de notre nation normande de ne pas s'attacher seulement à certaines affaires particulières qui n'avaient pas encore été terminées, mais de redoubler de sollicitude et de diligence pour tout ce qui intéressait le cahier général et la totalité des états. Ayant ainsi laissé nos mandataires à Tours et mis ordre aux affaires, nous partîmes contents; et nous prions Dieu que nos travaux et tout ce qui a été fait deviennent utiles au salut du peuple. »

Ni Masselin, ni ses descendants, pendant plus de quatre siècles, n'étaient destinés à voir les travaux des états généraux de 1484 obtenir des résultats efficaces et durables. L'œuvre qu'ils avaient conçue et tentée était prématurée. L'établissement d'un gouvernement libre exige ou les vertus spontanées et simples qui peuvent appartenir à une société petite et jeune, ou les lumières, les combinaisons savantes et la sagesse douloureusement acquise, et encore si incomplète, des nations grandes et civilisées. La France du quinzième siècle n'était ni dans l'un ni dans l'autre de ces états. Mais c'est une belle gloire d'avoir ressenti l'honnête et patriotique ambition qui animait Masselin et ses amis au sortir du despotisme corrompu et corrupteur de Louis XI. Qui oserait dire que leur tentative, vaine pour eux, l'a été aussi pour les générations séparées d'eux par les siècles? Le temps et l'espace ne sont rien dans le mystérieux développement des desseins de Dieu sur les hommes, et

c'est le privilége du genre humain de s'instruire et de se former par les souvenirs lointains de sa propre histoire. Je me suis fait un devoir de rendre aux états généraux de 1484 l'hommage auquel ils ont droit, par leur intention et leur effort au service de la bonne cause, et malgré leur insuccès.

Quand les états généraux se furent séparés, Anne de Beaujeu reprit, sans peine et sans bruit, le gouvernement de la France, comme elle avait fait à la mort du roi son père; elle le garda encore sept ans, de 1484 à 1491. Durant tout ce temps, elle eut pour rival et pour adversaire Louis, duc d'Orléans, qui devait être un jour Louis XII : « J'ai ouï dire, dit Brantôme, que, du commencement, elle lui portait de l'affection, voire de l'amour; de sorte que, si M. d'Orléans y eût voulu entendre, il y eût eu bonne part, comme je le tiens de bon lieu; mais il ne s'y put commander; d'autant qu'il la voyait trop ambitieuse, et qu'il voulait qu'elle dépendît de lui, comme premier prince et le plus proche, et non lui d'elle; en quoi elle désirait le contraire, car elle voulait tenir le haut lieu et tout gouverner... Ils avaient, ajoute Brantôme, des picotements de jalousie, d'amour et d'ambition. » Si l'anecdote de Brantôme est vraie, ce que j'incline à croire, quoique plusieurs historiens l'aient révoquée en doute, Anne de Beaujeu avait sur Louis d'Orléans, dans leurs picotements de jalousie, d'amour et d'ambition, un grand avantage : ils étaient jeunes tous deux et exactement du même âge; mais Louis avait les défauts de la jeunesse et Anne les qualités de l'âge mûr; il était beau, léger, inconsidéré, imprévoyant, vaillant, d'un naturel généreux et ouvert avec bonté; elle était sérieuse, judicieuse, persévérante, probablement un peu froide et dure, telle qu'elle avait dû se former à l'école de son père Louis XI. Dès que la lutte s'engagea entre eux, la diversité de leurs caractères apparut et porta ses fruits; le duc d'Orléans se jeta, contre la régente, dans toutes sortes d'intrigues et d'aventures, provoquant la guerre civile, se retirant, quand il était trop compromis ou trop pressé, chez le duc de Bretagne François II, vassal indiscipliné du roi de France; Louis d'Orléans s'alliait même, au besoin, avec les souverains ou les princes étrangers, le roi d'Angleterre Henri VII, le roi d'Aragon Ferdinand le Catholique, Maximilien, archiduc d'Autriche, sans grand souci des intérêts de sa propre maison royale et de sa patrie. Anne, au contraire, en possession du pouvoir officiel et légal, l'exerçait et le défendait avec prudence et mesure, dans l'intérêt de la couronne et de la France, ne prenant jamais l'initiative

de la guerre, mais sachant la prévoir et la soutenir, et y mettre un terme après la victoire. Elle rencontrait quelquefois, à sa cour et tout près d'elle-même, une grave difficulté : le jeune roi Charles VIII était charmé des qualités brillantes du duc d'Orléans, surtout de l'adresse et de la bravoure que Louis déployait dans les tournois. Interrompant un jour l'évêque de Montauban, Georges d'Amboise, qui récitait devant lui ses heures : « Mandez, lui dit le roi, au duc d'Orléans qu'il poursuive son entreprise, et que je voudrais bien être avec lui. » Un autre jour, il dit au comte de Dunois : « Mon oncle, emmenez-moi; il me tarde de me trouver hors de cette compagnie.» Dunois et Georges d'Amboise, tous deux partisans du duc d'Orléans, entretenaient avec soin le jeune roi dans ce sentiment favorable au rival de la régente. Des incidents d'une autre sorte vinrent compliquer encore pour Anne de Beaujeu la situation : la fille aînée du duc de Bretagne François II, appelée aussi Anne, devait hériter de son duché, et elle était, à ce titre, ardemment recherchée par plusieurs concurrents; née en 1477, elle avait été, dès l'âge de quatre ans, en 1481, promise en mariage au prince de Galles Édouard, fils du roi d'Angleterre Édouard IV; mais deux ans après, en 1483, ce jeune prince fut assassiné, ou emprisonné selon d'autres récits, par son oncle Richard III, qui s'empara de son trône, et la promesse bretonne disparut avec lui. Le nombre des prétendants à la main d'Anne de Bretagne s'accrut rapidement; la politique du duc son père consistait, disait-on, à se faire d'une fille cinq ou six gendres. Vers la fin de 1484, quand le duc d'Orléans, brouillé avec Anne de Beaujeu, se réfugia en Bretagne, plusieurs historiens ont dit, non-seulement qu'il aspirait dès lors à la main d'Anne de Bretagne, mais qu'il lui fit une cour assidue et obtint d'elle des marques d'une tendre bienveillance. M. le comte Daru, dans son *Histoire de Bretagne*[1], a mis hors de doute la fausseté de cette assertion ; la princesse bretonne n'avait alors que sept ans, et le duc d'Orléans était marié depuis huit ans à Jeanne de France, fille cadette de Louis XI. Mais dans les années suivantes, et au milieu des alternatives continuelles de guerre et de négociation entre le roi de France et le duc de Bretagne, Anne de Beaujeu et le duc Louis d'Orléans, la concurrence et la lutte des divers prétendants à la main d'Anne de Bretagne devinrent très-actives ; Alain, sire d'Albret, dit *le Grand* parce qu'il passait pour le plus riche seigneur du royaume, le vicomte Jacques de Rohan et l'archiduc Maximilien d'Autriche se

[1] Tome III, page 82.

croyaient tous trois des chances de succès et les poursuivaient assidûment. Le sire d'Albret, veuf et déjà père de huit enfants, avait quarante-cinq ans, le visage bourgeonné, le regard dur, la voix rauque, l'humeur querelleuse et chagrine; pressée de répondre à ses instances, la princesse Anne finit par dire qu'elle se ferait religieuse plutôt que de l'épouser. Malgré ses patrons puissants à la cour de Rennes, Jacques de Rohan fut pareillement écarté; son père, le vicomte Jean II, était au service du roi de France. L'archiduc Maximilien resta le seul prétendant sérieux; il avait vingt-neuf ans, une taille gigantesque, une juste renommée de vaillance et d'habileté à la guerre, et plus de culture dans les lettres qu'aucun des princes ses contemporains, trait de conformité avec la princesse Anne, dont l'éducation avait été fort soignée; elle témoigna pour lui des dispositions favorables; le duc d'Orléans, de qui, tout marié qu'il était, on associait encore quelquefois le nom à celui de la princesse bretonne, déclara formellement, le 26 janvier 1486, que « lorsqu'il était venu chez le duc de Bretagne, c'était uniquement pour le visiter et le conseiller en quelques points pour la défense de son duché, mais non pour lui tenir propos de mariage avec les princesses ses filles. » Mais, pendant que la négociation penchait ainsi vers le prince autrichien, Anne de Beaujeu, toujours prévoyante et active, poussait vivement la guerre contre le duc de Bretagne et ses alliés; elle avait trouvé dans Louis de la Trémoille un habile et hardi guerrier, que Guichardin appelle *le plus grand capitaine du monde;* en juillet 1488, il entra brusquement en Bretagne, enleva coup sur coup Châteaubriant, Ancenis, Fougères, et le 28, il gagna à Saint-Aubin-du-Cormier, près de Rennes, sur l'armée du duc de Bretagne et de ses alliés anglais, allemands, gascons, une bataille qui décida de la campagne : six mille hommes de l'armée bretonne y furent tués; le duc Louis d'Orléans, le prince d'Orange et plusieurs seigneurs français ses amis, y furent faits prisonniers. En recevant à Angers la nouvelle de cette victoire, Charles VIII ordonna que les deux princes captifs lui fussent amenés; mais Anne de Beaujeu, craignant, de sa part, quelque élan de générosité trop prompte et trop gratuite, fit tarder leur arrivée, et le duc d'Orléans, conduit d'abord au château de Sablé, puis à Lusignan, alla enfin à la Tour de Bourges, où il dut attendre le décision du roi.

Le succès était grand pour Anne de Beaujeu; elle avait vaincu ses ennemis réunis, et le plus redoutable de tous, le duc d'Orléans, était son pri-

sonnier. Deux incidents survenus, l'un peu avant, l'autre peu après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, vinrent à la fois compliquer la situation d'Anne et provoquer vivement son action. Son beau-frère, le duc Jean de Bourbon, chef de sa maison, mourut le 1er avril 1488, laissant à Pierre, son frère cadet, son titre et ses domaines. Devenue ainsi duchesse de Bourbon et satisfaite de cette élévation de rang et de fortune, *Madame la Grande* (c'était le nom populaire d'Anne de Beaujeu) fut un peu moins ardemment préoccupée des affaires du royaume; elle était moins assidue au conseil du roi; elle allait quelquefois avec son mari séjourner un peu dans leurs terres. Charles VIII d'ailleurs, près d'arriver à l'âge d'homme, manifestait plus souvent sa volonté personnelle, et Anne, clairvoyante et discrète quoique ambitieuse, changeait peu à peu sa domination en influence. Mais quelques semaines après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, le 7 ou le 9 septembre 1488, la mort du duc de Bretagne, François II, rendit l'intervention active de la duchesse de Bourbon naturelle et nécessaire : il laissait sa fille, la princesse Anne, âgée à peine de dix-huit ans, en butte aux difficultés du gouvernement de son héritage et aux intrigues des prétendants à sa main. Dans l'été de 1489, Charles VIII et ses conseillers apprirent que le comte de Nassau, arrivé en Bretagne avec la procuration de l'archiduc Maximilien, avait, par une cérémonie simulée, épousé la princesse bretonne au nom de son maître. Cet étrange mode de célébration ne pouvait donner au mariage son vrai et indissoluble caractère; mais la sollicitude de la cour de France fut vive; on ne faisait plus mystère en Bretagne de l'engagement de la jeune duchesse; elle prenait le titre de reine des Romains. Charles VIII protesta hautement contre ce prétendu mariage, et pour donner à sa protestation encore plus de gravité, il envoya au roi d'Angleterre, Henri VII, qui se mêlait fort des affaires de la Bretagne, des ambassadeurs chargés de lui exposer le droit qu'avait la France de s'opposer au mariage de la jeune duchesse avec l'archiduc Maximilien, tout en ayant soin de ne pas donner à penser que Charles eût, à cet égard, quelques vues pour lui-même : « Le roi, mon maître, dit l'ambassadeur, se propose de faire valoir, par les armes, ses droits évidents sur le royaume de Naples qu'occupe je ne sais quel usurpateur, bâtard de la maison d'Aragon. Il ne considère d'ailleurs la conquête de Naples que comme un pont jeté devant lui pour le conduire dans la Grèce ; il est résolu d'y prodiguer son sang et ses trésors, quand il devrait mettre sa couronne en gage et épuiser son royaume pour renverser la tyrannie des Otto-

mans et s'ouvrir par cette voie le royaume des cieux. » Le roi d'Angleterre répondit un peu ironiquement à cette déclaration chevaleresque, demandant seulement si le roi de France consentirait à ne disposer de la main de l'héritière de Bretagne que sous la condition de ne pas l'épouser lui-même. Les ambassadeurs éludèrent de répondre en disant que le roi leur maître était si éloigné de cette pensée qu'elle n'avait pas été prévue dans leurs instructions.

Qu'elle eût été ou non prévue et méditée, dès que la réunion de la Bretagne à la France par le mariage de la jeune duchesse Anne avec le roi Charles VIII apparut à l'horizon comme un fait possible et peut-être probable, elle devint le désir, le but, le travail commun de tous les politiques français qui jusque-là avaient été combattus, poursuivis, proscrits. Depuis la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, le duc Louis d'Orléans était captif dans la Tour de Bourges, et si étroitement gardé qu'on l'enfermait le soir dans une cage de fer pareille à celle du cardinal la Balue, de peur qu'il ne s'échappât; en vain Jeanne de France, sa femme, malheureuse et vertueuse princesse, laide et contrefaite, qui n'avait jamais pu obtenir l'affection de son mari, supplia sa sœur toute-puissante, Anne de Bourbon, de le mettre en liberté : «Comme je pense incessamment, lui écrivait-elle, à la délivrance de mon mari, je me suis avisée de mettre par écrit la forme en laquelle on pourrait avoir paix et mon dit mari délivré. Je récris au roi, et vous verrez le tout. Je vous prie, ma sœur, que vous teniez la main que j'aie en bref réponse; il m'est bien arrivé en mal de ce que je ne vous vois plus. » Je ne trouve la trace d'aucune réponse d'Anne à sa sœur. Charles VIII avait le cœur plus accessible; quand Jeanne, en habits de deuil, vint se jeter à ses genoux en lui disant : « Mon frère, mon mari traîne sa vie en prison; je suis tellement troublée que je ne sais pas bien ce que je dois dire pour sa défense. S'il a eu quelque reproche à se faire, je suis la seule qu'il ait outragée. Pardonnez-lui, mon frère, vous n'aurez jamais une si heureuse occasion d'être généreux. — Vous l'aurez, ma sœur, lui dit Charles en l'embrassant; veuille le ciel que vous ne vous repentiez pas un jour de ce que vous faites aujourd'hui pour lui ! » Quelques jours après cette entrevue, en mai 1491, Charles, sans en rien dire à la duchesse Anne de Bourbon, partit un soir du Plessis du Parc, sous prétexte d'aller à la chasse, et arrivé en Berry, il envoya chercher le duc d'Orléans à la Tour de Bourges. Ravi de respirer l'air libre, Louis, du plus loin qu'il aperçut le roi, sauta à bas de son cheval et s'agenouilla

en pleurant : « Charles, dit le chroniqueur, lui sauta au cou et ne savait quelle chère lui faire pour donner à connaître qu'il agissait de son propre mouvement et libre volonté. » Charles connaissait mal et ne comprenait guère sa sœur Anne; deux convictions étaient entrées dans cet esprit droit et ferme : l'une, que le jour opportun était venu pour unir la Bretagne à la France et qu'il fallait le saisir; l'autre, que le temps de sa domination personnelle était passé, et qu'elle n'avait qu'à se bien établir dans sa nouvelle situation. Elle écrivit au roi son frère pour le prémunir contre les récriminations et les mauvais bruits dont elle pourrait être l'objet; il lui répondit le 21 juin 1491 : « Ma bonne sœur ma mie, Louis de Pesclins m'a informé que vous avez su que aucunes choses m'ont été rapportées contre vous; à quoi je lui ai fait réponse que rien ne m'en a été rapporté; et je vous assure que l'on ne m'en oserait parler; car, en quelque façon que ce soit, je n'y voudrais ajouter foi, ainsi que j'espère vous dire quand nous serons ensemble, vous disant adieu, ma bonne sœur ma mie. » Après avoir rassuré sa sœur, Charles entreprit de la réconcilier, ainsi que son mari le duc de Bourbon, avec son beau-frère, le duc d'Orléans. Louis, d'un naturel franc et point rancunier, comme il le dit et le prouva lui-même plus tard, s'y prêta de bonne grâce, et, le 4 septembre 1491, à la Flèche, les princes jurèrent entre eux, par leur baptême et la main sur le livre des Évangiles, « de se reprendre en amour perpétuel, d'oublier toutes anciennes rancunes, haines et malveillances, pour bien et loyalement servir le roi Charles, garder sa personne et son autorité, et l'aider à soulager le peuple et à mettre en ordre sa maison et son royaume. » Les conseillers et les serviteurs furent compris dans la réconciliation des maîtres; Philippe de Commynes et l'évêque de Montauban, bientôt archevêque de Rouen, gouverneur de Normandie et cardinal d'Amboise, sortirent de disgrâce, reprirent leurs places dans les conseils du roi, et se mirent loyalement à l'œuvre pour accomplir, entre Charles VIII et Anne de Bretagne, l'union qui devait être la conquête pacifique de la Bretagne par la France.

Quoique pacifique, cette conquête exigea quelque soin et donna quelque peine. De sa personne, Charles VIII n'avait rien de séduisant; il était petit et mal bâti; il avait la tête énorme, les yeux gros et blancs, le nez aquilin, plus grand et plus gros qu'il ne convenait, les lèvres grosses aussi et continuellement ouvertes; des mouvements nerveux désagréables à voir, la parole lente. « A mon jugement, ajoute l'ambas-

sadeur de Venise, Zacharie Contarini, venu à Paris en mai 1492, je tiens que, de corps et d'esprit, il ne vaut pas grand chose; cependant ils en font tous l'éloge à Paris comme étant fort gaillard à jouer à la paume, à chasser et à jouter, exercices auxquels, à tort ou à raison, il consacre beaucoup de temps. » Le même ambassadeur dit d'Anne de Bretagne, reine de France depuis quatre mois à cette époque : « La reine est petite aussi, maigre, boiteuse d'un pied et d'une façon sensible, bien qu'elle s'aide de chaussures à talons élevés, brunette et fort jolie de visage, et, pour son âge, fort rusée; de sorte que ce qu'elle s'est une fois mis dans l'esprit, elle le veut obtenir de toutes manières, qu'il faille rire ou pleurer pour cela[1]. » En même temps que rusée, Anne de Bretagne était fière et opiniâtre; elle avait l'esprit cultivé; elle aimait les arts, la poésie, les lettres anciennes; elle savait le latin, même un peu de grec; unie par procuration et de loin à un prince qu'elle n'avait pas vu, mais qu'elle savait grand, bien fait, ami des sciences, elle répugnait à l'idée de l'abandonner pour un prince sans beauté, sans études, à ce point, dit-on, que, lorsqu'il était monté sur le trône, Charles VIII ne savait pas lire; quand on parlait de lui à la jeune princesse : « Je suis engagée dans les liens du mariage avec l'archiduc Maximilien, disait Anne; le roi de France, de son côté, est fiancé à la princesse Marguerite d'Autriche; nous ne sommes libres ni l'un ni l'autre. » Elle allait jusqu'à dire qu'elle voulait partir et aller rejoindre Maximilien. Ses conseillers, devenus presque tous partisans du mariage français, combattirent de leur mieux cette obstination de leur princesse; ils lui proposèrent d'autres mariages; Anne répondit : « Je n'épouserai qu'un roi ou un fils de roi. » Pendant que la question se débattait ainsi à la petite cour de Rennes, l'armée de Charles VIII serrait chaque jour de plus près la ville; des pourparlers s'engagèrent entre les chefs des deux camps; le duc d'Orléans pénétra dans Rennes, vit la duchesse Anne et réussit à l'ébranler dans ses refus de mariage français. « Plusieurs assurent, dit le comte Philippe de Ségur[2], que Charles VIII lui-même entra seul et sans suite dans la ville qu'il assiégeait, s'entretint avec la jeune duchesse, et s'en remit à elle de leur sort commun, lui déclarant qu'elle était libre et lui son captif, que tous les chemins lui seraient ouverts pour aller en Angleterre ou en Allemagne, si elle le voulait, et qu'il irait, lui, en Touraine attendre sa décision d'où dépen-

[1] *La diplomatie vénitienne au seizième siècle*, par M. Armand Baschet, p. 325. (Paris, 1862.)
[2] *Histoire de Charles VIII*, t. I, p. 217.

dait, avec le bonheur de son avenir, celui de tout le royaume. » Quoi qu'il en soit de ces traditions chevaleresques, un traité fut conclu le 15 novembre 1491, par lequel les deux parties s'en remirent, pour l'examen de toutes les questions qui les intéressaient, à vingt-quatre commissaires pris par moitié dans les deux camps ; pour donner à la résolution prévue tous les caractères d'une liberté mutuelle, autorisation fut donnée à la jeune duchesse Anne d'aller rejoindre, si elle le voulait, son fiancé Maximilien en Allemagne. Charles VIII rentra dans Rennes, accompagné de cent hommes d'armes et de cinquante archers de sa garde ; trois jours après, le roi de France et la duchesse de Bretagne furent fiancés secrètement dans la chapelle de Notre-Dame. Le duc d'Orléans, la duchesse de Bourbon, le prince d'Orange, le comte de Dunois et quelques seigneurs bretons furent les seuls témoins de la cérémonie. Dès le lendemain, Charles VIII quitta Rennes et se rendit en Touraine, au château de Langeais. La duchesse Anne l'y rejoignit quinze jours après. La jeune princesse Marguerite d'Autriche, que depuis huit ans on gardait et on élevait à Amboise comme la future épouse du roi de France, fut renvoyée de France et reconduite en Flandre, à son père l'archiduc Maximilien, avec tous les honneurs extérieurs qui pouvaient atténuer une pareille injure. Le 13 décembre 1491, le contrat de mariage entre Charles VIII et Anne de Bretagne fut dressé dans la grande salle du château de Langeais, en deux copies, l'une en français, l'autre en breton. L'évêque d'Alby célébra la cérémonie nuptiale. Par cet acte, « si madame Anne mourait avant le roi Charles VIII et ses enfants issus de leur mariage, elle cédait et transportait irrévocablement, à lui et à ses successeurs rois de France, tous ses droits au duché de Bretagne. Le roi Charles cédait pareillement à madame Anne ses droits à la possession du dit duché, s'il mourait avant elle, sans enfants légitimes nés de leur mariage. Madame Anne ne pouvait, en cas de veuvage, convoler en secondes noces, hors avec le roi futur, s'il lui plaisait et si faire se pouvait, ou avec autre prochain et présomptif futur successeur de la couronne, lequel serait tenu de faire au roi régnant, pour raison du dit duché, les reconnaissances que les prédécesseurs de la dite dame Anne avaient faites. » Le 7 février 1492, Anne fut couronnée à Saint-Denis, et le lendemain 8 février, elle fit son entrée solennelle à Paris, au milieu des joyeuses et sérieuses acclamations publiques. Joie intelligente et légitime : la réunion de la Bretagne à la France était la consolidation de la paix qui, dans ce même

signé le 17 septembre 14[illegible], avait mis fin à la guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre, et le plus grand acte qui restât encore à accomplir pour la [illegible] et la constitution territoriale de la nationalité française.

Charles VIII était content et fier de lui-même. Il avait fait un mariage brillant et [illegible]. En Europe et dans sa propre maison, il avait fait acte de puissance et de liberté. Pour épouser Anne de Bretagne, il avait renvoyé Marguerite d'Autriche à son père. Il était allé en personne tirer de prison son cousin Louis d'Orléans, que sa sœur Anne de Beaujeu y avait mis ; et loin de s'être brouillé avec elle, il voyait toute la famille royale réconciliée autour de lui. C'était bien des succès pour un jeune prince de vingt et un ans. Il s'adonna alors avec passion et confiance à son désir de reconquérir le royaume de Naples, qu'Alphonse Ier, roi d'Aragon, avait enlevé à la maison de France, et de se rouvrir par là, en Orient, contre l'islamisme, cette carrière de gloire chrétienne qui avait fait de son aïeul Louis IX un saint. Les hommes médiocres ne sont pas à l'abri des grands rêves qui ont plus d'une fois séduit et perdu les plus grands hommes : en abandonnant la politique prudente et point chevaleresque de son père, le très-médiocre fils de Louis XI n'avait nulle chance de devenir un grand guerrier et un saint ; il n'en prit pas moins l'initiative de ces guerres d'Italie qui devaient coûter si cher à ses successeurs et à la France ; par deux traités, conclus en 1493[1], il abandonna au roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, le Roussillon et la Cerdagne, à la maison d'Autriche la Franche-Comté, l'Artois et le Charolais, et après avoir acheté à ce triste prix la liberté de ses mouvements, il alla s'établir à Lyon pour préparer de là son aventure napolitaine.

Elle trouva dans son conseil de loyaux et habiles contradicteurs : « En l'entreprise de ce voyage, dit Philippe de Commynes l'un des assistants, il y eut mainte disputation, car elle semblait à toutes gens sages et expérimentés très-dangereuse... toutes choses nécessaires à un si grand dessein y défaillaient ; le roi était très-jeune, faible personne, plein de son vouloir, peu accompagné de sages gens et de bons chefs ; nul argent comptant ; ni tentes, ni pavillons pour en hyver entrer en Lombardie. Une chose avaient-ils bonne : c'était une gaillarde compagnie, pleine de jeunes gentilshommes, mais en peu d'obéissance. » Le premier homme de guerre de France à cette époque, Philippe de

[1] Le premier à Barcelone le 19 janvier, et le second à Senlis le 23 mai 1493.



ENTREVUE DE CHARLES VIII ET D'ANNE DE BRETAGNE

II. — 66

Crèvecœur, maréchal d'Esquerdes, s'y opposa avec l'autorité de son âge et de son habileté reconnue: «La grandeur et le repos du royaume, dit-il, dépendent de la possession des Pays-Bas; c'est de ce côté qu'il faut porter tous nos efforts bien plutôt que contre un État dont la possession, loin de nous être avantageuse, ne pourrait que nous affaiblir. » « Malheureusement, dit le dernier et savant historien de Charles VIII[1], le vieux maréchal mourut le 22 avril 1494, dans une petite ville à quelques lieues de Lyon, et dès lors tout espoir d'arrêter le courant devint chimérique... Le 8 septembre 1494, Charles VIII partit de Grenoble, passa le mont Genèvre et alla coucher à Oulx, qui était terre de Piémont. Dans la soirée, un paysan, qu'on accusait d'être *maître de la Vauderie*[2], lui fut amené; le roi l'entendit, puis le livra au prévôt, qui le fit pendre à un arbre. » C'est par cet acte de rigueur, exercé en pays étranger, sur un homme qui n'était pas son sujet, que Charles VIII marqua ses premiers pas en Italie.

Je n'ai garde de retracer ici dans ses détails une guerre qui appartient à l'histoire de l'Italie bien plus qu'à celle de la France; je ne veux qu'indiquer avec précision la situation des principaux États italiens à cette époque, et les diverses parts d'influence qu'ils exercèrent sur le sort de l'expédition française.

Six États principaux, le Piémont, royaume des ducs de Savoie, le duché de Milan, la république de Venise, la république de Florence, Rome et le pape, et le royaume de Naples coexistaient en Italie à la fin du quinzième siècle. En août 1494, quand Charles VIII partit de Lyon pour son expédition italienne, le Piémont était gouverné par Blanche de Montferrat, veuve du duc de Savoie, Charles le Guerrier, au nom de son fils Charles-Jean-Amédée, enfant de six ans. Dans le duché de Milan, le pouvoir était aux mains de Ludovic Sforza, dit *le Maure*, ambitieux sans foi, ni loi, ni scrupule, qui l'exerçait en reléguant à Pavie le duc légitime, son neveu Jean-Galéas-Marie Sforza, de qui l'ambassadeur florentin disait à Ludovic lui-même : « Ce jeune homme me paraît bon et animé de bons sentiments, mais très-incapable d'esprit. » Il devait mourir bientôt, probablement empoisonné. La république de Venise avait pour doge, à cette époque, Augustin Barbarigo, et c'était au conseil des Dix qu'en matière d'affaires étrangères comme de haute police politique

[1] *Histoire de Charles VIII*, par feu M. de Cherrier, membre de l'Institut, t. I. page 393.
[2] L'un des *Vaudois*, petite population réformée dans les Alpes, entre le Piémont et le Dauphiné.

appartenait réellement le pouvoir. Pierre de Médicis, fils de Laurent de Médicis, *le père des Muses*, gouvernait faiblement et étourdiment, quoique avec des prétentions et des airs despotiques, la république de Florence. Rome avait pour pape Alexandre VI (Rodrigue Borgia), prince cupide, licencieux, effrontément variable et déloyal dans sa politique, et qu'on regarderait comme l'un des hommes les plus corrompus du quinzième siècle s'il n'avait eu César Borgia pour fils. A Naples enfin, en 1494, trois mois avant le jour où Charles VIII entrait en Italie, le roi Alphonse II montait sur le trône : « Nul homme, dit Commynes, n'a été plus cruel que lui, ni plus mauvais, ni plus vicieux et plus infect, ni plus gourmand ; moins dangereux pourtant que son père, le roi Ferdinand, lequel prenait et trahissait les gens en leur faisant bonne chière (bonne mine), comme m'ont conté de ses prochains et amis, et qui n'avait jamais eu aucune pitié ni compassion de son pauvre peuple. » Tels étaient en Italie, royaumes ou républiques, les chefs d'État auquels Charles VIII devait avoir affaire, en allant, au nom d'un droit contesté, chercher, à trois cents lieues de son royaume, une inutile et fugitive conquête.

L'accueil qu'il rencontra au début de son entreprise ne pouvait que le confirmer dans les illusions de ses espérances. Pendant qu'il était à Lyon, occupé de préparer son départ, le duc Charles de Savoie, dont le territoire était le premier qu'il dût traverser, vint le voir pour une affaire personnelle : « Mon cousin, mon ami, lui dit le roi, je suis enchanté de vous voir à Lyon, car, si vous eussiez tardé à venir, je m'étais proposé de vous aller voir moi-même, en très-nombreuse compagnie, dans vos États, où il est vraisemblable qu'une telle visite n'eût pu que vous causer du dommage. — Monseigneur, lui répondit le duc, tout mon regret, à votre arrivée dans mes États, serait de ne pouvoir vous y faire l'accueil que mérite un aussi grand prince que vous... Du reste, soit ici, soit ailleurs, je serai toujours prêt à vous prier de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, comme de tout ce qui peut dépendre de vos sujets. » Le duc Charles de Savoie n'en avait pas trop dit ; il ne vivait plus en septembre 1494 lorsque Charles VIII fit demander à sa veuve Blanche, régente au nom de son fils enfant, le passage libre de l'armée française sur son territoire ; non-seulement elle lui accorda ce qu'il demandait, mais, quand il entra à Turin, elle lui fit faire la même réception qu'il eût pu trouver dans les plus grandes villes de France ; il admira les magnifiques bijoux dont elle était parée ;

elle lui offrit de les lui prêter ; il les accepta et emprunta peu après, sur ce gage, douze mille ducats d'or, tant il était mal pourvu d'argent. La régente lui fit en outre présent d'un beau cheval noir que Commynes appelle *le meilleur du monde*, et que, dix mois plus tard, Charles montait à la bataille de Fornoue, la seule victoire qu'il dût remporter en se retirant de cette triste campagne. Il n'éprouva pas, en entrant dans le Milanais, la même confiance que lui avait inspirée le Piémont ; non que Ludovic le Maure hésitât à lui prodiguer les assurances de dévouement : « Sire, lui dit-il, ne craignez point cette entreprise; il y a en Italie trois puissances que nous tenons grandes et dont vous avez l'une, qui est Milan ; l'autre ne bouge, qui sont les Vénitiens ; ainsi vous n'avez affaire qu'à celle de Naples, et plusieurs de vos prédécesseurs nous ont battus quand nous étions tous ensemble. Quand vous me voudrez croire, je vous aiderai à vous faire plus grand que ne fut jamais Charlemagne ; et quand vous aurez ce royaume de Naples, nous chasserons aisément ce Turc hors de cet empire de Constantinople. » Ces paroles plaisaient fort à Charles VIII, et il y eût volontiers ajouté pleine foi ; mais il avait auprès de lui quelques personnes plus clairvoyantes, et Ludovic avait des ennemis qui ne se faisaient faute d'éclairer le roi sur son compte. Il invita Charles à visiter Milan ; il désirait faire parade, aux yeux des peuples, de l'alliance et de l'amitié intime du puissant roi de France ; mais Charles, qui l'avait d'abord traité en ami, changea tout à coup de manière et refusa d'aller à Milan « pour ne pas perdre de temps, » dit-il. Ludovic était trop avisé pour s'y tromper; il n'insista point. Charles se remit en route pour Plaisance, où son armée l'attendait. A Pavie, les vœux, les harangues, les félicitations, les protestations de dévouement lui furent prodiguées sans lui rendre confiance; on avait marqué son logement dans la ville ; il voulut habiter le château, qui était en état de défense ; sa garde prit possession des postes ; le guet fut doublé pendant la nuit. Ludovic parut n'y faire aucune attention et continua d'accompagner le roi jusqu'à Plaisance, dernière ville de l'État milanais. Charles y entra avec 7,800 chevaux, beaucoup de fantassins suisses, d'artilleurs, de bombardiers. La population italienne contemplait cette armée avec une admiration timide et inquiète. On apprit là que le jeune Jean Galéas, neveu de Ludovic le Maure et duc légitime de Milan, était mort ; il laissait un fils de cinq ans, pour lequel il avait imploré, à Pavie, la protection du roi : « Je le regarderai comme mien, » avait répondu Charles en caressant l'enfant.

Ludovic partit en hâte pour Milan, et l'on ne tarda pas à savoir qu'il avait été proclamé duc et investi de la possession du duché. La méfiance devint générale dans l'armée : « Ceux qui le devaient bien savoir m'ont rapporté, dit Commynes, que plusieurs, qui avaient d'abord loué le voyage, maintenant le blâmaient, et qu'on fut en grand vouloir de retourner. » On continua cependant de marcher en avant, et le 29 octobre 1494 l'armée française campa devant Sarzane, ville florentine. Ludovic le Maure arriva brusquement au camp, faisant de nouvelles propositions d'alliance, à de nouvelles conditions; Charles en accepta quelques-unes et repoussa les principales. Ludovic repartit le 3 novembre, pour ne plus revenir.

De ce jour, le roi de France put le compter au nombre de ses ennemis. C'était à la république de Florence que Charles allait désormais avoir affaire. Son chef, Pierre de Médicis, arriva au camp de Sarzane, et Philippe de Commynes partit comme ambassadeur pour aller négocier avec le doge et le sénat de Venise, la première des puissances italiennes et dont le territoire était bien loin de la route du roi de France et de son armée. Devant Charles VIII et au milieu de ses troupes, Pierre de Médicis s'embarrassa et se troubla; il était venu au-devant du roi à l'insu des Florentins et déjà intimidé par la gravité de sa situation ; il offrit plus de soumission et de concessions qu'on ne lui en demandait : « Ceux qui traitaient avec lui, dit Commynes, m'ont conté, en se raillant et se moquant de lui, qu'ils étaient ébahis comme sitôt il accorda si grande chose et à quoi ils ne s'attendaient point. » L'émotion fut extrême à Florence, quand on y apprit ses faiblesses; un parti nombreux et puissant, les républicains et les jaloux, était très-hostile aux Médicis; ils saisirent avec empressement l'occasion de les attaquer; une députation, formée des hommes les plus considérables de la ville, fut envoyée, le 5 novembre, au roi de France avec mission d'obtenir de lui des conditions meilleures; le dominicain Jérôme Savonarole, l'oracle populaire de Florence à cette époque, en faisait partie; pieusement hautain par nature et par habitude, il prit avec Charles VIII le même ton qu'avec le peuple florentin : « Écoute mes paroles, lui dit-il, et grave-les dans ton cœur. Je t'avertis, au nom de Dieu, que tu dois te montrer miséricordieux et épargner le peuple de Florence, si tu veux qu'il te seconde dans tes entreprises. » Charles, qui savait à peine le nom de Savonarole, répondit simplement qu'il ne voulait faire aucun tort aux Florentins, mais qu'il demandait le libre passage et tout ce qui lui avait été

promis : « Je veux être reçu à Florence, ajouta-t-il, pour y signer un traité définitif qui arrangera toutes choses. » Sur ces froides paroles, les ambassadeurs se retirèrent un peu inquiets. Pierre de Médicis, frivolement confiant, retourna à Florence le 8 novembre et tenta d'y ressaisir le pouvoir. Une violente sédition éclata ; Pierre fut aussi faible devant le peuple florentin que devant le roi de France ; poursuivi jusque dans son palais, qui fut livré au pillage, il ne put sortir de la ville, le 9 novembre, que déguisé en moine avec ses deux frères, Julien et le cardinal Jean de Médicis, qui devait, dix ans plus tard, être le pape Léon X. Pierre et ses frères chassés, les Florentins s'empressèrent de se réconcilier avec Charles VIII ; par ses traditions politiques et les penchants populaires, la république florentine était favorable à la France ; Charles, irrité de ce qui venait de se passer, se montrait peu disposé à entrer avec eux en négociation ; mais ses plus sages conseillers lui représentèrent que, pour accomplir son entreprise et marcher avec sûreté sur Naples, il avait besoin du bon vouloir de Florence ; les nouveaux magistrats florentins lui promettaient le meilleur accueil dans leur ville. Charles y entra le 17 novembre 1494, à la tête de toute son armée ; la réception officielle et populaire fut en effet magnifique ; on reprit la négociation ; Charles y fut d'abord très-exigeant ; les négociateurs florentins se récrièrent ; l'un d'eux, Pierre Capponi, « homme d'un grand esprit et d'un grand cœur, dit Guichardin, très-estimé dans Florence pour ces qualités et issu d'une famille qui avait été très-puissante dans la république, entendant lire les conditions excessives qu'on leur proposait de la part du roi, se leva brusquement, prit le papier des mains du secrétaire, et le déchira sous les yeux du roi en disant : « Puisque vous nous imposez des choses si déshonorantes, faites sonner vos trompettes ; nous ferons sonner nos cloches ; » et il sortit de la chambre avec ses compagnons. Charles et ses conseillers se ravisèrent ; on se fit des concessions mutuelles ; un traité, conclu le 25 novembre, assura au roi de France le libre passage dans toute l'étendue de la république, et une somme de 120,000 florins d'or « pour concourir au succès de l'entreprise de Naples » ; la commune de Florence s'engagea à révoquer la mise à prix de la tête de Pierre de Médicis ainsi que la confiscation de ses biens, et à ne porter contre lui point d'autre peine que la proscription hors du territoire ; l'honneur, comme la sûreté des deux parties contractantes ainsi satisfaits, Charles VIII quitta Florence le 28 novembre et prit, avec son armée, la route de l'État romain.

Entré le 7 décembre 1494 à Acquapendente et le 10 à Viterbe, il reçut là, dès le lendemain, un message du pape Alexandre VI, qui lui faisait offrir, en son propre nom et au nom du roi de Naples Alphonse II, un million de ducats pour l'indemniser des frais de la guerre et cent mille livres par an, à la condition qu'il abandonnerait son entreprise sur le royaume de Naples : « Je ne veux point d'accord avec l'usurpateur aragonais, répondit Charles; je traiterai directement avec le pape quand je serai à Rome, où je compte entrer vers Noël. Je lui ai déjà fait connaître mes intentions; je lui enverrai incessamment des ambassadeurs chargés de les renouveler. » Il lui envoya en effet le plus vaillant de ses guerriers, Louis de la Trémoille, « lequel y fut, dit le chroniqueur contemporain, Jean Bouchet, avec des orateurs qui, après avoir pompeusement rappelé au pape toute l'histoire de la royauté française dans ses relations avec la papauté, finirent par ces paroles : « Vous prie le roi, mon souverain seigneur, que vous ne lui donniez occasion d'être, à son grand regret, le premier de son lignage qui ait eu guerre et discord avec l'Église romaine, de laquelle lui et les rois de France chrétiens, ses prédécesseurs, ont été protecteurs et augmentateurs. » Plus brièvement et avec une apparence de bienveillance triste, le pape répondit à l'ambassadeur : « S'il plaît au roi Charles, mon premier fils spirituel, d'entrer en ma cité sans armes en humilité, il sera le très-bien venu; mais fort m'ennuyerait que l'armée de ton roi y entrât, parce que, sous ombre d'icelle qu'on dit être fort grande et tumultueuse, les factions et bandes de Rome se pourraient élever et faire bruit et scandale, duquel grands inconvénients pourraient advenir aux citoyens. » Pendant trois semaines, le roi et le pape donnèrent le spectacle, trop commun dans l'histoire, de l'hypocrisie de la force aux prises avec l'hypocrisie de la foi; le pape sentit enfin la nécessité de céder ; il fit appeler le prince Ferdinand, fils du roi de Naples, et lui annonça qu'il ne pouvait rester plus longtemps à Rome avec les troupes napolitaines, car le roi de France y voulait absolument entrer; il lui remit en même temps un sauf-conduit de la main de Charles. Ferdinand refusa le sauf-conduit et s'agenouilla devant le pape en lui demandant sa bénédiction : « Relevez-vous, mon cher fils, lui dit le pape; allez et ayez bonne espérance; Dieu *nous* viendra en aide. » Les Napolitains partirent, et le 1er janvier 1495 Charles VIII entra dans Rome avec son armée, « disant gentiment, selon Brantôme, que dès longtemps il avait fait un vœu à monsieur saint Pierre de Rome, et que nécessairement il



CHARLES VIII

D'après un portrait original peint de son temps à l'hôtel de Soissons, dans l'appartement de madame la duchesse de Nemours, à Paris.

fallait qu'il l'accomplît au péril de sa vie. » « Le voilà donc entré dans Rome, continue Brantôme, bravant et triomphant, lui-même armé de toutes pièces, la lance sur la cuisse, comme s'il eût voulu aller à la charge; marchant en ce bel et furieux ordre de bataille, trompettes sonnantes et tambourins battant, il entre et loge, par la main de ses fourriers, là où il lui plaît, fait asseoir ses corps de garde, pose ses sentinelles par les places et cantons de la noble ville, avec force rondes et patrouilles, fait planter ses justices et potences en cinq ou six endroits, ses édits et ordonnances publiés et criés à son de trompe, comme dans Paris. Allez-moi trouver jamais roi de France qui ait fait de ces coups, fors Charlemagne; encore pensé-je qu'il n'y procéda pas d'une autorité si superbe et si impérieuse. Que restait-il donc à ce grand roi de plus, sinon qu'il s'impatronisât bien à plein de cette glorieuse ville qui avait dompté tout le monde autrefois, comme cela était en sa puissance et comme peut-être il l'eût bien voulu, selon son ambition et selon quelques-uns de son conseil qui l'y poussaient fort, quand ce n'eût été que pour se tenir sur ses gardes. Mais tant s'en faut; le violement de la sainte religion le retira, et le reproche qu'on lui eût pu faire d'avoir offensé Sa Sainteté, bien qu'elle lui en eût donné l'occasion; il lui rendit au contraire tout honneur et obéissance, en lui baisant en toute humilité sa pantoufle[1]. »

Je n'hésite pas à citer ce fragment de Brantôme, car c'est le tableau le plus vrai et le plus frappant de l'état des faits et des esprits dans cette passagère rencontre d'un roi follement aventureux et d'un pape effrontément fourbe. Ils passèrent ainsi quatre semaines à Rome, le pape retiré d'abord au Vatican, puis dans le château Saint-Ange, et Charles maître dans la ville qui, dans un accès d'humeur et de méfiance mutuelle, fut un jour livrée au pillage et aux violences des soldats. Le 15 janvier enfin, un traité fut conclu qui régla les relations pacifiques des deux souverains, et assura à l'armée française le libre passage dans les États de l'Église, en allant à Naples comme en revenant, et la possession provisoire de la ville de Civita-Vecchia, sous la condition qu'elle serait rendue au pape quand le roi retournerait en France. Les 16 et 19 janvier, le pape et le roi eurent deux entrevues, l'une particulière, l'autre publique, dans lesquelles ils se renouvelèrent les engagements et se rendirent l'un à l'autre les honneurs convenus. On apprit que, le 23 janvier, le roi aragonais de Naples, Alphonse II, avait abdiqué en

[1] *Œuvres de Brantôme* (Paris 1822); t. II, p. 3.

faveur de son fils Ferdinand II; et le 28 janvier, Charles VIII prit solennellement congé du pape, reçut sa bénédiction et quitta Rome comme il y était entré, à la tête de son armée, plus confiant que jamais dans le succès de l'expédition qu'il allait poursuivre.

Le nouveau roi de Naples, Ferdinand II, qui ne manquait pas d'activité ni de courage, cherchait partout, au dedans et au dehors, des forces et des alliés contre l'invasion imminente; il écrivit au duc de Milan: « Souvenez-vous que nous sommes tous deux du même sang. Il est bien désirable qu'une ligue se fasse très-promptement entre le pape, les rois des Romains et d'Espagne, vous et Venise. Si ces puissances étaient unies, l'Italie n'aurait rien à redouter de personne. Donnez-moi votre appui; j'en ai le plus grand besoin. Si vous me secondez, je vous devrai la conservation de mon trône, et je vous honorerai comme mon père.» Il ordonna à l'envoyé napolitain à Constantinople de rappeler au sultan Bajazet les secours qu'il avait promis au roi Alphonse, son père : « Le temps presse; le roi de France lui-même s'avance vers Naples; sollicitez avec instance; importunez, s'il le faut, pour que l'armée turque passe la mer sans retard. Assistez vous-même à l'embarquement des troupes. Agissez, courez, volez. » Il courait lui-même dans tout son royaume, s'efforçant de ranimer un peu d'affection et d'espérance. Il ne réussissait nulle part; les souvenirs du roi son père étaient odieux; il était lui-même jeune et sans autorité; son ardeur faisait peur au lieu d'émouvoir. Charles avançait dans le royaume à travers les populations immobiles quand elles ne s'empressaient pas de l'accueillir. La garnison de Monte San Giovanni, la meilleure place de la frontière, voulut résister; la place fut emportée d'assaut en quelques heures, et « les assaillants, dit un chroniqueur français, firent, sans pitié ni miséricorde, main basse sur tous ces pillards et malfaiteurs, dont ils jetèrent les corps par-dessus les murailles. Le carnage dura huit heures entières. » Quelques jours après, Charles arriva avec sa garde devant San Germano: « Le clergé l'attendait à la porte de la ville avec croix et bannières; des notables portaient un dais sous lequel il prit place; hommes, femmes et enfants le suivaient, chantant ce verset du Psalmiste : « *Benedictus qui venit in nomine Domini!* Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! » La ville de Capoue passait pour très-attachée à la maison d'Aragon; Jean-Jacques Trivulce, vaillant capitaine milanais qui avait trouvé à Naples asile et fortune, y commandait; le roi Ferdinand s'y porta: «Je vais chercher des troupes à Naples, dit-il aux habitants;

attendez-moi avec confiance; si demain soir vous ne me voyez pas revenir, accommodez-vous avec le roi Charles; je vous y autorise. » Arrivé à Naples, il dit aux Napolitains: « Tenez quinze jours; je n'exposerai pas la capitale de mon royaume à être forcée par des barbares; si, d'ici à quinze jours, je n'ai pas empêché l'ennemi de passer le Volturne, vous pourrez lui demander à capituler; » et il repartit pour Capoue. En vue des remparts, il apprit que dès la veille, avant la nuit, les Français avaient été reçus dans la ville; Trivulce était allé trouver le roi Charles à Téano, et lui avait offert, au nom de sa troupe et des habitants, de rendre Capoue; il avait même ajouté, dit Guichardin, qu'il ne désespérait pas de faire venir à composition le roi Ferdinand lui-même si une situation convenable lui était assurée : « J'accepte volontiers l'offre que vous me faites au nom de vos troupes et des Capouans, lui répondit Charles; quant au prince aragonais, il sera bien reçu s'il vient vers moi; mais qu'il sache que pas un pouce de terre ne lui sera laissé dans ce royaume; c'est en France qu'il obtiendra des honneurs et de beaux domaines. » Le 18 février, Charles entra dans Capoue, aux acclamations du peuple, et le même jour, Trivulce passa à son service avec cent lances. Retourné à Naples, Ferdinand en trouva les portes fermées et ne put entrer au Château-Neuf que par une poterne; en ce moment même, la populace pillait ses écuries; il descendit de la forteresse, adressa à la foule réunie sous les remparts des paroles amères et tristes, où il s'efforça de mêler quelque espérance, prit quelques mesures pour que les deux forts de Naples, le Château-Neuf et le Château de l'Œuf, se défendissent encore quelques jours; et le 25 février, il se réfugia dans l'île d'Ischia, répétant tout haut, aussi longtemps qu'il eut Naples en vue, ce verset du Psalmiste : « Si le Seigneur lui-même ne garde la ville, c'est en vain que veille celui qui la garde[1]. » A Ischia même, « il eut à faire, dit Guichardin, une nouvelle expérience de son courage et de l'ingrate infidélité qui éclate contre ceux que la fortune abandonne; » le gouverneur de l'île ne voulait le recevoir qu'accompagné d'un seul homme; le prince, dès qu'il fut entré, se jeta sur lui, le poignard à la main, avec une telle violence et un tel élan d'autorité royale que toute la garnison stupéfaite se soumit et lui remit le fort et son rocher. La veille même du jour où le roi Ferdinand II prenait ainsi dans l'île d'Ischia son dernier refuge, Charles VIII entrait triomphalement dans Naples, à la tête de ses troupes, à cheval sous un poêle de

[1] *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.*

drap d'or porté par quatre grands seigneurs napolitains, et « reçu, dit Guichardin, avec des acclamations et une allégresse qu'on tenterait vainement de décrire : incroyable exaltation d'une foule de tout sexe, de tout âge, de toute condition, de toute qualité, de tout parti, comme s'il eût été le père et le premier fondateur de la cité. » Et le grand historien français en rend le même témoignage que le grand historien italien : « Jamais, dit Commynes, peuple ne montra tant d'affection à roi ni à nation comme ils montrèrent au roi, et pensaient tous être hors de tyrannie. »

A ces nouvelles, l'inquiétude et l'irritation des principales puissances italiennes éclatèrent à Venise aussi bien qu'à Milan et à Rome. Le sénat vénitien, aristocratie prudente quoique vigilante, avait gardé jusque-là une attitude expectante et presque bienveillante pour la France ; ils espéraient que Charles VIII serait arrêté ou s'arrêterait de lui-même dans sa folle entreprise, sans qu'ils fussent obligés d'intervenir. Le doge Augustin Barbarigo vivait en très-bonnes relations avec Commynes, qui désirait, comme lui, que le roi son maître redevînt sage. Commynes était destiné à apprendre combien il est difficile et triste d'avoir à servir une politique qu'on désapprouve. Quand il pressentit qu'une ligue était près de se former en Italie contre le roi de France, il en informa sur-le-champ son maître et il essaya d'en détourner les Vénitiens ; ils nièrent qu'ils en eussent le dessein, et se montrèrent disposés à former, de concert avec les rois de France, d'Espagne et des Romains et toute l'Italie, une ligue contre les Turcs, pourvu que Charles VIII consentît à laisser le roi de Naples en possession de son royaume, en y gardant lui-même trois places et en recevant une somme d'argent comptant dont Venise ferait l'avance : « Plût à Dieu, dit Commynes, que le roi y eût voulu entendre lors ! De tout je l'avertis, et j'eus maigre réponse... Quand les Vénitiens apprirent que le roi était dans Naples et que le château fort, dont ils avaient eu bonne espérance qu'il tiendrait, était rendu, ils m'envoyèrent querir un matin, et je les trouvai en grand nombre, comme de cinquante ou soixante, en la chambre du prince (le doge) qui était malade. Les uns étaient assis sur un marchepied des bancs et avaient la tête appuyée entre leurs mains, les autres d'une autre sorte, tous démontrant avoir grande tristesse au cœur. Et je crois que, quand les nouvelles vinrent à Rome de la bataille perdue à Cannes contre Annibal, les sénateurs qui y étaient demeurés n'étaient pas plus ébahis ni plus épouvantés que ceux-ci n'étaient ; car pas un

seul ne fit semblant de me regarder, ni ne me dit un mot, sinon le duc (le doge) qui me demanda si le roi leur tiendrait ce que toujours il leur avait mandé et ce que je leur avais dit. Je les assurai fort que oui, et j'ouvris les voies pour demeurer en bonne paix, espérant les ôter de soupçon, et puis, je me départis. »

La ligue fut conclue le 31 mars 1495, entre le pape Alexandre VI, l'empereur Maximilien I[er] comme roi des Romains, le roi d'Espagne, Ferdinand d'Aragon, les Vénitiens et le duc de Milan : « à trois fins, dit Commynes, pour défendre la chrétienté contre les Turcs, pour la défense de l'Italie et pour la préservation de leurs États. Il n'y avait rien contre le roi, me dirent-ils, mais c'était pour se garder de lui; ils ne voulaient point qu'il abusât ainsi le monde de paroles en disant qu'il ne voulait que le royaume, et puis aller contre le Turc, tandis qu'il montrait tout le contraire... Je demeurai en la ville environ un mois depuis, aussi bien traité que devant; et puis je m'en partis, mandé par le roi et conduit en bonne sûreté, à leurs dépens, jusqu'à Ferrare, d'où j'allais à Florence pour attendre le roi. »

Quand Ferdinand II se fut réfugié dans l'île d'Ischia et qu'à Naples le Château-Neuf et le Château de l'Œuf se furent rendus, Charles VIII, se considérant comme en possession du royaume, annonça son intention et eut, je crois, réellement le dessein de retourner en France, sans pousser plus loin ses prétentions conquérantes. Le 20 mars, avant que la ligue italienne fût définitivement conclue, Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, qui avait accompagné le roi dans toute son expédition, écrivait à la reine Anne de Bretagne : « Sa Majesté se diligente le plus qu'elle peut pour s'en retourner par delà, et il m'a donné charge expressément, pour ma part, d'aider à dépêcher ses affaires. J'espère qu'il pourra partir d'ici vers le 8 avril. Il laissera par deçà, pour lieutenant, monseigneur de Montpensier avec mille ou douze cents lances, tant françaises que de ce pays, quinze cents Suisses et mille arbalétriers français. » Charles écrivit lui-même le 28 mars, à son beau-frère le duc de Bourbon, qu'il monterait à cheval aussitôt après la Quasimodo, pour rentrer en France sans s'arrêter ni séjourner en aucun lieu. Mais Charles, en parlant et en projetant ainsi, oubliait son indolence étourdie, ses goûts frivoles et ses passions de fêtes théâtrales et de plaisirs licencieux; le climat, le pays et les mœurs de Naples le charmaient : « Vous ne pourriez croire, écrivait-il au duc de Bourbon, les beaux jardins que j'ai en cette ville; sur ma foi, il me semble qu'il n'y faille

qu'Adam et Ève pour en faire un paradis terrestre, tant ils sont beaux et pleins de bonnes et singulières choses, comme j'espère vous en conter. Avec ce, j'ai trouvé en ce pays des meilleurs peintres, je vous en enverrai, pour faire d'aussi beaux planchers (plafonds) qu'il est possible. Les planchers de Beauce, de Lyon et d'autres lieux de France ne sont en rien approchants ceux-ci de beauté et de richesse... C'est pourquoi je m'en fournirai et les mènerai avec moi, pour en faire à Amboise. » La politique disparut devant ces fantaisies royales; Charles VIII demeura près de deux mois à Naples après que la ligue italienne eut été conclue et pendant qu'elle faisait contre lui ses préparatifs, uniquement préoccupé de jouir, dans son beau royaume précaire, de « toutes sortes de plaisances mondaines », comme dit son conseiller, le cardinal de Saint-Malo, et de donner des fêtes à ses nouveaux sujets, aussi disposés que lui à tout oublier en s'amusant. Le 12 mai 1495, toute la population de Naples et des campagnes voisines fut sur pied dès le matin pour voir son nouveau roi entrer solennellement comme *roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem*, avec sa cour napolitaine et son armée française. Charles était à cheval, sous un riche dais porté par de grands seigneurs napolitains; il avait une couronne fermée sur la tête, le sceptre dans la main droite, un globe d'or dans l'autre main; à la tête de ce brillant cortége, il parcourut les principales rues de la ville, s'arrêtant aux cinq cercles de la noblesse où les gentilshommes et leurs femmes, qui s'y étaient rassemblés, le retinrent longtemps, en lui demandant de vouloir bien donner, de sa main, à leurs fils, l'ordre de chevalerie, ce qu'il accorda volontiers. Il se rendit enfin à l'église-cathédrale de Saint-Janvier, que venait de reconstruire, après le tremblement de terre de 1456, Alphonse Ier d'Aragon; l'archevêque, à la tête de son clergé, vint à sa rencontre et le conduisit devant le maître-autel où était exposé le chef de saint Janvier. Toutes ces solennités royales accomplies, à la grande satisfaction de la population, on alluma, pendant trois jours, des feux de joie; la ville fut illuminée; et huit jours après seulement, le 20 mai 1495, Charles VIII partit de Naples pour retourner en France avec son armée forte tout au plus de douze à quinze mille hommes, laissant, pour lui garder son nouveau royaume, son cousin, Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, vaillant mais indolent chevalier, qui ne se levait, dit-on, qu'à midi, avec huit ou dix mille hommes, en grande partie dispersés dans les provinces.

Pendant les mois d'avril et de mai ainsi perdus par Charles VIII,

la ligue italienne, surtout les Vénitiens et le duc de Milan, Ludovic le Maure, avaient vivement poussé leurs préparatifs de guerre, et déjà rassemblé une armée plus nombreuse que celle avec laquelle le roi de France, pour rentrer chez lui, allait avoir à traverser toute l'Italie. Il mit plus de six semaines à faire cette traversée, passant trois jours à Rome, quatre à Sienne, autant à Pise, trois à Lucques, quoiqu'il eût annoncé qu'il ne s'arrêterait nulle part. Il évita d'entrer à Florence, où il avait fait des promesses qu'il ne pouvait ni rétracter ni accomplir; le dominicain Savonarole, «qui avait toujours prêché en grande faveur du roi, dit Commynes, et par sa parole avait gardé les Florentins de tourner contre nous,» vint le voir à son passage à Poggibonsi : « Je lui demandai, dit Commynes, si le roi pouvait passer sans péril de sa personne, vu la grande assemblée que faisaient les Vénitiens. Il me répondit que le roi aurait affaire en chemin, mais que l'honneur lui en demeurerait, n'eût-il que cent hommes en sa compagnie; mais, pour ne s'être bien acquitté à la réformation de l'Église, comme il devait, et avoir souffert que ses gens pillassent et volassent le peuple, Dieu avait donné une sentence contre lui, et bref il aurait un coup de fouet. » Plusieurs historiens contemporains affirment que si l'armée italienne formée par les Vénitiens et le duc de Milan s'était opposée à la marche de l'armée française, elle eût pu la mettre en grand péril; mais rien ne fut tenté à cet effet; ce fut au passage des Apennins, pour les traverser et descendre dans le duché de Parme, que Charles VIII eut à vaincre, pour la première fois, la résistance, non pas des hommes, mais de la nature; il traînait à sa suite une nombreuse et forte artillerie dont il se promettait beaucoup pour un jour de bataille; il fallait la faire monter et descendre par des sentiers abrupts « où jamais, dit la chronique de la Trémoille, char ni charrette n'avaient passé... Le roi, sachant que le seigneur de la Trémoille, pour sa hardiesse et son grand vouloir, ne trouvait rien impossible, lui donna cette charge que volontiers il accepta; et afin que les gens de pied, Suisses, Allemands et autres, s'y employassent sans craindre le chaud, il leur adressa telles paroles : « La propre nature d'entre nous des Gaules est force, hardiesse et férocité. Nous avons triomphé au venir; mieux nous serait mourir que par lâcheté perdre la douceur de cette louange; tous nous sommes en la fleur de notre âge et en la vigueur de nos ans; que chacun mette la main à l'œuvre à tirer les charrois, porter boulets; le premier qui gagnera le plus haut de la montagne avant moi aura dix écus. » Quittant son ar-

mure, la Trémoille, en chausses et en pourpoint, mit lui-même la main à l'œuvre; à force de tirer et de pousser, l'artillerie parvint au haut de la montagne; on eut plus de peine encore à la faire descendre de l'autre côté sur une pente très-étroite et roide; cinq jours entiers furent employés à ce rude labeur qu'heureusement les généraux ennemis n'essayèrent pas de troubler. La Trémoille, « noir comme un Maure, » dit la chronique, pour l'extuante chaleur qu'il avait supportée, en fit rapport au roi, qui lui dit : « Par le jourd'hui, mon cousin, vous avez fait plus que ne purent oncques faire Annibal de Carthage, ni César, au danger de votre personne que n'avez voulu épargner à me servir, moi et les miens. Je promets à Dieu que, si je puis vous revoir en France, les récompenses que j'espère vous faire seront si grandes que les autres y acquerront une nouvelle étude[1] à me bien servir. »

Charles VIII avait raison de bien traiter les braves; le jour était venu où il allait avoir besoin d'eux et de toute leur bravoure; ce fut dans le duché de Parme, près du bourg de Fornoue, sur la rive droite du Taro, affluent du Pô, que l'armée française et l'armée italienne se rencontrèrent, le 5 juillet 1495. L'armée française était forte de neuf à dix mille hommes, menant à leur suite cinq ou six mille serviteurs ou conducteurs d'équipages; l'armée italienne comptait au moins trente mille hommes bien pourvus et bien reposés, tandis que les Français étaient fatigués d'une longue route et fort mal approvisionnés. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, un violent orage éclata sur la contrée, « pluie, éclairs et tonnerre si grands, dit Commynes, qu'on ne saurait dire plus; semblait que le ciel et la terre fendissent, ou que cela signifiait quelque grand inconvénient à venir. » Le lendemain, à six heures du matin, Charles VIII entendit la messe, communia, monta à cheval et se mit en marche vers son corps d'armée : « Je vins à lui, dit Commynes, et le trouvai armé de toutes pièces et monté sur le plus beau cheval que j'aie vu de mon temps, appelé *Savoie;* le duc Charles de Savoie le lui avait donné; il était noir et n'avait qu'un œil; c'était un moyen cheval, de bonne grandeur pour celui qui était dessus. Semblait que ce jeune homme fût tout autre que ne portait sa nature, ni sa taille, ni sa complexion, car il était fort craintif à parler, et ainsi est encore aujourd'hui; ce cheval le montrait grand; et il avait le visage bon et de bonne couleur, et la parole audacieuse et sage. » Apercevant Commynes, le

[1] Un nouveau zèle, *studium*.



BATAILLE DE FORNOUE

roi lui dit : « Allez voir si ces gens voudraient parlementer. — Sire, répondit Commynes, je le ferai volontiers ; mais je ne vis jamais deux si grosses compagnies, si près l'une de l'autre, qui se départissent sans combattre. » Il alla pourtant aux avant-postes vénitiens, et son trompette fut admis auprès du marquis de Mantoue, qui commandait l'armée italienne ; mais déjà on escarmouchait de tous côtés, et le premier coup de canon retentit précisément pendant que le marquis lisait la lettre de Commynes : « Il est trop tard pour parler de paix, » dit-il, et le trompette fut renvoyé. Le roi avait rejoint le corps d'armée à la tête duquel il devait combattre : « Messieurs, dit-il aux hommes d'armes qui se pressaient autour de lui, ne voulez-vous pas vivre ou mourir ici avec moi ? » et élevant la voix pour être entendu des troupes : « Ils sont dix fois autant que nous ; mais vous valez dix fois mieux qu'eux ; Dieu aime les Français ; il est avec nous et bataillera pour nous. J'ai eu jusqu'à Naples victoire sur mes ennemis ; je vous ai amenés ici sans honte ni blâme ; avec l'aide de Dieu, je vous reconduirai en France à notre honneur et à celui de notre royaume. » Les hommes d'armes firent le signe de la croix ; les fantassins baisèrent la terre ; le roi arma quelques chevaliers, selon l'usage, avant d'en venir aux mains. Les escadrons du marquis de Mantoue approchaient : « Sire, dit le bâtard de Bourbon, il n'est plus temps de s'amuser à faire des chevaliers ; l'ennemi vient en force ; allons à lui. » Le roi donna l'ordre de charger, et la bataille s'engagea sur tous les points.

Elle fut très-chaude, mais dura peu, avec des alternatives de succès et de revers pour l'une et l'autre armée. Les deux principaux officiers de l'armée royale, Louis de la Trémoille et Jean-Jacques Trivulce, soutinrent sans plier le choc de troupes beaucoup plus nomdreuses que les leurs : « A la gorge ! à la gorge ! » s'écria la Trémoille après la première rencontre, et ses trois cents hommes d'armes fondirent sur l'ennemi, dont ils rompirent l'ordonnance. Au milieu de la mêlée, les bagages français furent attaqués par les *stradiots*, sorte de voltigeurs grecs recrutés et soudoyés par les Vénitiens : « Laissez-les faire, dit Trivulce à sa troupe ; leur ardeur pour le pillage leur fera tout oublier, et nous en aurons bien meilleur marché. » Un moment, le roi avait devancé le gros de sa garde, sans regarder si elle le suivait de près ; il n'était plus qu'à une centaine de pas du marquis de Mantoue, qui, le voyant peu accompagné, le chargea à la tête de sa cavalerie : « N'est possible, dit Commynes, de plus hardiment donner qu'on ne le fit des

deux côtés. » Le roi, serré de très-près, se défendait ardemment contre ceux qui voulaient le prendre ; le bâtard Matthieu de Bourbon, son frère d'armes et l'un des plus vaillants chevaliers de l'armée, s'était porté à vingt pas en avant de lui pour le couvrir, et venait d'être fait prisonnier par le marquis de Mantoue lui-même, quand un gros de troupes royales arriva à leur aide et les délivra de tout péril. Ce fut là que Pierre du Terrail, le chevalier de Bayard, à peine âgé de vingt ans et destiné à une si belle gloire, fit ses premières armes ; il eut deux chevaux tués sous lui, prit un étendard et le présenta au roi qui, après la bataille, lui fit présent de cinq cents écus.

Charles VIII resta maître du champ de bataille : « On voyait encore, dit Commynes, hors de leur camp, grand nombre d'hommes d'armes dont on apercevait seulement les lances et les têtes, et aussi des gens de pied. Le roi mit en conseil s'il devait chasser contre ceux-là ou non ; quelques-uns furent d'opinion que l'on marchât contre-eux ; mais les Français ne furent point de cet avis ; ils disaient qu'on avait assez fait, qu'il était tard et qu'il fallait se loger. La nuit approchait ; cette compagnie qui était devant nous se retira dans leur camp, et nous allâmes loger à un quart de lieue de là où avait été la bataille. Le roi descendit en une métairie pauvrement construite, mais il s'y trouva nombre infini de bleds en gerbes, dont toute l'armée profita. Quelques autres maisonnettes y avait auprès qui peu servirent ; chacun logea comme il put, sans faire nul quartier. Je sais bien que je couchai en une vigne, bien étendu sur la terre, sans autre avantage et sans manteau, car le roi avait emprunté le mien le matin. Qui eut de quoi fit collation, mais bien peu en avaient, si ce n'était quelque lopin de pain pris au sac d'un valet. Je vis le roi en sa chambre, où il y avait des gens blessés qu'il faisait habiller ; il faisait bonne mine, et chacun se tenait à bon marchand ; et n'étions point tant en gloire comme peu avant la bataille, parce que nous voyions les ennemis près de nous. » Six jours après la bataille, le 12 juillet, le roi écrivit à sa sœur la duchesse Anne de Bourbon : « Ma sœur, ma mie, je me recommande très-fort à vous. J'écris à mon frère comment j'ai trouvé, en mon chemin, une grosse armée que le seigneur Ludovic, les Vénitiens et leurs alliés m'avaient préparée, croyant me garder de passer. A quoi, avec l'aide de Dieu, il a été tellement résisté que je suis venu jusqu'ici sans avoir rien perdu. Au surplus, je fais la plus grande diligence que faire se peut pour passer outre, et j'espère de bref vous voir, ce que je désire, afin de vous

conter bien au long tout mon voyage. Et à Dieu, ma sœur, ma mie, qui vous ait en sa garde. »

L'une et l'autre armée se dirent et pouvaient se dire victorieuses, car elles avaient, l'une et l'autre, réussi en partie dans leur dessein: les alliés italiens voulaient chasser définitivement d'Italie Charles VIII qui s'en retirait volontairement; mais pour que sa retraite fût définitive, il fallait que ce fût une défaite, que son armée fût battue et peut-être lui-même prisonnier; dans cette vue, ils tentèrent de lui barrer le passage et de le vaincre sur le sol italien; ils y échouèrent; resté maître du champ de bataille, Charles passa librement et couvert de gloire, lui et son armée; il sortait d'Italie, mais il en sortait avec le sentiment de sa supériorité guerrière et l'intention d'y revenir, mieux instruit et mieux pourvu. Les alliés italiens triomphaient, mais sans sécurité et sans éclat; l'entreprise de Charles VIII n'était évidemment que le commencement des ambitions, des invasions et des guerres étrangères dans leur belle patrie. Le roi de France et ses guerriers n'avaient pas réussi à la conquérir, mais ils avaient été charmés de ce séjour; ils avaient déployé dans leur campagne des qualités chevaleresques plus brillantes et plus fortes que la duplicité savante et la mollesse élégante des Italiens du quinzième siècle, et, après la bataille de Fornoue, ils rentrèrent en France justement fiers et follement confiants, malgré leur insuccès.

Charles VIII régna encore près de trois ans après son retour dans son royaume; et dans les deux premières de ces années il passa son temps oisivement préoccupé de ses projets pour une nouvelle invasion en Italie, et frivolement adonné à ses plaisirs et aux fêtes de sa cour, qu'il promenait de Lyon à Moulins, à Paris, à Tours et à Amboise. Les nouvelles qui lui venaient d'Italie furent de jour en jour plus mauvaises; le comte de Montpensier, qu'il avait laissé à Naples, ne put s'y maintenir et y mourut prisonnier le 11 novembre 1496, après s'être vu chassé de place en place par le roi Ferdinand II, qui rentra peu à peu en possession de presque tout son royaume, pour y mourir aussi le 6 octobre, laissant à son oncle et à son successeur, Frédéric III, l'honneur de reprendre les quatre dernières places occupées par les Français. Charles ordonna la formation d'une nouvelle armée d'invasion, et le duc d'Orléans fut désigné pour la commander; il éluda cette mission; le jeune dauphin, Charles-Orland, âgé de trois ans, venait de mourir; « bel enfant et audacieux en paroles, dit Commynes, et qui ne craignait point les choses

que les autres enfants ont coutume de craindre. » Devenu ainsi l'héritier du trône, le duc Louis d'Orléans ne se souciait pas d'aller au loin courir les aventures; il se dit prêt néanmoins à obéir à un ordre exprès du roi si on lui donnait le titre de lieutenant général: « Je ne l'enverrai jamais à la guerre par force, » dit Charles VIII, et il n'en fut plus question. Tout en parlant toujours de la guerre qu'il projetait, Charles s'occupait plus souvent et plus sérieusement qu'il ne l'avait fait jusque-là de l'intérieur de son royaume: « Il avait mis en son imagination, dit Commynes, de vouloir vivre selon les commandements de Dieu, et mettre en bon ordre la justice et l'Église. Il voulait aussi ranger ses finances, de sorte qu'il ne levât sur son peuple que douze cent mille francs, et par forme de taille, outre son domaine sur lequel il voulait vivre, comme faisaient anciennement les rois. » Ses deux prédécesseurs, Charles VII et Louis XI, avaient ordonné la collection et la révision des coutumes locales si souvent la règle de la justice civile; mais ce travail n'avançait pas; Charles VIII, par une ordonnance du 15 mars 1497, en abrégea les formalités et en pressa l'exécution, qui ne fut complète que sous le règne de Charles IX. Par une autre ordonnance du 2 août 1497, il organisa et régla, dans ses attributions comme dans sa composition, le grand conseil du roi, souveraine juridiction administrative qui fut fixée à Paris. Il commença même à vouloir réformer sa propre vie; il fit rechercher comment saint Louis procédait en donnant audience au pauvre peuple; son intention, disait-il, était de suivre désormais les traces du plus justicier de nos rois: « Il mit sus, dit Commynes, une audience publique où il écoutait tout le monde, et par espécial les pauvres; je l'y vis, huit jours avant son trépas, deux bonnes heures, et oncques depuis ne le vis. Il ne se faisait pas grandes expéditions à cette audience; mais au moins était-ce tenir les gens en crainte, et par espécial ses officiers, dont il avait suspendu quelques-uns pour pillerie. » C'est trop souvent le sort des hommes que la vie leur échappe au moment où ils commençaient à en faire un meilleur usage : le 7 avril 1498, Charles VIII voulut, après son dîner, descendre avec la reine dans les fossés du château d'Amboise pour y voir jouer à la paume; ils passèrent par une galerie dont la porte était très-basse; quoique petit de taille, le roi s'y heurta le front; un peu étourdi de ce coup, il ne s'arrêta cependant pas, regarda longtemps les joueurs, parla même à plusieurs personnes; mais vers deux heures après-midi, en traversant une seconde fois ce passage pour entrer au château, il tomba à la renverse et perdit la parole et le

sentiment. On le coucha sur une pauvre paillasse, dans cette galerie où chacun entrait et sortait à son gré ; il expira, au bout de neuf heures, dans ce misérable lieu, « lui qui avait tant de belles maisons et en faisait à Amboise une si belle, dit Commynes ; tant c'est peu de chose que notre misérable vie qui tant nous donne de peine pour les choses du monde, et les rois n'y peuvent résister non plus que les laboureurs. J'arrivai à Amboise deux jours après son trépas ; j'allai dire mon oraison là où était le corps, et j'y fus cinq ou six heures. Et à la vérité, on ne vit jamais semblable deuil, ni qui tant durât ; il était si bon qu'il n'est possible de voir meilleure créature ; la plus humaine et douce parole qui jamais fut était la sienne ; je crois que jamais à homme ne dit chose qui lui dût déplaire ; et à meilleure heure ne pouvait-il jamais mourir pour demeurer en grande renommée par histoires et en regret de ceux qui l'ont servi. Je crois que j'ai été l'homme à qui il a plus fait de rudesse ; mais connaissant que ce fut en sa jeunesse et que cela ne venait pas de lui, je ne lui en sus jamais mauvais gré. »

Je ne sache pas qu'aucun autre roi ait jamais été ainsi loué pour sa bonté, et pour sa bonté seulement, par un homme qu'il avait à ce point maltraité, et qui en même temps, aussi judicieux et aussi indépendant qu'équitable, disait de ce même roi : « Il n'était pas plus pourvu de sens que d'argent, et il ne pensait qu'à passer temps et à ses plaisirs. »





CHAPITRE XXVII

LES GUERRES D'ITALIE — LOUIS XII
— 1498-1515 —

En montant sur le trône, Louis XII réduisit les taxes publiques et confirma dans leurs fonctions les principaux conseillers de son prédécesseur, en disant à Louis de la Trémoille, qui avait été l'un de ses plus actifs adversaires, ce mot célèbre : « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. » En même temps, le jour de son sacre à Reims[1], il prit, outre son titre de roi de France, les titres de *roi de Naples et de Jérusalem* et de *duc de Milan*. C'était annoncer qu'il pratiquerait au dedans une politique pacifique et conservatrice, au dehors une politique guerrière et aventureuse. Son gouvernement eut en effet ces deux faces si diverses et si mal assorties : par sa politique au dedans, Louis XII mérita et obtint le nom de *Père du peuple ;* par ses entreprises et ses guerres au dehors, il engagea la France,

[1] Le 27 mai 1492.

encore plus avant que n'avait fait Charles VIII, dans cette folle voie des conquêtes lointaines, imprévoyantes et incohérentes, qui devait coûter à son successeur François I[er] sa captivité de Pavie et le déplorable traité de Madrid, en 1526, pour prix de sa liberté. Je retracerai chacune séparément, et sans les mêler l'une à l'autre selon la place chronologique des faits, ces deux portions du règne de Louis XII. Je ferai ainsi mieux connaître et mieux apprécier leur caractère et leurs résultats.

Hors de France, le Milanais fut, à son avénement, la première pensée de Louis XII et l'objet de son premier désir. Il le regardait comme son patrimoine ; sa grand'mère, Valentine Visconti, veuve du duc d'Orléans assassiné à Paris en 1407 par ordre du duc de Bourgogne Jean sans Peur, avait été la dernière héritière du duché de Milan dont, en 1450, les Sforza s'étaient emparés. Lors de l'invasion de Charles VIII en Italie en 1494, « Voici le moment, dit Louis, de faire valoir les droits de Valentine Visconti, ma grand'mère, sur le Milanais. » Il les affirma en effet hautement et annonça son dessein de les revendiquer dès qu'il trouverait l'heure propice; quand il devint roi, sa chance de succès devint grande. Le duc de Milan, Ludovic le *Maure*, avait acquis en Italie, par son sagace et fertile esprit, par son goût pour les sciences et les arts et par le patronage intelligent qu'il leur accordait, par l'habileté de sa parole et la facilité de son caractère, une importance qui dépassait sa puissance; l'un des plus éminents parmi les beaux génies de son temps, Léonard de Vinci, vivait dans son intimité ; mais Ludovic n'en était pas moins un fourbe turbulent et un tyran avide, dont ceux qui ne profitaient pas de ses vices ou des agréments de sa cour désiraient d'être délivrés. Il s'était de plus brouillé avec les Vénitiens ses voisins, qui épiaient l'occasion de s'agrandir à ses dépens. Dès le 20 avril 1498, quinze jours après son avénement, Louis XII adressa au sénat de Venise une lettre « très-gracieuse, dit le chroniqueur contemporain Marin Sanuto, et qui témoignait une grande bienveillance; » le courrier spécial qui l'apporta à Venise assura que le roi n'avait écrit, en Italie, qu'au pape, aux Vénitiens et aux Florentins. Les Vénitiens n'eurent garde de laisser tomber une telle ouverture; ils envoyèrent sur-le-champ à Louis XII trois ambassadeurs. Louis en accueillit la nouvelle avec une satisfaction marquée : « Je n'ai jamais vu Zorzi, dit-il; mais je le connais bien; quant à Lorédan, je l'aime fort; il a déjà été à cette cour il y a quelque temps. » Il les reçut le 12 août, à



PORTRAIT DE LOUIS XII

D'après une médaille du temps et un manuscrit fait à Strasbourg en 1505.

Étampes, « non pas dans un palais, dit un correspondant familier du sénat, mais à l'auberge de *la Fontaine*. Vous me direz qu'un si grand roi ne devrait pas se tenir à l'auberge ; je vous répondrai que, dans ce pays d'Étampes, les meilleures maisons sont encore les auberges. Il y a bien un château royal dans lequel loge la reine épouse du roi défunt ; néanmoins Sa Majesté a voulu donner l'audience dans cette hôtellerie toute tendue expressément de drap de velours alexandrin, avec des lis d'or à l'endroit où le roi se tenait. Aussitôt le discours fini, Sa Majesté s'est levée et a fait un accueil tout fraternel aux magnifiques ambassadeurs. Le roi a fort bonne mine, une mine souriante ; il est âgé de quarante ans et paraît fort dispos de sa personne. Aujourd'hui lundi 13 août, les ambassadeurs ont été reçus en audience secrète. »

Un traité conclu le 9 février 1499, et publié comme signé à Blois seulement le 15 avril suivant, fut le résultat de cette négociation. Il stipulait une alliance entre le roi de France et le gouvernement vénitien pour faire en commun la guerre au duc de Milan Louis Sforza, envers et contre tous, sauf contre le seigneur pape de Rome, et pour assurer au roi très-chrétien le retour en sa possession du dit duché de Milan comme son vrai et ancien patrimoine. Et à raison des charges et dépenses qu'encourrait le gouvernement vénitien en prêtant secours au roi très-chrétien dans la susdite guerre, le roi très-chrétien s'engageait à approuver et trouver bon que la cité de Crémone et certains forts ou territoires voisins spécialement désignés appartinssent en liberté et perpétuité au gouvernement vénitien. Le traité réglait en même temps le nombre des troupes et les détails militaires de cette guerre pour les deux puissances contractantes, et il prévoyait divers incidents politiques qu'elle pourrait amener, et auxquels l'alliance ainsi conclue serait ou ne serait pas applicable selon les stipulations spéciales dont ces incidents étaient l'objet.

Au mois d'août 1499, l'armée française, forte de vingt à vingt-cinq mille hommes dont cinq mille Suisses, envahit le Milanais. Le duc Ludovic Sforza lui opposa une force à peu près égale en nombre, mais bien moins confiante et de bien moindre valeur. En moins de vingt jours, le duché fut conquis ; pour deux places seulement un assaut fut nécessaire ; toutes les autres furent livrées par trahison ou se rendirent sans résistance. Les Vénitiens eurent le même succès sur la frontière orientale du duché. Milan et Crémone restaient seules à occuper. Ludovic Sforza « parut, devant ses troupes et ses gens, comme un es-

prit léthargieux, dit une chronique contemporaine inédite, le chef enclin vers la terre, et il demeura longtemps ainsi pensif et sans un seul mot dire. Toutefois il ne fut pas tant troublé que ce même jour il ne fit trousser son bagage, charger son charroi, ferrer ses chevaux, encoffrer ses ducats, dont il avait plus de trente mulets chargés, et en somme apprêter tout son train pour déloger le lendemain au plus matin. » Au moment de quitter Milan, il dit aux ambassadeurs vénitiens : « Vous m'avez amené le roi de France à dîner ; je vous préviens qu'il ira souper chez vous. »

« A moins que la nécessité ne l'y contraigne, dit Machiavel, un prince ne doit jamais faire alliance avec un plus puissant que lui, pour en attaquer d'autres, car le plus puissant étant vainqueur, tu restes, toi, à sa discrétion, et les princes doivent éviter, autant qu'ils le peuvent, d'être à la discrétion d'autrui. Les Vénitiens s'allièrent avec la France contre le duc de Milan, et ils pouvaient éviter cette alliance, qui entraîna leur ruine[1]. » Malgré son grand et profond esprit, Machiavel avait mal jugé de cet événement et de la conduite des acteurs ; les Vénitiens ne méritaient pas sa censure ; en s'alliant, en 1499, avec Louis XII contre le duc de Milan, ils ne tombèrent point à la discrétion de Louis, car, de 1499 à 1515 et à plusieurs reprises, ils prirent alternativement parti pour ou contre lui, gardant toujours leur indépendance et la déployant selon leurs convenances du moment. Et ces vicissitudes de leur politique n'amenèrent point leur ruine, car, à la mort de Louis XII, leur puissance et leur importance dans l'Europe méridionale n'avaient point décliné. C'était Louis XII qui méritait la sévérité de Machiavel pour s'être engagé, par les alliances diplomatiques les plus contradictoires, tantôt avec l'appui des Vénitiens et tantôt contre eux, dans une politique de conquêtes lointaines et incohérentes, sans intérêt national pour la France, et, en définitive, sans succès.

Louis était à Lyon quand il apprit la victoire de son armée dans le Milanais et la fuite de Ludovic Sforza ; il s'empressa d'aller prendre possession de sa conquête, et fit, le 6 octobre 1499, son entrée triomphale à Milan, aux cris de : *Viva Francia !* Il réduisit les lourds impôts établis par les Sforza, révoqua leurs ordonnances vexatoires sur la chasse, institua à Milan une cour de justice analogue aux parlements français, combla de faveurs les savants et les artistes dont s'honorait la

[1] Traité *du Prince*, ch. XXI.

Lombardie, et repassa les Alpes au bout de quelques semaines, laissant pour gouverneur du Milanais Jean-Jacques Trivulce, le vaillant *condottiere*, qui avait, quatre ans auparavant, quitté le service du roi de Naples Ferdinand II pour passer à celui de Charles VIII. Par malheur, Trivulce était Milanais lui-même et de la faction des Guelfes; il avait les passions d'un homme de parti et les habitudes d'un homme de guerre: il devint bientôt aussi tyrannique et aussi détesté dans le Milanais que l'avait été naguère Ludovic *le Maure;* un complot s'ourdit en faveur du tyran déchu, qui l'attendait en Allemagne et recrutait, en l'attendant, des Allemands et des Suisses pour l'exploiter. L'insurrection éclata le 25 janvier 1500, et deux mois après, Ludovic Sforza était redevenu le maître du Milanais, où les Français ne possédaient plus que le château de Milan. Dans l'un des combats qu'amena cette révolution soudaine, le jeune chevalier Bayard, emporté par la fougue de son âge et de son courage, poursuivit jusque dans Milan les ennemis, qu'il poussait devant lui sans s'apercevoir que ses compagnons français l'avaient abandonné; il fut fait prisonnier devant le palais même où était logé Ludovic Sforza. L'incident fit du bruit autour du palais; Ludovic demanda ce que c'était; on lui dit que c'était un vaillant et hardi gentilhomme, plus jeune que nul autre, qui était entré dans Milan pêle-mêle avec les combattants qu'il poursuivait, et avait été pris par Jean-Bernardin Casaccio, l'un des meneurs de l'insurrection. Ludovic ordonna qu'on le lui amenât, ce qui fut fait, non sans quelque inquiétude du capteur de Bayard, «courtois gentilhomme, qui craignait que le seigneur Ludovic ne lui fît faire quelque déplaisir.» Il le voulut mener lui-même après l'avoir vêtu de l'une de ses robes et mis en état de gentilhomme. Émerveillé de voir Bayard si jeune: «Venez çà, mon gentilhomme, lui dit Ludovic, qui vous a amené en cette ville? — Par ma foi, monseigneur, répondit Bayard, qui ne fut de rien ébahi, je n'y pensais pas entrer tout seul, et croyais bien être suivi de mes compagnons, qui ont mieux entendu la guerre que moi, car s'ils eussent fait ainsi que j'ai fait, ils seraient comme moi prisonniers. Toutefois, après mon inconvénient, je me loue de la fortune qui m'a fait tomber aux mains d'un vaillant et avisé chevalier comme celui qui me tient. — Par votre foi, lui demanda Ludovic, de combien est l'armée du roi de France? — Sur mon âme, monseigneur, répondit Bayard, à ce que je puis entendre, il y a quatorze ou quinze cents hommes d'armes et seize ou dix-huit mille hommes de pied; mais ce sont tous gens d'élite qui sont décidés à si bien

besogner cette fois qu'ils assureront l'État de Milan au roi notre maître; et me semble, monseigneur, que vous seriez bien en aussi grande sûreté en Allemagne que vous êtes ici, car vos gens ne sont pas pour nous combattre. » Tant assurément parlait le bon chevalier que le seigneur Ludovic y prenait plaisir, quoique son dire fût assez pour l'étonner : « Sur ma foi, mon gentilhomme, lui dit-il comme par risée, j'ai belle envie que l'armée du roi de France et la mienne se trouvent ensemble, afin que par la bataille se puisse connaître à qui de droit appartient cet héritage, car je n'y vois point d'autre moyen. — Par mon serment, monseigneur, dit le bon chevalier, je voudrais que ce fût dès demain, pourvu que je fusse hors de prison. — Vraiment, à cela ne tiendra pas, répondit le seigneur Ludovic, car je vous en mets dehors présentement. Davantage, demandez-moi ce que vous voudrez, et je vous le donnerai.» Le bon chevalier qui, le genou en terre, remercia le seigneur Ludovic des offres qu'il lui faisait, comme était bien raison, lui dit: « Monseigneur, je ne vous demande autre chose sinon que votre courtoisie se veuille tant étendre que de me faire rendre mon cheval et mes armes que j'ai apportées dans cette ville, et de m'envoyer ainsi devers ma garnison qui est à vingt milles d'ici; me feriez un très-grand bien dont toute ma vie je me sentirai obligé à vous; et hors le service du roi mon maître et mon honneur sauf, je le voudrais reconnaître en ce qu'il vous plairait me commander. — En bonne foi, dit le seigneur Ludovic, vous aurez présentement ce que vous demandez. » Et lors il dit au seigneur Jean-Bernardin : « A coup, capitaine, qu'on lui trouve cheval, armes et tout son cas. — Monseigneur, dit le capitaine, il est bien aisé à trouver, tout est en mon logis. » Il envoya incontinent deux ou trois serviteurs qui apportèrent les armes et amenèrent le cheval du bon jeune chevalier, et le seigneur Ludovic le fit armer devant lui. Quand il fut accoutré, le jeune chevalier monta sur son cheval sans mettre pied à l'étrier; puis, demanda une lance qui lui fut baillée, et levant les yeux, il dit au seigneur Ludovic : « Monseigneur, je vous remercie de la courtoisie que vous m'avez faite; Dieu veuille vous le rendre. » Il était en une belle grande cour; lors il commença à donner de l'éperon au cheval, lequel fit quatre ou cinq saults, tant gaillardement que serait impossible de mieux faire; puis, le jeune chevalier lui donna une petite course en laquelle il rompit sa lance contre terre en cinq ou six pièces; ce dont le seigneur Ludovic ne s'éjouit pas trop et dit tout haut : « Si tous les hommes d'armes de France étaient pareils à celui-ci, j'au-



PORTRAIT DE BAYARD

rais mauvais parti. » Néanmoins il lui fit bailler une trompette pour le conduire jusqu'à sa garnison[1]. »

Il n'était pas nécessaire, pour que la partie de Ludovic *le Maure* fût mauvaise, que les hommes d'armes de France fussent tous pareils au chevalier Bayard. Dès qu'il apprit l'insurrection milanaise, Louis XII envoya en Italie Louis de la Trémoille, le meilleur de ses chefs de guerre, et le cardinal d'Amboise, son conseiller intime et son ami, le premier pour commander les troupes royales, françaises et suisses, le second « pour traiter de la réconciliation des villes rebelles, et besogner à tout comme le roi en propre personne. » La campagne ne fut pas longue : les Suisses qu'avait recrutés Ludovic et ceux qui servaient Louis XII ne voulurent pas se battre les uns contre les autres; les premiers capitulèrent, rendirent la place de Novare, et promirent de vider le pays moyennant un sauf-conduit pour eux et leur butin. Ludovic, très-inquiet pour sa propre sûreté, fut sur le point de se livrer aux Français ; mais soit de son plein gré, soit par le conseil des Suisses qu'il soudoyait naguère et qui se retiraient, il se cacha parmi eux en se déguisant, « les cheveux troussés sous une coiffe, une gorgerette autour du cou, avec un pourpoint de satin cramoisi, des chausses d'écarlate et la hallebarde au poing ; » mais, soit par quelque trahison, soit qu'il fût reconnu, il tomba le 10 avril 1500 au pouvoir des Français et fut conduit au quartier de la Trémoille, qui se borna à lui dire : « Seigneur, soyez le bienvenu. » Le lendemain 11 avril, Louis XII reçut, près de Lyon, la nouvelle de cette prise, « dont il fut très-joyeux et fit faire des feux de joie avec dévotes processions, regraciant le Prince des princes de la victoire heureuse que, moyennant son aide divine, il avait contre ses ennemis obtenue. » Ludovic fut amené à Lyon : « A l'entrée de la ville, grand nombre de gentilshommes de chez le roi lui furent au-devant; le prévôt de l'hôtel le conduisit tout le long de la grand'rue jusqu'au château de Pierre-Encise, où il fut logé et mis en sûreté. » Il y passa quinze jours ; Louis XII refusa de le voir, mais le fit « interroger sur plusieurs choses par les seigneurs de son grand conseil; et supposé qu'il n'eût fait que folies, toutefois il parlait très-sagement. » Il fut conduit de Pierre-Encise au château de Loches en Touraine, où il fut tenu dans une captivité d'abord très-dure, « sans livres, papier ni encre, » mais qui devint à la fin moins étroite. « Il joue à la

[1] *Histoire du bon Chevalier sans peur et sans reproche*, t. I, pages 212-216.

paume et aux cartes, dit une dépêche de l'ambassadeur vénitien Dominique le Trevisan[1], et il est plus gros que jamais. » Il mourut dans sa prison au bout de huit ans, gardant jusqu'au bout une forte confiance dans la destinée de son nom, car il écrivit, dit-on, sur le mur de sa prison, ces paroles : « Les services qu'on m'aura rendus compteront comme héritage. » « Ainsi fut le duché de Milan, en sept mois et demi, deux fois conquêté par les Français, dit Jean d'Auton dans sa *Chronique*, et pour cette fois finie la guerre de Lombardie et les auteurs d'icelle captifs et exilés. »

Pendant que les choses se passaient ainsi dans le nord de l'Italie, Louis XII préparait sa seconde grande aventure italienne, la conquête du royaume de Naples, où son prédécesseur Charles VIII avait échoué. Il crut se rendre l'entreprise plus facile en n'en portant pas seul tout le fardeau; le 11 novembre 1500, il conclut à Grenade un traité « avec Ferdinand et Isabelle, roi et reine de Castille et d'Aragon, » par lequel les rois de France et d'Espagne se partageaient d'avance le royaume de Naples, qu'ils s'engageaient à conquérir ensemble : la Terre de Labour et la province des Abruzzes, avec les villes de Naples et de Gaëte, devaient être la part de Louis XII, qui prendrait le titre de roi de Naples et de Jérusalem; la Calabre et la Pouille, avec le titre de duchés, appartiendraient au roi d'Espagne, à qui Louis XII, pour obtenir cette chance d'une royauté accessoire et précaire, abandonnait complétement le Roussillon et la Cerdagne, cette frontière française des Pyrénées que Louis XI avait achetée à prix d'or du roi d'Aragon Jean II. Il y avait dans cet arrangement un vice et un péril dont la politique superficielle et imprévoyante de Louis XII ne tenait nul compte : il ne s'associait pas ici, comme il avait fait pour sa conquête du Milanais, avec un allié d'une puissance très-inférieure à la sienne et d'une ambition contenue dans de bien plus étroites limites, tel qu'avaient été les Vénitiens contre Ludovic Sforza; Louis se donnait pour compagnon, dans une plus grande entreprise, son plus voisin et plus puissant rival et le plus habile fourbe des rois de son temps. « Le roi de France se plaint que je l'ai trompé deux fois, disait un jour Ferdinand; il en a menti l'*ivrogne;* je l'ai trompé plus de dix fois. » Que cet effronté propos ait été ou non réellement tenu, il n'exprimait que la vérité; les hommes médiocres qui veulent rester à peu près honnêtes ont toujours tort et sont toujours

[1] *La Diplomatie vénitienne*, par M. Armand Baschet (1862), page 363.

dupes quand ils s'allient à des hommes corrompus et habiles, indifférents au bien ou au mal, à la justice ou à l'iniquité. Louis XII, même avec les conseils du cardinal d'Amboise, n'était ni assez judicieux pour s'abstenir des entreprises follement conçues, ni assez scrupuleux et assez clairvoyant pour démêler et déjouer tout acte perfide ou pervers : en s'unissant, pour la conquête et le partage du royaume de Naples, à Ferdinand le Catholique, il se préparait d'abord des luttes sourdes au sein de l'action commune, puis des trahisons et des défections éclatantes. Il oubliait de plus que Ferdinand avait, à la tête de ses armées, un chef éprouvé, Gonzalve de Cordoue, déjà appelé en Europe le *grand capitaine*, qui avait conquis ce nom dans les guerres contre les Maures, les Turcs, les Portugais, et qui passait pour aussi dégagé de scrupule que de crainte. Enfin les appuis que, dès le commencement de ses entreprises en Italie, avait recherchés et acquis Louis XII, le pape Alexandre VI et son fils César Borgia, étaient aussi peu sûrs dans l'avenir que compromettants dans le présent par le renom de leur ambition effrénée, de leurs perfidies et de leurs crimes. Le roi de France, quelques sacrifices qu'il eût déjà faits et qu'il pût faire encore pour s'assurer leur concours, n'y pouvait pas plus compter que sur la loyauté du roi d'Espagne dans la conquête qu'ils entreprenaient en commun.

Les débuts de la campagne furent faciles et heureux. L'armée française, commandée par Stuart d'Aubigny, vaillant Écossais, arriva devant Rome le 25 juin 1501, et y reçut communication d'une bulle du Pape qui enlevait à Frédéric III la couronne de Naples et partageait ce fief du saint-siége entre les rois de France et d'Espagne. Munie de cette autorisation, l'armée continua sa route et arriva devant Capoue le 6 juillet. Gonzalve de Cordoue était déjà sur le territoire napolitain avec une armée espagnole, que Ferdinand le Catholique s'était hâté d'y envoyer sur la demande de Frédéric III lui-même, qui avait compté sur le secours de son cousin le roi d'Aragon contre l'invasion française. Sa consternation fut grande quand il apprit que les ambassadeurs de France et d'Espagne avaient proclamé à Rome l'alliance de leurs maîtres. Au premier bruit de cette nouvelle, Gonzalve de Cordoue, sincèrement ou non, la traita de calomnie ; mais dès que la certitude en fut publique, il l'accepta sans hésitation et prit, comme les Français, l'offensive contre le roi détrôné par le pape et bien près de l'être par les deux souverains alliés pour se partager ses dépouilles. Capoue capitula et n'en fut pas moins pillée et dévastée. Une flotte française, commandée par

Philippe de Ravenstein, arriva devant Naples quand d'Aubigny en était déjà maître. Le malheureux roi Frédéric se réfugia dans l'île d'Ischia; et ne supportant pas l'idée de chercher un asile en Espagne, chez le roi son cousin qui l'avait si indignement trahi, il pria l'amiral français lui-même de lui donner conseil dans son adversité : «Comme les ennemis qui ont l'avantage doivent se montrer humains aux affligés, lui fit dire Ravenstein, il le conseillerait volontiers sur son affaire; le mieux pour lui, selon son avis, c'était de se mettre et rendre entre les bras du roi de France et de se soumettre à son vouloir; il le trouverait si sage et si débonnaire et aurait de lui tel accommodement que ce serait jusqu'à devoir être content. Meilleur ni plus sûr conseil pour lui ne savait. » Après avoir pris quelques précautions pour son fils aîné le prince Ferdinand, qu'il laissait à Tarente, dans le royaume dont il allait sortir, Frédéric III suivit le conseil de Ravenstein, lui fit demander « un jeune gentilhomme pour le conduire jusqu'en France, » se mit en mer avec cinq cents hommes qui lui restaient et arriva à Marseille, où Louis XII lui envoya quelques seigneurs de sa cour pour le recevoir. Deux mois après seulement, il fut conduit au roi lui-même, alors à Blois; Louis l'accueillit avec sa bonté naturelle et lui assura cinquante mille livres de rente sur le duché d'Anjou, à condition qu'il ne sortirait plus de France. Il ne paraît pas que Frédéric en ait jamais eu la pensée, car son nom disparaît complétement de l'histoire jusqu'à sa mort, survenue à Tours le 9 novembre 1504, après trois ans d'oubli comme d'exil.

En apprenant ce succès si prompt, la satisfaction de Louis XII fut grande : il crut, et bien d'autres sans doute crurent, comme lui, que sa conquête du royaume de Naples, de la portion du moins que lui assignait son traité avec le roi d'Espagne, était accomplie. Le sénat de Venise lui envoya, en décembre 1501, une ambassade solennelle pour l'en féliciter. En rendant compte au sénat de sa mission, l'un des ambassadeurs, Dominique le Trévisan, fit de Louis XII ce portrait : « Le roi est de stature maigre et grande, sobre dans le manger, ne se nourrissant presque que de bœuf bouilli; il est de nature avare et retenue; son grand plaisir est la chasse à l'oiseau; de septembre jusqu'en avril il chasse. Le cardinal de Rouen[1] fait tout, cependant rien à l'insu du roi, qui a l'esprit peu stable, disant oui et non... Je conclus à ce que la seigneurie éloigne tout soupçon de l'esprit de Sa Majesté et tende à

[1] George d'Amboise.

se tenir bien unie avec elle[1]. » Ce n'était pas sans motif que l'envoyé vénitien donnait à son gouvernement ce conseil; depuis que le traité d'alliance de Louis XII avec les Vénitiens pour la conquête du Milanais avait atteint son but, le roi avait plus d'une fois ressenti et témoigné quelque humeur de l'attitude que prenaient envers lui ses anciens alliés; ils s'étaient montrés chagrins et inquiets de l'extension de l'influence française en Italie; ils avaient adressé à Louis quelques représentations sur la faveur dont jouissait auprès de lui le neveu du pape, César Borgia, à qui il avait donné le titre de duc de Valentinois en l'investissant des comtés de Valence et de Die en Dauphiné. Louis, de son côté, manifestait son inquiétude sur la conduite que tiendraient envers lui les Vénitiens s'il lui survenait quelque embarras dans son expédition de Naples. Rien de tel ne lui arriva dans les premiers mois qui suivirent l'abandon du royaume de Naples par le roi Frédéric III: les Français et les Espagnols, d'Aubigny et Gonzalve de Cordoue, ne s'occupèrent d'abord que de s'établir effectivement, chacun pour le compte du roi son maître, dans les parties du royaume qui devaient leur appartenir; mais bientôt des contestations s'élevèrent entre les deux généraux sur le sens des termes du traité du 11 novembre 1500 et sur la délimitation des territoires français et espagnols. D'Aubigny tomba malade; Louis XII envoya à Naples, avec le titre de vice-roi, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vaillant guerrier, mais négociateur ombrageux et rude. Les contestations se transformèrent bientôt en hostilités : les Français entreprirent de chasser les Espagnols des points qu'ils avaient occupés dans les territoires contestés; ils eurent d'abord l'avantage; Gonzalve de Cordoue, par nécessité ou par prudence, concentra ses forces dans Barletta, petite place de guerre avec un petit port sur l'Adriatique; mais il soutint là, du mois de juillet 1502 au mois d'avril 1503, un siége qui fit grand honneur à la fermeté patiente des troupes espagnoles et à la vigueur persévérante de leur chef. Gonzalve se disposait à sortir de Barletta et à prendre l'offensive contre les Français lorsqu'il apprit qu'un traité signé à Lyon, le 5 avril 1503, entre les rois d'Espagne et de France, changeait la situation réciproque des deux souverains et devait suspendre les opérations militaires de leurs généraux dans le royaume de Naples. « Le général français se déclara prêt à obéir à son roi, dit Guichardin ; mais l'Espagnol, soit qu'il

[1] Armand Baschet. *la Diplomatie vénitienne*, p. 362.

se promît la victoire, soit qu'il eût reçu à cet égard des instructions secrètes, dit qu'il ne pouvait cesser la guerre sans un ordre exprès de son roi. » Et sortant aussitôt de Barletta, il remporta, le 28 avril 1503, à Cérignole, petite ville de la Pouille, une victoire signalée sur les Français commandés par le duc de Nemours, qui fut tué dans l'action avec trois mille hommes de son armée. Le lendemain même de son succès, Gonzalve apprit qu'un corps espagnol, récemment débarqué en Calabre, avait battu aussi le 21 avril, à Seminara, un corps français commandé par d'Aubigny. Le *grand capitaine* était aussi ardent à profiter de la victoire que patient à en attendre l'occasion : il marcha rapidement sur Naples et y entra le 14 mai, presque sans résistance; les deux forts protecteurs de la ville, le château Neuf et le château de l'Œuf, se rendirent, l'un le 11 juin, l'autre le 1er juillet. La capitale du royaume ainsi tombée au pouvoir des Espagnols, Capoue et Aversa suivirent son exemple. Gaëte était la seule place importante qui tînt encore pour les Français et contînt une garnison capable de la défendre; les restes des troupes battues à Séminara et à Cérignole s'y étaient retirés. Louis XII se hâta de lever et d'envoyer en Italie, sous le commandement de Louis de la Trémoille, une nouvelle armée, avec mission de délivrer Gaëte et de recouvrer Naples; mais, à Parme, la Trémoille tomba malade, « si pressé de son mal et si désespéré de vie, dit son chroniqueur Jean Bouchet, que les médecins mandèrent au roi qu'impossible était à nature de le relever, et que, sans le divin secours, il ne pourrait guérir. » Le commandement passa au marquis de Mantoue, qui marcha sur Gaëte. Il trouva Gonzalve de Cordoue établi avec son armée sur la rive gauche du Garigliano, soit pour investir la place, soit pour repousser les secours qui lui arriveraient. Les deux armées passèrent cinquante jours presque en face l'une de l'autre, le fleuve et ses marais entre elles, et essayant en vain, à diverses reprises, de se joindre et de se combattre. Quelques officiers de Gonzalve lui conseillèrent de se replier sur Capoue pour tirer ses troupes d'une position malsaine et difficile : « J'aimerais mieux, dit-il, avoir ici, pour mon tombeau, six pieds de terre en avançant qu'allonger ma vie de cent ans en reculant, ne fût-ce que de quelques brasses. » L'armée française s'éparpillait, cherchant à se mettre à couvert et à trouver des vivres; le marquis de Mantoue, dégoûté du commandement, le remit au marquis de Saluces et retourna dans son marquisat. Bien instruit de cet état de ses adversaires, Gonzalve jeta, le 27 décembre, un pont sur le Garigliano, attaqua brusquement les

Français et les força à se replier sur Gaëte, où ils n'entrèrent qu'après avoir perdu leur artillerie, leurs bagages et beaucoup de prisonniers. « Les Espagnols, dit Jean d'Auton, s'arrêtèrent devant la place, firent semblant d'y vouloir mettre le siége, et ainsi demeurèrent deux ou trois jours. Les Français, qui à grand nombre étaient là, n'avaient guère de vivres et ne pouvaient tenir longuement; ils faisaient toutefois bonne mine. Le capitaine Gonzalve leur manda que, s'ils voulaient rendre la ville, il leur rendrait, lui, sans aucune rançon, tous les prisonniers et autres de leur parti, et il en avait beaucoup, Jacques de la Palisse, Stuart d'Aubigny, Gaspard de Coligny, Antoine de la Fayette, etc., tous capitaines. Les capitaines français voyant que fortune ne leur était bonne et qu'ils n'avaient vivres que pour huit jours, furent tous d'opinion de prendre ce parti. Tous les prisonniers, capitaines, gens d'armes, simples soudards, furent en effet rendus, se mirent en mer et cinglèrent vers Gênes, où ils furent bien reçus et doucement traités par les Génois, ce qui leur fit grand bien, car besoin en avaient. Presque tous les capitaines moururent à leur retour, les uns de deuil de leurs pertes, les autres de mélancolie de leur défortune, les autres de peur de la malveillance du roi, et les autres de maladie et de lasseté[1]. »

Gaëte tomba au pouvoir des Espagnols le 1er janvier 1504. La guerre n'était pas terminée, mais le royaume de Naples était perdu pour le roi de France.

A la nouvelle de ces revers, la tristesse et l'irritation de Louis XII furent extrêmes : non-seulement il perdait sa conquête de Naples, mais celle du Milanais même était menacée; le mauvais vouloir des Vénitiens devenait évident; ils avaient ravitaillé par mer la place de Barletta, où Gonzalve de Cordoue s'était renfermé avec ses troupes; « et lorsque le roi fit porter des plaintes de ce secours donné à ses ennemis, le sénat répondit que la chose s'était faite à son insu, que Venise était une république de commerçants, et que des particuliers avaient bien pu vendre des vivres aux Espagnols, avec qui Venise était en paix, sans qu'on fût autorisé à en conclure qu'elle avait manqué à ses engagements envers la France. Quelque temps après, quatre galères françaises, chassées par une escadre espagnole supérieure, se présentèrent devant le port d'Otrante qu'occupaient les Vénitiens; ils alléguèrent leur neutralité pour refuser asile à l'escadre française, à laquelle le commandant fut obligé de mettre le feu pour qu'elle ne

[1] *Chroniques de Jean d'Auton*, t. III, p. 68-70.

tombât pas entre les mains de l'ennemi[1]. » La poursuite acharnée des hostilités par Gonzalve de Cordoue dans le royaume de Naples, malgré le traité conclu à Lyon, le 5 avril 1503, entre les rois de France et d'Espagne, était d'autant plus offensante pour Louis XII que ce traité était la conséquence et la sanction d'une énorme concession que, deux ans auparavant, il avait faite au roi d'Espagne en consentant à fiancer sa fille, la princesse Claude de France, âgée de deux ans, au petit-fils de Ferdinand, Charles d'Autriche, qui n'avait alors qu'un an, et qui devint *Charles-Quint!* Enfin, vers la même époque, le pape Alexandre VI, qui, de force ou de gré, avait rendu à Louis XII tant de services, mourut à Rome le 12 août 1503. Louis avait espéré que son ministre favori, le cardinal George d'Amboise, lui succéderait, et cette espérance avait été pour beaucoup dans la choquante faveur qu'il avait accordée à César Borgia, ce fils scélérat d'un père corrompu. Mais la candidature du cardinal d'Amboise échoua; un pape de quatre semaines, Pie III, succéda à Alexandre VI; et quand le saint-siége redevint tout à coup vacant, le cardinal d'Amboise échoua encore, et le nouvel élu fut le cardinal Julien de la Rovère, le pape Jules II, qui devint bientôt l'ennemi le plus acharné et le plus dangereux de Louis XII, déjà assailli de tant d'ennemis.

Le Vénitien Dominique le Trévisan avait raison; Louis XII était « d'un esprit peu stable, disant oui et non: » le découragement gagne aisément de tels caractères; pour ajourner la lutte qui lui avait si mal réussi dans le royaume de Naples, Louis conclut, le 31 mars 1504, avec le roi d'Espagne, une trêve de trois ans; et le 22 septembre de la même année, pour donner satisfaction à son mécontentement de l'attitude des Vénitiens envers lui, il s'allia contre eux avec l'empereur Maximilien Ier et le pape Jules II, se proposant tous trois de leur enlever certaines provinces. Un sentiment plus intime et plus désintéressé se joignit à ces mécomptes politiques : Louis se repentit d'avoir, en 1501, fiancé sa fille Claude au prince Charles d'Autriche, et des concessions énormes que, par deux traités, l'un du 5 avril 1503, l'autre du 22 septembre 1504, il avait faites pour ce mariage; il avait assigné pour dot à sa fille, d'abord le duché de Milan, puis le royaume de Naples, puis la Bretagne, puis le duché de Bourgogne et le comté de Blois. Le dernier de ces traités contenait même cette clause étrange : « Si, par la faute du roi très-chrétien, ou de la reine sa femme, ou de la princesse Claude,

[1] *Histoire de la république de Venise*, par le comte Daru, t. III, p. 245.

le susdit mariage ne se faisait pas, le roi très-chrétien veut et consent, dès maintenant, que lesdits duchés de Bourgogne et de Milan et le comté d'Asti, restent dévolus au dit prince Charles, duc de Luxembourg, avec tous les droits[1] qu'y possède et y peut posséder le roi très-chrétien. » C'était le démembrement de la France, et en même temps l'établissement sur toutes ses frontières, à l'est, à l'ouest et au sud-est comme au nord et au midi, d'une puissance que l'union prochaine des deux couronnes impériale et espagnole sur la tête du prince Charles d'Autriche rendait si prépondérante et si redoutable.

Ce n'était pas seulement par des considérations de politique extérieure et pour se concilier l'empereur Maximilien et le roi Ferdinand que Louis XII s'était laissé aller à des concessions si évidemment contraires aux plus grands intérêts de la France ; il avait cédé aussi à une influence domestique : la reine sa femme, Anne de Bretagne, détestait la princesse Louise de Savoie, veuve de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et mère de François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne, puisque Louis XII n'avait point de fils. Anne ne pouvait supporter l'idée que sa fille, la princesse Claude, épousât le fils de son ennemie personnelle ; et, *plus Bretonne que Française*, disent ses contemporains, pour éviter ce déplaisir, elle avait employé tout son crédit sur le roi, qui était grand, en faveur du mariage autrichien, s'inquiétant peu, et même peut-être désirant que la Bretagne fût de nouveau séparée de la France. Louis, au milieu de ses revers diplomatiques, avait ainsi à subir les haines de sa femme, les observations de ses conseillers, et les reproches de sa conscience de roi. Il tomba malade si gravement qu'on le crut perdu. « Ce serait chose incroyable, dit son contemporain Jean de Saint-Gelais, d'écrire ni raconter les plaintes qui se faisaient par tout le royaume de France pour le regret que chacun avait du mal de son bon roi. On eût vu jour et nuit, à Blois, à Amboise, à Tours, et partout ailleurs, hommes et femmes aller tout nuds par les églises et aux saints lieux afin d'impétrer envers la divine clémence grâce de santé et convalescence à celui qu'on avait si grand'peur de perdre, comme s'il eût été père d'un chacun. » Louis fut ému de cette sympathie populaire ; ses plus sages conseillers, le cardinal d'Amboise le premier, en profitèrent pour en appeler à sa conscience sur les engagements que « par faiblesse il avait pris, contre l'utilité du royaume et les promesses du sacre. » La reine Anne elle-même, non sans quelque résistance, cessa enfin de

[1] *Corps diplomatique du droit des gens*, par J. Dumont, t. IV, part. I, p. 57.

s'opposer à ce patriotique retour; et, le 10 mai 1505, Louis XII mit dans son testament cette clause que sa fille, la princesse Claude, serait mariée, dès qu'elle serait en âge, à l'héritier de la couronne, François, comte d'Angoulême. Il fut convenu seulement, pour éviter les embarras diplomatiques, que cette disposition resterait secrète jusqu'à nouvel ordre[1].

Quand Louis fut rétabli, on s'appliqua discrètement à éveiller sur cette grande question le sentiment du pays comme la conscience du roi. « Dans le cours de l'année 1505, il se fit par tout le royaume, entre la noblesse et dans les principales villes, des assemblées où l'on proposait les moyens de prévenir ce mal; on aurait dû appréhender de fâcheuses suites de ces réunions sous un prince moins aimé de ses sujets que n'était le roi; mais il n'y fut point conclu autre chose sinon qu'on lui représenterait avec soumission les conséquences dangereuses de ce traité, qu'on le supplierait de les prévenir en le rompant, et qu'on lui proposerait d'assembler les états pour délibérer sur un sujet si important[2]. » Convoqués à Tours, les états généraux s'y réunirent en effet le 10 mai 1506, et le 14 mai Louis XII les ouvrit lui-même « au Plessis-lès-Tours, assis en une grande salle, en siége royal, entre le cardinal d'Amboise et le duc François de Valois, entouré de quantité d'archevêques et de tous les princes du sang et autres seigneurs et barons du dit royaume en grand nombre, et il donna l'ordre de faire entrer les députés des états du royaume.

« Loin d'exposer les griefs de la nation, comme l'avait toujours fait l'orateur des états, le chanoine de Notre-Dame de Paris, Thomas Bricot, s'adressa à Louis XII en lui traçant en termes naïfs le tableau touchant de ses bienfaits et en lui peignant la reconnaissance nationale. On lui devait la paix et la tranquillité du royaume, le respect absolu de la propriété privée, l'abandon du quart des tailles, la réforme de la justice et la nomination de juges éclairés et incorruptibles. « Pour ces causes, ajoutait l'orateur, et autres qui seraient trop longues à réciter, il devait être appelé le roi Louis douzième, *père du peuple*.

« A ces derniers mots, les acclamations retentirent; l'émotion fut générale; elle gagna le roi, qui versa des larmes en entendant le titre que la postérité et l'histoire devaient à jamais attacher à son nom.

[1] Le testament même de Louis XII a été inséré dans le *Recueil des ordonnances des rois de France*, t. XXI, p. 323, avec la date du 30 mai 1505.

[2] *Histoire de France*, par le père Daniel, t. VIII, p. 427, édit. de 1755.

« Alors, les députés s'étant mis à genoux, l'orateur reprit son discours, en disant qu'ils étaient venus faire une requête pour le bien général du royaume, les sujets du roi le suppliant qu'il lui plaise donner sa fille unique en mariage à Monsieur François, ici présent, qui est tout Français.

« Cette déclaration achevée, le roi appela le cardinal d'Amboise et le chancelier, avec lesquels il conféra quelque temps; puis, le chancelier, se tournant vers les députés, leur répondit que le roi avait bien ouy et entendu leur requête et remontrance... que, s'il avait bien fait, il désirait encore de mieux faire; et au regard de la requête touchant le mariage, qu'il n'en avait jamais ouy parler; que de cette matière il communiquerait avec les princes de son sang, pour avoir leur avis.

« Le lendemain de cette séance, le roi reçut une ambassade qui dut mettre le comble à sa joie: les états du duché de Bretagne, plus intéressés qu'aucune province à la rupture du mariage (autrichien), avaient envoyé des députés pour joindre leurs plus instantes prières aux sollicitations des états de France.

« Le lundi 18 mai, le roi réunit autour de lui ses principaux conseillers pour savoir si la demande des états était « utile et raisonnable pour lui et son royaume. Sur ce, continue le procès-verbal, fut le premier opinant Mgr l'évêque de Paris; après, le premier président du parlement de Paris et de celui de Bordeaux. » Ces discours produisirent un tel effet, que, « tout d'une voix et opinion, les assistants s'accordèrent à ce que la requête des états était bonne, juste et raisonnable, et par ensemble supplièrent au roi accorder le dit mariage.

« Les conseillers les plus éclairés et les princes du sang se trouvaient d'accord avec les communes; la réponse n'était pas douteuse. Le mardi 19 mai, le roi tint une séance solennelle pour annoncer aux états qu'une pleine satisfaction serait donnée à leurs vœux, et que les fiançailles de sa fille avec l'héritier de la couronne auraient lieu en grande pompe le surlendemain 21 mai, afin que les députés pussent en rapporter la nouvelle à leurs commettants.

« Après les remercîments des états, le chancelier déclara que, les affaires municipales exigeant impérieusement le retour des députés, le roi les congédiait, en retenant seulement un bourgeois de chaque ville pour l'instruire de leurs besoins et « de leurs affaires, si aucunes en ont, à quoi le roi leur fera bonne et briefve expédition. »

« La session se termina par les fêtes des fiançailles et par le serment

des députés, qui jurèrent, avant de partir, de faire exécuter « de tout leur pouvoir, jusqu'à y exposer corps et biens, le mariage qui venait d'être conclu par le commun avis de tous ceux qui représentaient la France[1]. »

François d'Angoulême avait alors douze ans, et Claude de France était près d'en avoir sept.

Quelque humeur que dût donner à l'empereur d'Allemagne et au roi d'Espagne cette résolution de la France et de son roi, elle ne se manifesta point par des actes hostiles, ni même par des plaintes plus ou moins menaçantes; l'Italie resta, pour quelques années encore, le seul théâtre des rivalités et des luttes de ces trois grandes puissances; et, dans ces luttes, les combinaisons les plus diverses, soit d'alliance, soit de rupture, attestèrent l'extrême mobilité des intérêts, des passions et des desseins des acteurs. De 1506 à 1515, entre le testament et la mort de Louis XII, je rencontre, dans son histoire en Italie, quatre ou cinq coalitions et autant de grandes batailles profondément contradictoires. En 1508, le pape Jules II, Louis XII, l'empereur Maximilien et le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, forment ensemble, contre les Vénitiens, la *Ligue de Cambrai*. En 1510, Jules II, Ferdinand, les Vénitiens et les Suisses se coalisent contre Louis XII. En 1512, cette coalition, un moment disloquée, se renoue, sous le nom de *Ligue de la Sainte-Union*, entre le pape, les Vénitiens, les Suisses et les rois d'Aragon et Naples, contre Louis XII, avec l'empereur Maximilien de moins et le roi d'Angleterre, Henri VIII, de plus. Le 14 mai 1509, Louis XII, au nom de la ligue de Cambrai, gagne, contre les Vénitiens, la bataille d'Agnadel. Le 11 avril 1512, c'est contre le pape Jules II, Ferdinand le Catholique et les Vénitiens qu'il gagne la bataille de Ravenne. Le 14 mars 1513, il s'allie avec les Vénitiens, et c'est contre les Suisses qu'il perd, le 6 juin 1513, la bataille de Novare. En 1510, 1511 et 1512, à travers ces changements perpétuels d'alliés et d'adversaires politiques, trois conciles se réunissent à Tours, à Pise et à Saint-Jean de Latran, avec des vues encore plus discordantes et plus inconciliables que celles de toutes ces coalitions laïques. J'indique là les principaux traits du seizième siècle naissant; je n'en veux retracer avec quelques détails que les incidents qui se rapportent à Louis XII et à la France, à leur action et à leur destinée.

La jalousie, l'ambition, les ressentiments secrets, la perspective de

[1] [illegible]

leurs dépouilles formèrent, contre les Vénitiens, la ligue de Cambrai. Leur grandeur lointaine sur mer, leurs progrès à pas mesurés sur terre, leur richesse, leur froide indépendance envers la papauté, leur renom d'habileté, leur politique profondément égoïste et singulièrement heureuse, avaient excité en Italie, et même au delà des Alpes, ce sentiment d'envie et de malveillance que fait naître chez les hommes, rois ou peuples, le spectacle d'une fortune étrange, brillante et inattendue, quoique le fruit d'un mérite rare. Comme on redoutait les Vénitiens autant qu'on les aimait peu, on prit grand soin de leur cacher les projets qu'on formait contre eux ; selon le cardinal Bembo, leur historien, ils durent au hasard le premier avis qu'ils en eurent ; il échappa un jour à un Piémontais de dire à Milan, devant le résident de Venise : « J'aurai donc le plaisir de voir punir le crime de ceux qui ont fait périr le plus illustre de mes compatriotes ; » il faisait allusion à Carmagnola, célèbre *condottiere* piémontais, accusé de trahison et décapité à Venise le 3 mai 1432. L'ambassadeur vénitien auprès de Louis XII, soupçonnant ce qui venait de se conclure à Cambrai, essaya d'en détourner le roi : « Sire, lui dit-il, ce serait folie d'attaquer ceux de Venise ; leur sagesse les rend invincibles. — Je crois qu'ils sont prudents et sages, répondit Louis, mais tout à contrepoil (à contre-temps) ; s'il faut en venir à guerroyer, je leur mènerai tant de fous que vos sages n'auront pas le loisir de leur remontrer la raison, car mes fous frappent partout sans regarder où. » Quand la ligue fut décidément formée, Louis envoya un héraut à Venise pour déclarer officiellement la guerre ; après avoir répondu aux griefs allégués à l'appui de cette déclaration : « Nous n'aurions jamais cru, dit le doge Loredano, qu'un si grand prince eût prêté l'oreille aux discours empoisonnés d'un pape qu'il devrait mieux connaître, et aux insinuations d'un autre prêtre que nous nous abstenons de nommer [1]. Pour leur complaire, il se déclare l'ennemi d'une république qui lui a rendu de grands services. Nous tâcherons de nous défendre et de lui prouver qu'il nous a manqué de foi. Dieu jugera entre nous. Père héraut, et vous, trompette, vous avez entendu ce que nous avions à vous dire ; rapportez-le à votre maître. Sortez. » Outre leur fierté naturelle, les Vénitiens étaient glorieux des avantages qu'ils venaient d'obtenir dans une campagne particulière contre l'empereur Maximilien, et ils se flattaient qu'ils parviendraient soit à vaincre l'un après l'autre, soit à diviser, soit à lasser leurs ennemis ; ils se prépa-

[1] Le cardinal d'Amboise.

rèrent activement à la guerre. Louis XII, de son côté, forma une armée forte de 2,300 lances (environ 13,000 hommes de cheval), 10 à 12,000 fantassins français et 6 ou 8,000 Suisses; il fit venir le chevalier Bayard, déjà célèbre quoique bien jeune encore : « Bayard, lui dit-il, vous savez que je vais passer les monts pour avoir raison des Vénitiens qui, à grand tort, me reticnnent le comté de Crémone et autres pays. Je vous donne dès à présent la compagnie du capitaine Châtelard, qu'on me dit qui est mort, dont je suis déplaisant; mais je veux en outre que, dans cette entreprise, vous ayez sous votre charge des gens de pied; votre lieutenant-capitaine, Pierrepont[1], qui est très homme de bien, conduira vos gens d'armes. — Sire, répondit Bayard, je ferai ce qu'il vous plaira; mais combien me voulez-vous bailler de gens de pied à conduire? — Mille, dit le roi; il n'y a nul homme qui en ait plus. — Sire, reprit Bayard, c'est beaucoup pour mon savoir; je vous supplie d'être content que j'en aie cinq cents; et je vous jure ma foi, sire, que je prendrai peine de les choisir tels qu'ils seront pour vous faire service; me semble que, pour un homme seul, c'est bien grosse charge quand il en veut faire son devoir. — Bien, dit le roi, allez donc vitement en Dauphiné, et faites que soyez en mon duché de Milan à la fin de mars. » Bayard partit aussitôt pour lever et choisir ses gens de pied: preuve de l'importance croissante de l'infanterie, et du soin que prenait Louis XII pour qu'elle fût commandée par des hommes de guerre éprouvés et populaires.

Le 14 mai 1509, l'armée française et l'armée vénitienne, à peu près d'égale force, se rencontrèrent près du village d'Agnadel, dans la province de Lodi, sur les rives de l'Adda. Louis XII commandait la sienne en personne, avec Louis de la Trémoille et Jacques Trivulce pour ses principaux lieutenants; les Vénitiens étaient sous les ordres de deux généraux, le comte de Petigliano et Barthélemi d'Alviano, membres tous deux de la famille romaine des Orsini, mais peu d'accord entre eux. Les Français avaient à traverser l'Adda pour joindre l'ennemi, qui se tenait dans son camp; voyant que les Vénitiens ne leur disputaient pas le passage, Trivulce cria au roi : « Aujourd'hui, sire, la victoire est à nous! » L'avant-garde française s'engagea contre les troupes de l'Alviano; averti de ce combat, Louis, à qui l'on vint dire en même temps que l'ennemi occupait déjà le point vers lequel il se dirigeait avec le gros de l'armée, dit vivement : « Marchons toujours; nous loge-

[1] Pierre de Pont-d'Albi, gentilhomme savoyard et neveu de Bayard.



BATAILLE D'AGNADEL

rons sur leurs ventres. » L'action devint générale et chaude ; le roi, l'épée à la main, se portait d'un corps à l'autre, sous le feu de l'artillerie vénitienne, qui atteignit plusieurs hommes près de lui ; on le pressait de se mettre un peu à couvert pour donner de là ses ordres : « Ce n'est rien, dit-il ; ceux qui ont peur n'ont qu'à se mettre derrière moi. » Un corps de Gascons parut hésiter : « Enfants, leur cria la Trémoille, le roi vous voit. » Ils s'élancèrent : les Vénitiens furent enfoncés, malgré la vaillante résistance de l'Alviano, qui fut pris et amené tout couvert de sang et un œil crevé devant le roi. Louis lui dit courtoisement : « Vous aurez bon traitement et bonne prison ; ayez bonne patience. — Aussi l'aurai-je, répondit le *condottiere ;* si j'eusse gagné la bataille, j'étais le plus victorieux homme du monde ; quoique je l'aie perdue, encore ai-je grand honneur d'avoir eu contre moi un roi de France en personne. » Louis, qui avait souvent entendu parler de l'intrépide présence d'esprit du guerrier, eut la fantaisie de l'éprouver encore, et, tout en causant avec lui, il donna secrètement l'ordre de faire sonner l'alarme non loin d'eux : « Qu'est-ce donc, seigneur Barthélemi? demanda le roi ; vos gens sont bien difficiles à contenter ; est-ce qu'ils veulent recommencer? — Sire, dit l'Alviano, si on se bat encore, il faut que ce soit les Français qui s'entrebattent ; pour mes gens, je vous assure, sur ma vie, qu'ils ne vous visiteront de quinze jours. » L'armée vénitienne se retira en effet avec une précipitation qui ressemblait à une déroute ; car, pour la rallier, son général, le comte de Petigliano, lui assigna le point de jonction sous les murs de Brescia, à quarante milles du champ de bataille. « Peu d'hommes d'armes, dit Guichardin, furent tués dans cette affaire ; la grande perte tomba sur l'infanterie des Vénitiens, qui perdit, selon quelques-uns, huit mille hommes ; d'autres disent que le nombre des morts, des deux côtés, ne dépassa pas six mille hommes. » Les résultats territoriaux de la victoire furent plus grands que les pertes numériques des armées ; en quinze jours, les villes de Caravaggio, Bergame, Brescia, Crême, Crémone, Pizzighitone, se rendirent aux Français ; Peschiera seule, place forte à l'extrémité méridionale du lac de Garde, résista et fut enlevée d'assaut. « Mal en prit à ceux de dedans, dit *le Loyal Serviteur* de Bayard, car tous, ou à peu près tous, y moururent ; entre lesquels fut le gouverneur de la seigneurie et son fils, qui voulurent payer bonne et grosse rançon ; mais cela ne leur servit de rien, car à un arbre furent tous deux pendus, ce qui me sembla grande cruauté ; un fort gaillard gentilhomme,

qu'on appelait *le Lorrain*, avait leur foi, et il en eut grosses paroles avec le grand maître, lieutenant général du roi; mais il n'en amenda d'autres choses. » Les *Mémoires* de Robert de la Marck, seigneur de Fleuranges et guerrier contemporain, confirment, sur ce triste incident, le récit du *Loyal Serviteur* de Bayard : « Quand les aventuriers français entrèrent, dit-il, par la brèche dans le château de Peschiera, ils mirent en pièces tous ceux qui étaient dedans, et n'en resta que le capitaine, le providateur et le podestat, lesquels se boutèrent dedans une tour, se rendirent au bon plaisir du roi, et amenés devant lui, lui présentèrent pour rançon cent mille ducats; mais le roi jura : « Si je bois ni mange jamais qu'ils ne soient pendus et étranglés ! » Ni jamais pour prière qu'ils sussent faire, M. le grand maître de Chaumont, et même son oncle le cardinal d'Amboise, ne surent mettre remède que le roi ne les fit pendre à la même heure. » Quelques chroniques attribuent cette violence de Louis XII à une « vilaine et grossière » réponse que les chefs de Peschiera avaient faite à la sommation de se rendre. En rapportant aussi le fait, Guichardin l'explique autrement que par un accès de colère de Louis XII : « Le roi, dit-il, se porta à cette cruauté afin qu'épouvantés de ce supplice, ceux qui tenaient encore dans la forteresse de Crémone ne se défendissent pas jusqu'à la dernière extrémité de l'obstination[1]. » L'historien italien est moins sévère pour cet acte cruel que le chevalier français.

La victoire de Louis XII à Agnadel eut pour lui de bien autres conséquences que celles auxquelles il s'était sans doute attendu : « Le roi partit d'Italie, dit Guichardin, rapportant en France une grande gloire pour une victoire si complète et si rapidement conquise sur les Vénitiens; néanmoins, comme dans les choses qu'ils obtiennent après les avoir longtemps désirées, les hommes ne trouvent presque jamais ni la joie ni le bonheur qu'ils s'étaient d'abord imaginés, le roi ne remporta ni une plus grande tranquillité d'esprit, ni une plus grande sécurité pour ses affaires. » Les Vénitiens vaincus acceptèrent leur défaite avec un mélange d'humilité et de grandeur qui changea bientôt en Italie leur situation; ils commencèrent par pourvoir à tout ce qu'exigeait la défense de Venise même; on expulsa les étrangers, mais seulement les étrangers oisifs; ceux qui avaient une profession qui assurait leur existence reçurent l'ordre de continuer leurs travaux. On fit construire des moulins, creuser des citernes, amasser des blés,

[1] Guichardin, *Istoria d'Italia*, liv. VIII, t. I, p. 521.

examiner l'état des canaux, enlever les balises, armer les citoyens; la loi qui ne permettait pas aux bâtiments chargés de vivres d'aborder à Venise fut révoquée; on décerna des récompenses aux officiers qui avaient fait leur devoir. » Tous ces soins une fois pris pour ses propres foyers et sa patrie sur mer, le sénat vénitien rendit un décret par lequel la république, déliant de leur serment de fidélité des sujets qu'elle ne pouvait défendre, autorisa ses provinces de terre ferme à traiter avec l'ennemi selon leurs intérêts, et ordonna à ses commandants d'évacuer les places qu'ils tenaient encore. Presque toutes se soumirent sans résistance au vainqueur d'Agnadel et à ses alliés de Cambrai; mais à Trévise, quand le commissaire de l'empereur Maximilien se présenta pour en prendre possession, un cordonnier, nommé Caligaro, se mit à courir dans les rues en criant: « Vive saint Marc! » Le peuple s'ameuta, pilla les maisons de ceux qui avaient appelé l'étranger, et déclara qu'il ne voulait pas séparer son sort de celui de la République. Trévise resta vénitienne. Deux autres petites villes, Marano et Osopo, suivirent son exemple; pendant quelques mois ce fut là tout ce que conservèrent les Vénitiens de leurs possessions de terre ferme. Mais au commencement de juillet 1509 ils apprirent que l'importante ville de Padoue, tombée en partage à l'empereur Maximilien, murmurait passionnément contre son nouveau maître et ne souhaitait que de retourner sous le pouvoir de l'ancien; malgré l'opposition du doge Loredano, les Vénitiens résolurent de tenter l'aventure. Dans la nuit du 16 au 17 juillet, un petit corps bien armé et bien commandé arriva sous les murs de Padoue, assez négligemment gardée; le matin, dès que la porte s'ouvrit, une file de grosses charrettes se présentèrent pour entrer; derrière l'une et un peu cachés par sa masse s'avançaient six hommes d'armes vénitiens portant chacun en croupe un homme de pied armé d'une arquebuse; ils firent feu sur la garde; chacun tua son homme; la garnison autrichienne accourut et lutta bravement; mais d'autres troupes vénitiennes arrivèrent; la garnison fut vaincue et se rendit. Padoue redevint vénitienne. « Ce coup de main, dit M. Daru, produisit dans Venise une joie inexprimable; après tant de désastres, on voyait luire un rayon d'espérance. » Les Vénitiens se hâtèrent de bien approvisionner Padoue et de la mettre en état de défense; ils publièrent en même temps un décret promettant aux sujets de la république qui rentreraient sous sa domination une indemnité complète des pertes qu'ils auraient éprouvées pendant la guerre. Elle se ralluma aussitôt, mais d'abord

entre les Vénitiens et l'empereur Maximilien presque seul. Louis XII, pressé de retourner en France, se contenta de laisser en Lombardie un corps de troupes sous les ordres de Jacques de Chabannes, sire de la Palisse, en lui commandant « qu'il prît cinq cents des plus gaillards hommes d'armes et qu'il s'en allât au service de l'empereur qui descendait dans le Padouan. » Maximilien n'y descendit que deux mois après que les Vénitiens avaient reconquis et bien pourvu Padoue; le 15 septembre 1509 seulement, il mit le siége devant la place; tous les alliés de la ligue de Cambrai se tinrent pour obligés de lui fournir leur contingent; en sortant de Milan pour cette campagne, la Palisse « trouva le bon chevalier Bayard, auquel il dit : Mon compagnon, mon ami, voulez-vous pas que nous soyons de compagnie? » Bayard « qui ne demandait pas mieux, gracieusement lui répondit qu'il était à lui pour en disposer à son plaisir; » et du 15 au 20 septembre Maximilien réunit devant Padoue une armée forte, dit-on, d'environ 50,000 hommes, gendarmes ou fantassins, Allemands, Espagnols, Français et Italiens envoyés par le pape et le duc de Ferrare ou recrutés partout en Italie.

Au premier bruit d'un tel armement, l'émotion fut grande dans Venise, mais une émotion vaillante et intelligente. Le doge Léonard Loredano, le même qui s'était naguère opposé au coup de main sur Padoue, se leva et tint dans le sénat un long discours dont je ne puis citer ici que les traits essentiels et caractéristiques :

« Chacun sait, excellents sénateurs, dit-il, que de la conservation de Padoue dépend tout espoir, non-seulement de recouvrer notre empire, mais de maintenir notre liberté. Il faut reconnaître que, bien qu'ils aient été grands et merveilleux, les préparatifs et les approvisionnements faits jusqu'ici ne suffisent ni à la sécurité de cette ville ni à la dignité de notre république; notre ancienne renommée ne permet pas que nous remettions entièrement le salut public, la vie et l'honneur de nos femmes et de nos enfants, aux laboureurs de nos champs et à des soldats mercenaires, et que nous ne courions pas nous-même les couvrir de nos poitrines et les défendre de nos bras. Pour une si grande et si glorieuse patrie, qui a été depuis tant d'années le boulevard de la foi et la splendeur de la république chrétienne, est-ce que les personnes de ses citoyens et de ses fils pourraient jamais manquer? Qui refuserait de risquer, pour la sauver, sa vie et celle de ses enfants? Si la défense de Padoue est le gage du salut de Venise, qui hésiterait à

aller défendre Padoue? Et quand même les forces qui s'y trouvent seraient suffisantes, est-ce que notre honneur n'y est pas aussi engagé? Le destin de notre cité a voulu qu'en peu de jours notre empire ait échappé à nos mains; l'occasion nous revient de retrouver ce que nous avons perdu; en nous offrant spontanément aux coups du sort, nous prouverons que nos désastres ont été, non pas notre faute, ni notre honte, mais une de ces tempêtes fatales auxquelles ni la sagesse ni la fermeté des hommes ne peuvent résister. S'il était permis que nous partissions tous en masse pour Padoue, si nous pouvions, sans faire tort à la défense de nos foyers et aux pressantes affaires publiques, abandonner pour quelques jours notre cité, je n'attendrais pas votre délibération; je prendrais le premier le chemin de Padoue; comment pourrais-je mieux dépenser les derniers jours de ma vieillesse qu'en allant assister et prendre part à une telle victoire? Mais Venise ne peut être abandonnée de ses conseils publics qui protégent et défendent Padoue par leur prévoyance et par leurs ordres comme d'autres par leurs armes; la tourbe inutile des vieillards y serait un fardeau bien plus qu'une force. Je ne demande pas non plus que Venise soit dépouillée de toute sa jeunesse; mais je conseille, je recommande que nous choisissions deux cents jeunes gentilshommes, des principales de nos familles, et que tous, chacun avec les amis et les clients que ses moyens lui permettront de réunir, ils aillent à Padoue faire tout ce qui sera nécessaire pour sa défense. Mes deux fils, avec de nombreux compagnons, seront les premiers à exécuter ce que moi, leur père et votre chef, je suis le premier à proposer. Ainsi Padoue sera mise en sûreté; et quand les soldats mercenaires qui y sont verront notre jeunesse prompte à garder les portes, à affronter partout la bataille, ils en ressentiront une ardeur et une allégresse inestimables; et non-seulement Padoue sera ainsi défendue et sauvée, mais toutes les nations verront que nous aussi nous sommes, comme l'ont été nos pères, des hommes qui savent défendre, au péril de leur vie, la liberté et le salut de la plus noble patrie qui soit au monde. »

Ce généreux conseil fut accueilli par les pères et exécuté par les fils avec cette ardeur sérieuse, prompte et efficace qui accompagne les résolutions des grandes âmes. Quand, avant que leur ville fût investie, les Padouans virent arriver dans ses murs cette jeune élite du patriciat vénitien, avec la nombreuse troupe de ses amis et de ses clients, ils regardèrent Padoue comme sauvée; et quand l'armée impériale, éta-

ble devant la place, essaya encore elle ses attaques, elle s'aperçut bientôt qu'elle avait affaire à de redoutables défenseurs. « Cinq cents ans a y avait qu'en camp de prince ne fut vu autant d'argent qu'il y en avait là, et n'était jour qu'il ne se dérobât trois ou quatre cents lansquenets qui emmenaient bœufs et vaches en Allemagne, lits, blés, soies à filer et autres ustensiles ; de sorte qu'au dit pays de Padouan fut porté dommage de deux millions d'écus, tant en meubles qu'en maisons et palais brûlés et détruits. » Pendant trois jours, l'artillerie impériale tira sur la ville et fit à ses murailles trois brèches « mises en ruine », sans que ses défenseurs cessassent de résister avec la même vigueur. « Un matin, dit le *Loyal Serviteur* de Bayard, l'empereur Maximilien, accompagné de ses princes et seigneurs d'Allemagne, alla y voir ; il s'émerveilla et se donnait grande honte, au nombre de gens qu'il avait, que plus tôt il n'eût fait donner l'assaut. Revenu en son logis, il appela un sien secrétaire français auquel il fit écrire, au seigneur de la Palisse, une lettre qui était en cette substance : « Mon cousin, j'ai ce matin été voir la brèche de la ville, que je trouve plus que raisonnable pour qui voudra faire son devoir. J'ai advisé y faire aujourd'hui donner l'assaut. Je vous prie qu'incontinent que mon grand tambourin sonnera, ce qui sera sur le midi, vous faites tenir prêts tous les gentilshommes français qui sont sous votre charge à mon service par le commandement de mon frère le roi de France, pour aller audit assaut avec mes piétons ; et j'espère, avec l'aide de Dieu, que nous l'emporterons. »

« Le seigneur de la Palisse, continue le chroniqueur, trouva assez étrange cette manière de procéder; toutefois il en dissimula et dit au secrétaire : « Je m'ébahis que l'empereur n'ait pas mandé mes compagnons et moi pour plus assurément délibérer de cette affaire ; toutefois vous lui direz que je les vais envoyer querir, et eux venus je leur montrerai la lettre. Je crois qu'il n'y en aura nul qui ne soit obéissant à ce que l'empereur voudra commander. »

« Quand les capitaines français furent arrivés au logis du seigneur de la Palisse, il leur dit : « Messeigneurs, il faut dîner, car j'ai à vous dire quelque chose que, si je vous le disais auparavant, peut-être ne feriez-vous pas bonne chère. » Durant le dîner, ils ne firent que se gaudir les uns des autres. Après le dîner, on fit sortir tout le monde de la chambre, excepté les capitaines, à qui le seigneur de la Palisse communiqua la lettre de l'empereur, qui fut lue deux fois pour mieux

l'entendre; chacun se regardait l'un l'autre en riant, pour voir qui commencerait la parole. Si dit le seigneur d'Ymbercourt au seigneur de la Palisse : « Il ne faut point tant songer, mon seigneur; mandez à l'empereur que nous sommes tous prêts; il m'ennuie déjà aux champs, car les nuits sont froides; et puis les bons vins commencent à nous faillir; » dont chacun se prit à rire. Tous s'accordaient au propos du seigneur d'Ymbercourt. Le seigneur de la Palisse regarda le bon chevalier (Bayard) et vit qu'il faisait semblant de se curer les dents, comme s'il n'avait pas entendu ce que ses compagnons avaient proposé : «Eh bien, vous, lui dit-il, qu'en dites-vous? Il n'est pas temps de se curer les dents; il faut à cette heure répondre promptement à l'empereur. » Le bon chevalier joyeusement répondit : « Si nous voulons tous croire monseigneur d'Ymbercourt, il ne faut qu'aller droit à la brèche. C'est un passe-temps assez fâcheux pour des hommes d'armes que d'aller à pied, et je m'en excuserais volontiers. Toutefois, puisqu'il faut que j'en dise mon opinion, je le ferai. L'empereur mande en sa lettre que vous fassiez mettre tous les gentilshommes français à pied pour donner l'assaut avec ses lansquenets. Mon avis est que vous, mon seigneur, devez rendre à l'empereur réponse qui sera telle : c'est que vous avez fait assembler vos capitaines qui sont très-délibérés de faire son commandement, selon la charge qu'ils ont du roi leur maître; mais de les mêler parmi des gens de pied qui sont de petite condition, ce serait faire d'eux peu d'estime; l'empereur a force comtes, seigneurs et gentilshommes d'Allemagne; qu'il les fasse mettre à pied avec les gens d'armes de France qui volontiers leur montreront le chemin; et puis ses lansquenets les suivront, s'ils connaissent qu'il y fasse bon. » Quand le bon chevalier eut ainsi dit, son conseil fut tenu vertueux et raisonnable. A l'empereur fut rendue cette réponse, qu'il trouva très-honnête. Il fit incontinent sonner ses trompettes et tambourins pour assembler tous les princes, seigneurs et capitaines tant d'Allemagne et Bourgogne que Hainaut; lors l'empereur leur déclara qu'il était délibéré d'aller, dedans une heure, donner l'assaut à la ville, ce dont il avait averti les seigneurs de France qui tous étaient fort désirants d'y très-bien faire leur devoir, et qu'ils le priaient qu'avec eux allassent les gentilshommes d'Allemagne, auxquels volontiers ils montreraient le chemin : «Par quoi, mes seigneurs, dit l'empereur, je vous prie, tant que je puis, de les y vouloir accompagner et vous mettre à pied avec eux; et j'espère, avec

l'aide de Dieu, que du premier assaut nous emporterons nos ennemis. » — Quand l'empereur eut achevé son parler, soudain s'éleva, parmi ses Allemands, un bruit fort merveilleux et étrange qui dura une demi-heure avant qu'il ne fût apaisé; puis, l'un d'entre eux, chargé de répondre pour tous, dit qu'ils n'étaient point gens pour eux mettre à pied ni aller ainsi à une brèche, et que leur état était de combattre en gentilshommes, à cheval. Autre réponse n'en put avoir l'empereur; mais bien qu'elle ne fût pas selon son désir et ne lui plût guère, il ne sonna mot, sinon qu'il dit : « Bien, mes seigneurs; il faudra donc aviser comment nous ferons pour le mieux. » Puis, sur l'heure, il appela un sien gentilhomme qui d'heure en autre venait parmi les Français comme ambassadeur, auquel il dit : « Allez au logis de mon cousin le seigneur de la Palisse; recommandez-moi à lui et à tous mes seigneurs les capitaines français que trouverez avec lui, et leur dites que pour ce jourd'hui ne se donnera pas l'assaut. » « Je ne sais, dit le chroniqueur, comment ce fut ni qui en donna le conseil; mais, la nuit après ce propos tenu, l'empereur s'en alla tout d'une traite à plus de quarante milles du camp, et de ce logis-là il manda à ses gens qu'on levât le siége, ce qui fut fait. »

Padoue était sauvée et Venise redevenait une puissance. Louis XII, rentré en France vainqueur, s'inquiéta peu de l'échec qu'essuyait en Italie l'empereur Maximilien, qu'il n'aimait pas et n'estimait guère; Maximilien était brave de sa personne et sans perversité ni perfidie préméditée, mais grossier, léger, inconséquent et peu capable. Louis XII avait, parmi ses alliés de Cambrai et en Italie, un ennemi plus sérieux et plus habile qui lui préparait de bien plus grands embarras.

Avant son élévation au trône pontifical, Julien de la Rovère n'avait qu'une passion, c'était d'y monter. Devenu pape, Jules II en eut trois : ressaisir et étendre les possessions temporelles de la papauté, exercer pleinement son pouvoir spirituel, chasser d'Italie les étrangers. Il n'était pas incapable de souplesse et de ruse; pour s'élever, il avait flatté Louis XII et le cardinal d'Amboise de l'espoir que le ministre du roi deviendrait le chef de la chrétienté; une fois en possession lui-même de ce titre puissant, il se montra tel qu'il était réellement, ambitieux, audacieux, impérieux, énergique, obstiné, et mêlant à l'égoïsme du souverain absolu le patriotisme du pape italien. Dès que la ligue de Cambrai eut réussi par la victoire de Louis XII sur les Vénitiens, le



PORTRAIT DU CARDINAL D'AMBOISE

Collect. Gaignières. (Bibl. nationale.)

l'aide de Dieu, que du premier assaut nous emporterons nos ennemis. » — Quand l'empereur eut achevé son parler, soudain s'éleva, parmi ses Allemands, un bruit fort merveilleux et étrange qui dura une demi-heure avant qu'il ne fût apaisé; puis, l'un d'entre eux, chargé de répondre pour tous, dit qu'ils n'étaient point gens pour eux mettre à pied ni aller ainsi à une brèche, et que leur état était de combattre en gentilshommes, à cheval. Autre réponse n'en put avoir l'empereur; mais bien qu'elle ne fût pas selon son désir et ne lui plût guère, il ne sonna mot, sinon qu'il dit : « Bien, mes seigneurs; il faudra donc aviser comment nous ferons pour le mieux: » Puis, sur l'heure, il appela un sien gentilhomme qui d'heure en autre venait parmi les Français comme ambassadeur, auquel il dit : « Allez au logis de mon cousin le seigneur de la Palisse; recommandez-moi à lui et à tous mes seigneurs les capitaines français que trouverez avec lui, et leur dites que pour ce jourd'hui ne se donnera pas l'assaut. » « Je ne sais, dit le chroniqueur, comment ce fut ni qui en donna le conseil; mais, la nuit après ce propos tenu, l'empereur s'en alla tout d'une traite à plus de quarante milles du camp, et de ce logis-là il manda à ses gens qu'on levât le siége, ce qui fut fait. »

Padoue était sauvée et Venise redevenait une puissance. Louis XII, rentré en France vainqueur, s'inquiéta peu de l'échec qu'essuyait en Italie l'empereur Maximilien, qu'il n'aimait pas et n'estimait guère; Maximilien était brave de sa personne et sans perversité ni perfidie préméditée, mais grossier, léger, inconséquent et peu capable. Louis XII avait, parmi ses alliés de Cambrai et en Italie, un ennemi plus sérieux et plus habile qui lui préparait de bien plus grands embarras.

Avant son élévation au trône pontifical, Julien de la Rovère n'avait qu'une passion, c'était d'y monter. Devenu pape, Jules II en eut trois : ressaisir et étendre les possessions temporelles de la papauté, exercer pleinement son pouvoir spirituel, chasser d'Italie les étrangers. Il n'était pas incapable de souplesse et de ruse; pour s'élever, il avait flatté Louis XII et le cardinal d'Amboise de l'espoir que le ministre du roi deviendrait le chef de la chrétienté; une fois en possession lui-même de ce titre puissant, il se montra tel qu'il était réellement, ambitieux, audacieux, impérieux, énergique, obstiné, et mêlant à l'égoïsme du souverain absolu le patriotisme du pape italien. Dès que la ligue de Cambrai eut réussi par la victoire de Louis XII sur les Vénitiens, le



PORTRAIT DU CARDINAL D'AMBOISE

Collect. Gaignières. (Bibl. nationale.)

cardinal d'Amboise, causant avec les deux envoyés de Florence auprès du roi, leur laissa entrevoir « qu'il n'était pas sans soupçon de quelque nouveau dessein »; et quand Louis XII annonça son prochain départ pour la France, les deux Florentins écrivirent à leur gouvernement que « ce départ pourrait avoir de très-mauvais résultats, car le pouvoir de l'empereur Maximilien en Italie, la situation de Ferdinand le Catholique, le désespoir des Vénitiens, le caractère et le mécontentement du pape, semblaient pronostiquer une nouvelle intelligence contre le roi très-chrétien. » Louis XII et son ministre étaient très-confiants : « Prenez l'Espagne, le roi des Romains, qui vous voudrez, disait le cardinal d'Amboise aux deux Florentins; il n'y a personne qui ait observé et tenu l'alliance plus fidèlement que le roi; il a fait toutes choses au moment promis; il a porté sur ses épaules tout le poids de cette affaire; et je vous dis, ajouta-t-il, en regardant fixement ses interlocuteurs, que son armée est une grande armée, qu'il la gardera et l'augmentera chaque jour. » Louis, de son côté, traitait les Florentins avec une grande bienveillance, comme des amis sur qui il comptait et qui avaient leur part dans son succès : « Vous êtes devenus la première puissance de l'Italie, leur disait-il un jour devant une foule de gens; comment vous appelez-vous à présent? Êtes-vous *sérénissimes* ou *illustrissimes?* » Et quand on l'avertissait que des Vénitiens considérables allaient au-devant de l'empereur Maximilien qui arrivait en Italie : « Peu importe, disait Louis; qu'ils aillent où ils voudront. » Les Florentins n'en gardaient pas moins leurs pressentiments méfiants, et l'un des plus intelligents conseillers de Louis XII, son ministre des finances, Florimond Robertet, ne tarda pas à les partager : « Le pape, leur dit-il un jour[1], se conduit bien mal envers nous; il cherche en toute occasion à semer l'inimitié entre les princes, surtout entre l'empereur et le roi très-chrétien; » et, quelques semaines plus tard, en parlant des secours d'argent que le nouveau roi d'Angleterre, Henri VIII, envoyait, disait-on, à l'empereur Maximilien, il dit au Florentin Nasi : « Ce serait une bien grosse affaire si, de tout cela, il résultait une ligue universelle contre nous, à laquelle concourussent le pape, l'Angleterre et l'Espagne[2]. »

L'année suivante (1510), les méfiances des envoyés florentins furent

[1] En juillet 1509.
[2] *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, publiées par M. Abel Desjardins, dans les *Documents relatifs à l'histoire de France*, t. II, p. 331, 355, 367, 384, 389, 416.

justifiées. Les Vénitiens s'adressèrent avec humilité au pape, lui cédèrent les places qu'ils possédaient naguère dans la Romagne, et le conjurèrent de les relever de l'excommunication qu'il avait prononcée contre eux. Jules II, après l'avoir fait un peu attendre, accorda la grâce qu'on lui demandait. Louis XII commit la faute de se brouiller avec les Suisses en refusant d'ajouter 20,000 livres de pension aux 60,000 qu'il leur donnait déjà, et en les traitant de « misérables pâtres montagnards qui prétendaient lui imposer une taxe qu'il ne voulait pas subir ». Le pape donna l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand le Catholique, qui ne promit d'abord que sa neutralité, mais que la guerre rallumée en Italie ne pouvait manquer d'engager plus avant. Jules II prit, dans toutes ces négociations, auprès des Vénitiens, des Suisses, des rois d'Espagne et d'Angleterre, de l'empereur Maximilien, une initiative hardie. Maximilien seul se maintint quelque temps en paix avec le roi de France. En octobre 1511, une ligue fut expressément conclue entre le pape, les Vénitiens, les Suisses et le roi Ferdinand contre Louis XII. On y réserva une place pour le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui, en montant sur le trône, avait fait dire au roi de France « qu'il voulait persévérer dans la même amitié qu'avait gardée le roi son père », mais qui désirait, au fond, de reprendre sur le continent un rôle actif et considérable. On appela la coalition ainsi formée la *Ligue de la Sainte-Union:* « C'est moi, dit Louis XII, qui suis le Sarrasin contre lequel cette ligue est dirigée. »

Il venait de perdre, quelques mois auparavant, l'intime et fidèle conseiller et ami de toute sa vie : le cardinal George d'Amboise, pris à Milan d'une attaque de goutte pendant laquelle Louis fut assidu et soigneux auprès de lui avec une affection fraternelle, mourut à Lyon le 25 mai 1510, âgé de cinquante ans. L'un, non pas des plus grands, mais des plus honnêtes ministres qui aient possédé, auprès d'un roi puissant, une faveur constante, et qui en aient constamment usé, je ne dirai pas avec un complet désintéressement, mais avec une préoccupation dominante du bien public. Dans la politique extérieure, l'influence du cardinal d'Amboise ne fut ni habile ni salutaire : il s'adonna, comme son maître, à ces vues de conquêtes lointaines, incohérentes et imprévoyantes qui consumèrent le règne de Louis XII dans des guerres continuelles, auxquelles le désir du cardinal de devenir pape ne fut pas étranger, et qui, après n'avoir abouti qu'à des revers, furent, pour le règne suivant, un pesant héritage. Mais à l'intérieur, dans ses rap-

ports avec son roi et dans son administration civile et religieuse, le cardinal d'Amboise fut un ami sérieux et efficace de la justice, du bon ordre social et du souci moral dans la pratique du pouvoir. On dit que, dans ses derniers jours, vertueusement las des grandeurs mondaines, il disait au frère infirmier qui le soignait : « Ah ! frère Jean, que ne suis-je toujours resté frère Jean ! » Pieux regret dont la sincérité et la modestie sont rares dans les grandes fortunes humaines.

« Je suis donc enfin le seul pape ! » s'écria Jules II en apprenant la mort du cardinal d'Amboise. Sa joie le trompait : la mort du cardinal était pour lui une grande perte ; entre le roi et le pape, le cardinal était un médiateur intelligent qui comprenait les deux situations et les deux caractères, et qui, très-fidèle et dévoué au roi, avait cependant aussi la papauté à cœur, et travaillait sincèrement, en toute occasion, à amener entre les deux rivaux des transactions modérées et la paix. « Tenez pour certain, disait à l'ambassadeur de Florence le ministre des finances de Louis, Robertet, que le caractère du roi n'est pas facile ; on ne le ramène pas aisément à ce qui n'est pas sa propre opinion, qui n'est pas toujours la vraie ; il est irrité contre le pape ; et, malgré toute son autorité, le cardinal, à qui cela cause un grand déplaisir, ne réussit pas toujours à le faire agir comme il voudrait. Si Notre-Seigneur Dieu enlevait le cardinal aux affaires publiques, soit par la mort, soit de toute autre manière, il éclaterait, dans cette cour et dans la façon de conduire les affaires, une confusion telle, que de nos jours on n'en aurait point vu de pareille[1]. » La confusion éclata en effet, et la guerre se ralluma, ou, pour parler plus exactement, elle reprit son cours peu après la mort du cardinal. Jules II la fit en personne, se portant partout où elle se faisait, vivant au milieu des camps, en équipage militaire lui-même, assiégeant les villes, faisant pointer ses canons et donner l'assaut sous ses yeux. On s'étonnait, non sans quelque admiration, de l'indomptable énergie de ce pape guerrier septuagénaire ; on disait qu'il avait jeté dans le Tibre les clefs de saint Pierre pour prendre le glaive de saint Paul ; il répondait à tout : « Il faut chasser d'Italie les barbares. » Louis XII était de plus en plus irrité et indécis. « Pour rassurer ses peuples, dit Bossuet (j'ajouterai, pour se rassurer lui-même), il assembla à Tours (en septembre 1510) les prélats de son royaume, pour les consulter sur ce qu'il pouvait faire, dans une occasion si fâcheuse, sans blesser sa conscience. Là il

[1] *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. II, p. 428 et 460.

fut dit que le pape, étant agresseur injuste, et même ayant violé un accord fait avec le roi, devait être traité comme ennemi, et que le roi pouvait non-seulement se défendre, mais même l'attaquer sans craindre l'excommunication. Ne trouvant pas encore cela assez fort, Louis résolut d'assembler un concile contre le pape. Le concile général était désiré de toute l'Église depuis l'élection de Martin V au concile de Constance[1]; car, encore que ce concile eût fait un grand bien en mettant fin au schisme qui avait duré quarante ans, il n'avait pas achevé ce qu'il avait projeté, qui était la réformation de l'Église dans son chef et dans ses membres; mais, pour faire un si saint ouvrage, il avait ordonné, en se séparant, qu'il se tiendrait un nouveau concile... Celui-ci s'ouvrit à Pise[2], avec peu de solennité, par les procureurs des cardinaux qui en avaient fait la convocation. Le pape les avait déposés et avait mis en interdit la ville de Pise, où le concile devait se tenir, et même celle de Florence, à cause que les Florentins avaient donné Pise pour cette assemblée. Sur cela, les religieux ne voulurent pas se trouver à l'ouverture du concile, et les prêtres de l'Église refusèrent les ornements nécessaires. Le peuple s'émut, et les cardinaux étant arrivés ne se trouvèrent point en sûreté; de sorte qu'après la première session, ils transportèrent le concile à Milan, où ils ne furent pas mieux reçus. Gaston de Foix, neveu de Louis XII qui venait de le nommer gouverneur du Milanais, put bien forcer le clergé à célébrer et le peuple à se taire, mais il ne put point les obliger à avoir pour le concile le respect que méritait un si grand nom; on n'y voyait point paraître, à l'ordinaire, les légats du saint-siége; à peine y avait-il quinze ou seize prélats français; l'empereur Maximilien n'avait pas eu le crédit ou la volonté d'y en envoyer un seul d'Allemagne; en un mot, on ne voyait rien, dans cette assemblée, qui sentît la majesté d'un concile général, et on savait qu'elle se tenait pour des intérêts politiques[3]. » Bossuet a eu raison d'en parler ainsi; Louis XII lui-même disait, en 1511, à l'ambassadeur d'Espagne, que « ce prétendu concile n'était qu'un épouvantail dont il ne voulait se servir que pour amener le pape à la raison ». Au milieu de ces vaines tentatives d'influence ecclésiastique, la guerre continuait avec passion de la part de Jules II, avec

[1] Le 11 novembre 1417.
[2] Le 1er novembre 1511.
[3] Bossuet, *Abrégé de l'Histoire de France pour l'éducation du Dauphin; Œuvres complètes* (1828), t. XVII, p. 541, 545.

hésitation de la part de Louis XII, avec quelque inquiétude de la part des commandants français, quoique avec leur vaillance et leur loyauté accoutumées. Chaumont d'Amboise, neveu du cardinal, commandait en chef l'armée du roi; il tomba malade : le pape l'avait excommunié. Chaumont lui fit demander avec instances l'absolution, qui n'arriva que sur son lit de mort : « C'est ce qu'ont de fâcheux, dit Bossuet, les guerres qu'on a à soutenir contre l'Église : elles font naître des scrupules, non-seulement dans les esprits faibles, mais même, en certains moments, dans les plus forts. » Alphonse d'Este, duc de Ferrare, était presque le seul grand seigneur italien qui restât fidèle à la France; Jules II, qui assiégeait Ferrare, essaya de gagner le duc, qui repoussa toutes ses offres et gagna en revanche le négociateur, qui s'offrit à empoisonner le pape. Instruit de cette proposition, Bayard indigné déclara qu'il allait faire pendre le traître et avertir le pontife : « Comment! dit le duc, il en a bien autant voulu faire de vous et de moi. — Il ne ne m'en chaut, dit le chevalier; il est le lieutenant de Dieu en terre, et le faire mourir d'une telle sorte, jamais je n'y consentirai. » Le duc haussa les épaules, et en crachant contre terre dit : « Par le corps de Dieu, monseigneur de Bayard, je voudrais avoir tué tous mes ennemis en faisant ainsi; mais puisque vous ne le trouvez pas bon, la chose demeurera; ce dont, si Dieu n'y met remède, vous et moi nous nous repentirons. » Bayard, à coup sûr, ne se repentit point de son honnête indignation; mais trouvant, vers la même époque[1], une occasion de surprendre et d'enlever le pape, il n'eut garde d'y manquer; il se mit en embuscade, avant le jour, avec cent hommes d'armes d'élite, près d'un petit village d'où le pape devait sortir. « Le pape, qui était assez matineux, monta en sa litière dès qu'il vit le jour, et les clercs et officiers de toute sorte allaient devant sans penser aucune chose. Quand le bon chevalier les entendit, il sortit de son embûche et vint charger sur les rustres, qui, fort effrayés, retournèrent piquant à bride abattue et criant : *Alarme! alarme!* Mais tout cela n'eût servi de rien sans un inconvénient très-bon pour le saint-père et très-malheureux pour le bon chevalier : quand le pape fut monté en sa litière, il n'était pas à un jet de boule quand il tomba du ciel la plus âpre et véhémente pluie qu'on eût vue cent ans devant : « Saint père, dit au pape le cardinal de Pavie, il n'est pas possible d'aller dans ce pays pendant que ceci durera; me semble que vous devez retourner; » ce que le pape accorda; mais

[1] En janvier 1511.

sur le point qu'il arrivait à Saint-Félix et ne faisait qu'entrer dans le château, il entendit les cris des fuyards que le bon chevalier chassait à pointe d'éperons; sur quoi il eut telle frayeur, que subitement et sans aide il sortit de sa litière et aida lui-même à lever le pont; ce qui fut fait d'homme d'esprit, car, s'il eût autant demeuré qu'on mettrait à dire un *Pater noster*, il était croqué. Qui fut bien marri, ce fut le bon chevalier; oncques homme ne retourna si mélancolieux qu'il était d'avoir failli si belle prise; et le pape, de la belle peur qu'il avait eue, trembla la fièvre tout le long du jour[1]. »

De 1510 à 1512, la guerre se poursuivait ainsi en Italie, mais sans grands résultats, quand Gaston de Foix, duc de Nemours, vint prendre le commandement de l'armée française. Il avait à peine vingt-trois ans et n'avait encore fait la guerre que sous Trivulce et la Palisse; mais il avait déjà un renom de bravoure et d'intelligence guerrière; Louis XII aimait ce fils de sa sœur, Marie d'Orléans, et le porta volontiers au premier rang. Gaston justifia du premier coup cette faveur : au lieu de ne chercher que l'éclat des batailles, il commença par s'enfermer dans Milan, que les Suisses assiégeaient; ils lui firent offrir de reprendre le chemin de la Suisse s'il voulait leur payer un mois de solde; on discuta la somme; Gaston trouva qu'on lui demandait trop cher pour se retirer; les Suisses rompirent la négociation; mais « au grand étonnement de tout le monde, dit Guichardin, ils levèrent le siége et retournèrent dans leur pays. » Le pape assiégeait Bologne; Gaston y arriva tout à coup avec un corps de troupes qu'il avait mis en marche la nuit, par une tempête de vent et de neige; il était déjà entré dans la place que les assiégeants ignoraient encore son mouvement. Le siége de Bologne fut levé. Gaston en partit aussitôt pour marcher sur Brescia, dont les Vénitiens s'étaient emparés pour la sainte Ligue; il reprit la ville par un rude assaut, la livra au pillage, punit de mort le comte Louis Avogaro et ses deux fils qui en avaient soulevé les habitants contre la France, et battit l'armée vénitienne devant ses murs. Tous ces succès avaient été remportés en quinze jours. « Au jugement universel, dit Guichardin, l'Italie depuis plusieurs siècles n'avait rien vu de semblable dans les opérations militaires. »

Je ne me refuserai pas le plaisir de donner place dans l'histoire à un acte de vertu et de bonté chevaleresque de Bayard dont le récit a été plusieurs fois reproduit dans divers ouvrages : c'est l'honneur du

[1] *Histoire du bon chevalier Bayard*, t. I, p. 346-349.

genre humain, et en particulier du moyen âge, que de tels hommes et de tels actes s'y rencontrent çà et là au milieu des violences de la guerre et de la barbarie générale des mœurs.

Bayard avait été grièvement blessé à l'assaut de Brescia ; si grièvement qu'il dit à son voisin le seigneur de Molart : « Compagnon, faites marcher vos gens ; la ville est gagnée; de moi, je ne saurais tirer outre, car je suis mort. » Quand la ville fut prise, deux de ses archers le portèrent en une maison, la plus apparente qu'ils virent là à l'entour. C'était le logis d'un fort riche gentilhomme; mais il s'en était fui en un monastère, et sa femme était demeurée au logis en la garde de Notre-Seigneur, avec deux belles filles qu'elle avait, lesquelles étaient cachées en un grenier, sous du foin. Quand on vint heurter à sa porte, elle vit le bon chevalier qu'on apportait ainsi blessé, lequel fit incontinent serrer la porte et mit les deux archers à l'huys, auxquels il dit : « Gardez sur votre vie que personne n'entre céans si ce ne sont de mes gens ; je suis assuré que, quand on saura que c'est mon logis, personne ne s'efforcera d'y entrer; et si, pour me secourir, je suis cause que vous perdiez à gagner quelque chose, ne vous souciez ; vous n'y perdrez rien. »

« Les archers firent son commandement, et il fut porté en une fort belle chambre en laquelle la dame du logis le mena elle-même; et se jetant à genoux devant lui, elle parla en cette manière, rapportant son langage en français : « Noble seigneur, je vous présente cette maison et tout ce qui est dedans, car je sais bien qu'elle est vôtre par le devoir de la guerre ; mais que votre plaisir soit de me sauver l'honneur et la vie, et de deux jeunes filles que moi et mon mari avons, qui sont prêtes à marier. » Le bon chevalier, qui oncques ne pensa méchanceté, lui répondit : « Madame, je ne sais si je pourrai échapper de la plaie que j'ai ; mais tant que je vivrai, à vous ni à vos filles ne sera fait déplaisir, non plus qu'à ma personne. Gardez-les seulement en vos chambres ; qu'elles ne se voyent point ; et je vous assure qu'il n'y a homme en la maison qui s'ingère d'entrer en lieu que vous ne le veuilliez bien. »

« Quand la bonne dame l'ouït si vertueusement parler, elle fut toute assurée. Après, il lui pria qu'elle enseignât quelque bon chirurgien qui pût hâtivement le venir habiller; ce qu'elle fit, et elle l'alla querir elle-même avec un des archers. Lui arrivé visita la plaie du bon chevalier, qui était grande et profonde ; toutefois il l'assura qu'il

n'y avait nul danger de mort. Au second appareil, le vint voir le chirurgien du duc de Nemours, appelé maître Claude, qui depuis le pansa et en fit très-bien son devoir, de sorte qu'en moins d'un mois il fut prêt à monter à cheval. Le bon chevalier habillé demanda à son hôtesse où était son mari; la pauvre dame toute éplorée lui dit : « Sur ma foi, monseigneur, je ne sais s'il est mort ou vif; bien me doute, s'il est en vie, qu'il sera dedans un gros monastère où il a grosse connaissance. — Dame, dit le bon chevalier, faites-le chercher, et je l'enverrai querir en sorte qu'il n'aura point de mal. » Elle se fit enquérir où il était et le trouva; puis il fut envoyé querir par le maître d'hôtel du bon chevalier et par deux archers qui l'amenèrent sûrement; et à son arrivée, il eut de son hôte le bon chevalier joyeuse chère, lequel lui dit qu'il ne se donnât point de mélancolie, et qu'il n'avait logé que de ses amis... Environ un mois ou cinq semaines fut malade le bon chevalier de sa plaie, sans partir du lit. Si se voulut lever un jour et marcha parmi la chambre, sans savoir s'il se pourrait soutenir; un peu se trouva faible; mais le grand cœur qu'il avait ne lui donnait pas le loisir d'y longuement songer. Il envoya querir le chirurgien qui le pansait et lui dit : « Mon ami, je vous prie, dites-moi s'il n'y a point de danger de me mettre en chemin; il me semble que je suis guéri, ou peu s'en faut; et vous promets ma foi que, à mon jugement, le demeurer dorénavant me pourra plus nuire qu'amender, car je me fâche merveilleusement. » Les serviteurs du bon chevalier avaient déjà dit au chirurgien le grand désir qu'il avait d'être à la bataille, car chacun jour il avait nouvelles du camp des Français comment ils approchaient des Espagnols, et l'on espérait de jour en jour la bataille qui, à son grand regret, eût été donnée sans lui. Ce que sachant, et aussi connaissant sa complexion, le chirurgien lui dit en son langage : « Monseigneur, votre plaie n'est pas encore close; toutefois par dedans elle est toute guérie. Votre barbier vous verra habiller encore cette fois; et moyennant que tous les jours, au matin et au soir, il y mette une petite tente et un emplâtre dont je lui baillerai l'oignement, il ne vous empirera point; et il n'y a nul danger, car le grand mal de la plaie est au-dessus, et ne touchera point à la selle de votre cheval. » Qui eût donné dix mille écus au bon chevalier, il n'eût pas été si aise. Il se délibéra de partir dans deux jours, commandant à ses gens qu'ils missent en ordre tout son cas.

La dame de son logis qui se tenait toujours sa prisonnière, en-

semble son mari et ses enfants, eut plusieurs imaginations; considérant en soi-même que, si son hôte la voulait traiter à la rigueur et son mari, il en tirerait dix ou douze mille écus, car ils en avaient deux mille de rente, elle se délibéra de lui faire quelque honnête présent; et elle l'avait connu si homme de bien et de si gentil cœur que, à son opinion, il se contenterait gracieusement. Le matin du jour où le bon chevalier devait déloger après dîner, son hôtesse, avec un de ses serviteurs portant une petite boîte d'acier, entra en sa chambre, où elle trouva qu'il se reposait en une chaise après s'être fort promené pour toujours peu à peu essayer sa jambe. Elle se jeta à deux genoux; mais incontinent il la releva et ne voulut jamais souffrir qu'elle dît une parole que d'abord elle ne fût assise auprès de lui. Elle commença son propos en cette manière : « Monseigneur, la grâce que Dieu me fit, à la prise de cette ville, de vous adresser en cette vôtre maison, ne me fut pas moindre que d'avoir sauvé la vie à mon mari, la mienne et de mes deux filles, avec leur honneur qu'elles doivent avoir plus cher. Et davantage, depuis que vous y arrivâtes, ne m'a été fait, ni au moindre de mes gens, une seule injure, mais toute courtoisie; et n'ont pris vos gens, des biens qu'ils y ont trouvés, la valeur d'un quatrain sans payer. Monseigneur, je suis assez avertie que mon mari, moi, mes enfants et tous ceux de la maison sommes vos prisonniers, pour en faire et disposer à votre bon plaisir, ensemble des biens qui sont céans; mais, connaissant la noblesse de votre cœur, je suis venue pour vous supplier très-humblement qu'il vous plaise avoir pitié de nous en élargissant votre accoutumée libéralité. Voici un petit présent que nous vous faisons; il vous plaira de le prendre en gré. » Alors elle prit la boîte que le serviteur tenait et l'ouvrit devant le bon chevalier qui la vit pleine de beaux ducats. Le gentil seigneur, qui oncques en sa vie ne fit cas d'argent, se prit à rire et dit : « Madame, combien de ducats y a-t-il en cette boîte? » La pauvre femme eut peur qu'il ne fût courroucé d'en voir si peu, et lui dit : « Monseigneur, il n'y a que deux mille cinq cents ducats; mais si vous n'êtes content, nous vous en trouverons plus largement. » Alors il dit : « Par ma foi, madame, quand vous me donneriez cent mille écus, vous ne m'auriez pas fait tant de bien que par la bonne chère que j'ai eue céans et la bonne visitation que m'avez faite; en quelque lieu que je me trouve, vous aurez, tant que Dieu me donnera vie, un gentilhomme à votre commandement. De vos ducats, je n'en veux point et vous remercie; reprenez-les;

toute ma vie j'ai toujours plus aimé beaucoup les gens que les écus. Et ne pensez aucunement que je ne m'en aille aussi content de vous que si cette ville était en votre disposition et que vous me l'eussiez donnée. »

« La bonne dame fut bien étonnée de se voir éconduite. — Monseigneur, dit-elle, je me sentirais à jamais la plus malheureuse personne du monde si vous n'emportiez si petit présent que je vous fais, qui n'est rien au prix de la courtoisie que m'avez ci-devant faite, et faites encore maintenant par votre grande bonté. » Quand le chevalier la vit si ferme, il lui dit : « Bien donc, madame, je le prends pour l'amour de vous; mais allez-moi querir vos deux filles, car je leur veux dire adieu. » La pauvre femme, qui croyait être en paradis de ce que son présent avait enfin été accepté, alla querir ses filles, lesquelles étaient fort belles, bonnes et bien enseignées, et avaient beaucoup donné de passe-temps au bon chevalier durant sa maladie parce qu'elles savaient fort bien chanter, jouer du luth et de l'épinette, et fort bien besogner à l'aiguille. Elles furent amenées devant le bon chevalier qui, pendant qu'elles s'accoutraient, avait fait mettre les ducats en trois parties, en deux à chacune mille ducats et à l'autre cinq cents. Elles arrivées se vont jeter à genoux, mais furent incontinent relevées, et la plus aînée des deux commença à dire : « Monseigneur, ces deux pauvres filles, à qui vous avez fait tant d'honneur que de les si bien garder, viennent prendre congé de vous, en remerciant humblement Votre Seigneurie de la grâce qu'elles ont reçue, dont à jamais, n'ayant point d'autre puissance, elles seront tenues à prier Dieu pour vous. » Le bon chevalier, quasi larmoyant de voir tant de douceur et d'humilité en ces deux belles filles, répondit : « Mes damoiselles, vous faites ce que je devrais faire; c'est de vous remercier de la bonne compagnie que vous m'avez faite et dont je me sens fort tenu et obligé. Vous savez que gens de guerre ne sont pas volontiers chargés de belles besognes pour présenter aux dames; de ma part, il me déplait fort que je n'en suis nullement bien garni pour vous en faire présent comme je suis tenu. Voici votre dame de mère qui m'a donné deux mille cinq cents ducats que vous voyez sur cette table; je vous en donne à chacune mille pour aider à vous marier; et pour ma récompense, vous prierez, s'il vous plaît, Dieu pour moi. » Il leur mit les ducats en leurs tabliers, qu'elles voulussent ou non; puis s'adressant à son hôtesse, il lui dit : « Madame, je prendrai ces cinq cents ducats à mon profit pour les départir aux pauvres religions de dames qui ont été pillées; et vous en donne la



BAYARD ET LES JEUNES FILLES DE BRESCIA

II — 69

charge, car mieux vous entendrez où sera la nécessité que tout autre, et sur cela je prends congé de vous. » Puis leur toucha à toutes en la main, à la mode d'Italie, et elles se mirent à genoux, pleurant si fort qu'il semblait qu'on les voulût mener à la mort. Après, elles se retirèrent en leurs chambres, et il fut temps de dîner. Après le dîner, ne demeura guère que le bon chevalier ne demandât les chevaux; il lui tardait beaucoup d'être en la compagnie par lui tant désirée, ayant belle peur que la bataille ne se donnât devant qu'il y fût. Comme il sortait de sa chambre pour monter (à cheval), les deux belles filles du logis descendirent et lui firent chacune un présent qu'elles avaient ouvré durant sa maladie : l'un était deux jolis et mignons bracelets, faits de beaux cheveux de fil d'or et d'argent, tant proprement que merveille; l'autre était une bourse sur satin cramoisi, ouvrée moult subtilement. Grandement il les remercia, disant que le présent venait de si bonne main qu'il l'estimait dix mille écus; et pour plus les honorer, il se fit mettre les bracelets au bras et mit la bourse en sa manche, les assurant que, tant qu'ils dureraient, il les porterait pour l'amour d'elles. »

Bayard avait raison d'être si pressé de retrouver ses compagnons d'armes et de ne pas manquer à la bataille qu'il prévoyait; ils en étaient tous aussi préoccupés que lui. Après la prise de Brescia, Gaston de Foix y passa encore sept ou huit jours, pendant que Bayard était retenu dans son lit par sa blessure. « Le prince allait, une fois le jour pour le moins, visiter le bon chevalier, lequel il réconfortait le mieux qu'il pouvait, et souvent lui disait : « Hé, monseigneur de Bayard, mon ami, pensez de vous guérir, car je sais bien qu'il faudra que nous donnions une bataille aux Espagnols entre cy et un mois; et si ainsi il en était, j'aimerais mieux avoir perdu tout mon vaillant que vous n'y fussiez pas, tant j'ai grand fiance en vous. — Croyez, monseigneur, répondait Bayard, que, s'il en est ainsi qu'il y ait bataille, tant pour le service du roi mon maître que pour l'amour de vous, et pour mon honneur qui va devant, je m'y ferais plutôt porter en litière que je n'y fusse. » Le duc de Nemours lui fit force présents selon sa puissance, et lui envoya un jour cinq cents écus, lesquels le bon chevalier donna aux deux archers qui étaient demeurés avec lui quand il fut blessé. »

Louis XII était aussi impatient de faire livrer la bataille que Bayard d'y assister : il écrivait coup sur coup à son neveu Gaston que le moment était critique, que l'empereur Maximilien avait le dessein de rappeler les cinq mille lansquenets qu'il avait envoyés comme auxi-

liaires à l'armée française, qu'il fallait les employer pendant qu'on les avait encore; que, d'autre part, le roi d'Angleterre Henri VIII préparait une invasion en France, et le roi d'Espagne Ferdinand une dans le Midi; une bataille gagnée était indispensable pour déjouer tous ces projets ennemis. C'était la manie de Louis XII de gouverner, de Paris ou de Lyon, la guerre qu'il faisait au loin, et d'en régler les mouvements comme les dépenses; l'ambassadeur florentin Pandolfini était frappé de cette dangereuse manie, et le cardinal d'Amboise n'était plus là pour la combattre. Gaston de Foix ne demandait pas mieux que d'agir vivement; il se mit en marche sur Ravenne, dans l'espoir qu'en assiégeant cette importante place il forcerait au combat l'armée espagnole qui s'appliquait à l'éviter. C'était le bruit populaire en Italie que cette armée, fort réduite en nombre et en ardeur, ne tiendrait pas devant les Français si elle les rencontrait; quelques semaines auparavant, après la levée, par les Espagnols, du siége de Bologne, on avait répandu à Rome de petits papiers portant: « Si quelqu'un sait où se trouve l'armée espagnole, qu'il le fasse connaître au sacristain de la paix; il recevra en récompense un fromage. » Gaston de Foix arriva le 8 avril 1512 devant Ravenne; il apprit là que, le 9 mars, l'ambassadeur de France avait été renvoyé de Londres par le roi d'Angleterre; un autre avertissement lui vint de son propre camp: un capitaine allemand, nommé Jacob, vint dire au chevalier Bayard, avec qui il avait contracté amitié, « que l'empereur avait mandé au capitaine des lansquenets qu'ils eussent à se retirer incontinent sa lettre vue, et qu'ils n'eussent à combattre les Espagnols: « Pour moi, dit-il, j'ai fait serment au roi de France et j'ai sa solde; pour mourir de cent mille morts, je ne ferais cette méchanceté de ne pas combattre; mais il faut se hâter. » Le bon chevalier, qui bien connaissait le gentil cœur du capitaine Jacob, le loua merveilleusement, et lui dit par la bouche de son truchement: « Mon compagnon, mon ami, jamais votre cœur ne pensa une méchanceté. Voilà monseigneur de Nemours, notre chef, qui a mandé à son logis tous les capitaines au conseil; allons-y, vous et moi, et nous lui déclarerons à part ce que vous m'avez dit. — C'est bien avisé, dit le capitaine Jacob; allons-y. » Ils y allèrent en effet; il y eut des dissentiments dans le conseil: les uns disaient qu'ils avaient trois ou quatre rivières à passer, que tout le monde était contre eux, pape, roi d'Espagne, Vénitiens, Suisses, et l'empereur pas trop assuré; qu'il vaudrait mieux temporiser; autres disaient qu'il convenait combattre

ou mourir de faim comme méchants et lâches. Le bon duc de Nemours, qui avait déjà parlé au bon chevalier et au capitaine Jacob, voulut avoir l'avis du premier, lequel dit : « Monseigneur, tant plus nous séjournerons et plus malheureux nous deviendrons, car nos gens n'ont nuls vivres, et faut que nos chevaux vivent de ce que les saules jettent à présent. De plus, vous savez que le roi notre maître vous écrit chacun jour de donner la bataille, et que non-seulement en vos mains repose la sûreté de son duché de Milan, mais aussi tout son État de France, vu les ennemis qu'il a aujourd'hui. Par quoi, quant à moi, je suis d'avis qu'on doit donner la bataille, et y aller sagement, car nous avons affaire à gens cauteleux et bons combattants. Qu'elle soit dangereuse, cela est sûr ; mais une chose me réconforte : les Espagnols ont été depuis un an, en cette Romagne, toujours nourris comme le poisson en l'eau, et sont gras et replets ; nos gens ont eu et ont encore grand faute de vivres, par quoi ils en auront plus longue haleine, et nous n'avons besoin d'autre chose, car qui plus longtemps combattra le camp lui demeurera. » Les chefs considérables de l'armée se rangèrent à l'opinion du bon chevalier, « et dès l'heure en furent avertis tous les capitaines de gens de cheval et de pied. »

La bataille fut livrée le surlendemain 11 avril. « Le gentil duc de Nemours partit assez matin de son logis, armé de toutes pièces. En sortant, il regarda le soleil déjà levé, qui était fort rouge : « Regardez, mes seigneurs, comme le soleil est rouge, » dit-il à la compagnie qui était autour de lui ; là était un gentilhomme qu'il aimait à merveille, fort gentil compagnon, qui s'appelait Haubourdin, lequel lui répondit : « Savez-vous bien ce que c'est à dire, monseigneur? Il mourra aujourd'hui quelque prince ou grand capitaine ; il faut que ce soit vous ou le vice-roi espagnol. » Le duc de Nemours se prit à rire de ce propos, et s'en alla jusqu'au pont pour achever de voir passer son armée, qui faisait merveilleuse diligence. » Comme il s'entretenait avec Bayard qui était venu le trouver, ils avisèrent, non loin d'eux, une troupe de vingt ou trente gentilshommes espagnols tous à cheval, parmi lesquels était le capitaine Pedro de Paz, chef de tous leurs genetaires[1]. « Le bon chevalier s'avança vingt ou trente pas et les salua en leur disant : « Messeigneurs, vous vous ébattez comme nous en attendant que le beau jeu commence ; je vous prie que l'on ne tire point de coups d'arquebuse de votre côté, et on ne vous en tirera point du nôtre. » La cour-

[1] Cavalerie légère, montée sur des *genets*, chevaux d'Espagne.

toisie fut réciproque : « Seigneur de Bayard, lui demanda don Pedro de Paz, qui est ce seigneur tant bien en ordre et à qui vos gens portent tant d'honneur? — C'est notre chef, le duc de Nemours, répondit Bayard, neveu de notre prince et frère à votre reine[1]. » A grand'peine il eut achevé son propos que le capitaine Pedro de Paz et tous ceux qui étaient avec lui mirent pied à terre, et s'adressant au noble prince : « Seigneur, lui dirent-ils, sauf l'honneur et le service du roi notre maître, nous vous déclarons que nous sommes et voulons demeurer à jamais vos serviteurs. » Le duc de Nemours les remercia galamment de leur galant hommage, et après un court entretien chevaleresque, les uns et les autres allèrent à leur poste de combat. L'artillerie commença par faire, des deux parts, de grands ravages : « Par le corps de Dieu, dit un capitaine espagnol renfermé dans un fort que les Français attaquaient et qu'il était chargé de défendre, nous sommes tués ici par des coups qui tombent du ciel ; allons combattre les hommes ; » et il sortit de son fort avec tous ses gens pour aller prendre part à la grande bataille. « Depuis que Dieu créa ciel et terre, dit *le Loyal Serviteur* de Bayard, ne fut vu un plus cruel ni plus dur assaut que celui que Français et Espagnols se livrèrent les uns aux autres, et dura plus d'une grande demi-heure ce combat. Ils se reposaient les uns devant les autres pour reprendre leur haleine ; puis ils baissaient la vue et recommençaient de plus belle, criant : *France!* et *Espagne!* le plus impérieusement du monde. Les Espagnols furent enfin complétement rompus et contraints d'abandonner leur camp, sur lequel, et entre deux fossés, moururent trois ou quatre cents hommes d'armes. Chacun voulait se mettre à la chasse ; mais le bon chevalier dit au duc de Nemours, qui était tout plein de sang et de la cervelle d'un de ses hommes d'armes qui avait été emporté d'une pièce d'artillerie : « Monseigneur, êtes-vous blessé? — Non, dit le duc, mais j'en ai blessé bien d'autres. — Or Dieu soit loué! dit Bayard, vous avez gagné la bataille et demeurez aujourd'hui le plus honoré prince du monde ; mais ne tirez plus avant ; rassemblez votre gendarmerie en ce lieu ; qu'on ne se mette point au pillage encore, car il n'est pas temps ; le capitaine Louis d'Ars et moi allons après ces fuyants pour qu'ils ne se retirent pas derrière leurs gens de pied ; mais, pour homme vivant, ne départez point d'ici que le capitaine Louis d'Ars ou moi ne vous venions querir. » Le duc

[1] Germaine de Foix, sœur de Gaston de Foix, avait épousé en secondes noces Ferdinand le Catholique.

de Nemours le promit; mais pendant qu'il restait en place, attendant le retour de Bayard, il dit au baron de Chimay, « honnête gentilhomme, qui se connaissait, dit Fleuranges, dans les choses à venir et qui, avant la bataille, avait annoncé à Gaston qu'il la gagnerait, mais qu'il était en danger d'y demeurer si Dieu ne lui faisait grâce : « Eh bien, coquard, y suis-je demeuré comme vous disiez? Me voici encore. — Monsieur, ce n'est pas encore fait, » lui répondit Chimay; sur ce, arriva un archer qui vint dire au duc : « Monseigneur, voilà deux mille Espagnols qui s'en vont tous en ordre le long de la chaussée. — Certes, dit Gaston, je ne saurais souffrir cela; qui m'aime me suive. » Et reprenant ses armes, il se porta en avant : « Attendez vos gens, monseigneur, » lui dit le sire de Lautrec; Gaston n'en tint compte, et suivi seulement de vingt ou trente hommes d'armes, il se rua sur ces troupes en retraite. Il fut aussitôt entouré, jeté à bas de son cheval, et, tout en se défendant « comme Roland à Roncevaux, » disent les chroniques, il tomba percé de coups : « Ne le tuez pas, s'écriait Lautrec, c'est le frère de votre reine. » Lautrec fut lui-même si rudement frappé et blessé, qu'on le crut mort. Gaston l'était bien réellement; le bruit ne s'en répandit que lentement. Bayard, revenant avec ses compagnons de poursuivre les fuyards, rencontra sur son chemin la troupe espagnole que Gaston avait si témérairement assaillie et qui continuait à se retirer en ordre; Bayard était près de la charger; un capitaine espagnol sortit des rangs et lui dit en son langage : « Que voulez-vous faire, seigneur? Vous n'êtes pas assez puissant pour nous défaire; vous avez gagné la bataille : que l'honneur vous en suffise, et laissez-nous aller la vie sauve, car par la volonté de Dieu nous sommes échappés. » Bayard reconnut que l'Espagnol disait vrai; il n'avait avec lui qu'une poignée d'hommes, et son propre cheval ne pouvait plus se soutenir : les Espagnols s'ouvrirent, il passa au milieu d'eux et les laissa aller. « Las! dit son *Loyal Serviteur*, il ne savait pas que le bon duc de Nemours fût mort, ni que ce fussent là ceux qui l'avaient tué; il fût mort de dix mille morts qu'il ne l'eût vengé, s'il l'eût su. »

Quand la fatale nouvelle fut connue, la consternation et la douleur furent profondes; à vingt-trois ans, Gaston de Foix avait conquis en moins de six mois la confiance et l'affection de l'armée, du roi et de la France; c'était une de ces renommées soudaines et incontestées qui semblent marquer les hommes pour les plus grandes destinées : « Je voudrais, dit Louis XII en apprenant sa mort, n'avoir plus un pouce de

terre en Italie et pouvoir, à ce prix, faire revivre mon neveu Gaston et tous les braves qui ont péri avec lui. Dieu nous garde de remporter souvent de telles victoires! » « Dans la bataille de Ravenne, dit Guichardin, périrent au moins dix mille hommes, un tiers de Français et deux tiers des ennemis; mais en fait d'hommes d'élite et de renom, la perte des vainqueurs fut de beaucoup la plus grande, et la perte de Gaston de Foix seul surpassa toutes les autres ensemble; avec lui tomba toute la vigueur et le furieux élan de l'armée française. » La Palisse, guerrier vaillant et honoré, prit le commandement de cette armée victorieuse; mais devant les attaques répétées des Espagnols, des Vénitiens et des Suisses, il abandonna d'abord la Romagne, puis le Milanais, se retira de place en place et finit par se replier en Piémont. Jules II reconquit tout ce qu'il avait conquis et perdu. Maximilien Sforza, fils de Ludovic le Maure, après douze ans d'exil en Allemagne, revint à Milan reprendre possession du duché de son père. A la fin de juin 1512, moins de trois mois après la victoire de Ravenne, la domination française avait disparu de l'Italie.

Louis XII avait bien autre chose à faire que de passer les Alpes pour aller garder des conquêtes si précaires: c'était en France même que la guerre allait entrer; c'était son propre royaume et sa patrie qu'il avait à défendre. En vain, après la mort de la reine Isabelle de Castille, il avait marié sa nièce Germaine de Foix à Ferdinand le Catholique en lui abandonnant ses prétentions sur le royaume de Naples; Ferdinand envahit en 1512 la Navarre, s'empara de la portion espagnole de ce petit royaume, et menaçait de là la Gascogne; le roi d'Angleterre, Henri VIII, lui envoya une flotte qui ne se retira qu'après avoir paru devant Bayonne et jeté l'alarme dans le sud-ouest de la France. Au nord, Henri VIII continuait ses préparatifs pour une expédition en France, obtenait de son parlement des subsides à cet effet, et se concertait avec l'empereur Maximilien, qui renonçait à sa douteuse neutralité et s'engageait enfin dans la sainte Ligue. Louis XII avait en Allemagne un ennemi presque aussi ardent que l'était Jules II en Italie : la fille de Maximilien, la princesse Marguerite d'Autriche, ne pardonnait pas à la France ni à son roi, soit qu'il s'appelât Charles VIII ou Louis XII, le traitement qu'elle avait reçu de cette cour quand, après y avoir été gardée et élevée pendant huit ans pour devenir reine de France, elle avait été renvoyée et rendue à son père pour faire place à Anne de Bretagne. Elle était gouvernante des Pays-Bas, active, capable,



PORTRAIT DE GASTON DE FOIX
(D'après Philippe de Champagne. — Musée de Versaille .)

passionnée, et en correspondance assidue avec l'empereur son père, sur qui elle exerçait beaucoup d'influence[1]. Les Suisses de leur côté, toujours irrités des propos dédaigneux que Louis avait imprudemment tenus sur eux, se prononçaient de plus en plus contre lui, congédiaient brutalement Louis de la Trémoille, qui essayait de négocier avec eux, rétablissaient Maximilien Sforza dans le duché de Milan, et s'intitulaient fièrement « vainqueurs des rois et défenseurs de la sainte Église romaine. » L'Église romaine se défendait bien elle-même. Jules II avait convoqué à Rome, à Saint-Jean de Latran, un concile qui s'y réunit le 3 mai 1512, et devant lequel le concile de Pise et de Milan, après avoir essayé de se transporter à Lyon, s'évanouit comme un fantôme. Partout les choses tournaient selon les vœux et au profit du pape; la France et son roi étaient réduits à se défendre sur leur propre sol contre la coalition de tous leurs grands voisins.

« L'homme propose et Dieu dispose. » On ne saurait faire un pas dans l'histoire sans y rencontrer quelque preuve de cette modeste, pieuse et grande vérité. Le 21 février 1513, dix mois après que Gaston de Foix, vainqueur à Ravenne, avait péri dans sa victoire, le pape Jules II mourut à Rome, au moment où il semblait appelé à jouir du triomphe de sa politique. Il mourut sans forfanterie et sans trouble, ne désavouant rien de sa vie passée et n'abandonnant rien de ses desseins pour l'avenir. Il avait été passionné et habile dans l'emploi de la force morale, la seule avec laquelle il pût s'emparer des forces matérielles; génie rare et auquel la grandeur ne manque jamais, même quand l'homme qui le possède en abuse. Ce fut sa constante pensée de chercher comment il pourrait délivrer l'Italie des barbares; il prenait plaisir à s'entendre appeler du nom de *libérateur*, qu'on lui donnait volontiers; le sincère cardinal Grimani lui dit un jour que pourtant le royaume de Naples, une des grandes et riches parties de l'Italie, restait encore sous un joug étranger; Jules II, brandissant le bâton sur lequel il s'appuyait, lui dit avec colère : « Certainement, si le ciel n'en avait pas ordonné autrement, les Napolitains aussi auraient secoué le joug qui pèse sur eux. » Guichardin a résumé, avec autant d'équité que de ferme jugement, les principaux traits de son caractère : « C'était, dit-il, un prince d'un courage et d'une fermeté inappréciables; plein de conceptions démesurées qui l'auraient précipité dans sa ruine si le respect

[1] Cette correspondance a été publiée en 1839, par la Société de l'histoire de France (2 vol. in-8), d'après les originaux qui existent dans les archives de Lille.

qu'on portait à l'Église, les discordes des princes et la condition des temps ne l'avaient soutenu, bien plus que sa modération et sa prudence propres; il eût été digne d'une gloire supérieure s'il eût été un prince laïque, ou s'il eût mis en pratique, pour élever l'Église dans l'ordre spirituel et par les procédés de la paix, le soin et le zèle qu'il déploya pour accroître sa grandeur temporelle par les arts de la guerre. Néanmoins, il a laissé, au-dessus de tous ses prédécesseurs, une mémoire célèbre et honorée; surtout auprès des hommes qui ne savent plus donner aux choses leur vrai nom, ni les apprécier à leur juste valeur, et qui pensent que c'est l'office des souverains pontifes d'augmenter, par les armes et le sang des chrétiens, le pouvoir du saint-siége, plutôt que de se fatiguer à donner de bons exemples à la vie des chrétiens, et à réformer les mœurs et les coutumes nuisibles au salut des âmes: but suprême pour lequel ils proclament que le Christ les a établis ses vicaires sur la terre. »

La mort de Jules II parut à Louis XII une occasion propice pour reprendre pied en Italie et ressaisir au moins ce qu'il regardait comme son droit héréditaire, le duché de Milan. Il chargea Louis de la Trémoille d'en aller refaire la conquête; et tout en rengageant ainsi la guerre italienne, il noua des négociations avec quelques-uns des coalisés de la sainte Ligue, dans l'espoir de les diviser ou même d'en attirer à lui quelqu'un. Il savait que les Vénitiens étaient mécontents et inquiets de leurs alliés, surtout de l'empereur Maximilien, du nouveau duc de Milan, Maximilien Sforza, et des Suisses. Il eut peu de peine à s'entendre avec le sénat vénitien, et, le 14 mai 1513, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé à Blois entre le roi de France et la république de Venise. Louis espérait aussi trouver à Rome, dans le nouveau pape, Léon X[1], des dispositions favorables; elles furent d'abord douteuses et très-réservées. Comme Florentin, Léon X était enclin vers la France; comme pape, il ne voulait pas abandonner ni désavouer la politique de Jules II pour l'indépendance de l'Italie envers tout souverain étranger, et pour l'extension de la puissance du saint-siége; il lui fallut du temps pour se décider à porter, dans ses relations avec Louis XII, un bon vouloir au lieu de l'hostilité passionnée de son prédécesseur. Louis n'avait et ne pouvait avoir nulle confiance dans Ferdinand le Catholique; mais il le savait aussi prudent que fourbe; il conclut avec lui à Orthez, le 1er avril 1513, une trêve d'un an, que Fer-

[1] Le cardinal Jean de Médicis, élu pape le 11 mars 1513.

dinand eut grand soin de ne pas communiquer à ses alliés, le roi d'Angleterre Henri VIII et l'empereur Maximilien, le premier très-ardent, le second très-engagé, par sa fille Marguerite d'Autriche, dans la ligue belliqueuse contre la France. « *Madame*[1], écrit le ministre florentin à Laurent de Médicis, ne demande que la guerre contre le roi très-chrétien; elle ne pense qu'à entretenir et à fomenter le feu allumé, et elle a beau jeu, car le roi d'Angleterre et l'empereur ont pleine confiance en elle, et elle fait d'eux ce qui lui plaît. » Ce fut là tout ce qu'obtinrent, dans l'année de la mort de Jules II, les tentatives de Louis XII pour dissoudre ou énerver la coalition contre la France; et ces faibles avantages diplomatiques furent bientôt annulés par l'insuccès de l'expédition française dans le Milanais. Louis de la Trémoille y était rentré avec une forte armée; mais il s'entendait mal avec son principal lieutenant, Jean-Jacques Trivulce, sur qui il n'avait pas la jeune et brillante autorité de Gaston de Foix ; les Français étaient près de Novare dont ils allaient commencer le siége; ils apprirent qu'un corps de Suisses s'avançait pour entrer dans la place; la Trémoille changea ses positions pour s'y opposer, et, le 5 juin 1513, il dit le soir à tous ses capitaines « qu'ils pouvaient aller dormir et faire bonne chère, car les Suisses n'étaient pas encore prêts à combattre, n'ayant pas tous leurs gens ensemble ; » mais, le lendemain matin, les Suisses attaquèrent à l'improviste le camp français. « La Trémoille eut à grand'peine le loisir de se lever et de monter à cheval à demi armé; le guet des Suisses et celui des Français étaient déjà pêle-mêle contre son logis. » La bataille fut chaude et vaillamment soutenue des deux parts; mais les Suisses, par un vigoureux effort, s'emparèrent de l'artillerie française et la tournèrent contre l'infanterie des lansquenets, qui fut enfoncée et rompue. L'armée française abandonna le siége de Novare et se mit en retraite, d'abord sur Verceil, ville du Piémont, puis en France même. « Et vous assure, dit Fleuranges, témoin et acteur dans la bataille, qu'il en était bon besoin; de la gendarmerie n'y avait guères de perdus ni de piétons français; ce qui tourna merveilleusement gros profit au roi et au royaume, car ils le trouvèrent fort embrouillé d'Anglais et d'autres nations. » La guerre entre la France et l'Angleterre avait recommencé sur mer en 1512 : deux escadres, l'une française, de vingt voiles, l'autre anglaise, de plus de quarante, se rencontrèrent le 10 août à la hauteur de l'île d'Ouessant; un brave

[1] C'était le nom qu'on donnait à Marguerite comme gouvernante des Pays-Bas

Breton, l'amiral Hervé Primoguet, monté sur « la grande nef de la reine de France », dite *la Cordelière*, commandait l'escadre française; sir Thomas Knyvet, jeune marin « plus vaillant qu'expérimenté », au dire des historiens ses compatriotes, commandait l'escadre anglaise, monté sur le vaisseau *la Régente;* les deux vaisseaux amiraux s'engagèrent dans un duel acharné; mais l'amiral français, se voyant entouré de forces supérieures, jeta ses grappins d'abordage sur le vaisseau anglais, et, plutôt que de se rendre, il mit le feu aux deux bâtiments amiraux, qui sautèrent à la fois, avec deux mille hommes d'équipage. Le spectacle de l'héroïsme et de la mort frappe puissamment les hommes et suspend quelquefois leurs querelles : l'escadre anglaise reprit la haute mer; la française rentra à Brest. Ce fut sur terre que la lutte recommença l'année suivante avec moins d'éclat : une armée anglaise partit de Calais et vint bloquer, le 17 juin 1513, la place de Thérouanne en Artois; quinze jours après seulement, le 30 juin, Henri VIII quitta lui-même Calais, où les fêtes et les tournois l'avaient retenu trop longtemps pour ses affaires, et se mit en marche avec douze mille fantassins pour aller rejoindre son armée devant Thérouanne; il rencontra sur sa route, près de Tournehem, un corps de douze cents hommes d'armes français avec leurs suivants à cheval, et yard au milieu d'eux; le sire de Piennes, gouverneur de Picardie, les commandait : « Monseigneur, lui dit Bayard, chargeons-les; il ne nous en peut venir dommage, sinon bien peu; si, à la première charge, nous les ouvrons, ils sont rompus; s'ils nous repoussent, nous nous retirerons toujours; ils sont à pied et nous à cheval; » quasi tous les Français furent de cette opinion, continue le chroniqueur; mais le sire de Piennes disait : « Messeigneurs, j'ai charge, sur ma vie, du roi notre maître, de ne rien hasarder, mais seulement garder son pays. Faites ce qu'il vous plaira; de ma part, je n'y consentirai point. » Ainsi demeura cette chose, et le roi d'Angleterre passa avec sa bande au nez des Français. » Henri VIII arriva tranquillement avec son armée devant Thérouanne, dont la garnison se défendait vaillamment, quoique manquant de vivres. Louis XII manda au sire de Piennes de ravitailler Thérouanne, « à quelque prix que ce fût. » Les hommes d'armes français, au nombre de quatorze cents lances, à la tête desquelles marchaient la Palisse, Bayard, le duc de Longueville, petit-fils du grand Dunois, et le sire de Piennes lui-même, se mirent en marche le 16 août pour aller faire, du côté de Guinegate, une fausse attaque sur le camp

anglais pendant que huit cents hommes de cavalerie légère albanaise fondaient, d'un autre côté, sur les lignes ennemies, les traversaient au galop, pénétraient jusqu'aux fossés de la place et y jetaient des munitions de guerre et de bouche suspendues au cou de leurs chevaux. Les Albanais réussirent dans leur mission. La gendarmerie française, après avoir escarmouché quelque temps contre les cavaliers de Henri VIII et de Maximilien, commençait à se replier un peu négligemment et sans ordre vers son propre camp lorsqu'elle aperçut deux gros corps d'infanterie et d'artillerie anglaise et allemande qui se disposaient à lui couper la retraite. La surprise amena le trouble; le trouble se changea en alarme; la gendarmerie française prit le galop, et, se jetant de côté et d'autre, elle ne songea plus qu'à regagner le gros de l'armée et le camp de Blangy. Cette déroute inopinée de tant de braves reçut le triste nom de *journée des Éperons*, car les éperons y servirent plus que l'épée. Plusieurs chefs d'élite, le duc de Longueville, le sire de la Palisse, Bayard, en essayant de rallier les fuyards, furent pris par les ennemis. L'empereur Maximilien, arrivé au camp anglais trois ou quatre jours avant l'affaire, était d'avis que les alliés marchassent droit sur le camp français pour profiter de l'alarme et du désordre; mais « Henri VIII et ses lords ne s'y accordèrent point ». Ils se contentèrent de pousser le siége de Thérouanne, qui capitula le 22 août, faute de vivres; la garnison en sortit libre, « la gendarmerie la lance sur la cuisse, et les piétons la pique sur l'épaule, avec leurs harnais et tout ce qu'ils pourraient porter. » Mais, malgré un article de la capitulation, la ville fut complétement démantelée et brûlée; et, sur le conseil de l'empereur Maximilien, Henri VIII se hâta d'aller mettre le siége devant Tournai, place française entre la Flandre et le Hainaut, dont la conquête importait beaucoup aux Pays-Bas et à Marguerite d'Autriche, leur gouvernante.

A ces tristes nouvelles, Louis XII, quoique pris d'une attaque de goutte, se fit transporter en litière de Paris à Amiens, et ordonna au prince François d'Angoulême, héritier de la couronne, d'aller prendre le commandement de l'armée, de la ramener sur la ligne défensive de la Somme et d'envoyer une garnison à Tournai. C'était un des priviléges de cette ville de n'avoir point de garnison; les habitants n'en voulurent point recevoir, disant « que jamais Tournai n'avait tourné et ne tournerait, et que, si les Anglais venaient, ils trouveraient à qui parler. » « Toutefois, dit Fleuranges, il n'y eut capitaine, ni aussi le dit seigneur duc,

qui n'entendit bien ce qui en était d'un peuple assiégé, comme il advint, car au bout de trois jours que les gens de Tournai furent assiégés, ils traitèrent d'appointement[1] avec le roi d'Angleterre. » D'autres mauvaises nouvelles arrivèrent à Amiens : enorgueillis de leur victoire de Novare et excités par l'empereur Maximilien, les Suisses, au nombre de 30,000 hommes, étaient entrés en Bourgogne et avaient mis, le 7 septembre, le siége devant Dijon, assez mal fortifiée; la Trémoille, gouverneur de Bourgogne, s'enferma dans la place, repoussa vaillamment un premier assaut, mais « envoya en poste par devers le roi pour l'avertir qu'il envoyât secours; à quoi le roi ne fit autre réponse hors qu'il ne pouvait lui envoyer secours, et que la Trémoille fît ce qu'il pourrait pour le profit et utilité du royaume. » La Trémoille fit demander aux Suisses un sauf-conduit, et « sans armes et petitement accompagné », il alla vers eux pour tâcher que « moyennant quelque somme de deniers pour le défray de leur armée, on les pût renvoyer en leur pays sans autre déplaisir ni dommage faire. » Il les trouva « de superbe et arrogant cœur, car ils se nommaient correcteurs des princes, » et tout ce qu'il en put obtenir fut « que le roi quitterait le duché de Milan et tous les châteaux attenants, qu'il rendrait au pape toutes les villes, châteaux, terres et seigneuries qui lui appartenaient, et qu'il payerait aux Suisses 400,000 écus, savoir 200,000 comptants et 200,000 à la Saint-Martin d'hiver suivant[2]. » Aussi brave à encourir une pesante responsabilité qu'à livrer bataille, la Trémoille n'hésita pas à signer, le 13 septembre, ce dur traité, et comme il n'avait pas 200,000 écus comptant à fournir aux Suisses, il les décida à se contenter d'en recevoir immédiatement 20,000, et il leur donna en otage, pour gage de sa promesse, son neveu René d'Anjou, seigneur de Mézières, « l'un des hardis et prudents chevaliers de France. » Sans cette honnête défaite, pensait le vieux guerrier, le royaume de France était lors affollé[3]; car, assailli en toutes ses extrémités par ses voisins adversaires, il n'eût, sans grand hasard de finale ruine, pu soutenir le faix et se défendre par tant de batailles. » La Trémoille envoya au roi l'un des gentilshommes de sa maison, le chevalier Regnault de Moussy, pour lui rendre compte de ce qu'il avait fait et de ses motifs : « quelques gentilshommes, près la personne du roi et de la reine,

[1] Accommodement.
[2] *Corps diplomatique du droit des gens*, par Dumont, t. IV, partie I, page 175.
[3] Perdu, blessé à mort.

avaient engendré quelque murmure et mauvaise estimation en l'esprit de la reine, et par le moyen d'elle en celui du roi, qui volontiers prêtait l'oreille à ses paroles parce que bonne et prudente elle était : le dit Regnault de Moussy, averti du fait et sans emprunter l'aide de personne (car hardi homme était-il pour ses vertus), entra en la chambre du roi, et prosterné d'un genou, lui raconta par ordre le service à lui fait par son maître, et sans lequel le royaume de France était en danger de ruine, ce dont il lui déclara les causes. Le tout fut dit devant ceux lesquels avaient mis le roi en cette mauvaise imagination, et qui ne surent que répondre au roi quand il leur dit : « Par la foi de mon corps, je pense « et connais par expérience que mon cousin le seigneur de la Trémoille « est le plus fidèle et loyal serviteur que j'aie en mon royaume, et auquel « je suis le plus tenu selon la qualité de sa personne. Allez, Regnault, et « lui dites que je ferai tout ce qu'il a promis ; et s'il a bien fait, qu'il « fasse mieux. » La reine sut cette bonne réponse faite par le roi et n'en fut contente ; mais depuis, la vérité connue, elle jugea le contraire de ce qu'elle avait, par faux rapport, imaginé et pensé[1]. »

On apprit en même temps à Amiens que Tournai, investi le 15 septembre par les Anglais, avait capitulé, que Henri VIII y était entré le 21 et qu'il avait aussitôt traité la place comme une conquête dont il prenait possession, car il l'avait confirmée dans tous ses priviléges, sauf celui de ne point recevoir de garnison.

Telle était la situation dans laquelle, après quinze ans de règne et malgré tant de vaillants et dévoués serviteurs, la politique extérieure de Louis XII avait mis la France. S'il avait conduit les affaires de son royaume au dedans aussi mal et avec aussi peu de succès que ses relations au dehors, ai-je besoin de dire quel eût été sur lui le sentiment de son peuple et quel nom il eût laissé dans l'histoire? Heureusement pour la France et pour la mémoire de Louis XII, son gouvernement à l'intérieur fut beaucoup plus sensé, plus clairvoyant, plus habile, plus moral et plus fécond en bons résultats que sa politique extérieure.

Quand je considère ce règne sous ce nouvel aspect, deux faits me frappent d'abord : 1° le grand nombre d'actes législatifs et administratifs sur les intérêts généraux du pays, intérêts politiques, judiciaires, financiers, commerciaux, que j'y rencontre; le *Recueil des ordonnances des rois de France* contient quarante-trois actes importants de ce genre

[1] *Mémoires de la Trémoille*, dans la collection Petitot, t. XIV, pages 176-192.

émanés de Louis XII; c'était évidemment un gouvernement attentif, actif, préoccupé du bon ordre et du bien public; 2° le profond souvenir qui est resté de ce règne et de ses mérites dans les siècles suivants; souvenir qui s'est manifesté, en 1560 dans les états généraux d'Orléans, en 1576 et 1588 dans les états de Blois, en 1593 dans les états de la Ligue, et jusque en 1614, dans les états de Paris. Pendant plus de cent ans, la France s'est rappelé et a pris plaisir à rappeler l'administration de Louis XII comme le type d'un régime sage, intelligent et efficace. On peut avoir confiance dans la mémoire des peuples quand elle leur inspire, si longtemps après, la justice et la reconnaissance.

Si du simple tableau des actes du gouvernement intérieur de Louis XII je passe à l'examen de leurs résultats pratiques, il est évident qu'ils furent bons et salutaires. Un historien contemporain, sérieux et véridique quoique panégyriste, Claude de Seyssel, décrit en ces termes l'état de la France à cette époque : « C'est, dit-il, chose apparente que le revenu des bénéfices, des terres et des seigneuries est crû généralement de beaucoup. Et pareillement les fermes des gabelles, péages, greffes et de tous autres revenus sont augmentées bien grandement... Aussi est l'entrecours (*intercourse*, commerce) de la marchandise, tant par mer que par terre, fort multiplié. Car, par le bénéfice de la paix, toutes gens (excepté les nobles, lesquels encore je n'excepte pas tous) se mêlent de marchandise. Pour un marchand que l'on trouvait, du temps du roi Louis XI[e], riche et grossier, à Paris, à Rouen, à Lyon et autres bonnes villes du royaume, l'on en trouve, de ce règne, plus de cinquante; et il y en a, par les petites villes, plus grand nombre qu'il n'en soulait avoir par les grosses et principales cités. Tellement qu'on ne fait guère maison sur rue qui n'ait boutique pour marchandise ou pour art mécanique. Et font à présent moins de difficulté d'aller à Rome, à Naples, à Londres et ailleurs delà la mer, qu'ils n'en faisaient autrefois d'aller à Lyon ou à Genève. Tellement qu'il y en a quelques-uns qui, par mer, sont allés chercher et ont trouvé des terres nouvelles. Car la renommée et l'autorité du roi à présent régnant est si grande, que ses sujets sont honorés et supportés en tout pays, tant en mer qu'en terre. »

Les étrangers n'étaient pas moins frappés que les Français de ce progrès d'ordre, d'activité et de prospérité dans la société française; Machiavel le constate, et avec la tristesse d'un acteur politique italien au milieu des rivalités des républiques italiennes, il l'attribue



PORTRAIT DE CHAUMONT D'AMBOISE

surtout à l'unité de la France, supérieure à celle de tout autre État européen.

En recherchant à qui revient l'honneur du bon gouvernement intérieur sous le règne de Louis XII et d'un tel progrès dans l'état social de la France, M. George Picot, dans son *Histoire des états généraux*[1], l'attribue surtout à l'influence des états réunis à Tours en 1484, au début du règne de Charles VIII : « Ils déployèrent, dit-il, les plus grands efforts pour réduire le chiffre de l'impôt; ils revendiquèrent le vote des subsides et eurent soin de ne les accorder qu'à titre de don et d'octroi. Ils n'hésitèrent pas à critiquer certaines taxes, et lorsqu'ils s'occupèrent de la perception, ils soutinrent énergiquement la constitution d'une hiérarchie unique de receveurs royaux, et demandèrent la constitution de toutes les provinces en pays d'états, votant et répartissant chaque année leurs impôts, comme le Languedoc, la Normandie ou le Dauphiné. Les dangers de l'indiscipline dans une armée permanente mal organisée et les maux que les compagnies errantes causaient à l'agriculture rejetaient les états vers les souvenirs des armées de Charles VII; ils réclamèrent une organisation mixte dans laquelle le service gratuit, mêlé dans une juste harmonie à celui des troupes soudoyées, empêchât l'absorption de l'élément national. Réformer les abus de la justice, supprimer les commissions extraordinaires, ramener à une puissante unité couronnée par les parlements cette multitude de juridictions, produits dégénérés et corrompus de l'état féodal en décadence, tel fut l'effort constant des états généraux de 1484. Ils comprirent que la hiérarchie judiciaire serait vaine sans la fixité des lois; ils demandèrent la rédaction des coutumes et la réunion des ordonnances en une collection mise à la portée de tous. Enfin ils réclamèrent, avec autant d'autorité que d'intelligence, l'abaissement des barrières commerciales qui divisaient les provinces et empêchaient la circulation des marchandises. Ils signalèrent la réparation et la mise en état des routes comme le premier moyen d'accroître la prospérité générale. Aucune des branches de l'administration du royaume n'échappa à leur consciencieux examen : justice, finances, commerce, appelèrent tour à tour leur attention; et dans toutes ces matières diverses, ils cherchèrent à améliorer les institutions, jamais à usurper le pouvoir. On ne les vit point, comme l'échevinage de l'Université de Paris en 1413, présenter un système nouveau d'administration ; le règne de Louis XI n'avait rien

[1] Tome I, pages 532-536.

laissé à concevoir, en ce genre, d'important ni de possible; il n'y avait plus qu'à glaner après lui, ou qu'à détendre les ressorts du gouvernement qu'il avait forcés sur tous les points, et qu'à demander l'accomplissement de ses projets restés en arrière, et la guérison des maux qu'il avait causés par la fougue et les égarements de sa volonté absolue. »

Je n'ai garde de contester les mérites des états généraux de 1484; je me suis appliqué naguère à les mettre en lumière, et je ne doute pas que l'influence prolongée de leurs exemples et de leurs vœux n'ait été pour beaucoup dans les progrès du bon gouvernement à l'intérieur pendant le règne de Louis XII. C'est l'honneur de la France d'avoir toujours repris et poursuivi de crise en crise, à travers bien des douleurs, des mécomptes et de longues lacunes, l'œuvre de son affranchissement politique et la fondation d'un régime libre et légal au sein de l'unité monarchique qui servait si puissamment sa force et sa grandeur. Les états généraux de 1484, malgré leurs échecs et bien des années après leur séparation, ont tenu, dans l'histoire de cette œuvre difficile et lente, une place très-honorable; mais la part personnelle de Louis XII dans le bon gouvernement intérieur de la France sous son règne fut grande aussi et méritoire. Son premier mérite, rare souvent parmi les puissants de la terre, surtout quand il s'agit de réformes et de liberté, fut de comprendre et d'accepter les besoins et les vœux de son temps; il était jeune et simple prince de la famille royale quand les états de 1484 siégeaient à Tours; il ne les oublia point quand il fut roi, et loin de repousser leur patriotique et modeste travail de réforme et de progrès, il s'y associa sincèrement et sérieusement, avec l'aide du cardinal d'Amboise, son honnête, fidèle et toujours influent conseiller. Le caractère et les instincts naturels de Louis XII le poussaient dans les mêmes voies que son intelligence et sa modération politique. Il était bon, sympathique envers son peuple, préoccupé du désir de lui épargner tout fardeau, toute souffrance inutile, et de faire rendre justice à tous, une justice vraie et indépendante. Il réduisit les tailles d'abord d'un dixième et plus tard d'un tiers. Il refusa de recevoir le droit accoutumé de joyeux avénement. Quand les guerres d'Italie lui occasionnaient quelque dépense extraordinaire, il aliénait quelque portion du domaine royal, sévèrement administré d'ailleurs, avant d'imposer à la population de nouvelles charges. Sa cour était modeste, et il n'avait point de favoris à enrichir. Son économie devint proverbiale; on

la lui reprochait quelquefois; on alla jusqu'à le représenter sur un théâtre populaire, malade, pâle et entouré de médecins qui consultaient entre eux sur la nature de son mal; ils finissaient par s'accorder à lui faire avaler de l'or potable; le malade se dressait aussitôt, ne se plaignant plus que d'une soif ardente. Instruit de cette scandaleuse bouffonnerie, Louis se contenta de dire : « J'aime bien mieux faire rire les courtisans de mon avarice que faire pleurer mon peuple de mes profusions. » On l'engageait à punir des comédiens insolents : « Non, dit-il, à travers leurs sottises ils peuvent nous dire quelquefois des vérités utiles; laissons-les se divertir, pouvu qu'ils respectent l'honneur des dames. » Il accomplit dans l'administration de la justice d'importantes réformes, provoquées par les états généraux de 1484, promises par Louis XI et Charles VIII, mais restées presque toutes en suspens. La vénalité des offices fut abolie et remplacée par une double élection; à tous les degrés de juridiction, quand un office était vacant, les juges devaient se réunir pour désigner trois personnes entre lesquelles le roi serait tenu de choisir. L'inamovibilité des magistrats acceptée, mais souvent violée par Louis XI, devint sous Louis XII une règle fondamentale. Il fut interdit à tout juge royal, depuis le premier président jusqu'au dernier prévôt, d'accepter une charge ou une pension d'aucun seigneur, sous peine de suspension de leur office ou de privation de leurs gages. Les *Mercuriales* annuelles devinrent, dans les cours souveraines, un usage général et permanent. Les frais de justice furent réduits. En 1501, Louis XII institua à Aix, en Provence, un parlement nouveau; en 1499, la cour de l'échiquier de Rouen, jusque-là cour souveraine mais mobile et temporaire, devint une cour fixe et permanente qui reçut peu après, de François Ier, le titre de *Parlement*. Bientôt persuadées, par les faits mêmes, que ces réformes étaient sérieusement voulues par leur auteur et pratiquement efficaces, les populations en conçurent envers le roi et les magistrats un sentiment général de reconnaissance et de respect; en 1510, Louis XII fit un voyage de Paris à Lyon par la Champagne et la Bourgogne : « Partout où il passait, dit saint Gelais, hommes et femmes s'assemblaient de toutes parts et couraient après lui trois ou quatre lieues. Et quand ils pouvaient toucher sa mule ou sa robe, ou quelque chose du sien, ils baisaient leurs mains... d'aussi grande dévotion qu'ils eussent fait d'un reliquaire. Les Bourguignons montraient autant d'enthousiasme que les vieux Français. »

La vie privée de Louis XII contribuait aussi à lui attirer, je ne dirai pas le respect et l'admiration, mais la bienveillance publique. Il n'était pas, comme Louis IX, un modèle d'austérité et de sainteté; mais après la cour licencieuse de Charles VII, les habitudes grossières de Louis XI et les mœurs légères de Charles VIII, le public français n'était pas très-exigeant. Louis XII fut marié trois fois; sa première femme, Jeanne, fille de Louis XI, était une excellente et digne princesse, mais laide, disgracieuse, bossue; il l'avait épousée à peu près par force, et il n'en avait point eu d'enfant. En montant sur le trône, il sollicita du pape Alexandre VI l'annulation de son mariage; la négociation fut très-peu honorable et pour le roi et pour le pape; le pape accorda sa bulle au prix des faveurs du roi pour César Borgia, son indigne fils. Jeanne seule se conduisit avec une fierté vertueuse autant que modeste, et elle finit saintement sa vie dans un couvent à Bourges, exclusivement adonnée à des œuvres pieuses, regardée par le peuple comme une sainte, célébrée par de hardis prédicateurs comme une martyre, « toujours la vraie et légitime reine de France, » et traitée de loin avec un profond respect par le roi qui l'avait répudiée. Louis épousa, en 1499, la veuve de son prédécesseur, Anne, duchesse de Bretagne, âgée de vingt-trois ans, petite, jolie, un peu boiteuse, spirituelle, capable et ferme. C'était, de part et d'autre, un mariage politique, quoiqu'on y ait mêlé quelques récits romanesques; ce fut un convenable et honnête ménage royal, sans vive affection de part ni d'autre, mais avec une estime et des égards mutuels. La reine Anne était hautaine, impérieuse, d'une humeur aigre et se mêlant trop d'intrigues et de négociations à Rome et à Madrid, quelquefois en dehors de la politique du roi; mais elle tenait sa cour avec esprit et dignité, respectée de ses dames, qu'elle traitait bien, et assez bien vue du public, qui lui savait gré d'avoir donné la Bretagne à la France. Quelques courtisans s'étonnaient que le roi supportât si patiemment un caractère si peu agréable : « Il faut bien souffrir quelque chose d'une femme, disait Louis, quand elle aime son honneur et son mari. » Après quinze ans d'union, Anne de Bretagne mourut le 9 janvier 1514, au château de Blois, près d'avoir trente-sept ans; Louis XII en avait alors cinquante-deux. Il parut regretter beaucoup sa femme; mais, quelques mois après sa mort, un autre mariage politique fut mis, pour lui, en négociation : il s'agissait de la princesse Marie d'Angleterre, sœur du roi d'Angleterre Henri VIII, avec qui il importait fort à Louis XII et à la France de

rentrer en paix et en bonne entente. Le duc de Longueville, fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Guinegate, avait conquis à Londres, par son agréable esprit et sa bonne grâce chevaleresque, la faveur d'Henri VIII; il s'aperçut que ce prince, mécontent de ses alliés l'empereur d'Allemagne et le roi d'Espagne, était disposé à faire la paix avec le roi de France. Peu de mois, peut-être peu de semaines après qu'Anne de Bretagne fut morte, Longueville, sans doute avec l'aveu de Louis XII, suggéra à Henri VIII l'idée d'un mariage de sa jeune sœur Marie avec le roi de France. Henri se plaisait aux actes inattendus et éclatants : il saisit volontiers l'occasion de se venger des deux alliés qui en effet ne lui avaient pas été très-fidèles, et il accueillit l'idée de Longueville. Marie avait seize ans; elle était belle, déjà fiancée à l'archiduc Charles d'Autriche, et de plus éprise d'un goût passionné pour Charles Brandon, favori de Henri VIII, qui l'avait fait duc de Suffolk, et le plus beau gentilhomme de l'Angleterre, disent les historiens anglais. Ces deux obstacles furent surmontés : Marie déclara officiellement elle-même qu'elle rompait une promesse de mariage faite pendant sa minorité et que l'empereur Maximilien s'était montré peu empressé de réaliser. Louis XII demanda officiellement sa main; trois traités furent conclus, le 7 août 1514, entre les rois de France et d'Angleterre pour régler les conditions de leur alliance politique et matrimoniale; le 13 août, le duc de Longueville, au nom de son souverain, épousa la princesse Marie à Greenwich; et conduite en France par une brillante ambassade, elle arriva le 8 octobre à Abbeville, où Louis XII l'attendait. Trois jours après, le mariage y fut solennellement célébré, et Louis, qui avait souffert de la goutte pendant la cérémonie, ramena sa jeune reine à Paris, après l'avoir fait couronner à Saint-Denis. Marie Tudor avait renoncé au prince allemand qui devait devenir Charles-Quint, mais non pas au beau gentilhomme anglais qu'elle aimait; le duc de Suffolk alla la revoir en France, après son mariage, et elle avait dans sa suite, pour fille d'honneur, une jeune fille, belle aussi et destinée à devenir un jour reine d'Angleterre, Anne Boleyn.

Moins de trois mois après ce mariage, le 1er janvier 1515, « les clocheteurs des trépassés parcouraient les rues de Paris avec leurs cloches, sonnant et criant : « Le bon roi Louis, père du peuple, est mort. » Louis XII était mort en effet ce jour-là, à minuit, à la suite d'une attaque de goutte et d'un dépérissement rapide. « Il n'avait pas grand besoin d'être marié, pour beaucoup de raisons, dit *le Loyal Serviteur* de

Bayard, et aussi n'en avait-il pas grand vouloir; mais parce qu'il se voyait de tous côtés en guerre qu'il n'eût pu soutenir sans grandement fouler son peuple, il ressembla au pélican. Après que la reine Marie eut fait son entrée à Paris, qui fut fort triomphante, et que plusieurs joutes et tournois furent achevés qui durèrent plus de six semaines, le bon roi, à cause de sa femme, changea toute sa manière de vivre; il souloit[1] dîner à huit heures : il convint qu'il dînât à midi; il se souloit coucher à six heures du soir : il se coucha souvent à minuit. Il tomba malade à la fin de décembre, de laquelle maladie rien ne le put garantir. Ce fut, de son vivant, un bon prince, sage et vertueux, qui maintint son peuple en paix sans le fouler aucunement, hors que par contrainte[2]. Il eut, en son temps, du bien et du mal beaucoup, par quoi il avait ample connaissance du monde. Il obtint plusieurs victoires sur ses ennemis; mais, sur la fin de ses jours, fortune lui tourna un peu son effrayé visage. On le porta enterrer à Saint-Denis, avec ses bons prédécesseurs, en grands pleurs et cris, et au grand regret de ses sujets. »

« C'était un gentil prince, dit Robert de la Marck, seigneur de Fleuranges, tant à la guerre qu'autre part et en toutes choses où on le voulait mettre. Ce fut dommage quand cette maladie de goutte l'assaillit, car il n'était pas vieil homme. »

Jusqu'à ses derniers jours, Louis XII fut animé d'une sérieuse sympathie et d'une active sollicitude pour son peuple. Il lui en coûta beaucoup de faire, avec le roi d'Angleterre, les traités du 7 août 1514, de céder aux Anglais Tournai et de leur payer cent mille écus par an pendant dix ans. Il le fit pour rendre la paix à la France attaquée sur son propre sol et menacée dans sa prospérité. Il négocia par le même motif avec le pape Léon X, l'empereur Maximilien I[er] et le roi Ferdinand le Catholique, et il avait à peu près atteint le même but en rentrant avec eux dans des relations pacifiques, quand la mort vint le frapper à cinquante-trois ans. Il mourut triste des concessions qu'il avait faites, par devoir patriotique comme par nécessité, et inquiet de l'avenir. Il portait à François de Valois, comte d'Angoulême, son gendre et son successeur, une amitié sincère; le mariage de sa fille Claude avec ce prince avait été la principale et la plus difficile affaire de sa vie domestique; ce fut seulement après la mort de la reine Anne de Bretagne sa

[1] *Il avait coutume, etc...*
[2] *Sinon quand il y fut.*

femme qu'il le fit proclamer et célébrer. La bravoure, le brillant esprit, l'aimable caractère et la bonne grâce de François Ier lui plaisaient; mais il redoutait son inexpérience présomptueuse, sa légèreté imprévoyante, sa prodigalité ruineuse; et dans son souci royal et paternel, il disait : « Nous travaillons en vain; ce gros garçon nous gâtera tout. »

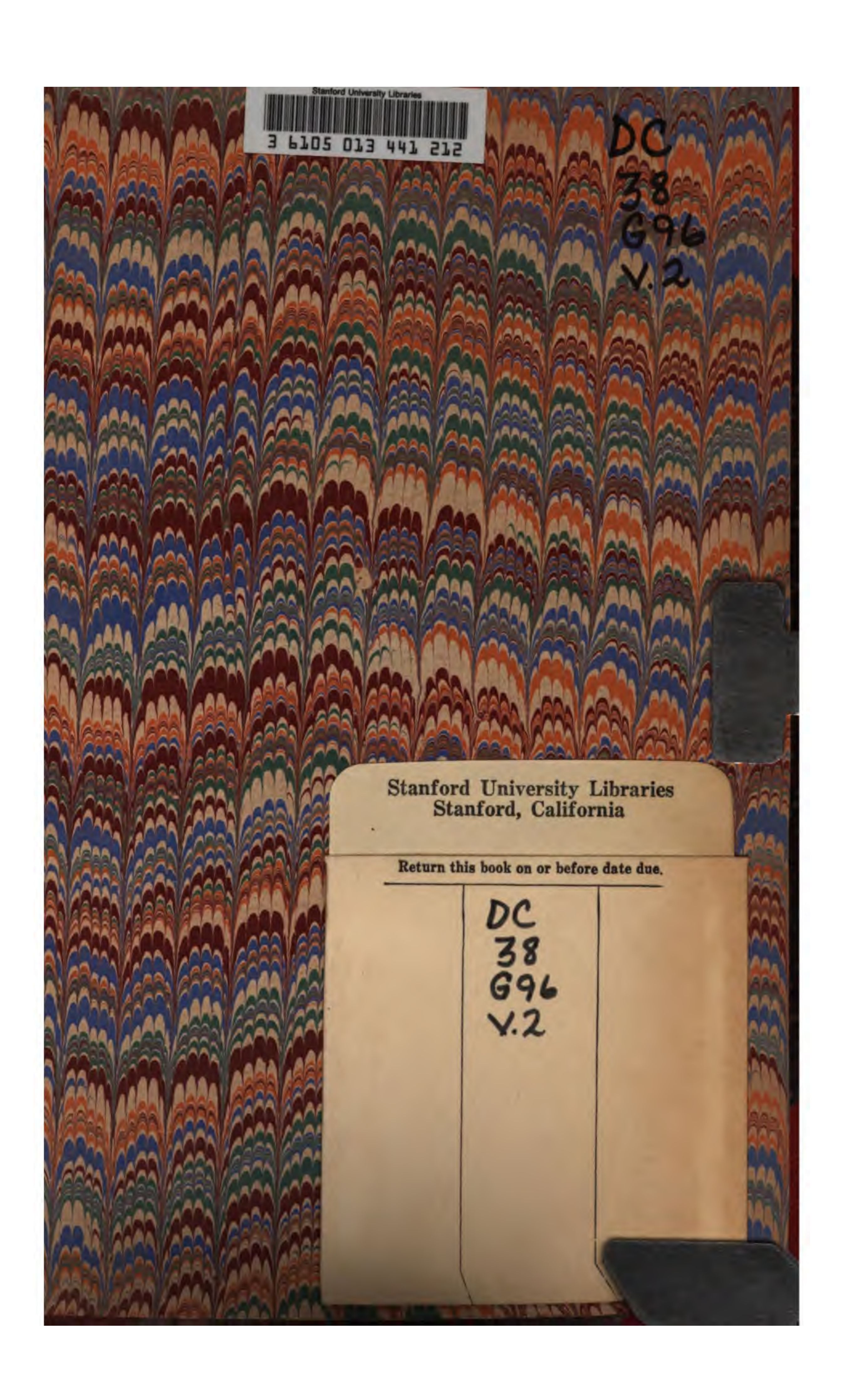


TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.





Stanford University Libraries
3 6105 013 441 212
DC
38
G96
V.2
Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.
DC
38
G96
V.2